

Le Grand Entretien 3.0

Les étudiants : l'avenir de la pharmacie

RAPPORT D'ANALYSE

FÉVRIER 2025

 anepf.org

  [@pharma_anepf](https://www.instagram.com/pharma_anepf)

 [Pharma_ANEPF](https://www.facebook.com/Pharma_ANEPF)

 contact@anepf.org



SOMMAIRE

Lexique.....	4
Définition.....	6
INTRODUCTION.....	7
I. Méthodologie.....	10
II. Biais.....	12
III. Profil des répondants.....	15
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	
I. Introduction du volet enseignement supérieur.....	21
II. L'orientation dans le parcours universitaire : une étape déterminante.....	22
III. Informations et visibilité de la pharmacie dans l'éducation nationale et l'enseignement supérieur.....	37
IV. Organismes d'aides à la préparation des examens : dualité entre le lucratif et le bénévolat.....	48
V. Face à la diversité des études de pharmacie : l'étudiant est-il suffisamment préparé ?.....	60
VI. Passerelles entre les formations de santé : les perspectives de réorientation.....	76
VII. Orientation entre manque de visibilité de la filière et méconnaissance des parcours.....	80
VIII. Organisation des études de pharmacie.....	81
IX. Format des enseignements : une satisfaction en demi teinte.....	90
X. Contenu des études.....	117
XI. Examens : évaluation des connaissances et des compétences des étudiants en pharmacie.....	131
XII. Les études de pharmacie, des études complexes : rattrapages & redoublement.....	140
XIII. Pratique de travail personnel.....	153
XIV. La maîtrise de l'anglais : une compétence essentielle.....	160
XV. Mobilité internationale : un levier de formation freiné par de nombreuses barrières.....	168
XVI. Enseignements de Numérique en Santé.....	175

XVII. Enseignements de Transition Écologique et Santé Environnementale (TESE).....	189
XVIII. Les stages : appliquer les connaissances, développer des compétences.....	206
XIX. Stages d'initiation de deuxième année (DFGSP2).....	207
XX. Stages d'application de troisième et quatrième année (DFGSP3 - DFASP1).....	216
XXI. Encadrer et évaluer les étudiants en pharmacie durant leur stage d'application et d'initiation.....	229
XXII. La place de l'interprofessionnalité avant l'année hospitalo-universitaire.	236
XXIII. Stage hospitalier de 5eme année.....	239
XXIV. Stage industriel.....	258
XXV. Stage de pratique professionnelle en officine de sixième année.....	270
XXVI. Stages internationaux.....	282
XXVII. Stage facultatifs : un enjeu dans le parcours de l'étudiant en pharmacie.....	286
XXVIII. Service Sanitaire.....	292
Conclusion : Enseignement supérieur et professionnalisation des études de pharmacie.....	304
Perspectives et recommandations.....	307

AFFAIRES SOCIALES

Introduction du volet affaires sociales.....	313
I. Précarité étudiante : toujours une réalité pour une partie des étudiants en pharmacie.....	314
II. Logements et transports: entre contraintes économiques et éloignement des campus.....	336
III. Vie universitaire.....	347
IV. Santé des étudiants en Pharmacie.....	366
V. Protection sociale et santé universitaire : quelle prise en charge pour les étudiants ?.....	380
VI. Étudiants en situation de handicap.....	387
VII. Violences Sexistes et Sexuelles et Discriminations.....	395
Conclusion : Affaires Sociales et enjeux des études de pharmacie.....	407



CONCLUSION	409
Remerciements.....	412
Contact.....	413

Lexique

AHU : Année Hospitalo-Universitaire

ANEPF : Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France

APL : Aides Personnalisées au Logement

AQ : Assurance Qualité

ASALÉE : Association Action de Santé Libérale en Équipe

AVK : Antivitamines K

BPCO : Bronchopneumopathie Chronique Obstructive

C2S : Complémentaire Santé Solidaire

CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

CDD : Conférence Des Doyens

CFVU : Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

CNIL : Commission Nationale de l'informatique et des libertés

CNOUS : Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPCMS : Collège des Pharmaciens Conseillers et Maîtres de Stage

CPTS : Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

CVEC : Contribution Vie Étudiante et de Campus

DES : Diplôme d'Études Spécialisées

DFGSP : Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques

DFASP : Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques

DGESIP : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

DGOS : Direction Générale de l'Offre de Soins

DIU : Diplôme Inter-Universitaire

DNS : Délégation au Numérique en Santé

DREES : Direction de la Recherche, des Études, des Évaluations et des Statistiques

ECTS : Système Européen de Transfert et d'accumulation de Crédits

ED : Enseignements dirigés

EPOS : Examens Pharmaceutiques Objectifs et Structurés

EPSA : European Pharmaceutical Students' Associations

ESH : Étudiants en Situation de Handicap

ETP : Education Thérapeutique du Patient

FAGE : Fédération des Associations Générales Étudiantes

FHF : Fédération Hospitalière de France

FST : Formations Spécialisées Transversales

GE : Grand Entretien

GELULES : Guide En Ligne Unifiant Les Evaluations de Stage

IAT : Implicit Association Test

IFOP : Institut français de l'opinion publique

IPR : Innovation Pharmaceutique et Recherche

IPSF : International Pharmaceutical Students' Federation

LAS : Licence Accès Santé

LGBTQIA+ : Lesbienne, Gay, Bisexuel·le, Trans, Queer et Intersexe et Asexuel·le ou Aromantique

MCCC : Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences

MDPH : Maisons Départementales des Personnes Handicapées

MESR : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

MMOPK : Maïeutique Médecine Odontologie Pharmacie Kinésithérapie

MMOK : Maïeutique Médecine Odontologie Kinésithérapie

MOOC : Massive Open Online Course

MSA : Mutualité Sociale Agricole

MSP : Maisons de Santé Pluriprofessionnelles

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

OVE : Observatoire de la vie Étudiante

QCM : Questionnaire à Choix Multiples

PACES : Première Année Commune aux Études de Santé

PASS : Parcours d'Accès Spécifique Santé

PFH : Prise de Fonction Hospitalière

PME : Petites et Moyennes Entreprises

POP : Projet d'Orientation Professionnelle

PPFH : Préparation à la Prise de Fonction Hospitalière

PSH : Personnes en Situation de Handicap

REES : Réforme de l'Entrée dans les Études de Santé

RSE : Régime Spécial d'Études

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

RU : Restaurant Universitaire

SEP : Student Exchange Program

SH : Service Handicap

SIES : Sous-direction des systèmes d'Information et Etudes Statistiques

SSE : Services de Santé Étudiante

SSES : Service Sanitaire des Etudiants en Santé

SUAPS : Services Universitaires des Activités Physiques et Sportives

TAS : Tutorats d'Années Supérieures

TD : Travaux Dirigés

TEDS : Transition Écologique pour un Développement Sostenable

TEES : Tutorats d'Entrée dans les Études de Santé

TESE : Transition Écologique et Santé Environnementale

TROD : Test rapide d'Orientation Diagnostic

UE : Unité d'Enseignement

UELC : Unités d'Enseignements Libres

UFR : Unité de Formation et de Recherche

VIE : Volontariat International en Entreprise

VSS : Violences sexistes et sexuelles

Définition

Transition écologique : processus global de transformation des modèles économiques, sociaux et environnementaux actuels vers des systèmes plus durables, respectueux de l'environnement et moins consommateurs de ressources naturelles. Elle vise à répondre aux enjeux climatiques, à préserver la biodiversité et à réduire les pollutions tout en adaptant les activités humaines pour garantir un équilibre entre développement économique, équité sociale et respect des limites planétaires. Dans le monde de la pharmacie, cette transition englobe des pratiques durables dans la production, la distribution, l'utilisation et la gestion des déchets liés aux produits de santé.

Santé environnementale : discipline qui étudie les effets de l'environnement sur la santé humaine. Elle prend en compte des facteurs environnementaux physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques sur le bien-être et la qualité de vie des individus et des populations. Son objectif est de prévenir les risques sanitaires liés à ces facteurs et de promouvoir des environnements sains et durables.

The Shift Project : think tank engagé pour la décarbonation de l'économie française et européenne, The Shift Project est une association d'intérêt général créée par Jean-Marc Jancovici qui éclaire et influence les décideurs dans leurs actions de transition énergétique.

Facteurs environnementaux et comportementaux : ensemble des éléments externes (pollution, climat, conditions de vie) et des habitudes individuelles (alimentation, activité physique, consommation de substances) influençant la santé et le bien-être.

TEDS : Transition Écologique et Développement Sostenable, conception du développement qui s'inscrit dans une perspective de long terme en intégrant les contraintes

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

environnementales et sociales à l'économie pour répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

PRÉSENTATION

Introduction

A. Présentation de l'ANEPF

Créée en 1968, l'Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France (ANEPF) est une association loi 1901 à but non-lucratif, indépendante de tout parti politique, syndicat ou organisation professionnelle. Elle fédère **24 associations étudiantes**, représentant les **30 000 étudiants en pharmacie** des UFR et départements. Son rôle est d'assurer une **représentation unique et unie** des étudiants en pharmacie auprès des instances académiques, professionnelles et gouvernementales, tout en veillant à ce que leur formation évolue en adéquation avec les réalités du métier et les attentes des futurs professionnels de santé.

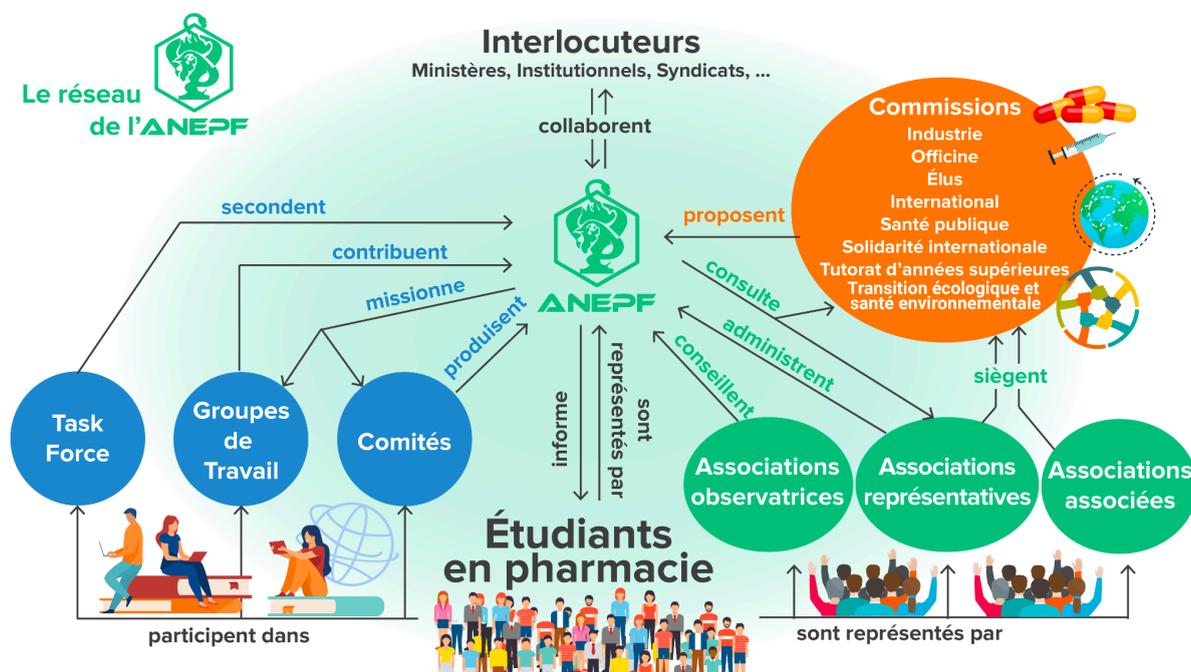


Schéma représentant le réseau de l'ANEPF, les étudiants qui le composent et ses interactions avec les différents interlocuteurs.

L'ANEPF agit au quotidien pour défendre les intérêts des étudiants en pharmacie et accompagner leur parcours académique et professionnel à travers plusieurs axes majeurs :

- **Représentation et plaidoyer** : l'ANEPF est un interlocuteur privilégié des instances universitaires, de la conférence des doyens de pharmacie, des représentants de la profession, des ministères et des différentes institutions pour défendre les conditions d'études et de vie des étudiants en pharmacie.
- **Évolution et adaptation des études** : l'association veille à garantir une **formation initiale en phase avec les mutations du secteur pharmaceutique**, notamment en ce qui concerne la place des stages, les nouvelles compétences des pharmaciens et l'adéquation entre les enseignements et la réalité du terrain.
- **Formation et accompagnement** : en organisant **des événements, des formations et des temps d'échange**, l'ANEPF favorise la montée en compétences des étudiants et leur donne les clés pour s'orienter dans la diversité des parcours pharmaceutiques (officine, industrie, hôpital, recherche, santé publique...).
- **Prévention et engagement sociétal** : l'ANEPF initie et soutient des **actions de prévention en santé publique** et promeut des engagements en faveur du **développement durable**, en impliquant directement les étudiants dans des initiatives locales et nationales.
- **Ouverture à l'international** : l'association encourage les **échanges internationaux** en collaborant avec l'**EPSA (European Pharmaceutical Students' Associations)** et l'**IPSF (International Pharmaceutical Students Federation)**, permettant ainsi aux étudiants français d'accéder à des expériences et formations à l'étranger.

Chaque année, l'ANEPF organise **des Assemblées Générales, des week-ends thématiques** (officine, industrie, santé, solidarités, international...) et son **Congrès annuel**, réunissant étudiants, enseignants et professionnels du secteur. Ces événements sont des moments clé pour :

- **Débattre et faire évoluer les sujets concernant le monde de la pharmacie, études et profession incluses**, en consultant directement les étudiants sur leurs besoins et en votant des positions officielles.
- **Proposer des temps de formations et d'échanges**, à travers des conférences, des tables rondes et des sessions animées par des professionnels ou des étudiants formés.
- **Renforcer la cohésion entre les étudiants en pharmacie**, en leur permettant de partager leurs expériences et d'élargir leur réseau professionnel.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

L'ANEPF se distingue par son **fonctionnement participatif**. Chaque position et proposition émanant de l'association sont systématiquement **discutées, travaillées et votées** par les étudiants eux-mêmes. Loin de s'inscrire dans une logique d'opposition, l'ANEPF privilégie une approche de **co-construction** et de **dialogue avec les acteurs du monde universitaire et professionnel**.

Son ambition reste inchangée : **faire évoluer la formation et la profession pharmaceutique en adéquation avec les enjeux de santé publique et les attentes des étudiants**, pour que la pharmacie demeure une profession engagée, innovante et tournée vers l'avenir.

B. Présentation du Grand Entretien

Le **Grand Entretien (GE)** est une enquête menée par l'ANEPF afin de recueillir des données représentatives sur les **conditions de vie et d'études des étudiants en pharmacie**. Conçu pour identifier les enjeux majeurs de la formation et du quotidien étudiant, il constitue un **levier essentiel pour orienter les actions et propositions de l'ANEPF**.

Lancé en **2014**, ce projet a rapidement pris de l'ampleur : la **première édition** a rassemblé plus de **3 000 réponses**, tandis que la **seconde, en 2018**, a dépassé les **4 000 participants**. Avec cette **troisième édition**, le Grand Entretien offre une vision comparative sur **dix ans d'évolution**, permettant d'analyser les tendances et les problématiques persistantes rencontrées par les étudiants en pharmacie.

L'exploitation de ces données permet à l'ANEPF de **proposer des solutions concrètes** pour améliorer la formation et les conditions de vie des étudiants. Le **rapport du GE 3.0** constitue ainsi un **outil central de représentation**, servant de base aux discussions et négociations avec les **instances universitaires, ministérielles et professionnelles**. Il est également un support stratégique pour les **associations locales et élus étudiants**, renforçant la **voix des étudiants en pharmacie** à tous les niveaux de décision.

C. Le Grand Entretien 3.0

Diffusé du 22 janvier au 22 mars 2024, sur l'ensemble des 24 UFR et départements de pharmacie, le Grand Entretien 3.0 a récolté **3786** réponses d'étudiants en pharmacie, permettant de dresser un constat des conditions de vie et d'études des pharmaciens de demain.

I. Méthodologie

A. Population

Population = étudiants en pharmacie de France = **31 770 en 2023**¹

Sources : SIES-MESR, Système d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères chargés de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

B. Échantillon et représentativité

a. Est-ce que l'échantillon est représentatif de la population ?

Quelle doit être la taille de l'échantillon pour obtenir une estimation représentative de la population ?

Marge d'erreur choisie et niveau de confiance

Marge d'erreur choisie : Risque α = 5%

Niveau de confiance = 95%

Nombre de répondants nécessaires :

La taille de l'échantillon doit être de **395,03**

$n = 1 / E^2$ avec :

- n = taille de l'échantillon non corrigé
- E = risque d'erreur choisi (5% = 0,05) Ainsi, $n = 1 / 0,0025 = 400$

Taille de l'échantillon corrigée : $n' = (N \times n) / (N + n)$ avec

- n = taille de l'échantillon non corrigé
- n' = taille de l'échantillon corrigé
- N = taille de la population

$n' = (31\,770 \times 400) / (31\,770 + 400) = 395,03$

À la suite du questionnaire, **3786** réponses d'étudiants en Pharmacie ont été obtenues.

Étant donné la nécessité d'avoir un échantillon minimal de **396** réponses pour être représentatif sur une population de **31 770** étudiants en pharmacie en 2023, et de par le fait

¹ Les effectifs du supérieur : évolution - Repères et références statistiques - Étudiants dans le supérieur (2024)

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

que **3786** > **396**, il est possible de conclure que le nombre de réponses est suffisamment représentatif des étudiants en pharmacie en France.

Taux de réponse à l'enquête finale

% = $(n / N) \times 100$ avec :

- % = pourcentage de réponses sur la population
- n = nombre de réponses obtenues sur l'enquête
- N = nombre d'étudiants en Pharmacie ayant participé au concours

En prenant en compte les **31 770** étudiants, le taux de réponse à l'enquête s'élève à **11,92%**

Présentation des graphiques

Les graphiques présents dans ce rapport sont issus des différentes éditions du Grand Entretien. Afin de distinguer leur provenance, un code visuel a été mis en place :

- Les graphiques **sans encadrement** sont exclusivement basés sur les données du Grand Entretien 3.0 datant de 2024.
- Les graphiques **entourés de pointillés orange** proviennent des données du Grand Entretien 2.0 datant de 2018.
- Les graphiques **entourés de pointillés bleus** sont issus des données du Grand Entretien 1.0 datant de 2014.

Par ailleurs, la mention GE1.0, GE2.0 ou GE3.0 indiquée dans les titres des graphiques précise systématiquement la source des données utilisées, correspondant respectivement au Grand Entretien 1.0, 2.0 ou 3.0.

Exemple de graphique :

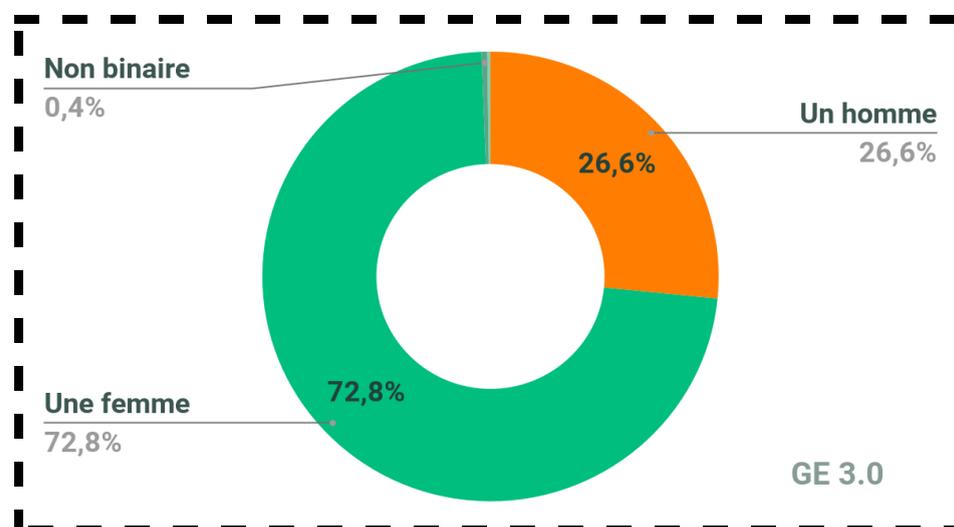


Figure XX. Titre. nombre de répondants (unités) Édition du GE. Année

II. Biais

Dans le cadre du Grand Entretien 3.0, il est essentiel de reconnaître les biais potentiels qui pourraient affecter la validité des résultats.

Un biais est une erreur introduite dans l'interprétation des données, résultant du processus de collecte ou de la méthodologie employée. Ces biais peuvent survenir à différentes étapes, de la conception de l'étude à l'analyse des données, et compromettent la fiabilité des conclusions tirées.

L'enquête a été réalisée de sorte à atténuer le plus possible les différents biais pouvant s'exercer sur les réponses de l'étude. Ainsi, afin de lutter contre les biais, notamment méthodologiques, différentes actions ont été réalisées :

- Un **tour du réseau** comprenant des réunions de présentation de l'enquête dans toutes les UFR et départements de pharmacie de France pour promouvoir l'enquête à l'ensemble des étudiants en pharmacie ;
- Des **formations réalisées à domicile** et en **événements ANEPF** sur les sujets pouvant être perçus comme complexes ;
- La **nomination** d'un étudiant référent local pouvant faire le lien entre les étudiants d'une UFR et département et l'ANEPF afin de répondre à toutes les questions ;

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

- La **limitation** au maximum des questions orientées, trop sensibles pour ne pas influencer les réponses. En posant des questions précises, simples, courtes, neutres, sans ambiguïté ;
- **Réaliser un questionnaire dont la longueur est suffisamment importante** pour que l'étudiant prenne le temps d'y répondre, d'analyser et de réfléchir sur les réponses appropriées notamment sur les expressions libres.

Bien que des **efforts** aient été déployés certains biais ont pu persister :

Biais d'échantillonnage

Biais de sélection

Non-réponse : Tous les étudiants n'ont pas la même probabilité de répondre au questionnaire. Ceux qui sont plus engagés dans la vie associative, ou plus sensibles aux thématiques abordées, pourraient être surreprésentés. Les étudiants les plus en difficulté, moins susceptibles de s'engager ou de répondre à un long questionnaire dont la thématique n'est pas clairement identifiée, pourraient être sous-représentés.

Accès inégal : La diffusion via des associations étudiantes et des élus peut exclure les étudiants qui ne fréquentent pas ces réseaux, introduisant un biais dans l'échantillon. Répondre aux questions nécessite un matériel informatique (connexion internet et ordinateur ou téléphone), pouvant ainsi créer un biais de sélection parmi les étudiants.

Biais de mesure

Longueur du questionnaire : Le questionnaire du Grand Entretien prenant 40 minutes à compléter, il peut décourager certains étudiants, notamment ceux qui manquent de temps ou de motivation, ce qui peut entraîner des réponses incomplètes ou précipitées. Pour pallier cela, un remplissage en plusieurs temps a été mis en place.

Formulation des questions : Des questions ambiguës, orientées ou utilisant un vocabulaire technique peuvent entraîner un manque de clarté et ainsi influencer les réponses.

Biais de réponse

Désirabilité sociale : Les étudiants pourraient avoir tendance à répondre de manière à se conformer aux normes sociales ou aux attentes perçues, en minimisant par exemple leurs difficultés ou en exagérant leur bien-être.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Acquiescement : Certains étudiants pourraient avoir tendance à être d'accord avec les affirmations présentées, quel que soit leur contenu, sans que celles-ci ne soient représentatives de leur propre avis.

Biais liés à la diffusion

Influence des associations : La diffusion du questionnaire par des associations ou des élus étudiants peut influencer les réponses, notamment si ces derniers encouragent la participation ou expriment des opinions sur les sujets abordés.

Biais liés à l'ordre des questions

Effet de primauté : Les premières questions peuvent avoir plus d'influence sur la manière dont les participants répondent aux questions suivantes.

Biais de mémoire

Oubli : Des étudiants en fin d'études peuvent ne pas se rappeler clairement d'événements s'étant déroulés en début d'études et ainsi ne pas être assez complets dans leurs réponses.

Temps écoulé : Les étudiants peuvent avoir du mal à se souvenir précisément d'événements complexes ou émotionnellement chargés, comme la discrimination ou les violences, en raison de la manière dont ils ont vécu ces incidents ou de la distance temporelle entre les événements et l'enquête. Cela peut conduire à l'oubli ou à une minimisation de leur impact.

III. Profil des répondants

A. Par sexe

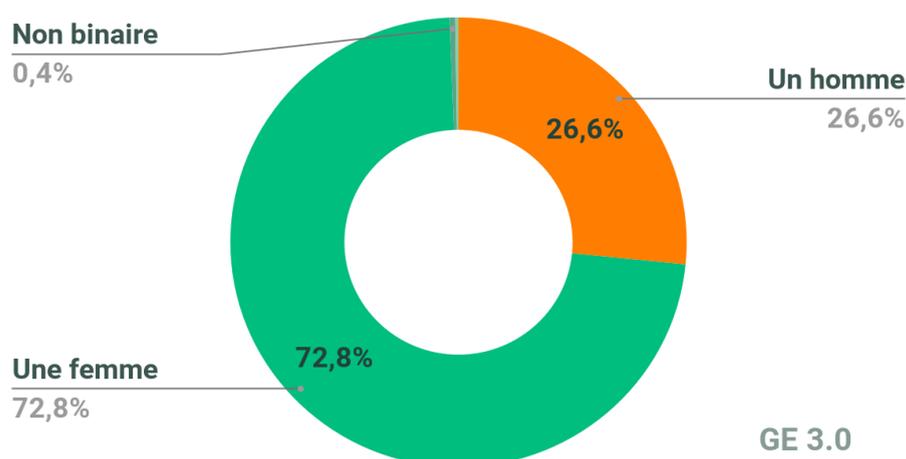


Figure 1. Répartition des étudiants en pharmacie par genre. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Les répondants sont à **72,79%** des **femmes**, et **26,57%** des **hommes**. Le pourcentage restant correspond aux personnes non-binaires ou ne se reconnaissant pas dans une catégorie de genre.

La **proportion de femmes** suivant des études de pharmacie est en **augmentation** par rapport aux résultats du Grand Entretien 2.0. En effet, il y a 6 ans, il avait été relevé que la part d'étudiantes en pharmacie était de **67,39%**, soit une **augmentation de 8,01 points** entre 2018 et 2024. Cette évolution témoigne d'une **féménisation de la profession**, suivant les tendances mises en avant par la démographie 2023 publiée par l'Ordre National des Pharmaciens². Par ailleurs, selon une enquête de l'Observatoire National de la Vie Étudiante³ de 2023, la proportion d'étudiantes dans les études de santé s'élève à **72%**, chiffre qui correspond précisément à la répartition observée dans les études de pharmacie.

² Démographie des pharmaciens - Ordre des pharmaciens (2024)

³ Panorama des conditions de vie étudiantes en 2023 - OVE infos (2024)

B. Par année d'études

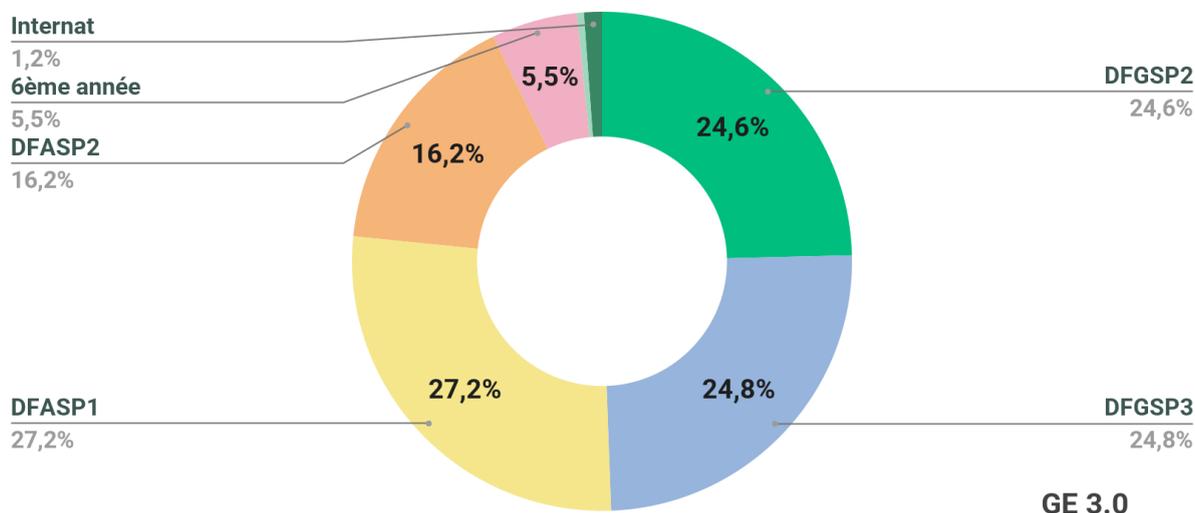


Figure 2. Répartition des étudiants en pharmacie par année d'études. 3786 répondants (En %) GE 3.0

Légende :

- DFGSP2 : 2ème année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques
- DFGSP3 : 3ème année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques
- DFASP1 : 1ère année du Diplôme de Formation Approfondi en Sciences Pharmaceutiques
- DFASP2 : 2ème année du Diplôme de Formation Approfondi en Sciences Pharmaceutiques

Parmi les répondants : **24,62%** sont en deuxième année, **24,80%** en troisième année, **27,18%** en quatrième année, **16,24%** en cinquième année, **5,55%** en sixième année et **1,16%** sont internes

C. Par porte d'entrée dans les études de pharmacie

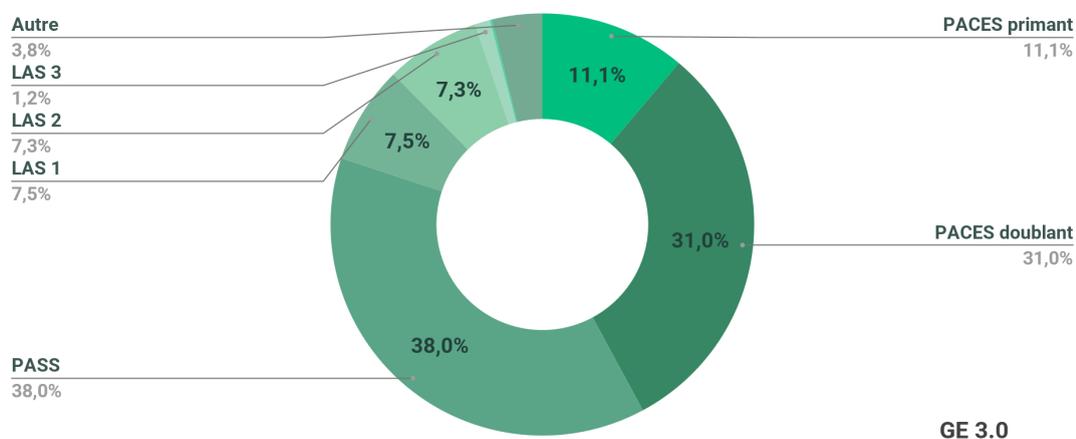
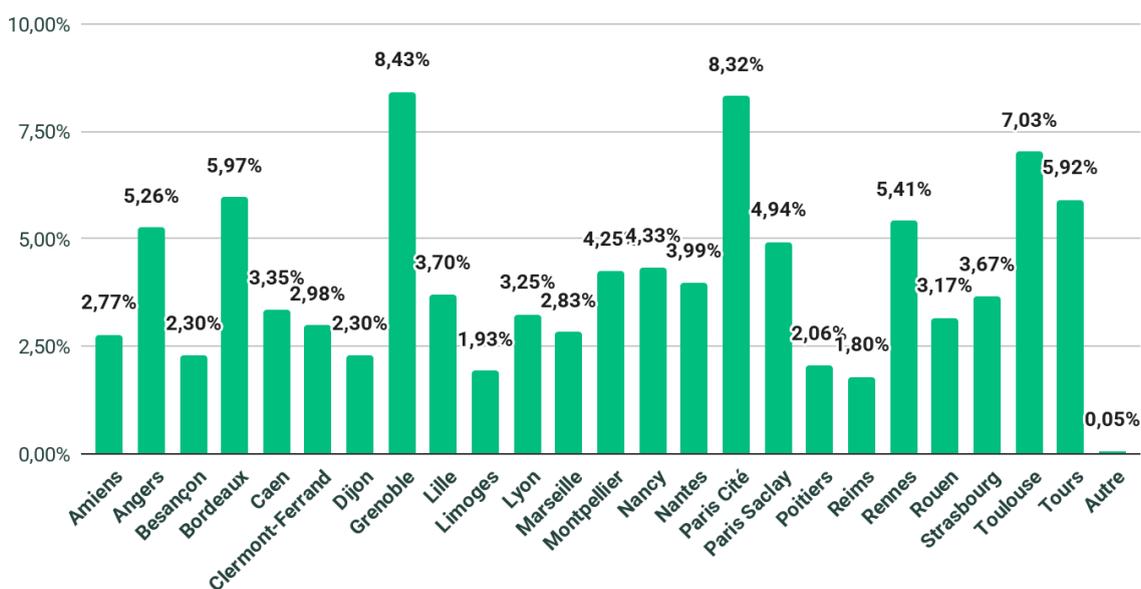


Figure 3. Porte d'entrée des étudiants en pharmacie. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Concernant l'accès aux études de pharmacie, **42,13%** des étudiants proviennent de la PACES et **37,96%** de la PASS. Pour les admissions via les LAS, **7,50%** d'étudiants ayant répondu au questionnaire sont entrés en pharmacie dès la LAS 1, **7,26%** en LAS 2 et seulement **1,16%** des étudiants proviennent de la LAS 3. L'accès des étudiants issus d'une filière paramédicale représente **0,16%** des étudiants en pharmacie.

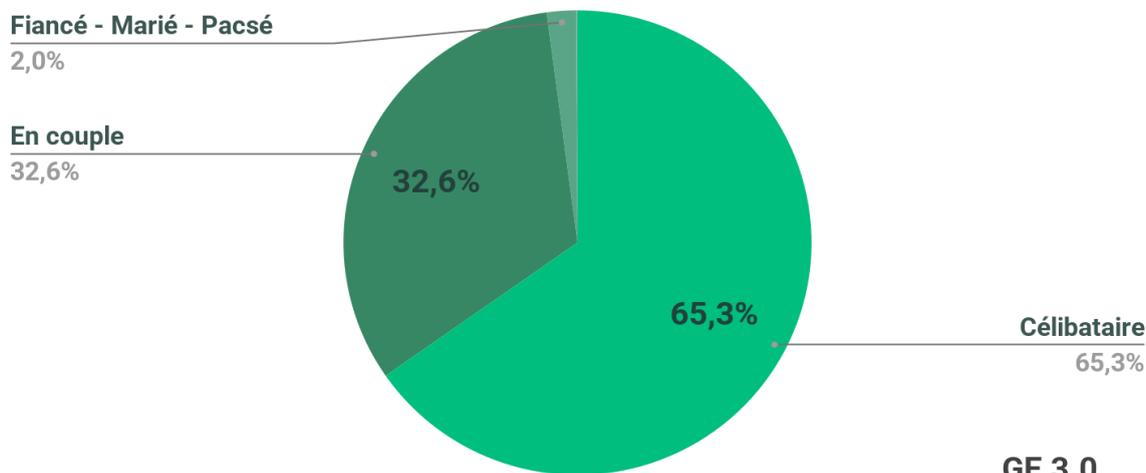


GE 3.0

Figure 4. Répartition des UFR de formation des répondants. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Le taux de réponse est variable selon les villes d'études. Cette disparité s'explique par des conditions de diffusion de l'enquête qui diffèrent d'une ville à l'autre, ainsi que par l'implication des étudiants, parfois limitée par la durée de réponse estimée à plus de 45 minutes.

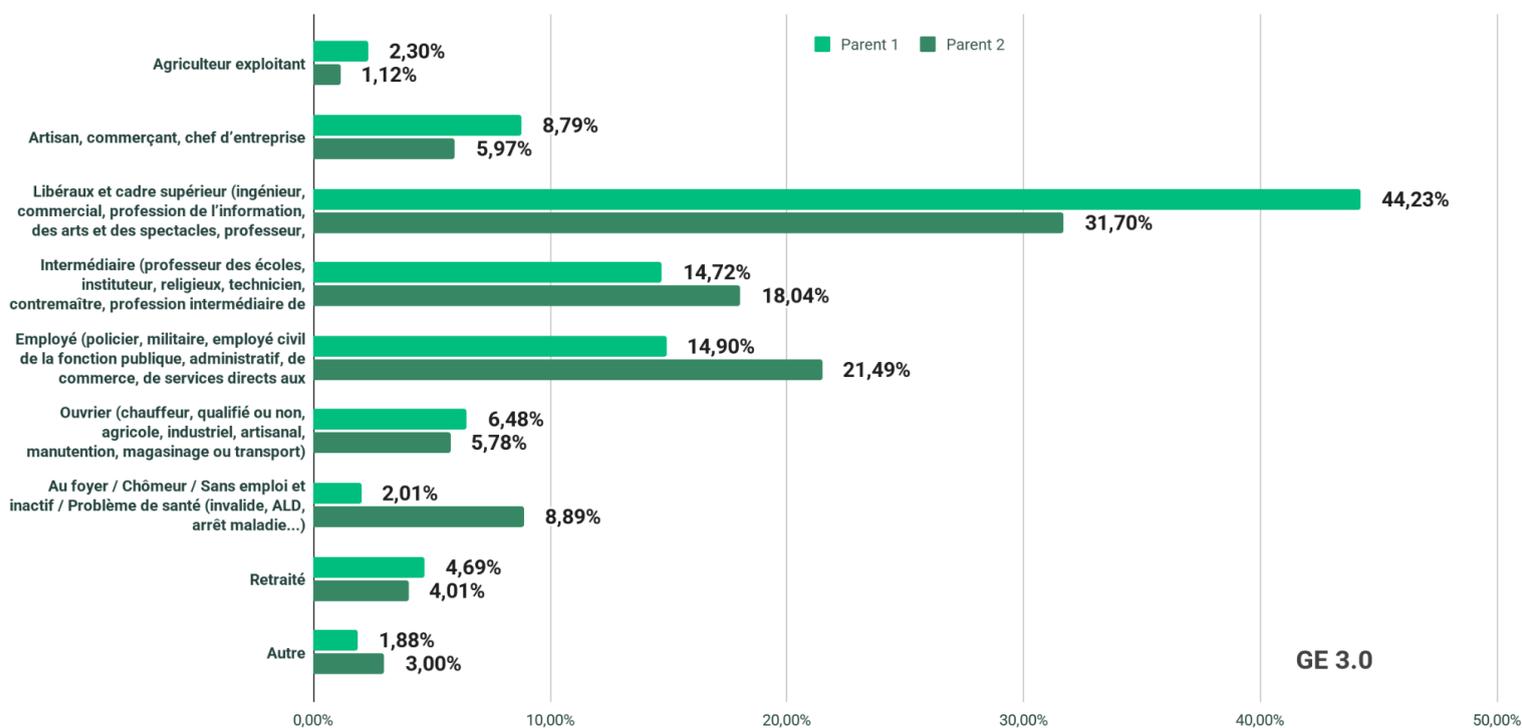
Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024



GE 3.0

Figure 5. Situations des étudiants en pharmacie. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Concernant la **situation personnelle**, **65,29%** des étudiants sont célibataires, **32,59%** sont en couple et **2,01%** sont mariés, fiancés ou pacsés. **23** étudiants ont un ou plusieurs enfants à charge.



GE 3.0

Figure 6. Catégories socioprofessionnelles des parents des étudiants en pharmacie. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Parmi les étudiants en pharmacie, **20,51%** déclarent **avoir au moins un parent travaillant dans le domaine de la santé**, un chiffre en baisse par rapport au Grand Entretien 2.0 de 2018 (**27,71%**). Cette évolution témoigne d'une ouverture progressive de la filière, qui ne se limite plus majoritairement aux enfants de professionnels de santé. De plus, **9,79%** des étudiants ont des parents travaillant tous les deux dans ce secteur.

La **catégorie socioprofessionnelle** des parents montre également une forte représentation des **libéraux et des cadres supérieurs** (**44,23%** pour le parent 1 et **31,70%** pour le parent 2), bien au-dessus de la moyenne nationale de **19,30%** relevée par l'INSEE en 2019⁴. Ces chiffres soulignent encore des **inégalités sociales d'accès**, malgré les efforts de diversification introduits par la réforme d'entrée dans les études de santé, la PASS/LAS.

Concernant les voies d'accès aux études de pharmacie, le système PASS/LAS avait pour objectif de **garantir une égalité des chances** d'accès à la deuxième année MMOPK, indépendamment de la voie choisie. Cependant, la LAS reste minoritaire face au PASS. Selon l'enquête interfilière de février 2024⁵ (13 000 réponses), **66,74%** des étudiants ont choisi la voie du PASS, confirmant qu'elle est encore perçue comme la voie privilégiée.

Ces résultats mettent en lumière les progrès réalisés pour diversifier les profils sociaux parmi les étudiants en pharmacie. Cependant, certains objectifs demeurent inachevés. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour garantir une réelle égalité d'information et d'accès aux études de santé permettant de désacraliser la santé. Il est essentiel de renforcer la **promotion des études de santé** auprès des jeunes issus de milieux variés, en sensibilisant dès le lycée sur les filières et débouchés, et en rendant plus visible l'éventail des opportunités qu'offre la profession de pharmacien.

Devenir pharmacien, comme tout professionnel de santé, ne doit pas être conditionné par le genre, l'origine sociale ou des stratégies d'accès complexes. Seule la **motivation**, les **compétences** et le **projet personnel** de l'étudiant doivent guider ce choix.

⁴ Les cadres : de plus en plus de femmes – Portrait des professions | Insee (2020)

⁵ Consultation Réforme d'Entrée dans les Études de Santé - Fédérations de santé et FAGE (avril 2024)

AXE 1 :

Enseignement

Supérieur

Orientation, réorientation, passerelles et informations sur le cursus de pharmacie

Cette partie permet de dresser un constat sur la situation actuelle des étudiants en pharmacie d'un point de vue psychologique, sociologique et personnel. Elle permet également de comprendre et d'apprécier leur bien-être et leur épanouissement au sein des études pharmaceutiques : conditions et appréciations des stages, des enseignements. Quels sont les freins ? Quelle est la marge de progression ?

I. Introduction du volet enseignement supérieur

La filière pharmacie traverse une période de **transformation et de questionnements**. Malgré une baisse progressive des places vacantes, le nombre de postes non pourvus en 2024 reste préoccupant. Ce constat soulève des **enjeux majeurs en termes d'attractivité et de visibilité** de la filière, notamment auprès des lycéens et des étudiants de première année. Un manque de clarté sur les débouchés et le rôle du pharmacien persiste, nourri par une méconnaissance des différentes voies d'exercice.

Les réformes récentes, notamment l'introduction du **PASS/LAS**, ont modifié les modalités d'accès aux études de santé, introduisant des mécanismes parfois complexes pour les étudiants. L'analyse des résultats du Grand Entretien 3.0 met en évidence un besoin d'**accompagnement renforcé** à chaque étape du parcours, du lycée jusqu'aux spécialisations en pharmacie.

Afin de **mieux cerner les réalités vécues par les étudiants**, ce rapport explore plusieurs axes d'analyse :

- **L'orientation et la visibilité de la filière pharmacie** : impact des réformes sur l'accès aux études, informations disponibles pour les lycéens, rôle des dispositifs d'accompagnement.
- **L'organisation des enseignements** : satisfaction des étudiants concernant les cours magistraux, les travaux dirigés et l'adéquation entre théorie et pratique.
- **L'expérience des stages** : qualité de l'encadrement, diversité des terrains de stage et articulation avec le cursus universitaire.
- **La mobilité internationale** : obstacles financiers, administratifs et académiques freinant les départs à l'étranger.
- **L'interprofessionnalité et le service sanitaire** : retour des étudiants sur la mise en œuvre et les apports de ces dispositifs.
- **L'impact du numérique et des enjeux environnementaux** : intégration de ces nouvelles problématiques dans la formation pharmaceutique.

Le **Grand Entretien 3.0** ne se limite pas à un simple constat. Il vise à **orienter les actions de l'ANEPF** en identifiant des leviers d'amélioration et en proposant des évolutions en phase avec les attentes des étudiants. Ce travail servira de base aux échanges avec les instances universitaires, les ministères et les acteurs professionnels de la pharmacie afin de **renforcer la qualité de la formation et l'attractivité de la filière**. En s'appuyant sur une analyse approfondie des données collectées, ce rapport ambitionne de **faire entendre la voix des étudiants** et d'être un moteur de réflexion pour l'avenir des études pharmaceutiques.

II. L'orientation dans le parcours universitaire : une étape déterminante

Les lycéens sont accompagnés dans la construction de leur projet professionnel par divers dispositifs, tels que les **salons d'orientation**, les **stages découvertes**, les **interventions d'étudiants** en pharmacie dans les lycées ou encore les **portes ouvertes** des universités⁶. De plus, un professeur référent est censé les accompagner dans leur orientation. Cependant, malgré ces dispositifs, le rapport de l'Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche sur l'orientation indique que **l'information sur les parcours possibles reste insuffisante ou inégalement répartie**, ce qui peut conduire à des choix d'orientation mal informés⁷.

A. Panorama de l'orientation des répondants issus de diverses voies d'accès aux études de santé

a. Inscription en première année d'études de santé : les motivations derrière cet engagement

À la rentrée 2023, 26 766 étudiants sont inscrits en Licence Accès Santé et 25 179 en Parcours d'Accès Spécifique Santé⁸ qui sont les deux principales voies d'accès aux études de santé MMOPK.

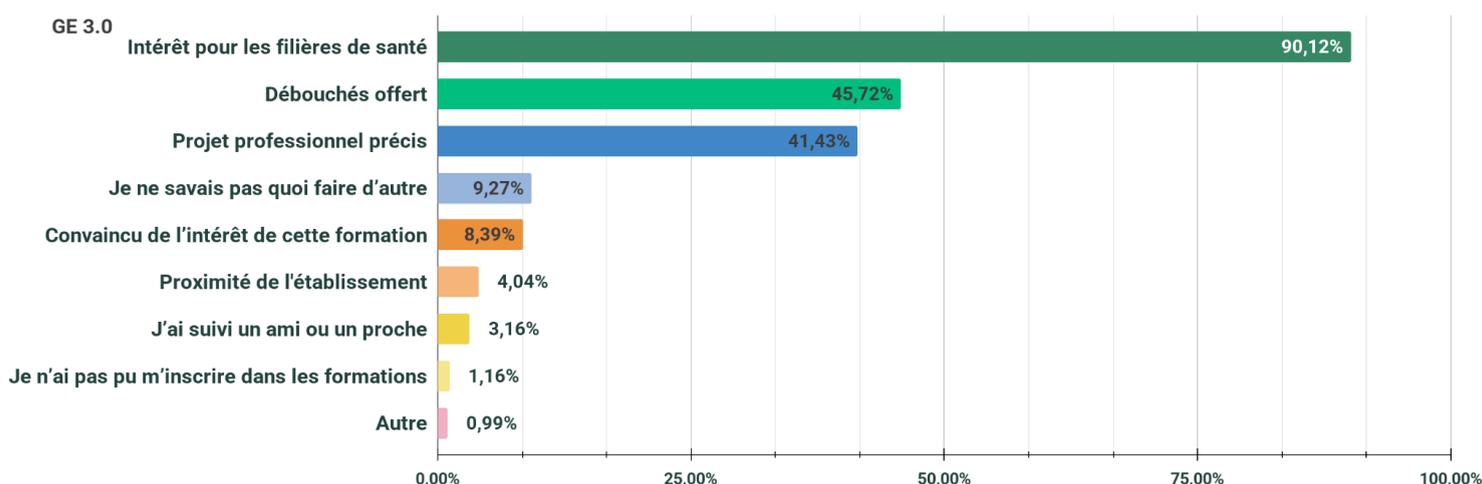


Figure 7. Raisons pour lesquelles l'étudiant en pharmacie s'est inscrit en PACES/PASS/LAS. 3786 répondants (En%) GE 3.0 2024

⁶Rôle du professeur référent de groupe d'élèves - Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (août 2021)

⁷Rapport thématique : L'orientation : de la quatrième au master - IGÉSR (2020)

⁸ Évolution par cursus des effectifs universitaires, périmètre historique, hors inscriptions simultanées université - CPGE (juillet 2024)

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

La majorité des répondants, soit **90,12%** affirment s'être inscrits en études supérieures de santé par **intérêt pour ce domaine**. Ce chiffre est en **augmentation de 11 points** par rapport au Grand Entretien 2.0 (2018) dans lequel **79,09%** des étudiants s'étaient inscrits par intérêt pour la santé de façon générale.

En 2024, **41,43%** des étudiants arrivent en première année avec une **idée professionnelle précise** (contre **40,16%** en 2018) et **45,72%** avec une **attirance pour les débouchés** offerts par ces études de santé.

À l'inverse, **9,27%** des étudiants se sont orientés en première année de santé par défaut, faute d'une idée claire de leur projet après le baccalauréat, soit **près d'une personne sur dix**. Alors que ce taux était de **7,79%** en 2018, cette situation soulève des questions sur la **pertinence et l'efficacité** des dispositifs d'orientation proposés aux élèves du secondaire pour les aider à construire un parcours post-bac adapté à leurs aspirations.

b. Orientation entre les filières MMOPK : un choix réfléchi ou par défaut ?

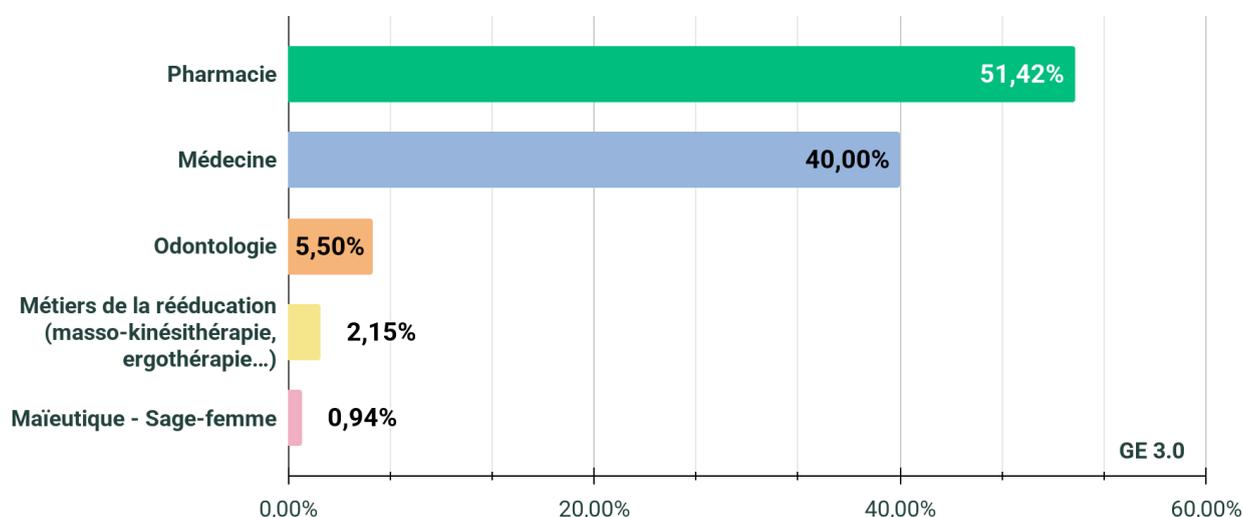


Figure 8. Premier vœu de filière lors de la première tentative d'accès aux études de santé pour les étudiants en pharmacie hors passerelles comme voie d'entrée. 3635 répondants (En%) GE 3.0 2024

Lors des choix de filières en première année de santé, **51,42%** des étudiants actuellement en pharmacie **avaient placé cette filière en premier vœu**, tandis que **40,00%** d'entre eux visaient initialement la filière médecine. Ce chiffre est en légère hausse par rapport au Grand Entretien 2.0 (2018) qui donnait **48,32%** d'étudiants ayant choisi la filière pharmacie en premier vœu, soit une **augmentation de près de 3 points**.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

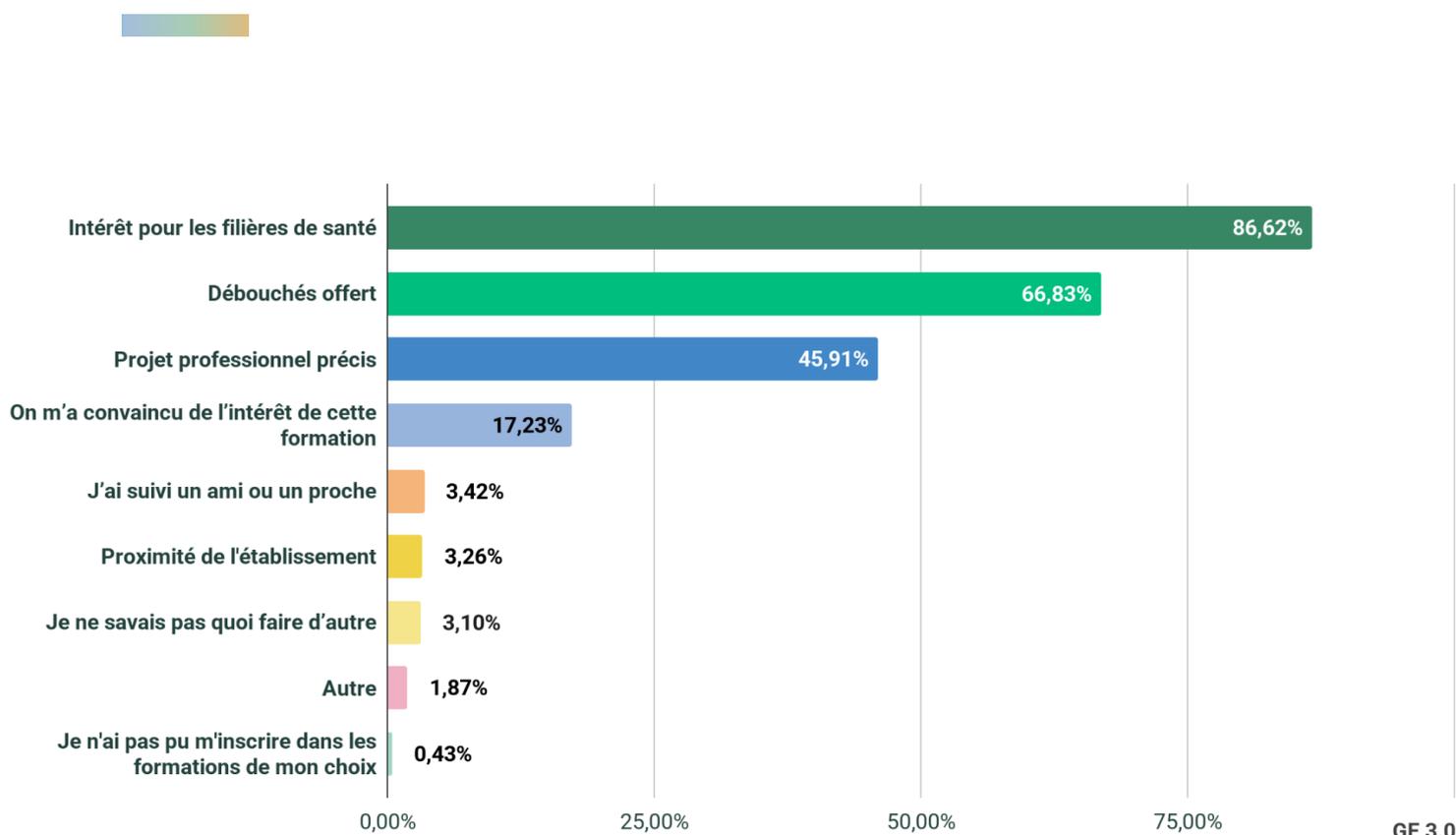


Figure 9. Raisons qui ont poussé les étudiants en pharmacie à choisir la filière pharmacie en 1er vœu, parmi les étudiants ayant choisi la filière pharmacie en premier vœu. 1869 répondants (En%) GE 3.0 2024

Parmi ceux ayant placé la filière pharmacie en premier vœu (51,42%), les **motivations** sont sensiblement les mêmes que celles exprimées pour l'inscription en première année d'étude de santé :

- L'intérêt pour les filières de santé (86,62%),
- Les débouchés offerts (66,83%),
- Un projet professionnel établi (45,91%)

17,23% des étudiants en pharmacie ont été convaincus de l'intérêt de la formation.

Cette part souligne l'influence, l'intérêt et l'importance des échanges dans le processus d'orientation. Ces interactions, lors de salons d'orientation, de journées portes ouvertes ou d'interventions en lycées, jouent un rôle clé dans l'information des futurs étudiants en pharmacie. Il est donc crucial d'assurer la **continuité** et le **développement de ces initiatives d'échanges**, en veillant à les rendre plus fréquentes et accessibles, notamment pour les lycéens des zones rurales ou éloignées des UFR et département de pharmacie. Par ailleurs, les étudiants participant à ces actions de promotion des études de pharmacie doivent être accompagnés et **soutenus par l'université** afin qu'ils ne soient pas freinés dans leur démarche.

c. Témoignages des étudiants en pharmacie sur les raisons de l'orientation en pharmacie

Vrai choix éclairé après une carrière dans la recherche et l'industrie où j'ai travaillé avec des pharmaciens (et pluralité de compétences certes, mais avec une vision de clinicienne à ne pas négliger).

Étudiante en 4ème année - Paris Cité

Le forum des métiers pendant la Pluripass a orienté mon choix.

Étudiante en 6ème année - Angers

Étant préparatrice en pharmacie, j'ai eu envie d'aller plus loin et de devenir pharmacienne.

Étudiante en 2ème année - Toulouse

J'ai fait PASS pour faire de la santé, durant le module découverte des métiers une pharmacienne chercheuse nous a fait découvrir la diversité des métiers de la pharmacie, j'ai compris que c'était ce rôle que je voulais jouer auprès des patients.

Étudiante en 4ème année - Toulouse

Pendant mes années au lycée, j'étais plus dans l'optique d'aller en médecine ou en maïeutique, mais je n'avais pas confiance en moi, trouvant ces études "trop compliquées" pour moi donc je n'ai pas tenté médecine ou maïeutique. J'ai fait mes recherches et la filière pharmacie m'a beaucoup plu et mes proches m'ont aussi convaincu en me disant que c'était une filière très enrichissante et variée, je ne regrette pas mon choix !!!!

Étudiante en 2ème année - Lille

Mon père a travaillé dans l'industrie pharmaceutique et cela m'a beaucoup intéressée.

Étudiante en 4ème année - Nancy

J'aimais bien les matières en lien avec la filière pharmacie.

Étudiant en 5ème année - Bordeaux

d. Pharmacie : pourquoi ce n'était pas leur premier choix ?

Lors de leur première tentative, **48,58%** des étudiants en pharmacie ont déclaré que la filière pharmacie n'était pas leur premier choix. Les principales raisons évoquées incluent une **méconnaissance de la filière** à **79,16%** et **des débouchés proposés** à **69,42%**. Ces données marquent une **augmentation de 7,22 points et 2,07 points** par rapport au Grand Entretien 2.0, où ces chiffres s'élevaient respectivement à **71,94%** et **67,35%**.

De plus, **24,46%** des étudiants expriment ne pas avoir choisi la filière pharmacie, **faute d'un projet professionnel abouti**. Enfin, **9,00%** des étudiants attribuent leur choix à l'absence de proches ou d'amis ayant suivi ce parcours.

On remarque que **2,27%** des étudiants ont répondu que **l'établissement était trop éloigné**. Parmi les répondants, se trouvent des villes comme Montpellier, Rennes, Tours, Marseille et Paris Saclay qui sont des UFR et départements recrutant des PASS/LAS d'autres villes (Nîmes, Brest, Orléans, Nice, Paris). Ainsi, le caractère éloigné de certaines UFR et départements de pharmacie peut être un frein.

Ces résultats suggèrent qu'un **manque d'information et de construction d'un projet professionnel** influence fortement le choix de la filière, et qu'une meilleure communication et orientation contribuerait à l'amélioration de cette situation.

Dans l'imaginaire collectif, les études de santé sont, avant tout, associées aux études de médecine. Parmi les expressions libres, plusieurs étudiants relatent une vision de la pharmacie **représentée comme une "sous-filière de la médecine"** avec la diffusion de "**préjugés**". Or, la profession de pharmacien est détentrice de nombreux services de santé rendus aux patients en officine, à l'hôpital mais aussi tout au long du circuit du médicament en industrie ou en recherche.

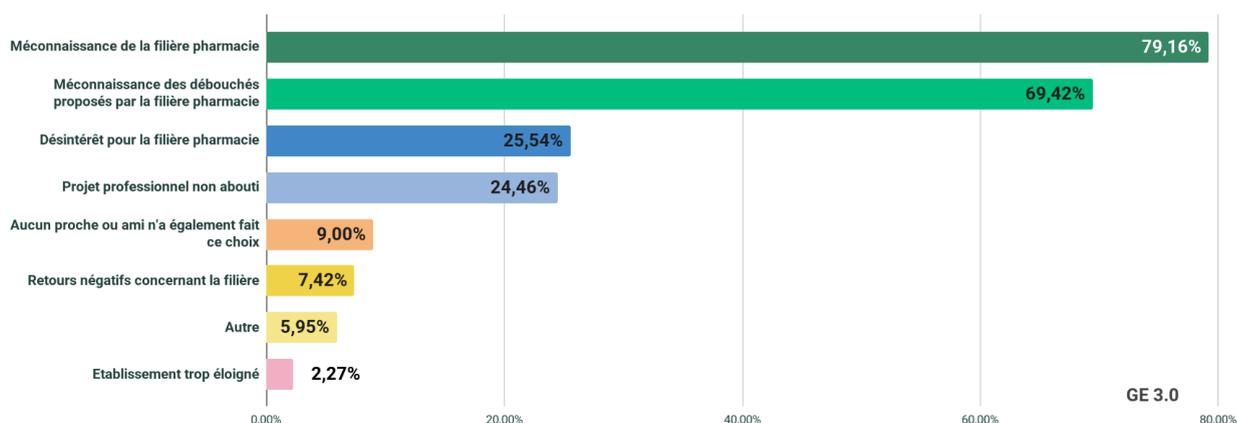


Figure 10. Raisons pour lesquelles la pharmacie n'était pas le premier vœu, parmi les étudiants en pharmacie pour lesquels la pharmacie n'était pas le premier vœu. 1766 répondants (En%) GE 3.0 2024

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

e. Seconde tentative : les étudiants maintiennent-ils leur choix initial ?

Lors de leur deuxième tentative d'intégration en deuxième année de santé, les choix des étudiants montrent une **évolution**. Plus précisément, lors de la seconde tentative par rapport à la première, il est observé une **augmentation de 10,58 points** de la **filière pharmacie en tant que premier choix**. **62%** des étudiants en pharmacie souhaitaient ainsi s'orienter vers la pharmacie en première année, tandis que **26,94%** privilégient toujours la médecine et **6,43%** l'odontologie.

Cette année supplémentaire leur a permis d'acquérir **plus d'informations** sur les études et les métiers associés, leur offrant ainsi la possibilité de choisir la profession qui leur correspond.

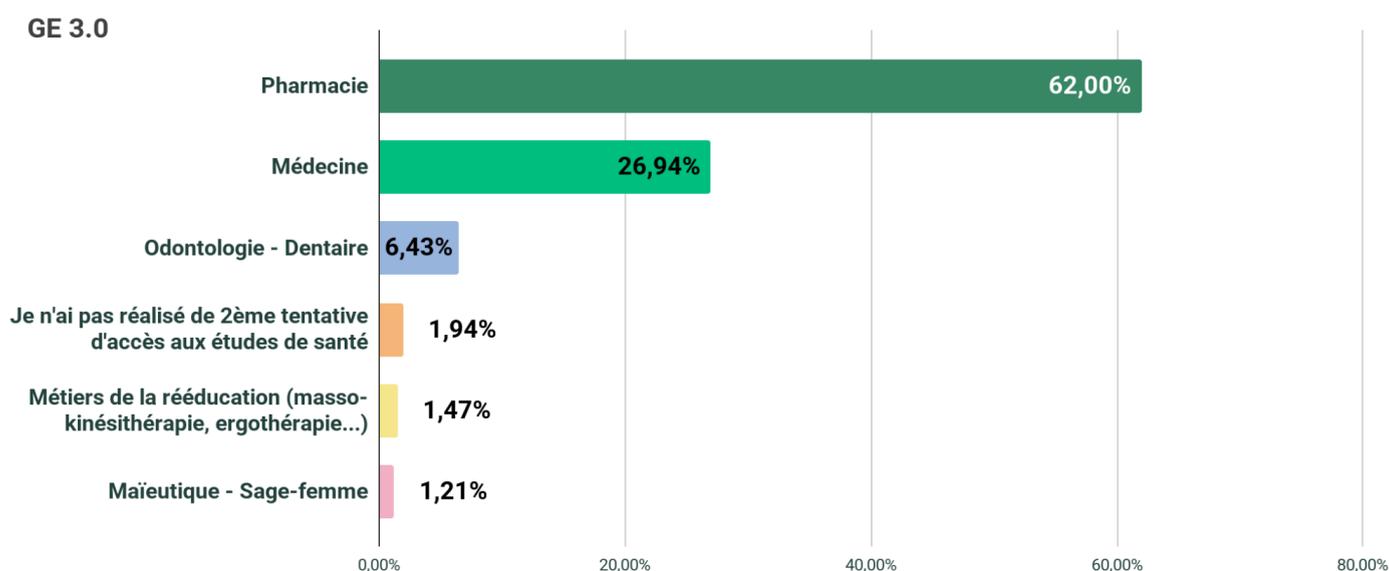


Figure 11. Premier vœu de filière lors de la deuxième tentative d'accès aux études de santé. 1492 répondants (En %) GE 3.0 2024

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

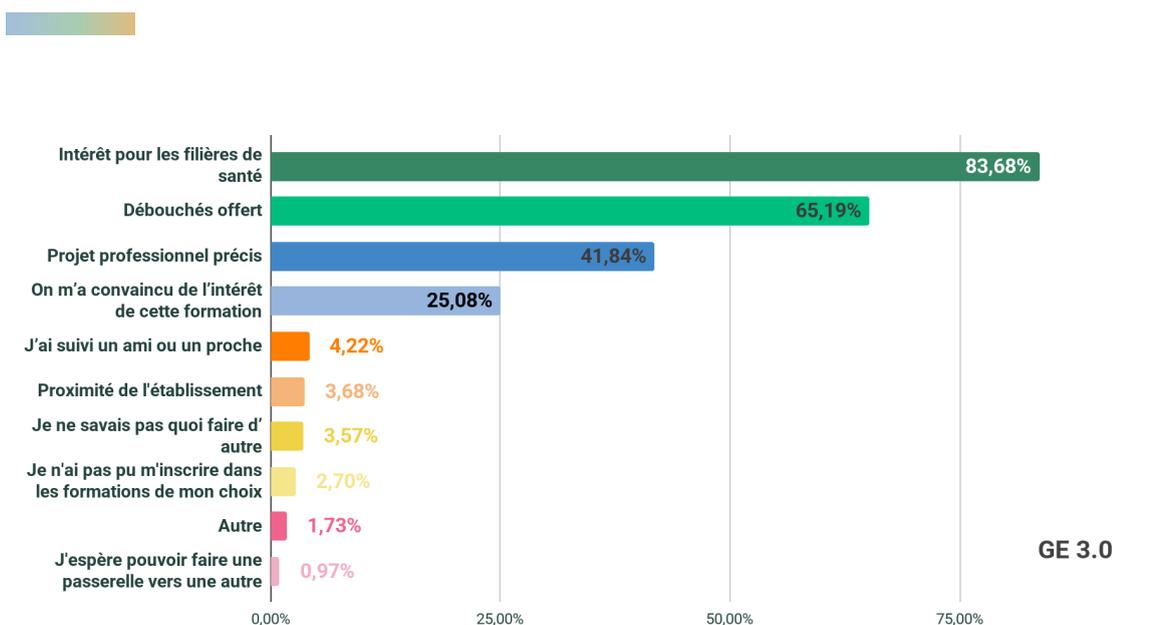


Figure 12. Raisons du choix de la pharmacie en premier vœu de filière lors de la deuxième tentative d'accès aux études de santé. 925 répondants (En %) GE 3.0 2024

Les étudiants ayant sélectionné la filière pharmacie lors de cette seconde tentative justifient leur choix par les motivations suivantes : un **intérêt marqué pour les filières de santé (83,68 %)**, les **débouchés professionnels** offerts par cette filière (**65,19 %**), et un **projet professionnel bien défini (41,84 %)**.

f. Témoignages des étudiants en pharmacie étant entrés en pharmacie lors de la seconde tentative

Intérêt marqué pour les matières de pharmacie : chimie, SSH, médicament et désintérêt +++ pour l'anatomie, l'histologie.
Étudiant en 6ème année (PACES doublant) - Toulouse

La LAS 2 de chimie m'a fait aimer la chimie et j'ai donc voulu la retrouver dans mon cursus de santé, la pharmacie est un équilibre parfait entre la santé et la chimie.
Étudiant en 3ème année (LAS.2) - Paris Saclay

J'étais mieux renseigné sur les débouchés après la LAS 2 Chimie.
Étudiant en 2ème année (LAS.2) - Tours

C'était la filière qui m'intéressait finalement.
Étudiante en 4ème année (PACES doublant) - Grenoble

g. Raisons du choix des étudiants en pharmacie lors de leur deuxième tentative

Lors de leur deuxième tentative, les étudiants n'ayant pas choisi la filière pharmacie en premier vœu ont expliqué que leur décision reposait principalement sur un **manque de connaissances de la filière (64,50%)** et des **débouchés** qu'elle offre (**62,08%**). Par ailleurs, **40,52%** évoquent un **désintérêt pour la filière** durant la première année des études de santé. Ces chiffres exposent un problème majeur : le **manque flagrant d'informations** concernant la filière pharmacie avant l'entrée dans l'enseignement supérieur, persistant même au sein du parcours des études de santé.

Tandis que **20,63%** mettent en avant que l'absence d'un projet professionnel clairement défini représente un frein dans la décision.

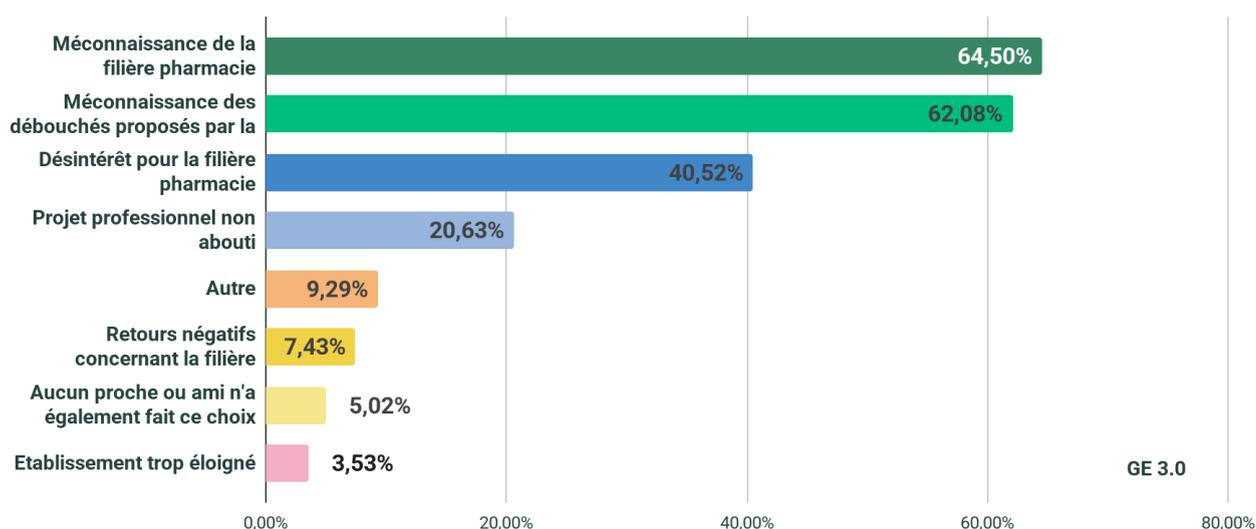


Figure 13. Raisons pour lesquelles les étudiants en pharmacie ont choisi une autre filière en premier vœu lors de leur 2ème tentative. 538 répondants (En%) GE 3.0 2024

Pour **3,53%** des étudiants, l'éloignement d'un établissement proposant les études de pharmacie est une raison justifiant le fait qu'ils n'aient pas fait le choix de la pharmacie en 1er vœu. En France, le réseau des 24 UFR et départements de pharmacie assure une couverture territoriale globalement satisfaisante **mais toujours insuffisante**. Sans oublier les territoires **d'outre-mer** où **aucune UFR et département de pharmacie** n'est présente. En effet, les étudiants ultramarins désirant faire des études de pharmacie sont contraints de venir en métropole pour pouvoir les réaliser. Ce qui est un **frein conséquent** pour les lycéens et les étudiants.

Les étudiants ultramarins ont deux possibilités pour accéder aux études de pharmacie : faire leur première année d'accès aux études de santé sur leur territoire (La

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Tahiti, Nouvelle Calédonie) ou venir directement en métropole dès l'entrée en première année.

Aujourd'hui, suite à l'enquête outre-mer réalisée par l'ANEPF en 2024, **27,27%** des étudiants originaires des territoires d'outre-mer sont **venus en métropole** pour faire leur première année alors que **67,27%** l'ont **réalisé au sein de leur territoire d'origine**.⁹

En parallèle, les étudiants venant de Corse peuvent vivre la même situation que les étudiants venant des territoires ultramarins avec l'obligation de quitter leur territoire pour poursuivre des études de pharmacie.

Toutefois, à l'instar des territoires d'outre-mer, certaines régions métropolitaines restent éloignées des lieux de formation. Par exemple, en région Provence-Alpes Côte d'Azur, seule la ville de Marseille dispose d'une UFR et département de pharmacie. À Nice, les étudiants souhaitant poursuivre des études de pharmacie après le PASS/LAS **doivent majoritairement se déplacer à Marseille**, ce qui peut constituer un frein pour ceux qui souhaitent rester à proximité de leur famille. Par ailleurs, la présence d'une UFR et département de pharmacie dans une région favorise **l'implantation d'étudiants sur le territoire**, avec des retombées positives pour les officines, les hôpitaux, les laboratoires et les industries pharmaceutiques locales. L'ANEPF **soutient** depuis 2024 **l'ouverture d'un département de pharmacie sur le site de Nice**.

⁹ Rapport Enquête outre-mer - ANEPF (juillet 2024)

h. Témoignages des étudiants n'ayant pas choisi pharmacie en premier vœu lors de la première tentative et/ou de la deuxième

J'ai toujours vu le pharmacien comme un vendeur de médicaments, je ne savais pas que c'était un professionnel de santé.

Étudiante en 5ème année (PACES doublant) - Grenoble

En arrivant en PASS c'était difficile de choisir. Je voulais médecine et j'étais concentrée sur la réussite de mon examen, ce qui m'a empêchée de découvrir les autres métiers.

Étudiante en 4ème année (PACES doublant) - Grenoble

Je ne savais pas qu'en allant en PASS, je pouvais faire autre chose que médecine.

Étudiant en 3ème année (PASS) - Lille

Je n'avais aucune connaissance de la pharmacie, à part l'officine qui me paraissait très très ennuyante et routinière.

Étudiant en 5ème année (PACES doublant) - Paris Saclay

Aucune information disponible dans mon UFR et département de première année (Nice) sur la filière pharmacie. J'ai dû m'informer de moi-même et trouver des contacts à Marseille.

Étudiant en 3ème année (PASS) - Marseille

Pression de mes parents qui voulaient que je fasse médecine.

Étudiant en 4ème année (PACES doublant) - Tours

Dans la culture populaire et dans les médias, le métier de médecin est énormément mis en avant, de ce fait il occulte les autres filières.

Étudiant en 4ème année (PACES doublant) - Toulouse

B. Impact de la réforme des études de santé sur l'orientation des étudiants en pharmacie issue de PASS/LAS

Au sein de cette partie, les étudiants en pharmacie provenant de la PACES et ceux de la réforme PASS/LAS sont **séparés** afin de définir l'influence de la réforme sur les typologies respectives des étudiants en pharmacie.

a. Premier vœu de filière : l'influence de la réforme

i. Lors de la première tentative

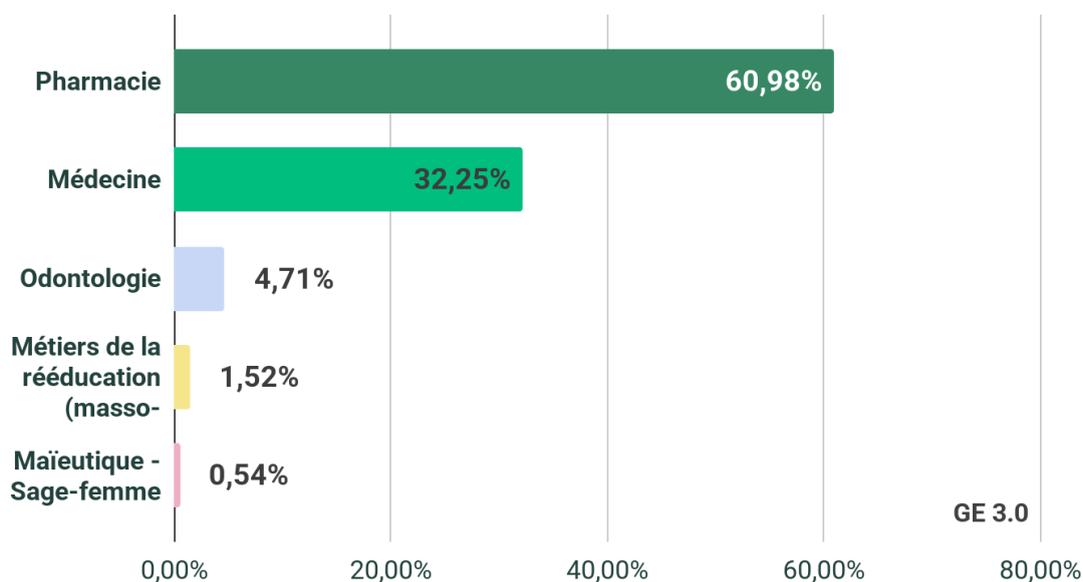


Figure 14. Premier vœu de filière lors de la première tentative d'accès aux études de santé pour les étudiants en pharmacie provenant de PASS, LAS 1, LAS 2 ou LAS 3 comme voie d'entrée. 2040 répondants (En %) GE 3.0 2024

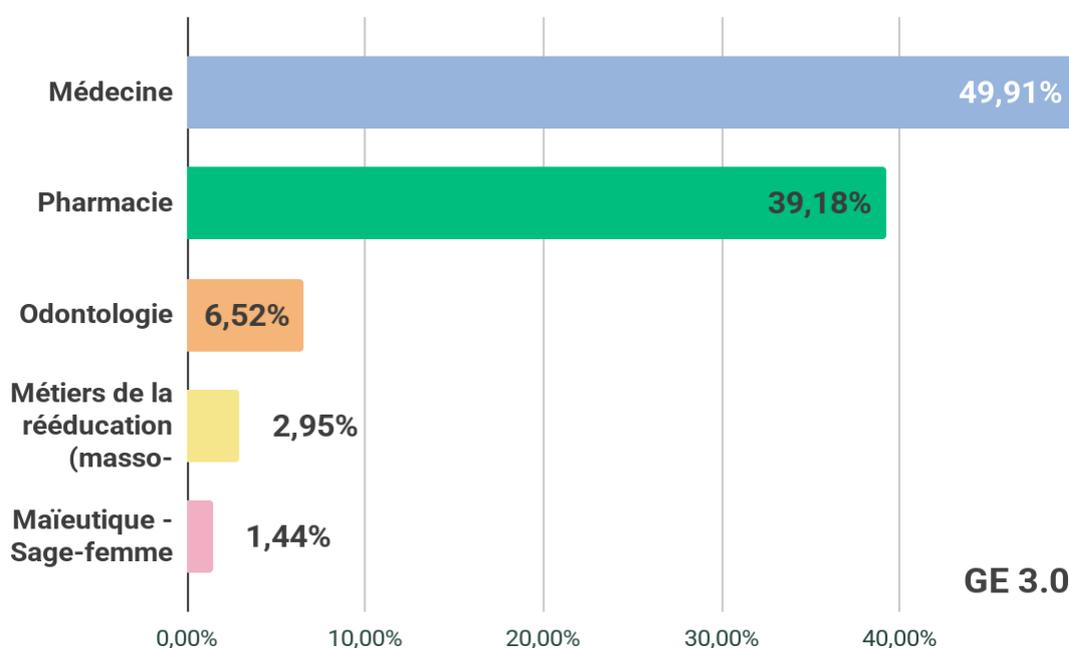


Figure 15. Premier vœu de filière lors de la première tentative d'accès aux études de santé pour les étudiants en pharmacie provenant de PACES primant, PACES doubant comme voie d'entrée. 1595 répondants (En%) GE 3.0 2024

60,98% des étudiants en pharmacie issus du système PASS/LAS ont choisi comme **premier vœu les études de pharmacie** lors de leur **première tentative**. Ce chiffre était seulement de **39,18%** avant 2020, soit une **augmentation de 21,80 points**. Après quatre ans d'application de cette réforme, le constat est que le nombre d'étudiants en pharmacie ayant choisi cette filière en premier vœu a considérablement augmenté.

De plus, en comparaison avec les étudiants ayant vécu la première année réformée, les étudiants provenant de la PACES, avaient majoritairement comme premier vœu les études de médecine à **49,91%**.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024



ii. Lors de la seconde tentative

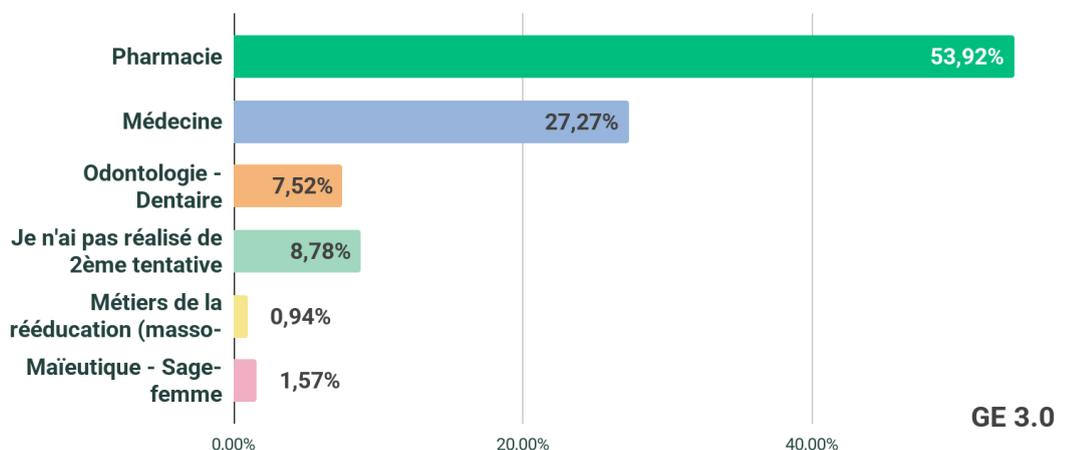


Figure 16. Premier vœu de filière lors de la seconde tentative d'accès aux études de santé pour les étudiants en pharmacie provenant de LAS 2 ou LAS 3 comme voie d'entrée. 319 répondants (En%) GE 3.0 2024

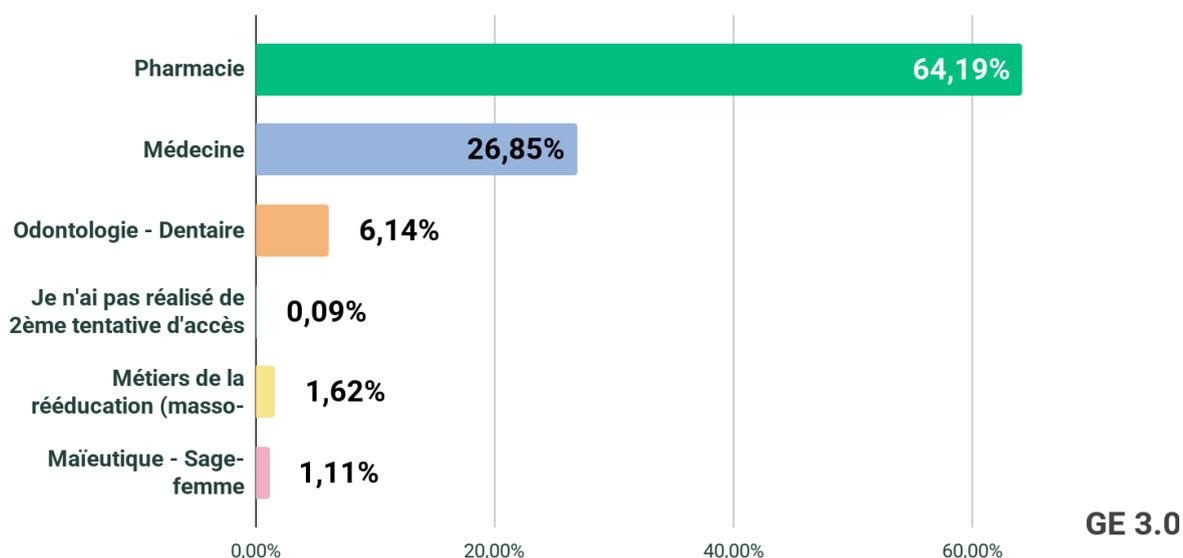


Figure 17. Premier vœu de filière lors de la seconde tentative d'accès aux études de santé pour les étudiants en pharmacie provenant de PACES doublant comme voie d'entrée. 1173 répondants (En%) GE 3.0 2024

Les chiffres divergent légèrement lors de la seconde tentative d'accès aux études de santé. En effet, **53,92%** des étudiants en pharmacie provenant d'une première année

réformée a placé **pharmacie en premier vœu** lors de la seconde tentative, contre **64,19%** pour la **PACES**.

C. Motivation des étudiants issus de passerelles

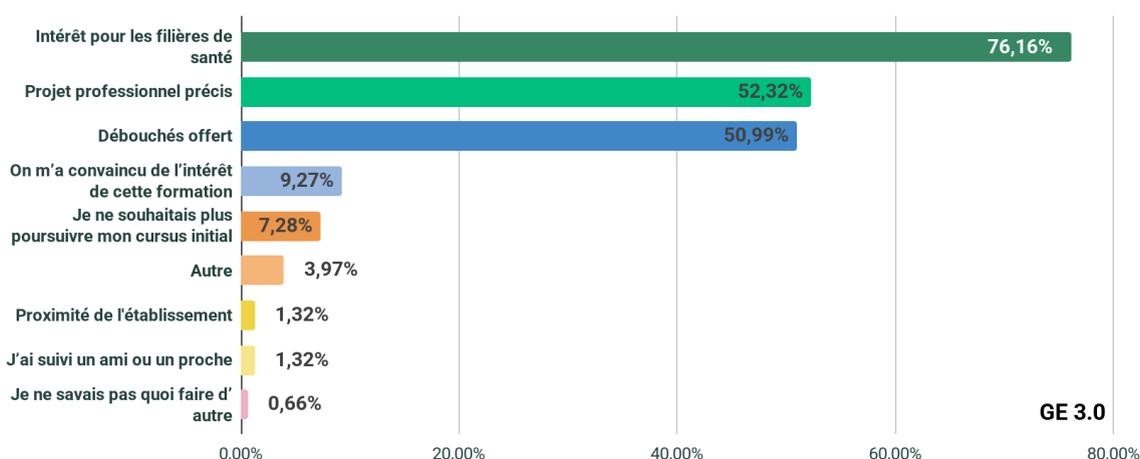


Figure 18. Raisons de l'orientation en études de pharmacie pour les étudiants en pharmacie provenant de passerelles. 151 répondants (En%) GE 3.0 2024

Les motivations des étudiants accédant aux études de santé par les passerelles suivent des tendances comparables à celles des étudiants entrant par la PACES, le PASS ou la LAS. **L'intérêt pour les filières de santé** constitue la principale raison, avancée par **76,16%** des répondants. Cette motivation est due au **suivi d'un projet professionnel précis** pour **52,32%** des étudiants, et par les **débouchés proposés** pour **50,99%**.

Ces résultats confirment la cohérence des aspirations des étudiants issus de passerelles, valorisant leurs **priorités professionnelles** grâce à une activité antérieure déjà ancrée dans le monde de la santé ou en lien avec cette dernière.

Les étudiants originaires de passerelles sont majoritairement des **préparateurs en pharmacie** ou des étudiants ayant fait un **Master** (Biologie, Sciences de la vie, Chimie...). Quelques étudiants provenant d'études médicales, telles que la médecine et la maïeutique, sont retrouvés également. Le Grand Entretien 3.0 ne permet pas d'être suffisamment précis sur leur réussite au sein de la filière pharmacie, un **rapport spécifique aux étudiants provenant de passerelles** pourrait être intéressant. Il aurait pour objectif d'avoir un suivi des

étudiants issus de ces passerelles, de repérer de **potentiels besoins spécifiques** auxquels l'université pourrait subvenir.

D. Positions de l'ANEPF pour améliorer l'orientation des étudiants en pharmacie

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- La mise en application et le suivi des propositions faites dans la note de bonnes pratiques du module découverte des métiers du réseau MMOPK¹⁰ ;
- Une évaluation concrète et objective de la mise en place du module découverte des métiers par les services de commission pédagogique ou de CFVU ;
- Une réflexion conjointe et une mise en commun des ressources des UFR de pharmacie en ce qui concerne l'orientation des étudiants ;
- Une note du SIES (Système d'Informations et d'Etudes Statistiques) sur la réussite des étudiants en pharmacie issus de passerelles ;
- La mise en place de guides informatifs sur l'intégration des étudiants venant de passerelles, contenant les informations pour y postuler et les modalités d'inscriptions à l'université ;
- Le renforcement des services d'accompagnement administratif dédiés aux étudiants en passerelle.



¹⁰ Module découverte des métiers - Fédérations de santé (mai 2024)

III. Informations et visibilité de la pharmacie dans l'éducation nationale et l'enseignement supérieur

A. Une population impactée, du lycée à la première année de santé

a. Un manque d'information durant le lycée ?

Si précédemment, un manque d'informations concernant la filière pharmacie et ses débouchés durant la première année d'études de santé était observé, force est de constater qu'il **prend racine dès le lycée**. Bien que le taux d'insatisfaction concernant le niveau d'information des études de pharmacie durant le lycée ait enregistré une baisse, passant de **82,00%** en 2014 (Grand Entretien 1.0) à **72,88%** en 2018 (Grand Entretien 2.0), il atteint **87,13%** en 2024 soit une **augmentation de 14,25 points**. Ces données semblent montrer une **aggravation** de la perception du manque d'information fourni aux lycéens sur les études pharmaceutiques.

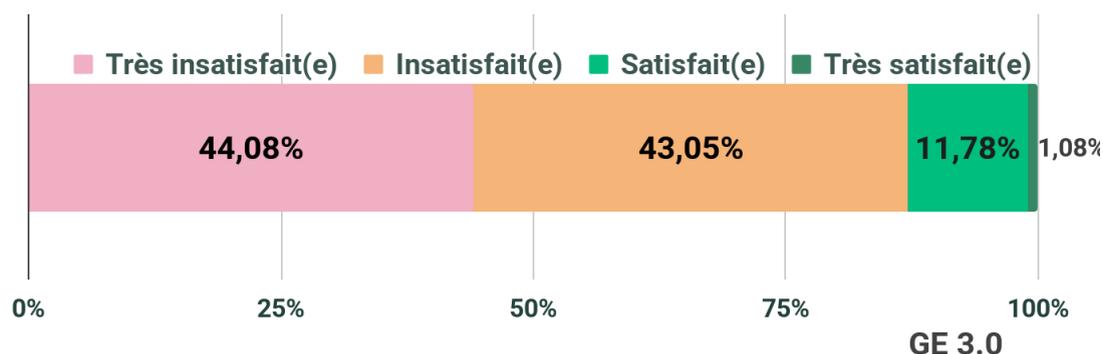


Figure 19. Niveau de satisfaction de l'information sur les études de pharmacie durant le lycée pour les étudiants en pharmacie. 3786 répondants (En%) GE 3.0 2024

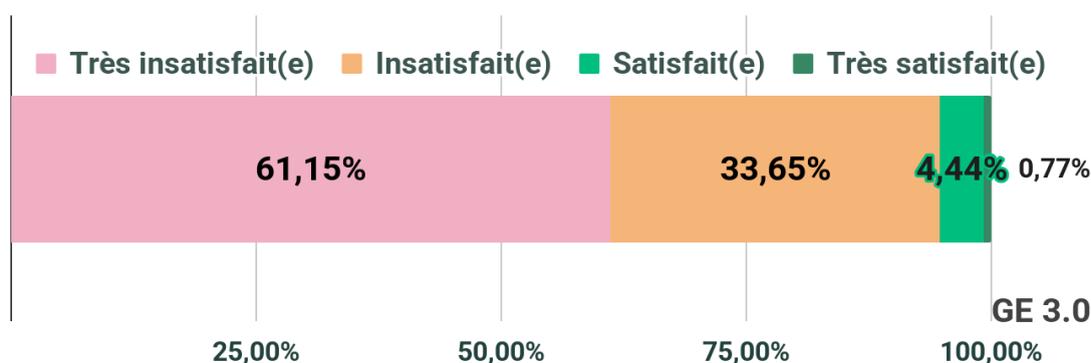


Figure 20. Niveau de satisfaction de l'information sur la diversité des métiers de la pharmacie durant le lycée pour les étudiants en pharmacie. 3786 répondants (En%) GE 3.0 2024

Cette tendance est encore plus préoccupante lorsqu'il s'agit de l'information relative aux **métiers de la pharmacie**. Alors que pour **un étudiant sur quatre**, le projet professionnel constitue la principale motivation à poursuivre des études dans le supérieur¹¹, **94,80%** des étudiants en pharmacie déclarent être **insatisfaits à très insatisfaits** du niveau d'informations reçues sur ces métiers durant le lycée. Ce taux, déjà élevé lors du Grand Entretien 2.0 en 2018 (**93,71%**), révèle la difficulté à informer les lycéens, malgré une mobilisation importante de l'ensemble de l'écosystème pharmaceutique.

Par ailleurs, **61,15%** des répondants se disent même « **très insatisfaits** », traduisant un déficit particulièrement marqué en matière d'orientation et d'information concernant la pharmacie au sens large. Ces résultats mettent en lumière des **lacunes persistantes et profondes** dans les dispositifs d'information et d'accompagnement à l'orientation au niveau de l'enseignement secondaire, notamment en ce qui concerne les études pharmaceutiques.

Il est important de souligner que, dans les territoires d'outre-mer, la promotion des études de pharmacie et la diversité des débouchés professionnels suivent une dynamique similaire à celle de la métropole. Sur les 55 étudiants ultramarins, actuellement en étude de pharmacie, ayant répondu à l'enquête outre mer¹², **52,7%** d'entre eux jugent que **les informations sur les études de pharmacie** sont insatisfaisantes et **27,3%** d'entre eux les jugent très insatisfaisantes. Pour détailler, un peu plus, sur la promotion de la diversité des études de pharmacie, **60%** des étudiants ultramarins jugent insatisfaisante et **38,2%** jugent très insatisfaisante la **promotion de la diversité des métiers**.

b. L'impact de la Réforme d'Entrée dans les Études de Santé sur la visibilité de la pharmacie

Depuis la mise en place de la Réforme d'Entrée dans les Études de Santé en 2020, le niveau d'information perçu par les étudiants concernant les études de pharmacie en première année connaît une **stagnation**. Lors du Grand Entretien 2.0¹³ en 2018, **41,60%** des répondants se déclaraient **satisfaits ou très satisfaits**, contre **43,71%** en 2024.

¹¹ Repère Conditions de vie des étudiants - OVE (2023)

¹² Rapport Enquête outre-mer - ANEPF (juillet 2024)se

¹³ Rapport Grand Entretien 2.0 - ANEPF (octobre 2018)

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

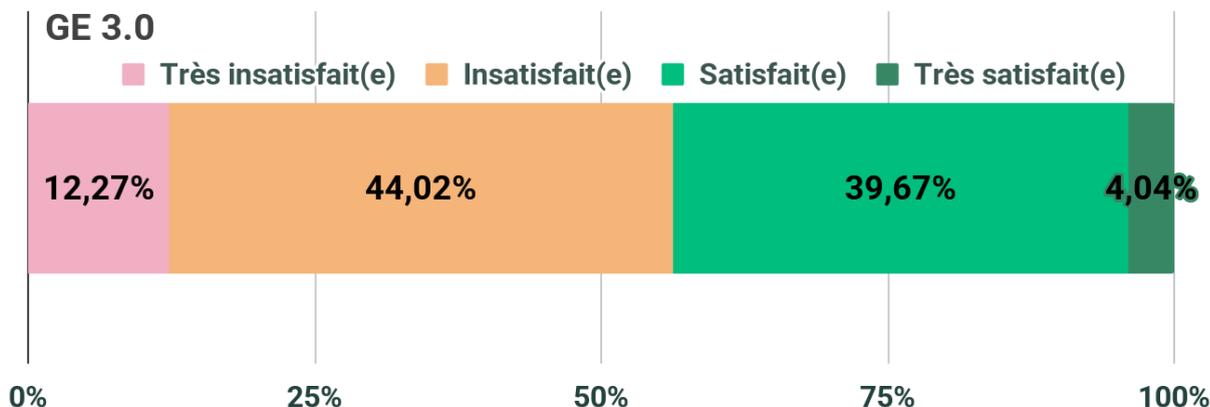


Figure 21. Niveau de satisfaction de l'information sur les études de pharmacie durant la première année d'études de santé pour les étudiants en pharmacie. 3635 répondants (En %) GE 3.0 2024

Pendant, cette progression reste limitée et ne permet pas de répondre pleinement aux attentes des étudiants. En 2024, **64,85%** des répondants continuent de se déclarer **insatisfaits à très insatisfaits du niveau d'information concernant les métiers de la pharmacie**, un résultat comparable à celui de Grand Entretien 2.0 (**67,35%**). Ces chiffres témoignent d'une problématique persistante, suggérant que des efforts supplémentaires doivent être entrepris pour mieux informer les étudiants sur les spécificités et les débouchés des études pharmaceutiques dès leur entrée en cursus.

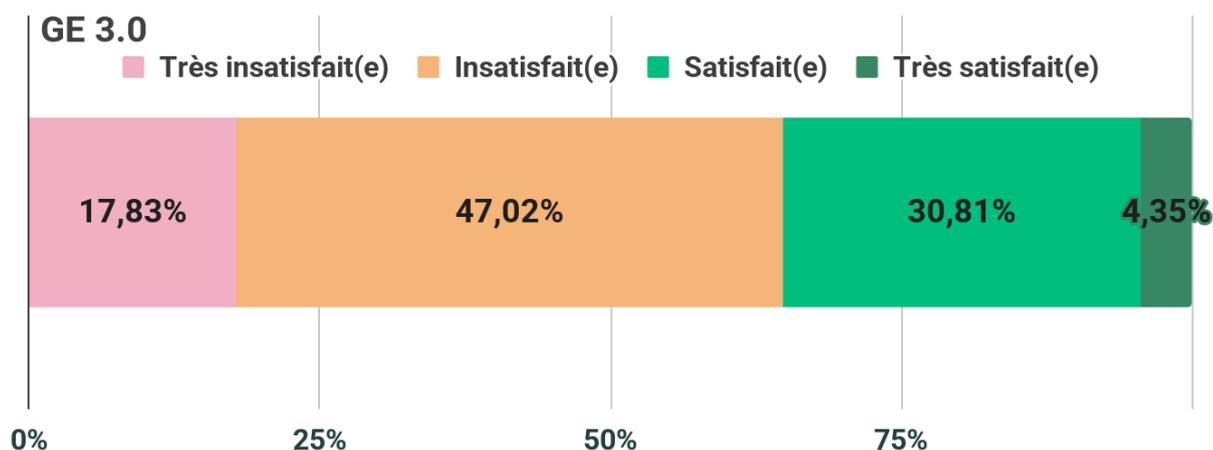


Figure 22. Satisfaction du niveau d'informations sur la diversité des métiers de la pharmacie pendant la première année de santé pour les étudiants en pharmacie provenant d'une première année de santé. 3635 répondants (En %) GE 3.0 2024

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Malgré l'introduction de la réforme d'entrée dans les études de santé et la mise en place du module "Découverte des métiers", son impact demeure **limité**. Une enquête réalisée en 2023 auprès des étudiants en pharmacie révèle que **63,80%** d'entre eux considèrent que ce module **n'a pas joué un rôle déterminant** dans leur orientation¹⁴. De plus, **48,50%** des répondants soulignent que le contenu, principalement numérique et audiovisuel, ne facilite pas le processus d'orientation.

En **février 2024**, les fédérations de filières MMOPK ont publiés le **Rapport REES**¹⁵, synthétisant les conséquences des quatre premières années d'application de cette réforme. Ce rapport révèle une mise en œuvre hétérogène du module "**Découverte des métiers**", qui s'avère parfois **sous-exploité voire absent** dans **22,00%** des UFR et départements ayant une première année de santé. Dans les UFR et départements où ce module a été instauré, son **application varie considérablement**, allant d'une simple présentation des métiers des filières de santé à un accompagnement plus approfondi visant à développer l'esprit critique des étudiants sur leur orientation, que ce soit au sein ou hors des études de santé. Ce module devrait viser à inciter l'étudiant à adopter une démarche active dans sa réflexion sur son orientation, plutôt que de se contenter de courtes vidéos introductives sur les métiers de la santé. En ce sens, en mai 2024, dans une **note de bonnes pratiques**¹⁶, les fédérations MMOPK établissent des propositions concrètes sur le développement de ce module, déterminant pour l'orientation des étudiants.

Ces données soulignent la nécessité urgente de **reconstruire ce module** dans les UFR et départements témoignant de problèmes d'orientation. Ces réflexions doivent **inclure les élus étudiants et les Tutorats**, afin d'obtenir des modules complets et dynamiques améliorant l'accompagnement des étudiants dès leur première année et favorisant une meilleure orientation.

¹⁴ Rapport d'enquête Orientation des étudiants en pharmacie - ANEPF (2023)

¹⁵ Consultation Réforme d'Entrée dans les Études de Santé - Fédérations de santé et FAGE (avril 2024)

¹⁶ Module découverte des métiers - Fédérations de santé (Mai 2024)

B. Influence de la réforme d'entrée dans les études de santé sur le niveau d'information des études et des métiers de la pharmacie

a. Niveau d'information sur les études de pharmacie : influence de la réforme

Cette enquête a également pour objectif de comparer le niveau d'information sur la filière et les métiers en fonction de la première année. L'objectif étant de **savoir si la réforme PASS/LAS a eu un impact ou non sur la visibilité de la filière pharmacie.**

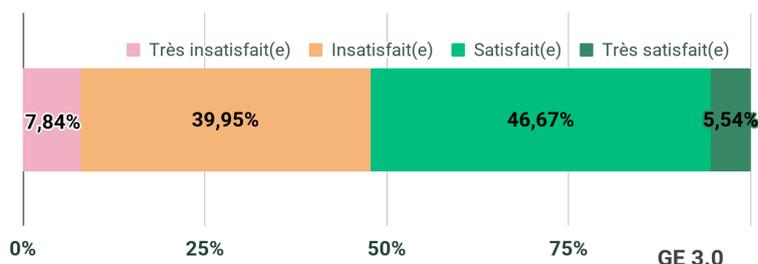


Figure 23. Niveau de satisfaction de l'information sur les études de pharmacie durant la première année d'études de santé pour les étudiants en pharmacie provenant du PASS, LAS 1, LAS 2 et LAS 3. 2040 répondants (En %) GE 3.0 2024

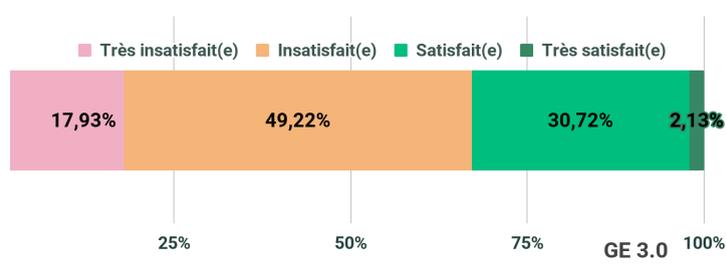


Figure 24. Niveau de satisfaction de l'information sur les études de pharmacie durant la première année d'études de santé pour les étudiants en pharmacie provenant de la PACES primant et de la PACES doublant. 1595 répondants (En %) GE 3.0 2024

b. Niveau d'informations sur la diversité des métiers de la pharmacie : influence de la réforme

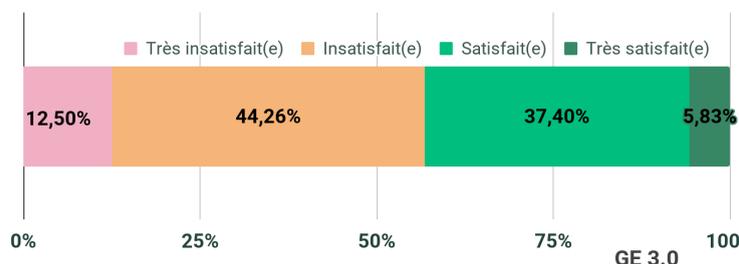


Figure 25. Niveau de satisfaction de l'information sur la diversité des métiers de la pharmacie durant la première année d'études de santé pour les étudiants en pharmacie provenant du PASS, LAS 1, LAS 2 et LAS 3. 2040 répondants (En %) GE 3.0 2024

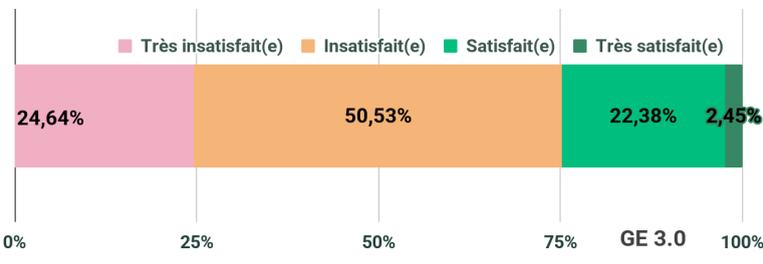


Figure 26. Niveau de satisfaction de l'information sur la diversité des métiers de la pharmacie durant la première année d'études de santé pour les étudiants en pharmacie provenant de la PACES primant et de la PACES doublant. 1595 répondants (En %) GE 3.0 2024

Que ce soit concernant le **niveau d'information sur la diversité des métiers, ou des études de la pharmacie**, la réforme a permis une amélioration de ce taux par rapport à la PACES. Toutefois il n'est pas possible de se contenter de ce taux quand **47,79%** et **56,76%** des étudiants en pharmacie sont insatisfaits et très insatisfaits concernant, respectivement, le niveau d'information sur les études de pharmacie et la diversité des métiers de la pharmacie durant la première année (PASS/LAS).

C. Orienter les étudiants en première année et les lycéens vers la pharmacie

a. Des outils d'orientation diversifiés : qu'est ce qui touche le mieux les lycéens et étudiants ?

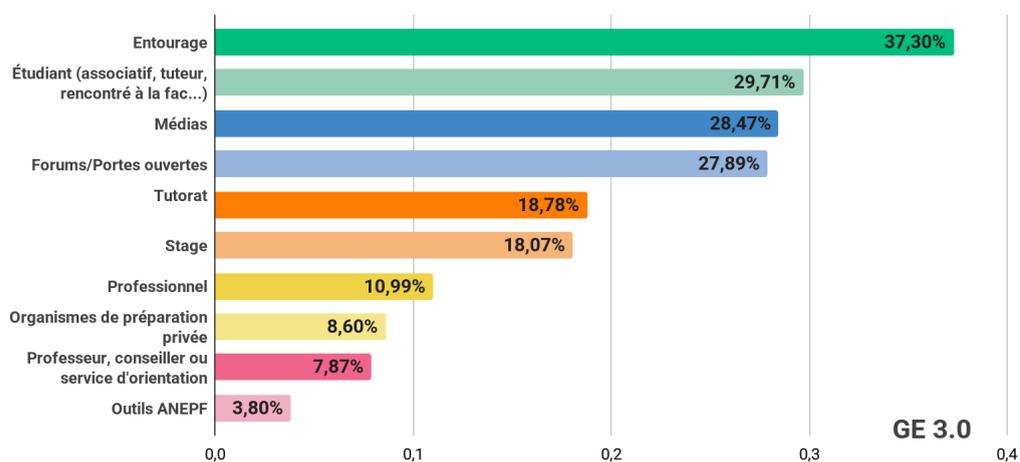


Figure 27. Moyens de découverte des études de pharmacie pour les étudiants en pharmacie. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

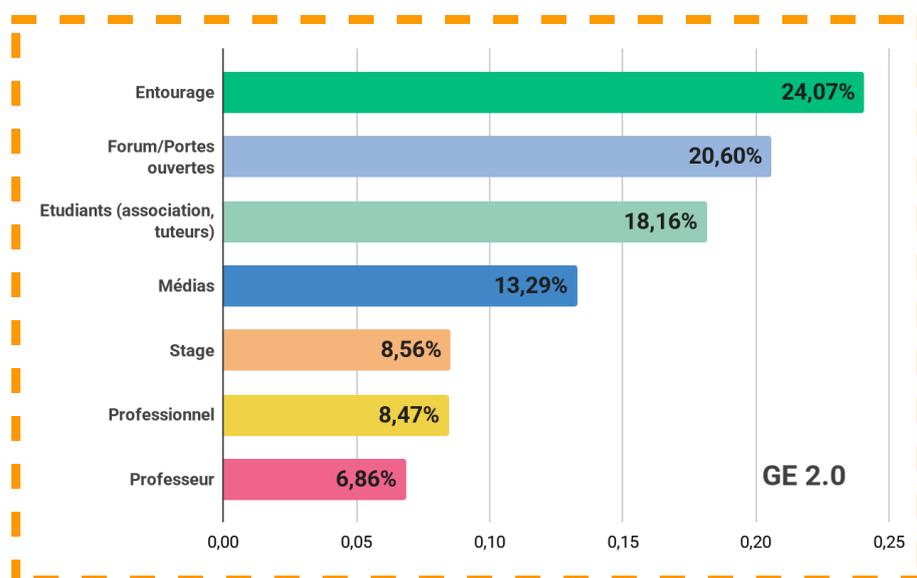


Figure 28. Moyens de découverte des études de pharmacie par les étudiants en pharmacie. 3906 répondants (En %) GE 2.0 2018

Depuis le Grand Entretien 2.0, **l'échange avec l'entourage** reste le principal moyen de découverte des études de pharmacie (**37,30%**). Une **augmentation de 13,23 points** de son influence par rapport à 2018 est notable, ce qui en fait le moyen le plus important de découverte des études de pharmacie. Suivi de près par **l'échange avec des étudiants en pharmacie** (**29,71%**). Les **médias** ont également une place grandissante (**28,47%**) avec une **augmentation 15,18 points** par rapport à 2018. Par ailleurs, les **forums** et **portes ouvertes** ont une influence importante notamment grâce aux associations et au travail de promotion des études pharmaceutiques sur leurs différents réseaux.

Ces résultats soulignent l'importance des canaux d'orientation reposant sur un **contact direct**. Qu'ils soient avec des étudiants lors de **forums**, de **portes ouvertes** ou via des **tutorats**, ces échanges occupent une place majeure dans l'orientation des futurs étudiants en pharmacie. Les lycéens expriment un besoin de rencontres directes et d'interactions afin de mieux préciser leur choix d'orientation professionnelle.

Par ailleurs, l'influence des professeurs du secondaire, des conseillers d'orientation ou des services d'orientation demeure **faible**, avec seulement **7,87 %** des répondants les identifiant comme une ressource utile. Ce chiffre peut être mis en perspective avec celui des **tutorats** (**18,78%**) et des **professionnels de santé** (**10,99%**) qui participent davantage à la découverte des métiers pharmaceutiques que des organismes publics dont c'est la responsabilité. Cette situation est alarmante, particulièrement au regard des missions définies par l'article 2 du décret du 20 août 2014¹⁷ relatif aux obligations de service des

¹⁷ Décret n° 2014-940 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré (août 2014)

enseignants du deuxième degré, qui dispose que leurs responsabilités incluent notamment **le conseil aux élèves dans leurs choix d'orientation, en collaboration avec les personnels d'éducation et d'orientation**. Il est essentiel de renforcer le rôle des enseignants du secondaire et des conseillers d'orientation dans l'information sur les études pharmaceutiques. Une formation plus approfondie sur ces filières, associée à une collaboration accrue avec les associations étudiantes et les professionnels de santé, pourrait aider à combler ce déficit d'information.

Enfin **8,60%** de la promotion des études pharmaceutiques proviennent des organismes de préparation privée. Ces organismes à but lucratif utilisent l'inquiétude des étudiants et de leurs proches pour arriver à leur fin, à savoir, le profit. Les moyens importants dont ils disposent leur permettent de se présenter comme essentiels auprès des étudiants, ce qui favorise leur engagement ainsi que celui de leurs parents envers ce type de structure. Leur présence grandissante doit inquiéter. Une stratégie de lutte contre les organismes de préparations privés doit être mise en place.

b. Témoignages étudiants sur leur orientation

Grâce à l'UE parcours professionnels où on devait présenter plusieurs choix de métier.

Étudiante en 5ème année (PASS) - Angers

Quand je vais chez le pharmacien, j'aime le côté conseil et le fait d'être très proche des patients.

Étudiante en 3ème année (PACES doublant) - Lille

Je me suis informée toute seule.

Étudiante en 4ème année (PACES doublant) - Bordeaux

J'ai pris le temps de discuter avec une professeure, et si elle n'avait pas pris ce temps pour moi, je n'aurais jamais choisi cette filière simplement par manque d'informations.

Étudiant en 3ème année (PASS) - Lille

En voyant que j'avais réussi l'accès en pharmacie j'ai demandé à un pharmacien de faire une journée avec lui pour découvrir le métier. J'ai aimé et accepté de partir en pharmacie.

Étudiante en 4ème année (PACES doublant) - Lyon

Je suis allée dans des études de médecine que je n'ai pas eu envie de continuer. La passerelle vers la pharmacie m'a parue une bonne option car j'avais déjà un pied dans le médical et que j'aimais bien la clinique, aider les gens...

Étudiante en 3ème année (Passerelle) - Paris Saclay

Via une étudiante rencontrée dans le cercle privé.

Étudiante en 4ème année (PACES doublant) - Nancy

La campagne de l'ordre des pharmaciens.

Étudiante en 5ème année (PACES) - Montpellier

c. Le module découverte des métiers : un enjeu clé aux résultats nuancés

En 2020, la réforme d'entrée dans les études de santé, et en particulier la mise en place du module découverte des métiers représente une avancée. Le rapport "Orientation des étudiants en pharmacie" de l'ANEPF de 2023 montre que pour **63,80%** des étudiants en pharmacie¹⁸, ce module n'a **pas joué un rôle** significatif dans leur orientation. Il apparaît donc indispensable de le **faire évoluer** en veillant à respecter les bonnes pratiques d'application énoncées dans le Vade-Mecum¹⁹.

Compte tenu de l'importance des étudiants dans le processus d'orientation (**15,50%** des moyens d'orientation), il est essentiel que ce module soit conçu en collaboration avec des représentants étudiants et/ou des tutorats. Or, ce n'est pas le cas dans **81,00%** des universités²⁰. Par ailleurs, l'**intégration des supports d'informations et de contacts** des acteurs de l'orientation, tels que des associations étudiantes et des tutorats locaux doivent être impérativement intégrés **sur la plateforme Parcoursup** et mis à jour régulièrement.

Le ministère de l'Éducation Nationale rappelle que "l'orientation des élèves se construit dès la classe de sixième et tout au long de la scolarité [...] grâce à un dialogue régulier entre les élèves, les parents, les enseignants, les conseillers d'éducation, la direction des établissements et les psychologues de l'Éducation Nationale."²¹ Les données de ce rapport montrent que le rôle des **enseignants dans l'orientation des jeunes reste insuffisant**. Une exploitation plus stratégique des ressources humaines et matérielles disponibles notamment via un accompagnement dès le collège et un suivi renforcé à partir du lycée, s'avère indispensable.

Le **rapport REES** des fédérations étudiantes souligne par ailleurs l'importance de **respecter le caractère obligatoire du module** et de **mieux encadrer ses attendus**. Des actions concrètes, telles que l'organisation de forums, des rencontres avec des professionnels de santé ou encore le renforcement Projet d'Orientation Professionnelle, devraient y être intégrées. Les UFR et départements disposent de ressources et d'outils pédagogiques variés, qui ne demandent qu'à être convenablement utilisés. Une **réflexion** concertée entre les différentes UFR et départements, **en collaboration avec les associations de tutorat**, ainsi qu'une **mutualisation des ressources**, permettraient d'assurer une mise en œuvre **harmonieuse et efficace** du module de découverte des métiers dans l'**ensemble des UFR et départements et universités**.

¹⁸ Rapport d'enquête Orientation des étudiants en pharmacie - ANEPF (2023)

¹⁹ Les nouvelles conditions d'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique - DGESIP (Mars 2021)

²⁰ Rapport Réforme d'Entrée dans les Études de Santé - Fédérations de santé et FAGE (février 2024)

²¹ L'orientation du collège au lycée - éducation.gouv

En mai 2024, les fédérations étudiantes MMOPK publiaient ainsi une note "Module découverte des métiers", mettant en lumière les initiatives existantes et proposant des solutions pour améliorer ce module.

D. Positions pour l'amélioration des informations et de la visibilité de la filière et des métiers de la pharmacie

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- Une évolution du PASS/LAS vers une voie unique et commune d'accès aux études de santé, permettant une orientation fluide en études de MMOPK comme au sein de la filière disciplinaire, construite avec l'ensemble des acteurs concernés
- La centralisation des supports d'information de l'ensemble des acteurs de l'orientation sur la plateforme de l'Onisep et la valorisation de cette dernière ;
- L'affichage du détail des spécificités d'application locale de la réforme de l'accès aux études de santé pour chaque université sur la plateforme Parcoursup ;
- La collaboration entre les rectorats, les universités et les associations étudiantes pour la promotion des métiers de la santé auprès des élèves du secondaire ;
- Appliquer dans l'ensemble des universités le modèle découverte des métiers
- La mise en place de défraiement des frais de transport, pour les étudiants promouvant la filière pharmacie ;
- La création d'emplois étudiants proposés par les universités pour les étudiants se rendant en salons, portes ouvertes ou lycées pour l'UFR de pharmacie.



IV. Organismes d'aides à la préparation des examens : dualité entre le lucratif et le bénévolat

A. Contexte

Les organismes d'aides à la préparation aux examens sont des outils **indispensables** à la réussite des étudiants qui espèrent accéder à la deuxième année des études de santé. Actuellement, deux types d'organismes offrent leurs services aux étudiants.

Les **tutorats** sont des organismes à but non lucratif institutionnels, corporatistes ou associatifs, animés par des étudiants en relation avec le corps enseignant. Ils offrent un **environnement de travail favorable à l'entraide** et un accompagnement pédagogique **de qualité, gratuit ou à moindre coût**. Parmi les services proposés figurent des colles, des fiches récapitulatives, des examens blancs fidèles aux conditions réelles, le tout généralement relu et corrigé par l'enseignant lui-même. Depuis 1998, date à laquelle **la création de dispositifs de tutorats encadrés a été rendue obligatoire**²² au sein des UFR et départements proposant une première année de santé, de nombreuses associations de Tutorats ont vu le jour à travers la France. Cette multitude d'associations a ensuite su se structurer en réseau, qui n'a cessé de se structurer et de se développer. Ce réseau n'a cessé de se structurer et de se développer. Soutenus par les filières MMOPK à travers des événements de formation, les tutorats ont renforcé leur coopération et leur autonomie au fil des années.

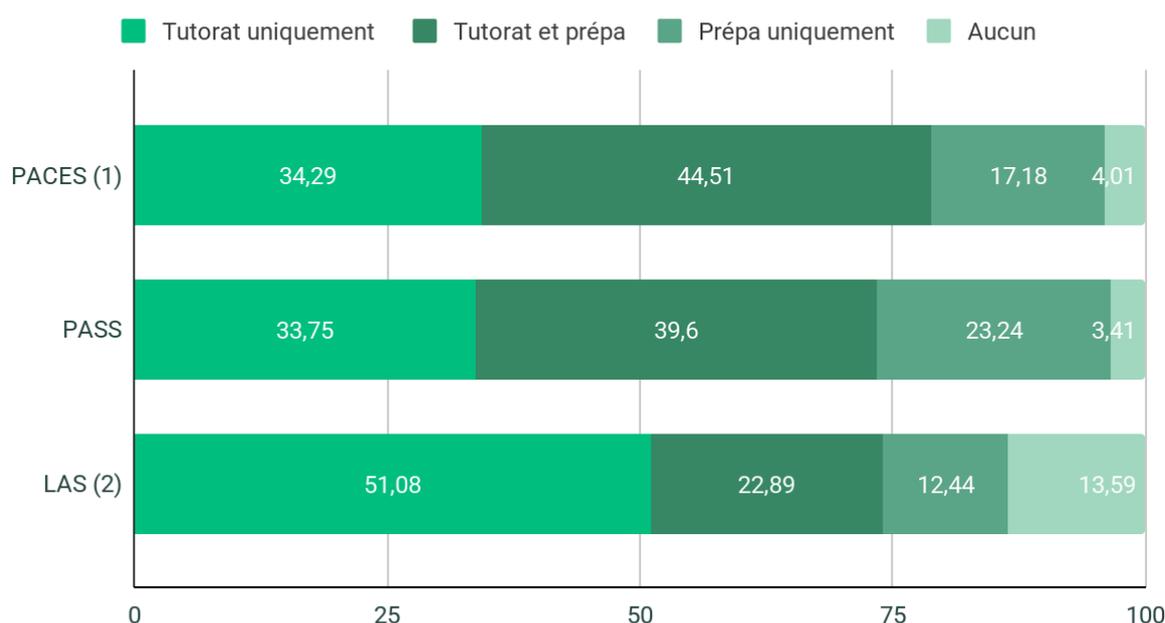
Aujourd'hui, le réseau Tutorat se distingue par sa structure et son professionnalisme, reconnu depuis 2017 par un **agrément ministériel**, avec une cérémonie officielle organisée depuis 2019 en présence du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de représentants de la plateforme Parcoursup. Cette reconnaissance confirme la qualité et la légitimité de ces structures auprès des étudiants de première année.

Les **organismes de préparation privés** autrement appelés « prépas », quant à eux, sont des organismes à but lucratif, qui emploient étudiants et non étudiants, afin de proposer divers services de préparation aux examens, élaborés par des enseignants souvent non rattachés au lieu de formation et hors du système de santé.

²² Les tutorats d'entrée dans les études de santé valorisés par un agrément du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (juin 2023)

B. Dispositifs d'accompagnement en première année de santé : entre tutorat et organisme de préparation privé

a. Deux types d'établissements grandement fréquentés



GE 3.0

Figure 29 : Inscription au tutorat et en organisme de préparation privé aux examens de première année. 3635 répondants (En %) GE 3.0 2024 - (1) : Inclut les PACES primants et doublants. (2) : Inclut les LAS 1, 2 et 3.

Le taux d'étudiants inscrits dans un organisme de préparation privé est inférieur en LAS (35,33%) par rapport à la PACES (61,69%) ou à la PASS (62,84%). Au même titre, une proportion plus élevée d'étudiants sont **uniquement inscrits en tutorat** en LAS (51,08%) par rapport à la PACES (34,29%) et au PASS (33,75%). À noter que 13,59% des étudiants en LAS n'ont été inscrits ni en tutorat ni en organisme de préparation privé. Ce constat peut s'expliquer par un manque de communication envers les étudiants de ce parcours.

La fréquentation des tutorats est en progression par rapport au Grand Entretien 2.0 (2018). En revanche, aucune différence statistiquement significative n'a été observée concernant la fréquentation des organismes de préparation privé entre la PACES et la PASS²³. La fréquentation la plus basse des organismes de préparation privé est celle des LAS (12,44%), certainement due, une nouvelle fois, à leur isolement et au manque de communication.

²³ Calcul si la fréquentation des organismes de préparation privés est significativement la même en fonction de la voie d'accès aux études de santé Annexe - ANEPF (2025)

b. Zoom sur les étudiants ultramarins

La situation des étudiants ultramarins peut ici être abordée en ce qui concerne les organismes d'accompagnement lors de leur première année d'études. En effet, des systèmes de tutorat et des organismes de préparation privés existent dans **certains territoires d'outre-mer** pour faciliter l'accès aux études de santé. Cependant, il existe une grande disparité entre ces territoires. Par exemple, dans le territoire des Antilles-Guyane, certains étudiants n'ont **pas accès à un tutorat** et doivent choisir entre **recourir à un organisme de préparation privé** ou **ne bénéficier d'aucune aide**. La répartition **inéga**le des tutorats dans ces territoires renforce donc une **inégalité des chances**, rendant difficile l'accès aux études de santé pour les plus modestes. En effet le **coût** des organismes de préparation privé s'additionne à celui du **déménagement en métropole** nécessaire aux étudiants désirant poursuivre leurs cursus en santé.

En 2024, une enquête a été menée par l'ANEPF sur les étudiants ultramarins et leurs modes d'accès aux études de santé. Parmi les **55** étudiants ultramarins inscrits en études de pharmacie ayant répondu, **43,60%** ont eu **recours à un organisme de préparation privé**, **21,80%** ont bénéficié d'un **tutorat**, **9,10%** ont combiné un **tutorat et un organisme privé**, et **25,50%** n'ont bénéficié d'**aucune aide**.²⁴

Ces chiffres soulèvent une grande **problématique d'égalité des chances** entre les étudiants. Les étudiants ultramarins sont parfois contraints de **déménager en métropole** pour effectuer leur première année, faute d'alternatives leur permettant d'accéder aux études qu'ils souhaitent.

À la réunion quasi impossible de faire sans prépas privées et le tutorat n'est pas aussi qualitatif.

Étudiant en 2ème année (PASS) - Bordeaux

Ayant passé la PACES à la Réunion, les prépas privées étaient un atout majeur à la réussite. Le tutorat n'était malheureusement pas au niveau à l'époque.

Étudiant en 6ème année (PACES doublant) - Bordeaux

²⁴ Rapport d'enquête outre-mer - ANEPF (juillet 2024)

c. Évolution de la fréquentation depuis 2018

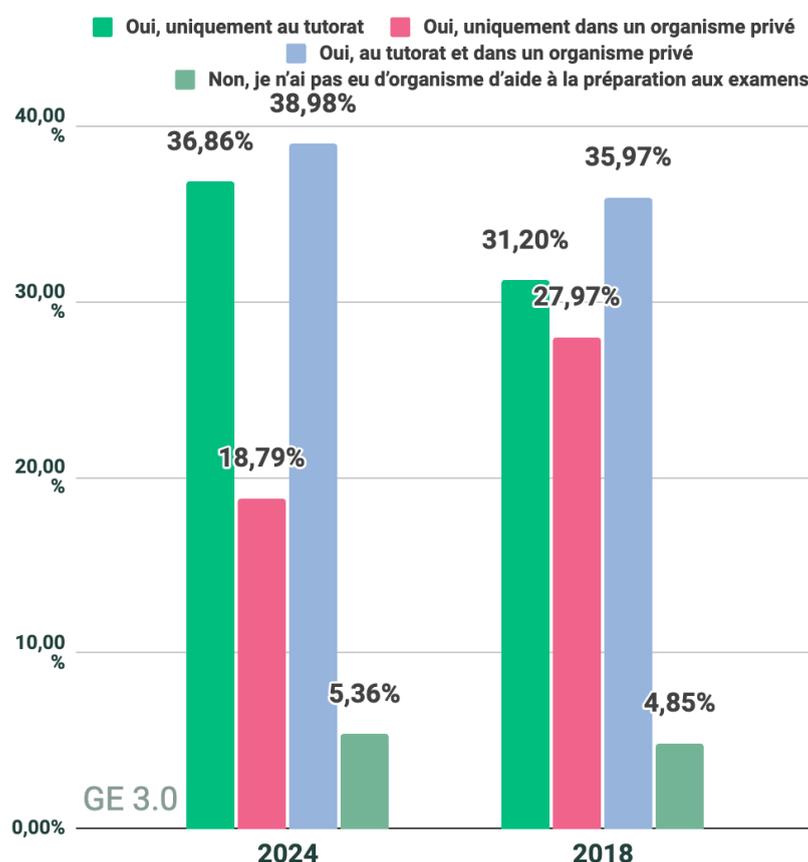


Figure 30 : Comparaison de la fréquentation des organismes de préparation privés et des tutorats par les étudiants en pharmacie ayant souscrit aux organismes de préparation d'examens en première année d'accès aux études de santé. 2018 : 2024 : 3635 répondants (En %) GE 3.0 2024

Un focus sur l'évolution de la fréquentation depuis 2018 révèle une évolution des fréquentations des dispositifs de préparation aux examens d'accès aux études de santé entre **2018 et 2024**. La proportion d'étudiants se tournant exclusivement vers le tutorat a augmenté, passant de **31,20%** en 2018 à **36,86%** aujourd'hui. Cette augmentation peut traduire un renforcement de la confiance des étudiants envers ces dispositifs publics, plus accessibles financièrement et soutenus par les universités ainsi que les ministères. Parallèlement, la fréquentation exclusive des **prépas privés diminue de 9,18 points**, passant de **27,97%** en 2018 à **18,79%** en 2024. Cette baisse peut être attribuée au prix excessif de ces organismes permettant à de moins en moins d'étudiants d'y accéder dans un contexte où la précarité étudiante reste un enjeu majeur. La diminution de la fréquentation des organismes de préparation privés peut aussi s'expliquer par la valorisation des tutorats par

les différents acteurs publiques notamment grâce à la mise en place des agréments ministériels depuis 2017.

Un phénomène particulièrement intéressant est l'augmentation du recours combiné aux **prépas privés et aux tutorats**, qui passe de **35,97% en 2018 à 38,98% en 2024**. Ce chiffre met en évidence une **stratégie d'optimisation des ressources** par les étudiants, cherchant à cumuler les avantages perçus des deux dispositifs.

Ces tendances mettent en évidence plusieurs constats :

- L'amélioration perçue des tutorats joue un **rôle central** dans le choix des étudiants, confirmant l'importance de **renforcer leur reconnaissance** et leur **qualité pédagogique**.
- La baisse du recours exclusif aux prépas privées suggère une **prise de conscience** progressive de leur coût élevé, qui constitue un **frein** pour de nombreux étudiants.
- Le cumul des deux dispositifs soulève néanmoins la question d'une possible **course à la performance** exacerbée, pouvant accentuer la pression académique et les **inégalités** entre étudiants.
- La mise à disposition d'informations aux futurs étudiants de première année apparaît **essentielle** pour limiter la pression liée au manque de repères sur la première année de santé.

C. Pression académique et de l'entourage : un choix entre organismes de préparation privés et tutorat

a. Témoignages des étudiants en pharmacie sur les raisons de l'adhésion aux organismes de préparation privés et aux tutorats

Ces témoignages ne sont pas des cas isolés. Bien qu'il ne soit pas possible de tous les détailler dans ce rapport, ils illustrent clairement la perception commune encore prédominante sur la nécessité des organismes de préparations privés dans l'espace public.. Les parents en sont les principales victimes. Soucieux d'offrir les meilleures chances de réussite à leurs enfants, ils mobilisent les moyens à leur disposition sans toujours être informés des implications et de l'utilité de ces dépenses.

Malgré des pressions exercées par plusieurs étudiants qui étaient proches de moi j'ai renoncé à payer 3000€, cela m'aurait infligé une pression supplémentaire de réussite.

Étudiante en 3ème année (LAS.1) - Poitiers

Je ne voulais pas que mes parents dépensent des milliers d'euros pour une prépa, même si nous en avons les moyens, car cela ne les vaut pas du tout.

Étudiant en 6ème année (PACES doublant) - Bordeaux

Les prépas privés sont allés convaincre mes parents, ça les rassurait de me savoir encadrés même si je n'en avais pas la nécessité.

Étudiante en 4ème année (PACES doublant) - Nancy

J'ai pris une prépa car je venais d'une autre région où le tutorat n'était pas développé.

Étudiante en 2ème année (PASS) - Tours

Le tutorat c'est vraiment bien, c'est pour moi largement mieux que les prépas privées et c'est accessible à tous les étudiants sans différenciation de budget ! Je ne comprends pas que maintenant les prépas ce soit fait une place dans l'enseignement dès le lycée. Cela stresse les élèves à commencer à travailler leurs cours, leurs études seront déjà assez longues et je pense qu'il est plus pertinent de se concentrer sur les cours de base du lycée au lieu d'essayer de sauter des étapes.

Étudiante en 3ème année (LAS.1) - Poitiers

Première PACES, je ne savais pas quoi prendre entre tutorat et prépa privée, mes parents ont voulu la prépa. J'ai préféré le tutorat lors de ma 2e PACES.

Étudiante en 6ème année (PACES doublant) - Tours

Les tutorats sont des organismes complets qui proposent tout aux P1, à la fois pour le côté travail et aussi pour la vie étudiante

Interne (PACES doublant) - Paris Cité

b. Entre contenu et rapport qualité prix : raisons des structures de préparation

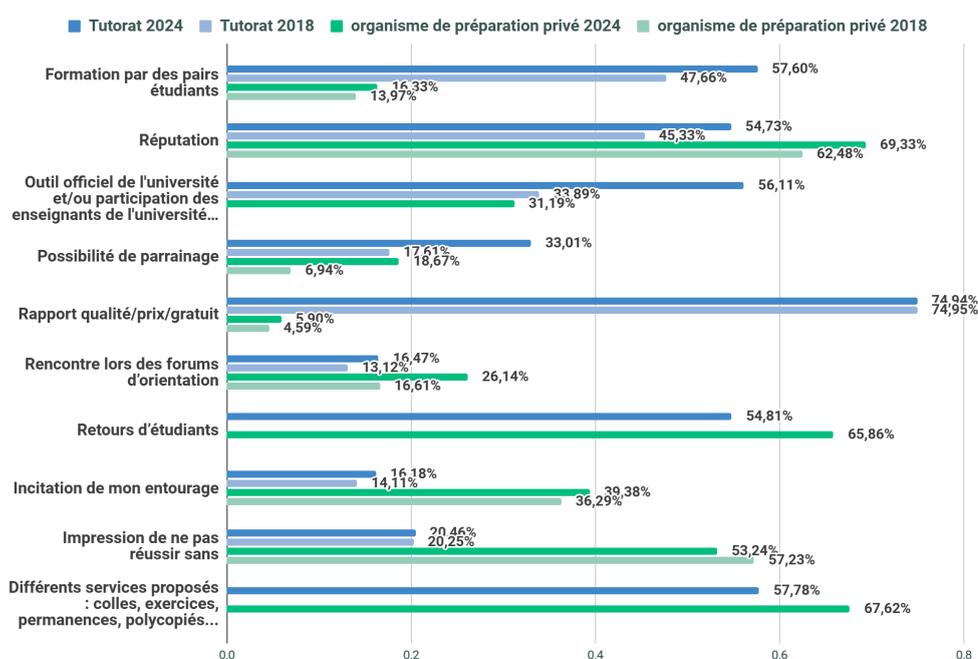


Figure 31. Comparaison des raisons ayant convaincu les étudiants à choisir un organisme de préparation privé ou un tutorat, (En%) entre 2018 GE 2.0 et 2024 GE 3.0.

Les organismes de préparation privée sont majoritairement choisis pour :

- Leur réputation (**69,33%**),
- Les services proposés (**67,62%**)
- Les retours des étudiants (**65,86%**).

Ces trois raisons étaient déjà prépondérantes il y a six ans, bien que l'on observe une diminution de la réputation en comparaison avec le GE 2.0 (**62,48%**).

Le tutorat, quant à lui, est majoritairement choisi pour :

- Son rapport qualité/prix (**74,94 %**),
- La formation par des pairs (**57,60%**)
- Les retours d'étudiants (**54,81%**).

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Par rapport à 2018, la réputation des tutorats est de plus en plus positive, avec une **augmentation de 9,4 points**. Plus d'un étudiant sur deux choisit le tutorat pour les services proposés, témoignant ainsi de la **bonne image des tutorats** et de leur capacité à s'adapter aux différentes réformes afin de répondre au mieux aux attentes des étudiants. La formation par les pairs, axée sur le partage d'expérience et la proximité pédagogique est l'élément central des tutorats. Ce fonctionnement est d'ailleurs largement plébiscité par les étudiants.

Les organismes de préparations privés s'appuient davantage sur des intervenants **extérieurs aux UFR et départements**, éloignant ainsi leur contenu des réalités académiques. À une époque où les organismes privés tentent d'adopter le modèle de formation par les pairs, l'implication des enseignants et universitaires au sein des tutorats renforce la qualité des supports et leur adéquation avec le programme.

L'**agrément ministériel** des tutorats depuis 2017 a également permis de les valoriser auprès du grand public et de faire reconnaître leur expertise en leur qualité d'accompagnement des étudiants. Ces grilles d'agrément contribuent à l'amélioration continue des tutorats, tant sur le plan pédagogique que dans leur communication et les services associés.



Figure 32. Comparaison de la satisfaction des étudiants en pharmacie concernant les tutorats et les organismes de préparation privés, tutorats : 2757 répondants ; organisme de préparation privé : 2100 répondants (En %) GE 3.0 2024

En ce qui concerne la satisfaction des étudiants, **44,72%** se déclarent très satisfaits du tutorat, contre **36,90%** pour les organismes de préparation privés. Cette différence peut s'expliquer par l'engagement des tuteurs, qui complètent l'offre pédagogique par un **large éventail de services d'accompagnement**, incluant des dispositifs de réorientation, des pôles bien-être et un système de parrainage favorisant les échanges entre étudiants en santé. Au global, **82,61%** des étudiants sont satisfaits à très satisfaits des organismes de préparation privés et **88,25%** sont satisfaits à très satisfaits des tutorats. Les tutorats ont une satisfaction générale **plus haute de 5,64 points** face à leurs homologues privés. Ce chiffre met en avant une grande efficacité des tutorats et ce malgré des moyens financiers moindre comparé aux moyens débloqués par les organismes de préparation privés.

c. Organismes de préparation privés : l'appât du gain par la peur

Parmi les étudiants qui n'ont pas choisi un organisme de préparation privé, **51,12%** justifient leur décision par un **manque de moyens financiers**. En 2024, le tarif d'un organisme de préparation privé est en moyenne de **6818,26€ pour un étudiant en PASS²⁵** en Ile de France. En se positionnant comme **ressource "indispensable"**, celles-ci ont vu leur influence croître, tout comme leurs tarifs, avec une **augmentation de 10 points pour un étudiant en PASS** en région depuis 2023. L'existence de ces organismes profitant de la crainte des étudiants de se retrouver **isolés** et **sans accompagnement** ne devrait en aucun cas être tolérée dans une logique d'**égalité des chances**, d'autant plus que des tutorats, accessibles à **moindre coût** et reconnus par l'État, offrent un soutien de qualité.

La présence encore importante des organismes de préparation privés semble liée à un **manque de visibilité des tutorats**. Elle s'explique également par la perception, partagée par **82,00 %** des étudiants inscrits dans ces organismes, que leur recours est indispensable pour réussir l'accès aux études de santé.²⁶ En effet, **20,64%** de ceux qui ne se sont pas tournés vers le tutorat déclarent **ne pas en avoir entendu parler avant leur entrée en première année**, limitant ainsi l'accès à cette alternative.

Pour pallier ce manque de visibilité, les tutorats organisent des actions tout au long de l'année en se rendant dans les lycées, les salons d'orientation, les forums étudiants ou les journées portes ouvertes afin d'informer et d'accompagner les futurs étudiants. Or, ces initiatives, bien qu'indispensables, **demandent du temps et engendrent des frais** que tous les tutorats ne peuvent pas assumer. Beaucoup d'entre eux font le choix de maintenir des coûts d'adhésion faibles, voire d'offrir leurs services gratuitement, afin d'être accessibles au plus grand nombre.

²⁵ Indicateur du coût de la rentrée - MMOPK (septembre 2024)

²⁶ Consultation Réforme d'Entrée dans les Études de Santé - Fédérations de santé (avril 2024)

À l'inverse, les organismes privés de préparation disposent de moyens financiers supérieurs grâce à leurs tarifs élevés (**le prix étant en moyenne 360,7 fois supérieur à celui d'un tutorat²⁷**). Ces ressources leur permettent de déployer une communication plus agressive, permettant de promouvoir leurs services bien avant l'arrivée des étudiants à la UFR et département. Certaines pratiques de ces organismes, comme le recrutement sur les campus, sont parfois questionnables et peuvent induire les étudiants en erreur. L'article L471-4 du Code de l'éducation, bien qu'interdisant le démarchage pour le compte d'organismes privés aux domiciles et lieux de travail, reste **insuffisamment explicite**. Il est essentiel d'y inclure les **lieux d'enseignement** afin de renforcer le contrôle de ces organismes.

Cette différence de trésorerie favorise la promotion des organismes privés au dépend des tutorats, notamment auprès des établissements les plus éloignés géographiquement des universités.

Les systèmes d'accompagnement aux cours secondaires, dits "Première/Terminal Santé", ainsi que les **années blanches d'apprentissage** et de découverte du programme en amont de l'intégration dans l'enseignement supérieur, appelées "P0", se caractérisent par des coûts élevés sans preuve de résultats positifs concrets. Ne disposant d'aucune agrémentation ministérielle ni de validation officielle, jouent sur la **peur de l'échec** des futurs étudiants en première année d'études de santé.

²⁷ Indicateur du coût de la rentrée - MMOPK (septembre 2024)

D. Positions de l'ANEPF concernant les structures d'aide à la préparation aux examens de première année de santé

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- La mise en place par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche d'une stratégie de lutte contre les organismes de préparation privés aux études de santé, en limitant les moyens associés nécessaires à leur développement, comme tout type d'information d'orientation et de promotion institutionnelle ;
- La poursuite de l'agrément ministériel et sa valorisation auprès des acteurs académiques et d'orientation nationaux et locaux ;
- La reconnaissance du travail des tutorats et la mise en place de dispositifs de valorisation tels que les lettres de primauté ;
- Le soutien et le financement des actions d'orientation des Tutorats par les organismes de tutelles ;
- L'implication des rectorats pour faciliter la mise en relation entre les lycées et les tutorats ;
- L'accompagnement des tutorats par les universités grâce à un soutien matériel, financier et/ou pédagogique ;
- L'accompagnement des tutorats par les universités dans leurs démarches d'accès aux salons étudiants ainsi qu'aux forums lycéens et journées portes ouvertes ;
- L'intégration des tutorats et des associations étudiantes locales sur les pages de formation Parcoursup correspondantes et sur le site internet de chaque université ;



L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- L'élargissement de l'article L471-4 du code de l'éducation en interdisant le démarchage publicitaire d'organismes de préparation privés à l'entrée dans les études de santé dans les universités ;
- Le respect et l'application du code de l'éducation (article L471-3²⁸) qui cadre le démarchage publicitaire dans les établissements scolaires ;
- Le développement des tutorats existants et de leurs actions dans les zones dépourvues d'UFR de pharmacie, dans les territoires ultramarins et la Corse.



²⁸ Article L471-3 - Code de l'éducation - Légifrance

V. Face à la diversité des études de pharmacie : l'étudiant est-il suffisamment préparé ?

A. Analyse de la répartition des étudiants par parcours

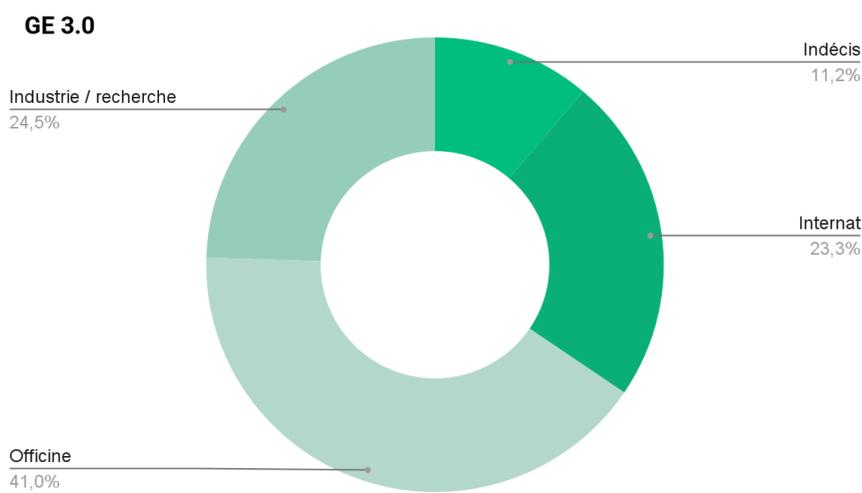


Figure 33. Proportion du parcours envisagé ou choisi en études de pharmacie, 3786 répondants. (En %) GE 3.0 2024

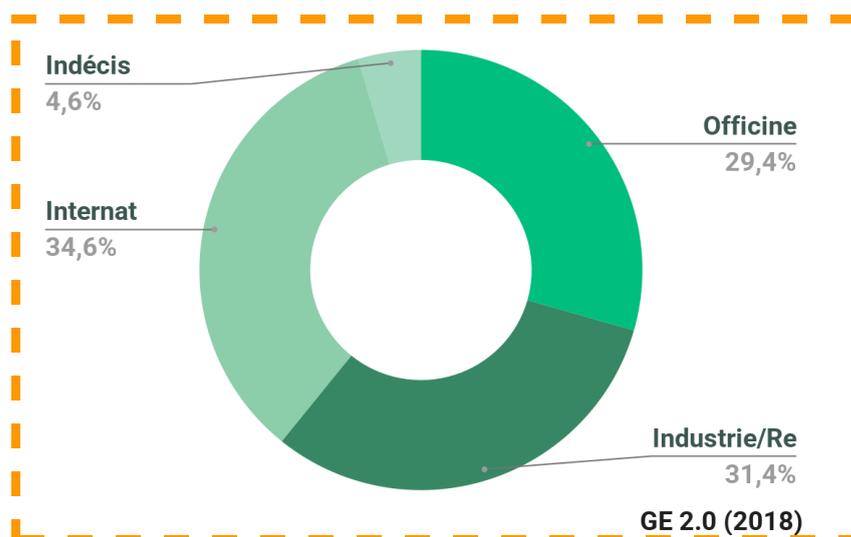


Figure 34 Proportion du parcours envisagé ou choisi en études de pharmacie, 4802 réponses (En %) GE 2.0 en 2018

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Le rapport Grand Entretien 2.0 sorti en 2018, avait mis en avant un taux de répartition par parcours de pharmacie quasiment équitable entre les parcours. Cependant cette tendance a évolué en 2024 avec **41,00%** des étudiants envisageant ou ayant choisi le parcours officine, **23,30%** pour l'internat et **24,40%** pour les parcours **industrie/recherche**.

Le parcours officine connaît une **attractivité grandissante**, probablement en lien avec les récentes évolutions du métier de pharmacien d'officine. L'**élargissement des missions** de ce parcours (la vaccination, les bilans de médication ou encore le dépistage en officine), semble avoir renforcé son rayonnement et sa place dans le système de santé. Sans oublier l'impact de la pandémie de Covid-19, apparue en France en 2020, qui a renforcé le rôle du pharmacien d'officine en tant qu'acteur central de la santé publique et interlocuteur privilégié de la population. Cette dynamique se traduit par une augmentation marquée du pourcentage d'étudiants orientés ou envisageant de s'orienter vers l'officine, passant de **29,40%** en 2018 à **41%** en 2024, soit une **augmentation de 11,6 points**. Cette tendance confirme l'intérêt croissant des étudiants pour un parcours en pleine transformation et insiste sur **l'importance de poursuivre l'accompagnement** de cette évolution du métier en adéquation avec les aspirations des étudiants, futurs professionnels de santé.

En parallèle, certains parcours subissent un **recul important**. Le parcours industrie enregistre une **diminution de 6,9 points** du nombre d'étudiants s'y orientant ou l'envisageant, passant de **31,40%** en 2018 à **24,50%** en 2024. Ces chiffres doivent être interprétés comme un signal d'alerte. Les **filières industrielles possèdent un rôle stratégique sur la sécurité des produits de santé**. En effet, elles permettent de former les futurs pharmaciens industriels qui seront notamment chargés de la **responsabilité pharmaceutique**, composante essentielle du **monopole pharmaceutique en France**. Cette **place centrale** des pharmaciens dans le circuit du médicament a déjà été remise en question, conduisant à la **perte de leur monopole sur le médicament vétérinaire**. Le rôle du parcours industrie doit, plus que jamais, être mis en avant pour l'importance que ces filières jouent sur le **circuit du médicament/ produit de santé**. Enfin, elle incarne également un rôle stratégique croissant dans **l'innovation pharmaceutique et l'accès aux produits de santé**.

La proportion d'étudiants optant pour le parcours internat a **chuté de 11,3 points**, passant de **34,6%** à **23,3%** ces dernières années. Le véritable problème surviendra le jour où il y aura moins de candidatures que de places disponibles au concours de l'internat, ce qui n'est pas encore le cas. En effet, entre l'année 2024-2025 et l'année 2025-2026, le nombre de postes ouverts en pharmacie hospitalière a augmenté (+39), de même pour le nombre de

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

postes pour la biologie médicale (+13).²⁹³⁰ Il reste donc essentiel de continuer à **promouvoir le parcours internat** auprès des étudiants en pharmacie, en mettant en lumière les multiples opportunités qu'elle offre, les enjeux stratégiques qu'elle englobe, et son **rôle central** dans la qualité des soins. Le parcours internat est un **pilier indispensable** pour répondre aux défis actuels et futurs de la santé publique.

L'**augmentation de 6 points** du pourcentage d'étudiants **indécis** quant à leur choix d'orientation entre 2018 et 2024 (**11,20%** en 2024 et **4,60%** en 2018)³¹ témoigne d'un besoin primordial d'accompagnement et d'information en amont des décisions de projet professionnel. L'ANEPF, en analysant ces données, invite les acteurs de la formation pharmaceutique à repenser l'attractivité des parcours et à mieux valoriser leurs spécificités dans un contexte de transformation des métiers.

a. Quatre parcours confrontés à des disparités d'informations

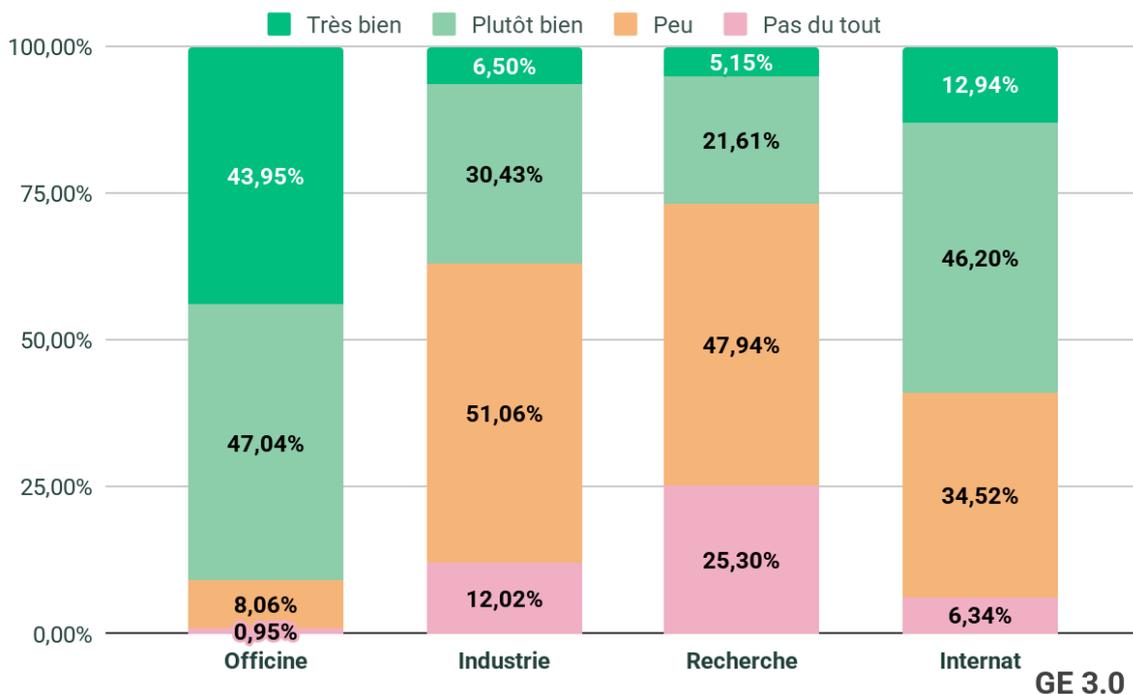


Figure 35. Satisfaction des étudiants en pharmacie sur le niveau d'information des spécialités des études de pharmacie. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

²⁹ Arrêté du 6 décembre 2023 portant répartition des postes offerts au titre de l'année universitaire 2024-2025 au concours national d'internat

³⁰ Arrêté du 6 décembre 2024 portant répartition des postes offerts au titre de l'année universitaire 2025-2026 au concours national d'internat

³¹ Annexe : Calcul de la hausse en pourcentage - ANEPF (janvier 2025)

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Ce graphique fait ressortir des disparités significatives dans la perception des étudiants quant au niveau d'informations sur les parcours d'études en pharmacie. **Le parcours officine se distingue positivement** avec plus de **90,99%** des étudiants qui jugent le niveau d'information satisfaisant. En comparaison au Grand Entretien 2.0, ce niveau d'information était de **81,54%** soit une **augmentation de 9,45 points**.

À l'inverse, les parcours **industrie et recherche** affichent des niveaux d'informations perçus comme **insuffisants**. Respectivement, un peu plus **63%** et **73%** des étudiants estiment être « Peu » ou « Pas du tout » informés sur les spécialités des études de pharmacie. Ces données témoignent d'une faible visibilité et d'une nécessité d'améliorer les ressources informatives pour ces parcours et leurs débouchés.

Le parcours internat présente un résultat intermédiaire avec **59%** des étudiants qui se déclarent satisfaits de leur niveau d'information. **Près de 40 %** des étudiants déclarent manquer d'informations sur les spécialités des études de pharmacie, un constat préoccupant qui met en lumière des lacunes existantes et qui ne doit pas s'aggraver avec le temps.

En conclusion, il est urgent d'**harmoniser les efforts d'information entre les parcours**. Il est aussi essentiel de renforcer la communication sur les parcours industrie et recherche, tout en **consolidant les acquis** pour l'internat, afin d'accompagner les étudiants de manière impartiale dans leurs choix d'orientation et la construction de leur projet professionnel.

b. Les motivations derrière le choix du parcours

La principale motivation des étudiants en pharmacie concernant leur choix de parcours repose sur **l'intérêt pour celui-ci à 86,29%**.

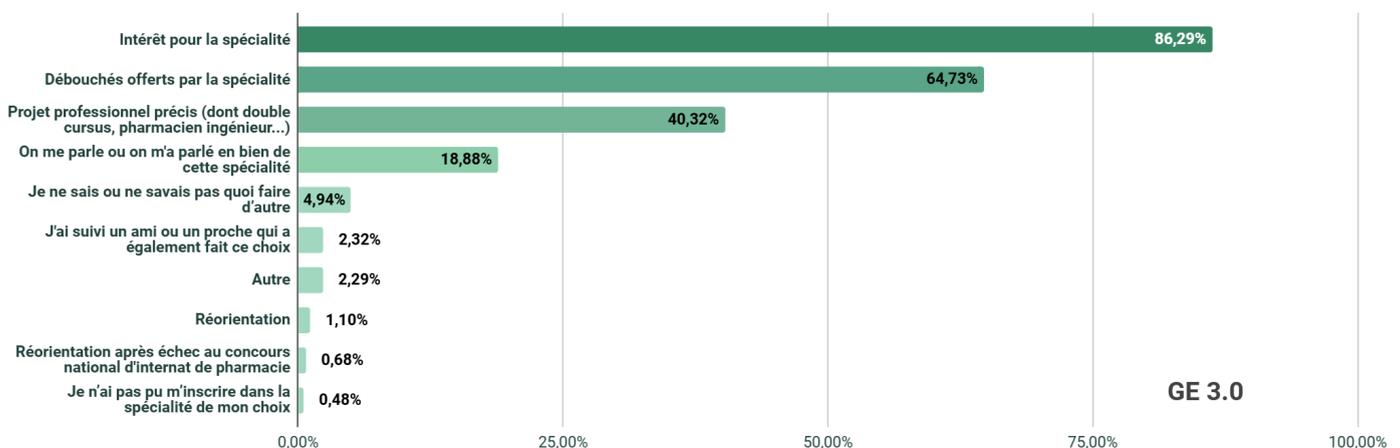


Figure 36. Raisons du choix du parcours. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

B. Les aspirations professionnelles des étudiants envisageant ou étant en parcours officine

a. Les débouchés de l'officine

GE 3.0

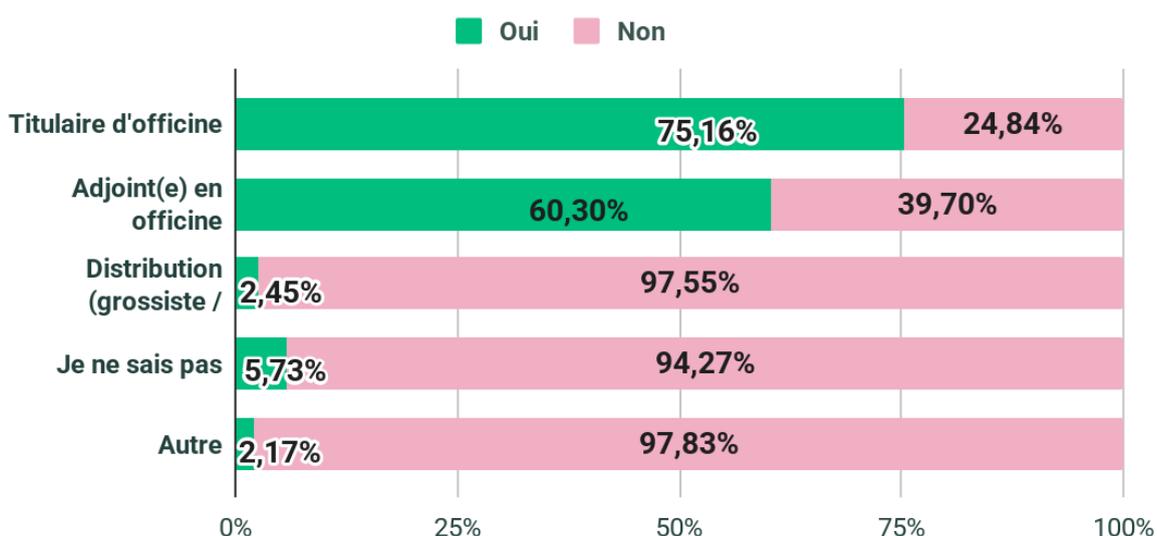


Figure 37. Aspirations professionnelles des étudiants envisageant ou étant en parcours officine. 1154 répondants (En %) GE 3.0 2024

Parmi les étudiants en pharmacie envisageant ou étant en parcours officine, une nette majorité ont pour ambition de devenir **titulaires d'une officine**, avec **75,16%** de réponses positives. En parallèle, **60,30% des étudiants envisagent** la possibilité d'occuper un poste de **pharmacien adjoint**.

Au sein de cette proportion d'étudiants souhaitant occuper la fonction d'adjoint, certains envisagent d'y faire carrière, tandis que d'autres y voient une **étape transitoire** avant de devenir titulaire. Selon l'Ordre des pharmaciens, l'âge moyen d'acquisition de la première pharmacie est de 36 ans.³² Les pharmaciens sortant de la UFR et département ont tendance à effectuer des remplacements ou à occuper un poste d'adjoint pendant quelques années afin, d'une part d'acquérir de l'expérience supplémentaire et d'autre part pouvoir investir dans une pharmacie et donc devenir titulaire.

Il est aujourd'hui complexe d'acquérir une pharmacie dès la sortie de ses études. L'apport financier nécessaire n'est pas accessible à tous les pharmaciens d'officine

³²Démographie des pharmaciens 2022 - Ordre des Pharmaciens

fraîchement diplômés. Face à ces difficultés, de nombreuses offres associées à un processus de financiarisation sont mises en avant. Il est alors crucial d'être informé en amont sur ce modèle financier qui éloigne le pharmacien de sa mission principale : accompagner le patient dans le cadre du système de santé.

La spécialité de la **répartition et de la distribution** reste largement **sous-représentée** dans les choix de carrière, avec seulement **2,45%** des répondants la définissant comme une option. Ce désintérêt semble en partie lié à un **manque de visibilité sur ce métier**, méconnu aussi bien du grand public que des étudiants eux-mêmes. Le métier de grossiste répartiteur peut être accessible par deux parcours : officine et industrie, cependant en fonction des UFR et départements il n'est que très peu, voire pas du tout, évoqué au sein de ces 2 parcours.

Une part, certes faible, mais existante de **2,17%** d'étudiants souhaitant s'orienter vers **d'autres domaines** accessibles grâce au parcours officine. Voici une liste non exhaustive des réponses qui ont été mentionnées dans la partie expression libre : pharmacien responsable des bonnes pratiques de dispensation de l'oxygène (BPDO), pharmacien dans les politiques de santé, pharmacien de préparatoire, formateur en CFA, pharmacien humanitaire, pharmacien exerçant dans la santé publique.

La **recherche en officine** n'est également que très peu mentionnée. Il s'agit pourtant d'une possibilité existante, être pharmacien tout en étant formé, via l'obtention d'un master, à la démarche de recherche scientifique et clinique. La recherche officinale permet d'agir en matière de prévention et de santé publique.

Cela témoigne en partie d'un manque d'information sur la possibilité de suivre un master en parallèle du parcours officine, notamment durant la 6ème année, et l'opportunité de développer son activité officinale par une activité de recherche ou d'enseignement.

La **perception des étudiants sur leur niveau d'information du parcours officine ressort comme un point positif** et un engouement pour le parcours officine s'installe avec une grande majorité des étudiants qui s'estime **très bien (43,95%)** ou **plutôt bien informée (47,04%)**. Il est cependant primordial de garantir une **diversité de parcours** et une meilleure compréhension des opportunités offertes par les études de pharmacie en parcours officine comme la répartition/distribution mais aussi la recherche en officine.

C'est en mettant en lumière les divers débouchés professionnels et les nombreuses opportunités qu'offre le parcours officine que l'on valorise ses multiples perspectives d'évolution.

b. Position de l'ANEPF concernant les informations et l'accès au parcours Officine

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- La présence de pharmaciens d'officine tout au long du parcours de l'étudiant, autant pour son orientation que dans sa formation initiale ;
- Une augmentation des informations sur les opportunités de masters accessibles en parcours officine, en particulier en sixième année de pharmacie ;
- L'instauration du statut de Professeur des Universités - Pharmacien d'officine (PU - PO), afin de permettre aux pharmaciens d'officine de concilier enseignement universitaire, travaux de recherche et pratique officinale ;
- La création de départements de pharmacie officinale dans les départements et UFR de pharmacie afin d'accueillir au mieux les PU-PO à l'instar de la médecine générale ;
- La présentation des métiers de la distribution, par des interventions lors d'enseignements et/ou lors de visites de site.



C. Les aspirations professionnelles des étudiants envisageant ou étant en parcours industrie/recherche

Définitions :

Domaine : Regroupe à la fois les structures d'activités et les familles de métiers.

Secteur : Regroupe des activités économiques, réglementaires et d'organisation de marché de similaires au sein d'une même branche industrielle.

a. Evolution des aspirations étudiants en matière de domaine de l'industrie

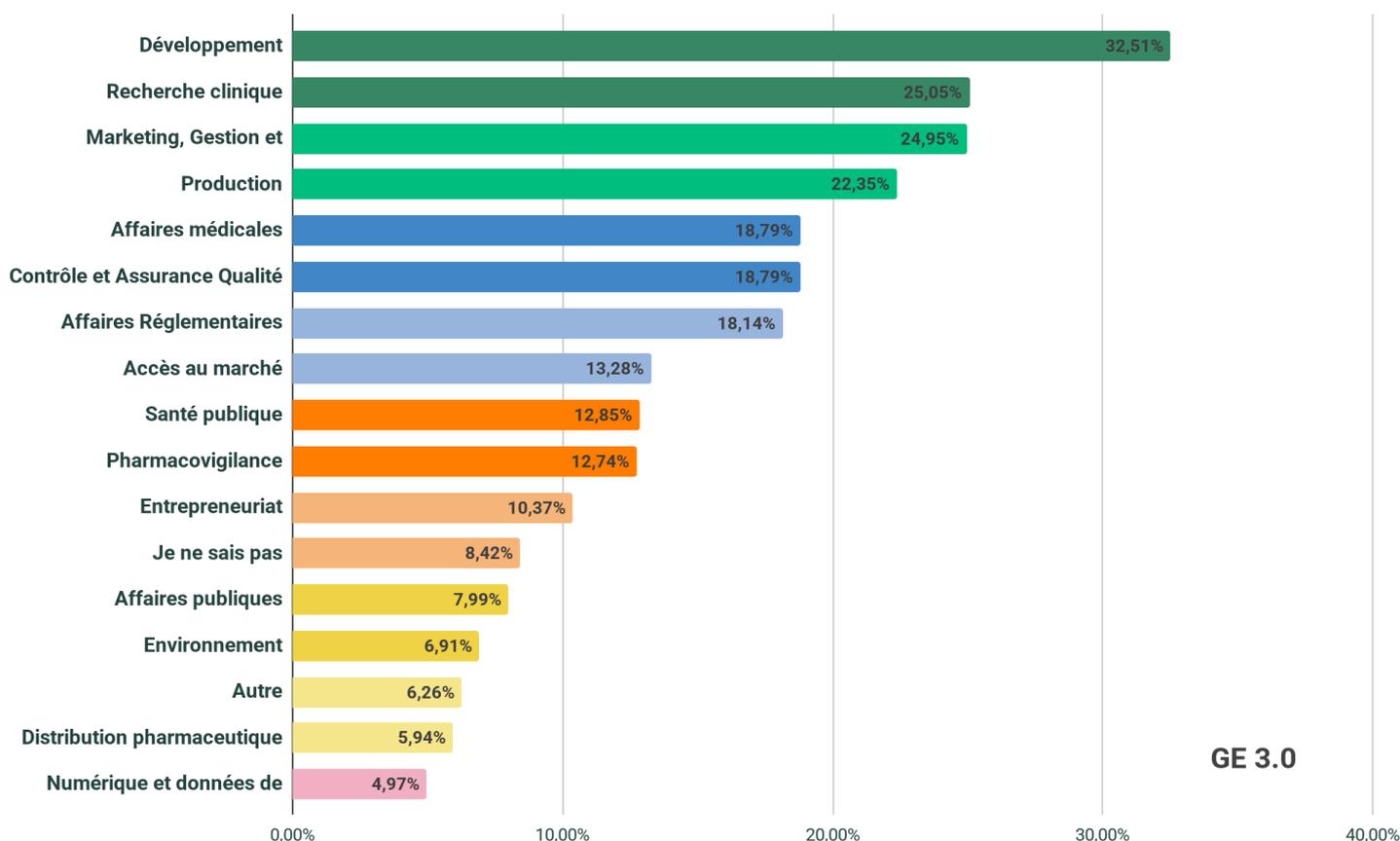


Figure 38. Domaines envisagés par les étudiants en pharmacie envisageant ou étant en parcours industrie/recherche. 926 répondants (En %) GE 3.0 2024

Les étudiants en pharmacie envisageant ou étant en **parcours industrie/recherche** orientent majoritairement leurs préférences vers les domaines suivants :

- Le développement pharmaceutique : **32,51%** considèrent ce secteur comme une priorité, témoignant de l'attrait pour la création de nouveaux médicaments.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

- La recherche clinique : **25,05%** démontrent un intérêt pour l'innovation et la mise en avant de l'efficacité des traitements en développement.
- Le marketing, la gestion et le management : **24,95%** illustrent une envie de contribuer à la stratégie et à l'organisation des entreprises pharmaceutiques.

Certains domaines connaissent un **désintérêt** de la part des étudiants :

La **distribution pharmaceutique** : seulement **5,94%** des étudiants souhaitent travailler dans ce domaine, ce chiffre tombant à **2,45%** chez les étudiants prévoyant une carrière en officine. À titre informatif, l'Ordre des pharmaciens a signalé une **diminution de 3,49 points** des pharmaciens inscrits en section C³³ entre 2022 et 2023. Ce constat souligne la **nécessité de revaloriser ce parcours essentiel**, qui garantit l'approvisionnement, le stockage et la livraison sécurisée des produits de santé.

Par ailleurs, le constat portant sur l'attrait moindre des étudiants pour les filières de la **qualité (18,79%)** et des **affaires réglementaires (18,14%)**, souligne un délaissement des métiers de la responsabilité pharmaceutique. Ces domaines, centraux concernant la responsabilité pharmaceutique et la sécurité des patients, attirent peu d'étudiants, probablement en raison d'une méconnaissance de leurs enjeux cruciaux pour la santé publique. Un constat qui alarme et inquiète quant à l'avenir du monopole pharmaceutique après la perte, en 2022, du monopole sur le médicament vétérinaire.

L'environnement : seulement **6,91%** des étudiants envisagent une carrière liée à **l'impact environnemental de l'industrie pharmaceutique**. Pourtant, les émissions de gaz à effet de serre liées à la production et à la consommation de médicaments représentent environ 4% des émissions nationales³⁴ en décembre 2023. Grâce à ces compétences acquises tout au long de son cursus, le pharmacien est en mesure de **contribuer à la réduction de l'impact environnemental** et de jouer un rôle clé dans le développement des démarches.

Numérique et données de santé : malgré l'importance de ces thématiques pour l'avenir du système de santé et la sécurité des patients, seulement **4,97%** des étudiants souhaitent y travailler. Le développement de compétences dans ce domaine est essentiel pour prévenir des incidents comme le vol et la vente de données médicales qui ont touché 750 000 personnes en 2024.³⁵ Dès 2022, le Health Data Hub et l'ANEPF avaient alerté sur ces problématiques à travers une campagne de sensibilisation. Il est important de continuer à **conscientiser la population**, mais tout autant d'attirer des professionnels de santé dans ces domaines de sécurité.

³³ Démographie des pharmaciens - Ordre des pharmaciens (janvier 2024)

³⁴ Vers une industrie pharmaceutique décarbonée - DGE (décembre 2023)

³⁵ Ce que l'on sait sur le vol des données médicales de 750 000 personnes - Le monde (novembre 2024)

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Les aspirations des étudiants sont donc contrastées. En effet, un investissement dans un **meilleur partage d'informations, une formation adaptée, et une valorisation accrue des filières stratégiques**, peuvent répondre aux attentes des étudiants tout en garantissant un système de santé performant et équilibré.

b. Evolution des aspirations étudiants en matière de secteur industriel

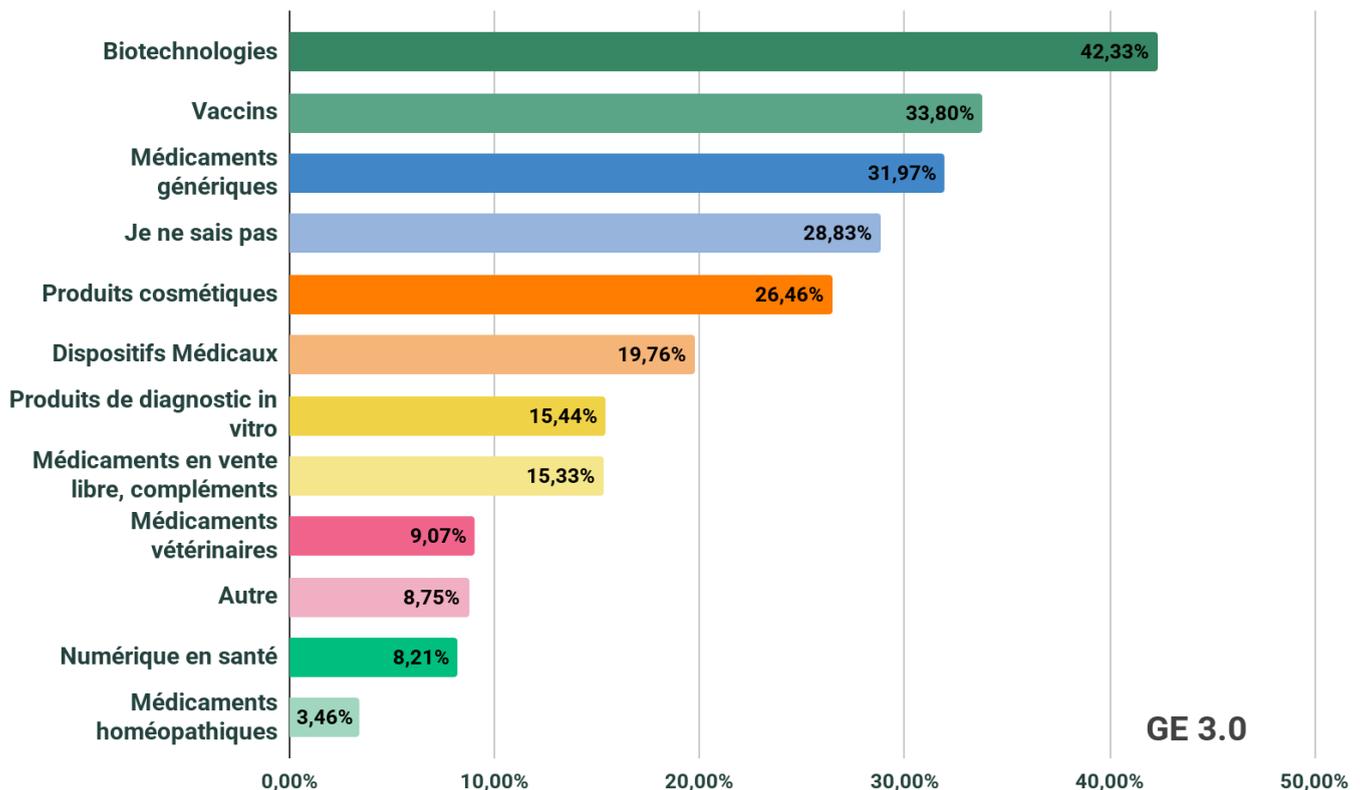


Figure 39. Secteurs privilégiés par les étudiants en pharmacie envisageant ou étant en parcours industrie/recherche. 926 répondants (En %) GE 3.0 2024

Les biotechnologies (42,33%) et les vaccins (33,80%) suscitent un intérêt majeur, marquant notamment l'attrait croissant des étudiants pour l'**innovation en santé humaine**. Ces secteurs se démarquent également par une **attractivité reconnue** et majorée, notamment en réponse aux récentes **crises sanitaires** valorisant ainsi la mise en avant des **technologies de pointe** et des innovations.

Les Dispositifs Médicaux, quant à eux, semblent être les grands oubliés des étudiants avec seulement 19,76% y souhaitant poursuivre leur carrière. Ce constat signale le **manque d'information et de formation** dans le cursus sur ce secteur pourtant en pleine expansion et pourvoyeur d'emploi, comme l'illustre la mise en place du parcours dispositifs médicaux pour les cinquième année industrie de Nantes.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Ces chiffres traduisent l'**anticipation des étudiants** quant aux évolutions des industries de santé. Leurs choix reflètent une volonté sincère de s'investir dans des domaines à **fort impact sociétal et scientifique**. Néanmoins, le manque de mise en avant de certains secteurs au sein de la formation ainsi que le **manque d'actualisation des notions** enseignées peut avoir comme conséquence l'**invisibilité de ces secteurs** pourtant pourvoyeurs d'avenir.

Le nombre élevé d'**étudiants incertains (28,83%)** quant à leur orientation témoigne d'un **besoin important d'accompagnement**. Certains secteurs, comme le Numérique en Santé, restent sous-représentés dans les préférences. Cette problématique témoigne d'un manque de mise en avant de ce secteur réunissant à la fois la healthtech, synonyme d'innovation ou encore les dispositifs in vitro.

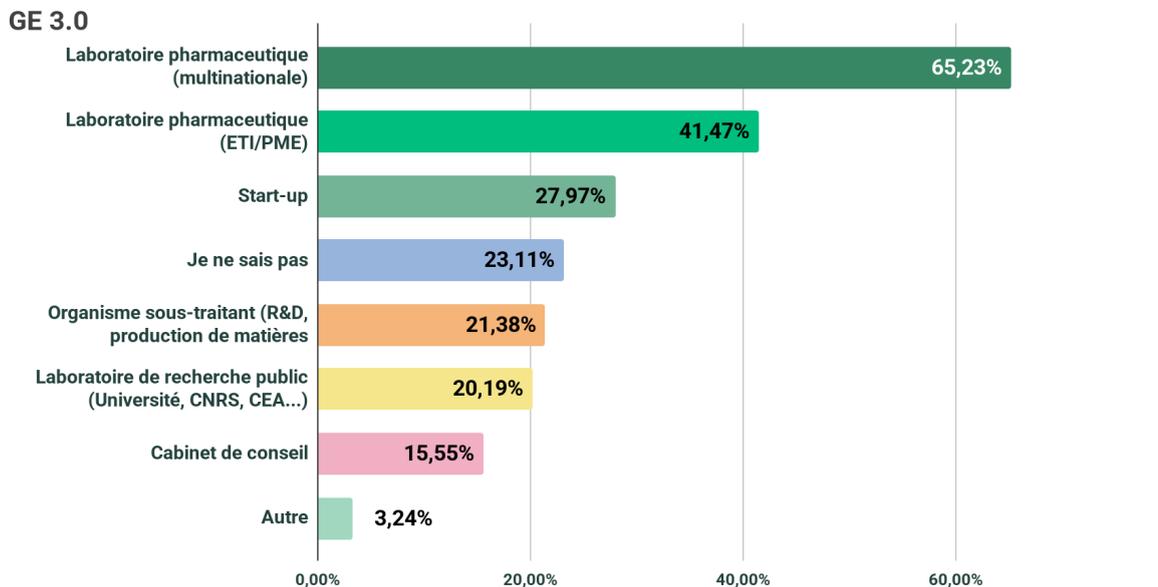


Figure 40. Types de structures envisagés par les étudiants en pharmacie envisageant ou étant en parcours industrie/recherche. 926 répondants (En %) GE 3.0 2024

Parmi les étudiants en pharmacie envisageant ou étant en parcours industrie, une majorité aspire à réaliser une carrière au sein de structures pharmaceutiques privées. **65,23%** souhaitent exercer **dans des multinationales** principalement dû à leur envergure internationale et les opportunités de carrière diversifiées. En opposition, **41,47%** manifestent un intérêt pour les **entreprises de taille intermédiaire et PME**, probablement en raison de leur dynamisme et de leur proactivité à promouvoir le parcours et les opportunités offertes dans leurs structures. Également **27,97%** des étudiants envisagent une carrière **au sein de Start-up**, structures jeunes et innovantes.

En revanche, seuls **20,19%** des étudiants s'intéressent **aux laboratoires publics**, ce qui soulève des questions sur leur attractivité. Ces laboratoires jouent un rôle essentiel dans la recherche fondamentale et le développement de technologies accessibles. Le faible intérêt des étudiants peut être attribué à un **manque de visibilité et de valorisation** de ces carrières. En 2024, lors du vote du projet de loi de Finance, Madame Sylvie Retailleau, alors Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, annonçait :

« Investir dans la recherche publique, c'est investir dans notre avenir collectif, dans notre capacité à innover et à répondre aux grands défis de notre siècle. ».

Pour préserver le leadership scientifique de la France tout en relevant les défis contemporains, il est essentiel de guider les futurs pharmaciens industriels vers des carrières épanouissantes et propices à une performance optimale.

De plus, l'accès au parcours industrie est parfois sanctionné de **prérequis dépendants des UFR et départements** (stages en industrie avant la filiarisation, entretien...). Ces prérequis ne sont pas exigés pour le parcours officinal par exemple, ce qui peut également impacter le choix du parcours industrie.

En somme, le délaissement du cursus industriel au regard des autres orientations, pénalise lourdement le parcours industrie qui passe de près d'**un étudiant sur trois** il y a 3 ans à **moins d'un étudiant sur quatre** en 2024. Des disparités intra-territoriales sont également constatées concernant l'attractivité du parcours et l'orientation vers le parcours industrie.

Il est possible de supposer que l'inégalité sur le territoire, notamment en ce qui concerne les **bassins industriels**, peut avoir un impact sur ces chiffres. En effet, en étant dans un bassin industriel ou à proximité, il est plus aisé d'entrer en contact avec des industriels, de réaliser des visites de site ou des conférences et ainsi de promouvoir le parcours. Il serait alors intéressant de proposer un **accompagnement supplémentaire** dans les UFR et départements ne pouvant bénéficier de la présence d'acteurs industriels afin de pallier cette méconnaissance.

c. Position de l'ANEPF concernant les informations et l'accèsion au parcours Industrie

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- Le respect strict des modalités d'accès au parcours de choix tels que définies dans l'arrêté encadrant les études de pharmacie, soit par l'évaluation des motivations de l'étudiant et de son portfolio³⁶ ;
- L'intervention de professionnels des industries de santé dans les unités d'enseignement du parcours industrie facilitant ainsi un choix éclairé de leur futur domaine d'exercice ;
- Le renforcement de la formation par l'intégration de modules liés aux domaines de la biotechnologie, des dispositifs médicaux et de la cosmétologie dans le cursus industriel ;
- L'intégration de notions sur les métiers/domaines de l'industrie, dans les modalités de contrôle des connaissances et compétences ;
- Le développement des collaborations entre les universités, les laboratoires et les entreprises du monde professionnel favorisant le développement des projets d'orientation dans l'ensemble des secteurs, dès la deuxième année ;
- L'intervention d'un professionnel ou plus par grand domaine et par secteur de l'industrie pharmaceutique au moins une fois, dès la deuxième année de pharmacie et jusqu'au choix du parcours professionnel pharmaceutique sous la forme d'un enseignement obligatoire, de conférences ou d'enseignements dirigés spécifiques corrélés au projet d'orientation professionnelle.



³⁶ Arrêté 8 avril 2013 - Article 5-4

D. Les aspirations professionnelles des étudiants envisageant ou étant en parcours internat

a. Entre biologie médicale et pharmacie hospitalière

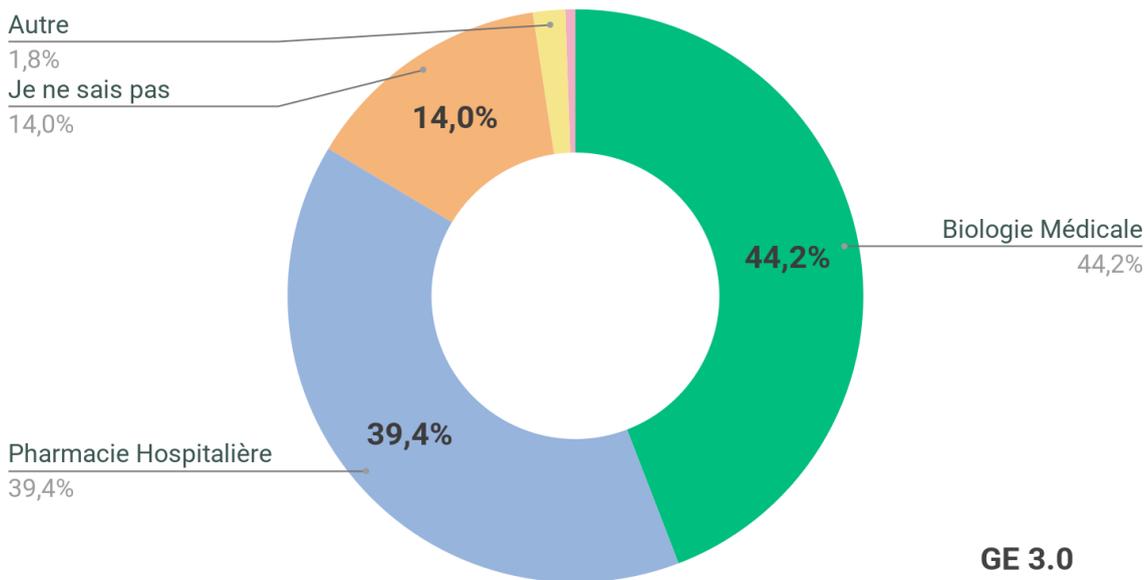


Figure 41. Aspirations professionnelles des étudiants envisageant ou étant en parcours internat. 883 répondants (En %) GE 3.0 2024

44,2% des internes ou futurs internes se tournent ou désirent se tourner vers la **biologie médicale**, ce qui souligne l'importance croissante de cette discipline dans le paysage médical, notamment avec l'évolution des technologies diagnostiques et des thérapies personnalisées.

39,4% des répondants choisissent la **pharmacie hospitalière**, traduisant un intérêt fort pour la prise en charge clinique des patients, la gestion des traitements médicamenteux, des dispositifs médicaux, de l'hygiène et de la stérilisation ou encore la préparation de médicaments au sein des établissements hospitaliers.

Le faible pourcentage d'étudiants en parcours IPR (Innovation Pharmaceutique et Recherche) en rose, est expliqué par la suppression de ce Diplôme d'Etudes Spécialisées en 2023. Les étudiants intéressés par l'innovation pharmaceutique et la recherche clinique peuvent s'orienter soit vers **l'internat** et réaliser une Formation Spécialisée Transversale (FST) Innovation et recherche en sciences biologiques et pharmaceutiques pendant leur cursus, soit vers **l'industrie** en se spécialisant dans des parcours recherche. En parallèle, l'accessibilité à la recherche s'est développée dans **l'ensemble des cursus de la pharmacie** avec notamment l'ouverture de **double-cursus pharma-recherche** dans plusieurs universités.

- b. Position de l'ANEPF concernant les informations et l'accès au parcours Internat

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- La valorisation de la diversité des spécialisations disponibles après le concours de l'internat, en soulignant les opportunités dans des domaines comme la biologie médicale et la pharmacie hospitalière ;
- De permettre à tous les étudiants en pharmacie le souhaitant de réaliser des stages de découverte des services hospitaliers et des laboratoires de biologie médicale ;
- L'accompagnement de l'orientation des étudiants vers l'internat, en organisant des forums et des journées d'information pour les aider à mieux comprendre le concours et les spécificités du parcours.



d. Positions de l'ANEPF pour améliorer l'orientation dans les études de pharmacie

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- Une harmonisation du projet d'orientation professionnelle durant les études pharmaceutiques en prenant en compte les propositions de l'ANEPF³⁷ ;
- L'accompagnement des initiatives étudiantes visant à organiser des forums des métiers et des interventions d'acteurs du monde pharmaceutique par les universités ;
- La mise en valeur par les UFR de pharmacie et les enseignants des événements d'orientation organisés par l'ANEPF (WEEP2I, WEO, 2API...), ou professionnels (Pharmagora, Rencontres de l'Officine etc...) ;
- L'inscription dans les règlements intérieurs des UFR de l'assignation d'un enseignant chargé d'établir un accompagnement personnalisé d'orientation pour chaque étudiant ;
- La mise en place d'interventions de professionnels dans les enseignements, pouvant être valorisées par le Projet d'Orientation Professionnelle.



³⁷ Rapport d'enquête projet d'orientation professionnelle - ANEPF (mars 2022)

VI. Passerelles entre les formations de santé : les perspectives de réorientation

Au sein des études de santé, il y a la possibilité d'effectuer une **passerelle entre les différentes filières MMOP**, afin de **se réorienter**³⁸. Ce dispositif permet une flexibilité dans un cursus long permettant à des étudiants de mieux aligner leur projet professionnel avec leurs aspirations. La **réorientation** repose toutefois sur un processus structuré et sélectif, exigeant la constitution d'un dossier de candidature, qui peut s'avérer différent selon les UFR et départements.

Le **dossier de candidature** doit comprendre plusieurs éléments clés : une **lettre de motivation** détaillant les raisons de la réorientation et l'adéquation du parcours de l'étudiants avec la filière ciblée, ainsi qu'un **curriculum vitae** précisant les expériences et activités depuis le baccalauréat. Après un examen par un jury prédéfini, les candidats présélectionnés participent à un entretien oral.

Ce cadre permet à certains étudiants de repenser leur projet professionnel mais repose sur une démarche sélective et exigeant une préparation rigoureuse.

³⁸ Arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme

A. Passerelles : une minorité à prendre en compte

Lors du Grand Entretien 3.0, **5,23%** des étudiants en pharmacie ont exprimé leur intention de **réaliser une passerelle** vers une autre filière de santé, contre **8,12%** lors du Grand Entretien 2.0, une proportion minoritaire mais **non négligeable**. Cette intention se répartit en deux temps : **3,12%** des étudiants expriment ce souhait **dès leur entrée** en DFGSP2 (2ème année du premier cycle) et **2,11%** après leur entrée en 2ème année. Par ailleurs, la temporalité de la passerelle montre des préférences distinctes : **58,08%** souhaitent la réaliser **au cours de leurs cursus** pharmaceutiques, tandis que **41,92%** envisagent ce changement **après l'obtention du diplôme de Docteur en Pharmacie**.

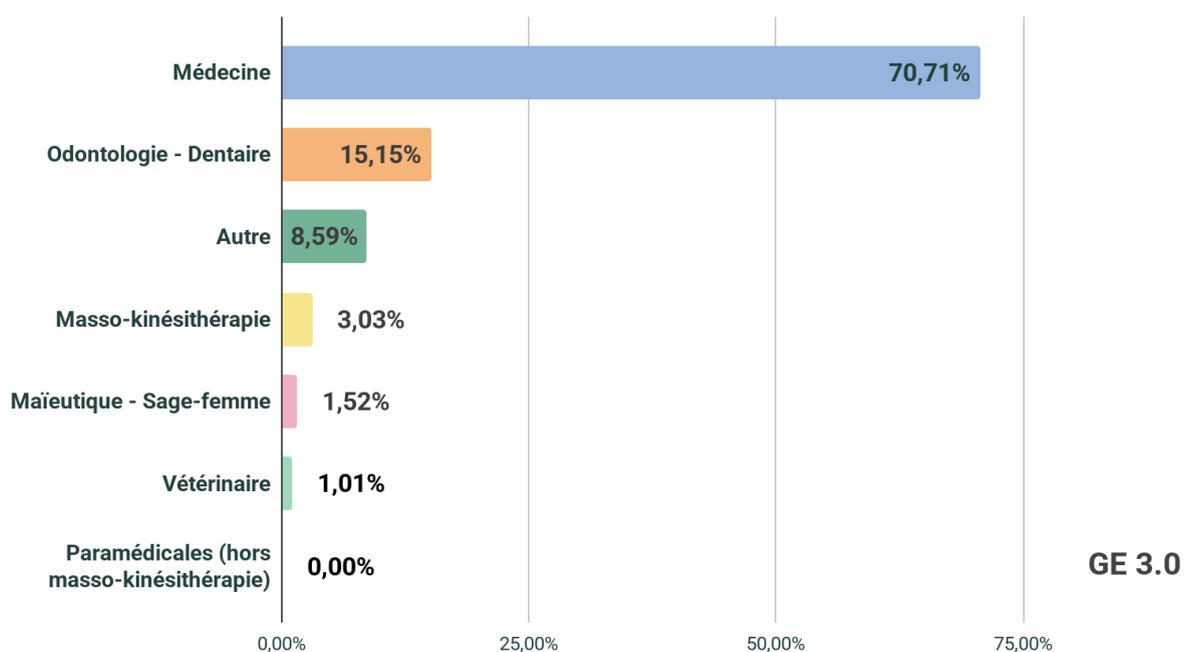


Figure 42. Filière souhaitée pour une passerelle parmi les étudiants envisageant la passerelle à la rentrée en 2ème année de pharmacie, ou après. 198 répondants (En %) GE 3.0 2024

Les **198 étudiants** envisageant potentiellement une passerelle se tournent majoritairement vers la filière **médecine** à **70,71%**. La filière **odontologie** arrive loin derrière avec **15,15%**, suivie des orientations **hors domaine de la santé** (4 ingénieurs, 1 en droit, en management, théâtre, en BTS viticulture/oenologie, master santé publique, psychologie).

Les motivations des étudiants pour envisager une passerelle révèlent des problématiques structurantes. **L'attrait pour une autre profession** est le facteur principal,

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

exprimé par **73,74%** des répondants. De plus, **60,10%** des 198 étudiants n'avaient pas choisi la filière pharmacie comme premier choix, présentant une **orientation par défaut** pour une partie d'entre eux.

Uniquement **20,20%** des étudiants voulant réaliser une passerelle voient dans la passerelle une **opportunité d'enrichir leur formation initiale**. Il s'agit probablement de ceux qui l'envisagent après l'obtention du diplôme.

Ces données interrogent sur la **valorisation de la filière pharmacie**. La prédominance du choix pour la médecine parmi les passerelles souligne l'excellence de cette filière et un potentiel **déficit d'attractivité pour les autres filières**. Par ailleurs, le désintérêt pour la filière pharmacie des étudiants met en lumière l'importance de renforcer l'information et l'accompagnement dès le début de leur cursus. Ces résultats doivent inciter à développer des stratégies visant à **améliorer l'image et les débouchés de la pharmacie** tout en répondant aux besoins des filières.

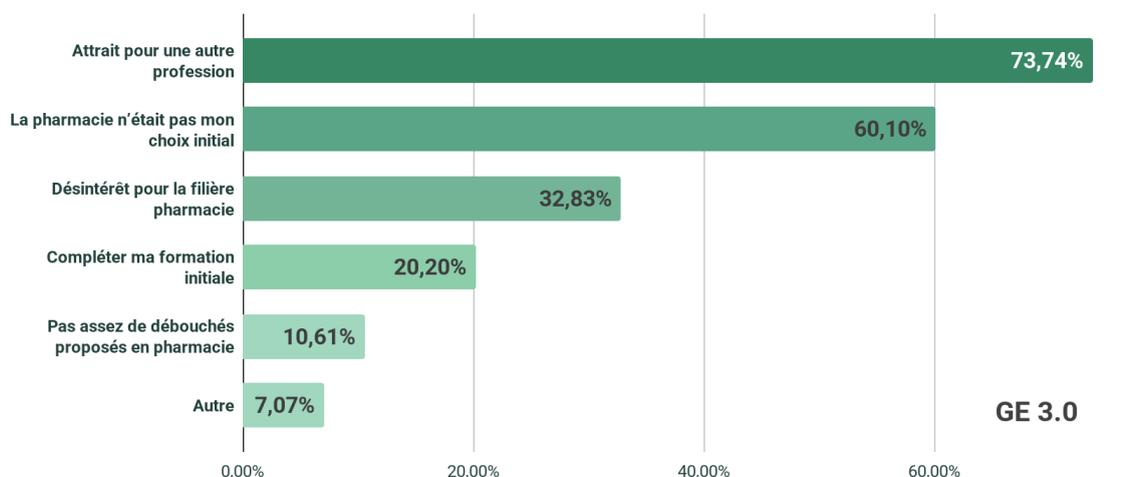


Figure 43. Motivation de la passerelle parmi les étudiants envisageant la passerelle à la rentrée en 2ème année de pharmacie, ou après. 198 répondants (En %) GE 3.0 2024

Il est crucial de poursuivre les **actions de promotion** pour valoriser la diversité des études de pharmacie et ses débouchés, tout en **déconstruisant les idées reçues**. Depuis 2018, et surtout après la crise du Covid-19, le métier de pharmacien a évolué, soulignant son rôle central d'acteur de santé de proximité. Cette évolution suscite un **intérêt croissant chez les étudiants**, qui découvrent la richesse de ce métier au fil de leurs stages, d'emplois-étudiants et de rencontres, permettant une diminution depuis ces 10 dernières années du nombre de passerelles vers une autre filière de santé.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

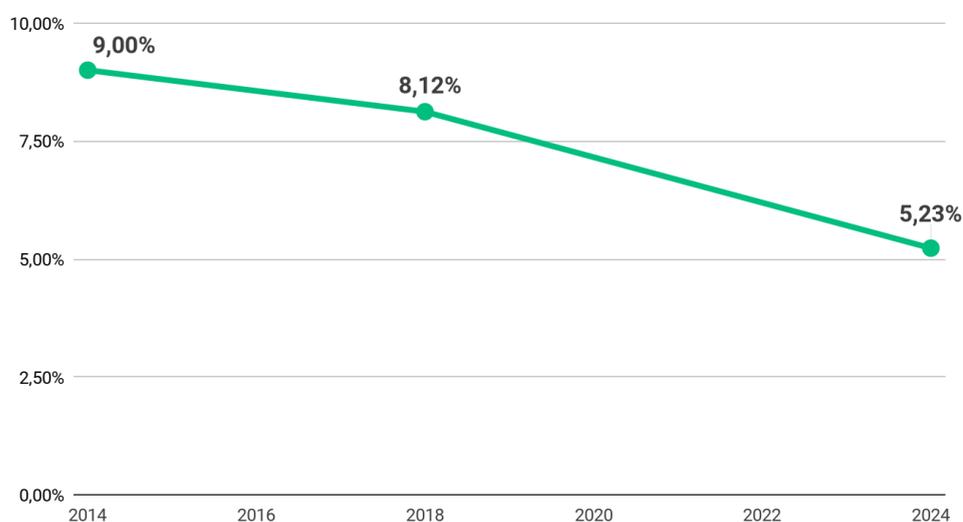


Figure 44. Évolution du nombre d'étudiant envisageant une passerelle au cours de leurs études (En %) GE 1.0 2014, GE 2.0 2018 et GE 3.0 2024

B. Position de l'ANEPF concernant les passerelles

L'ANEPF demande :

- L'uniformisation des modalités concernant les jurys d'admission des passerelles dans l'ensemble des universités partout en France.

Le Grand Entretien 3.0



VII. Orientation entre manque de visibilité de la filière et méconnaissance des parcours

Cette première partie du Grand Entretien 3.0 identifie les défis complexes auxquels font face les études de pharmacie, de l'orientation des lycéens jusqu'à l'intégration au sein des filières spécifiques. Les données recueillies démontrent un besoin urgent de **renforcer l'information et l'accompagnement** à chaque étape du parcours des étudiants, pour mettre en lumière les débouchés variés et souvent méconnus du diplôme de docteur en pharmacie.

Les résultats révèlent un paradoxe frappant : **bien que la filière pharmacie évolue pour répondre aux besoins de santé publique, elle souffre encore d'un déficit de visibilité auprès des lycéens et du grand public.** Ce manque d'information influe sur les choix des étudiants, les amenant parfois à envisager la pharmacie comme un second choix ou à ignorer les opportunités qu'elle propose.

La profession de pharmacien connaît une profonde transformation, affirmant **son rôle central dans le parcours de soins.** Pour relever ces défis, il est crucial de **renforcer les collaborations** entre les UFR et départements, les associations étudiantes, les rectorats et les professionnels de santé. **Des actions concrètes**, comme l'amélioration des dispositifs d'orientation, la promotion des tutorats et l'accès à une information fiable sur les études et les métiers de la pharmacie, doivent être intensifiées.

Enfin, **les efforts de valorisation** entrepris par l'ANEPF, notamment à travers des initiatives telles que le projet **Bouge Ta Pharma**, montrent que des solutions existent pour repenser l'attractivité et la compréhension de cette filière. Ces efforts doivent se **poursuivre** et **s'amplifier** pour faire de la pharmacie **un véritable choix**, non seulement pour les étudiants, mais également pour **les générations futures.**

VIII. Organisation des études de pharmacie

Les études de pharmacie sont cadrées par un arrêté datant du 8 avril 2013³⁹ et sont réparties sur 3 cycles distincts :

Le **premier cycle**, aboutissant au **Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques (DFGSP)**, comprend la première année d'études de santé et les 2^{ème} et 3^{ème} années des études pharmaceutiques. Celui-ci introduit les **bases scientifiques et théoriques** nécessaires, notamment en biologie, chimie et pharmacologie, tout en posant les fondements d'une compréhension des enjeux de santé publique et de la physiologie humaine.

Le **deuxième cycle** des études pharmaceutiques, aboutissant au **Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques (DFASP)**, comprend la 4^{ème} et la 5^{ème} année des études de pharmacie. Lors de cette 4^{ème} année, l'étudiant est amené à choisir son parcours. La suite du cycle lui permet de se spécialiser progressivement et le prépare à un exercice professionnel à orientation officinale, industrielle, hospitalière ou de recherche.

Enfin, le **troisième cycle**, alliant approfondissement et professionnalisation, permet aux étudiants de se spécialiser et de se préparer concrètement à leur futur exercice. Il est d'une durée de 1 an pour les parcours industrie et officine, de 4 ans pour la recherche et de 4 à 5 ans pour le parcours internat. Suivant le parcours, il ne se déroule pas de la même manière :

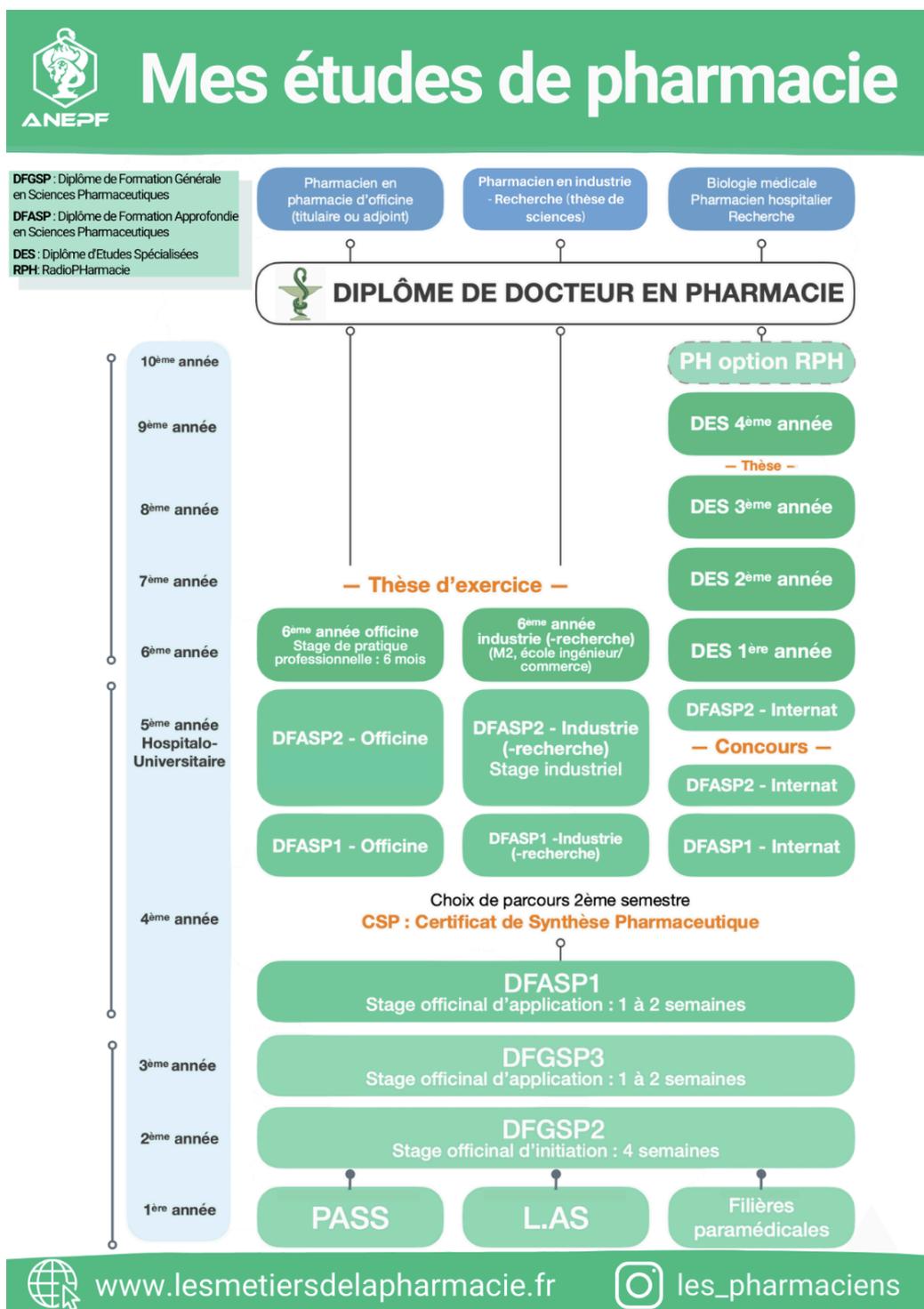
- *Pharmacie d'Officine* : Cette année est partagée entre des **enseignements universitaires** et un **stage pratique de six mois** en officine, permettant aux étudiants d'acquérir une expérience du métier de pharmacien d'officine avant d'obtenir leur diplôme.
- *Pharmacie Industrielle* : Les étudiants souhaitant s'orienter vers le secteur industriel ou la recherche peuvent suivre un Master, intégrer un **double cursus** ou encore rejoindre une école pour compléter leur formation et valider leur 6^e année. Durant cette dernière année les étudiants effectuent généralement un stage ou une alternance.
- *Recherche pharmaceutique* : Les étudiants souhaitant suivre le parcours recherche, lorsqu'il existe, suivent un **master 2 de recherche** validant leur sixième année de pharmacie puis réalisent une thèse de sciences sur un projet de recherche. Ce

³⁹ Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie - Légifrance (janvier 2024)

parcours est dans la majorité des UFR et départements rattaché au parcours industrie.

- *Pharmacie Hospitalière* : Ce parcours est accessible après la réussite du concours national de l'internat de pharmacie, débouchant sur un cursus de 4 à 5 ans selon l'option précoce choisie :
 - **Pharmacie Hospitalière Générale** (deux ans de phase socle, un an de phase d'approfondissement et un an de phase de consolidation),
 - **Développement et Sécurisation des Produits de Santé** (deux ans de phase socle, un an de phase d'approfondissement et un an de phase de consolidation),
 - **Radiopharmacie** (deux ans de phase socle, deux ans de phase d'approfondissement et un an de phase de consolidation).
- *Biologie Médicale* : Ce domaine est accessible après la réussite du concours national de l'internat de pharmacie. L'internat de biologie médicale dure 4 ans et permet aux étudiants de se spécialiser dans l'une des cinq options précoces suivantes :
 - **Biologie générale** : pour une formation polyvalente en laboratoire d'analyses médicales,
 - **Médecine moléculaire, Génétique et Pharmacologie** : centrée sur les tests génétiques et la médecine personnalisée,
 - **Hématologie - Immunologie** : spécialisée dans les maladies du sang et le système immunitaire,
 - **Agents Infectieux** : pour l'étude des virus, bactéries et autres pathogènes responsables de maladies infectieuses,
 - **Biologie de la Reproduction** : axée sur l'analyse et le suivi des troubles de la fertilité.

Une fois le 3^{ème} cycle validé ou pendant ce dernier, l'étudiant doit soutenir une **thèse d'exercice** afin d'obtenir le diplôme d'État de Docteur en Pharmacie, et pouvoir exercer. Dans certaines spécialités et/ou métiers une inscription à l'Ordre des Pharmaciens est obligatoire afin d'exercer.



Retrouvez tous les détails des études sur ce schéma⁴⁰ ou sur le site internet de l'ANEPF⁴¹

⁴⁰ Mes études de pharmacie - ANEPF

⁴¹ Le cursus - ANEPF

A. Ressentis des étudiants en pharmacie et impacts de l'organisation de leurs études

a. Organisation et volume horaire des études de pharmacie

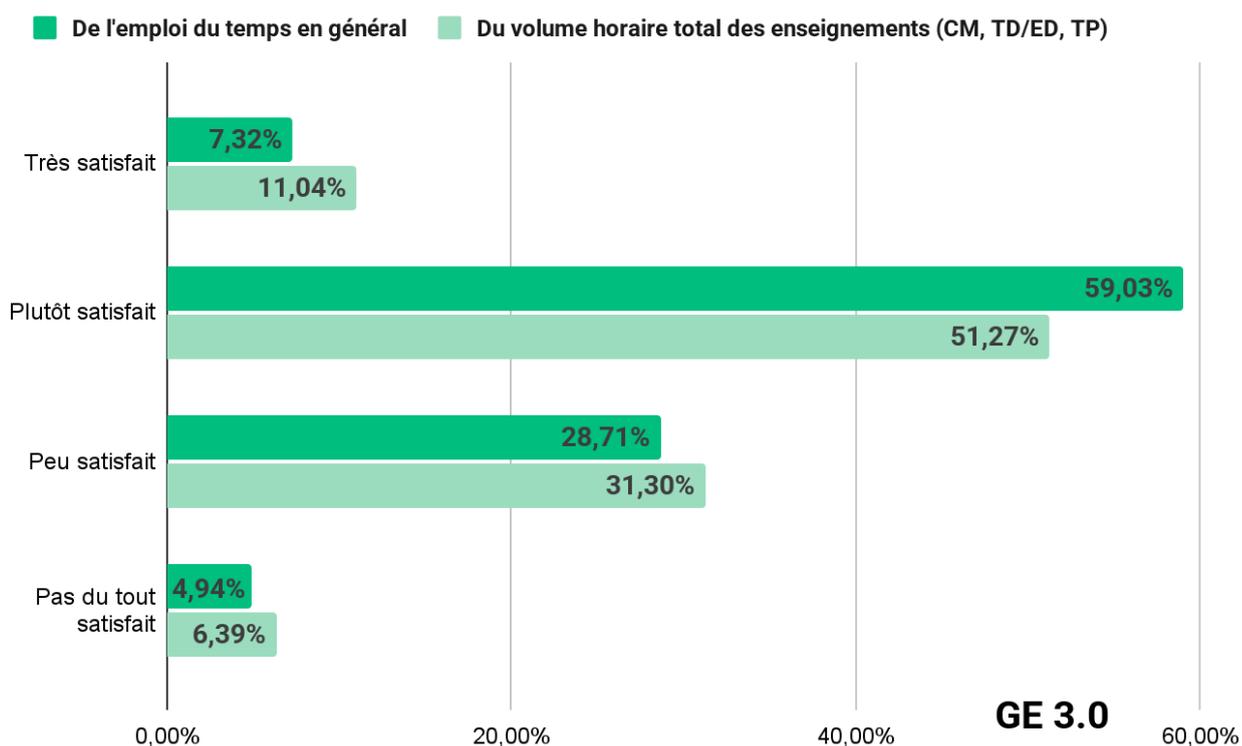


Figure 45. Satisfaction des étudiants en pharmacie de l'organisation de leur emploi du temps et du volume horaire total des enseignements en pharmacie. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

D'après ces résultats, une part importante des étudiants se déclarent **satisfaits** ou **très satisfaits** de l'**organisation générale de leur emploi du temps (66,35%)**, ce qui reflète une perception positive. Ce constat est un indicateur que la structure des emplois du temps répond, dans une certaine mesure, aux attentes des étudiants.

Cependant, **un étudiant sur trois (33,65%)** exprime une **insatisfaction**, justifiant une analyse approfondie et des actions ciblées.

Concernant le **volume horaire total des enseignements**, la satisfaction est légèrement inférieure, avec **62,31%** des étudiants se disant **satisfaits** ou **très satisfaits**. Une part importante (**37,69%**) se montre cependant critique. Ce chiffre, plus élevé que pour l'organisation générale, suggère un manque d'équilibre entre les formats pédagogiques (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, e-learning) constituant une **source de**

mécontentement.

Ces observations indiquent que, malgré la satisfaction de la majorité des étudiants envers le système actuel, des améliorations restent possibles pour diminuer les mécontentements.

C'est pourquoi la suite du rapport se penche sur l'examen de l'équilibre entre les différentes organisations et formats d'enseignements afin de comprendre comment tendre vers une satisfaction plus globale.

b. Raisons de l'insatisfaction des étudiants en pharmacie

GE 3.0

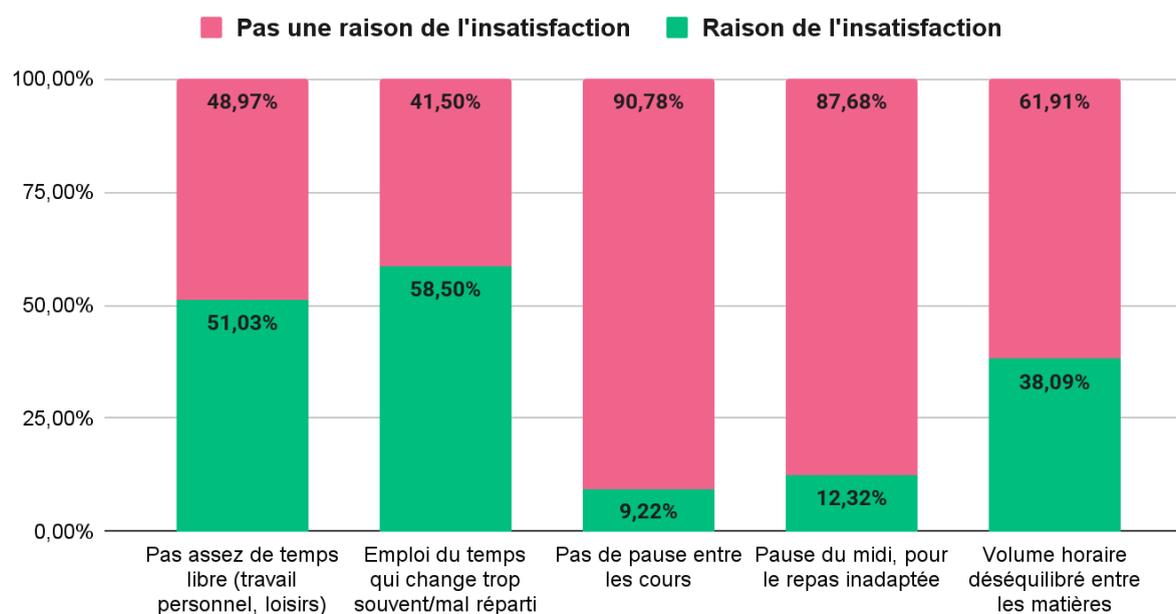


Figure 46. Raisons de l'insatisfaction des étudiants en pharmacie si ils étaient pas du tout, peu ou plutôt satisfait de l'organisation de leur emploi du temps et du volume horaire total des enseignements en pharmacie. 3263 répondants (En %) GE 3.0 2024

Alors qu'un **étudiant sur trois** se déclare insatisfait de l'**organisation générale de son emploi du temps** et du **volume horaire total des enseignements**, ce graphique met en évidence les principales sources d'insatisfactions.

Plus de **la moitié des étudiants (58,50%)** jugent que les **changements réguliers/mauvaise répartition de l'emploi du temps** sont problématiques. Cette donnée

souligne la difficulté pour les étudiants de s'organiser efficacement, tant sur le plan académique que personnel. Cette tendance a évolué par rapport au Grand Entretien 2.0, où **43,23%** des étudiants avaient évoqué cette raison, soit une **augmentation de 15,27 points**, suggérant une **aggravation des contraintes organisationnelles** dans les études pharmaceutiques. Il est crucial que les étudiants puissent s'organiser plusieurs semaines à l'avance, car, comme détaillé dans ce rapport, les étudiants en pharmacie s'engagent tant **professionnellement** que **personnellement** dans des activités extra académiques. Ils ont besoin d'un **accès rapide et clair** à toutes les informations nécessaires pour organiser leurs activités et réussir académiquement sans subir une pression excessive. L'ensemble des UFR et départements et universités disposent de **plateformes numériques** permettant de consulter les emplois du temps et les supports pédagogiques. Ces outils constituent la première source d'informations concernant l'emploi du temps. Toutefois, leur efficacité repose sur un développement **ergonomique, accessible** et en **temps réel**, afin de garantir un véritable lien entre les étudiants, le personnel académique et les scolarités. Une disparité importante est remarquée entre les universités, qui ne disposent pas des mêmes ressources.

Par ailleurs, **51,03%** des étudiants estiment ne **pas avoir suffisamment de temps libre** pour leurs loisirs, emplois ou engagements personnels. Ce manque peut s'avérer être source de **stress**, d'**épuiement** ou de **désengagement académique**. Il limite également leur capacité à s'investir dans des activités extra-académiques ou professionnelles, vectrices d'épanouissement et de développement personnel.

Le **déséquilibre des volumes horaires entre les matières** est également un motif d'insatisfaction, relevé par **38,09%** des étudiants. Cela souligne la nécessité de réévaluer la répartition des heures pour mieux répondre aux attentes et garantir une formation équilibrée.

Enfin, des éléments secondaires mais non négligeables sont relevés : **9,22%** des répondants regrettent l'**absence de pauses entre les cours**, alors que celles-ci permettent de relancer la productivité des étudiants⁴², tandis que **12,32%** dénoncent des **pauses repas inadaptées** (*trop courtes, ou trop longues avec des cours reprenant à 16h*). Ces chiffres mettent en lumière des freins qui, cumulés à d'autres contraintes, telle que la distance entre le Restaurant Universitaire (RU) ou le domicile ou encore une trop grande attente au RU peuvent affecter le bien-être général des étudiants.

Ces constats appellent à plusieurs recommandations. Tout d'abord, la **stabilisation des emplois du temps** semble essentielle pour limiter les modifications intempestives et

⁴² Paul GINNS, Rest breaks aid directed attention and learning, Educational and Developmental Psychologist, 2023 volume 40

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

permettre aux étudiants de mieux concilier leurs études avec leurs engagements personnels ou professionnels. Ensuite, un **rééquilibrage des volumes horaires entre les matières**, basé sur une consultation des élus étudiants et d'anciens étudiants diplômés, ainsi qu'une réévaluation des maquettes pédagogiques, apparaît nécessaire. Cette refonte pourra permettre de répondre aux attentes pédagogiques tout en réduisant la charge perçue comme excessive. Ces ajustements doivent s'inscrire dans une **démarche globale d'écoute des étudiants** et de **dialogue avec les différents acteurs facultaires** afin de proposer des solutions durables et adaptées aux besoins identifiés.

c. Témoignages d'étudiants concernant l'organisation des études

Le volume de cours est très important avec beaucoup de redites entre les différents enseignements, voir des cours sur le même sujet faits par 2 professeurs différents.

Étudiante en 4ème année - Caen

Des changements de dernière minute, cela bouleverse notre emploi du temps avec nos divers engagements.

Étudiant en 5ème année - Limoges

Les horaires sont insoutenables, on n'a pas le temps de réviser.

Étudiante en 2ème année - Rennes

Débordé de cours et d'ED obligatoires (souvent à préparer), parfois de 8h à 20h. Jamais de temps libre pour réviser, faire des fiches ou apprendre ses cours.

Étudiant en 4ème année - Dijon

Des journées de cours de 9h avec seulement 1h30 pour manger, alternant avec des journées de 2h dans la même semaine. À cela s'ajoutent parfois des pauses de 3 à 4h à midi, obligeant à venir deux fois à la UFR et département, ce qui est particulièrement contraignant pour les étudiants résidant loin.

Étudiant en 4ème année - Toulouse

Pas assez de temps pour des activités extra-académiques, ce qui entraîne du stress et de la fatigue accumulée.

Étudiant en 4ème année - Amiens

Mauvaise répartition sur l'année : rien en début de semestre et tout juste avant les partiels.

Étudiant en 6ème année - Tours

B. Positions de l'ANEPF sur l'impact de l'organisation de leurs études

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- La mise à dispositions des emplois du temps dès le début de chaque semestre ;
- L'inscription dans les règlements intérieurs des universités d'un délai réglementaire de 7 jours ouvrés concernant les modifications d'emploi du temps ;
- La mise à disposition de la retransmission du cours sur l'Espace Numérique de Travail dans le cas où ce dernier serait déplacé dans un court délai (7 jours ouvrés) ;
- A minima une heure et demi de pause déjeuner ;
- L'adaptation des plateformes numériques universitaires ;
 - La centralisation des informations sur un nombre limité de plateformes, incluant leur synchronisation avec les applications d'agenda existantes .
 - Un renforcement de la formation des équipes pédagogiques et administratives à l'utilisation de ces plateformes ;
 - La garantie de leur accessibilité, notamment pour les étudiants et personnels en situation de handicap ;
- La mise en place d'une demi-journée dédiée aux activités physiques, sportives ou culturelles.



IX. Format des enseignements : une satisfaction en demi teinte

A. Le cours magistral : un format d'enseignement remis en question

a. Les étudiants en pharmacie peinent à être totalement satisfaits

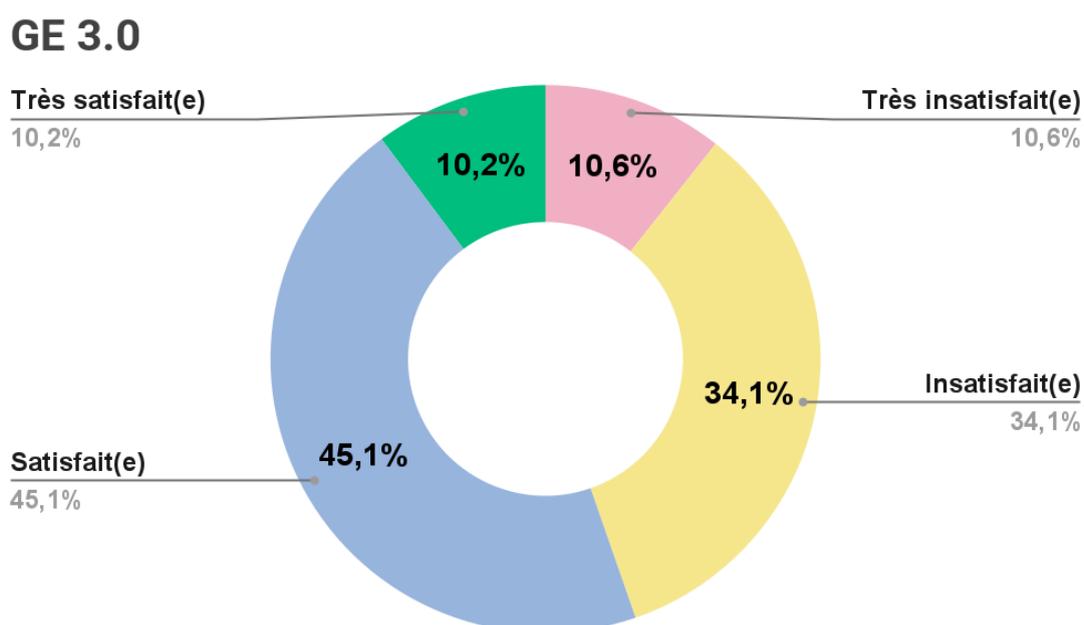


Figure 47. Satisfaction des étudiants en pharmacie concernant le format traditionnel d'un cours magistral. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

D'après l'analyse du graphique, près d'un étudiant sur deux (**44,70%**) se déclare **insatisfait** ou **très insatisfait** du format actuel des cours magistraux, tandis que seuls **10,20%** se disent très satisfaits. Cette insatisfaction marquée s'explique par plusieurs facteurs soulignés dans le second graphique.

b. Raisons de cette insatisfaction

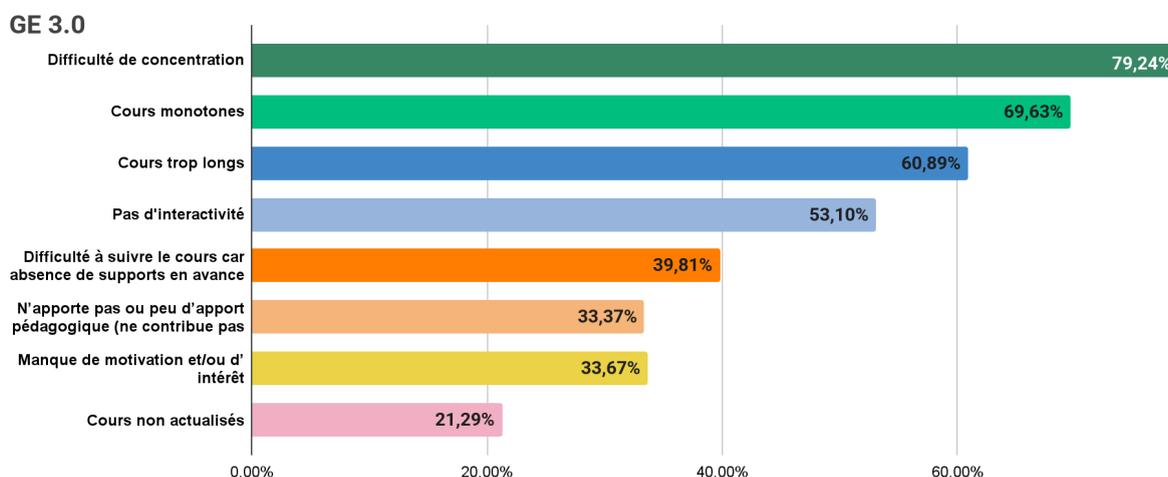


Figure 48. Raisons de l'insatisfaction des étudiants en pharmacie étant très insatisfait, insatisfait, ou satisfait vis-à-vis du format des cours magistraux. 3401 répondants (En %) GE 3.0 2024

La principale difficulté, identifiée par **79,24%** des répondants, réside dans la **difficulté de concentration** durant les cours magistraux. En 2018, c'était **52,72%** des étudiants qui mettaient en avant cette difficulté. Cette **augmentation de 26,52 points** reflète plusieurs enjeux, tant **pédagogiques** que de **santé publique**. Elle interpelle sur la pertinence du format des cours magistraux, qui ne semble plus répondre pleinement aux objectifs d'apprentissage ni aux attentes des étudiants. Par ailleurs, comme l'a décrit Raphaël Gaillard dans son ouvrage *Les pouvoirs de la concentration* (2022), la capacité à rester attentif est mise à rude épreuve dans un monde où les distractions se multiplient et où les exigences de performance ne cessent de croître. Ce constat renforce l'urgence de **repenser les formats pédagogiques** et d'accompagner les étudiants face à ces défis, en mettant en place des mesures adaptées pour favoriser leur réussite académique et leur bien-être.

Le pourcentage d'étudiants jugeant les **cours monotones** était de **85,61%** lors du Grand Entretien 2.0, contre **69,63%** aujourd'hui. Cette **baisse de 15,98 points** peut être mise en lien avec une **amélioration relative de l'interactivité** (entre les professeurs et les étudiants), critiquée par **66,10%** des répondants en 2018 et désormais par **53,10%**. Ces données suggèrent que des efforts ont été entrepris pour rendre les cours plus engageants, cependant, l'impact de ces initiatives peut varier considérablement d'un cours à l'autre et d'un enseignant à l'autre.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

D'autres éléments viennent accentuer ce mécontentement, notamment la **longueur excessive des cours (60,89%)** et l'**absence de supports mis à disposition en avance (39,81%)**, compliquant le suivi et la prise de notes. Enfin, **plus d'un tiers des répondants (33,67%)** expriment un **manque de motivation ou d'intérêt** pour ce type d'enseignement, lié à la perception d'un **faible apport pédagogique (33,37%)** ou à des **cours non actualisés (21,29%)**.

L'ensemble de ces lacunes contribuent à l'**absence fréquente des étudiants** aux cours magistraux, affaiblissant ainsi l'efficacité de ce format d'enseignement. Le constat est alarmant : le principal format d'enseignement en pharmacie, le **cours magistral**, est de plus en plus délaissé en raison de ses nombreuses limites. Il est urgent de l'adapter pour qu'il **retrouve sa pertinence** et son rôle central dans la transmission des connaissances. Cette refonte ne peut être réalisée qu'avec une **collaboration étroite entre les enseignants**, les représentants des étudiants et des ingénieurs pédagogiques.

c. Une insatisfaction qui se fait ressentir : l'absentéisme étudiant en cours magistraux

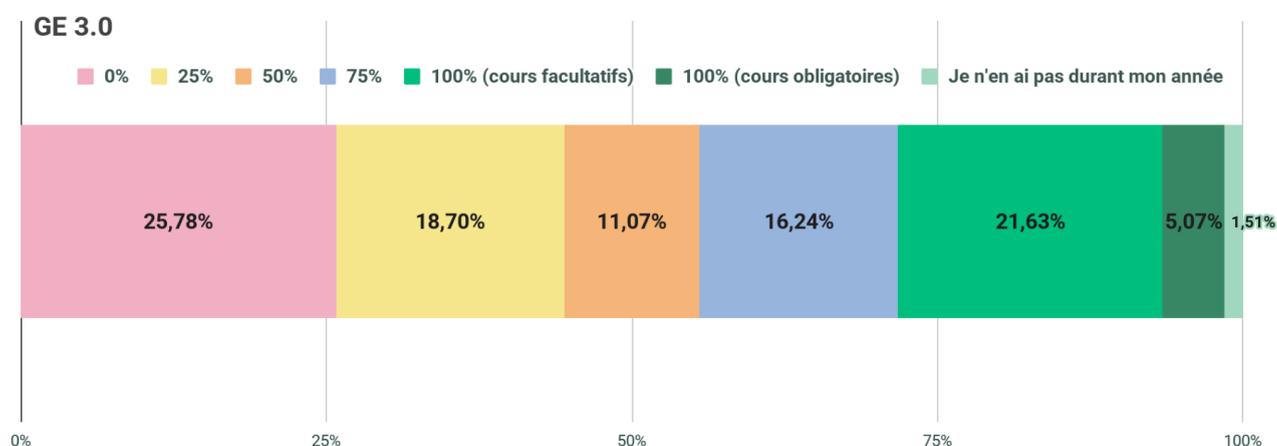


Figure 49. Proportion estimée par les étudiants en pharmacie sur leurs présences en cours magistraux. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Les cours magistraux, autrefois au centre de la pédagogie universitaire, sont aujourd'hui marqués par une **chute d'assiduité importante**. Ce graphique révèle **qu'un quart d'entre eux (25,78%)** n'assiste à aucun cours magistral sur l'année. En l'espace de 10 ans, cet **absentéisme total a presque doublé** puisqu'il était de **13,50%** lors du Grand Entretien 1.0 (2014). **11,07%** des étudiants suivent **seulement 50%** des cours et ce pourcentage atteint jusqu'à **18,70%** pour ceux qui suivent à peine **25% des cours magistraux**. Tandis que **26,70%** y assistent **intégralement** (cours obligatoires et facultatifs confondus).

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Au total, **71,79%** des étudiants ne vont pas à 100% des cours magistraux.

GE 3.0

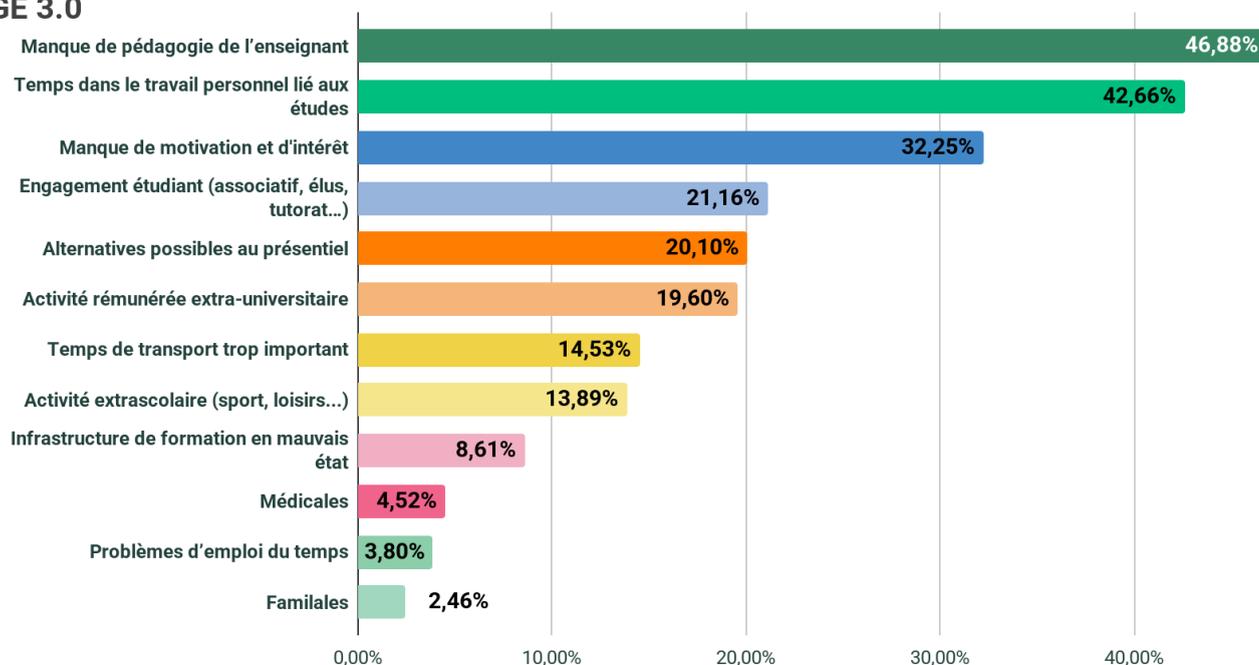


Figure 50. Raisons pour lesquelles les étudiants en pharmacie assistent à 0, 25, 50 ou 75% des cours magistraux. 2718 répondants (En %) GE 3.0 2024

Les raisons évoquées par les étudiants révèlent des problématiques tant pédagogiques que logistiques. Le principal motif d'insatisfaction, évoqué par **46,88%** des étudiants en pharmacie interrogés est le **manque de pédagogie des enseignants (diaporama trop long, pas d'interaction avec les étudiants...)**. À cela s'ajoutent des facteurs comme le **manque de motivation** ou l'**intérêt limité** pour le contenu des cours magistraux (**32,25%**), en grande partie attribuables à des enseignements perçus comme **trop théoriques, peu interactifs** et parfois obsolètes.

L'**absence d'interactivité** dans les cours magistraux, où les étudiants restent des auditeurs passifs, **compromet l'efficacité pédagogique**. Cela peut se traduire par des cours magistraux parfois trop **descendants** c'est-à-dire un échange à sens unique où seul l'enseignant est amené à parler.

Les étudiants eux-mêmes expriment un intérêt croissant pour des formats **favorisant la participation active**, comme les ateliers pratiques, les études de cas ou les débats. Ces approches permettraient non seulement d'améliorer la compréhension des notions complexes, mais aussi de maintenir **le lien essentiel entre étudiants et enseignants**.

Dans de nombreux témoignages, dont certains détaillés plus bas, les étudiants en pharmacie mettent en avant la **disparité des approches pédagogiques** en fonction de l'enseignant et de la matière. Certains enseignants s'engagent à réaliser des **formats interactifs** de cours, en utilisant certaines plateformes comme Kahoot® ou en mettant à disposition les supports de cours, avant le cours magistral pour favoriser l'échange. Cette **magistralité interactive**⁴³ permettrait un meilleur épanouissement pédagogique et une meilleure assimilation de l'enseignement. Malgré tout, ces innovations représentent une minorité des enseignements. De plus, certaines disciplines, telles que la chimie thérapeutique ou les statistiques, se prêtent difficilement à un enseignement en format magistral. Ces matières nécessitent une **approche plus pratique** pour permettre une assimilation efficace des connaissances.

Face à ces constats, plusieurs axes d'amélioration émergent. Il est impératif de repenser le format des cours magistraux en introduisant des **méthodes pédagogiques innovantes**, combinées à des outils numériques interactifs. La création régulière de MOOCs (Massive Open Online Courses), accompagnés de vidéos explicatives et de fiches pédagogiques sur les plateformes numériques universitaires disponibles, permettrait aux étudiants d'organiser plus efficacement leur temps et leurs révisions.

L'absentéisme ne peut être uniquement expliqué par un manque de pédagogie des enseignants. Les raisons sont également liées au **temps utilisé pour le travail personnel lié aux études** pour **42,66%** des étudiants, ce qui souligne l'intensité du cursus en pharmacie. Par ailleurs, **14,53%** des étudiants mettent en avant la **durée excessive des trajets** pour se rendre aux cours magistraux, accentuant la nécessité d'une proposition hybride des cours pour réduire cette contrainte.

Ces évolutions doivent s'accompagner d'un **dialogue renforcé**, entre les étudiants et les enseignants, pour ajuster le contenu et la forme des enseignements en accord avec leurs besoins. Les universités doivent prendre en compte les **contraintes personnelles et professionnelles** des étudiants, en augmentant la visibilité autour des dispositifs déjà disponibles, comme les **Régimes Spéciaux Étudiants** (RSE) ou des aménagements d'emploi du temps. Ces ajustements assurent une meilleure conciliation entre vie universitaire et engagements personnels.

Toutefois, malgré les appels à l'innovation pédagogique, le cours magistral conserve une **place prépondérante** en raison de sa facilité d'application et de la complexité de la mise en œuvre de méthodes alternatives. Pour cause : **un rapport temps-efficacité favorable**, il

⁴³ Le cours magistral et ses différentes formes de magistralité. Éléments de discussion - Distances et Médiations des Savoirs (mars 2024)

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024



permet de transmettre un volume important de connaissances à un grand nombre d'étudiants en peu de temps. Malgré cela, le cours magistral **doit évoluer pour répondre** aux attentes des étudiants, en intégrant des **approches plus dynamiques et interactives**. Ces transformations permettront de préserver son rôle tout en maximisant son efficacité pédagogique.

d. Témoignages étudiants concernant les cours magistraux

**Amphithéâtre en mauvais état
(fuites d'eau, sièges cassés).**

Étudiante en 3ème année - Caen

**Habitant à plus d'une heure de la fac,
j'aimerais beaucoup qu'ils soient
disponibles en distanciel.**

Étudiante en 2ème année - Nantes

**Certains cours comme les maths ou la
physique ne sont pas adaptés à un
format magistral.**

Étudiante en 3ème année - Paris Cité

**Si le professeur ne fait que lire son
diapo sans rien apporter en plus,
je préfère le faire chez moi pour
gagner du temps.**

Étudiante en 4ème année - Tours

Je trouve que les cours magistraux sont pertinents lorsque le professeur enrichit le cours par des éléments personnels, comme des anecdotes liées au métier, des cas pratiques, des explications supplémentaires ou des actualités. En revanche, si le cours se limite à un diaporama, autant le travailler seul chez moi.

Étudiante en 4ème année - Clermont Ferrand

En soit les cours magistraux sont très importants, mais sont beaucoup trop longs, les profs ne savent pas synthétiser ni aller à l'essentiel. De plus, enchaîner 4h30 de CM sans pause c'est imbuvable on ne peut pas rester concentré.

Étudiante en 2ème année - Angers

Certains professeurs sont de plus en plus interactifs, et cela aide beaucoup.

Étudiante en 6ème année - Amiens

e. Positions de l'ANEPF vis à vis des cours magistraux

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- Démocratiser au sein des études de pharmacie les nouvelles techniques en terme d'innovation pédagogique ;
- L'intégration de patients experts, de professionnels ou plus généralement d'intervenants extérieurs pour augmenter la spécificité des enseignements de tronc commun ;
- Le respect du processus de Bologne, en s'assurant que le temps d'enseignements et de travail personnel cumulés pour 1 ECTS ne dépasse pas 25 à 30 heures de travail étudiant⁴⁴ ;
- La mise en place de groupes de travail, au sein des UFR, sur l'évolution des cours magistraux, faisant intervenir un ingénieur pédagogique de l'université, des représentants du corps enseignant et représentants/élus étudiants
- La rénovation et modernisation des lieux d'enseignements (amphithéâtres, salles de cours) via :
 - Le cadrage du budget facultaire et universitaire ;
 - Le déblocage de subventions par l'État ;
- Une meilleure visibilité des dispositifs disponibles pour les étudiants (aides, aménagements d'emploi du temps, RSE, etc.), par la mise en place de campagnes d'information.



⁴⁴ Cadrage ECTS - Légifrance (2014)

B. L'enseignement en travaux dirigés : un enseignement à développer

a. Un meilleur suivi des enseignements/travaux dirigés

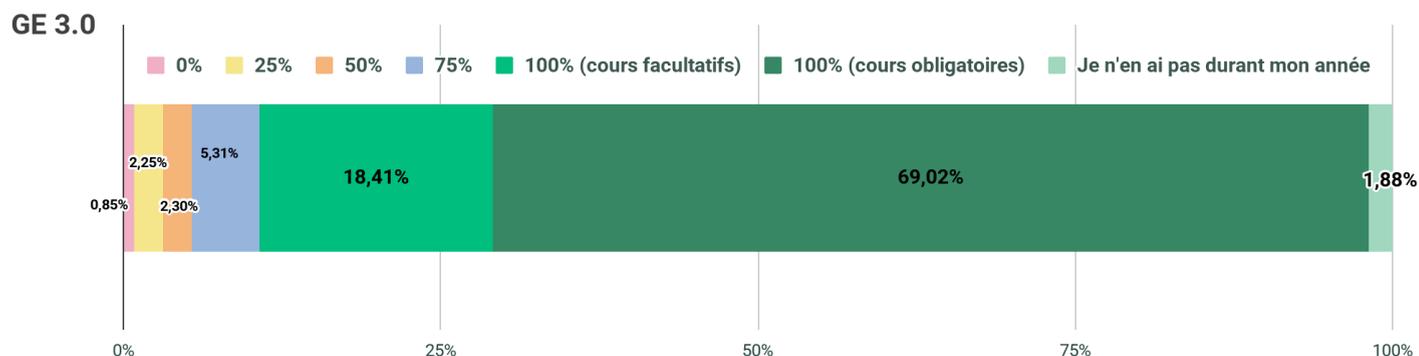


Figure 51. Quantité estimée d'enseignements/travaux dirigés suivis par les étudiants en pharmacie. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Les **enseignements** ou **travaux dirigés** sont des séances en **petits groupes** qui permettent d'approfondir et **d'appliquer les notions** abordées en cours magistraux. Ils favorisent les **interactions** entre les étudiants et l'enseignant à travers des exercices ou des discussions. Ces séances visent à renforcer la compréhension théorique par des applications pratiques et des échanges directs.

Parmi l'ensemble des étudiants, **69,02%** d'entre eux ont l'obligation de présence aux enseignements dirigés.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

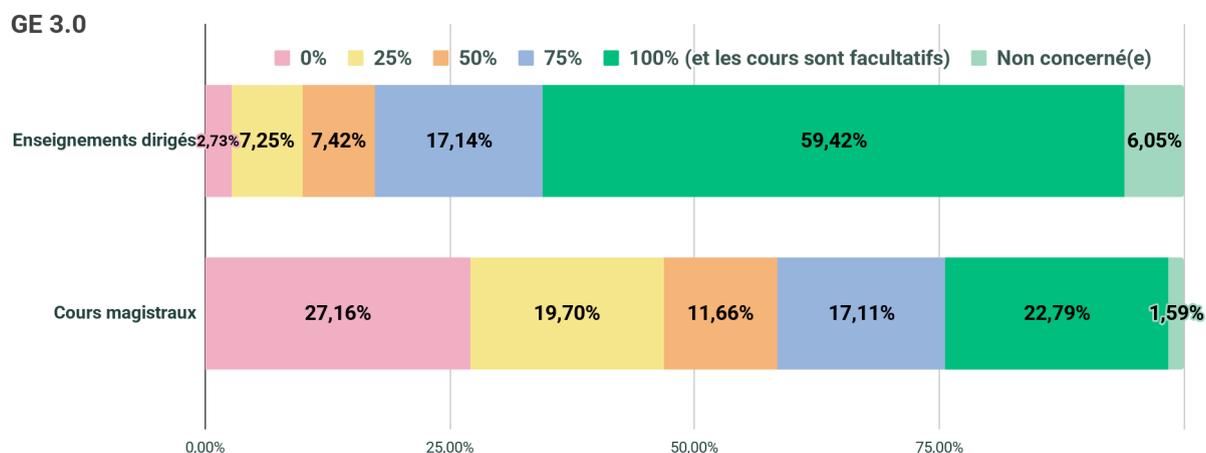


Figure 52. Quantité estimée d'enseignements dirigés et de cours magistraux suivis par les étudiants en pharmacie dont la présence en facultatives. 1173 répondants pour les enseignements dirigés et 3594 répondants pour les cours magistraux (En %) GE 3.0 2024

En **comparant** les réponses sur l'assiduité des étudiants en pharmacie entre les **enseignements dirigés** et les **cours magistraux** en **excluant** les situations où la **présence est obligatoire**, une tendance claire se dégage. Les étudiants démontrent une préférence marquée pour les enseignements dirigés par rapport aux cours magistraux.

Ainsi, parmi ceux issus de UFR et départements où la présence n'est pas obligatoire, **59,42%** assistent à tous les enseignements dirigés, contre seulement **22,79%** pour les cours magistraux. Ce choix peut être attribué à la dynamique plus interactive entre étudiants et enseignants ainsi qu'à l'application concrète des savoirs théoriques. Près **d'un étudiant sur trois (31,81%)** assiste à 25%, 50% et 75% des enseignements dirigés lorsqu'ils sont facultatifs, tandis que cette proportion est de **48,47%** pour les cours magistraux facultatifs. Par ailleurs, seuls **2,73%** des étudiants ne vont à aucun enseignement dirigé facultatif, contre **27,16%** pour les cours magistraux facultatifs.

b. Raisons de l'absence en enseignements/travaux dirigés

GE 3.0

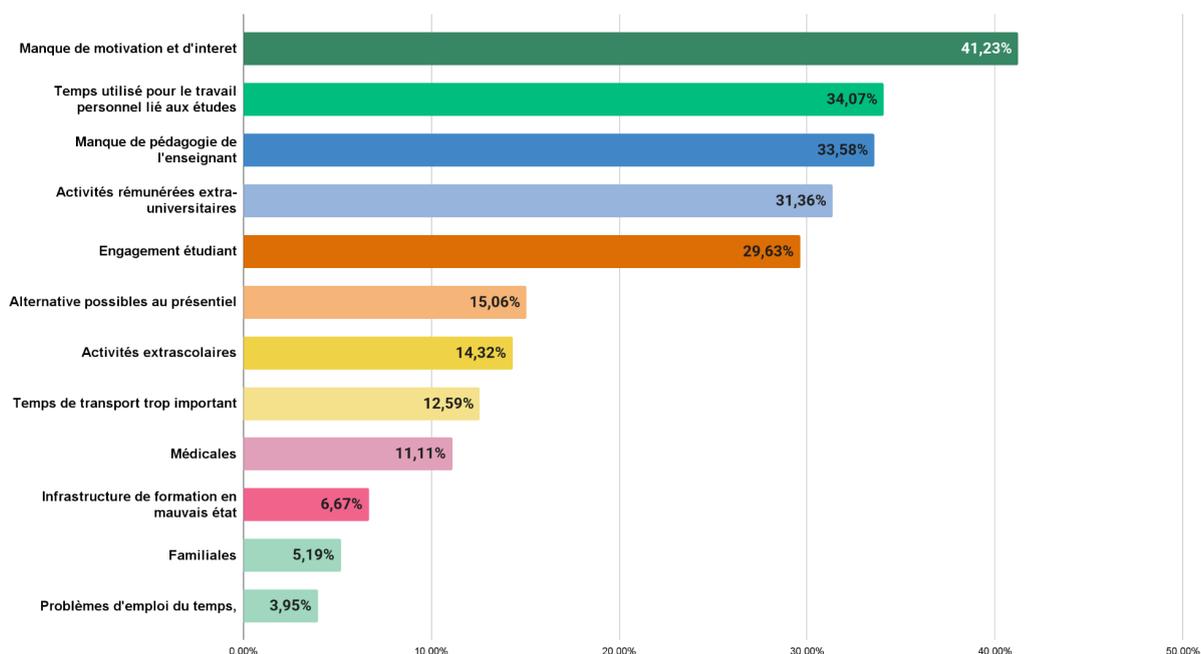


Figure 53. Raisons pour lesquelles les étudiants en pharmacie assistent à 0, 25, 50 ou 75% des enseignements/travaux dirigés. 405 répondants (En %) GE 3.0 2024

Parmi les étudiants ne participant pas à 100% des séances, les raisons évoquées incluent un **manque d'intérêt** pour **41,23% d'entre eux**, l'utilisation de ce temps pour des **révisions personnelles (34,07%)** et un **manque de pédagogie** de la part des enseignants à **33,58%**. Malgré un format interactif, ces chiffres traduisent une insatisfaction persistante.

D'autre part, les facteurs logistiques, bien que moins fréquents, jouent un rôle non négligeable : **les activités rémunérées extra-universitaires** concernent **31,36%** des étudiants, mettant en lumière la nécessité de concilier études et contraintes financières. L'**engagement étudiant (29,63%)** et les **activités extrascolaires (14,32%)** montrent que les étudiants souhaitent s'épanouir au-delà de leur parcours universitaire. Enfin, des éléments comme le **temps de transport trop important (12,59%)** ou les **problèmes liés à l'état des infrastructures (6,67%)** témoignent d'obstacles logistiques qui peuvent entraver la participation régulière.

En comparaison, en 2018, la participation totale aux enseignements et travaux dirigés était majoritaire avec **78,86%** des étudiants présents. Les raisons principales d'absentéisme étaient les mêmes qu'actuellement, avec une prédominance d'utilisation de

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

ce temps pour des révisions personnelles (**43%**) et un manque de motivation et d'intérêt lié à des difficultés financières et à un manque de motivation à **39,80%**. Cette continuité des problématiques pédagogiques pourtant précédemment signalées par l'ANEPF reflète un besoin croissant d'une **réforme pédagogique adaptée**.

Pour maintenir **l'attractivité** et **l'efficacité** de ce format d'enseignement, leur dimension interactive doit être renforcée et non dénaturée. Ils ne doivent pas devenir des cours magistraux supplémentaires. Une adaptation aux contraintes étudiantes, qu'elles soient **pédagogiques** ou **logistiques**, est essentielle pour favoriser l'assiduité. Sans ces ajustements, ces formats risquent de perdre leur intérêt et leur impact sur la réussite des étudiants.

c. Témoignages d'étudiants vis à vis des enseignements dirigés

Pas assez de pratique et d'ED préparant aux examens et de séances d'exercices pour certaines matières.

Étudiant en 4ème année - Marseille

Certaines UE auraient besoin de plus d'heures d'enseignements dirigés pour mieux comprendre les méthodes de rédaction pour répondre à certains exercices.

Étudiante en 5ème année - Paris Cité

À mon sens, il manque des enseignements dirigés qui préparent mieux aux examens et permettent d'orienter le travail personnel.

Étudiante en 4ème année - Paris Cité

Besoin d'enseignements dirigés dans certaines matières plutôt que de longs cours magistraux.

Étudiant en 3ème année - Clermont-Ferrand

Malheureusement encore trop d'ED qui sont des cours magistraux déguisés.

Étudiante en 3ème année - Clermont-Ferrand

J'aime beaucoup les formats TP/ED et ne serait pas contre plus de ceux-ci.

Étudiant en 5ème année - Paris Saclay

Des enseignements dirigés chaque jour donc je suis obligée de venir tous les jours, en ayant 3h de transport pour seulement 1h30 d'ED c'est très contraignant.

Étudiante en 2ème année - Paris Cité

C. Les travaux pratiques : transformer les connaissances en compétences

a. Assiduité des étudiants en travaux pratiques

Les séances de travaux pratiques sont organisées, à l'image des enseignements/travaux dirigés, en petits groupes. Lors de ces séances, l'étudiant a l'occasion de voir les **notions abordées** en cours et les **connaissances acquises** sous un autre prisme, celui de la **pratique**. Cette forme d'enseignement permet de balayer un nombre de thématiques très large, passant de la biochimie à la parasitologie.

La participation très élevée aux travaux pratiques, avec **89,01%**, s'explique par le caractère **obligatoire** dans leur cursus.

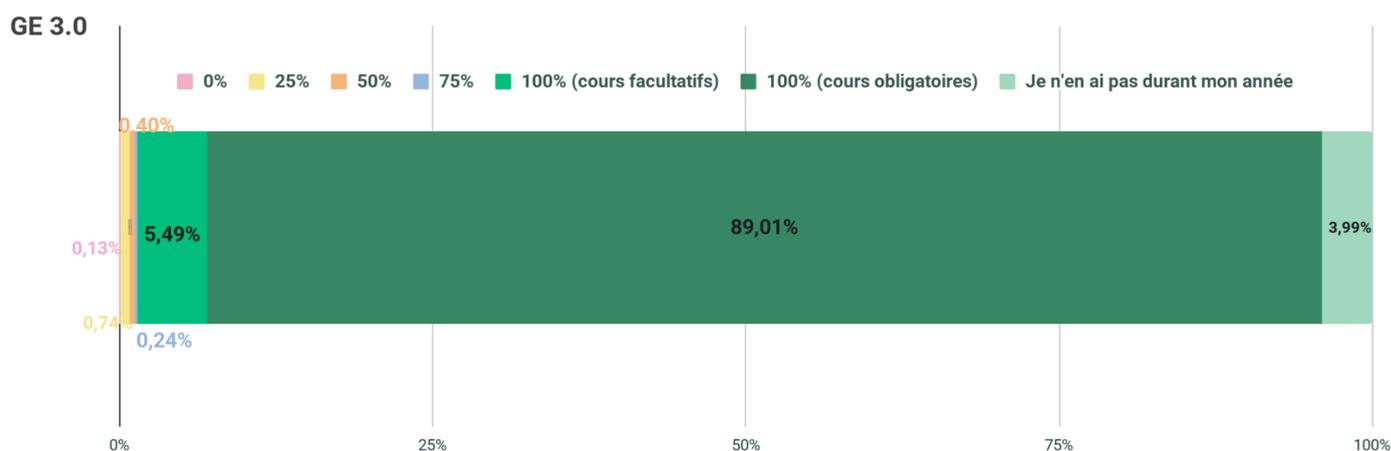


Figure 54. Quantité estimée de travaux pratiques suivis par les étudiants en pharmacie. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

b. Raisons de l'absentéisme en travaux pratiques :

GE 3.0

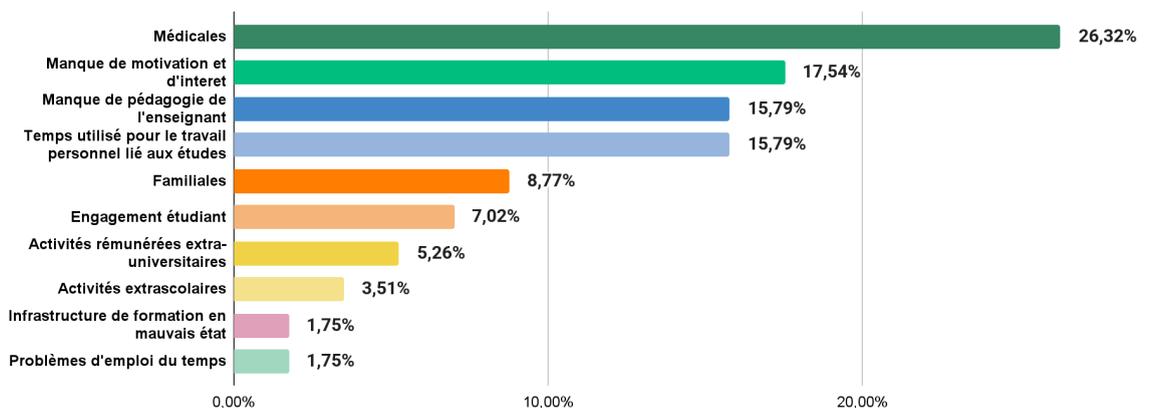


Figure 55. Raisons pour lesquelles les étudiants en pharmacie assistent à 0, 25, 50 ou 75% des travaux pratiques. 57 répondants (En %) GE 3.0 2024

Parmi les 10% pour qui les TP ne sont pas obligatoires, près de 6% choisissent d'**assister systématiquement**, démontrant une majorité satisfaite de ces enseignements pratiques. Toutefois, un faible pourcentage d'étudiants **n'assiste pas** à ces séances de **manière régulière**. Les raisons de cette non-participation relèvent principalement de **contraintes personnelles (26,32%)** et d'un **manque de motivation ou d'intérêt (17,54%)**. Ce dernier point soulève des interrogations sur la capacité des travaux pratiques à maintenir l'engagement des étudiants.

En comparaison avec les données du Grand Entretien 2.0 (2018), où **88,46 %** des étudiants participaient **systématiquement aux travaux pratiques**, il est observé une stabilité de l'assiduité. Cette stabilité est justifiée par le caractère obligatoire de ces enseignements. Cependant, les raisons justifiant une faible participation ont évolué.

Les travaux pratiques constituent une **composante essentielle** de l'apprentissage par l'application. Il est primordial d'intégrer davantage d'**approches pédagogiques concrètes et interactives**, telles que des simulations professionnelles, des cas pratiques ou des mises en situation directement liées aux cours théoriques. En renforçant le lien entre théorie et pratique, les travaux pratiques gagneront en efficacité, tout en répondant mieux aux attentes des étudiants.

D. Volonté des étudiants sur l'évolution de leurs enseignements

a. Évolution du temps d'enseignement

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

GE 3.0

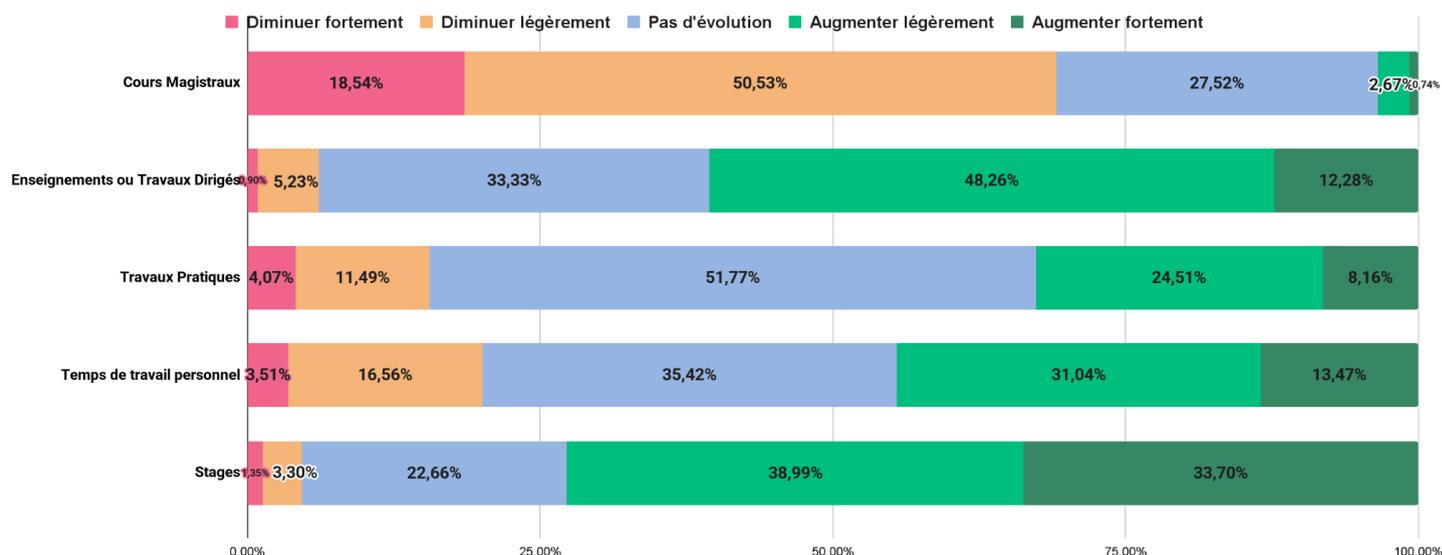


Figure 56. Évolution souhaitée de la quantité des formats d'apprentissages. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Dans cette partie, les étudiants ont exprimé leurs **préférences** quant à la **répartition** des différents types d'enseignements dans leur cursus. Une majorité d'entre eux souhaite **réduire légèrement à fortement** la proportion de **cours magistraux**. En comparant avec les données de 2018, cette tendance s'accroît : la part des étudiants favorables à une réduction des cours magistraux est passée de **65,49%** en 2018 à **69,07%** en 2024, soit une **augmentation de 3,58 points**. Parallèlement, **60,54%** des répondants préconisent une augmentation des travaux dirigés, une tendance déjà observée en 2018 (**57,22%**), mais qui a **progressé de 3,32 points** depuis lors.

Ces évolutions traduisent une transformation des habitudes d'apprentissage des étudiants et soulignent la nécessité de **réformer l'organisation du temps pédagogique** en répondant à leur besoin croissant de formats plus interactifs.

Les **travaux pratiques**, quant à eux, restent bien perçus : **31,04%** des étudiants souhaitent une **légère augmentation** de leur proportion, et **13,47%** souhaitent une **forte augmentation**. Ces résultats confirment les tendances déjà observées lors du Grand Entretien 2.0.

Enfin, le temps de travail personnel suscite moins d'enthousiasme : la proportion d'étudiants souhaitant l'augmenter est passée de **56,2%** en 2018 à **44,51%** en 2024. Cela reflète une volonté de concentrer les efforts sur les **temps d'apprentissage collectifs**, réduisant ainsi la charge de travail individuel.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024



Figure 57. Évolution souhaitée de la quantité des formats d'apprentissages. 4801 répondants (En %) GE 2.0 2018

La tendance est claire, les étudiants en pharmacie **souhaitent l'augmentation des enseignements dirigés, des travaux pratiques et des stages**, où l'application pratique des connaissances permet l'acquisition de compétences nécessaires à l'exercice professionnel.

Par ailleurs, non évoqué jusqu'alors, la question des **stages** est aussi à prendre en compte. Ce format d'apprentissage permet à l'étudiant d'être **intégré dans le monde professionnel** pour une durée limitée. Sous la supervision d'un maître de stage, celui-ci applique les compétences acquises dans les enseignements universitaires et affirme sa pratique. Près d'un **étudiant sur quatre (72,69%)** souhaite une **augmentation de la proportion de stages** dans leur formation, un format jugé essentiel pour découvrir le milieu professionnel et construire un projet professionnel. Les stages seront détaillés dans une partie entièrement dédiée.

En ce sens, les années précédentes, les étudiants plaidaient déjà pour un maintien des travaux pratiques, une augmentation des enseignements dirigés et des périodes de stage, tout en remettant en question la prédominance des cours magistraux.

b. Les enseignements et travaux pratiques : application des connaissances des cours magistraux

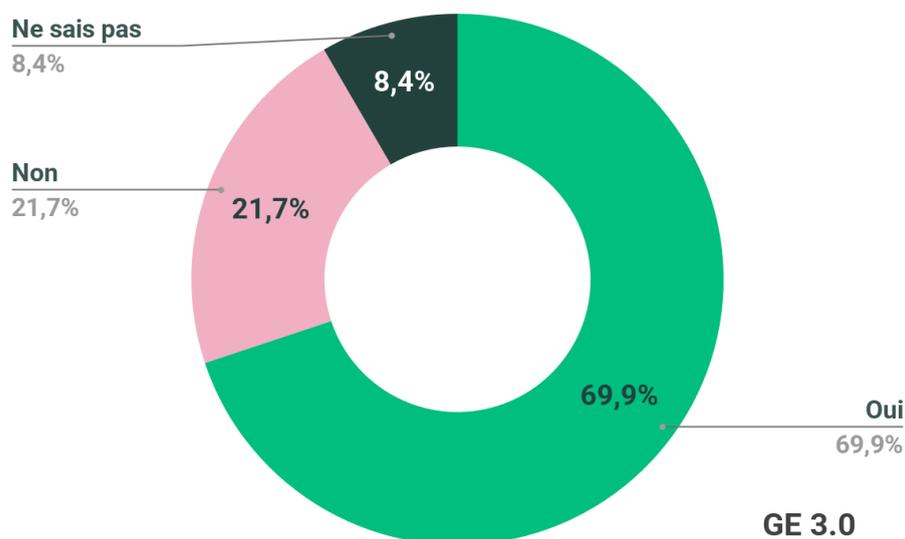


Figure 58. Estimation des étudiants en pharmacie sur la véritable mise en application des connaissances apprises lors des cours magistraux par les travaux pratiques et les enseignements/travaux dirigés. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Les **travaux dirigés** et les **travaux pratiques**, sont les formats d'enseignement supposés permettre l'**application des connaissances** apprises en cours magistraux, constat partagé par **69,90%** des étudiants. Toutefois, **21,70%** ne sont pas de cet avis. Il est important d'étudier les **causes potentielles** d'une satisfaction partielle, afin de cibler au mieux les problématiques et d'assurer le meilleur enseignement pour les étudiants en pharmacie.

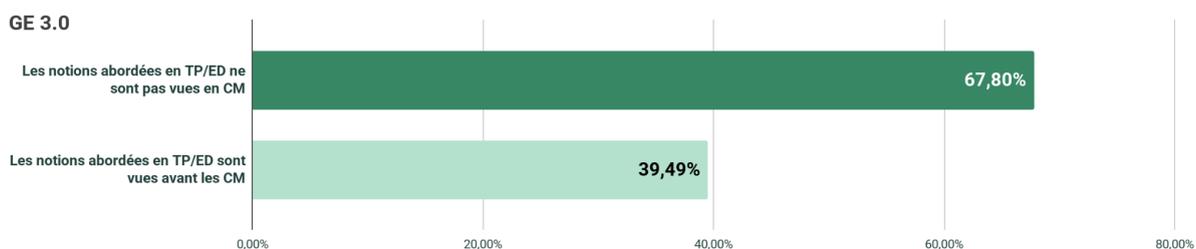


Figure 59. Raisons pour lesquelles les enseignements/travaux dirigés et les travaux pratiques ne permettent pas l'application des notions abordées en cours magistraux pour les étudiants ayant répondu "Non" à la réponse précédente. 883 répondants (En %) GE 3.0 2024

Parmi les étudiants estimant que les enseignements dirigés et les travaux pratiques ne permettent pas une application réelle des notions abordées en cours magistraux, **67,80 %** attribuent cette insuffisance au fait que certaines notions traitées en enseignements dirigés et travaux pratiques **ne sont pas abordées en cours magistraux**. Dans la structure actuelle des études de pharmacie, une incohérence entre le contenu des cours magistraux et ceux des travaux dirigés ou pratiques peut **entraver le processus d'acquisition des compétences**. Lorsque les notions abordées en enseignements dirigés et travaux pratiques ne sont pas introduites ou expliquées lors des cours magistraux, les étudiants rencontrent des difficultés à faire le lien entre ces connaissances et à développer les compétences nécessaires.

De plus, **39,49%** des étudiants estiment que les notions abordées en enseignements dirigés et travaux pratiques **sont vues avant les cours magistraux**.

Face à ces constats, il est essentiel de remettre en question le format et l'organisation des enseignements, en particulier celui des cours magistraux. Une approche pédagogique intégrée, dans laquelle les enseignements introduisent les concepts fondamentaux avant de les approfondir et de les appliquer de manière pratique lors des travaux dirigés et travaux pratiques pour développer des **compétences**, est déjà mise en œuvre. Néanmoins, il est crucial d'optimiser l'application de cette approche, notamment en **réévaluant les formats d'enseignement**. Cela inclut les cours magistraux, qui, bien qu'ils représentent actuellement le principal moyen d'introduire les concepts fondamentaux, souffrent d'une baisse de popularité auprès des étudiants en raison de leur manque d'interactivité.

c. Témoignages des étudiants concernant leur volonté d'évolution des enseignements

Travail en autonomie et cours plus interactifs avec des exercices ou des questions à réaliser pendant la séance avec correction immédiate. Il serait bien de pouvoir s'entraîner, de poser des questions sur ce qui n'est pas compris.

Interne - Marseille

Avoir des cours de 4h consécutives ne permet pas de rester concentré et on décroche facilement. La plupart de nos enseignants fournissent un support en ligne avant le cours ce qui aide à la concentration et à suivre le cours. Certains cours ne sont pas actualisés, certaines matières trop denses et il y a beaucoup de redondances car je pense que les différents intervenants d'une même UE ne doivent pas se concerter avant de nous faire cours.

Étudiante en 6ème année - Caen

Vu la densité des cours en pharmacie, je trouverai intéressant d'avoir un polycopié détaillé (disponible avant le CM pour pouvoir le lire) avec tout ce que le professeur veut qu'on puisse avoir comme ressources en cas de besoin et de garder les CM pour voir les grandes lignes importantes et les points compliqués à comprendre seul. Cela permettrait de raccourcir les CM et de ne pas perdre les étudiants avec une quantité d'informations lâchées trop importante pour qu'on retienne quelque chose. De plus pour pouvoir suivre en cours je trouve ça plus facile d'avoir un support écrit disponible en même temps que le cours, ce qui n'est pas souvent le cas.

Étudiante en 4ème année - Toulouse

Préférer des TD avec des exercices, des cas cliniques, ou autres pour favoriser l'échange.

Étudiante en 5ème année - Rennes

Je pense que proposer du distanciel serait une première option. Je vis loin de la Fac et si c'était en distanciel je participerais à une grande majorité de cours, alors qu'actuellement je n'y vais pas du tout...

Étudiante en 4ème année - Toulouse

d. Positions de l'ANEPF concernant l'évolution des enseignements en pharmacie

L'ANEPF demande :

- Le développement de l'apprentissage par compétence, lors de stages, de travaux dirigés ou de travaux pratiques, permettant l'application des notions apprises en cours magistraux ;
- Le développement de formats hybrides, proposant des enseignements en présentiel et des sessions en ligne pour répondre aux contraintes logistiques des étudiants ;
- La promotion et le soutien des initiatives pédagogiques innovantes tels que les serious games ;
- Le développement des officines pédagogiques.

Le Grand Entretien 3.0



E. Évaluation du suivi et des enseignements dispensés

a. L'évaluation : l'amélioration des enseignements à portée de main

Une **évaluation** systématique des enseignements, proposée dans chaque cursus est **indispensable** et **légalisée**⁴⁵. Celle-ci est généralement conduite en fin de semestre à travers un questionnaire élaboré par la UFR et département, parfois **en collaboration avec les élus étudiants**. Les résultats obtenus sont transmis à chaque enseignant, leur permettant d'identifier des axes d'amélioration, tant sur le contenu que sur les méthodes pédagogiques. Ces données doivent ensuite être examinées dans le cadre des conseils pédagogiques, afin de garantir une discussion collective et la mise en œuvre de modifications adaptées pour optimiser la qualité des enseignements.

En 2024, **51,40%** des étudiants **évaluent leurs enseignements**. Une diminution est remarquée sur le taux d'étudiants évaluant leurs enseignements car il était de **58,89%** en 2018.

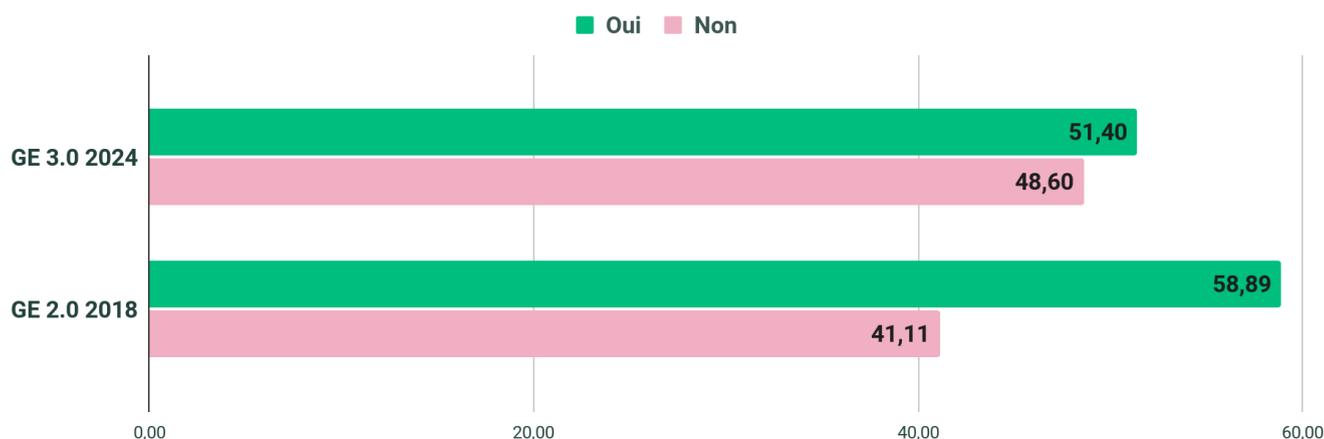


Figure 60. Proportion d'étudiants évaluant leurs enseignements en 2024 et en 2018. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024 | 4801 répondants (En %) GE 2.0 2018

⁴⁵ Article 23 - Arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise - Légifrance

b. Raisons de la diminution de l'évaluation des enseignements

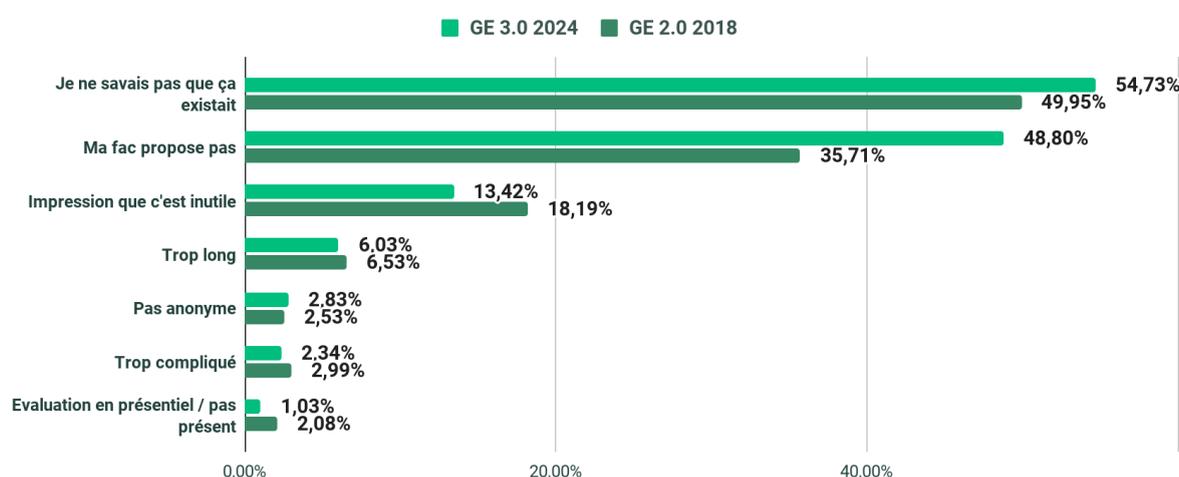


Figure 61. Raisons pour lesquelles les étudiants en pharmacie, ayant répondu "Non" à la question précédente, n'évaluent pas leurs enseignements. 1830 répondants (En %) GE 3.0 2024 | 1974 répondants (En %) GE 2.0 2018

En 2024, **54,73%** des étudiants affirment ne **pas être informés** de l'existence des dispositifs d'évaluation des enseignements, contre **49,95%** en 2018. Cette **augmentation de 4,78 points** souligne un **déficit de communication persistant** au sein des UFR et départements de pharmacie. Ce manque d'information limite la participation des étudiants et, par conséquent, leur implication dans l'amélioration des enseignements. Par ailleurs, **48,80%** des répondants indiquent que leur **UFR et département ne proposent pas** de telles évaluations, un chiffre en nette augmentation (**+ 13,09 points**) par rapport à **35,71%** en 2018. Malgré une prise en main du système d'évaluation des enseignements par les UFR et départements de pharmacie en 2018, ce constat se **détériore**. Il est primordial que l'ensemble des UFR et départements donnent la parole aux étudiants pour recueillir leur ressenti sur la qualité pédagogique de leurs enseignements dans une logique de développement continu et de renforcement mutuel.

En 2024, **13,42%** des étudiants estiment que ces dispositifs sont **inutiles**, contre **18,19%** en 2018, soit une **diminution de 4,77 points**. Cette diminution montre que des efforts ont été entrepris pour faire évoluer les enseignements avec l'aide des étudiants. Toutefois, cette baisse est insuffisante pour s'en contenter, surtout au vu du nombre important d'étudiants n'évaluant pas leurs enseignements.

D'autres freins, tels que la **durée jugée excessive du processus** (**6,03%** en 2024 contre **6,53%** en 2018), le **manque d'anonymat** (**2,83%**) ou encore la **complexité perçue du système** (**2,34%**), concernent une minorité d'étudiants. Ces aspects méritent également une

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

réflexion afin de garantir une expérience utilisateur plus fluide et inclusive. Enfin, l'obligation de réaliser les **évaluations en présentiel** demeure un obstacle **marginal**, mais à ne pas négliger.

Ces résultats appellent à **moderniser** et **valoriser** les dispositifs d'évaluation des enseignements dans les UFR et départements de pharmacie. Il est impératif de **renforcer la communication** autour de ces outils afin de les rendre accessibles à tous les étudiants. De plus, les UFR et départements doivent s'assurer que ces évaluations soient perçues comme des **opportunités réelles d'amélioration** de la qualité des enseignements, notamment en garantissant un retour concret sur les changements qu'elles induisent.

Ainsi, ces dispositifs doivent devenir des **leviers essentiels** pour développer des études de pharmacie adaptées aux besoins et aux attentes des étudiants, tout en respectant les exigences académiques.

c. Témoignages des étudiants concernant l'évaluation de leurs enseignements

À partir du second semestre de la 4ème année (une fois filiarisés) nous n'avons plus eu d'évaluations des enseignements.

Étudiante en 6ème année - Nantes

C'est trop bien ça devrait être obligatoire, si ce n'est pas déjà le cas, et avec obligation d'avoir un retour pour savoir si l'enseignant à mis des choses en place et si ça a été efficace.

Étudiante en 5ème année - Limoges

En 4ème année et encore en 5ème année, cela ne nous a pas été proposé (à l'exception d'une matière). C'est dommage !

Étudiante en 5ème année - Nantes

On évalue les enseignements qu'en sixième année, et pas avant c'est dommage.

Étudiante en 6ème année - Dijon

L'évaluation n'est pas proposée pour tous les enseignements, en deux ans on m'a proposé d'évaluer les enseignements 4 fois sur 3 matières seulement.

Étudiante en 3ème année - Toulouse

C'est une bonne idée mais c'est proposé trop longtemps après les partiels.

Étudiant en 4ème année - Angers

En 2ème année, une évaluation était proposée par une enseignante à la fin d'un examen de mycologie. Toute la promo avait répondu. Pouvoir donner son avis de manière anonyme c'est valorisant et ça nous rend acteur de l'enseignement.

Étudiant en 4ème année - Toulouse

d. L'équipe pédagogique, soutien des étudiants durant leurs études

GE 3.0

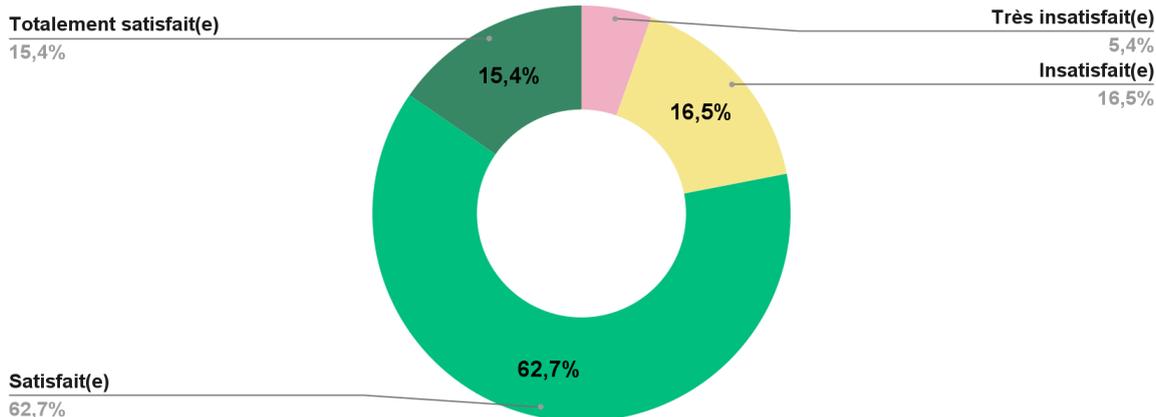


Figure 62. Satisfaction de la disponibilité de l'équipe pédagogique pour les étudiants en pharmacie. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

La majorité des étudiants se disent satisfaits, avec **62,70%** qui sont **globalement satisfaits** et **15,40%** qui se déclarent **totalemment satisfaits**. Ces résultats positifs montrent que la majorité des étudiants **reconnaissent l'accessibilité de leurs enseignants**.

Cependant, **un étudiant sur cinq (21,90%)** n'est pas satisfait de cette disponibilité, avec **16,50%** des répondants se déclarant insatisfaits et **5,40%** très insatisfaits. Ces chiffres, bien que satisfaisants, peuvent encore être améliorés. Un accès fluide et régulier aux enseignants permet à l'étudiant d'être accompagné pour le mieux dans sa formation. La mise en place systématique d'une évaluation des enseignements dispensés permettrait de favoriser le dialogue entre l'étudiant et l'enseignant et de donner à l'étudiant une voix plus active dans l'amélioration de la qualité des enseignements.

Au-delà de leur rôle dans l'assimilation des connaissances indispensables, les enseignants jouent un **rôle central dans l'accompagnement** de l'étudiant et dans la **construction de son projet professionnel**. Pour répondre à ces attentes, les enseignants doivent être à la fois accessibles et ouverts à ce dialogue. Divers moyens de communication peuvent être mis en place, via des plateformes numériques ou des temps d'échanges. La multiplication des canaux de dialogues est la clé pour **s'adapter à chaque étudiant** et à chaque besoin afin d'améliorer les conditions d'études des étudiants.

- e. Positions de l'ANEPF concernant la bonne utilisation des résultats d'évaluation pédagogique, afin d'améliorer les enseignements de pharmacie

L'ANEPF demande :

- La mise en place de l'évaluation des enseignements dans un délai rapproché des partiels. Cette évaluation doit être effectuée en collaboration avec les élus étudiants et/ou représentants de promotion ;
- La présentation des résultats lors des réunions pédagogiques afin de répondre aux problématiques étudiantes ;
- L'anonymisation des retours étudiants, afin de favoriser une expression libre ;
- La mise à jour annuelle des enseignements conformément aux retours étudiants ;
- Le développement d'une évaluation par des étudiants extérieurs des techniques d'enseignements.

Le Grand Entretien 3.0



X. Contenu des études

Dans cette partie, l'enquête explore la perception des étudiants concernant le contenu de leurs enseignements. L'objectif n'est pas de juger la qualité des cours de manière générale, mais plutôt d'examiner **dans quelle mesure ces enseignements leur semblent adaptés et pertinents pour les préparer à l'exercice de leur futur métier**. L'accent est donc mis sur le contenu pédagogique et son adéquation avec les attentes et les exigences professionnelles auxquelles les étudiants anticipent devoir faire face une fois diplômés.

A. Formation académique et réalité professionnelle : un écart à compenser

a. Des étudiants insuffisamment préparés aux exigences professionnelles

La question suivante a été posée aux étudiants : **est-ce que ta formation te prépare à ton exercice professionnel ?**

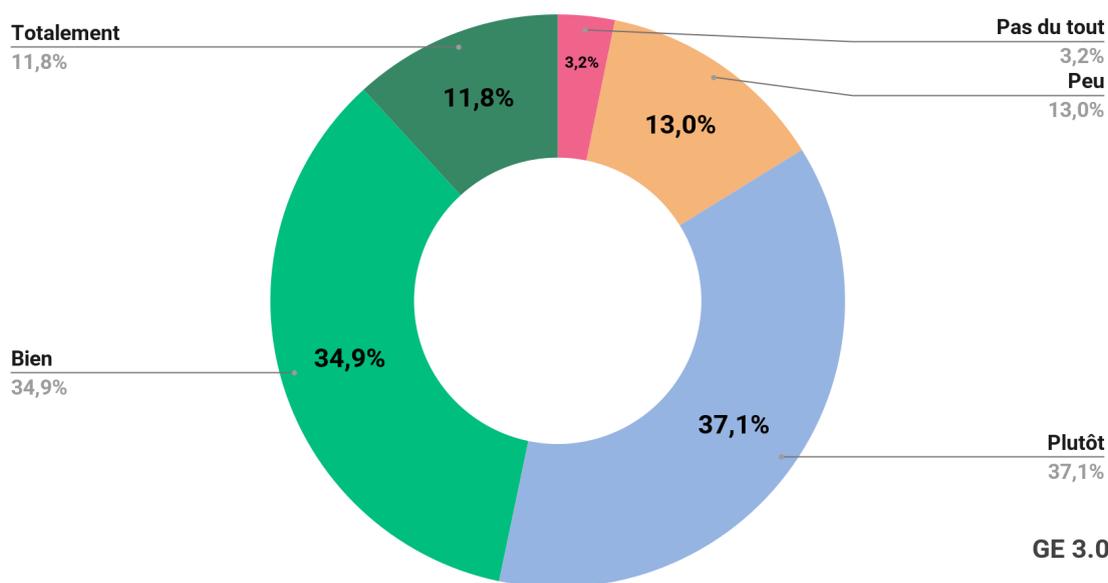


Figure 63. Ressentie des étudiants en pharmacie si leurs études les préparent à leur exercice professionnel. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Pour **88,20%** des étudiants en pharmacie, leur formation **ne les prépare pas totalement à leur exercice professionnel** ("Pas du tout", "peu", "plutôt" ou "bien"). Cela met en lumière une marge d'amélioration afin de rendre la formation adéquate aux exigences de l'exercice professionnel.

Ces dernières années, les métiers de la pharmacie font face à de rapides évolutions dues aux besoins mouvants du système de santé et aux avancées technologiques. En **officine**, l'élargissement des compétences du pharmacien renforce son rôle de proximité dans la prévention, le dépistage et l'accompagnement des patients. Cette diversification positionne l'officine comme un **maillon clé de la prise en charge ambulatoire**.

Dans **l'industrie**, les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle redéfinissent les processus de recherche et de production. Les pharmaciens, experts en développement de médicaments, intègrent des **outils prédictifs** pour accélérer les essais cliniques, optimiser la pharmacovigilance et personnaliser les traitements. Ces avancées ouvrent la voie à une médecine de précision, nécessitant des compétences hybrides entre biologie, data science et innovation.

À **l'hôpital**, l'interne en pharmacie voit également ses responsabilités évoluer. Au-delà de la gestion des médicaments, il joue un rôle **croissant dans les protocoles thérapeutiques**, le **suivi des traitements** complexes et l'accompagnement des équipes pluridisciplinaires qui renforcent son **rôle stratégique** dans l'optimisation des parcours patients.

Pour faire face à l'ensemble de ces changements, les études de pharmacie doivent **évoluer** pour répondre aux **exigences croissantes** du monde professionnel. Une amélioration de la coordination entre les acteurs académiques et professionnels est nécessaire afin d'aligner les enseignements sur les compétences requises dans les différents parcours pharmaceutiques.

L'intégration, appuyée par l'ANEPF, de nouvelles **thématiques émergentes** comme le Numérique en Santé ou la Transition Écologique et la Santé environnementale dans le cursus universitaire des étudiants en pharmacie sont des premiers pas. Toutefois, il sera montré que l'application de ces enseignements est loin d'être suffisante pour assurer la formation des étudiants à ces enjeux.

b. Les raisons d'une formation jugée insuffisante

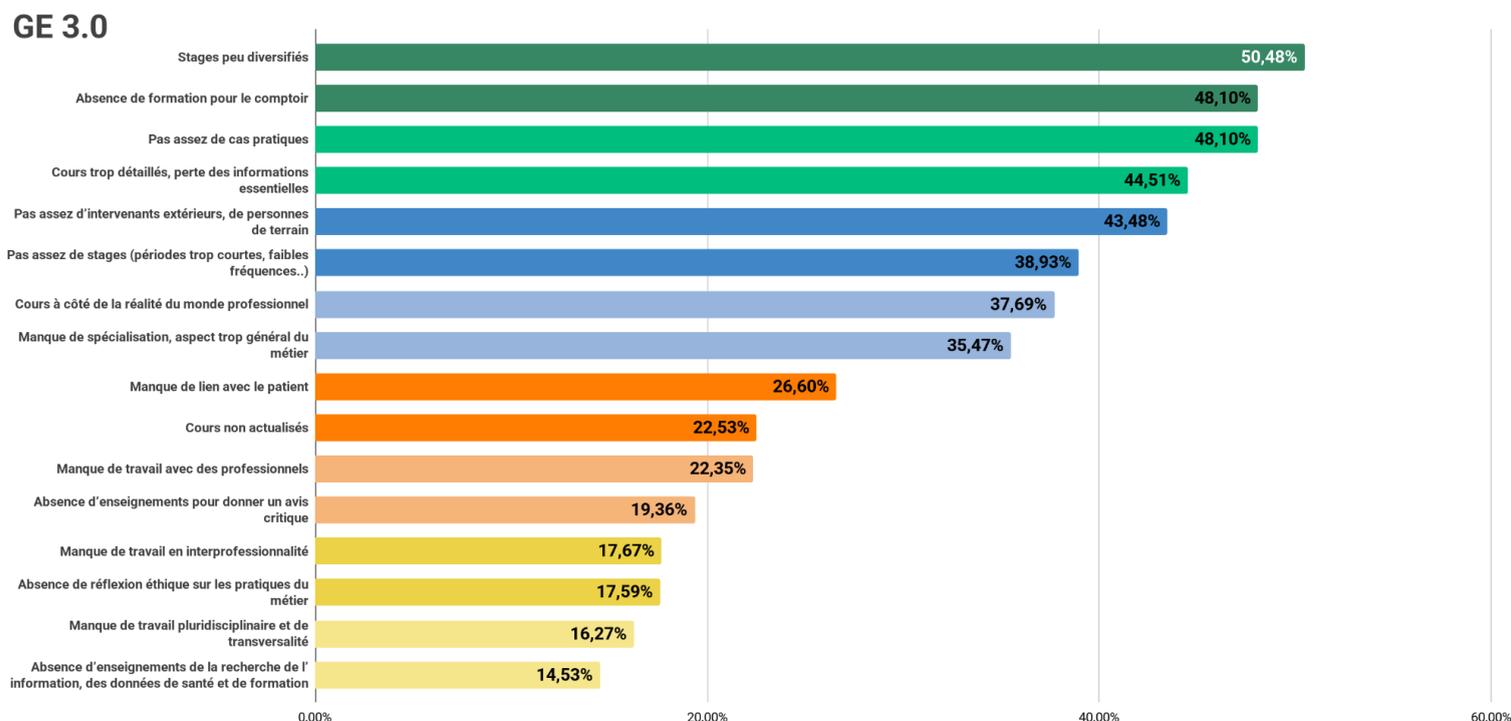


Figure 64. Raisons pour lesquelles les études de pharmacie ne préparent pas suffisamment à l'exercice professionnel pour les étudiants trouvant que la formation les prépare "Bien", "Plutôt", "Peu" ou "Pas du tout". 3339 répondants. (En %) GE 3.0 2024

Le **manque de diversification** des stages est la cause la plus fréquemment citée, avec **50,48%** des répondants qui soulignent une **expérience limitée**, ne permettant pas de découvrir les différentes formes d'exercices et secteurs d'activités du monde pharmaceutique. Ce constat est renforcé par le fait que **43,48%** des étudiants pointent un **nombre insuffisant d'intervenants extérieurs**, ce qui limite le spectre de perspectives professionnelles variées et concrètes.

L'**absence de formation spécifique pour le comptoir**, mentionnée par **48,10%** des étudiants, ainsi que le **manque de cas pratiques** de manière générale, relevé par **48,10%** illustrent une demande forte pour une formation orientée vers les réalités du terrain. Ces deux aspects reflètent une insuffisance de mise en application concrète des cours théoriques. Ce besoin est corroboré par **26,60%** des répondants qui réclament un **renforcement du lien entre la formation et les patients**, essentiels pour mieux comprendre la relation soignant-soigné. Le guide du patient⁴⁶, publié en 2024 par France Assos Santé en

⁴⁶ Guide Intégrer les patients dans la formation - France Assos Santé et ANEPF (2024)

collaboration avec l'ANEPF, constitue une avancée dans cette direction. Les résultats montrent tout de même qu'il reste encore beaucoup à faire pour intégrer ces éléments dans la formation.

Par ailleurs, **44,51%** des étudiants estiment que certains **cours sont trop détaillés**, diluant les informations essentielles et rendant leur **assimilation plus difficile**. Ce problème est accentué par un **manque d'actualisation** des connaissances enseignées et d'intervenants extérieurs, ce qui déconnecte davantage la formation des évolutions constantes de la profession.

Enfin, **22,35%** des répondants regrettent le peu de diversification des **stages**, un **manque de transversalité (16,27%)** et d'**interprofessionnalité (17,67%)**, ce qui illustre une formation encore **trop cloisonnée et éloignée** des pratiques collaboratives du terrain.

Ces résultats soulignent la **nécessité d'une réforme profonde de la formation**, orientée vers une **approche par compétences**. Celle-ci devrait inclure des stages diversifiés, une plus grande implication des patients et des professionnels de terrain, ainsi que des **cours actualisés en accord avec les attentes d'un pharmacien et recentrés** sur les besoins réels des étudiants et du marché du travail. En intégrant ces ajustements, la formation pourrait mieux répondre aux attentes des étudiants et aux exigences du secteur pharmaceutique. Cependant, l'intégration de ces éléments et notamment la venue de professionnels au sein des UFR et départements, doit toujours s'effectuer dans le **respect de l'indépendance du pharmacien** et les enjeux économiques ne doivent en aucun cas rentrer dans l'équation.

c. Témoignages sur les raisons d'une formation insuffisante à la préparation pour l'exercice professionnel

On a un manque d'apprentissage par compétences, avec la mise en place de simulations par exemple.

Étudiant en 6ème année - Angers

Je trouve vraiment que les cours sont trop détaillés, donc on perd l'information essentielle et on nous met juste sous une montagne d'informations à apprendre par cœur en oubliant la réflexion derrière.

Étudiante en 2ème année - Grenoble

Pour l'industrie, on n'a aucune idée avant le choix de la filière des tâches précises réalisées dans les divers métiers.

Étudiante en 4ème année - Dijon

Le choix des spécialités se fait avant d'avoir pu voir la réalité du terrain. On se base sur une idée fausse du métier. Pas de cas de comptoir pour voir l'officine, l'industrie reste une filière extrêmement floue, l'externat permet de voir la pharmacie hospitalière mais le stage débute après le concours. Le forum des métiers organisé par les étudiants permet de se faire une idée du métier car permet de discuter avec des professionnels mais ne remplace pas la pratique.

Étudiante en 5ème année - Caen

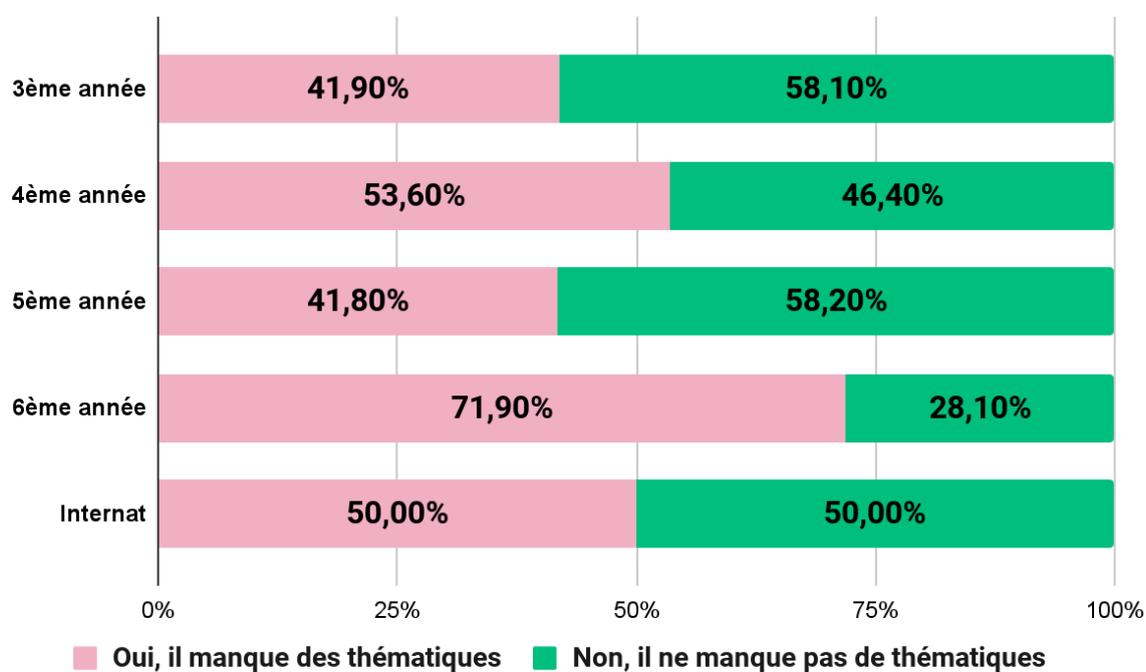
Voulant faire biologie médicale, il s'avère que nous n'avons aucun stage obligatoire à l'hôpital avant de passer le concours. On se lance dans un parcours qui nous est connu uniquement par les "ouïe dire".

Étudiant en 4ème année - Paris Cité

d. Manque de thématiques professionnelles dans la formation : un constat par année

Pour affiner cette analyse, il est essentiel de s'intéresser aux variations d'appréciation selon les années d'études, et d'identifier les étapes où les attentes des étudiants se rapprochent ou s'éloignent des contenus dispensés actuellement.

Parmi les étudiants en pharmacie estimant que leur **formation ne les prépare pas totalement à leur exercice professionnel (88,20%)**, une disparité marquée dans la perception de la qualité de la formation est constatée. En effet, plus **de trois étudiants sur quatre (75,38%)** estiment qu'il manque de thématiques en lien avec la pratique professionnelle dans leurs études.



GE 3.0
Figure 65. Manque de thématiques professionnelles dans la formation. "Oui il manque des thématiques" ou "Non, il ne manque pas de thématiques" 3339 répondants. (En %) GE 3.0 2024

En **troisième et cinquième année**, une majorité des étudiants (**58,10%** et **58,20%**) considère que leur formation **couvre suffisamment** les thématiques nécessaires. Toutefois, en quatrième année, cette proportion s'inverse, avec **53,60%** des étudiants estimant qu'il **manque des thématiques essentielles**, ce qui pourrait refléter un programme moins adapté à la réalité professionnelle ou des attentes croissantes lors de l'année de choix de parcours

de l'étudiant.

Il semble nécessaire d'ajouter davantage de **notions industrielles** dans le cursus, afin de doter tous les étudiants des bases nécessaires pour comprendre le circuit du produit de santé. Actuellement, les formations manquent d'interventions de professionnels de l'industrie, de travaux pratiques sur des cas industriels concrets, ainsi que de l'apprentissage des notions fondamentales qu'un industriel doit maîtriser, au-delà des seules compétences en **production** et **assurance qualité (AQ)**. Une **approche plus intégrée** des enjeux industriels dans la formation pourrait ainsi améliorer la préparation des futurs pharmaciens aux défis actuels du secteur.

Cela amène à la nécessité de **s'inspirer des modèles des écoles d'ingénieurs**, qui sont des concurrents directs des formations pharmaceutiques dans le secteur industriel. En effet, les écoles d'ingénieurs mettent l'accent sur des contenus pédagogiques qui sont continuellement **calqués sur les avancées** et les **attentes du marché des industries de santé**. Ainsi, il serait pertinent d'adapter le contenu des programmes de pharmacie aux exigences spécifiques du marché, tout en assurant un enseignement dispensé par des professionnels du secteur, afin de garantir aux étudiants un **gain de compétences essentielles** et l'acquisition des **notions clés de l'industrie**.

Il est aussi important de prendre en compte le contexte des années d'études : en **troisième année**, les enseignements restent majoritairement théoriques et abordent souvent des notions générales et peu tangibles. Qui plus est, les étudiants ne sont pas encore pleinement immergés dans leur spécialité et sont encore en phase d'orientation, ce qui peut expliquer un certain degré de satisfaction en matière de contenu de formation. En revanche, en **cinquième année**, lorsque les étudiants sont en stage, la satisfaction augmente car ils sont confrontés de manière plus directe à la réalité professionnelle. Cela montre l'importance d'une **approche davantage pratique** pour préparer efficacement les étudiants aux exigences du marché du travail.

Le constat le plus alarmant concerne la **sixième année** : **71,90%** des étudiants expriment un **manque de thématiques en lien avec les différents aspects de la profession**, soulignant une **insatisfaction importante** au moment où ils devraient se sentir les mieux préparés pour entrer dans la vie professionnelle. Cette perception est particulièrement préoccupante, car elle pourrait traduire un **décalage** entre la formation dispensée en fin de cursus et les exigences réelles du métier de pharmacien.

Pour les **internes en pharmacie**, les réponses sont parfaitement équilibrées : 50 % des répondants estiment que leur formation est adéquate, tandis que les 50 % estiment qu'il manque des thématiques à leur formation. Cette **polarisation des opinions** souligne un **déséquilibre** marqué dans la perception de la pertinence du programme d'internat, ce qui pourrait indiquer un manque d'adaptation à la réalité des attentes professionnelles de cette voie spécialisée.

Il est crucial de noter que pour 50% des internes, leur formation ainsi que les thématiques sur lesquelles ils sont évalués lors du concours national de l'internat de pharmacie, ne correspondent pas aux **besoins réels** de la profession ce qui crée un décalage entre la formation théorique et les exigences pratiques des missions des internes.

Depuis septembre 2024, la FNSIP-BM (Fédération Nationale des Syndicats d'Internes en Pharmacie et Biologie médicale) et l'ANEPF travaillent conjointement à une mise à jour du concours de l'internat, tant sur le fond que sur la forme. Cette évolution devra impérativement répondre aux attentes des étudiants et corriger les dysfonctionnements signalés par les internes en pharmacie.

e. Zoom sur la 6^{ème} année

Cette insatisfaction notable de **71,90%** parmi les étudiants de **6^e année** met en exergue une **inadéquation persistante** entre les attentes des futurs professionnels et le contenu de leur formation finale.

De plus, seuls **8,90%** des étudiants en filière officine estiment que leurs études les préparent totalement à leur exercice professionnel.

Depuis huit ans, la **réforme du 3^e cycle des études pharmaceutiques**⁴⁷ est demandée pour pallier ces insuffisances⁴⁸. Cette réforme, centrée sur une **approche par compétences**, vise à instaurer un véritable **continuum pédagogique** entre les enseignements universitaires et les stages en officine, garantissant ainsi une **transition fluide et efficace** vers l'exercice professionnel⁴⁹. En intégrant des compétences pratiques, des cas concrets et une implication renforcée des acteurs du terrain, cette réforme pourrait enfin **répondre aux attentes des étudiants tout en tenant compte des évolutions du métier**. Sa mise en œuvre constituerait une étape clé pour **redonner à la sixième année son rôle central** de préparation au monde du travail, tout en réaffirmant l'excellence et la pertinence des études pharmaceutiques.

⁴⁷ Mobilisation Réforme du 3^{ème} cycle - ANEPF (novembre 2023)

⁴⁸ Les étudiants en pharmacie manifestent - ANEPF (novembre 2023)

⁴⁹ Point d'étape Réforme du 3^{ème} Cycle - ANEPF (septembre 2024)

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

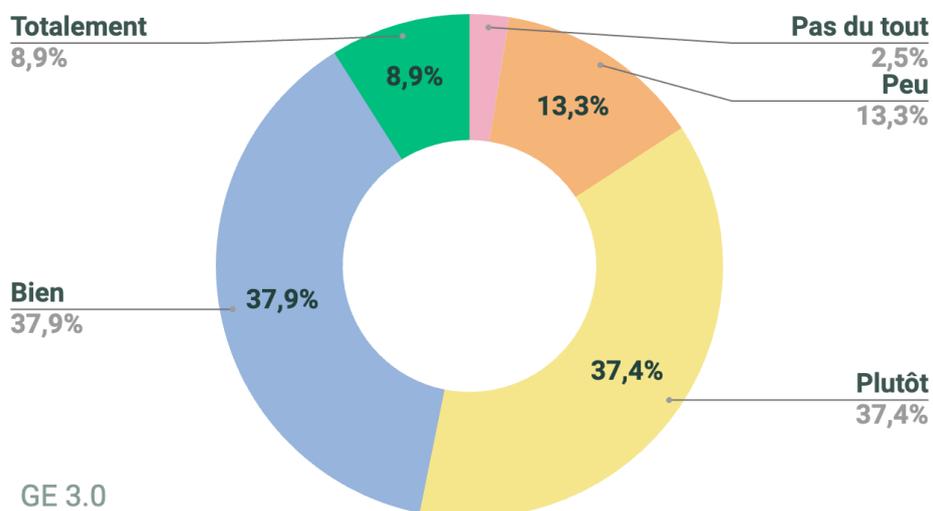


Figure 65 bis. Ressentie des étudiants en pharmacie envisageant ou étant en filière officine si leurs études les préparent à leur exercice professionnel. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

B. Quelles thématiques manquent selon les étudiants en pharmacie ?

La question a été posée dans une partie d'expression libre : "Quelles sont les thématiques manquantes parmi les étudiants en pharmacie ?". Cette partie a permis d'identifier plusieurs thématiques **jugées essentielles par les étudiants**, mais insuffisamment abordées dans leur cursus.

a. La pratique professionnelle en officine : conseils au comptoir

Les étudiants soulignent un manque de formation pratique, notamment dans des domaines tels que les **conseils au comptoir**. Cette thématique est pourtant essentielle pour l'exercice en officine, où le pharmacien est quotidiennement confronté aux demandes variées des patients.

Pour y parvenir, il est nécessaire d'intégrer davantage de cas pratiques dans les enseignements, par exemple via des **ateliers simulant des situations courantes** en officine au sein des pharmacies virtuelles notamment. **L'intervention de pharmaciens d'officine** lors de ces séances pourrait enrichir la formation en apportant un regard concret sur les réalités du terrain.

Je trouve que l'analyse d'ordonnances, les cas de comptoir, les conseils etc, etc doivent être abordés bien plus tôt !

Étudiante en 5ème année - Bordeaux

rhume, sommeil.

Étudiante en 6ème année - Reims

Pour l'officine tout se passe en 6e année, rien sur la pratique en tant que telle du métier avant : contraception, allaitement, conseils pour des pathologies de base : toux,

On manque de conseil officinal avant l'entrée en filière car de nombreux étudiants travaillent en officine quelque soit leur orientation par la suite durant leur études.

Étudiante en 4ème année - Angers

b. Management et gestion d'entreprise : un enjeu pour l'officine et l'industrie

Le manque de formation en **gestion et en management** est un autre point fréquemment souligné par les étudiants. Bien que quelques bases de comptabilité soient enseignées, les compétences clés, telles que la gestion de projets, l'encadrement d'équipe ou la négociation de contrats, restent insuffisamment traitées. Ces compétences sont pourtant cruciales pour les pharmaciens souhaitant gérer une officine ou évoluer dans le milieu industriel.

Actuellement, ces savoirs sont souvent **acquis de manière informelle** lors des stages, mais cela dépend de la volonté du maître de stage. Pour combler cette lacune, il serait préférable d'organiser des cours spécifiques animés par des professionnels du secteur, accompagnés de mises en situation concrètes. Par exemple, des ateliers sur la négociation avec les laboratoires et le management d'équipe animés par des intervenants extérieurs pourraient être particulièrement utiles pour les futurs titulaires d'officine.

Gérer une entreprise, management, comptabilité, ressources humaines... fait mais très en surface.

Étudiante en 5ème année - Bordeaux

Il manque des cours adaptés de management car en tant que futur pharmacien, nous serons amenés à devoir gérer une équipe.

Étudiante en 5ème année - Nantes

c. Psychologie et relation patient : un besoin crucial

Plusieurs étudiants ont exprimé le besoin d'une **formation renforcée en psychologie**, notamment pour mieux appréhender les dimensions émotionnelles et comportementales des patients. Cette compétence est essentielle en officine, en industrie ou encore à l'hôpital, où les pharmaciens doivent gérer des situations complexes, telles que la prise en charge de patients en détresse ou des refus de dispensation, pouvant entraîner quelquefois des situations violentes envers les équipes⁵⁰.

Afin de répondre à cette demande, des mises en situation simulées pourraient être intégrées aux enseignements, avec la participation de psychologues et de pharmaciens expérimentés. Ces intervenants pourraient proposer des pistes d'amélioration dans la

⁵⁰Une agression déclarée par jour en France : bilan annuel sur la sécurité des pharmaciens - Ordre des pharmaciens (juin 2023)

gestion de la relation avec les patients et fournir des retours pratiques, contribuant ainsi à une meilleure préparation au comptoir notamment.

Il manque aussi des cours de psychologie car nous sommes au contact de patients vivant de nombreuses choses (décès, annonces de maladies...). Les cours de psychologie normalement enseignés à la fac sont trop éloignés de la réalité.

Étudiante en 5ème année - Nantes

Psychologie/psychiatrie : au moins des bases car on a la possibilité d'être confronté à des cas compliqués de psychiatrie en officine comme à l'hôpital donc il serait utile de savoir comment aborder les patients et également difficile pour les personnes avec de grosses pathologies comme des cancers lourds que l'on sait en fin de vie.

Étudiante en 5ème année - Reims

d. Maîtrise des outils numériques : une compétence incontournable

L'essor des technologies dans le domaine de la santé a fait émerger un besoin croissant de **compétences numériques** chez les futurs pharmaciens. L'intégration d'enseignements dédiés aux **outils numériques**, tels que la gestion des données de santé ou l'utilisation des logiciels pharmaceutiques, est devenue incontournable. Ces compétences nécessaires pourraient être renforcées par des modules pratiques incluant des **simulations**, des **projets collaboratifs** et des **études de cas réels**. Une partie entière de ce rapport est dédiée à cette thématique p173.

Les données de santé, on n'en entend jamais parler.

Étudiante en 5ème année - Nantes

Prise en main des logiciels de gestion tels que Winpharma, SmartRx... Au moins les plus utilisés. Sous forme de TP avec différentes situations. Cela pourrait nous permettre d'être plus efficace pendant les stages notamment.

Étudiante en 4ème année - Toulouse

e. Santé publique et élargissement de compétences : adapter la formation aux enjeux actuels

Face aux évolutions de la profession, les étudiants revendiquent une **meilleure préparation aux missions de santé publique et de prévention**. Des thématiques concrètes telles que la vaccination, les entretiens pharmaceutiques, les campagnes de dépistages ou encore la dispensation d'antibiotiques sans ordonnance dans le cadre des TROD angine et cystite doivent être intégrées aux enseignements **dès la spécialisation**, afin d'assurer une **formation adaptée** aux nouveaux enjeux du métier de pharmacien.

En **officine**, ces compétences permettent de **faciliter la prise en charge des patients** et de répondre aux besoins croissants en prévention et en éducation à la santé.

Dans le **domaine industriel**, un élargissement des connaissances sur les dispositifs médicaux, les biotechnologies et le numérique pourrait renforcer la capacité des pharmaciens à **s'adapter aux innovations technologiques**, aux évolutions des pratiques et enjeux du secteur.

Pour les futurs **pharmaciens hospitaliers**, les formations pourraient inclure davantage de cas pratiques sur la gestion des médicaments, la collaboration interprofessionnelle et l'optimisation des traitements dans des contextes complexes. Des modules sur la pharmacovigilance, la pharmacie clinique et la préparation de chimiothérapies renforceraient leur expertise.

Les **biologistes médicaux** pourraient suivre des enseignements actualisés en biologie moléculaire, génétique et technologies de diagnostic de pointe. Ces formations incluent la biologie intégrative et les outils numériques d'analyse, en phase avec l'évolution des pratiques et le rôle central du diagnostic dans le suivi thérapeutique.

Pour les **chercheurs**, le renforcement des modules de méthodologie, d'expérimentation préclinique et d'innovation pharmaceutique, associé à une ouverture interdisciplinaire (sciences du vivant, intelligence artificielle, biotechnologies), offrirait des outils essentiels pour contribuer aux projets novateurs. Des stages en laboratoires de recherche leur permettraient de se préparer aux exigences du secteur.

En ajustant les contenus et en multipliant les mises en pratique, la formation s'adapterait mieux aux besoins spécifiques des spécialisations et aux attentes du monde professionnel en constante évolution.

f. Positions de l'ANEPF sur les thématiques abordées durant le cursus de pharmacie

L'ANEPF demande :

- L'application de la réforme du troisième cycle des études pharmaceutiques ;
- La mise en place d'un parcours recherche dans chaque UFR de pharmacie avec des modules spécifiques tels que l'innovation pharmaceutique, l'expérimentation, l'analyse critique d'article scientifique, l'investigation et la promotion d'études cliniques ;
- Le développement de nouvelles formations spécialisées transversales, telles que celle déjà mise en place permettant d'allier recherche et pratique clinique ;
- La mise en place d'enseignements sur la démarche qualité à l'officine ;
- La mise en place de formations et de sensibilisations à l'esprit critique, au sein des enseignements ;
- L'intégration d'enseignements de psychologie dans la formation pour délivrer au mieux le soin ;
- L'intégration d'enseignements concernant les systèmes de santé et la place du pharmacien à l'international lors d'UE optionnel par exemple ;
- L'intégration d'enseignements de gestion et de management à destination des étudiants dans l'ensemble des parcours ;
- La formation des étudiants aux différents mode d'installation et la sensibilisation au phénomène de la financiarisation ;
- La formation des étudiants en pharmacie sur les futurs enjeux de santé publique et du système de santé ;
- Le développement de modules spécifiques sur le conseil officinal et la relation "professionnel de santé - patient" dès les premières années du cursus ;
- La mise à jour des enseignements au regard des attentes industrielles et évoluant en fonction des avancées du secteur ;
- L'élargissement du socle de compétences en DFASP1 et DFASP2 autour des nouvelles évolutions de l'industrie (dispositifs médicaux, biotechnologies, numérique...);

Le Grand Entretien 3.0



L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- La mise en place d'enseignements reprenant l'ensemble du circuit industriel des produits de santé au sein du parcours industriel ;
- Une adaptation des concours et des programmes d'internat pour mieux refléter les compétences pratiques requises sur le terrain ;
- La proposition, tout au long du cursus, jusqu'au choix de parcours, des UEs en libre choix pour l'étudiant permettant de découvrir le fonctionnement d'une officine afin de préparer l'étudiant pour ses stages et emplois futurs ;
- La mise en place d'outils de préparation au concours, avec la mise à disposition des corrections officielles des annales par le jury.



XI. Examens : évaluation des connaissances et des compétences des étudiants en pharmacie

A. Divers formats d'évaluation

a. Préférence des étudiants

Il a été décidé d'étudier la satisfaction des étudiants concernant l'organisation générale des différents examens et leurs formats en excluant les répondants qui n'étaient pas concernés par ces différents examens.

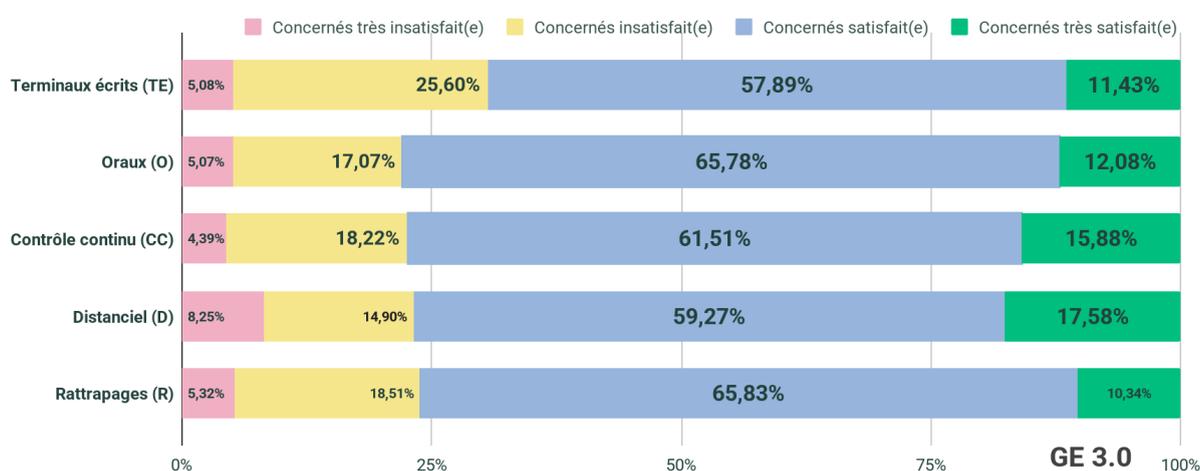


Figure 66. Satisfaction des étudiants en pharmacie concernés sur l'organisation générale de ces examens. 3786 répondants (En %) GE 3.0 | TE : 3778 concernés | O : 2981 concernés | CC : 3715 concernés | D : 1866 concernés | R : 1993 concernés

Ces données révèlent une satisfaction plutôt semblable concernant l'organisation des différents examens. Les **oraux** et les **contrôles continus** représentent une des organisations les plus satisfaisantes pour les étudiants dont la satisfaction globale représente **77,86%** et **77,39%**. En revanche, l'organisation des examens terminaux écrits, avec un taux de satisfaction global de **69,32%**, représente l'examen dont l'organisation est la moins satisfaisante d'après les étudiants.

GE 3.0

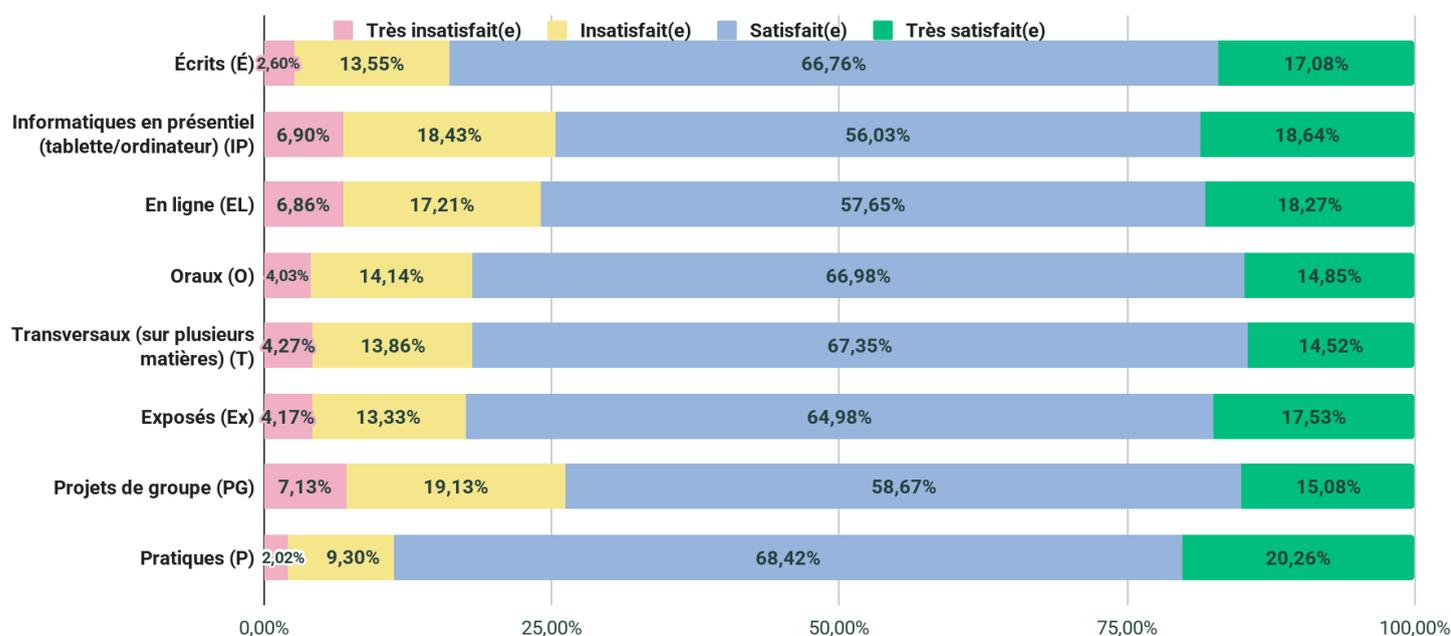


Figure 67. Satisfaction des étudiants en pharmacie concernés sur les différents types d'examens. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024 | É : 3770 concernés | IP : 2286 concernés | EL : 2260 concernés | O : 2950 concernés | T : 1804 concernés | Ex : 2881 concernés | PG : 3184 concernés | P : 3268 concernés

Globalement, l'ensemble des formats d'examens proposés dans les études de pharmacie **sont bien accueillis par les étudiants**.

Les examens pratiques, largement plébiscités, affichent **le plus haut taux de satisfaction (88,68%)** dont **20,26%** d'étudiants sont **très satisfaits**. Ces résultats reflètent l'intérêt des étudiants pour des enseignements davantage orientés vers la pratique et l'interactivité. Ainsi ces examens semblent être, pour les étudiants, la meilleure façon d'évaluer tout en acquérant des compétences pratiques.

Les examens écrits enregistrent un taux de satisfaction de **83,84%**, dont **17,08%** d'étudiants **très satisfaits**. Ces résultats témoignent de la **stabilité** et de **l'efficacité** de cette méthode d'évaluation traditionnelle.

Les examens oraux sous la forme d'exposés (**81,83%** de satisfaits) et transversaux (**81,87%** de satisfaits), sont également très bien accueillis par les étudiants. Ces examens permettent de mobiliser des **compétences variées**, telles que la **communication**, **l'analyse critique** et l'intégration de connaissances issues de différentes matières. Leur popularité pourrait également s'expliquer par leur caractère plus **dynamique** et **interactif**. Ces formats semblent répondre aux attentes des étudiants en termes de diversité et de mise en situation,

tout en favorisant une approche plus globale de l'évaluation des compétences. Concernant les oraux, bien qu'ils soient source de satisfaction pour la majeure partie des étudiants, les étudiants soulèvent de nombreux problèmes qui font que cet examen n'est pas celui qu'ils plébiscitent le plus. Ces derniers regrettent l'**absence de barème fixe** qui rend parfois cet **examen assez subjectif** selon le jury ou le sujet attribué à l'étudiant. De plus, **peu d'entraînements sont proposés** pour ce type d'épreuves qui génèrent du stress.

Grosse problématique des oraux, notes biaisées en fonction du jury et du sujet.

Étudiante en 6ème année - Caen

En revanche, les **évaluations informatiques**, qu'elles soient en **présentiel (74,67%** de satisfaits) ou **en ligne (75,92%)**, font partie des formats d'examen générant le moins de satisfaction. Si ces formats semblent bien intégrés, des améliorations pourraient être envisagées pour répondre aux attentes des étudiants, notamment en termes de **logistique et de fluidité**.

Les examens oraux permettent de développer notre aisance à l'oral, notre capacité à s'exprimer, mais trop de professeurs jugent à la "tête du client"... le principe est bien, l'application l'est moins... De plus les examens informatiques en présentiel, c'est sympa quand tout fonctionne bien, sinon c'est vite une source de perturbation quand le logiciel plante toutes les 5min...

Étudiante en 4ème année - Clermont-Ferrand

Enfin, les projets de groupe (**58,67%** de satisfaits) présentent des niveaux de satisfaction plus modestes et le taux d'insatisfaction le plus élevé parmi les formats étudiés. Ces retours reflètent probablement des contraintes liées à la coordination au sein du groupe ou à une répartition de tâches inégale non visible par le jury et/ou les enseignants.

Les exposés de groupe ne reflètent pas l'investissement de chacun (travail en amont, organisation avec l'équipe, travail bâclé, stress à l'oral...).

Étudiant en 5ème année - Strasbourg

b. Raisons de l'insatisfaction des examens

Deux principales tendances claires se dégagent quant aux raisons de l'insatisfaction de ces examens : des **examens déconnectés de la réalité** et des **raisons organisationnelles**.

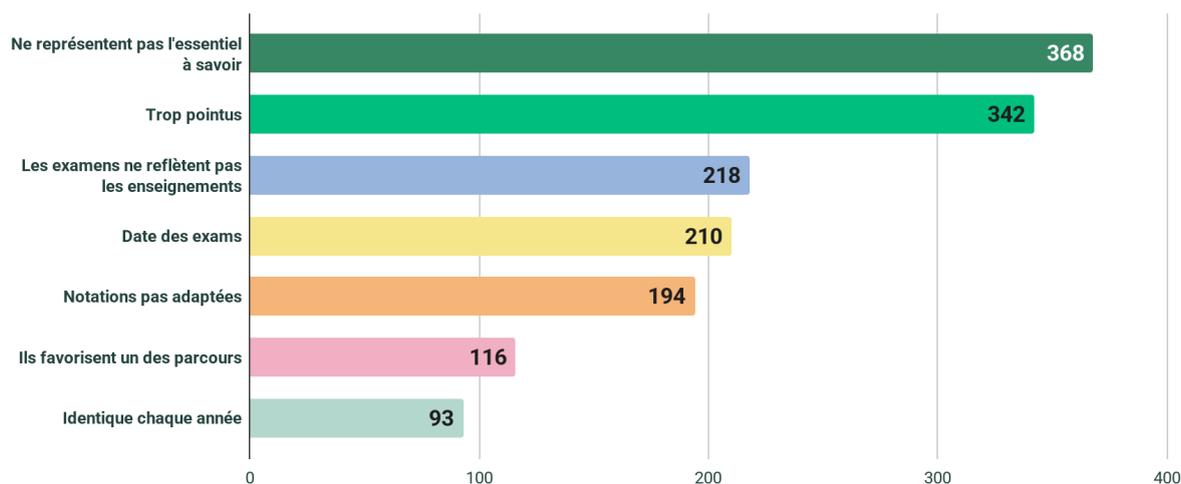


Figure 68. Raisons de satisfaction de l'organisation des différents examens pour les étudiants en pharmacie insatisfaits. 1531 réponses (En nombre d'étudiants) GE 3.0 2024

Sur l'ensemble des répondants, **368** estiment que les examens ne représentent pas l'essentiel à savoir, **342** mettent en avant qu'ils sont trop pointus, et **218** avancent qu'ils ne reflètent pas les enseignements dispensés. Ces résultats révèlent que certains étudiants perçoivent un **décalage** entre le contenu des évaluations et les compétences attendues d'un futur pharmacien. Il est essentiel de prendre en compte ces remarques pour **adapter les examens** aux véritables exigences de la profession et évaluer efficacement les compétences nécessaires à leur exercice.

Pour aller plus loin, une analyse de réponses des étudiants à la question d'expression libre a été faite :

"Pourquoi n'es-tu pas très satisfait(e) par l'organisation générale des examens ?".

Les changements tardifs de dates, la communication insuffisante sur les modalités des examens, et une mauvaise répartition des épreuves sont fréquemment cités. Ces retours mettent en lumière la nécessité d'une **planification** plus rigoureuse et d'une communication claire pour réduire le **stress** des étudiants et favoriser leur préparation.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Une autre critique récurrente concerne la **concentration excessive** des examens sur **quelques jours**, rendant la préparation difficile. Les étudiants déplorent également un **temps de révision** insuffisant. Ces constats appellent à une meilleure répartition des épreuves dans le calendrier pour permettre une assimilation progressive des connaissances.

Ces témoignages vont de pair avec le **manque de contrôles continus** regrettés par de nombreux étudiants. Les contrôles continus favorisent un apprentissage régulier, permettant de stimuler efficacement le circuit de la mémoire. Depuis de nombreuses années des études démontrent que la **répétition régulière permet de réduire l'oubli** et de consolider la mémoire à long terme, comme le démontre Hermann Ebbinghaus avec sa fameuse courbe de l'oubli⁵¹. Ainsi, il est nécessaire d'entamer une réflexion conjointe entre le corps enseignant et les étudiants en pharmacie sur la place du contrôle continu dans nos études, ce qu'il devrait représenter sur la note finale et la fréquence de ces derniers.

Un contrôle continu favoriserait un apprentissage régulier et fractionné des cours et améliorerait la mémorisation.

Étudiant en 2ème année - Tours

Par ailleurs, l'**accès limité** aux **copies corrigées** ou l'absence de retours détaillés sur les erreurs commises sont perçus comme des **freins à la progression**. Ces retours mettent en lumière l'importance d'intégrer des retours d'examens et notamment la correction de ces derniers pour renforcer l'apprentissage.

Nous n'avons pas le corrigé de l'examen ce qui est dommage pour évaluer nos erreurs, déterminer nos points forts et nos faiblesses afin de nous améliorer.

Étudiante en 5ème année - Bordeaux

Certains étudiants dénoncent des **évaluations** focalisées sur des **détails**, au détriment des **compétences nécessaires** pour leur futur métier. Ces critiques soulignent un besoin d'adapter les examens pour évaluer des compétences professionnelles plus pertinentes et alignées sur les attentes du secteur pharmaceutique.

Enfin, les **conditions des examens** sont également pointées. Des problèmes logistiques, tels que des surveillants en retard ou des examens en distanciel mal organisés, sont fréquemment mentionnés. Ces retours appellent à une amélioration des infrastructures et des outils pour garantir des conditions équitables et propices à la réussite.

⁵¹ Memory: A Contribution to Experimental Psychology - Annals of Neurosciences (octobre 2013)

Les résultats sont rendus trop tardivement et malheureusement la consultation des copies n'est pas possible avant la délibération.

Étudiant en 4ème année - Nantes

Répartition des examens inadaptés, on passe tous les examens du semestre dans 3-4 jours avec plusieurs matières en une seule journée.

Étudiante en 4ème année - Rouen

Nos examens (avant le master) étaient organisés dans un énorme hangar condensé sur 3 jours : fatigue et long temps de trajet pour aller dans un lieu qui n'est pas chauffé en hiver et non rafraîchi en été.

Étudiante en 6ème année - Montpellier

Les examens ne testent pas nos connaissances mais essayent de nous piéger sur de petits détails de cours.

Étudiant en 2ème année - Tours

Le fait de condenser toutes les matières d'un semestre à passer sur 2/3 jours peut parfois ne pas réellement refléter le réel niveau de l'étudiant. Je trouve que le contrôle continu est une excellente idée et qu'il devrait compter pour 50% de la note finale d'une matière. Quant aux partiels ce serait plus judicieux de plus les espacer afin de se focaliser sur une matière précisément avant de passer à l'autre.

Interne - Paris Saclay

Je cherche la pédagogie de ces examens lorsque que nous voyons la difficulté de l'accès à nos copies, les enseignants qui nous refusent une correction de leur sujet d'examen, et dans certains cas des sujets qui ne représentent pas les attendus de notre futur métier.

Étudiante en 4ème année - Amiens

B. Vers une évolution du format de contrôle des connaissances

a. Les modalités d'évaluation souhaitées par les étudiants

En 2024, les étudiants expriment la volonté de **mixer les formes d'examen** avec à la fois du **contrôle continu** et un contrôle, soit **terminal (46,99%)**, soit en **fin d'UE (45,93%)**. La diversification des formats d'évaluation de connaissances permet de vérifier si l'étudiant maîtrise les savoirs et compétences indispensables à la validation de son diplôme.

24,88% des étudiants souhaitent avoir des **contrôles continus tout au long** de la dispensation de l'unité d'enseignement ou à la fin de celle-ci à **14,42%**. Le traditionnel contrôle terminal à la fin du semestre tombe en avant dernière position à **12,89%** suivi de prêt par le contrôle continu intégral (sans rattrapage) à **10,27%**.

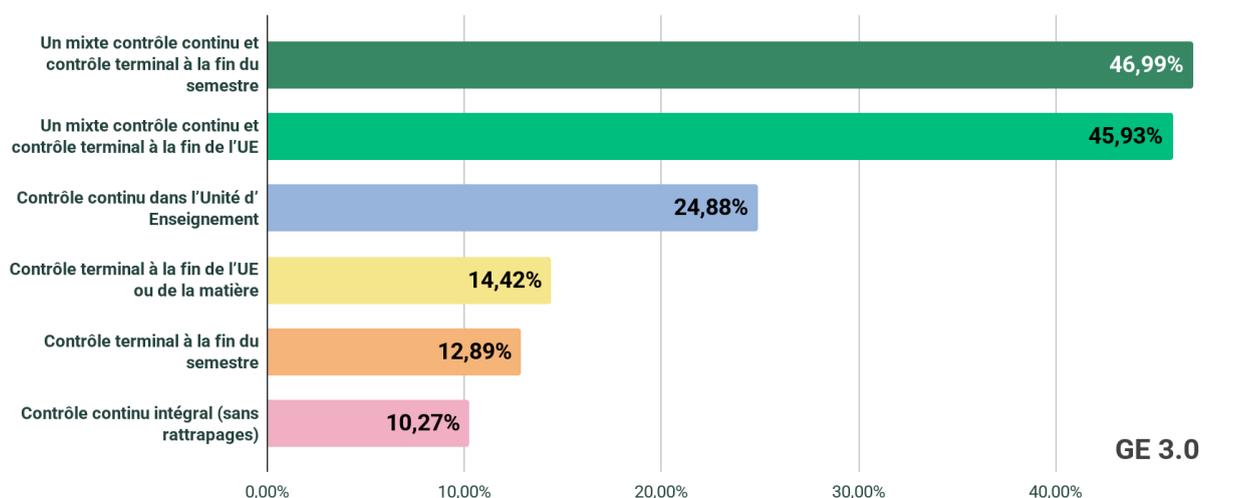


Figure 69. Formes d'examens souhaitées par les étudiants en pharmacie. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Il est important de varier les formats de contrôle de connaissances afin de s'adapter aux différentes typologies d'étudiants et qu'aucune ne soit délaissée.

Par exemple, à Lille, il a été mis en place en 2019 les **Examens Pharmaceutiques Objectifs et Structurés** (EPOS) pour le parcours officine⁵². L'objectif principal est de rendre l'étudiant acteur de ses apprentissages et de son évaluation. Le format consiste en la mise en situation de l'étudiant sur des ateliers/stations présentant des situations diverses

⁵² Retour sur les premières EPOS de France - Université de Lille (2022)

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

auxquelles l'étudiant doit répondre : station interactive, station écrite ou encore sur mannequin.

Les EPOS s'inspirent directement du modèle canadien des **ECOS**⁵³, reconnus pour leur rigueur et leur objectivité. Ces derniers sont conçus autour d'**épreuves cliniques structurées**, évaluées par des jurys indépendants. Le format canadien se base sur des études précises afin de définir des modalités d'examens **strictes** de sorte à éviter tout type de biais. Pour cela, il est défini que le nombre d'épreuves optimales est de huit, examiné par des jurys différents sur des thématiques diverses et de difficultés variables. Il est aussi préconisé le recours à des comédiens formés et l'utilisation des grilles d'évaluation afin de noter objectivement l'étudiant.

Ce système d'évaluation semble pertinent face aux attentes des étudiants. Une application dans l'ensemble des UFR et départements tout en anticipant le stress que ces épreuves pourraient engendrer seraient une piste à explorer. Afin de réduire le stress que procure ce modèle d'examen, des séances de révisions ou encore des examens blancs pourraient permettre aux étudiants de mieux préparer leurs épreuves et de prendre connaissance des attentes.

⁵³ Modèle des ECOS - Canada

b. Positions de l'ANEPF sur les modalités d'évaluation

L'ANEPF demande :

- La mise en place dans les UFR et départements de pharmacie de groupes de travail entre enseignants et étudiants, afin de réfléchir au format d'évaluation le plus approprié ;
- L'anonymisation de l'ensemble des examens terminaux écrits ;
- Le respect d'un délai maximum de 6 semaines entre les examens terminaux et la publication des résultats aux étudiants ;
- Varier les formats de contrôle de connaissances et compétences ;
- Le recours au système des EPOS dans le cadre de la validation de la 6ème année parcours officine.
- Le développement d'une évaluation graduée, évaluant d'abord les connaissances pure, puis sa mise en pratique sur un format demandant une réflexion de l'étudiant ;
- L'amélioration de l'information sur la mise à disposition à tous les étudiants de leurs copies corrigées dans un délai proche de la publication des résultats ;
- La mise en place de grilles d'évaluation précises pour les examens oraux ;
- La présence d'un élu étudiant ou d'un représentant de promotion au sein des jurys de délibération ;
- Développer les contrôles continus progressifs tout au long de la formation.

Le Grand Entretien 3.0



XII. Les études de pharmacie, des études complexes : rattrapages & redoublement

Les études de pharmacie sont exigeantes, alliant un volume de connaissances théoriques important à des compétences pratiques essentielles. Face à cette rigueur académique, de nombreux étudiants rencontrent des difficultés, se traduisant parfois par des rattrapages ou un redoublement. Loin d'être anecdotiques, ces étapes soulèvent des défis structurels pour la formation et interrogent sur l'accompagnement pédagogique, le rythme des études et l'impact sur la réussite étudiante. Cette section explore l'évolution, les causes et les conséquences du redoublement ainsi que des rattrapages dans le cursus pharmaceutique.

Le Grand Entretien 3.0 ayant été diffusé entre janvier et mars 2024, les étudiants n'avaient pas nécessairement connaissance de leur participation à une deuxième session après les examens du premier ou du deuxième semestre. Les graphiques suivants peuvent être ainsi revus à la hausse.

A. La seconde session : la seconde chance

a. Un chemin fréquent des étudiants en pharmacie

GE 3.0

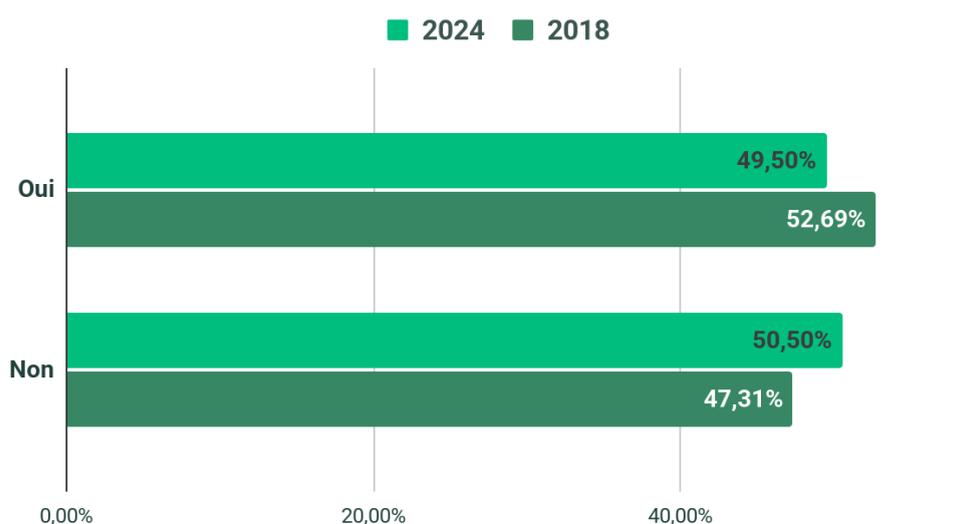


Figure 70. Proportion d'étudiants ayant été au cours de leurs cursus en pharmacie en 2ème session. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

49,50% des étudiants en pharmacie ont dû passer une seconde session au cours de leur cursus. Ce chiffre, bien que toujours élevé, marque une légère diminution par rapport à 2018 où **52,69%** des étudiants avaient eu recours à cette session de rattrapage.

Lorsque l'on observe la répartition par année d'études, il apparaît que la **troisième année** est la plus marquée par le passage en seconde session, avec **45,59%** des étudiants concernés. Cette donnée met en lumière une **année charnière du cursus**, où les étudiants doivent assimiler des notions complexes et développer des compétences plus avancées. La **deuxième année** suit de près avec **42,33%** des étudiants ayant connu une seconde session, confirmant ainsi que les **premières années du cursus restent les plus exigeantes**.

La **quatrième année**, avec **39,28%** des étudiants concernés, enregistre un taux légèrement inférieur, qui peut s'expliquer par une année davantage appréciée grâce au choix de parcours effectué et un approfondissement progressif de leurs connaissances et compétences. Enfin, la **cinquième année** affiche un taux nettement plus bas (**18,82%**), suggérant que les étudiants arrivant à ce stade du cursus ont affaire à des enseignements en adéquation avec leur orientation et leurs appétences et donc arrivent plus facilement à valider leur année.

GE 3.0

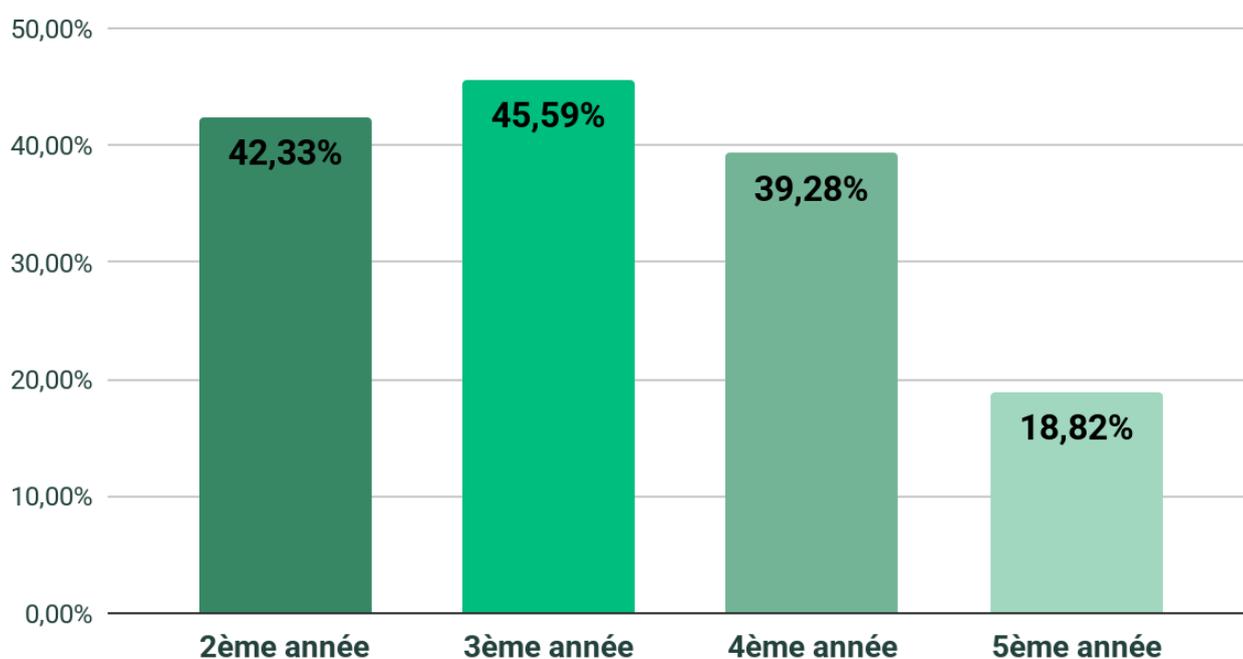


Figure 71. Proportion d'étudiants ayant passée une 2ème session par année d'études de pharmacie. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

b. Les raisons estimées du passage en seconde session

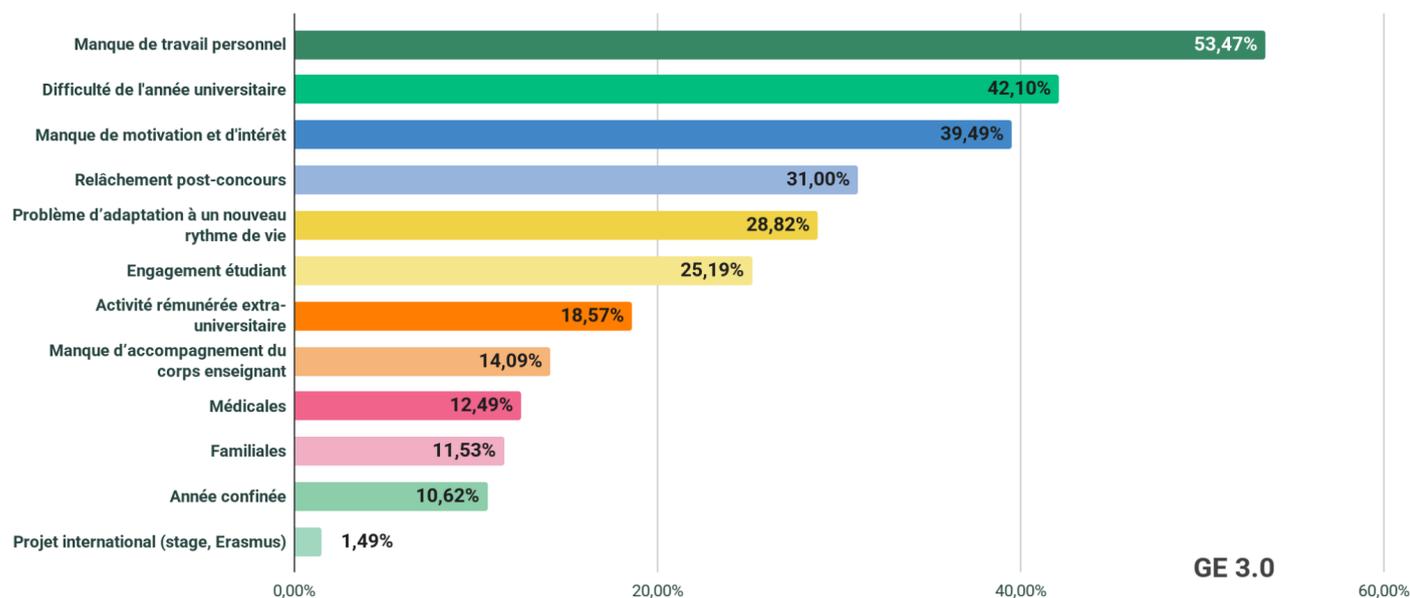


Figure 72. Raison estimée par l'étudiant ayant été en 2ème session durant son cursus. 1874 répondants (En %) GE 3.0 2024

Les étudiants identifient plusieurs facteurs expliquant leur passage en seconde session. Le **manque de travail personnel** est la principale difficulté mentionnée par **53,47%** des répondants, soulignant un problème structurel d'organisation et de méthodologie d'apprentissage. Cette donnée peut être corrélée avec le mode d'évaluation en fin de semestre, incitant peu à une révision continue. L'introduction de contrôles continus pourrait être une piste pour encourager un travail régulier et diminuer le taux d'échec. En outre, un constat a pu être effectué dans la partie expression libre indiquant que de nombreux étudiants ont évoqué des problèmes de santé mentale et/ou de dépression les empêchant de pouvoir travailler correctement durant leur année.

La **difficulté de l'année universitaire** est citée par **42,10%** des étudiants, témoignant de la densité des connaissances à assimiler et du niveau d'exigence des enseignements. Cette donnée rejoint la mise en avant d'examens déconnectés de la réalité, trop pointus, ne permettant pas à l'étudiant de cibler les connaissances utiles et nécessaires pour son exercice professionnel. Un niveau de stress élevé des étudiants est également mis en avant dans la partie expression libre induisant des échecs aux examens. **39,49%** des étudiants pointent également le **manque de motivation et d'intérêt**, possiblement lié à un enseignement jugé trop théorique ou à un manque de projection dans la profession.

Par ailleurs, **l'engagement étudiant (25,19%)** et **les activités rémunérées extra-universitaires (18,57%)** sont également cités comme des facteurs ayant conduit au rattrapage ; Certains étudiants sont dans l'obligation de travailler pour obtenir une rémunération afin de faire face à la précarité.

Depuis plusieurs années, les coûts de la rentrée⁵⁴ et de la vie courante augmentent⁵⁵. Malgré la mise en place d'un fonds de dotation par l'ANEPF, peu d'étudiants en bénéficient malgré une forte demande, à cause de ressources limitées. D'autant plus qu'il est à noter que cette solution est ponctuelle pour les étudiants en bénéficiant. Dans ce contexte, le travail rémunéré en officine reste l'un des meilleurs moyens pour un étudiant de s'assurer un niveau de vie correct tout en révisant et appliquant ses cours.

B. Le redoublement, en baisse mais toujours une réalité

Le redoublement, autrefois perçu comme une étape incontournable pour certains étudiants, tend à diminuer dans l'enseignement supérieur. Cependant, il reste une réalité qui touche encore de nombreux étudiants en pharmacie. Cette situation soulève des interrogations sur les facteurs qui le favorisent, son impact sur les parcours académiques, et les solutions pouvant être mises en œuvre pour mieux soutenir les étudiants. Analyser cette problématique, c'est comprendre les défis de la réussite universitaire, afin de transformer le redoublement en une opportunité de rebond.

⁵⁴ Dossier de presse Coût de la rentrée en études de pharmacie - ANEPF (septembre 2024)

⁵⁵ L'essentiel sur l'inflation - INSEE (février 2024)

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024



a. Dans le cursus universitaire : évolution depuis 10 ans

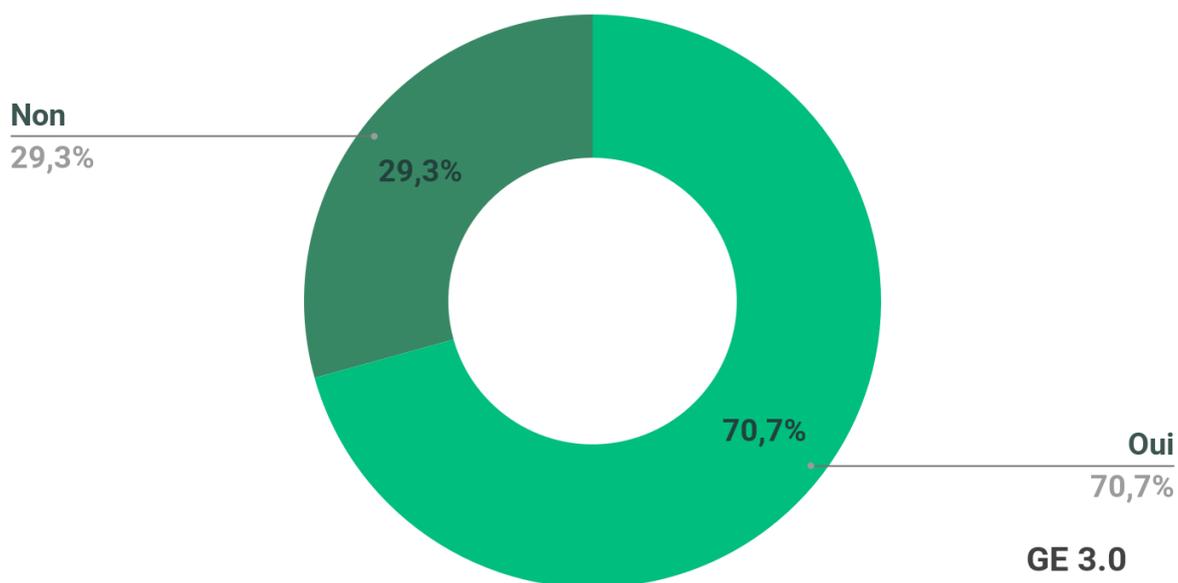


Figure 73. Proportion d'étudiants ayant redoublé durant leurs cursus universitaires en 2024. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

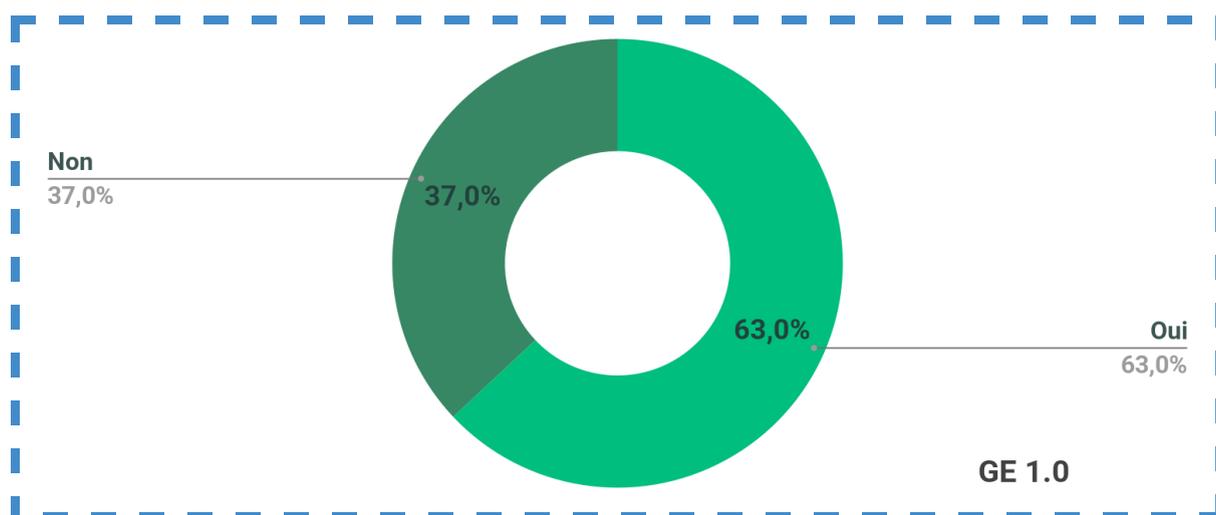


Figure 74. Proportion d'étudiants ayant redoublé durant leurs cursus universitaires en 2014. 3256 répondants (En %) GE 1.0 2014

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Le redoublement dans les études de pharmacie a connu une nette augmentation entre 2014 et 2024, passant de **63,0%** à **70,7%**. La crise sanitaire liée au COVID-19 a également été un facteur de stress et d'anxiété, comme l'indique une enquête de l'Inserm⁵⁶. Ces conditions défavorables ont ainsi entravé la réussite académique des étudiants. Mais étant donné que la crise du COVID-19 n'est survenue qu'en 2020, d'autres facteurs ont probablement influencé la réussite des étudiants.

b. Redoublement dans les études de pharmacie

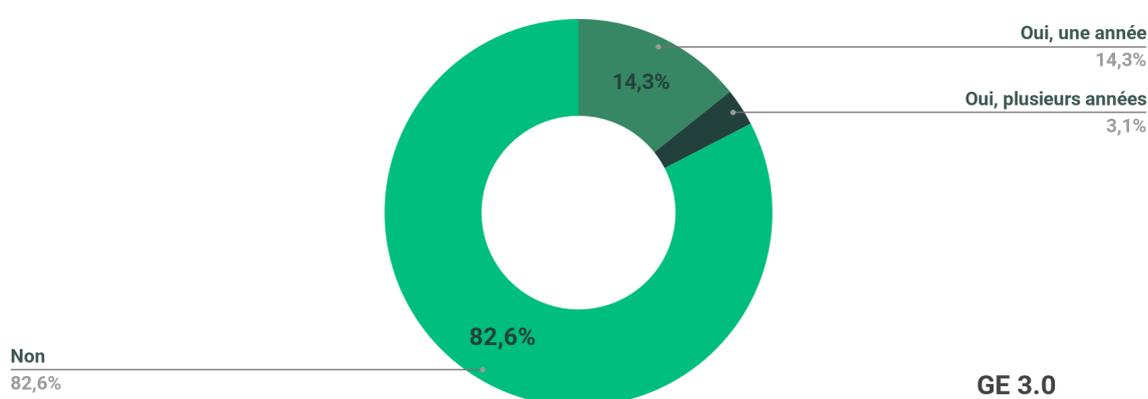


Figure 75. Proportion d'étudiants ayant redoublé durant leurs études de pharmacie en 2024. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Les taux de redoublement révèlent une diminution marquée depuis 2014. En 2024, **14,3%** des étudiants ont redoublé une année et **3,1%** plusieurs années, contre **63%** de redoublants en 2014 soit une **diminution de 45,6 points** en dix ans.

Cette amélioration peut être attribuée à plusieurs facteurs : l'évolution des parcours universitaires, une adaptation des méthodes pédagogiques (même si encore jugée insuffisante) et la mise en place de dispositifs de soutien notamment par les tutorats d'années supérieurs.

Cependant, en observant la répartition par année d'étude, il est constaté que parmi les étudiants ayant redoublé, les années les plus fréquemment redoublées sont la **troisième année (44,76%)** et la **cinquième année de pharmacie (40%)**. Ces résultats montrent que le **passage au second cycle et la dernière année de ce cycle restent des périodes critiques**, nécessitant un accompagnement renforcé, ces résultats peuvent sembler particulièrement

⁵⁶ Covid-19 : Le lourd impact de l'épidémie sur la santé mentale des étudiants, notamment pendant les périodes de confinements

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

élevés suite à l'impossibilité d'effectuer un enjambement entre deux diplômes. Un étudiant peut donc redoubler une année pour une seule matière, à la différence de deux années au sein du même diplôme.

La deuxième année suit de près, redoublée par **38,27%** des étudiants ayant redoublé au cours de leur cursus. Le passage entre la première année de santé et l'entrée dans le cursus en pharmacie peut s'avérer compliqué, notamment avec le changement de modalités d'évaluation passant des QCM (Questions à Choix Multiples) à des réponses rédigées. Une nouvelle dynamique est à adopter, un nouveau type d'apprentissage, ce qui peut expliquer ce taux élevé de redoublement lors de cette année.

Globalement, aucune année n'est épargnée et un **accompagnement régulier** sur l'entièreté de celles-ci **est à effectuer**. Il est important de déceler les lacunes ou points de faiblesse de l'étudiant précocement afin de lui **apporter une réponse adaptée et rapide**. L'apprentissage ne doit pas se faire dans la contrainte ou la difficulté mais bien dans le soutien.

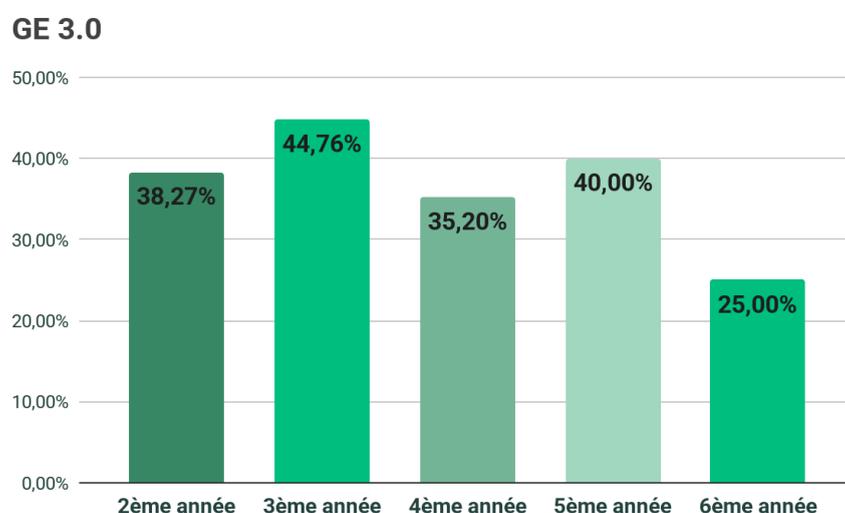


Figure 76. Répartition des années où le redoublement a lieu parmi les étudiants ayant redoublé et dont l'année est révolue. 659 réponses - Questions à choix multiples (En %) GE 3.0 2024

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

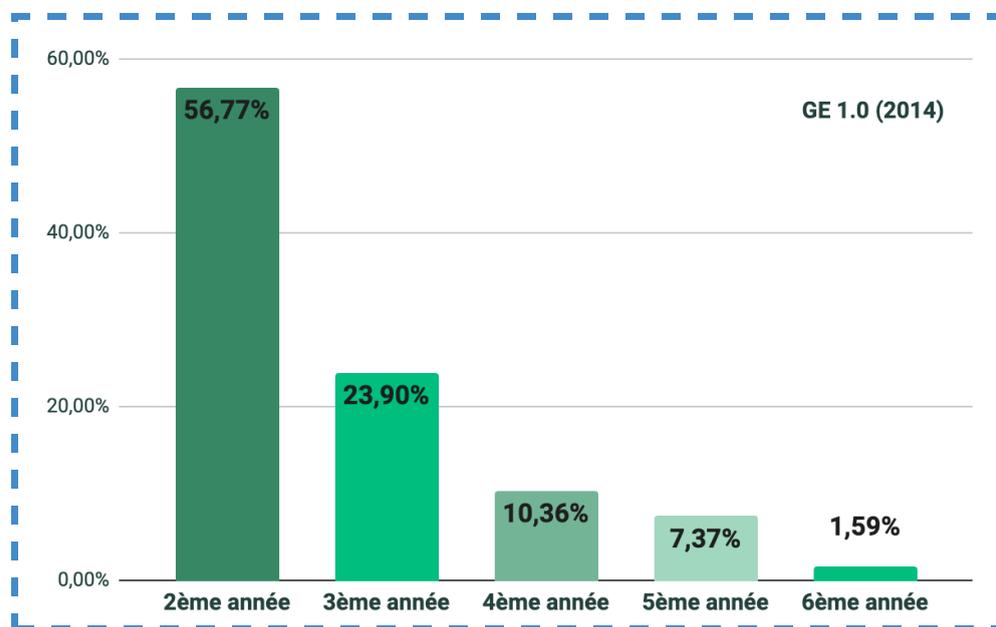


Figure 77. Répartition des années où le redoublement a lieu parmi les étudiants ayant redoublé dans le cursus pharmaceutique. 502 réponses - Questions à choix multiples (En %) GE 1.0 2014

c. Les raisons estimées par les étudiants de leur redoublement

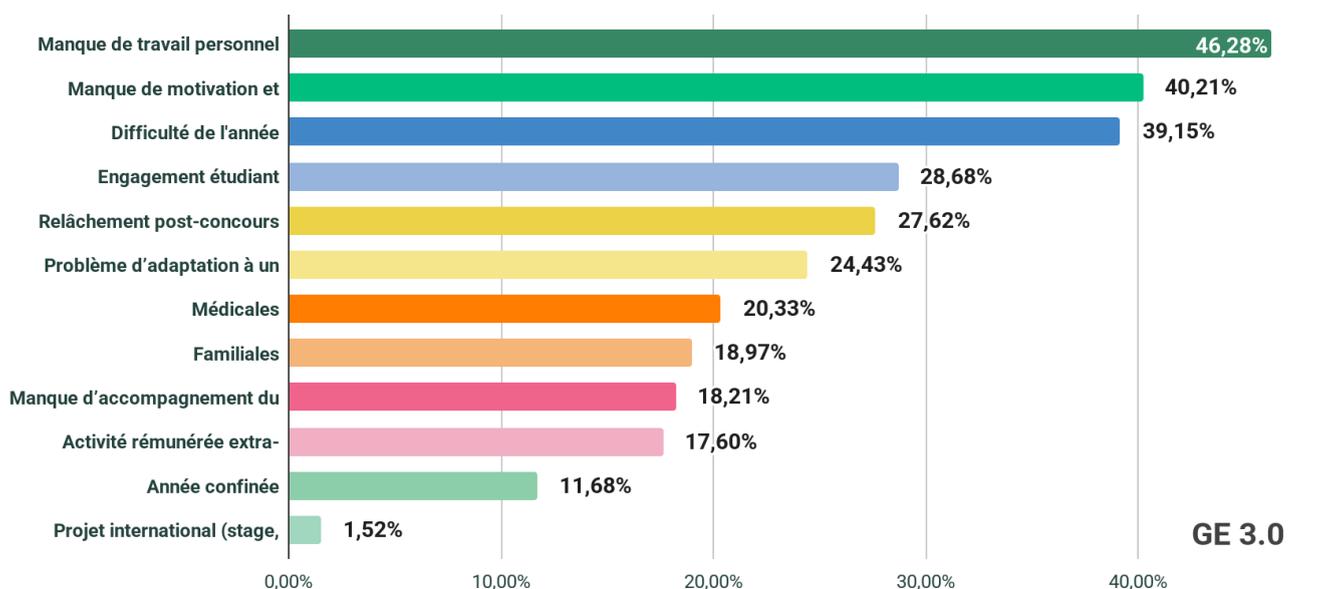


Figure 78. Raison estimée par l'étudiant du redoublement. 659 répondants (En %) GE 3.0 2024

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Les raisons du redoublement sont similaires à celles pour la deuxième session. Cependant plusieurs éléments sont intéressants à mettre en avant :

46,28% et **39,15%** des étudiants estiment, respectivement, avoir redoublé par **manque de travail personnel** ou par **difficulté de l'année universitaire** et en particulier du parcours internat. Dans la partie expression libre, une **grande partie** des étudiants mettent en avant un redoublement choisi ou imposé en lien avec le concours de l'internat. Certains étudiants ont choisi de redoubler pour améliorer leur classement et accéder à la ville de leur choix, tandis que d'autres souhaitent bénéficier de plus de temps pour consolider leurs connaissances ou se préparer sereinement. Des étudiants redoublent la quatrième année de pharmacie, avant même une première tentative au concours de l'internat afin d'avoir la préparation qu'ils jugent nécessaire pour le passer.

Une enquête a été menée sur le concours de l'internat en décembre 2024⁵⁷, cette dernière met en avant les problématiques liées au déroulement du concours national de l'internat de pharmacie à Rungis mais également lors de sa préparation inégalitaire entre les UFR et départements.

Une part non négligeable des commentaires évoque un redoublement de la cinquième année motivé par une réorientation, notamment après le concours de l'internat de pharmacie, que ce soit après un échec ou une réussite. Ces observations mettent en évidence, une fois de plus, le **manque d'informations** sur les études et les débouchés en pharmacie, mais aussi et surtout le manque de stage de découverte. En particulier, le stage hospitalo-universitaire qui est jugé trop tardif dans le cursus.

⁵⁷ Rapport d'analyse du sondage sur le concours national de l'internat de pharmacie - ANEPF (janvier 2025)

Concours obtenu mais choix personnel de redoubler pour avoir la ville de mon choix.

Interne - Lille

Je ne me trouvais pas assez compétente j'ai donc décidé de redoubler pour améliorer mes connaissances.

Étudiante 4ème année - Paris Saclay

De plus, au fil des différentes éditions du Grand Entretien, l'évolution de **l'engagement étudiant** apparaît comme un phénomène marquant. Alors qu'il ne concernait que **3%** des étudiants lors du **Grand Entretien 1.0**, ce taux est passé à **6% au 2.0** pour atteindre **25%** dans le Grand Entretien 3.0, une **augmentation de 19 points** confirmant ainsi que l'investissement associatif devient une **composante essentielle** du parcours étudiant. Pourtant, cette implication reste insuffisamment reconnue par les UFR et départements. Certaines ont mis en place plusieurs types de valorisation de cet engagement, sous le format des **Unités d'Enseignement "Engagement Associatif"** permettant de valider des **ECTS**, de points ajoutés à la moyenne générale ou encore de complément en diplôme, permettant de valider quelques **ECTS**, mais ces dispositifs demeurent rares et non généralisés. De plus, cet engagement peut occasionner des absences en raison d'événements ou de responsabilités associatives, ce qui pose un problème dans les enseignements où la présence est obligatoire. Il est nécessaire aujourd'hui de **valoriser ces expériences enrichissantes** et de mieux accompagner les étudiants dans leur double engagement académique et associatif.

Le cursus universitaire est influencé par différents facteurs, externes comme internes. Ils peuvent aussi bien favoriser comme empêcher un étudiant de réussir. **Un temps avec chaque étudiant redoublant** doit être pris afin de comprendre les causes et pouvoir mettre en place des dispositifs permettant la **réussite de l'étudiant** ainsi que son **épanouissement** dans le cursus pharmaceutique.

d. Assiduité en cours et redoublement, un lien à ne pas négliger

GE 3.0

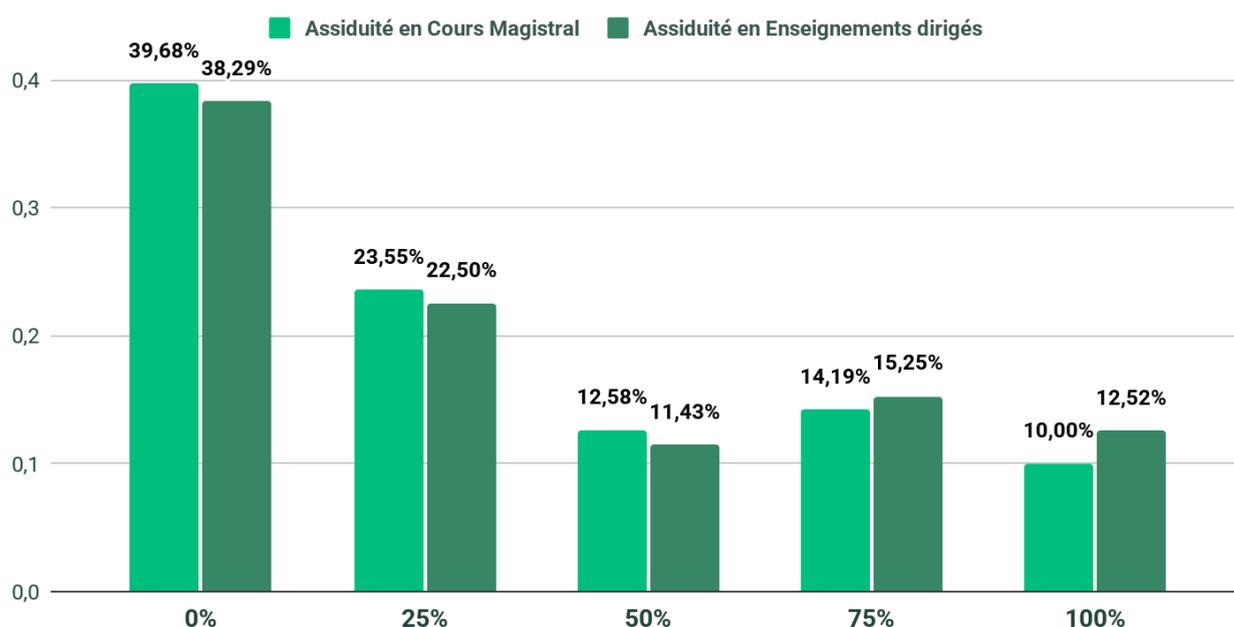


Figure 79. Proportion d'étudiants ayant redoublé en fonction de leur assiduité aux cours magistraux et aux enseignements dirigés. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Le manque de travail personnel et le manque de motivation ou d'intérêt étant les principales raisons évoquées, une analyse a été menée pour examiner le lien entre l'assiduité en cours et le redoublement. Les données mettent en évidence une **corrélation entre l'assiduité aux enseignements et le taux de redoublement**. Plus les étudiants sont présents en cours magistraux et en enseignements dirigés, plus leur risque de redoubler est faible.

Ainsi, parmi les étudiants ayant redoublé, **39,68%** n'assistent à aucun cours magistraux et **38,29%** ne suivent aucun enseignement dirigé ce qui constitue les proportions les plus élevées. À l'inverse, parmi les étudiants **assidus à 100% des cours magistraux**, seuls **12,52%** ont redoublé, une tendance également observée pour les étudiants assidus aux enseignements dirigés (**10,00%**).

L'impact de l'assiduité est particulièrement visible à **25% de présence**, où **23,55%** des étudiants **peu présents en cours** magistraux et **22,50%** de ceux **peu présents en travaux**

dirigés redoublent. Ce taux chute de moitié chez les étudiants atteignant **50% de présence** (**12,58%** en cours magistraux et **11,43%** en enseignements dirigés).

Ces chiffres confirment **l'importance du suivi des enseignements dans la réussite académique**. Une présence régulière permet une meilleure compréhension des notions et une préparation progressive aux examens, réduisant ainsi la possibilité de redoublement. Cependant, si l'absence complète aux enseignements est clairement corrélée à un risque accru de redoublement, l'écart entre une **assiduité partielle** et une **assiduité totale** semble plus limité. Cela soulève plusieurs hypothèses rejoignant des constats faits ultérieurement notamment sur les examens : ces derniers sont trop pointus, ne reflètent pas les enseignements dispensés et ne représentent pas l'essentiel à savoir.

Ainsi, même une **assiduité totale ne garantit pas nécessairement une meilleure réussite** si les évaluations ne sont pas en adéquation avec le contenu des cours ou les attentes professionnelles. Ce décalage peut entraîner une **forme de bachotage** où les étudiants, plutôt que de s'appuyer sur l'enseignement suivi, privilégient une mémorisation ciblée en fonction des exigences perçues des examens. Ces résultats **interrogent donc la pertinence des modalités d'évaluation actuelles** et appellent à une **refonte** des méthodes pédagogiques, avec des examens **mieux alignés sur les compétences réellement attendues** en sortie de formation. L'introduction d'un contrôle continu et d'évaluations plus appliquées, valorisant l'assimilation progressive des connaissances, pourrait ainsi favoriser une **meilleure réussite académique et limiter les situations de redoublement**.



e. Positions de l'ANEPF concernant les rattrapages et le redoublement

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- L'instauration d'un suivi régulier de l'étudiant redoublant par un membre de l'équipe pédagogique.



XIII. Pratique de travail personnel

A. Organisation des révisions

a. Entre anticipation et révisions tardives

L'organisation des révisions est un enjeu majeur dans la réussite académique des étudiants en pharmacie. Le Grand Entretien 3.0 révèle une forte hétérogénéité des stratégies adoptées par les étudiants.

GE 3.0

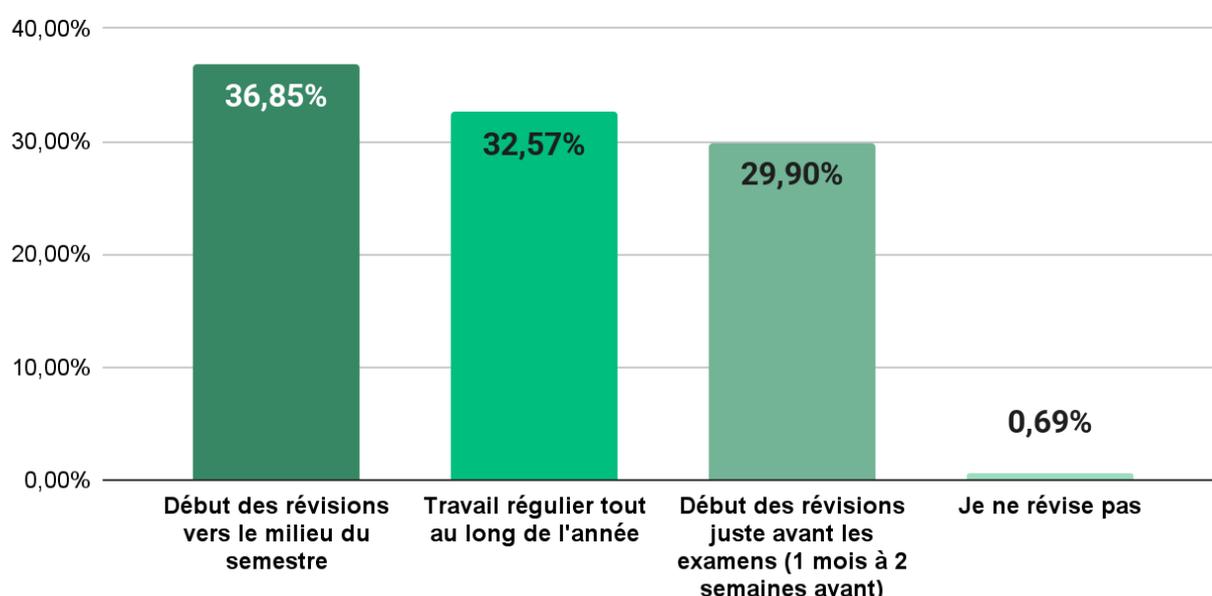


Figure 80. Répartition de l'organisation des révisions chez les étudiants en pharmacie. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

36,85 % des étudiants commencent leur révision vers le **milieu du semestre**, traduisant une prise en compte progressive de la charge de travail. **32,57 %** privilégient un **travail régulier tout au long de l'année**, ce qui constitue la stratégie la plus efficace pour un apprentissage approfondi et une réduction du stress en période d'examens. De plus, **29,90 %** des étudiants déclarent repousser leurs révisions **aux deux dernières semaines précédant les examens**. Cette tendance préoccupante peut s'expliquer par la structure des évaluations universitaires majoritairement en fin de semestre et donc le **manque de suivi continu**.

Enfin, **0,69 %** des étudiants **ne révisent pas du tout**, ce qui pourrait être un signe de désengagement ou d'un **décrochage universitaire**.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Ces résultats soulignent l'effet des modes d'évaluation sur les pratiques d'apprentissage. Le manque de contrôles continus et la concentration des examens en fin de semestre poussent les étudiants à adopter une **stratégie de "bachotage"**, au détriment d'un apprentissage progressif et consolidé. La mise en place d'évaluations intermédiaires ou de travaux réguliers notés pourrait favoriser une meilleure gestion du travail personnel et limiter les situations de surcharge cognitive en fin de semestre.

b. Impact de la présence en cours magistral sur les révisions

L'analyse de la corrélation entre la présence en cours magistral et l'organisation des révisions révèle des tendances intéressantes.

GE 3.0

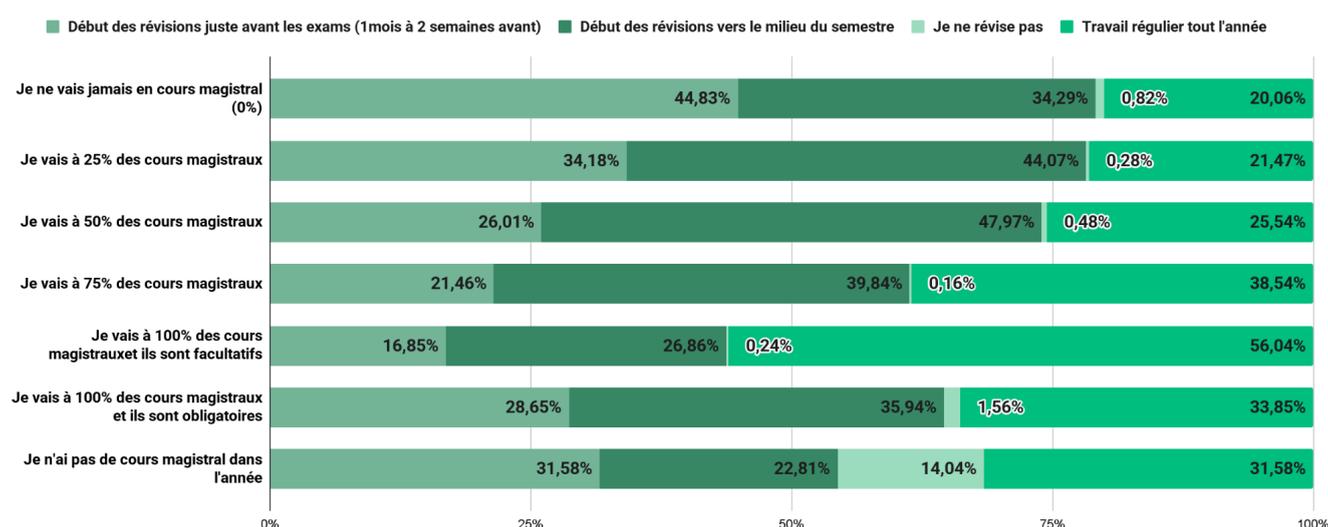


Figure 81. Organisation des révisions en fonction de la présence de l'étudiant en cours magistral. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Les étudiants qui assistent à **moins de 25 % des cours** sont **44,83 %** à commencer leurs révisions **juste avant les exams**, émettant l'hypothèse que l'absence en cours peut être liée à une gestion des révisions plus tardive et moins structurée. À l'inverse, les étudiants assistant à 100 % des cours obligatoires sont **33,85 %** à **travailler régulièrement** tout au long de l'année et **28,65 %** débutent leurs **révisions quelques semaines auparavant**.

Fait notable, les étudiants assistant à 100 % des cours facultatifs adoptent des stratégies plus diversifiées, avec **16,85 %** qui repoussent leurs révisions en fin de semestre, **26,86 %** qui les débutent à mi semestre, mais surtout **56,04 %** qui **travaillent régulièrement toute l'année**.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Une corrélation claire entre **l'assiduité en cours magistraux et l'organisation du travail** se dégage : plus les étudiants **choisissent librement** d'assister aux cours magistraux, plus ils s'impliquent dans un **travail régulier et méthodique**. À l'inverse, un manque d'intérêt pour le format où l'obligation de suivi des cours semble tendre vers une préparation concentrée vers les examens.

Ces résultats mettent en avant l'importance de l'assiduité en cours magistral dans l'organisation des révisions et la réussite académique. Les étudiants assistant **volontairement** aux cours facultatifs adoptent majoritairement une approche de travail régulière, tandis que ceux contraints par l'obligation, ou peu présents en cours, tendent à privilégier une préparation tardive. Ces tendances suggèrent une **refonte pédagogique** axée sur l'interactivité et l'engagement de l'étudiant en cours, afin d'encourager une implication plus constante des étudiants, **sans passer par l'obligation**.

c. Temps de travail personnel : une charge variable selon les étudiants

La répartition du temps de travail hebdomadaire consacré aux révisions montre une grande disparité.

GE 3.0

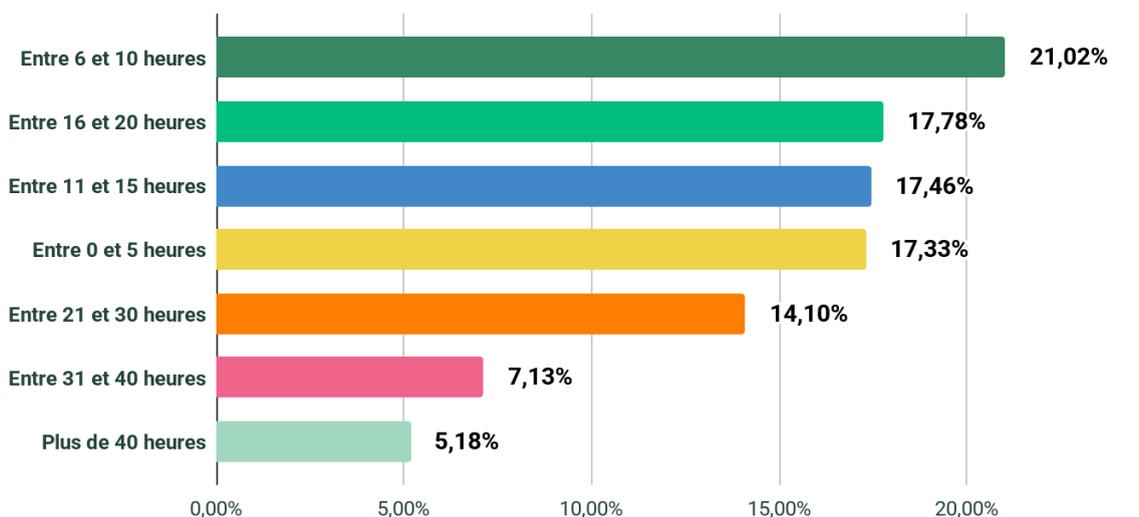


Figure 82. Nombre d'heures moyennes qu'un étudiant attribue à son travail personnel par semaine. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

21,02 % des étudiants travaillent entre 6 et 10 heures par semaine, ce qui constitue le volume horaire le plus fréquent. Un peu plus d'un étudiant sur quatre (**26,41 %**) **dépassent les 21 heures hebdomadaires**, un volume conséquent si la journée type d'un étudiant suivant

l'entièreté des enseignements dispensés est prise en compte. Cependant, **5,18 % déclarent travailler plus de 40 heures par semaine**, une donnée préoccupante qui peut être symptomatique d'un stress excessif et d'un manque d'équilibre entre vie universitaire, personnelle et professionnelle.

Depuis les derniers GE, une augmentation du temps de travail personnel est observable. En effet, en comparaison, **24,10 % des étudiants** avaient déclaré travailler **moins de 5 heures par semaine** lors des précédents GE, contre seulement **17,33 %** aujourd'hui.

Ces chiffres soulignent l'importance d'**une meilleure gestion du travail personnel et d'un encadrement méthodologique** dès le début du cursus. Un accompagnement concernant la méthodologie de travail et la gestion du temps pourrait permettre aux étudiants d'optimiser leurs efforts et d'éviter les périodes de surcharge.

B. Supports pédagogiques

a. Support pédagogiques : une transition vers le numérique

L'analyse des supports pédagogiques utilisés par les étudiants met en lumière une évolution des pratiques vers le numérique depuis 2018, tout en conservant une attache aux formats traditionnels.

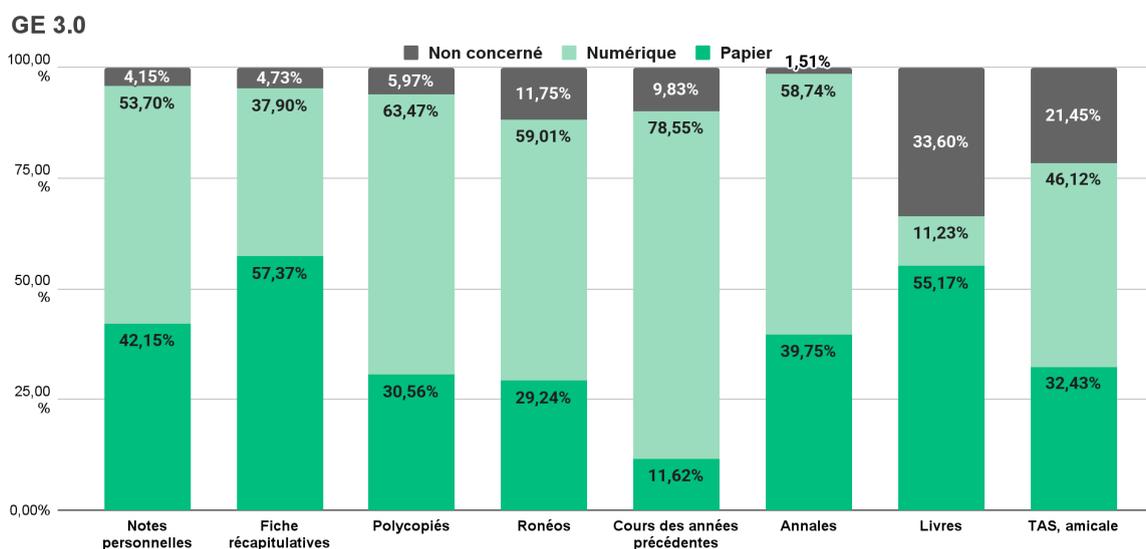


Figure 83. Proportion des formats utilisés en fonction des types de supports pédagogiques utilisés. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Les **polycopiés et ronéos** sont largement utilisés en format numérique (**63,47 %** et **59,01 %** respectivement). Les **fiches récapitulatives et les notes personnelles**, bien que

toujours utilisées en format papier (57,37 % et 42,15 %), connaissent une forte numérisation. Cette transition progressive est certainement liée aux nouvelles applications disponibles permettant à l'étudiant d'avoir accès à ces fiches et notes de façon rapide et facilitée.

Les cours des années précédentes ainsi que les annales sont principalement consultés sous format numérique (78,55 % et 58,74 %), illustrant une préférence pour l'accessibilité et la flexibilité qu'offre le digital.

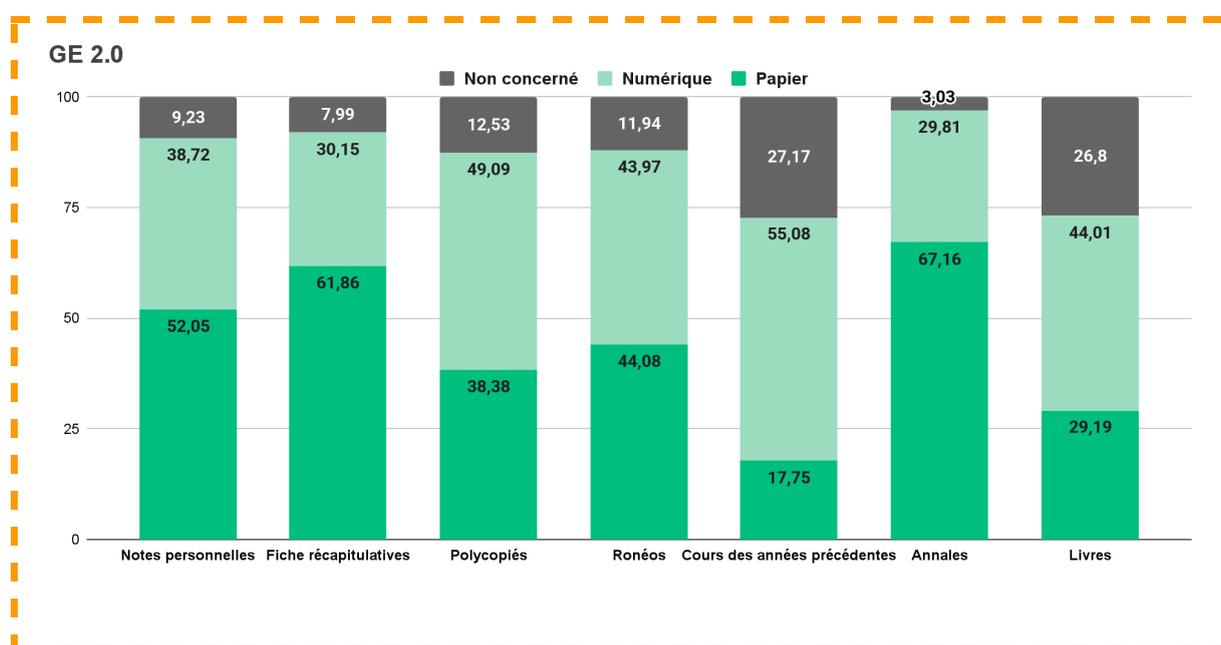


Figure 84. Proportion des formats utilisés en fonction des types de supports pédagogiques utilisés . 4802 répondants (En %) GE 2.0 2018

Cette évolution vers des supports numériques met en évidence un besoin croissant de ressources facilement **accessibles, modulables et interactives**. Une réflexion pourrait être menée sur la **digitalisation des contenus pédagogiques** afin d'optimiser leur utilisation et de répondre aux nouvelles attentes des étudiants.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

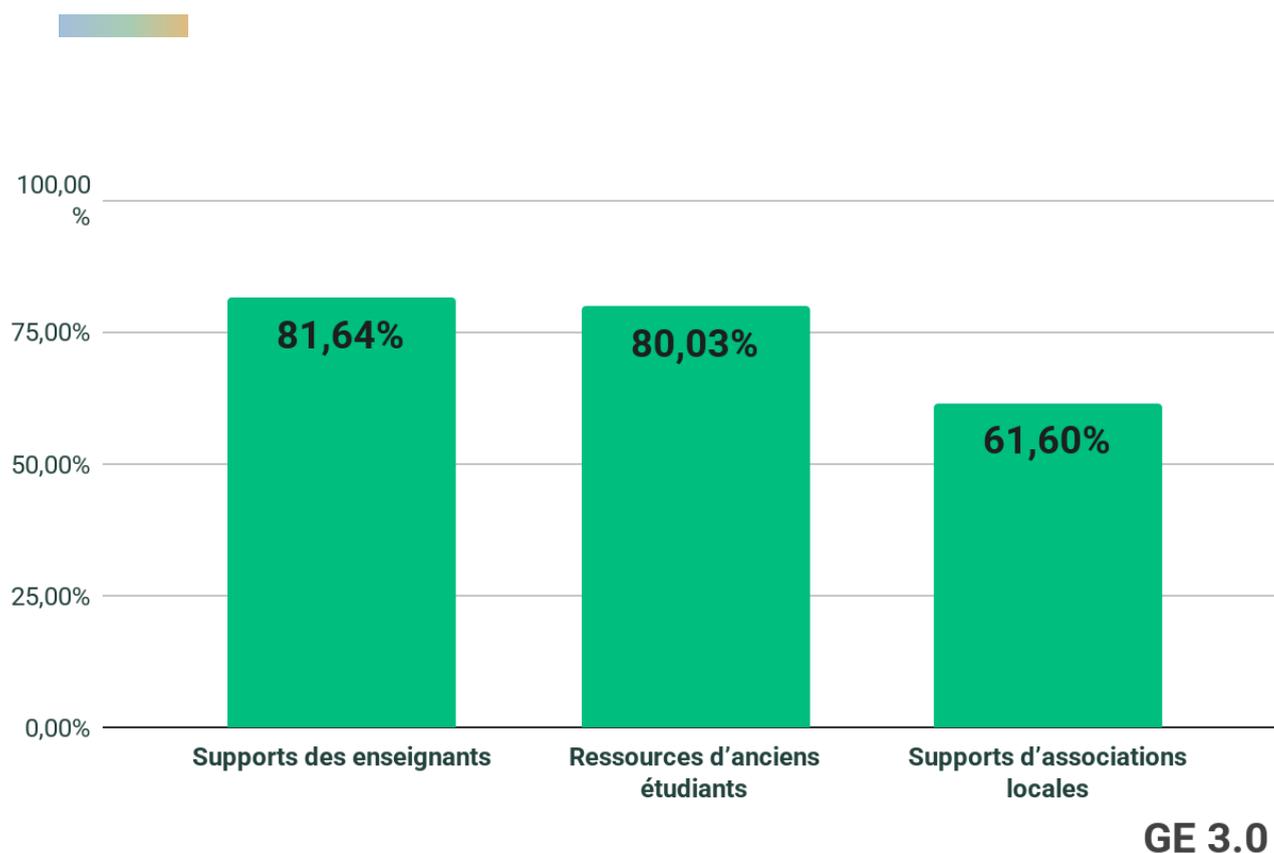


Figure 85. Source des supports pédagogiques. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Ces supports pédagogiques sont fournis à **81,64 %** par les **enseignants**, à **80,03 %** par **d'anciens étudiants** ou des **supports d'associations locales** à **61,60 %**. L'étudiant a le choix entre une variété de supports **provenant de différentes sources**, et il est intéressant de constater qu'aucune n'est délaissée pour une autre. Cette pluralité est primordiale afin de **s'adapter aux différents profils** d'étudiants et renforcer la réussite académique.

b. Facteurs influençant le choix des supports pédagogiques

Les motivations des étudiants dans le choix de leurs supports pédagogiques permettent de mieux comprendre leurs besoins.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

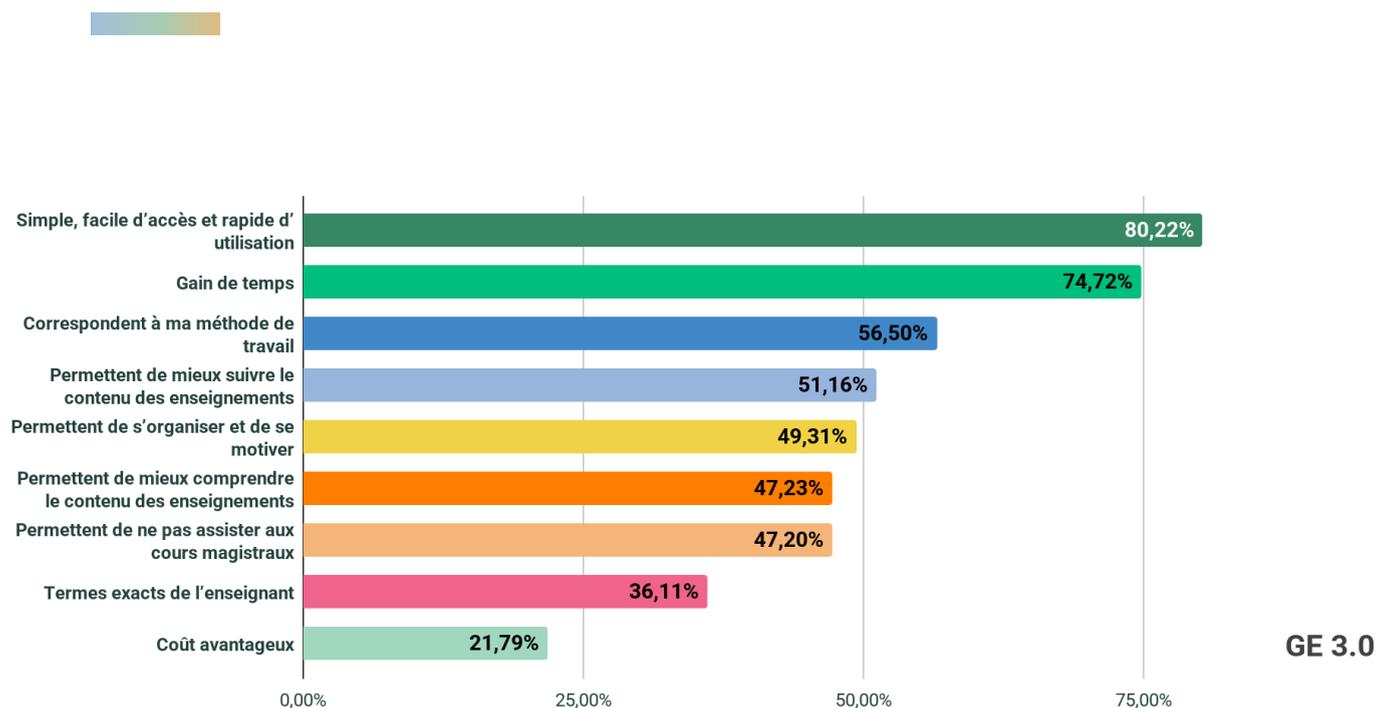


Figure 86. Raisons de l'utilisation de ces supports pédagogiques par les étudiants en pharmacie. Question non obligatoire. 3629 répondants (En %) GE 3.0 2024

- **80,22 % privilégient des supports simples, faciles d'accès et rapides d'utilisation**, soulignant l'importance de la praticité.
- **74,72 % recherchent un gain de temps**, ce qui justifie l'essor des fiches récapitulatives et des polycopiés en format numérique.
- **56,50 % choisissent leurs supports en fonction de leur méthode de travail**, traduisant des stratégies d'apprentissage très individualisées.
- **47,20 % déclarent utiliser certains supports pour éviter d'assister aux cours magistraux**, ce qui confirme les données vues précédemment sur les difficultés d'attractivité et l'efficacité des enseignements en présentiel.

Ces résultats confirment la nécessité d'**adapter les supports de cours aux nouvelles attentes des étudiants**, en privilégiant des formats interactifs, faciles d'accès et modulables, et en valorisant les méthodes pédagogiques hybrides.

XIV. La maîtrise de l'anglais : une compétence essentielle

A. Le niveau d'anglais des étudiants en pharmacie

Le graphique illustre l'évolution des compétences en anglais des étudiants en pharmacie entre 2018 et 2024, révélant à la fois des progrès limités et des défis persistants dans l'apprentissage de cette langue essentielle. Les niveaux vont de A1 (débutant) à C2 (maîtrise), chaque niveau reflétant des compétences spécifiques en compréhension orale, écrite ainsi qu'en expression linguistique anglaise.

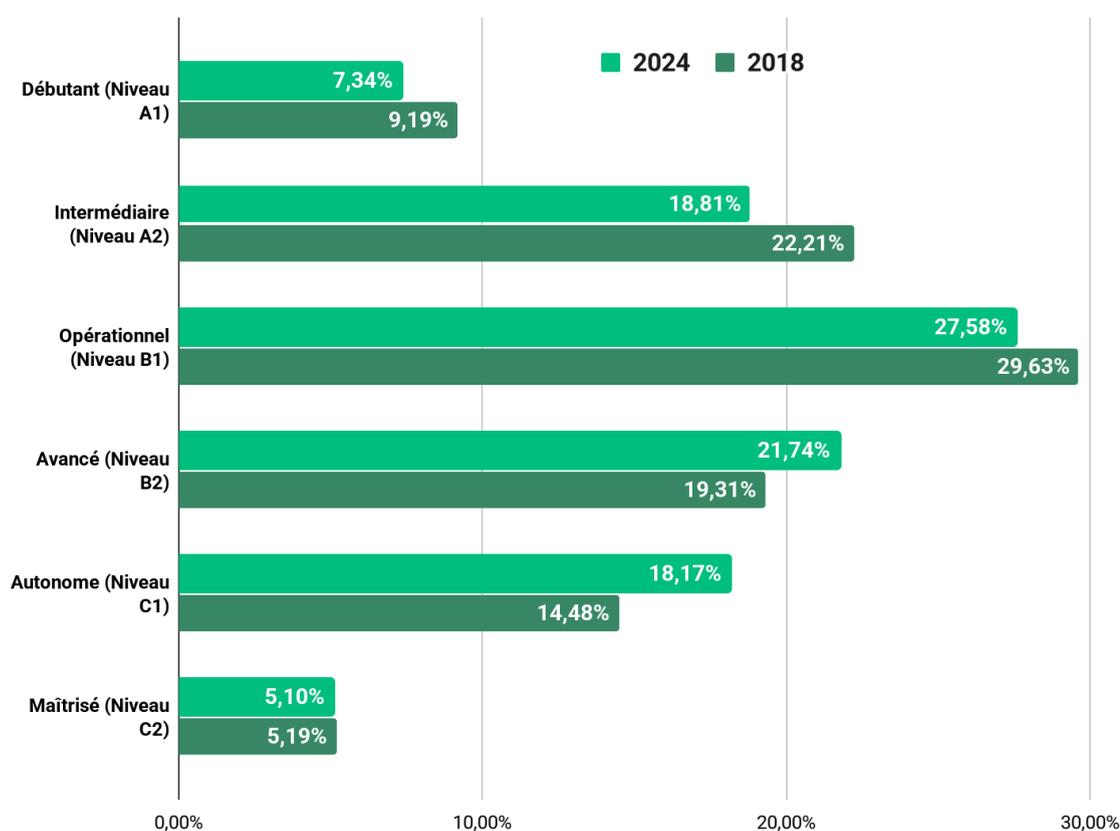


Figure 87. Évolution du niveau de compétences en langue anglaise des étudiants en pharmacie. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

En 2024, **7,34%** des étudiants se déclarent au niveau A1 (débutant), en légère diminution par rapport à 2018 (**9,19%**). De même, **18,81%** se situent au niveau A2 (élémentaire), en **baisse de 3,40 points** par rapport aux **22,21%** de 2018. Ces données montrent une amélioration minime dans les niveaux les plus bas, mais elles restent préoccupantes, car une proportion majeure d'étudiants reste dans ces catégories, insuffisantes pour répondre aux attentes professionnelles.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Le **niveau B1** (opérationnel), qui permet de comprendre les points essentiels d'un discours standard, reste le plus représenté en 2024 avec **27,58%** des étudiants. Cependant, ce pourcentage est légèrement plus bas par rapport à 2018 (**29,63%**), ce qui reflète un plafonnement des compétences à ce niveau. En revanche, les **niveaux B2** (avancé) et C1 (autonome), correspondant à des compétences attendues en sortie de licence, montrent une légère augmentation. Le pourcentage d'étudiants ayant un niveau B2 passe de **19,31%** en 2018 à **21,74%** en 2024, et pour le **niveau C1** ils passent de **14,48%** en 2018 à **18,17%** en 2024. Malgré des légères augmentations, ces chiffres montrent que moins d'un étudiant sur deux atteint le niveau attendu pour interagir avec spontanéité et comprendre des textes complexes. Enfin, seuls **5,10%** des étudiants atteignent le niveau C2 (maîtrise) en 2024, une stagnation par rapport à 2018 (**5,19%**).

Ces résultats mettent en évidence la nécessité de réformer l'enseignement de l'anglais dans les cursus de pharmacie. Actuellement, les étudiants estiment avoir peu progressé depuis le lycée, ce qui est alarmant pour une langue essentielle. L'apprentissage d'une langue, comme l'anglais, ne se limite pas à mémoriser des règles grammaticales, mais nécessite une combinaison de **savoirs**, de **savoir-faire**, de **savoir-être** et de **savoir-apprendre**. Ces compétences incluent la capacité à comprendre des accents variés, s'adapter à des styles de communication différents, et interagir dans des contextes culturels diversifiés.

Le niveau attendu en sortie de formation étant le niveau B2⁵⁸. Il est préoccupant de constater qu'une **majorité d'étudiants n'atteint pas cette compétence**. Ces lacunes peuvent limiter leur accès à des opportunités professionnelles, comme des stages internationaux, des programmes de recherche ou des collaborations avec des partenaires étrangers.

⁵⁸ Arrêté du 26 novembre 2018 modifiant l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie

B. L'impact de l'université dans la maîtrise de l'anglais : est-il déterminant ?

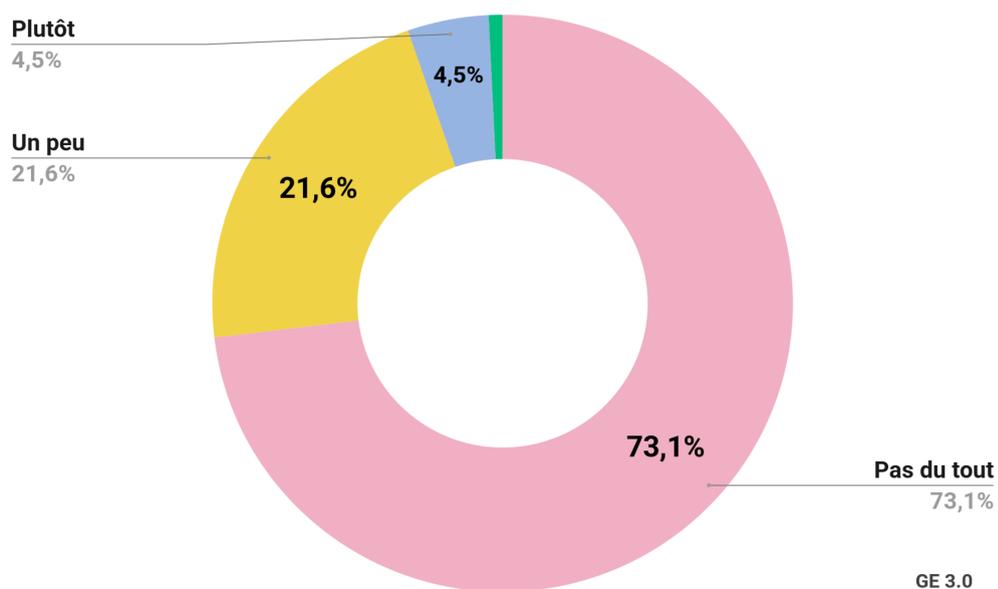


Figure 88. Impact des enseignements de l'université dans l'acquisition du niveau d'anglais des étudiants en pharmacie en 2024. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

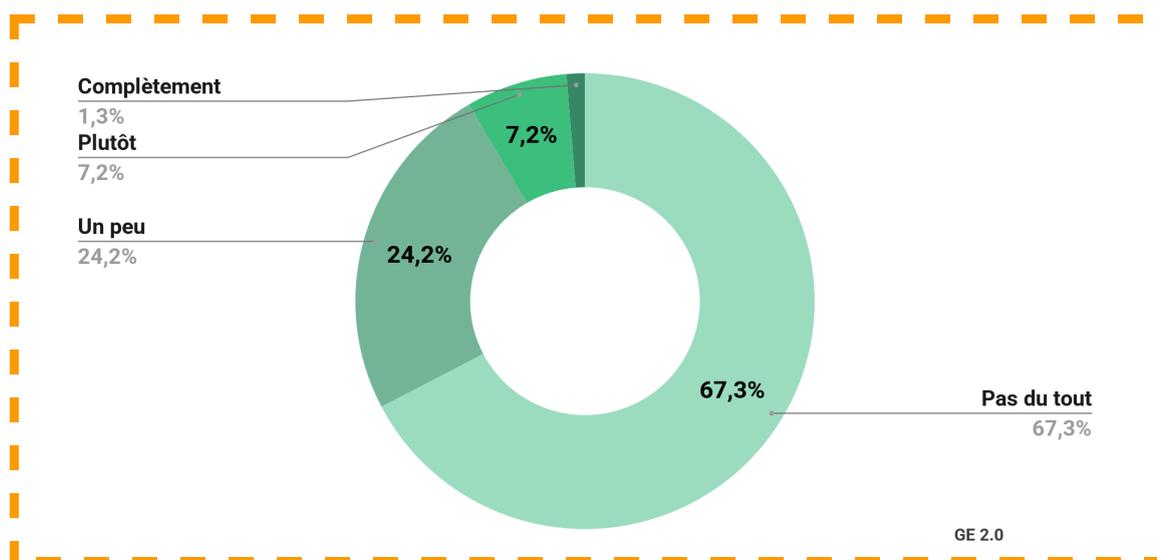


Figure 89. Impact des enseignements de l'université dans l'acquisition du niveau d'anglais des étudiants en pharmacie en 2018. 4801 répondants (En %) GE 2.0 2018

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Les deux graphiques permettent de mesurer l'évolution de la perception des étudiants en pharmacie sur le rôle de l'université dans l'acquisition de leur niveau d'anglais entre 2018 et 2024. Les résultats montrent une **dégradation notable** sur cette période, malgré l'importance croissante de la maîtrise de l'anglais dans le domaine de la santé.

En 2024, **73,10%** des étudiants déclarent que leur université n'a "**pas du tout**" contribué à leur apprentissage de l'anglais, un chiffre en **augmentation de 5,8 points** par rapport à 2018, où ce taux s'élevait déjà à **67,30%**. Cette hausse traduit une aggravation de la perception des efforts universitaires en matière d'enseignement de l'anglais. Par ailleurs, en 2024, **21,60%** des étudiants considèrent que leur université a joué "un peu" dans leur apprentissage de l'anglais, contre **24,20%** en 2018, marquant une quasi **stagnation de la satisfaction**. Enfin, la proportion d'étudiants estimant que l'université a "**complètement**" contribué à leur apprentissage est restée extrêmement faible, passant de **1,30%** en 2018 à seulement **0,77%** en 2024.

Ces résultats mettent en lumière une série de problématiques structurelles. Les causes identifiées incluent un **volume horaire insuffisant**, des approches pédagogiques **mal adaptées**, et une **faible intégration** de l'anglais dans des contextes professionnels concrets (comme des simulations d'entretiens en anglais, ou des débats...). Cette situation est préoccupante, d'autant plus que l'anglais est une **compétence clé** pour les pharmaciens, tant sur le plan de la recherche scientifique que dans le cadre de collaborations ou de prise en charge de patients.

Cette évolution moindre entre 2018 et 2024 souligne **l'urgence d'agir**. En réponse à ces constats déjà mis en avant les années précédentes, l'ANEPF a publié en novembre 2024 une contribution⁵⁹ visant à renforcer l'apprentissage de l'anglais dans la formation initiale des étudiants en pharmacie. Si aucune mesure corrective n'est rapidement mise en place, les futurs pharmaciens risquent de voir leurs opportunités professionnelles limitées, tant au niveau national qu'international. Il est impératif que les universités, en collaboration avec des acteurs tels que l'ANEPF, repensent leur approche pour garantir une formation en anglais adaptée aux exigences du monde de la santé et des enjeux globaux.

⁵⁹ Contribution Anglais - ANEPF (Novembre 2024)

C. Témoignages des étudiants en pharmacie

Les cours ne tiennent pas compte du niveau de départ de chaque élève, et les cours sont faits pour les élèves qui ont déjà un bon niveau. Il est donc difficile pour les débutants de réussir dans cette matière.

Étudiante en 2ème année, Toulouse

Nous n'avons aucun cours de langue à la fac.

Étudiante en 3ème année, Montpellier

J'ai régressé depuis le lycée, les cours d'anglais ne sont pas assez bien menés, je n'ai pas l'impression d'avoir appris ni retenu quelque chose.

Étudiant en 5ème année, Bordeaux

Les travaux dirigés d'anglais m'ont permis d'améliorer mon niveau notamment concernant le dialogue avec le patient. (Vocabulaire, lecture RCP...).

Étudiante en 4ème année, Caen

Merci à notre prof d'anglais de faire de l'enseignement axé sur le vocabulaire de la santé. Les termes techniques spécifiques au métier, c'est vraiment à l'université qu'on est censés les apprendre et les maîtriser et c'est malheureusement pas toujours le cas.

Étudiante en 4ème année, Tours

D. La préparation des étudiants en pharmacie à l'anglais pour leur exercice futur

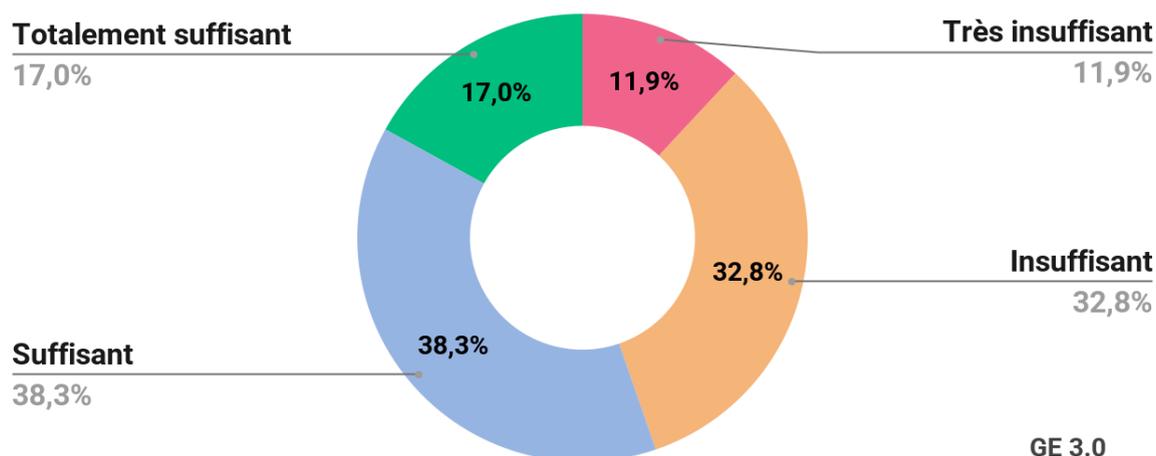


Figure 90. Satisfaction des étudiants en pharmacie quant à leur maîtrise de l'anglais pour leur avenir professionnel. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Les données du graphique révèlent une situation préoccupante concernant le niveau d'anglais des étudiants en pharmacie en vue de leur futur exercice professionnel. En effet, **44,70%** des étudiants jugent leur **niveau insuffisant (32,80%)** ou **très insuffisant (11,90%)**, un chiffre alarmant dans une profession où l'anglais est de plus en plus indispensable. Seuls **17%** considèrent leur niveau "**totement**" **suffisant**, et **38,30%** l'estiment simplement "**suffisant**", ce qui met en lumière un **déficit de compétences** pour une part importante des étudiants.

Ces résultats mettent en évidence la nécessité de **repenser les enseignements d'anglais** dans les cursus de pharmacie. La mondialisation des échanges et l'internationalisation croissante de la profession, notamment dans le domaine industriel, renforcent l'importance de l'anglais. Les enquêtes précédentes⁶⁰ ont démontré que **80% des pharmaciens industriels** utilisent l'anglais dans leur exercice quotidien, principalement pour la lecture, tandis que **60%** s'en servent pour la rédaction de documents. Par ailleurs, près de **72%** rapportent une utilisation hebdomadaire de l'anglais pour des prises de parole, soulignant l'importance de compétences orales.

Au-delà du secteur industriel, l'anglais est également un atout majeur pour les pharmaciens d'officine, hospitaliers et chercheurs. En **officine**, l'accueil de patients

⁶⁰ Contribution Anglais - ANEPF (Novembre 2024)

internationaux, souvent non francophones, nécessite de pouvoir communiquer efficacement en anglais pour conseiller et délivrer des médicaments de manière appropriée. À **l'hôpital**, l'anglais est essentiel pour collaborer avec des équipes médicales pluridisciplinaires, souvent dans un cadre international, mais aussi pour accéder aux dernières avancées scientifiques et aux protocoles thérapeutiques mondiaux. En **recherche**, la maîtrise de l'anglais est indispensable pour lire et rédiger des articles scientifiques, participer à des conférences internationales, et collaborer avec des équipes de recherche à travers le monde. Dans chacun de ces contextes, l'anglais constitue un outil incontournable pour assurer la qualité des soins, l'innovation et le partage des connaissances.

Face à ces enjeux, l'ANEPF appelle à une réforme des enseignements d'anglais dans le cadre de sa contribution spécifique, favorisant un **apprentissage en accord avec les attentes étudiantes et professionnelles**.

Ces constats doivent inciter les institutions à prendre des mesures concrètes pour garantir une formation en anglais alignée sur les besoins de la profession. La maîtrise de l'anglais n'est pas seulement un atout, mais une **compétence clé** pour assurer l'adaptabilité des futurs pharmaciens dans un environnement de plus en plus interconnecté.

E. Positions de l'ANEPF concernant les enseignements en anglais

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- Le financement par les universités, et pour tous les étudiants en pharmacie, du TOEIC ;
- La création de groupes de niveau et/ou de compétences, de taille réduite visant à améliorer l'apprentissage, grâce à des évaluations non discriminatoires ;
- L'intégration de thématiques pharmaceutiques et de santé dans le contenu des enseignements d'anglais ;
- L'enseignement des Unités d'Enseignements, en anglais, dès lors que cela est pertinent ;
- L'organisation d'interventions de professionnels du secteur de l'industrie et de la recherche en vue d'aborder des thématiques d'actualités industrielles en anglais ;
- La mise en pratique de l'anglais notamment en favorisant les prises de parole spontanées, les temps de débats et les jeux de rôles ;
- Un apprentissage vivant de l'anglais par des formats basés sur l'interactivité et la mise en pratique des connaissances mais également par des sujets en lien avec le futur exercice du pharmacien ;
- L'encouragement et la favorisation de la formation non conventionnelle (apprentissage par les pairs, pratique à l'étranger, UE ou cours en anglais).



XV. Mobilité internationale : un levier de formation freiné par de nombreuses barrières

La mobilité internationale représente une **opportunité clé** dans le parcours des étudiants, leur permettant de développer des compétences **interculturelles**, d'enrichir leur **formation académique** et de renforcer leur **savoir-faire**. Cependant, de **nombreux freins** subsistent, tels que la méconnaissance des programmes et opportunités proposés par les UFR et départements, les barrières linguistiques, les certificats de langues ou encore le manque d'aides financières.

Cette partie du Grand Entretien 3.0 vise à analyser les attentes, les difficultés et le niveau de connaissance en matière de mobilités des étudiants en pharmacie.

A. Souhaits et mobilités internationales réalisés

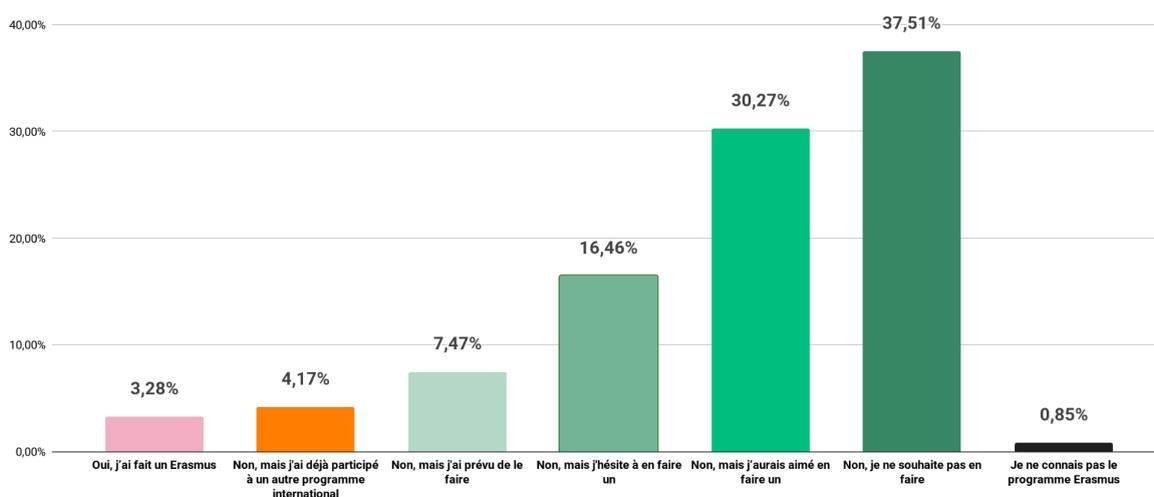


Figure 91. Mobilités internationale souhaitée ou effectuée grâce au programme Erasmus par les étudiants en pharmacie. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Le graphique illustre les perceptions des étudiants en pharmacie sur la mobilité internationale via le programme Erasmus. Une part notable, **30,27%**, exprime un **regret de ne pas avoir pu en bénéficier**, tandis que **7,45%** ont **déjà participé** à une mobilité internationale, soit via Erasmus (**3,28%**) ou un autre programme (**4,17%**).

Par ailleurs, **7,47%** des étudiants **envisagent de s'engager** dans un programme Erasmus à l'avenir, tandis que **16,46%** hésitent encore. Ces chiffres suggèrent qu'il existe un potentiel significatif pour mobiliser davantage d'étudiants grâce à des actions d'information ou

d'accompagnement ciblées, tout en mettant en lumière la persistance de certaines barrières, qu'elles soient réelles ou perçues.

En revanche, **37,51%** des répondants déclarent **ne pas souhaiter participer** à une mobilité Erasmus. Ce chiffre pourrait refléter un véritable désintérêt pour ce type d'expérience, mais il peut aussi s'expliquer par un **manque de compréhension** des opportunités offertes ou des contraintes personnelles qui limitent leur accès à ces programmes. Ces résultats ne doivent donc pas occulter l'intérêt globalement exprimé pour la mobilité internationale et les freins qui peuvent encore dissuader de nombreux étudiants.

À noter également que la méconnaissance du programme Erasmus, rapportée par **0,85 %** des répondants, reste **marginale**. Cela indique toutefois qu'une sensibilisation accrue pourrait encore être bénéfique pour toucher un plus large public.

La mobilité internationale offre pourtant des atouts majeurs pour les étudiants en pharmacie. Les expériences Erasmus sont particulièrement pertinentes pour préparer les futurs pharmaciens à évoluer dans un environnement multiculturel, qu'il s'agisse de **recherche, d'industrie** ou d'interactions avec des **patients de diverses origines**. De plus, les expériences internationales apportent une **vision d'ensemble** et un certain recul sur les divers systèmes de santé.

B. Des freins encore trop présents

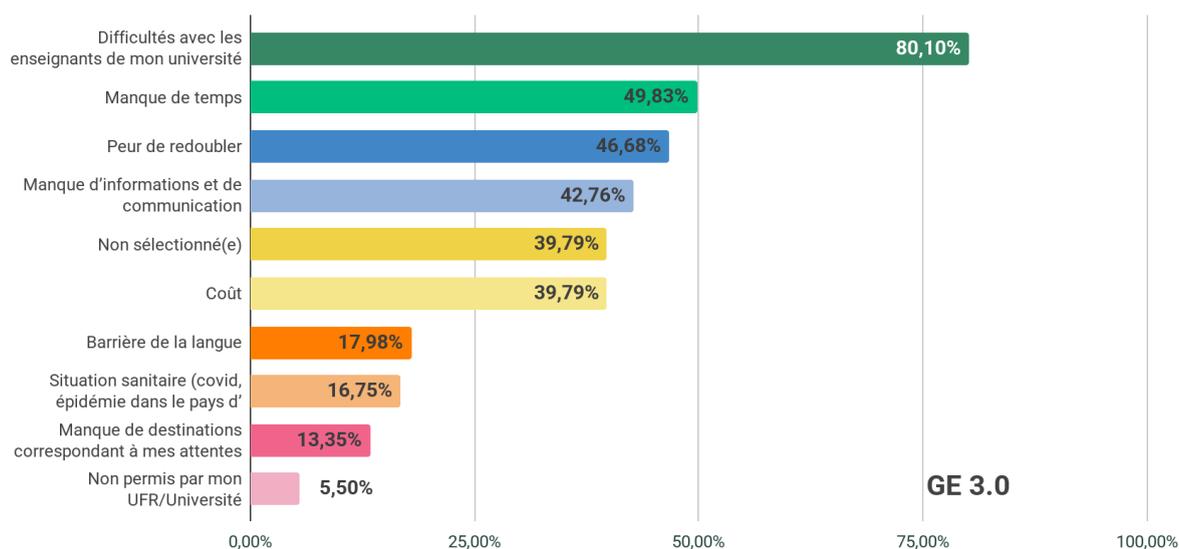


Figure 92. Raisons qui ont empêché les étudiants en pharmacie de faire un Erasmus s'ils avaient répondu "Non..." ou qu'ils ne connaissaient pas le programme. 1146 répondants (En %) GE 3.0 2024

L'analyse des obstacles rencontrés par les étudiants souhaitant effectuer un programme Erasmus met en lumière plusieurs freins. Les **difficultés administratives et pédagogiques** sont les plus courantes, citées par **80,10%** des étudiants. Ces obstacles, liés à des processus complexes et un manque de soutien, découragent un grand nombre d'entre eux et soulignent la nécessité **d'améliorer les interactions** entre les universités et les étudiants.

Par ailleurs, près de la moitié des répondants (**46,68%**) expriment une **Crainte de doubler ou de compromettre leur parcours académique**. Cette inquiétude reflète une perception de l'incompatibilité entre les mobilités internationales et la progression académique, souvent renforcée par un **manque de flexibilité** des cursus.

D'autres contraintes pratiques tels que le **manque de temps et/ou d'organisation** (**49,83%**) et le **coût** (**39,79%**) restent des facteurs dissuasifs majeurs pour de nombreux étudiants, limitant leur capacité à envisager une mobilité internationale.

Enfin, certains facteurs restent à noter. Par exemple, le **manque d'informations et de communication** est mentionné par **42,76%** des répondants, illustrant un déficit de sensibilisation et de promotion des opportunités Erasmus. De même, la **barrière de la langue** (**17,98%**) et l'absence de **destinations correspondant aux attentes** (**13,35%**) témoignent de problématiques ciblées mais persistantes pour une minorité d'étudiants.

Ces résultats soulignent l'urgence d'améliorer les conditions d'accès à la mobilité internationale. Il est essentiel de **simplifier les démarches administratives**, renforcer la **communication** et les actions de sensibilisation, et de rendre les programmes Erasmus plus flexibles et **financièrement** accessibles. En parallèle, une **adaptation des cursus** est nécessaire pour faciliter l'intégration de ces expériences au parcours académique des étudiants.

En tenant compte de ces obstacles, les UFR et départements pourraient encourager une participation accrue des étudiants aux programmes Erasmus, répondant à leurs **aspirations** tout en **enrichissant leur formation** grâce à une ouverture internationale.

C. Témoignages sur les programmes de mobilité internationale

La fac ne veut pas faire partir les élèves en cas de rattrapage et s'ils n'ont pas le niveau minimal dans la langue du pays donc impossible de s'améliorer si on part pas.

Étudiant en 6ème année, Grenoble

À partir du moment où on doublait (y compris la PACES), l'accès à l'Erasmus devenait interdit par la fac.

Étudiant en 6ème année, Montpellier

En 2ème année je n'avais pas non plus conscience de l'avantage que ça pouvait me donner.

Étudiante en 4ème année, Nancy

Il faut avoir plus de 12 de moyenne et ne jamais avoir redoublé (hors première année), à Poitiers, cela enlève un grand nombre d'étudiants candidats.

Étudiant en 3ème année - Poitiers

À Tours on a qu'une seule destination Québec, Canada. Si ça ne nous plaît pas, il n'y a pas d'autres options. Ce qui me déplaît dans cet échange, c'est que c'est obligatoirement sur le 1er semestre de 4ème année (non idéal selon moi) et que c'est un lieu où on parle français et perso si je pars en erasmus ce serait en partie pour être plongée dans un monde où on parle anglais pour apprendre la langue.

Étudiante en 3ème année - Tours

Un manque d'accompagnement des étudiants par la UFR et département en France et aussi la UFR et département d'accueil. Trop peu de temps pour préparer le départ et trop peu d'aide notamment dans la compréhension de l'organisation de l'UFR et département choisie et comment choisir les cours.

Étudiant en 5ème, Bordeaux

L'UFR m'a clairement expliquée que si je le faisais, je redoublerai...

Étudiante en 6ème année, Toulouse

D. Les programmes de mobilité internationale

En raison d'un **problème de paramétrage du questionnaire**, il n'est pas possible d'exploiter les résultats concernant les données précises sur le nombre d'étudiants ayant participé à des mobilités telles que SEP, Twinnet, des événements EPSA & IPSF, VIE ou des stages, ni sur les raisons pour lesquelles certains n'ont pas pu partir.

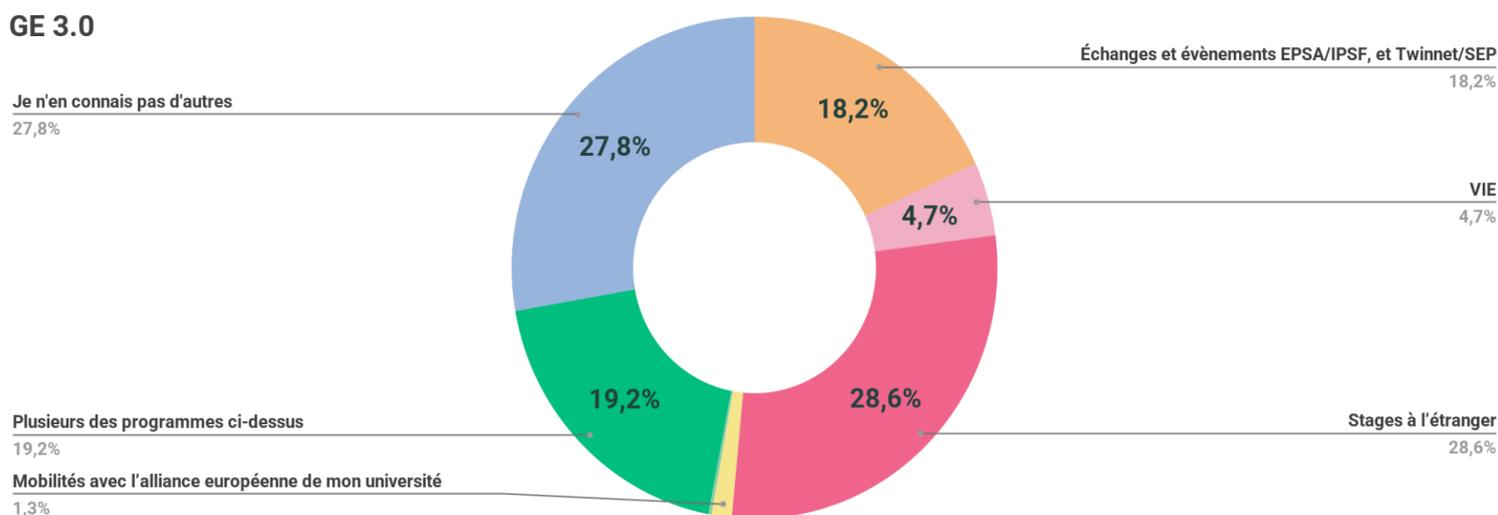


Figure 93. Les programmes de mobilités internationales (autres que Erasmus) connus par les étudiants en pharmacie. 3721 répondants (En %) GE 3.0 2024

Le graphique met en évidence des disparités dans la connaissance des différents programmes de mobilité internationale parmi les étudiants en pharmacie. Une proportion préoccupante, **27,80% déclare ne pas connaître les opportunités de mobilité autre qu'Erasmus**, ce qui souligne un manque de sensibilisation et de communication sur ce sujet. Parmi les options identifiées, **les stages à l'étranger** apparaissent comme la forme de mobilité la plus connue, avec **28,60%** des répondants, suivis des **échanges et événements internationaux (18,20%)**.

En revanche, les mobilités proposées par les **alliances universitaires européennes** restent largement méconnues, avec seulement **1,30%** des étudiants déclarant en avoir entendu parler.

Ces résultats révèlent un **déficit d'information**, en particulier sur des programmes moins traditionnels mais tout aussi enrichissants. L'absence de connaissances sur des initiatives telles que les mobilités via les alliances universitaires européennes ou les programmes proposés en collaboration avec l'**EPSA (European Pharmaceutical Student**

Association) et l'**IPSF** (*International Pharmaceutical Students Federation*) limite les possibilités pour les étudiants de s'engager dans des expériences internationales variées.

Pour combler ces lacunes, il est crucial de **renforcer la collaboration** entre les associations locales, représentées par des **étudiants responsables de l'international**, et les **référénts internationaux des UFR**. Ces acteurs jouent un rôle clé dans la diffusion des informations, mais il est nécessaire d'amplifier leurs actions pour atteindre une plus grande partie de la population étudiante. L'ANEPF, grâce à ses collaborations avec des organisations internationales telles que l'EPSA ou l'IPSF, a une opportunité unique de promouvoir des programmes comme les **Twinnets** (court échange entre deux UFR et départements européennes) ou les **SEP** (*Student Exchange Programme* ; stages internationaux volontaires dans tous les parcours). Des **congrès internationaux** sont également organisés et réunissent les étudiants en pharmacie à l'échelle européenne et mondiale.

Afin de répondre à ces problématiques, les résultats soulignent le **besoin urgent de sensibiliser davantage** les étudiants aux diverses opportunités de mobilité internationale. En développant des **stratégies de communication** ciblées et en **facilitant l'accès** à ces programmes. Il est possible, mais surtout impératif d'élargir les horizons des étudiants en pharmacie, tout en renforçant leur préparation et leur compétence pour évoluer dans le monde professionnel.

E. Positions de l'ANEPF sur les mobilités internationales

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- L'accès équitable aux programmes Erasmus pour tous les étudiants en pharmacie ;
- La reconnaissance des équivalences d'ECTS obtenues lors de leur Erasmus ;
- Un accompagnement équivalent pour tous les étudiants en Erasmus ;
- La prise en charge des frais liés aux certificats de langue par les UFR de pharmacie ;
- La sélection selon la motivation d'un enseignant, au sein de l'UFR, en tant que "réfèrent international" et ayant reçu une formation spécifique ;
- La mise à disposition dans toutes les UFR de pharmacie, de documents d'informations, expliquant les modalités de départs, les destinations possibles et la personne référente au sein de l'équipe pédagogique ;
- La mise en contact des référents internationaux de chaque UFR de pharmacie de France pour permettre des échanges ;
- Une présentation internationale adaptée à chaque promotion concernant les mobilités lors des réunions de rentrée, réalisées par le réfèrent international en collaboration avec les association étudiantes ;
- Le témoignage des étudiants qui ont participé à des programmes internationaux et leur mise en relation avec les étudiants intéressés par les mobilités via un registre numérique ;
- La promotion et le soutien par l'université dans le cadre de mobilités proposées par les associations étudiantes telles que les SEP, Twinnet ou encore les congrès EPSA et IPSF.



XVI. Enseignements de Numérique en Santé

A. Les enseignements du numérique en santé frayent leur chemin sur les bancs des UFR et départements

Alors que le **numérique est omniprésent** au quotidien, sa place devient également prépondérante dans le secteur de la santé sous la forme du **numérique en santé**. Le numérique en santé désigne l'ensemble des outils et des pratiques numériques utilisés pour améliorer la prévention, le diagnostic, la prise en charge, et le suivi des patients, ainsi que pour faciliter la coordination entre les professionnels de santé. Cela inclut les dossiers médicaux électroniques, les applications de santé et les plateformes de télémédecine.

a. Le numérique en santé : un domaine encore trop théorique

Seuls **22,40%** des étudiants en pharmacie estiment être très ou totalement **satisfaits des connaissances de numérique en santé nécessaires pour exercer leur future profession**. Ce chiffre est particulièrement alarmant dans un contexte où **la maîtrise de ces outils n'est plus une option, mais une compétence essentielle**. Définit comme une priorité gouvernementale par la feuille de route du Numérique en Santé 2023 - 2027⁶¹, **le numérique est aujourd'hui dans toutes les sphères de la profession pharmaceutique**.

La première vague du **Ségur du numérique en santé**, lancée en 2020 dans le cadre du **Ségur de la Santé**⁶², marque une étape clé dans la transformation numérique du système de santé français – **Mon Espace Santé** en 2022, la mise en place de la e-prescription, la prise en main des logiciels de gestion d'officine, la gestion des données de santé, le développement d'applications pour le suivi thérapeutique du patient – sont autant d'outils qui demandent une **maîtrise totale** du numérique en santé par le pharmacien.

Ce déficit de formation expose non seulement les futurs pharmaciens à des **difficultés d'intégration** dans le monde professionnel, mais risque également de freiner l'innovation et la transformation numérique du système de santé. Il devient donc **urgent de renforcer cet enseignement** pour aligner les compétences des étudiants avec les exigences du système de santé moderne. Ce chiffre est d'autant plus alarmant chez les étudiants en **6ème année** – à l'aube de leur entrée dans le monde professionnel – pour lesquels **35,33%** d'entre eux estiment être peu ou pas du tout formés.

⁶¹ Feuilles de Routes du Numérique en Santé - DNS

⁶² Le Ségur du numérique en santé - DNS

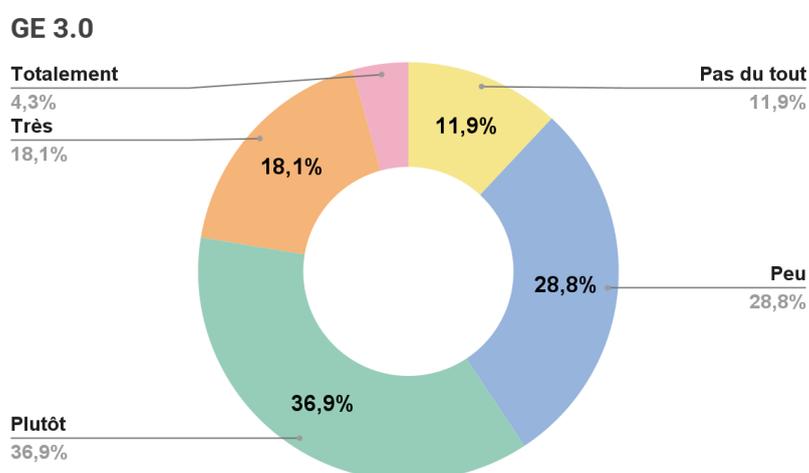


Figure 94. Satisfaction des connaissances en numérique en santé pour l'exercice professionnel. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Il est indispensable que chaque acteur du système de santé se saisisse de ce virage numérique. En ce sens, l'arrêté du 10 novembre 2022⁶³ a rendu **obligatoire la présence d'enseignements sur le numérique en santé** dans toutes les UFR et départements de pharmacie pour la rentrée 2024. Cette mesure, conformément au référentiel de compétences⁶⁴, vise à former les futurs pharmaciens aux enjeux du système de santé de demain.

b. Un enseignement trop peu visible pour les étudiants

En 2023, François Braun, alors Ministre de la Santé et de la Prévention, présentait le numérique comme **"un outil formidable d'accès aux soins, [...] un catalyseur de l'innovation pour notre recherche..."**⁶⁵. L'étudiant en pharmacie, futur acteur majeur de l'accès aux soins, de l'innovation et de la recherche doit être formé à cet enjeu majeur des années futures.

Il est regrettable qu'à la suite de l'entrée en vigueur de cette obligation, les enseignements sur le numérique en santé n'aient **pas encore été pleinement déployés** auprès des étudiants. Bien que le **caractère obligatoire** de ces enseignements n'ait été programmé qu'à **partir de la rentrée 2024**, le susdit arrêté encourageait dès la rentrée 2022, les établissements à délivrer ces enseignements. Cette disposition visait à faciliter une transition progressive vers l'obligation formelle.

⁶³ Arrêté du 10 novembre 2022 relatif à la formation socle au numérique en santé des étudiants en santé - Légifrance (novembre 2022)

⁶⁴ Référentiel de compétences des enseignements en numérique en santé pour les filières de santé - Légifrance (novembre 2022)

⁶⁵ Lancement de la Feuille de route du numérique en santé 2023-2027 - Discours de François Braun - Ministère de la santé et de l'accès aux soins (mai 2023)

Parmi les étudiants, **38,88%** estiment avoir des éléments de formation obligatoires au numérique en santé, **ce chiffre demeure largement insuffisant**. En effet, près **d'un étudiant sur 4 (25,91%)** estime n'avoir aucun de ces éléments de formation et **20,47%** ne sait pas si leur cursus inclut ces apprentissages. En outre, près **d'un étudiant sur deux**, n'a pas ressenti d'évolution des enseignements de sa UFR et département. Cette situation prive les établissements d'un retour d'expérience précieux, qui aurait permis d'ajuster ces formations et de mieux préparer les futurs professionnels de santé aux enjeux numériques de demain.

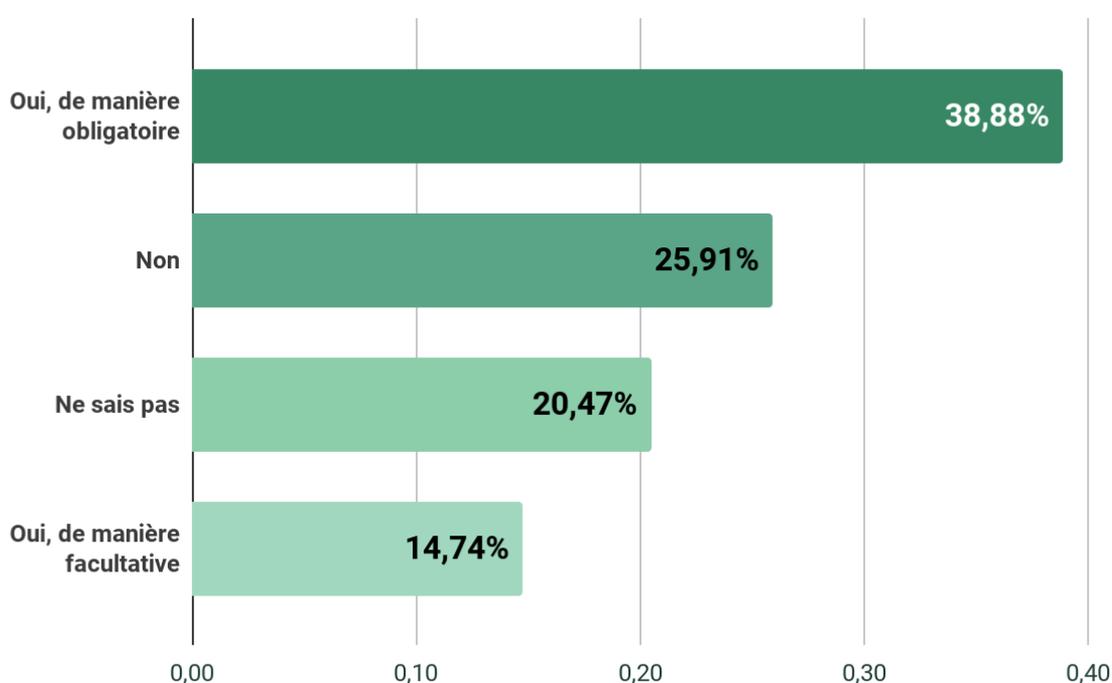


Figure 95. Présence d'éléments de formation permettant de se former aux questions relatives au numérique en santé. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

c. Intérêt des étudiants pour les thématiques du référentiel de compétences

En 2022, la Délégation Ministérielle au Numérique en Santé, en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, a élaboré un **référentiel de compétences numériques en santé**⁶⁶. Ce dernier, co-construit avec les représentants des formations et des étudiants, dont l'ANEPF, vise à proposer un cadre commun adapté aux besoins de métiers et à uniformiser le contenu des formations.

Dans ce dernier, cinq thématiques sont énoncées :

⁶⁶ Référentiel de compétences des enseignements en numérique en santé pour les filières de santé

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

- La télésanté ;
- Les outils du numérique ;
- La communication en santé ;
- Les données de santé ;
- La cybersécurité.

Dans cette partie, il s'agit d'évaluer l'intérêt des étudiants pour les cinq thématiques du référentiel de compétences.

GE 3.0

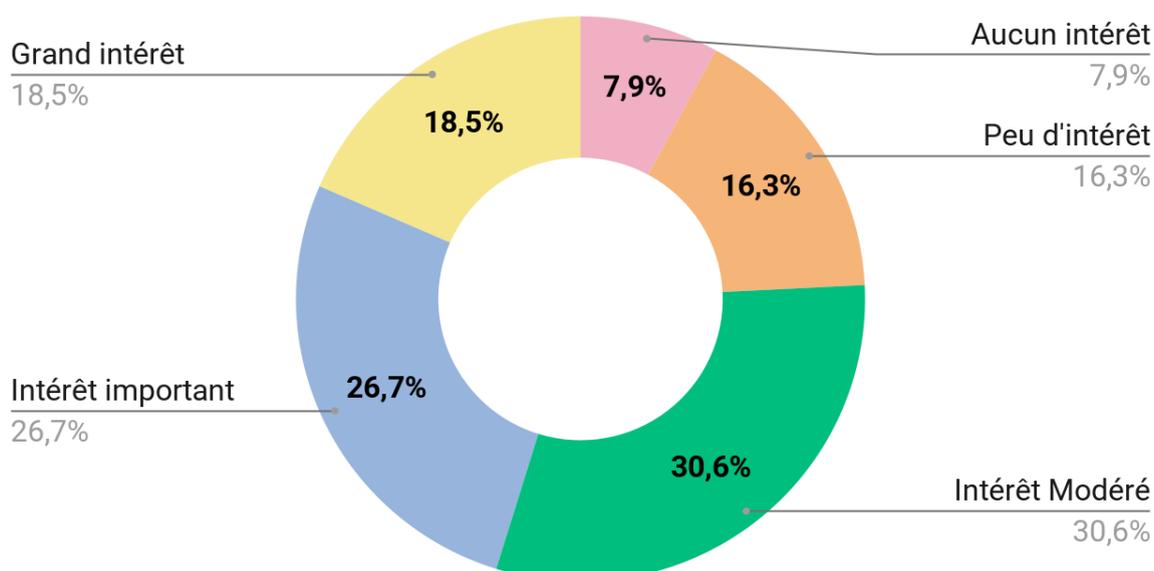


Figure 96. Intérêt des thématiques du référentiel de compétences (en %). 3785 répondants (En %) GE 3.0 2024

Concernant le référentiel de compétences, **75,80%** des étudiants en pharmacie témoignent d'un intérêt pour les thématiques qui y sont présentées.

Bien que ce chiffre soit positif, **il est regrettable que les UFR et départements ne s'en saisissent pas suffisamment.** Le numérique en santé doit s'inscrire parmi les **priorités des UFR et départements de pharmacie** qui doivent assurer un nombre conséquent d'enseignements, dispensés par des enseignants formés et habilités à transmettre les compétences nécessaires aux futurs pharmaciens dans un monde en pleine révolution numérique.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

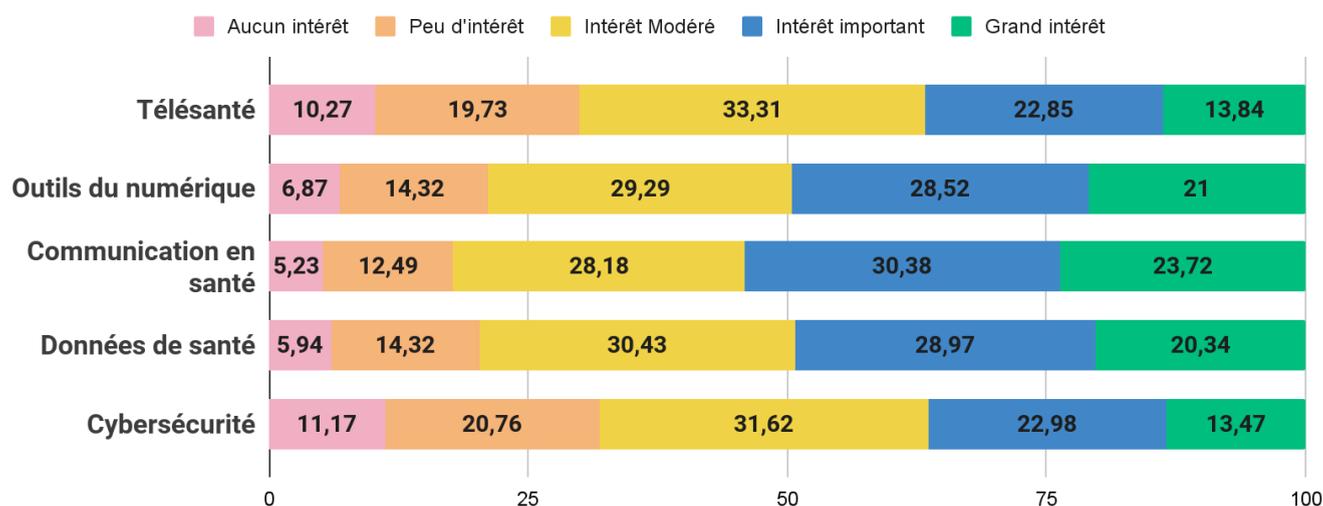


Figure 97. Intérêt des thématiques du référentiel de compétences des enseignements de numérique en santé (sur une échelle de 1 à 5). 3785 réponses (En %) GE 3.0 2024

Près d'un étudiant sur deux présente un intérêt important pour les thématiques de communication en santé (54,10%), des données de santé (49,31%) et des outils du numérique (49,52%). L'émergence du Ségur du numérique et de Mon Espace Santé suscite un fort intérêt chez les étudiants pour la communication en santé. Les données de santé, autre enjeu majeur du système, contribuent également à cet engouement. À ce titre, l'ANEPF, en collaboration avec le Health Data Hub⁶⁷, a mené des campagnes de sensibilisation sur ce sujet.

Les thématiques de la télésanté (36,69%), et de la cybersécurité (36,45%) suscitent moins d'intérêt chez les étudiants, certainement dû à un manque de connaissances et des préjugés préétablis. Cependant, ces domaines sont d'une importance cruciale pour l'avenir du système de santé.

La télésanté améliore l'accès aux soins, notamment pour les populations éloignées ou à mobilité réduite. Elle permet une surveillance continue de l'état de santé des patients, facilitant des ajustements thérapeutiques en temps réel et réduisant les hospitalisations inutiles. À l'instar de ce nouvel outil, un autre concept a vu le jour: la téléexpertise. Ce dispositif garantit une prise en charge spécifique des patients situés dans des territoires reculés ou en zones de désert médical. Il permet à un patient d'accéder à un médecin spécialiste en visioconférence, qui évalue son état de santé et s'engage, si nécessaire, à le recevoir en présentiel en cas de gravité ou à assurer un suivi en ville. Ce type de système innovant offre ainsi aux patients la possibilité de bénéficier de l'expertise d'un spécialiste directement depuis un établissement de santé.

⁶⁷www.health-data-hub.fr

La **cybersécurité** est essentielle pour protéger les systèmes d'information de santé contre les cyberattaques, qui peuvent paralyser des établissements et compromettre des données sensibles. Le Ministère de la Santé souligne que la sécurité numérique fait partie intégrante de la sécurité des soins. Des incidents récents, tels que les attaques contre le CHU de Corbeil-Essonnes et la fuite de données de Viamedis et Almerys⁶⁸ ont démontré la nécessité de renforcer la cybersécurité des établissements de santé.

Il est donc impératif que les étudiants en santé soient sensibilisés et formés à ces thématiques, afin de garantir une pratique professionnelle adaptée aux évolutions technologiques et aux défis contemporains du secteur de la santé.

B. Vers une amélioration de la qualité des enseignements en numérique en santé

a. Développer des compétences plus spécifiques

62,6% des étudiants en pharmacie estiment qu'il est **fortement à absolument nécessaire** d'inclure des enseignements en numérique en santé **plus exhaustifs**. Le besoin de **développer ces compétences** se fait ressentir par les étudiants en pharmacie, afin d'être au mieux préparés aux enjeux du monde professionnel.

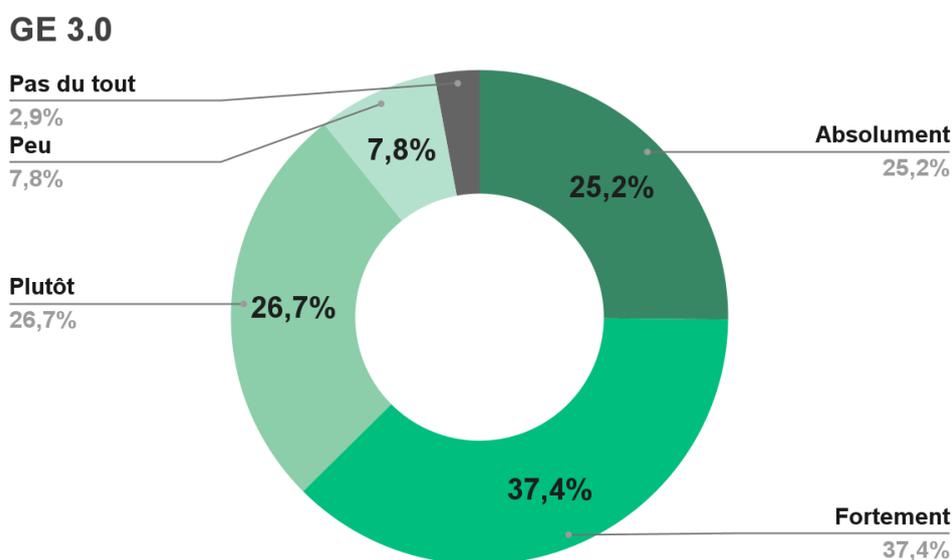


Figure 98. Nécessité d'inclure des enseignements de numérique en santé plus exhaustif. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

⁶⁸ Piratage de Viamedis et Almerys : les données de santé plus de 33 millions de personnes concernées, selon la CNIL - Le Monde (février 2024)

L'évolution rapide des technologies impose une **adaptation permanente**. Le référentiel de compétences de 2022, qui définit les bases nécessaires à la maîtrise du numérique en santé, **ne tient pas compte des évolutions déjà survenues** depuis sa publication. Notamment le développement de l'intelligence artificielle et de sa législation par l'application de mesures prévues au niveau Européen par l'IA act⁶⁹. Il en va de même pour les usages de Mon Espace Santé ou des Logiciels de Gestion d'Officine qui se sont développés.

À l'instar du numérique en santé, **la formation pharmaceutique doit constamment évoluer**. Les étudiants en pharmacie attendent des enseignements plus spécifiques que ceux dispensés actuellement – lorsque la UFR et département en dispense – afin de leur donner les compétences nécessaires à leur futur professionnel. C'est dans l'intérêt des patients et de la pérennité du système de santé, que le pharmacien doit maîtriser le numérique pour garantir une pratique efficace et adaptée aux besoins actuels.

b. Intérêt pour des thématiques plus développées selon les parcours envisagés

En 2024, des travaux ont été initiés entre l'ANEPF et la Délégation au Numérique en Santé (DNS) pour aborder les enseignements du numérique en santé au sein des UFR et départements de pharmacie. Alors que l'application du référentiel de 2022 se profile, des réflexions ont émergé sur **l'introduction d'enseignements davantage spécifiques selon les spécialités** des étudiants en santé (médecine, odontologie, maïeutique, pharmacie). Ainsi, différentes catégories considérées comme transversales ont été identifiées et associées aux spécialités proposées dans chaque filière, y compris dans les études de pharmacie : Industrie, Officine, Recherche et Internat. À travers le Grand Entretien, l'objectif était de mesurer l'intérêt des étudiants pour chacune de ces catégories en fonction de leur parcours choisi ou envisagé.

⁶⁹ The AI Act Explorer - EU Artificial Intelligence Act (juin 2024)

GE 3.0

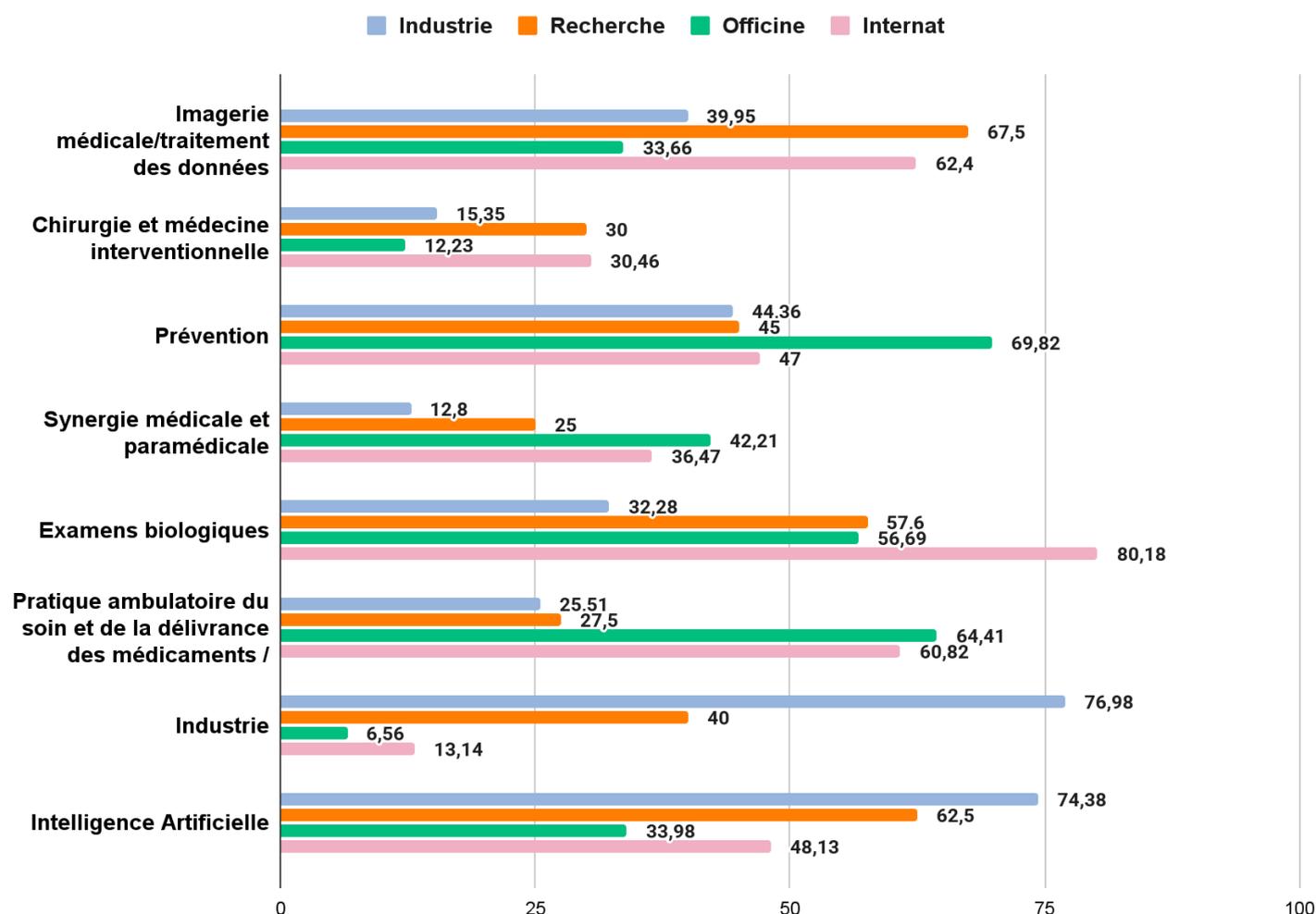


Figure 99. Intérêt des étudiants en pharmacie pour les thématiques des enseignements spécifiques en numérique en santé en fonction du parcours envisagé ou choisi par l'étudiant, 3785 répondants (En %) GE 3.0 2024

1. Les thématiques spécifiques en numérique en santé préférées par les étudiants en parcours industrie

Les étudiants se destinant ou étant en parcours industrie présentent un intérêt particulier pour l'intelligence artificielle (74,38%). L'intelligence artificielle joue un rôle de plus en plus central dans l'industrie pharmaceutique, avec des applications concrètes qui transforment la recherche, la production ou encore la distribution. Cette majoration de l'usage de l'intelligence artificielle s'accompagne de nombreuses notions à maîtriser telles

que la législation ou encore la gestion des données. En ce sens, le **traitement des données numériques** constitue un sujet d'intérêt pour les étudiants de ce parcours (**39,95%**).

2. Les thématiques spécifiques en numérique en santé préférées par les étudiants en parcours officine

Les étudiants se destinant ou étant en parcours officine présentent plus d'attrait aux thématiques de la **prévention (69,82%)**, des **examens biologiques (56,69%)** ainsi qu'à la **pratique ambulatoire du soin** et de la **délivrance des médicaments / dispositifs médicaux (64,41%)**.

- La **prévention** : Depuis son lancement en février 2022, **Mon Espace Santé** est activé par environ 500 000 assurés chaque mois et près d'un assuré sur cinq l'a déjà activé.⁷⁰ Il peut donc s'imposer comme un outil clé dans le domaine de la prévention. En témoigne le décret n°2024-468 de mai 2024⁷¹ qui permet notamment aux usagers de recevoir des messages personnalisés de prévention.
- **Examens biologiques** : L'élargissement des compétences du pharmacien en faveur du **suivi global du patient** l'amène à réaliser un nombre croissant de tests de dépistage. En effet, selon les données récentes de GERS DATA, environ **66%** des pharmacies ont réalisé des TROD angine et **28%** ont effectué des TROD cystites.⁷² Les outils numériques sont un appui au suivi et donc à la traçabilité de la réalisation de ces divers tests.
- **Pratique ambulatoire du soin et délivrance des médicaments / dispositifs médicaux** (télésanté, dispositifs médicaux connectés, automatisation de la délivrance) : La téléconsultation s'est imposée ces dernières années comme une pratique courante en télésanté. Selon le rapport Charges et Produits 2024 de l'Assurance Maladie⁷³, près de 9 millions de téléconsultations sont effectuées chaque année depuis 2021.

3. Les thématiques spécifiques en numérique en santé préférées par les étudiants en parcours recherche

Les étudiants se destinant à la recherche présentent un certain intérêt pour **l'imagerie médicale et les traitements de données numériques (67,50%)** ainsi que pour **l'intelligence artificielle (62,50%)**.

⁷⁰ Mon espace santé : 15 millions d'assurés ont déjà activé leur carnet de santé numérique - ameli (octobre 2024)

⁷¹ Décret n° 2024-468 du 24 mai 2024 relatif à la mise en œuvre de l'espace numérique de santé - Légifrance (mai 2024)

⁷² TROD angine et cystite : des débuts prometteurs - Le Quotidien du Pharmacien (août 2024)

⁷³ Rapport charges et produits pour 2024 - Assurance Maladie

- **Traitement des données numériques** : Le big data est utilisé pour analyser les résultats cliniques, exploiter les bases de données médicales et pharmaceutiques, et optimiser les protocoles de soins. Parmi ses applications clés figurent également l'analyse prédictive des tendances de santé et le suivi des traitements à grande échelle.
- **Intelligence artificielle** : Le développement d'application permettant la prédiction de structures de protéines comme d'Alpha Fold⁷⁴ est un exemple parmi tant d'autres d'utilisation de l'intelligence artificielle dans le monde de la pharmacie. Cette technologie permet non seulement d'accélérer la découverte de nouveaux médicaments, mais aussi d'améliorer la personnalisation des traitements et la gestion des pathologies complexes en analysant d'énormes quantités de données biomédicales. L'IA est également utilisée pour la modélisation de l'effet des médicaments sur les différentes populations de patients et pour le diagnostic assisté par ordinateur.

4. Les thématiques spécifiques en numérique en santé préférées par les étudiants en parcours internat

Quant aux étudiants se destinant à l'internat, ils ont un attrait particulier pour les **examens biologiques (80,18%)**, **l'imagerie médicale et les traitements de données numériques (62,40%)** ainsi que la **pratique ambulatoire du soin et de la délivrance des médicaments / dispositifs médicaux (60,82%)**

Les **examens biologiques** permettent au pharmacien d'interpréter des résultats de tests diagnostiques complexes et d'adapter les traitements aux besoins des patients. Quant aux **données numériques**, elles englobent l'utilisation des dossiers de santé électroniques, des systèmes de gestion des informations cliniques et des plateformes de télémédecine. Elles jouent un rôle clé dans l'évolution des soins en améliorant la qualité du suivi des patients et en personnalisant les traitements grâce à l'intelligence artificielle et aux algorithmes prédictifs. Dans le cadre de la **pratique ambulatoire**, ces outils numériques permettent non seulement de faciliter la délivrance des médicaments et dispositifs médicaux, mais aussi de garantir un suivi continu et personnalisé, assurant ainsi une meilleure gestion des traitements au quotidien et un accès plus rapide aux ajustements thérapeutiques nécessaires.

⁷⁴ AlphaFold Protein Structure Database

c. Le format adapté pour les enseignements de numérique en santé

Les formats d'enseignements jouent un rôle déterminant pour favoriser l'assimilation des notions. Cette partie met en avant les préférences des étudiants quant aux formats d'enseignements, tout en soulignant l'importance d'une approche interprofessionnelle et interfilière.

GE 3.0

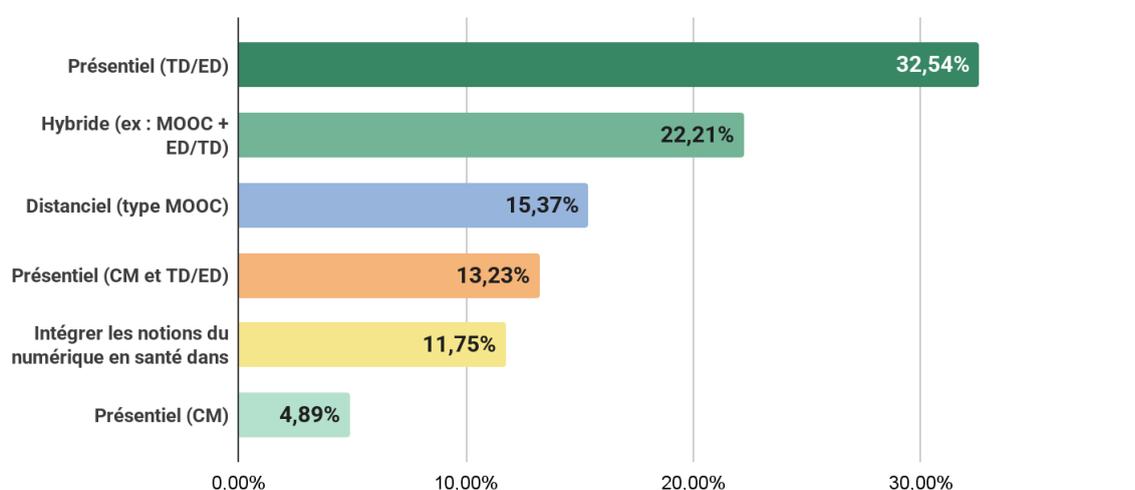


Figure 100. Format le plus adapté pour les enseignements de numérique en santé, 3785 répondants (En %) GE 3.0

Les étudiants expriment des préférences variées concernant les formats d'intégration des enseignements du numérique en santé dans leur cursus :

- **32,54%** en présentiel (Travaux dirigés/Enseignements dirigés) à la UFR et département ;
- **22,21%** en hybride (formation à distance, MOOC...) ;
- **15,37%** en distanciel ;
- **13,23%** en présentiel avec une alternance entre les cours magistraux et les travaux/dirigés ;
- **4,89%** des étudiants souhaitent réaliser ces enseignements en numérique en santé seulement en cours magistraux.

Ces données mettent en évidence une nette préférence pour des **formats interactifs et pratiques**, permettant aux étudiants de relier directement les concepts théoriques à des situations concrètes. Cependant, dans la réalité, l'offre actuelle reste limitée à des formats descendants, où l'application des compétences acquises est rarement mise en œuvre.

Un étudiant sur trois privilégie les cours en présentiel, sous forme d'enseignements dirigés, car ils favorisent le développement de compétences pratiques directement applicables dans un contexte professionnel. À l'inverse, des enseignements trop théoriques suscitent peu d'intérêt pour des professionnels de santé en formation, qui recherchent avant tout une approche ancrée dans la pratique.

d. Témoignages d'étudiants sur leurs attentes quant à l'intégration du numérique en santé dans leurs études

J'aimerais qu'on soit mieux formé et par des professeurs eux-mêmes correctement formés. On devrait avoir des cours avec les différents logiciels utilisés à l'hôpital en officine etc...

Étudiante 5ème année - Paris Saclay

Nous devons savoir travailler dans le monde de demain et celui auquel on sera confronté en tant que professionnel.

Étudiante 2ème année - Paris Cité

Etre capable à l'officine de définir si les données échangées, stockées, partagées sont en sécurité et remédier aux défauts.

Étudiant 6ème année - Limoges

Une réelle prise de conscience que le numérique fait partie de notre quotidien et que l'on ne peut s'en passer.

Étudiant 6ème année - Caen

J'aimerais avoir l'opportunité de mieux comprendre le fonctionnement de l'IA afin de mieux l'utiliser et le développer dans mes futures activités pharmaceutiques. J'aimerais également que l'on nous propose plus de formations sur le fonctionnement et le développement des outils numériques dans l'industrie pharmaceutique.

Étudiant 5ème année - Montpellier

L'arrivée de l'intelligence artificielle et des logiciels d'aide à la dispensation (doctolib, medadom, ...) vont bouleverser complètement la pratique médicale. Je pense qu'il est primordial d'éduquer les futurs professionnels de santé aux impacts que ces outils vont avoir sur leur pratique courante, travaillant en officine régulièrement, je me rends compte qu'il est compliqué de faire comprendre à un patient qu'une signature doctolib imprimée n'a aucune valeur légale. De plus, dans le domaine de l'industrie, il est important de comprendre l'importance du chiffrement des données de santé avec le End to End Encryption. En effet, les données de santé sont des données sensibles qu'il faut manier avec la plus grande précaution.

Étudiant 5ème année - Paris cité

On devrait pouvoir mieux comprendre tous les outils (DMP, etc) disponibles pour pouvoir mieux accompagner les patients et permettre une meilleure communication / coopération entre professionnels de santé. Nous n'avons à aucun moment parlé de ça dans les tronc communs.

Étudiant 5ème année - Bordeaux

J'aimerais qu'on nous informe sur les nouvelles réglementations, ainsi que sur les outils dont nous disposons à l'officine concernant le numérique.

Étudiant 6ème année - Caen

- e. Position de l'ANEPF concernant le numérique en santé dans les études de pharmacie

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- L'application du Référentiel du Numérique en santé, dans l'ensemble des UFR de pharmacie, en complément de la formation PIX ;
- La mise en place d'enseignements transversaux entre étudiants en santé, concernant les outils du numérique commun (Mon Espace Santé, Cybersécurité ...) ;
- La mise en place d'unités d'enseignement d'approfondissement optionnelle de ces notions, disponibles après le choix de parcours de l'étudiant, afin de s'adapter aux demandes de la profession ;
- L'inclusion de modules obligatoires sur l'intelligence artificielle, la gestion des données et la transformation digitale des industries, au sein du parcours industrie.
- La mise en place de Master ou de Diplôme Universitaire d'e-santé, notamment par le biais de partenariat avec des écoles d'ingénieurs, pour participer à l'intégration de pharmaciens experts dans le numérique.



XVII. Enseignements de Transition Écologique et Santé Environnementale (TESE)

“Le changement climatique est la plus grande menace sanitaire à laquelle l'humanité est confrontée”

Déclaration de l'OMS le 11 octobre 2021

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime que **23 % des décès et 25 % des pathologies chroniques** dans le monde peuvent être attribués à des **facteurs environnementaux et comportementaux** ⁷⁵(qualité de l'air, de l'eau, de l'alimentation, modes de vie, etc.). Dès lors, il est compris facilement que la qualité de l'environnement est étroitement liée à la préservation de la santé et que la **santé environnementale est un enjeu majeur de santé publique**.

Jean Jouzel, paléoclimatologue, ancien président d'un groupe de travail du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) et auteur du rapport « *Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur* »⁷⁶, a souligné le **retard accusé par les formations en santé** dans l'intégration de ces notions pourtant cruciales. Selon ce rapport, **l'objectif est de former 100% des étudiants de niveau Bac+2 d'ici 2026**, tous cursus confondus, à la transition écologique. Cette ambition nécessite que la formation des futurs pharmaciens intègre pleinement ces enjeux, tout en respectant les libertés pédagogiques et l'autonomie des universités, garantissant ainsi une approche adaptée et efficace pour relever les défis environnementaux actuels et futurs.

Une inquiétude partagée par le gouvernement qui a sorti en 2023 une feuille de route sur la **Planification écologique du système de santé**⁷⁷ : pour contribuer à la neutralité carbone du secteur de la santé et maîtriser les risques environnementaux, dont l'objectif 6 est de “Former et sensibiliser tous les professionnels et acteurs de santé à l'urgence écologique, aux enjeux santé-environnement, à l'écoconception des soins et des accompagnements médico-sociaux, et soutenir des projets de recherche d'ici 2025”

⁷⁵ Synthèse PNSE4

⁷⁶Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur - Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (février 2022)

⁷⁷ Planification écologique du système de santé - France nation verte (décembre 2023)

A. La transition écologique et la santé environnementale se font timides

Le 22 octobre 2022, Madame Sylvie Retailleau, alors Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, a annoncé la **généralisation** de l'enseignement des enjeux de transition écologique et de développement durable dans l'ensemble de l'enseignement supérieur, via une note de cadrage⁷⁸. Cette décision marque une avancée significative dans l'évolution des formations. Il est essentiel que les enjeux de transition écologique en santé soient abordés de manière complète et structurée lors de l'intégralité du cursus de pharmacie.

a. Un enseignement en voie de généralisation, hélas pas encore universel

Pour débiter, il convient d'évoquer la présence d'éléments de formation et les disparités entre les parcours sur la thématique des enjeux climatiques et de la santé environnementale dans le cursus des étudiants en pharmacie.

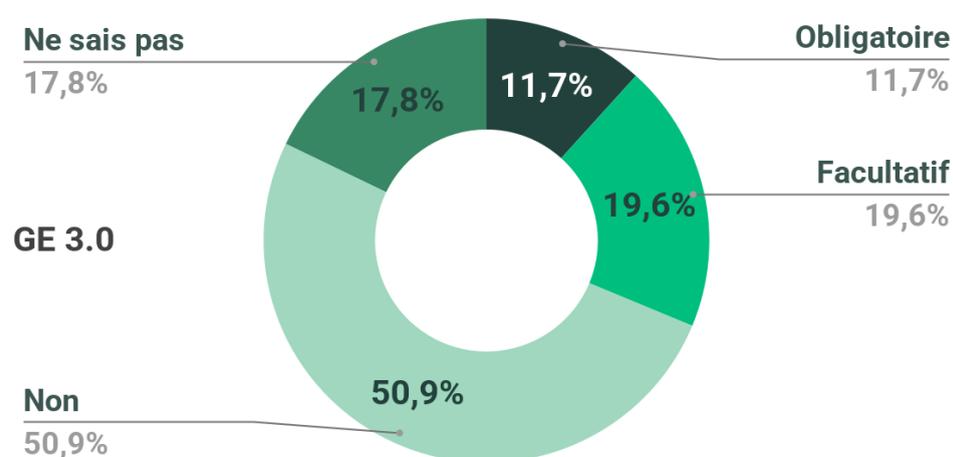


Figure 101. Présence d'éléments de formation aux enjeux climatiques dans leur cursus selon les étudiants. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Ainsi, **50,90%**, soit un étudiant sur deux, déclare **ne pas avoir d'éléments de formation** sur les enjeux climatiques, un chiffre alarmant, bien qu'en légère baisse par rapport aux **58,70%** relevés en 2021⁷⁹ dans une enquête de l'ANEPF. Seuls **11,70%** indiquent que ces éléments sont **obligatoires** dans leur cursus, tandis que **19,60%** rapportent leur présence sous **forme facultative**. Une part significative (**17,80%**) des étudiants **ne sait pas** si

⁷⁸Cadrage et préconisations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche « Former à la transition écologique

⁷⁹Résultats complets d'enquête "Transition Écologique en santé"

leur formation aborde ces enjeux, soulignant un **manque de clarté et de structuration** de cet enseignement.

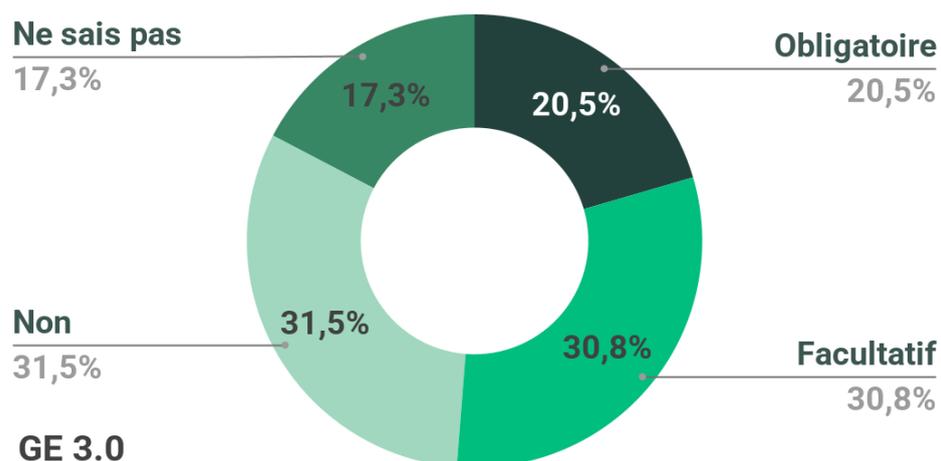


Figure 102. Présence d'éléments de formation à la santé environnementale dans leur cursus selon les étudiants. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Les éléments de formation relatifs à la santé environnementale sont légèrement plus présents : **31,50%** des étudiants déclarent **ne pas en bénéficier**, **20,50%** des étudiants ont accès à ces enseignements sous **forme obligatoire**, et **30,80%** sous **forme facultative**. Ici encore, **17,30%** **ne savent pas** si ces thématiques sont abordées dans leur cursus, traduisant une **problématique similaire de visibilité** et de valorisation. Une communication plus claire et une meilleure intégration dans les programmes pourraient renforcer la compréhension et l'appropriation de ces thématiques par les étudiants.

b. Des disparités d'enseignement en fonction des parcours

GE 3.0

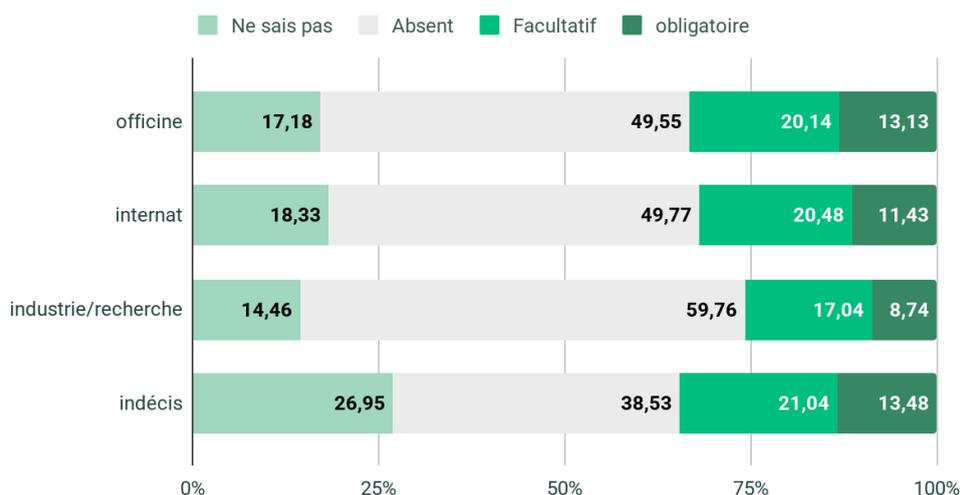


Figure 103. Présence de formation aux enjeux climatiques par parcours de pharmacie. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Au sein des étudiants en **industrie/recherche**, **59,76%** déclarent une **absence totale** d'enseignement sur les enjeux climatiques. Contre seulement **8,74%** qui affirment que ces enseignements sont **obligatoires** au sein de leur UFR et département. Les parcours **officine** et **internat** présentent des chiffres similaires, **près d'un étudiant sur deux** déclare une **absence de formation** et **environ un étudiant sur dix** déclare avoir des enseignements **obligatoires**.

GE 3.0

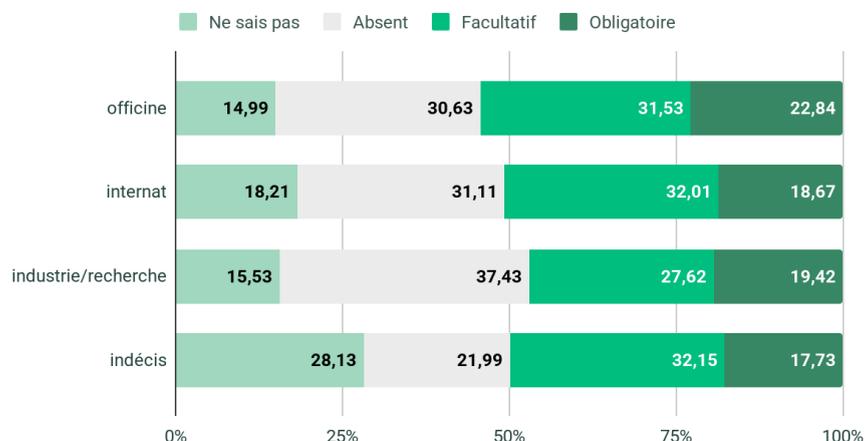


Figure 104. Présence de formation à la santé environnementale par parcours de pharmacie. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

La formation sur la thématique de la santé environnementale varie selon les parcours. **22,84%** des étudiants en **officine** indiquent la présence **d'enseignements obligatoires** sur ce sujet tandis que les étudiants en internat semblent moins bien formés avec seulement **18.67%** d'entre eux ayant des enseignements obligatoires. Le parcours **industrie/recherche** reste négligé avec **37,43%** des étudiants qui déclarent ne **pas bénéficier de formation spécifique** à cette thématique. Par ailleurs, les **étudiants encore indécis** sur leur orientation sont les **moins bien informés** : **28,13%** d'entre eux ne savent même pas si ces sujets sont abordés dans leur cursus.

Ces chiffres soulignent une légère progression en termes de présence d'éléments de formation sur les enjeux climatiques et environnementaux, mais cette **évolution reste insuffisante**. La majorité des étudiants continuent de ne pas se sentir suffisamment préparés. Les parcours comme l'industrie/recherche accusent un retard marqué, tant pour les enjeux climatiques que pour la santé environnementale.

Ces lacunes mettent en lumière un écart entre les attentes des étudiants et la réalité de leur formation. Selon l'enquête réalisée par l'ANEPF en collaboration avec The Shift Project⁸⁰ en mai 2021, **97,60%** des étudiants en pharmacie considèrent que le changement climatique est un enjeu majeur du XXI^{ème} siècle, **84%** des étudiants en santé estiment qu'ils **devraient être formés** aux enjeux environnementaux, et **75%** déclarent ne **pas l'être suffisamment**.

Ces chiffres mettent en avant le fait que les formations durant les études de pharmacie restent insuffisantes pour répondre aux attentes des étudiants et aux défis de la transition écologique. Il est impératif d'intégrer ces thématiques de manière transversale et obligatoire, tout en veillant à les adapter aux spécificités des différents parcours.

Le manque de formation des étudiants en pharmacie sur les enjeux environnementaux constitue une **lacune majeure**, limitant leur capacité à protéger efficacement la santé, à préserver l'environnement et à exercer pleinement leurs responsabilités de professionnels de santé. Le pharmacien, en tant que **gardien de la santé publique** et professionnel de santé accessible, doit avoir un rôle à jouer dans la **prévention des troubles** liés à l'environnement des patients. Il est donc indispensable de **renforcer cette formation** afin de préparer des pharmaciens capables **d'agir de manière informée et proactive** dans un contexte où les défis environnementaux prennent une importance croissante.

⁸⁰Décarboner la santé pour soigner durablement

c. Temporalité de l'enseignement dans le cursus : une répartition ne favorisant pas la montée en compétences des étudiants

L'intégration des thématiques de transition écologique et de santé environnementale dans le cursus des étudiants en pharmacie soulève des interrogations sur l'introduction de ces enseignements de façon optimale. En 2021, les étudiants étaient majoritairement en faveur d'un enseignement tout au long du cursus (**63.70%**) et d'une introduction dès le **1er cycle (29,10%)**⁷⁹. Cette temporalité d'enseignement permettrait d'améliorer l'intégration des connaissances et l'assimilation des compétences par l'étudiant en pharmacie.

Les données du Grand Entretien 3.0 montrent une nette prédominance des enseignements **obligatoires** sur la TESE **durant le premier cycle**, avec **54,66%** des étudiants déclarant avoir reçu une initiation à ces thématiques dès cette période. Constat cohérent avec la volonté de généraliser l'enseignement des enjeux de transition écologique et de développement durable pour l'ensemble des étudiants de niveau supérieur à BAC+2⁸¹.

GE 3.0

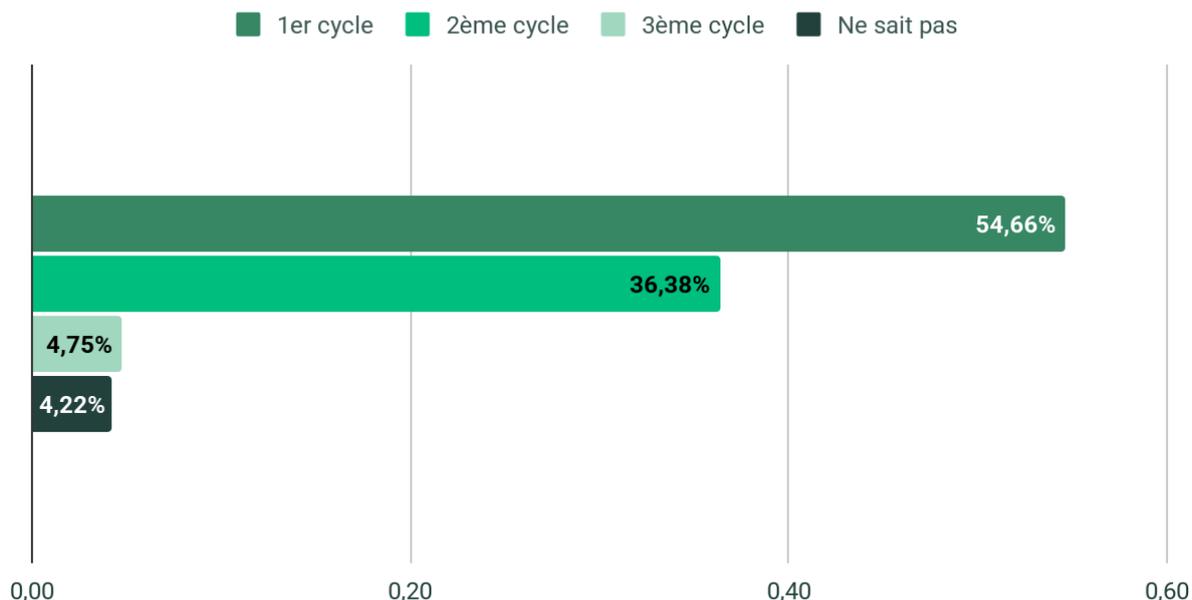


Figure 105. Cycle des études pour lequel l'enseignement de transition écologique et de santé environnementale est obligatoire dans le cursus pour les étudiants ayant des enseignements sur la thématique. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

⁸¹Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur - MESRI (2022)

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Les enseignements de transition écologique et de santé environnementale **facultatifs** sont aussi majoritairement dispensés **durant le premier cycle**, avec **53,34%** des étudiants déclarant avoir reçu une initiation à ces thématiques dès cette période.

GE 3.0

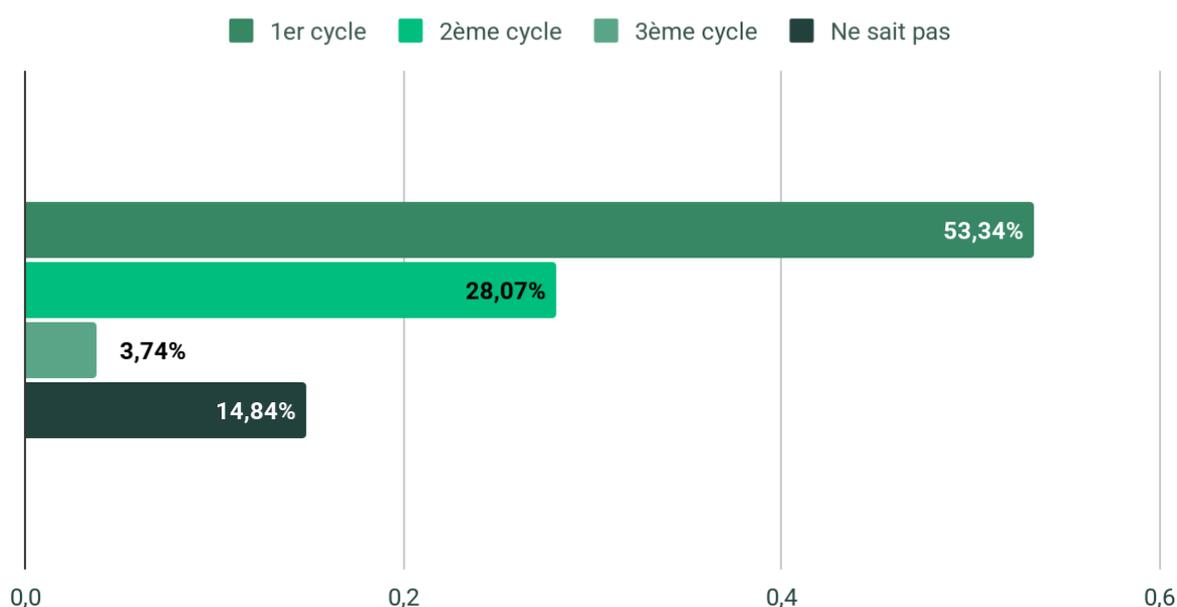


Figure 106. Cycle des études pour lequel l'enseignement de transition écologique et de santé environnementale est facultatif dans le cursus pour les étudiants ayant des enseignements sur la thématique. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Toutefois, cette approche soulève des interrogations sur la continuité et la pérennité des acquis tout au long du cursus. En effet, seuls **36,38%** et **28,07%** des enseignements obligatoires déclarés se font lors du **2ème cycle**, témoignant d'une continuité partielle de ces thématiques dans les années de spécialisation. Le faible pourcentage d'intégration en **3ème cycle (4,75%)** pourrait limiter l'approfondissement et la spécialisation des compétences liées aux enjeux spécifiques des différents parcours, comme la gestion des déchets pharmaceutiques ou les démarches RSE des différents secteurs pharmaceutiques.

Une approche plus équilibrée, combinant sensibilisation précoce et approfondissement progressif, est essentielle pour préparer les futurs pharmaciens à relever les défis environnementaux de leur pratique. En renforçant l'intégration de ces thématiques tout au long du cursus et en favorisant la formation continue, la profession pharmaceutique

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

pourra jouer un rôle central dans la transition écologique et la protection de la santé publique.

B. Vers une amélioration de la qualité des enseignements de transition écologique et de santé environnementale

a. Compréhension des notions de transition écologique et de santé environnementale : forces et lacunes des étudiants en pharmacie

Lorsque l'on interroge les étudiants en pharmacie sur leur capacité à définir des termes clés liés aux enjeux climatiques en santé, des écarts apparaissent dans leur compréhension. Ces résultats accentuent **les forces et les faiblesses** de la formation actuelle face à ces défis essentiels.

Sur une échelle de 1 à 5, les réponses des étudiants ont été regroupées pour distinguer une **compréhension faible** (notes 1 et 2) d'une **compréhension satisfaisante** (notes 4 et 5). Les résultats permettent ainsi de mieux cerner les thématiques bien assimilées et celles nécessitant une amélioration de l'enseignement.

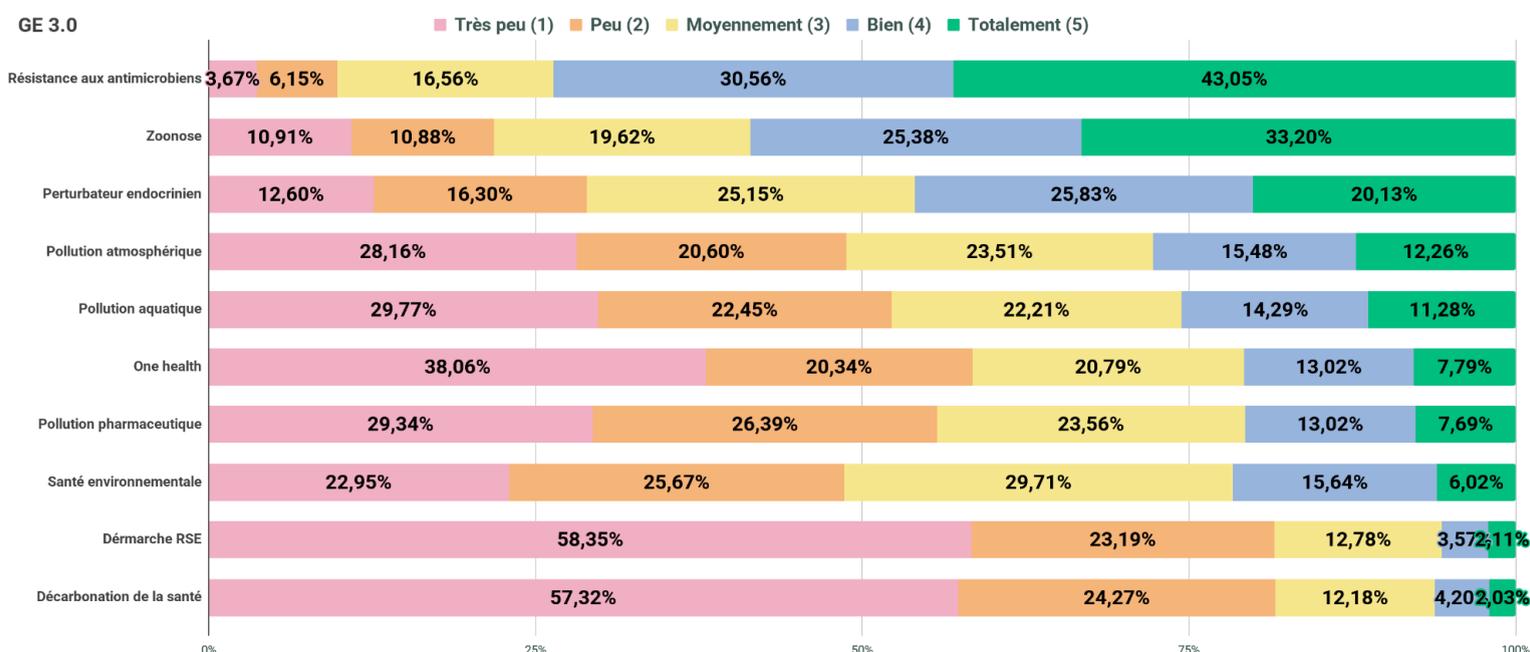


Figure 107. Niveau de confiance des étudiants pour définir les termes suivants pendant leurs études de pharmacie. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Les notions les mieux maîtrisées par les étudiants concernent des enjeux de santé publique largement intégrés dans le cursus. Ainsi, **73,61%** des répondants déclarent être capables de bien définir le terme « **résistance aux antimicrobiens** » aussi appelé antibiorésistance, ce qui en fait la notion la mieux comprise. Le terme « **zoonose** » suit avec **58,58%** des étudiants se déclarant en mesure de le définir correctement. Ces résultats traduisent une attention particulière portée à ces sujets dans la formation, notamment dans les cours d'infectiologie et de bactériologie, indispensables à la pratique pharmaceutique.

Au contraire, d'autres thématiques apparaissent beaucoup moins bien comprises. Les concepts de « **décarbonation de la santé** » et de « **démarche RSE** » sont les plus méconnues : respectivement, **80,60%** et **81,59%** des étudiants déclarent en avoir une **compréhension faible**. À peine **6,23%** des étudiants estiment bien maîtriser la notion de **décarbonation de la santé**, tandis que seulement **5,68%** se sentent capables de définir la **démarche RSE**. Ces chiffres témoignent d'un **déficit** d'intégration des enjeux climatiques et de durabilité dans les contenus pédagogiques actuels. Une problématique majeure quand, d'après le rapport d'enquête "Transition Écologique en Santé" de 2021⁷⁹, **86,7%** des étudiants en pharmacie pensaient que les thématiques de développement durable devraient **être une priorité** dans les politiques de recherche en France.

D'autres termes, bien qu'un peu mieux compris, restent en grande partie méconnus d'une majorité d'étudiants. **Les perturbateurs endocriniens**, par exemple, sont **mal compris** par **28,9%** des répondants, et seulement **45,96%** déclarent une **compréhension satisfaisante** de ce terme. Les notions de « **pollution atmosphérique** » et de « **pollution aquatique** » restent également peu maîtrisées, avec environ la moitié des étudiants (**48,76%** et **52,22%**, respectivement) estimant en avoir une **compréhension faible**. Enfin, le concept de « **One Health** », pourtant central pour appréhender l'interconnexion entre santé humaine, animale et environnementale, est **mal compris** par **58,4%** des étudiants.

Ces résultats mettent en évidence des forces et des faiblesses dans la formation des étudiants. **D'importantes carences subsistent** sur les enjeux environnementaux et climatiques indispensables à la pratique pharmaceutique quel que soit le domaine d'exercice futur de l'étudiant. Cela traduit également un **manque de transversalité dans l'enseignement**, en particulier pour des concepts interconnectés comme le One Health ou des thématiques de durabilité comme la décarbonation et la démarche RSE.

b. Intégration des enjeux écologiques dans la pratique professionnelle : une confiance à acquérir dès le départ

Les enjeux liés à la transition écologique et à la santé environnementale représentent un défi majeur pour le système de santé et les pharmaciens sont appelés à jouer un rôle clé

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

dans cette transition. Dans le rapport d'enquête de 2021⁷⁹, **87,5%** des étudiants pensaient que le pharmacien d'officine pouvait sensibiliser les patients aux problématiques de santé environnementale, **61,4%** estimaient que les établissements hospitaliers devaient mieux intégrer ces thématiques, et **79,4%** considéraient que le pharmacien hospitalier avait un rôle clé à jouer. Une quasi-unanimité (**98,7%**) a reconnu que le pharmacien industriel devait jouer un rôle essentiel dans la démarche écoresponsable des entreprises du médicament.

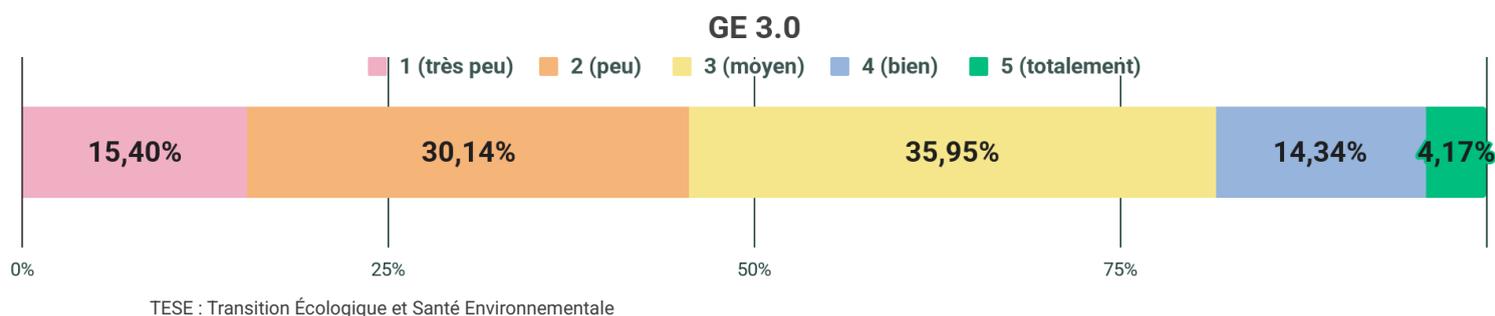


Figure 108. Satisfaction des étudiants en pharmacie sur leurs connaissances en TESE pour leur futur exercice professionnel. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Les résultats éclairent sur le manque de confiance et de préparation des étudiants aux enjeux de la transition écologique, ce qui risque de limiter leur capacité à intégrer ces problématiques dans leur futur exercice professionnel. Seulement **14,34%** des répondants déclarent avoir une **bonne confiance** (note 4), et à peine **4,17%** considèrent avoir une très bonne maîtrise (note 5). En revanche, près de la moitié des étudiants, soit **45,54 %**, se sentent **insuffisamment formés** (très peu et peu) dans ce domaine et estiment que leurs connaissances sont incomplètes pour leur futur métier. Les enseignements actuels ne répondent pas aux attentes exprimées par les étudiants.

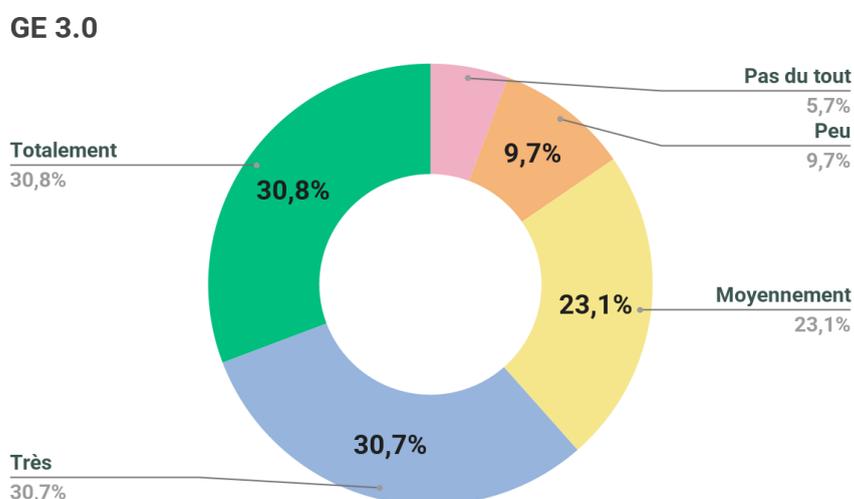


Figure 109. Nécessité d'inclure les thématiques de TESE dans la formation de façon plus complète. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

61,50% des étudiants en pharmacie estiment nécessaire une **intégration approfondie** de ces thématiques dans leur formation. En 2021, **60,10%** des étudiants jugeaient l'offre d'enseignements facultatifs en santé environnementale insuffisante. Cette stagnation reflète un manque de progrès tangible dans l'évolution du cursus, malgré l'urgence des enjeux climatiques.

c. Format des enseignements de la Transition Écologique et de la Santé Environnementale dans les études de santé

Les formats d'enseignement jouent un rôle déterminant pour favoriser l'assimilation des notions. Cette partie met en avant les préférences des étudiants quant aux formats d'enseignement, tout en soulignant l'importance d'une approche interprofessionnelle et interfilière.

GE 3.0

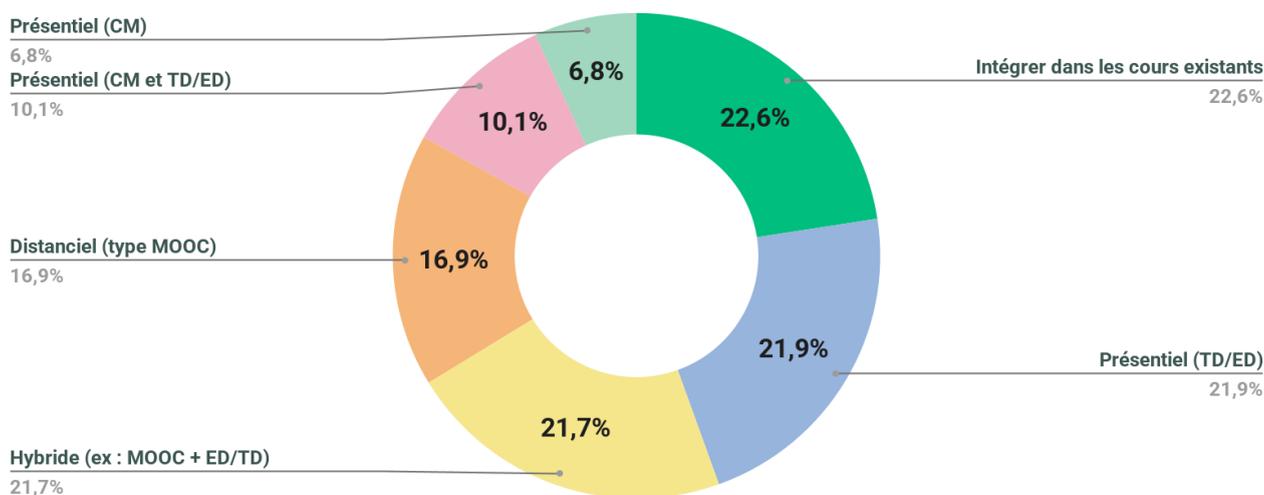


Figure 110. Formats d'intégration dans l'enseignement souhaités par les étudiants. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Les étudiants expriment des préférences variées concernant les formats d'intégration des thématiques TESE dans leur cursus :

22,60% souhaitent une intégration directe dans les cours existants, **21,90%** privilégient les TD/ED mettant en avant la pratique comme méthode d'apprentissage efficace, **21,70%** un format hybride afin de bénéficier de flexibilité tout en maintenant une interaction en groupe et **16,90%** un MOOC qui offre une accessibilité accrue et une autonomie dans l'apprentissage. Les cours magistraux seuls (**6,80%**) ou combinés (**10,10%**) sont moins plébiscités.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Ces données reflètent une préférence marquée pour des **formats interactifs et pratiques**, qui permettent aux étudiants d'appliquer directement les concepts théoriques à des cas concrets.

En comparaison avec les données de 2021, les résultats confirment une continuité dans les attentes des étudiants en pharmacie. Dans ce rapport, **63,70%** des étudiants expriment une préférence pour une intégration des enjeux environnementaux dans l'ensemble des matières, tandis que **27,20%** souhaitent une unité d'enseignement (UE) dédiée.

L'interdisciplinarité continue d'être une demande forte. En 2021, **80,60%** des étudiants se prononçaient en faveur d'une inclusion des thématiques environnementales dans un processus inter filière. Aujourd'hui, **67,88%** des répondants souhaitent aborder ces notions dans une perspective interfilière, traduisant une volonté d'appréhender les enjeux environnementaux dans une logique de parcours de soins global et multidisciplinaire. La lutte pour décarboner la santé ne se fera pas sans un effort coordonné de l'ensemble des acteurs du soin.

GE 3.0

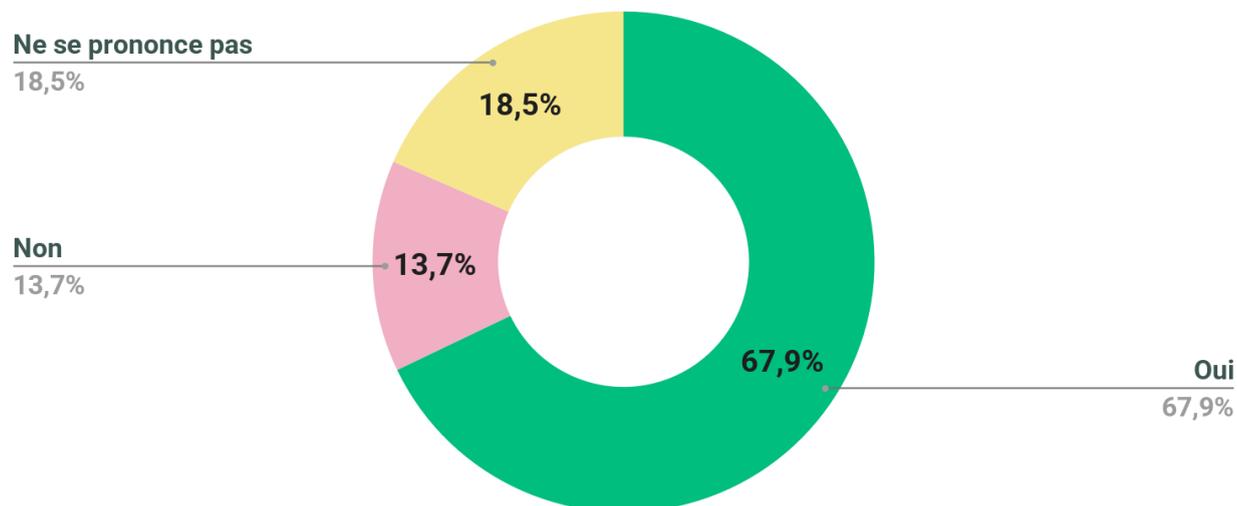


Figure 111. Souhait des étudiants en pharmacie de réaliser des Unités d'Enseignements partagées entre les filières de santé sur la TESE. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Par ailleurs, **56,50%** des étudiants souhaitent que ces thématiques soient **obligatoirement proposées** dans le cadre du **service sanitaire** (période de formation obligatoire pour les étudiants en santé, durant laquelle ils réalisent des actions de prévention

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

auprès de différents publics). Ce chiffre reflète leur désir d'un **apprentissage concret et appliqué** dans un contexte professionnel.

GE 3.0

Oui, elle l'est déjà dans ma faculté

6,9%

Non

8,6%

Ne sais pas / pas encore fait

34,9%

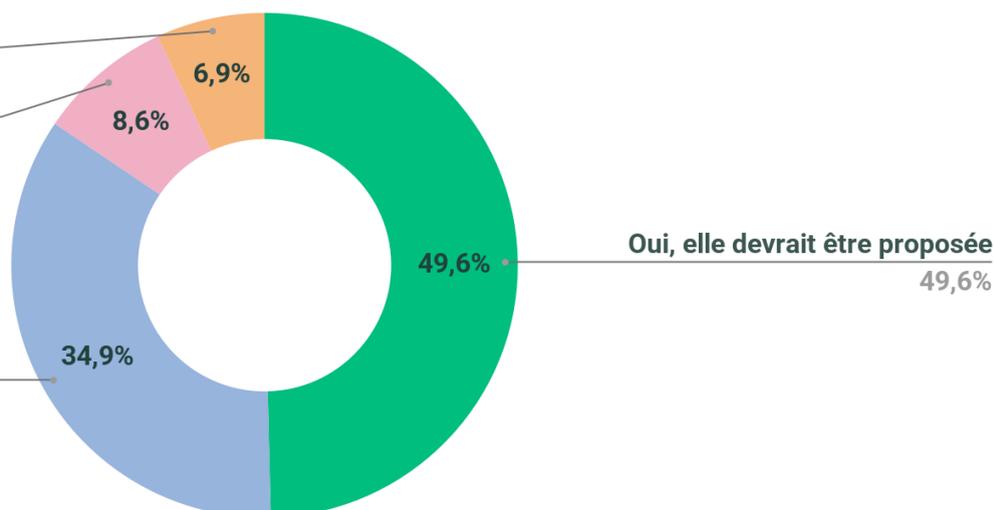


Figure 112. Souhait des étudiants en pharmacie d'intégrer obligatoirement la santé environnementale dans l'offre de thématique du service sanitaire. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Les étudiants en pharmacie expriment des attentes précises quant aux formats d'enseignement, privilégiant les **approches pratiques et interactives**. Il est essentiel que les équipes pédagogiques adaptent les contenus et les formats pour répondre à ces demandes, en valorisant l'**interdisciplinarité** et l'**application concrète** des connaissances. Pour accompagner les équipes pédagogiques à travailler l'inclusion de la transition écologique et la santé environnementale dans les études de pharmacie en collaboration avec les étudiants, l'ANEPF a pu rédiger un référentiel de compétence spécifique⁸², issu des attentes des étudiants.

⁸² Référentiel de compétences Transition Écologique et Santé Environnementale - ANEPF (2023)

d. Témoignages d'étudiants sur leurs attentes quant à l'intégration de la TESE dans leurs études

Une véritable explicitation des possibilités du pharmacien pour permettre cette transition écologique et enfin faire comprendre l'importance de la santé environnementale pour la bonne prise en charge des patients de demain.

Étudiant en 3ème année - Lille

Du lien concret avec les enseignements proposés, je la vois plutôt intégrée à ce qui se fait déjà. Le fait d'en parler à plusieurs endroits permettra de créer du lien et de montrer qu'il s'agit d'un sujet transversal.

Étudiant en 6ème année - Bordeaux

Sensibilisation, développement de sujet qui d'ici quelques années va être au cœur de TOUT et PARTOUT.

Étudiant en 3ème année - Poitiers

Savoir ce qui peut être amélioré dans notre exercice professionnel, quelles actions on peut mettre en place plus tard pour réduire au maximum l'impact écologique.

Étudiante en 6ème année - Dijon

De pouvoir l'intégrer et le promouvoir auprès des patients, surtout pour le pharmacien qui peut conseiller sur ses sujets au comptoir ou avoir conscience de son activité en industrie et de pouvoir la réduire. Le but étant aussi d'avoir des professionnels de santé capables d'argumenter sur ses sujets et de les cultiver sur certaines thématiques climatiques/environnementales pour qu'ils puissent former des échanges dans un but d'amélioration entre eux ou auprès des patients.

Étudiante en 3ème année - Nantes

Faire de nous des professionnels qui seront à l'initiative de projets en rapport avec la transition écologique.

Étudiant en 4ème année - Bordeaux

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

J'attends qu'on ait les ressources suffisantes pour pouvoir être un acteur majeur de la transition écologique de demain.

Étudiante en 3ème année - Grenoble

Déjà de la sensibilisation à ce sujet ce serait bien. On ne nous en a jamais parlé en 5 ans d'études.

Étudiante en 4ème année - Toulouse

Que ces matières soient beaucoup plus intégrées dans le cursus. En cinquième année je cherchais un stage dans ces domaines et venant de pharmacie et n'ayant pas eu de cours spécifiques je n'ai pas été prise dans beaucoup de stages car ils jugeaient mon parcours "incohérent".

Étudiante en 6ème année - Paris Cité

e. Positions de l'ANEPF concernant la transition écologique et la santé environnementale

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- L'intégration de modules dédiés à des sujets émergents comme la décarbonation de la santé et les démarches RSE, en montrant leur pertinence pour la pratique pharmaceutique ;
- La poursuite de l'introduction des enjeux de transition écologique dès le début du cursus, afin de poser des bases solides pour tous les étudiants ;
- L'intégration de la transition écologique du système de santé de manière transversale et progressive dans le 2ème cycle et le 3ème cycle via des UE préexistantes pour que la thématique soit abordée de manière professionnalisante et adaptée à la filière ;
- La création de groupes de travail entre étudiants et enseignants pour la réalisation des nouvelles maquettes de formation sur la transition écologique ;
- Le développement d'approches innovantes d'enseignements et d'évaluation (pédagogie inversée, travaux de groupe...) afin d'impliquer les étudiants et les rendre pleinement conscients et acteurs de ces enjeux ;
- La valorisation et le développement de la formation continue des professionnels de santé en matière de transition écologique et de santé environnementale ;
- La proposition obligatoire de la santé environnementale comme thème du service sanitaire et en élargir les acteurs dans une démarche d'interdisciplinarité ;
- La dispensation des enseignements relatifs aux enjeux climatiques par des enseignants sensibilisés et formés en facilitant les mobilités des enseignants entre les composantes ;



L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- La proposition d'un sujet ou de missions de transition écologique aux étudiants lors des stages d'externat en pharmacie en intégrant une partie spécifique dans le rapport de stage ou rapport de stage en fonction des modalités locales ;
- L'application progressive du référentiel de compétence TESE⁸² mis en place par l'ANEPF afin d'aboutir à une formation complète de chaque étudiant ;
- La lutte contre le retard de formation en utilisant dès à présent des outils d'organismes spécialisés comme la fresque du climat, l'atelier 2 tonnes, ou le Plan Health Faire ;
- La création d'un groupe d'enseignants en pharmacie experts de la thématique pour travailler un plan national d'enseignements en TESE ;
- La mise à jour des guides de stage officinale d'initiation avec une intégration des enjeux de transition écologique en pharmacie de ville.



XVIII. Les stages : appliquer les connaissances, développer des compétences

Au cours des études de pharmacie, les étudiants réalisent de multiples **stages**, étapes clés de leur formation. Ils offrent une immersion dans différents milieux, tels que **l'officine, l'hôpital, l'industrie ou la recherche**, et permettent aux étudiants d'explorer les multiples **débouchés** de leur future profession. Les **stages du premier cycle**, en particulier, jouent un rôle essentiel dans **l'orientation professionnelle** des étudiants.

Ces expériences sont également l'occasion de se familiariser avec les **réalités du terrain**, d'interagir avec des **professionnels de santé** et d'affiner son **projet professionnel** grâce à leurs **conseils**. En développant des **compétences pratiques et transversales**, les étudiants consolident ainsi les bases nécessaires pour aborder la suite de leur cursus avec une vision plus claire de leurs aspirations.

La **cinquième année** est une année dite **hospitalo-universitaire**. Ayant déjà choisi son parcours, l'étudiant explore la pratique hospitalière à travers divers services, visant à s'initier à **l'activité hospitalière** et à comprendre **l'interprofessionnalité**.

C'est également au cours de cette **cinquième année** que l'étudiant en **parcours industrie** effectue un **stage professionnel** (à l'exception de ceux en quatrième année à Grenoble). Cette étape clé permet de découvrir les **diverses structures** dans lesquelles l'étudiant pourra exercer en tant que pharmacien industriel (industries de santé, institutions, etc.) et ses **différents métiers** tout en mettant en pratique les **connaissances acquises** au cours des années précédentes. Ce contact avec le monde de l'industrie représente une véritable opportunité d'explorer les **réalités du secteur**, de développer des **compétences techniques et relationnelles**.

Actuellement, l'étudiant **officiel** afin de finaliser son cursus, doit effectuer un dernier stage d'une durée de **6 mois** lors de sa **sixième année**. Ce stage est la **concrétisation** de 6 années d'études et de l'acquisition de l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice de la profession. L'étudiant peut donc mettre à profit les **enseignements reçus** tout au long de son cursus afin de prendre sa fonction de **futur pharmacien**.

L'étudiant ayant choisi le **parcours industrie** devra, lors de sa spécialisation en sixième année, choisir entre un **stage de fin d'études** ou une **alternance**. Cette expérience professionnelle, incluse dans la 6ème année, vise à fournir les compétences nécessaires à son **insertion professionnelle** après l'obtention du diplôme.

XIX. Stages d'initiation de deuxième année (DFGSP2)

Le stage d'initiation officinal, formalisé en France en 1999, a pour objectif **d'introduire l'étudiant au monde officinal**⁸³ sous la supervision d'un pharmacien titulaire agréé maître de stage. Il s'agit d'un moment clé dans la vie de l'étudiant en pharmacie. Les objectifs actuels de ce stage sont définis dans le "Guide de stage officinal d'initiation", élaboré par le Collège des Pharmaciens Conseillers et Maîtres de Stage (CPCMS)⁸⁴. Ce guide détaille notamment **l'initiation à la connaissance et au circuit du médicament, l'organisation interne d'une officine**, ainsi qu'à la découverte et l'apprentissage de la **lecture d'ordonnances** et de la **dispensation de produits de santé**. Le stage inclut également des notions de soins de **premiers recours, d'éducation thérapeutique** ou encore d'**entretiens pharmaceutiques**.

A. Contenu du stage d'initiation : une découverte partielle de la réalité de l'officine

a. Satisfaction des tâches effectuées durant le stage

Sur 3 786 réponses, **2 903 étudiants** ont effectué le stage d'initiation. Les tâches réalisées lors du stage d'initiation sont jugées **satisfaisantes ou très satisfaisantes** par **67%** des étudiants. Ce résultat encourageant souligne **l'impact positif** de cette première immersion professionnelle sur leur parcours.

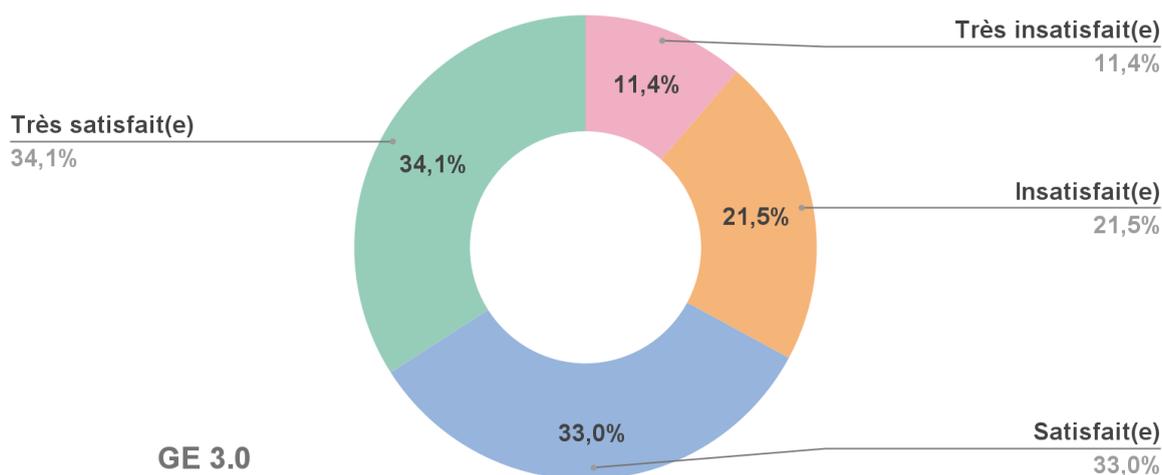


Figure 113. Satisfaction des étudiants en pharmacie sur les tâches qu'ils ont effectuées durant leur stage d'initiation. 2903 répondants (En %) GE 3.0 2024

⁸³Arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques - Légifrance (2022)

⁸⁴Guide de stage officinal d'initiation - CPCMS (2019)

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Cependant, près **d'un étudiant sur trois (32.9%)** est **insatisfait ou très insatisfait** des missions effectuées lors de son stage d'initiation. Ces insatisfactions concernent principalement des terrains de **stages ne respectant pas les objectifs fixés**, où les étudiants se voient imposer des tâches non prévues, souvent éloignées des missions d'un pharmacien. Parmi les critiques récurrentes figurent **l'absence de découverte** des différentes facettes du métier et l'attribution de **tâches répétitives sans valeur pédagogique**, comme le rangement ou le nettoyage en officine.

Or, le stage d'initiation doit permettre aux étudiants d'explorer la **diversité des missions** du pharmacien d'officine, de la prise en charge du patient à la gestion d'une entreprise. Les témoignages recueillis soulignent cette problématique, rappelant que l'objectif du stage n'est pas de fournir une main d'œuvre bon marché, mais bien d'offrir une **première immersion formatrice** dans le monde officinal.

b. Témoignage des étudiants insatisfaits du stage d'initiation

On ne m'a pas fait découvrir le métier, on m'a demandé de jeter des cartons, faire le ménage, ranger et trier.

Étudiante en 4ème année, Clermont-Ferrand

J'ai passé la moitié de mon stage à déménager les cartons de dossiers patients entre les anciens locaux de l'officine aux nouveaux en camionnette avec une étudiante préparatrice et un autre quart à réorganiser leurs stocks. L'autre quart était plus formateur : réception de commandes et un peu de facing des produits avec une journée à suivre le comptoir avant mon départ et une après midi à préparer des petites préparations magistrales ce qui fut un réel plaisir.

Étudiante en 4ème année - Lyon

Au bout d'une semaine ou deux je maîtrisais le rangement des médicaments dans les tiroirs et dans la réserve, alors ne faire que ça pendant 1 mois m'a paru vraiment ennuyeux. J'aurais aimé qu'on me montre le comptoir, mais les titulaires de l'officine n'ont pas voulu et quand je m'en suis plaint à la fac ils m'ont répondu que c'était normal (alors que sur la grille d'évaluation c'est clairement dit qu'ils doivent nous le montrer même s'ils ne nous laissent pas seuls au comptoir)... Bref je n'ai jamais pu observer de près ce qui est le plus intéressant dans une pharmacie...

Étudiante en 4ème année - Montpellier

Aucune pédagogie et tâches ingrates sans rapport avec l'exercice de la fonction.

Étudiant en 5ème année - Toulouse

A part le rayonnage et la livraison de médicaments à domicile, je n'ai pas pu vraiment découvrir les missions du pharmacien. C'est la stagiaire de 6ème année qui m'a principalement encadrée et expliqué le métier de pharmacien d'officine durant mon stage.

Étudiante en 5ème année - Montpellier

c. Positions de l'ANEPF concernant les tâches réalisées lors du stage d'initiation

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- La mise à jour, d'une liste de missions exhaustive, adaptée aux objectifs du stage d'initiation à l'officine et régulièrement actualisée pour refléter les évolutions de la pratique officinale ;
- La répartition des missions du tableau de bord selon un planning prévisionnel afin de faciliter la progression de l'étudiant ;
- Un entretien entre l'étudiant et le référent qualité de l'équipe officinale afin d'initier l'étudiant aux enjeux de la démarche qualité à l'officine ;
- La mise en place d'un suivi effectif par les équipes pédagogiques de l'UFR du bon déroulé du stage via des appels, des visites à l'étudiant ou encore un questionnaire d'appréciation à mi-stage ;
- La diffusion à destination des étudiants, par les UFR de pharmacie, de questionnaires d'auto-évaluation sur les missions réalisées afin de s'assurer que l'étudiant a bien accompli l'ensemble des tâches attendues lors du stage d'initiation ;
- L'intégration de l'étudiant aux différentes formations proposées à l'équipe officinale lors de sa période de stage afin de l'initier à la démarche de développement professionnel continu ;
- La validation par équivalence du stage d'initiation pour les passerelles anciennement préparateurs en pharmacie.



B. Calendrier du stage d'initiation à l'officine

a. Une temporalité questionnée par les étudiants

Le stage d'initiation s'effectue sur une durée de **quatre semaines à temps complet** et peut être réalisé en une ou deux périodes. Il doit être effectué avant le début du cinquième semestre, soit **avant l'entrée en troisième année d'études de pharmacie**. Cette durée de stage est notamment régie par l'article 7 de l'Arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques⁸⁵.

Les étudiants ont évalué la temporalité à laquelle intervient ce stage : **47,50%** estiment que le stage intervient à un moment pertinent ou plutôt pertinent et **29,80%** de ces étudiants trouvent cette temporalité peu à pas pertinente.

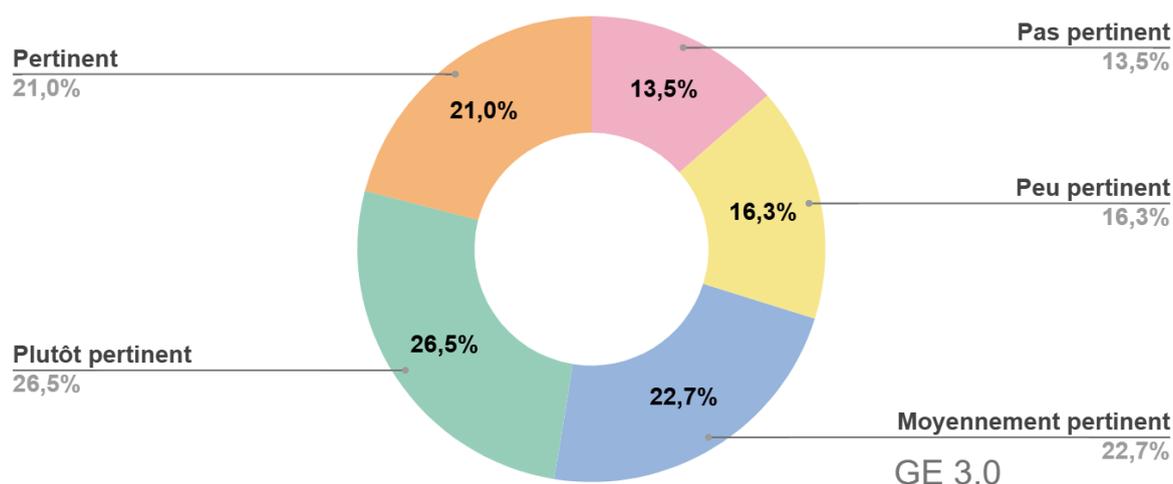


Figure 114. Satisfaction de la temporalité du stage d'initiation pour les étudiants en pharmacie l'ayant réalisé. 2903 répondants (En %) GE 3.0 2024

En 2024, près d'un **étudiant sur deux**, soit **48,90%**, qualifie la durée de ce stage d'initiation correcte. D'un autre côté, **24,60%** des étudiants estiment que le stage est trop long, **20,90%** le disent long et **5,60%** des étudiants pensent que le stage est court voire trop court.

⁸⁵ Article 7 de l'arrêté du 22 mars 2011 - Légifrance (2019)

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

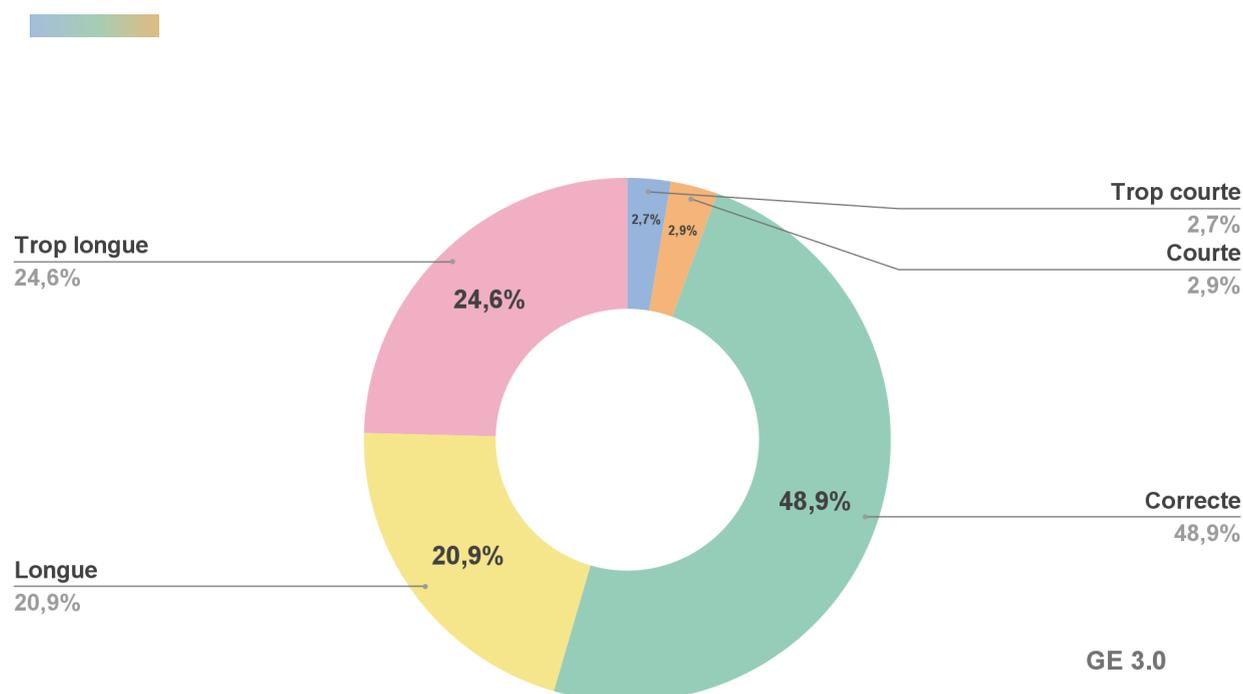


Figure 115. Évaluation de la durée du stage d'initiation par les étudiants en pharmacie l'ayant réalisé. 2903 répondants (En %) GE 3.0 2024

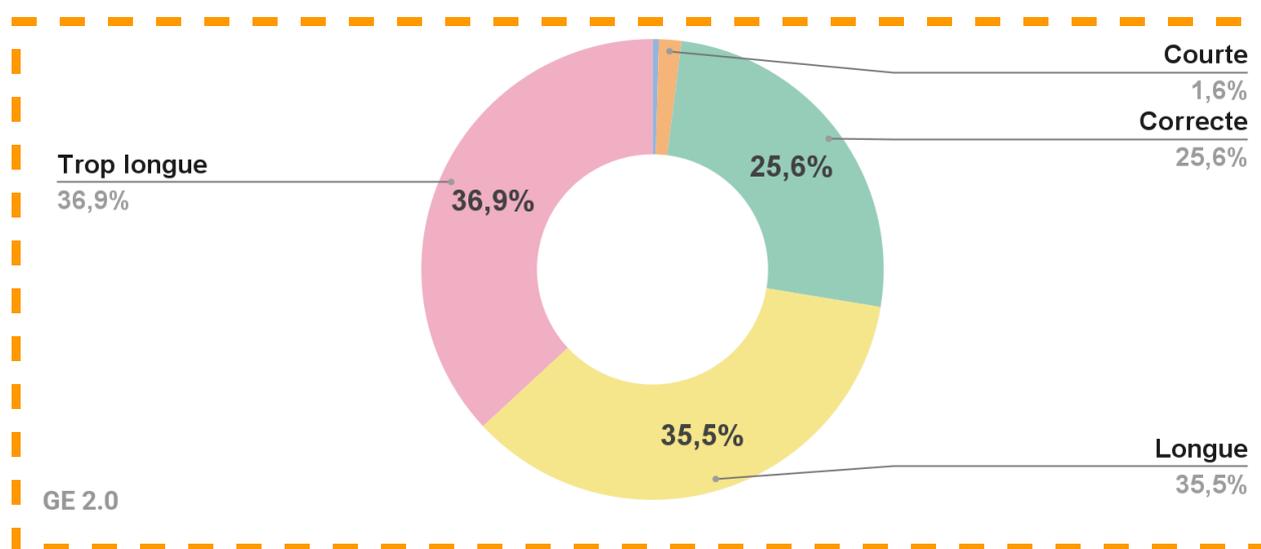


Figure 116. Évaluation de la durée du stage d'initiation par les étudiants en pharmacie l'ayant réalisé. 4701 répondants (En %) GE 2.0 2018

Lors du Grand Entretien 2.0, des étudiants ayant réalisé leur stage d'initiation sur une durée de **6 semaines** avaient été interrogés. La majorité d'entre eux considérait que cette durée était longue ou trop longue (**72,40%**). Appuyée par ses chiffres et le soutien des doyens de pharmacie et syndicats, l'ANEPF a demandé en 2018 de raccourcir le stage d'initiation pour mieux répondre aux attentes des étudiants. Cette réforme visait à diversifier

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

les terrains de stage et à encourager l'élaboration d'un projet d'orientation dès l'entrée en études de pharmacie⁸⁶. En 2024, le ressenti des étudiants concernant la durée du stage reste mitigé malgré l'amélioration ressentie depuis 2018.

b. Quand le stage devient une corvée : impact de la qualité des tâches sur la perception de sa durée

Une corrélation est observée entre la satisfaction liée à la durée du stage et celle concernant les tâches réalisées en officine. **56,06%** des étudiants en pharmacie estiment la durée du stage **trop longue**, alors même qu'ils s'estiment **très insatisfaits** des tâches effectuées durant le stage. Ce pourcentage tombe à **11,02%** lorsque l'étudiant est **très satisfait** des tâches effectuées. Cette insatisfaction provient majoritairement des étudiants ayant effectué des **tâches répétitives sans valeur pédagogique**, comme le ménage ou le rangement de cartons, rendant la durée du stage d'autant plus pesante. Pour que celle-ci soit perçue comme pertinente, le stage doit offrir une **véritable immersion** en officine, avec une observation et une participation active, dans la mesure du possible, à un maximum de missions.

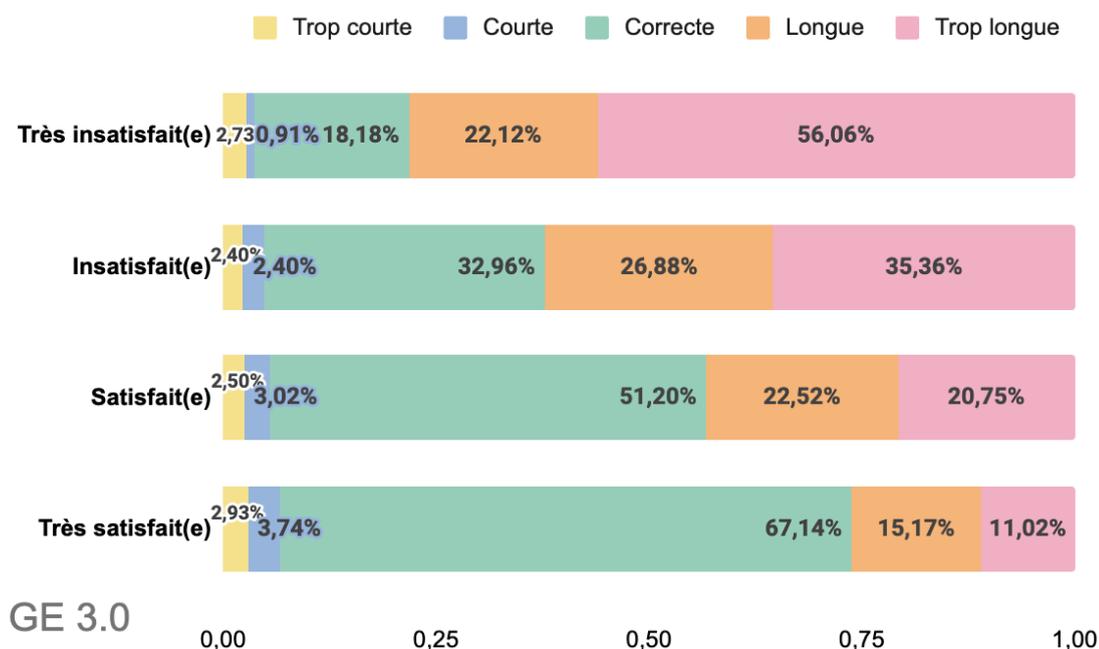


Figure 117. Satisfaction de la durée de leur stage d'initiation en fonction de la satisfaction des tâches et missions réalisées pendant ce stage pour les étudiants en pharmacie l'ayant réalisé. 2903 répondants (En %) GE 3.0 2024

⁸⁶Études de pharmacie : la nouvelle formule en préparation pour la rentrée 2018 - L'Étudiant (mai 2018)

- c. Positions de l'ANEPF concernant la temporalité et la durée du stage d'initiation

L'ANEPF demande :

- La réalisation du stage d'initiation au cours de la DFGSP2 en permettant un fractionnement dans l'année.

Le Grand Entretien 3.0



d. Témoignages sur l'intérêt professionnel et personnel trouvé dans ce stage

Découverte du monde officinal très intéressant car on m'a montré les différentes facettes du métier.

Étudiante en 6ème année - Paris Saclay

Très utile en fin de 2ème année car connaissance minimale du médicament, initiation au monde professionnel, découverte des logiciels, apprentissage beaucoup plus efficace auprès des professionnels sur le terrain.

Étudiante en 5ème année - Amiens

Permet d'acquérir de l'expérience et de voir concrètement comment ça se passe en officine.

Étudiante en 6ème année - Caen

Découverte et compréhension des notions vues en cours notamment sur les échanges avec l'Assurance Maladie.

Étudiante en 3ème année - Toulouse

Quand le stage est bien encadré, il permet une bonne découverte du fonctionnement d'une officine. Mes missions étaient diversifiées et évolutives au cours du stage.

Étudiante en 5ème année - Strasbourg

Découvrir le fonctionnement d'une officine, premier contact avec les patients, les répartiteurs, les médicaments/dispositifs médicaux.

Étudiante en 6ème année - Limoges

Professionnellement, j'ai déjà travaillé 13 ans en officine donc ce stage me semble clairement superflu, je n'ai fait que des choses que je faisais déjà au quotidien, et sans aucune compensation financière alors que pour le même travail je suis rémunérée depuis que j'ai commencé mon apprentissage en préparatrice en 2017..

Étudiante en 4ème année - Angers

XX. Stages d'application de troisième et quatrième année (DFGSP3 - DFASP1)

Conformément aux arrêtés du 22 mars 2011 (art. 7)⁸⁷ et du 8 avril 2013 (art. 8)⁸⁸, les étudiants en pharmacie doivent effectuer un stage pratique d'une **durée minimale d'une semaine en continu** durant leur troisième et quatrième année. Certaines UFR et départements permettent également, à quelques étudiants, d'effectuer ce stage en milieu hospitalier.

A. Limitation des parcours représentés dans le cadre des stages, un frein à l'orientation

a. Les terrains des stages d'application

Des **disparités** subsistent entre les UFR et départements en ce qui concerne l'offre de stages en **milieu hospitalier**. Certaines ne proposent aucune possibilité en troisième et quatrième années pour découvrir le parcours hospitalier, et cela malgré l'intérêt exprimé par les étudiants. Par ailleurs, l'accès aux terrains de stages dans le domaine de l'industrie, pour les stages optionnels, reste extrêmement limité, voire inexistant, dans la majorité des UFR et départements.

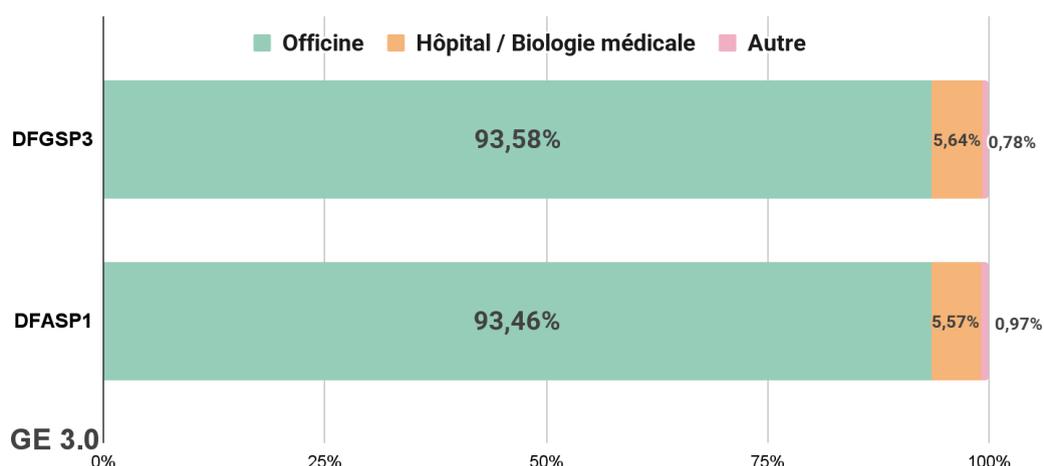


Figure 118. Lieu de réalisation du stage de DFGSP3 pour les étudiants en pharmacie l'ayant réalisé. 2182 répondants. Lieu de réalisation du stage de DFASP1 pour les étudiants en pharmacie l'ayant réalisé. 1437 répondants, (En %) GE 3.0 2024

⁸⁷Article 7 - Arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques - Légifrance (novembre 2019)

⁸⁸Article 8 - Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie - Légifrance (septembre 2019)

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Lors du DFGSP3 et du DFASP1, le stage est **majoritairement réalisé en officine** : **93,58%** en 3ème année et **93,46%** en 4ème année. Un stage d'application en milieu hospitalier a été effectué par **5,64%** des étudiants en DFGSP3 et **5,57%** des étudiants en DFASP1. En revanche, moins de **1%** des étudiants ont pu faire leur stage en industrie, chez un grossiste-répartiteur ou encore en laboratoire de recherche publique.

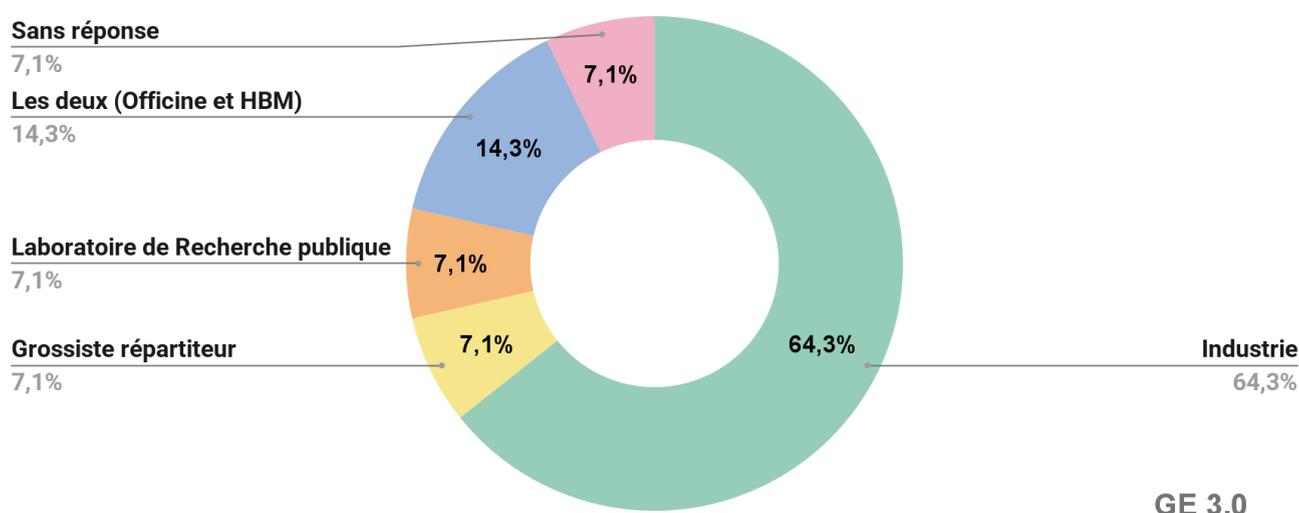


Figure 119. Lieu de réalisation du stage de DFASP1 pour les étudiants ayant répondu "Autre" dans la question précédente. 14 répondants, (En %) GE 3.0 2024

Parmi les **nombreux débouchés** qu'offrent les études de pharmacie, la pharmacie d'officine reste sans doute le plus accessible, tant des étudiants que du grand public. La possibilité pour les étudiants en pharmacie d'**explorer la diversité des métiers** du secteur est essentielle à la construction de leur projet professionnel. Pourtant, seule une **minorité** d'entre eux a réellement accès aux expériences en dehors de l'officine. Il est donc nécessaire de **diversifier les lieux de stages** afin de leur permettre de mieux s'orienter et de bâtir un parcours en adéquation.

b. Les industries de santé, un monde encore difficile à explorer pour l'étudiant en pharmacie avant son choix de parcours

Pour les étudiants souhaitant explorer le milieu industriel, plusieurs obstacles se dressent :

- L'obligation de réaliser ce stage **hors cursus** en raison d'une absence de période allouée à la découverte de l'industrie au sein du cursus général ;

- Le **manque d'opportunités** lié aux **contraintes du territoire** et de la répartition géographique des industries ;
- Le **manque d'accompagnement** dans l'ouverture vers ce type de stage : absence d'encouragement à en faire pour les étudiants et industriels, d'aide pour mettre en relations ou pour trouver des terrains de stage.

Ce déficit d'opportunités, combiné à une incitation limitée à découvrir le monde industriel au sein du parcours universitaire, ne contribue pas à l'attractivité de ce secteur. Cette situation fragilise davantage l'avenir de la place des pharmaciens au sein des industries de santé.

c. Le milieu hospitalier : un stage verrouillé pour l'étudiant en pharmacie de 3ème et 4ème année

Concernant l'accessibilité du milieu hospitalier, il est primordial que chaque étudiant souhaitant effectuer son stage d'application en CHU puisse en **avoir la possibilité**.

Bien que **reconnu dans les textes réglementaires** comme un lieu de stage envisageable, le milieu hospitalier reste trop peu accessible aux étudiants. Actuellement, seuls **5,60%** des étudiants ont l'opportunité, sur chacune des deux périodes de stage, **d'explorer le fonctionnement hospitalier** et le rôle du pharmacien au sein de cette structure de santé. Il est donc impératif de **faciliter l'accès à l'ensemble des terrains de stages** et d'en développer de nouveaux, afin de garantir une diversité de parcours et d'accompagner efficacement les étudiants.

C'est la première fois que je voyais le monde hospitalier, c'était suffisant pour comprendre et connaître l'hôpital mais pas trop long pour pas qu'on sache quoi me faire faire. C'était un très bon stage bien encadré pour ma part.

Étudiante en 5ème année - Montpellier

Ce stage permettait de découvrir un peu le milieu de la biologie, ce qui était intéressant avant de faire notre choix de filière.

Étudiante en 5ème année - Angers

d. Positions des étudiants en pharmacie concernant les terrains de stages

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- L'inclusion obligatoire au sein du cursus de DFGSP3 et/ou de DFASP1, d'au moins un stage de découverte hors officine (industrie, hôpital, distribution) ;
- L'accompagnement et la valorisation de l'action de tout étudiant désirant réaliser un stage facultatif en dehors de son cursus visant à lui faire découvrir des professions ;
- La possibilité pour les étudiants d'effectuer leur stage sur l'ensemble du territoire français, y compris dans les territoires d'outre-mer.



B. Contenu des stages d'application

a. Satisfaction des étudiants sur les tâches effectuées

L'évaluation de la satisfaction des étudiants vis-à-vis des tâches et missions confiées lors des **stages de troisième et quatrième année** met en évidence une perception globalement positive, mais avec des marges d'amélioration. **78,00% des étudiants en DFGSP3 et 80,20% en DFASP1 se déclarent satisfaits ou très satisfaits**, ce qui confirme l'intérêt majeur des étudiants pour ces expériences professionnalisantes.

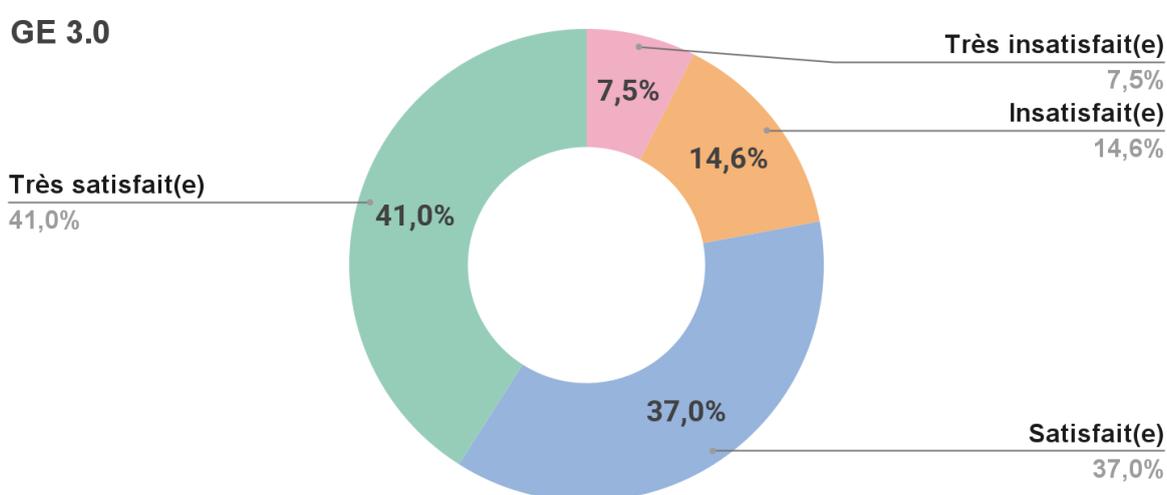


Figure 120. Satisfaction sur les tâches et missions accordées durant le stage de 3ème année (DFGSP3). 2182 répondants (En %) GE 3.0 2024

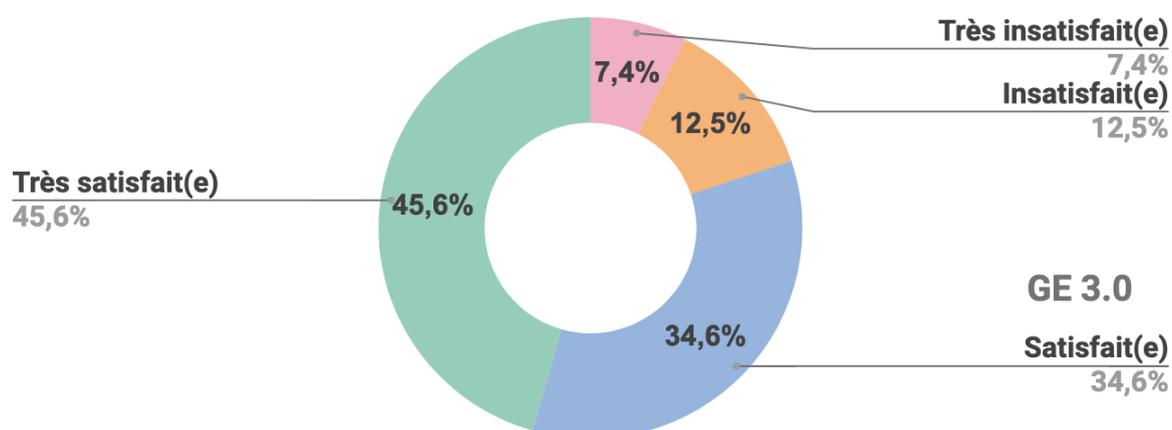


Figure 121. Satisfaction sur les tâches et missions accordées durant le stage de 4ème année (DFASP1). 1437 répondants (En %) GE 3.0 2024

Or, une part non négligeable d'étudiants exprime un mécontentement. En ce qui concerne le stage de troisième année et celui de quatrième année, ce sont respectivement

22,10% et **19,90%** des étudiants qui jugent les missions accordées **insatisfaisantes ou très insatisfaisantes**. Ceci traduit **un problème persistant** dans la diversité et la pertinence des tâches confiées. Parmi les critiques récurrentes, de nombreux étudiants dénoncent des **missions trop répétitives**, parfois **sans réel lien avec la pratique du métier de pharmacien**. Certains témoignages font état de stages où les **étudiants restent en retrait, sans accès au comptoir, ou cantonnés à des tâches administratives** peu valorisantes.

Ces résultats mettent en avant un enjeu majeur : **l'alignement des missions de stage avec les compétences et aspirations des étudiants**. Plusieurs UFR et départements ont tenté de structurer ces stages autour de **thématiques spécifiques** (pathologies cardio-vasculaires, contraception etc.), permettant une **meilleure intégration des enseignements théoriques dans la pratique**. Cependant, cette approche ne fonctionne pleinement **qu'avec un accompagnement rigoureux des maîtres de stage**, ce qui est parfois difficile à garantir sur des périodes courtes.

Face à ces constats, **il apparaît essentiel de renforcer le cadre pédagogique et structurel des stages**. La mise en place **d'objectifs nationaux** entre les UFR et départements, le CPCMS, les maîtres de stage et les étudiants pourraient garantir **une harmonisation des attentes et des missions confiées**. Ces référentiels permettraient **de s'assurer que chaque stage offre une réelle opportunité d'apprentissage**, avec une progression suivie tout au long de la formation.

Stage sur l'asthme et la BPCO où j'ai été très bien encadrée. Je l'ai effectué dans une officine différente de celle où je travaillais, et j'ai été encadrée, comme dans un véritable stage et non un emploi étudiant.

Étudiante en 5ème année - Reims

Il faudrait mixer ce stage avec d'autres missions liées au comptoir et au métier de pharmacien et le faire durer plus longtemps pour qu'il soit plus formateur et moins monotone.

Étudiant en 5ème année - Nancy

J'ai fait du comptoir et j'ai travaillé comme si j'étais une employée. Mon maître de stage ne m'a rien appris sur le thème du stage (antibiorésistance). J'ai donc effectué l'évaluation de fin de stage sans avoir reçu d'enseignement sur le sujet.

Étudiante en 4ème année - Montpellier

Très peu de missions m'ont été accordées, et la durée du stage était beaucoup trop courte pour pouvoir exploiter au maximum le thème proposé (AVK), ce qui est dommage, car c'était très intéressant et le thème me plaisait beaucoup.

Étudiante en 6ème année - Poitiers



b. Positions de l'ANEPF concernant le contenu des stages d'application

L'ANEPF demande :

- La mise en place, lors du stage d'application, d'objectifs nationaux détaillés, qui serviront de base à l'élaboration de feuilles de route personnalisées pour chaque étudiant en stage ;
- La co-construction, lors du stage d'application, de la feuille de route entre le maître de stage et l'étudiant, associée à un suivi régulier.

**Le Grand
Entretien 3.0**



C. Calendrier du stage d'application

a. Positionnement des stages d'application dans le cursus de l'étudiant

i. Temporalité du stage de troisième année

Le stage de troisième année en pharmacie suscite des avis contrastés quant à sa temporalité. Le graphique révèle que seuls **17,70%** des étudiants considèrent que **la période choisie pour ce stage est pertinente**, tandis que **30,50%** la jugent « **plutôt pertinente** ». Ces chiffres mettent en lumière que, bien que près de la moitié des étudiants aient une perception globalement positive, **une seconde proportion d'étudiants (51,70%) exprime des critiques**.

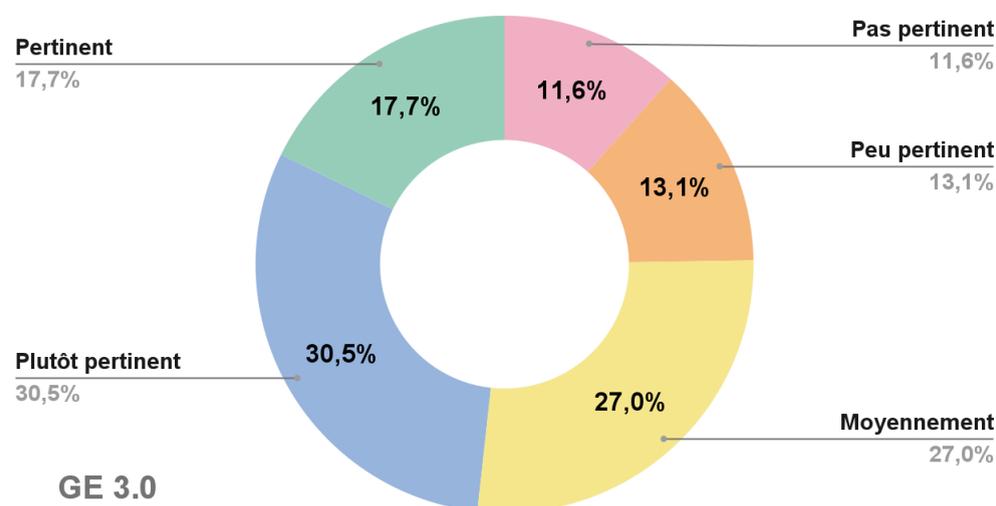


Figure 122. Satisfaction de la temporalité du stage d'application de DFGSP3 pour les étudiants en pharmacie l'ayant réalisé. 2182 répondants (En %) GE 3.0 2024

L'agencement du **calendrier universitaire** joue un rôle déterminant dans l'épanouissement des étudiants en stage. Comme évoqué précédemment, les disparités entre les UFR et départements peuvent induire des difficultés d'adaptation. Par exemple, un stage positionné trop proche des examens peut être une source de **stress supplémentaire**, limitant l'implication des étudiants et altérant leur expérience de stage. Par ailleurs, la **charge de travail induite par la rédaction du rapport de stage**, dans un temps limité, s'ajoute à cette contrainte, rendant parfois difficile la conciliation entre les exigences académiques et professionnelles.

Bien que le stage de troisième année soit majoritairement bien accueilli, il demeure perfectible. Une meilleure **prise en compte du rythme universitaire et des contraintes étudiantes** permet d'optimiser son impact sur la formation et l'orientation des futurs pharmaciens

ii. Temporalité du stage de quatrième année

Le retour des étudiants sur la temporalité du **stage d'application de DFASP1** met en évidence, une nouvelle fois, des avis mitigés. **42,80%** des étudiants expriment une satisfaction, avec **18%** des étudiants estimant que la temporalité de ce stage est **pleinement adaptée**, et **24,80%** qui la jugent "**plutôt pertinente**". En parallèle, **57,2%** des étudiants expriment une **insatisfaction** relative à la période à laquelle le stage est réalisé.

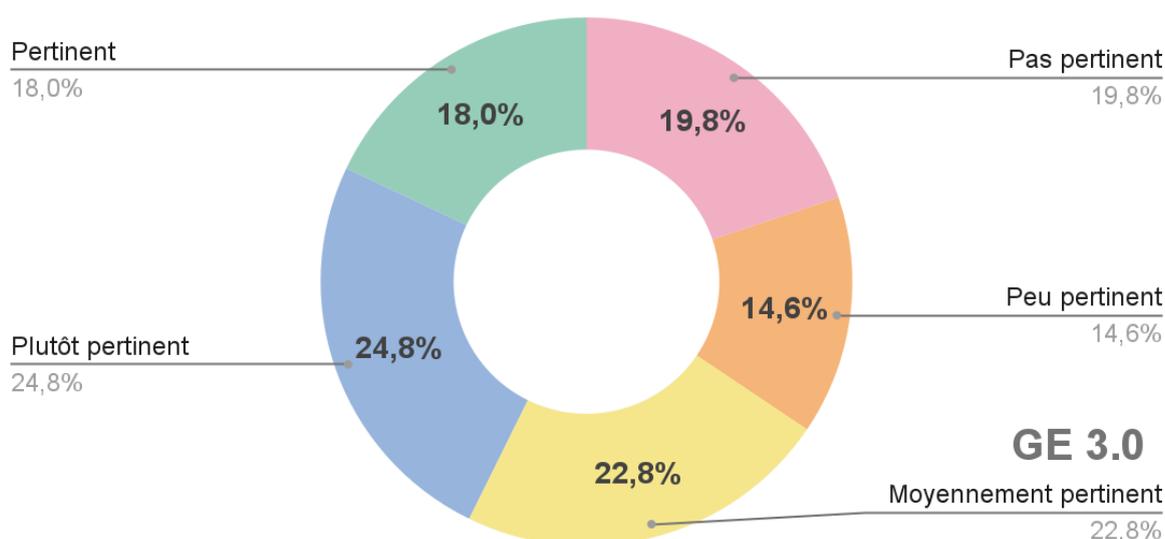


Figure 123. Satisfaction de la temporalité du stage d'application de DFASP1 pour les étudiants en pharmacie l'ayant réalisé. 1437 répondants (En %) GE 3.0 2024

Le stage de quatrième année joue pourtant un **rôle clé dans l'orientation** des étudiants, puisqu'il représente l'une de leurs **dernières immersions professionnelles** avant leur choix de parcours. Il devrait ainsi être positionné de manière stratégique, en amont des décisions d'orientation, afin d'offrir aux étudiants une **meilleure compréhension** des métiers vers lesquels ils pourraient s'engager. Or, l'insatisfaction exprimée par une majorité d'entre eux met en évidence l'incohérence entre le calendrier des étapes et celui du choix de parcours, nuisant ainsi à **l'utilité réelle** de cette immersion professionnelle.

Une semaine c'est trop court, le peu de temps, on le passe à réviser (partiels semaine d'après) ou à écrire le rapport de stages (40 pages)

ÉtudiantE 4ème année - Amiens

Le stage est programmé juste avant les oraux d'EC, ce qui ne permet pas de travailler en officine pendant le stage mais oblige à réviser pendant la période de stage. Donc ne permet pas de mettre en application ses connaissances.

Étudiant 4ème année - Lille

b. Renforcer l'offre de stages : une priorité pour les étudiants

L'évaluation de la durée du stage d'application en DFASP1 met en évidence une **insatisfaction marquée** chez les étudiants. En effet, **29,92%** considèrent que leur stage est "**trop court**" et **21,02%** le jugent "**court**", soit un **étudiant sur deux insatisfait** par la brièveté de cette période d'immersion professionnelle. À l'inverse, **38,20%** estiment la durée correcte.

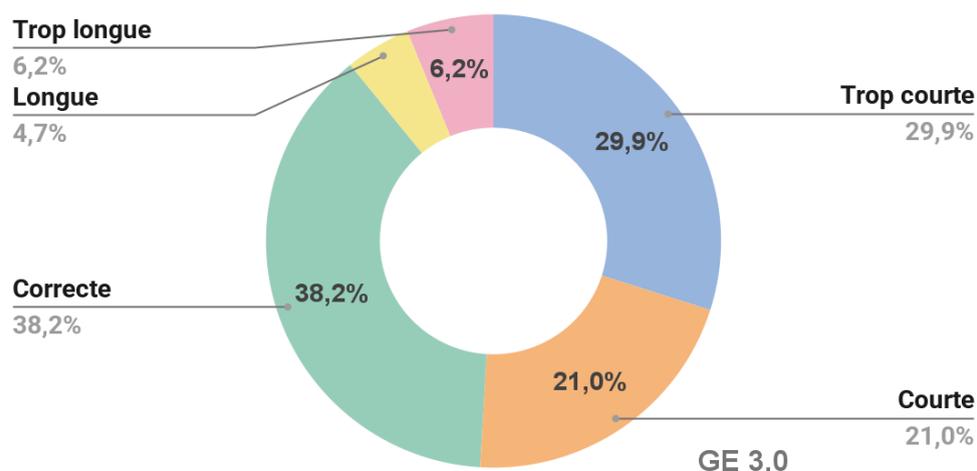


Figure 124. Évaluation de la durée du stage d'application de DFASP1 par les étudiants en pharmacie l'ayant réalisé. 1437 répondants (En %) GE 3.0 2024

Ces résultats confirment une tendance déjà enregistrée dans les **stages de troisième année**, où près de **48,21%** des étudiants jugeaient leur **stage court ou trop court**. Ce mécontentement semble ainsi être plus prononcé en quatrième année, année de préparation au choix de parcours et d'orientation. Ce constat illustre une **frustration grandissante** face à un temps d'apprentissage perçu comme insuffisant pour exploiter pleinement les compétences acquises en formation.

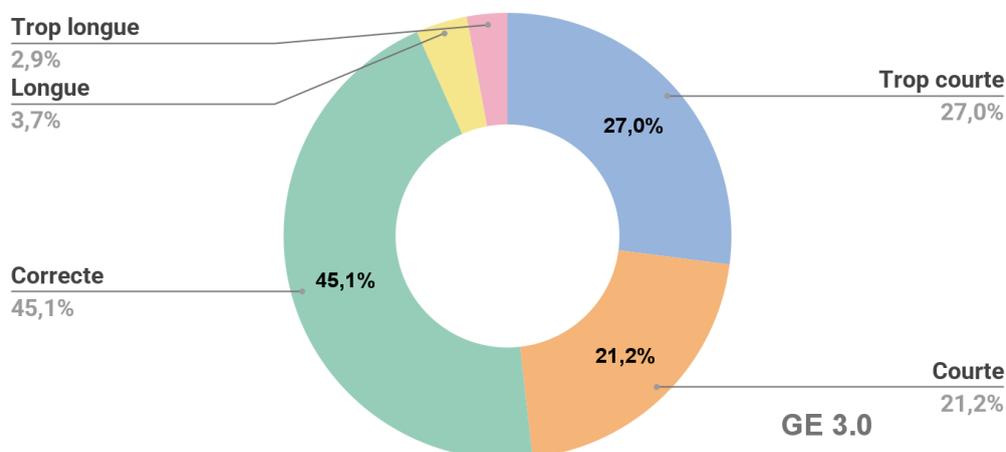


Figure 125. Évaluation de la durée du stage d'application de DFGSP3 par les étudiants en pharmacie l'ayant réalisé. 2182 répondants (En %) GE 3.0 2024

Contrairement au stage d'initiation de deuxième année, qui offre un premier contact avec le milieu professionnel, les stages de troisième et quatrième année sont conçus comme des **mises en application concrètes** des enseignements théoriques. Les étudiants y développent une **autonomie** plus importante, découvrent la relation directe entre le pharmacien et le patient, et peuvent s'intégrer plus activement dans l'exercice professionnel. Avec une durée limitée à une ou deux semaines, il leur est difficile de s'adapter, de se familiariser avec leur environnement de stage et d'approfondir leur apprentissage.

Il est nécessaire de s'interroger sur **l'adéquation** de la durée des stages à leurs objectifs pédagogiques. Compte tenu des disparités entre UFR et départements et des avis divergents des étudiants, une analyse approfondie s'imposera ultérieurement.

c. Témoignages concernant la temporalité des stages d'applications

Je pense qu'il serait plus pertinent d'augmenter la durée de ce stage car nos connaissances sont plus approfondies et nous pouvons faire du comptoir, cela rend plus concret le métier de pharmacien d'officine.

Étudiant en 4ème année - Angers

On gagne en connaissances, donc il me semble logique d'aller en stage pour les mettre en pratique, mais nos stages sont trop courts et trop espacés.

Étudiante en 5ème année - Besançon

Un stage plus long avec un mélange d'analyses d'ordonnances et d'entretiens pharmaceutiques à intégrer au rapport de stage en plus des délivrances au comptoir serait plus intéressant.

Étudiante en 5ème année - Amiens

Je n'ai pas fait grand chose, j'ai étudié les ordonnances dans un bureau pendant une semaine c'est tout. On ne m'a pas accordé de tâches, mon maître de stage m'a laissé travailler dans le bureau pour que je puisse terminer mon rapport de stage à temps.

Étudiante en 3ème année - Amiens

J'ai trouvé dommage d'avoir un stage d'un mois en deuxième année alors que j'avais peu de connaissances, et frustrant de n'avoir que deux semaines en quatrième année, où l'on commence à maîtriser de nombreuses pathologies et stratégies thérapeutiques.

Étudiante en 5ème année - Bordeaux

d. Positions de l'ANEPF concernant la temporalité et la durée des stages d'application

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- La mise en place du stage d'application de DFASP1 avant les choix de parcours ;
- La prise en compte du rythme universitaire et des contraintes étudiantes, notamment la temporalité des examens, dans le placement des stages d'application.



XXI. Encadrer et évaluer les étudiants en pharmacie durant leur stage d'application et d'initiation

Les stages doivent avant tout être une **opportunité d'apprentissage et de transmission de savoir** pour les étudiants, leur permettant d'acquérir des compétences dans un cadre formateur. Il est essentiel de veiller à un **encadrement adapté** par les maîtres de stage, afin que cette expérience réponde pleinement à ses objectifs pédagogiques.

A. Encadrement par le maître de stage lors des stages d'initiation et d'application

- a. Le maître de stage : garant de l'encadrement et de la découverte de l'officine durant le stage d'initiation

L'encadrement et le suivi par le maître de stage constituent des **éléments déterminants** dans l'expérience des étudiants en pharmacie lors de leur stage d'initiation en officine. Les résultats obtenus en 2024 et leur comparaison avec ceux de 2018 mettent en évidence une **amélioration**, mais aussi des **défis persistants** dans l'accompagnement des stagiaires.

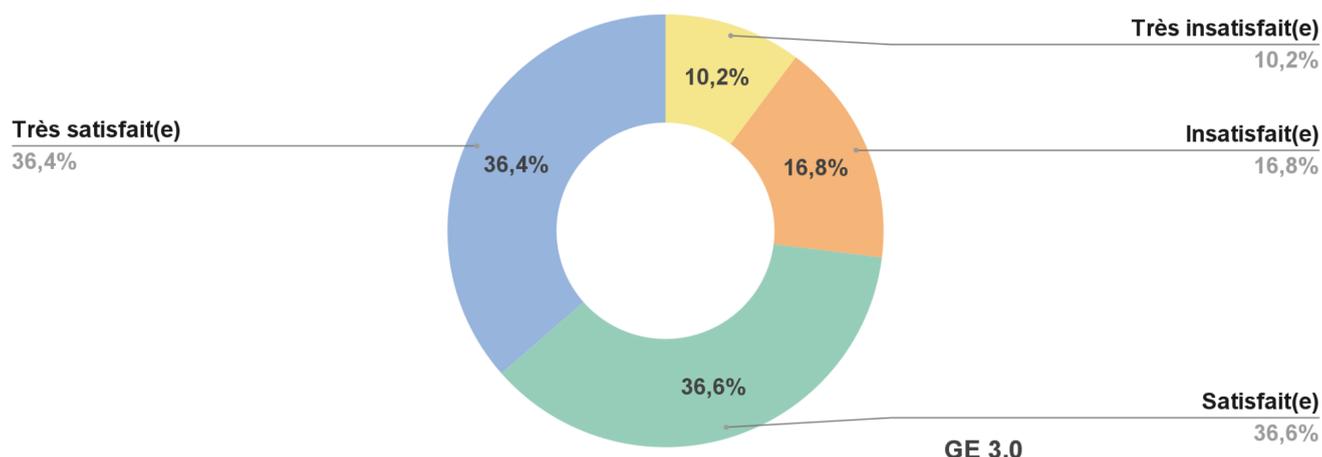


Figure 126. Satisfaction des étudiants en pharmacie sur l'encadrement et le suivi du maître de stage durant le stage d'initiation. 2903 répondants (En %) GE 3.0 2024

En 2024, **73,03%** des étudiants se déclarent **satisfaits ou très satisfaits** de l'encadrement et du suivi assuré par leur maître de stage. Ce chiffre est en légère progression par rapport à 2018, où **70,60%** des étudiants avaient exprimé un **niveau de satisfaction similaire**, avec une proportion plus faible de très satisfaits (**32,50%**). Cette

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

évolution traduit une **amélioration de l'encadrement par l'équipe officinale**, avec une plus grande proportion d'étudiants pleinement convaincus par l'accompagnement reçu.

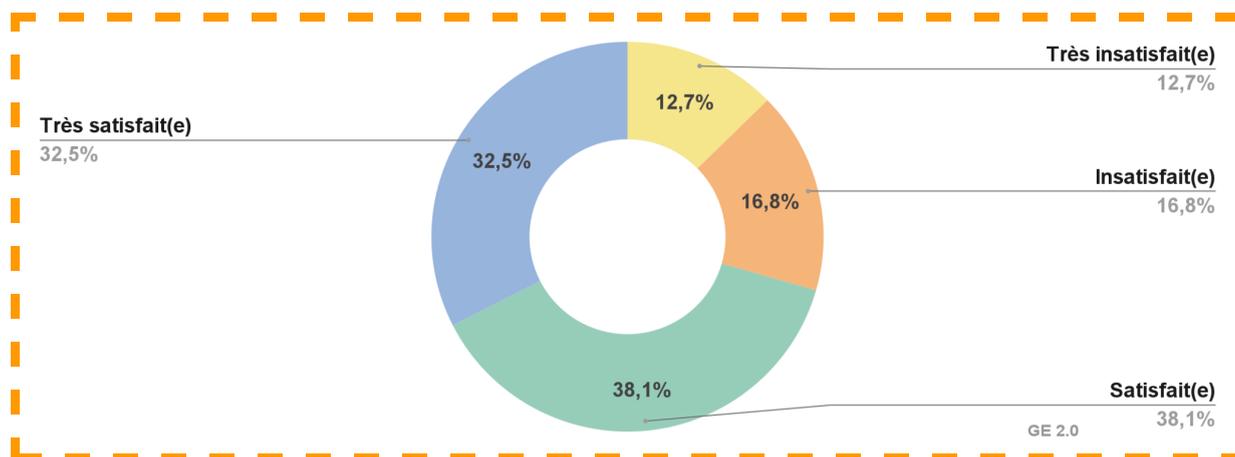


Figure 127. Satisfaction des étudiants en pharmacie sur l'encadrement et le suivi du maître de stage en 2018. 4267 répondants (En %) GE 2.0 2018

En parallèle, la part d'**étudiants insatisfaits ou très insatisfaits diminue** légèrement. En 2018, **12,70%** des étudiants étaient très insatisfaits de leur encadrement, un chiffre qui affiche une **baisse de 2,50 points** pour atteindre **10,20%** en 2024. Bien que cette amélioration soit encourageante, **16,80%** des étudiants **restent insatisfaits** dans les deux enquêtes, suggérant que les difficultés rencontrées par certains stagiaires persistent.

Un bon encadrement permet de **transmettre les compétences** nécessaires à l'exercice officinal en offrant une **vision complète** du métier et de ses responsabilités. Cependant, les étudiants soulignent le manque de disponibilité des titulaires, souvent pris entre la gestion de leur officine et leur rôle pédagogique, ce qui limite un suivi régulier.

Depuis 2007, le **pharmacien maître de stage agréé** peut missionner son **pharmacien adjoint** pour la seule durée d'un stage et pour un étudiant donné⁸⁹. Sa mission concerne uniquement le champ des compétences pharmaceutiques. Le pharmacien adjoint, ainsi désigné « **maître de stage adjoint** » peut encadrer le travail du stagiaire, signer le rapport de stage et donner son avis sur l'étudiant. Il faut développer ces initiatives, particulièrement lorsque le pharmacien titulaire n'a pas ou peu le temps de s'occuper de l'étudiant. Un pharmacien adjoint formé possède autant de compétences qu'un pharmacien titulaire, en particulier s'il souhaite s'impliquer **activement dans la formation des stagiaires**. De plus, il

⁸⁹ Guide des maître de stage - CPCMS (2022)

devrait pouvoir accompagner les étudiants en stage de premier et de second cycle en tant que maître de stage à part entière.

L'enquête révèle que la qualité de l'encadrement influence directement l'expérience du stage : un suivi attentif favorise l'immersion, tandis qu'un encadrement insuffisant peut entraîner frustration et sentiment de stage subi plutôt que formateur.

b. Témoignages des étudiants pas totalement satisfaits concernant leur encadrement

Mon maître de stage était proche de la retraite donc ne venait jamais à la pharmacie et un seul pharmacien suivait ce que je faisais dans toute l'équipe donc je n'ai pas pu faire grand chose quand il n'était pas là.

Étudiant en 4ème année - Angers

Pas assez de confiance de la part du maître de stage qui en plus était très absente, donc elle ne pouvait pas vraiment suivre mon stage.

Étudiante en 6ème année - Tours

Maître de stage très occupé car pharmacie de commune importante (4 pharmaciens, 10 autres personnels).

Étudiante en 5ème année - Reims

Heureusement qu'il y avait une 6ème année pour me montrer / m'expliquer plein de choses parce que sinon je n'aurai rien fait d'intéressant (mon maître de stage n'était pas du tout présent pour moi).

Étudiante en 3ème année - Tours

Je ne suis pas très satisfaite, car ma maître de stage ne m'a pas permis d'observer le comptoir. Aujourd'hui, en troisième année, je ne connais ni le logiciel, ni l'analyse de l'ordonnance, ni la relation avec le patient. Lors de ma recherche de stage en troisième année, de nombreux maîtres de stage en ont été étonnés.

Étudiante en 3ème année, Lille

c. Le maître de stage : garant de l'application des compétences de l'étudiant durant le stage d'application

Concernant l'encadrement et le suivi du maître de stage, **78,92%** des étudiants en troisième année et **82,54%** en quatrième année se déclarent **satisfaits ou très satisfaits** de l'accompagnement reçu, soulignant ainsi **l'importance du rôle du maître de stage** dans le processus d'apprentissage. En offrant un **encadrement structuré**, ces derniers permettent aux étudiants d'appliquer leurs **connaissances théoriques** et de **développer des compétences pratiques essentielles** à l'exercice du métier de pharmacien.

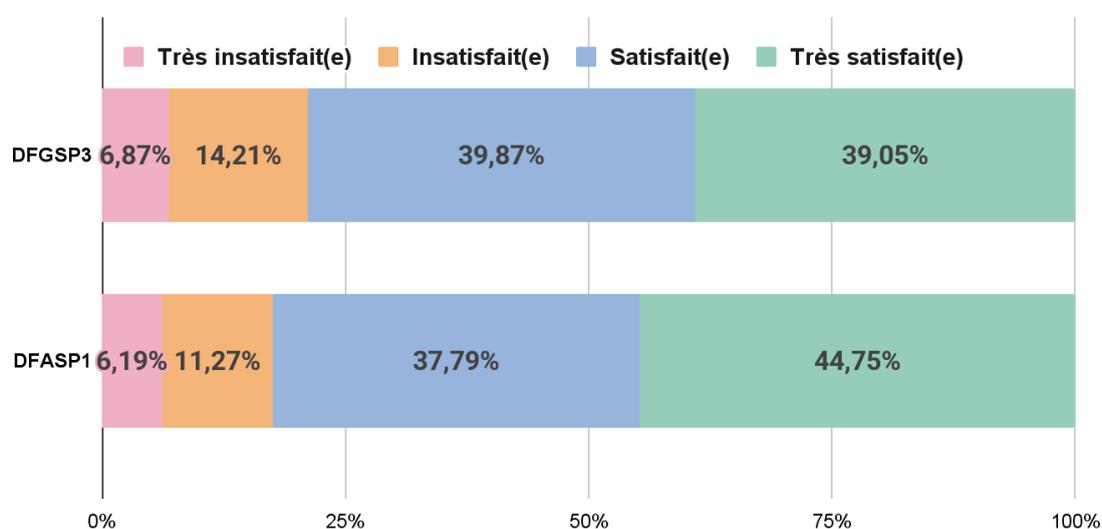


Figure 128. Satisfaction des étudiants en pharmacie sur l'encadrement et le suivi du maître de stage sur le stage d'application. 3ème année : 2182 répondants | 4ème année : 1437 répondants (En %) GE 3.0 2024

En revanche, **plus d'un étudiant sur cinq** exprime une **insatisfaction**, ce qui traduit des **disparités dans la qualité de l'encadrement**. Certains étudiants alertent sur le **manque de disponibilité et d'implication** de leur maître de stage, rendant l'expérience **moins formatrice**. Pourtant, les **pharmaciens titulaires de l'agrément de maître de stage** s'engagent à respecter une **charte** garantissant un encadrement pédagogique et un accompagnement adapté.⁹⁰

Au vu de certains témoignages étudiants, il serait pertinent que les **UFR et départements recueillent systématiquement les retours des étudiants** afin d'identifier les éventuelles **défaillances dans l'encadrement** et d'ajuster les agréments en conséquence.

⁹⁰Charte d'engagement du pharmacien d'officine agréé maître de stage - CPCMS (octobre 2023)

B. Évaluation du stage lors des stages d'initiation et d'application

a. Évaluation du stage d'initiation : identifier la montée en compétences de l'étudiant en pharmacie

L'évaluation de stage est dépendante des UFR et départements, se manifestant principalement sous forme de **rapports de stage** ou de **portfolios** à remplir au cours de la période. Divers documents peuvent être demandés pour évaluer les compétences acquises : fiche de procédures, ordonnances, entretiens patients, et parfois un questionnaire à choix multiples ou un examen écrit pour vérifier les connaissances théoriques en fin de stage. Une évaluation orale peut également être prévue.

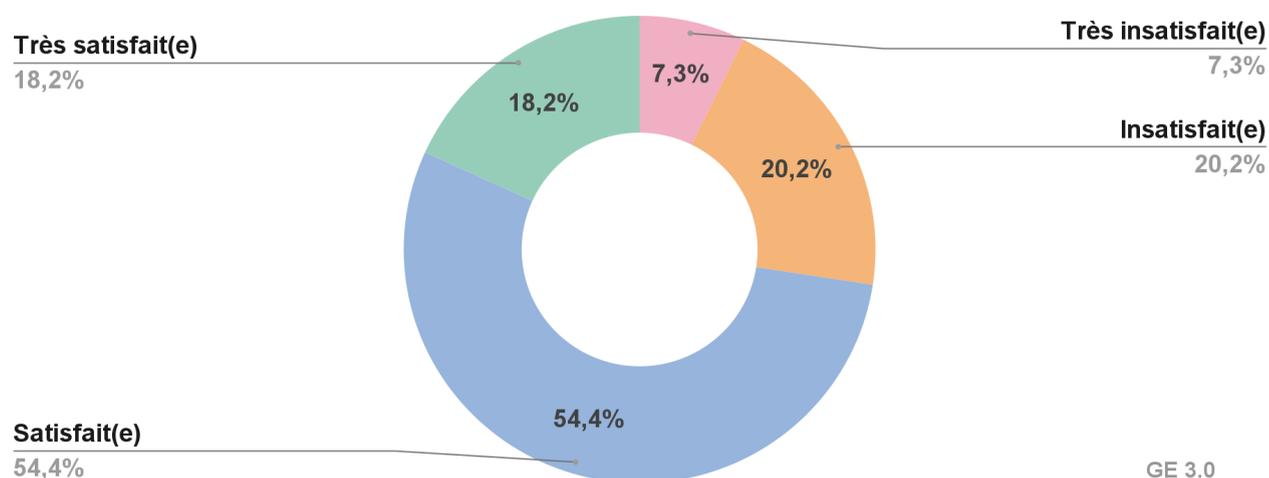


Figure 129. Satisfaction des étudiants concernant les méthodes d'évaluation du stage d'initiation. 2903 répondants (En %) GE 3.0 2024

La majorité des étudiants ont un avis favorable quant aux modalités de ce retour de stage : **54,40%** se disent satisfaits, et **18,20%** très satisfaits. En 2018, plus d'**un étudiant sur deux** s'estimait satisfait concernant les modalités d'évaluation de stages, ce qui coïncide avec les résultats exprimés en 2024.

Une méthode d'évaluation basée sur les compétences comprenant, par exemple, un carnet de stage à compléter tout au long des différentes années de stage afin d'effectuer un retour sur les compétences acquises et les missions découvertes.

Ce système pourrait permettre à l'étudiant de retracer son parcours tout au long du stage et d'évaluer l'évolution de ses compétences. Ce document devrait mettre en lumière les **missions accomplies**, les **compétences** développées et les **découvertes** réalisées. Ce rapport pourrait également intégrer un retour d'expérience de l'étudiant, lui permettant

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

d'évaluer la qualité de son stage. Ce retour offrirait à la UFR et département une vision directe des conditions du stage ainsi que de l'encadrement assuré par le maître de stage.

Le maître de stage, en tant que principal encadrant de l'étudiant, doit également être impliqué dans son évaluation. Pour cela, une **grille d'évaluation progressive** pourrait être mise en place, permettant au maître de stage de suivre et d'évaluer en temps réel les progrès de l'étudiant, ses découvertes et ses acquis.

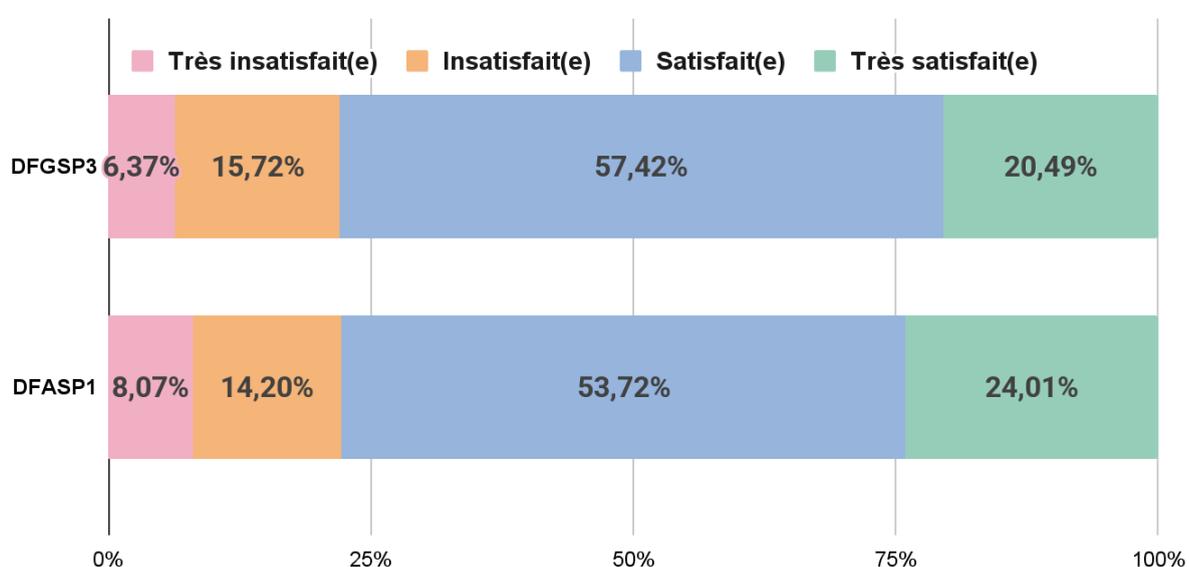


Figure 130. Satisfaction des étudiants en pharmacie sur l'évaluation du stage d'application. 3ème année : 2182 répondants | 4ème année : 1437 répondants (En %) GE 3.0 2024

Les étudiants, en troisième ou quatrième année, expriment un niveau de satisfaction similaire (**77,91%** et **77,73%**) quant aux méthodes utilisées pour évaluer les acquis de leur stage. Toutefois, certains évoquent des difficultés liées à la rédaction du rapport de stage, notamment lors de stages courts d'une ou deux semaines. Ce travail, bien que structurant pour la réflexion et la restitution des acquis, **peut limiter l'implication des étudiants sur le terrain**. Il est essentiel que l'évaluation constitue un outil permettant de **valoriser l'expérience du stage**.

La mise en place d'un **portfolio de suivi**, que l'étudiant conserverait dès la deuxième année, semble être une solution pour assurer une évaluation cohérente. Ce document pourrait intégrer des analyses d'ordonnances, des fiches techniques et des comptes rendus d'entretiens patients sur des thématiques précises (diabète, risque cardio-vasculaire, etc.). Une telle approche offrirait une **vision plus progressive et cohérente des apprentissages**.

b. Positions de l'ANEPF concernant l'encadrement et l'évaluation des stages d'initiation et d'application

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- La construction d'un modèle pédagogique progressif permettant à l'étudiant d'avoir lors de son cursus une visibilité sur l'entièreté de la pratique officinale, industrielle, hospitalière en cohérence avec ses connaissances académiques ;
- Un renforcement de l'encadrement par les conseillers maîtres de stages qui s'assureront de vérifier que le maître de stage remplit ses obligations ;
- L'ouverture de l'agrément de maître de stage aux pharmaciens adjoints ;
- L'intégration au dispositif de Développement Professionnel Continu (DPC) d'une formation continue spécifique pour les maîtres de stage, dans la continuité de la mise en place du statut de maître de stage universitaire (MSU) ;
- La formalisation d'un entretien préalable à l'entrée en stage entre le maître de stage et l'étudiant pour échanger au sujet des objectifs du stage ;
- Un premier jour d'insertion au sein de l'officine, avec le maître de stage, pour une prise de repère spatio-temporelle ;
- La réalisation d'échanges réguliers entre le maître de stage et l'étudiant via l'instauration de temps dédiés, sous la supervision des UFR de pharmacie, permettant de mieux structurer l'accompagnement et d'ajuster les objectifs du stage en fonction des attentes de l'étudiant et des réalités de l'officine ;
- La réalisation d'un entretien bilan, à la fin de son stage, avec le maître de stage ainsi que des membres de l'équipe officinale ;
- La promotion de la plateforme nationale d'évaluation des stages GÉLULES par les UFR et le CPCMS ;
- La mise en place d'un portfolio de suivi, que l'étudiant conserve tout au long de son cursus, afin d'assurer une évaluation cohérente ;
- Une actualisation et une harmonisation des modalités de contrôle des connaissances et compétences de ces stages dans le cursus ;
- L'intégration d'une évaluation de l'étudiant, de son travail et de son implication dans sa formation via l'avis de son maître de stage ;
- Une vérification des acquis et des compétences de l'étudiant effectuée de manière propre à chaque stage.



XXII. La place de l'interprofessionnalité avant l'année hospitalo-universitaire

A. L'interprofessionnalité en stage d'initiation

La notion d'interprofessionnalité est peu présente dans le cadre du stage d'initiation. En effet, seuls **29%** des étudiants ont pu travailler avec d'autres professionnels de santé durant leur période de stage.

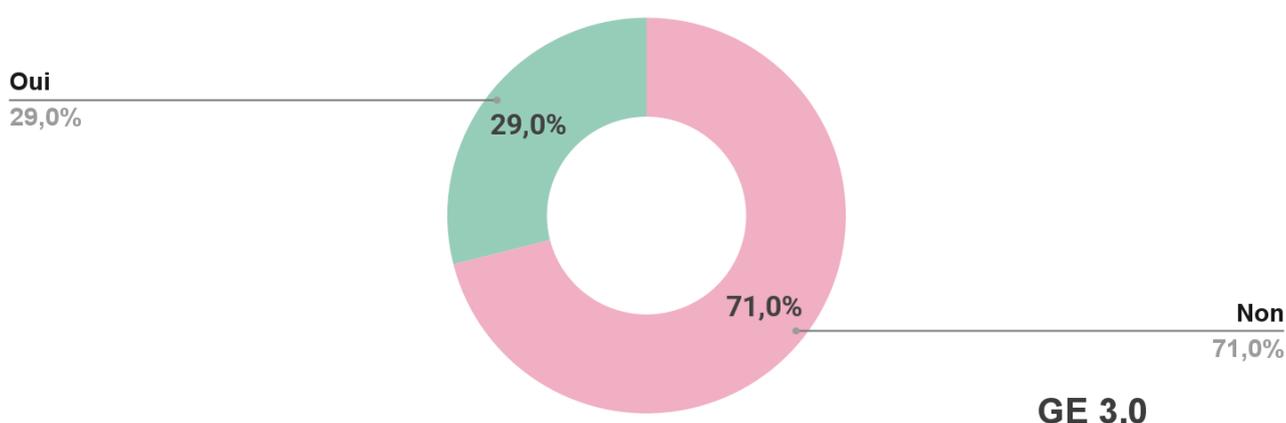


Figure 131. Proportion d'étudiants ayant travaillé avec d'autres parcours de la pharmacie ou d'autres professions de santé durant le stage d'initiation. 2903 répondants (En %) GE 3.0

Or la **collaboration entre professionnels** de santé est essentielle pour un parcours de soins optimal. Le stage d'initiation doit permettre à l'étudiant de **découvrir la place du pharmacien** dans l'écosystème de la santé. De plus, l'étudiant stagiaire en deuxième année devrait avoir l'opportunité de découvrir d'autres métiers proposés par le parcours officinal, telle que la spécialité de grossiste répartiteur.

B. L'interprofessionnalité en stage d'application

Les étudiants de troisième et quatrième année bénéficient d'un contact limité aux autres professions de santé au cours de leur stage d'application. En effet, seuls **27,50%** des étudiants en troisième année et **28,81%** en quatrième année attestent avoir **eu l'opportunité de collaborer avec d'autres professionnels de santé**, une interaction essentielle à la compréhension du parcours de soins du patient.

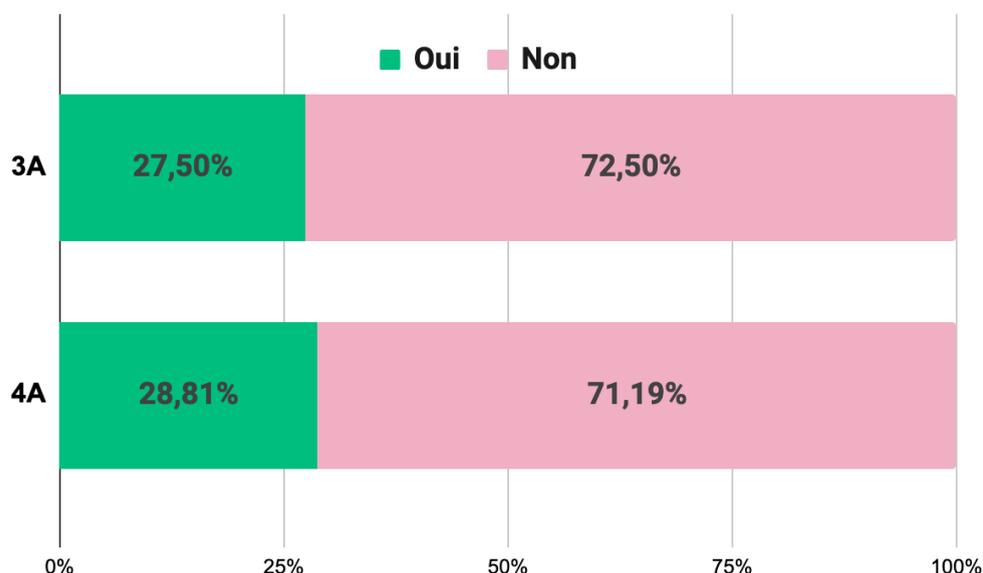


Figure 132. Proportion d'étudiants ayant travaillé avec d'autres parcours de la pharmacie ou d'autres professions de santé durant le stage d'application de 3ème année : 2182 répondants et durant le stage d'application de 4ème année : 1437 (En %) GE 3.0 2024

Cette situation semble dommageable car la **collaboration interprofessionnelle est un élément fondamental du métier de pharmacien**. Elle permet de mieux appréhender la **prise en charge globale du patient** en intégrant les différentes étapes du parcours de soins : prévention et éducation à la santé, dépistage, diagnostic, dispensation du traitement, suivi thérapeutique ou encore accompagnement du patient au long cours. L'absence de cette dimension dans la formation représente **un manque en termes d'apprentissage**. Il est donc essentiel d'intégrer la **découverte des Maisons de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) et des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)** directement au sein des **stages**. Cette approche permettrait aux étudiants d'appréhender **le fonctionnement de ces structures** en parallèle de leur stage. Pour renforcer cette dynamique, il serait également intéressant de favoriser **des temps d'immersion chez d'autres professionnels de santé**. Cette opportunité offrirait aux étudiants **une vision plus complète de la coordination des soins**, tout en conservant la **cohérence pédagogique du stage d'application**.

- c. Positions de l'ANEPF concernant le développement de l'interprofessionnalité dans les stages d'initiation et d'application

L'ANEPF demande :

- La possibilité dans le cadre des stages de pouvoir bénéficier de temps d'immersion auprès d'autres professionnels de santé ;
- La possibilité pour un étudiant de découvrir l'exercice professionnel en interprofessionnalité et la prise en charge globale d'un patient au sein d'une MSP ;
- La possibilité pour un étudiant, effectuant son stage dans une pharmacie appartenant à une CPTS, de participer aux différents temps d'échange entre les professionnels de santé.

Le Grand Entretien 3.0



XXIII. Stage hospitalier de 5eme année

Ce stage intervient en **fin** du **2ème cycle** des études de pharmacie. Selon l'article 9 de l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie⁹¹, la durée de stage doit correspondre à une durée de **5 à 6 mois équivalent temps plein, répartis sur les semestres 3 et 4.**

La formation a pour but de familiariser l'étudiant avec la pertinence des choix thérapeutiques et des examens biologiques effectués, de développer son esprit critique vis-à-vis d'une prescription, de résoudre les problèmes posés par le suivi thérapeutique et biologique, d'optimiser la prise en charge des patient et de collaborer avec d'autres professionnels de santé par le lien hôpital-ville.

A. Contenu du stage hospitalier obligatoire de cinquième année

a. Tâches et missions confiées durant le stage obligatoire hospitalier de cinquième année

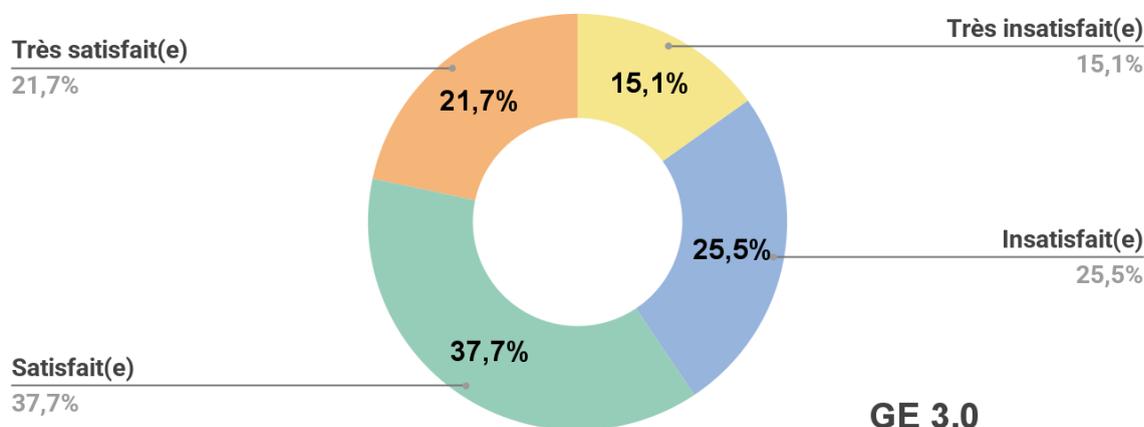


Figure 133. Satisfaction sur les tâches et missions accordées durant le stage obligatoire hospitalier de 5ème année (DFASP2). 808 répondants (En %) GE 3.0 2024

L'évaluation des stages hospitaliers de cinquième année révèle une satisfaction inférieure à celle des autres stages du cursus. En effet, **59,40%** des étudiants se déclarent **satisfaits ou très satisfaits**, ce qui reste en dessous des taux observés pour le stage d'initiation (**67,10%**), ceux d'application de troisième année (**78%**) et de quatrième année (**81,20%**). Il est donc nécessaire de structurer les **missions** confiées aux étudiants.

⁹¹ Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie - Légifrance (janvier 2024)

Une part importante des étudiants (**40,60%**) se dit **insatisfaite ou très insatisfaite** des tâches effectuées. Parmi les critiques exprimées, de nombreux étudiants soulignent un **manque d'encadrement**, les laissant parfois sans missions concrètes et mise en pratique de leurs compétences. Certains rapportent des **missions redondantes et peu valorisantes**, tandis que d'autres, notamment ceux ne poursuivant pas en internat, estiment que les objectifs de ce stage sont mal définis et insuffisamment discernés, ce qui limite sa portée pédagogique, alors qu'il constitue une part importante de leur cinquième année.

Un autre problème majeur réside dans le **manque de formation en amont** du stage. Les enseignements de préparation à la prise de fonction hospitalière (PPFH) sont souvent **dispensés trop tard**, les rendant inutiles au moment de l'arrivée des étudiants sur le terrain. Cela crée un décalage entre les attentes des étudiants et la réalité des missions qui leur sont confiées. Il apparaît donc essentiel de repenser l'accompagnement et l'intégration des étudiants dans le milieu hospitalier.

b. Témoignages concernant les tâches et missions du stage hospitalier

J'ai été dans des stages où les étudiants en pharmacie n'ont pas de mission et ne sont pas forcément les bienvenus.

Étudiante en 5ème année - Nantes

Ça aurait pu être une expérience très riche et variée, mais non. Puisque le potentiel de ce stage n'a pas été du tout exploité, l'intérêt professionnel est assez bas pour ma part.

Étudiante en 6ème année - Poitiers

J'aurais aimé avoir plus de responsabilités et de formation dans le domaine clinique, ainsi que mieux comprendre le rôle de l'interne et du pharmacien dans la préparation stérile. J'aurais également souhaité un vrai stage en biologie et en radiopharmacie.

Interne - Paris Cité

Selon les services, je pouvais avoir beaucoup de responsabilités et être autonome, tandis que dans d'autres, j'étais délaissée et devais réclamer du travail.

Étudiante en 6ème année - Paris Cité

Dépendant des stages. Pour certains, la conciliation médicamenteuse en clinique était utile et donnait envie de s'impliquer, car nous avions des interactions avec l'ensemble de l'équipe médicale. Nous avons participé à des formations d'éducation thérapeutique avec des infirmières ASALEE, organisé des jeux éducatifs avec les patients et suivi des formations spécialisées sur certaines maladies et traitements spécifiques, notamment pour les maladies rares. À l'inverse, dans d'autres stages, je ne savais pas vraiment pourquoi je me levais le matin, car nos conciliations n'étaient pas du tout prises en compte.

Étudiante 6ème année Toulouse

Afin d'accroître la satisfaction générale des stages, il est nécessaire de permettre aux étudiants de **découvrir de manière concrète** l'écosystème hospitalier, les **missions pratiques** du pharmacien et pas seulement les tâches administratives. Les étudiants en pharmacie doivent aussi pouvoir comprendre l'écosystème de l'hôpital, les rôles et responsabilités de chacun. Pour ce faire, il est nécessaire de mieux encadrer ces stages et les missions attenantes par la création d'un **référentiel de compétences** pour les externes en pharmacie.

Conformément aux dispositions prévues par les articles 11 et 12 de l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au Collège d'enseignement pharmaceutique hospitalier⁹², un **travail collaboratif** entre les référents des stages hospitalo-universitaires, les enseignants et les représentants des étudiants devrait être instauré. Ce collège, s'il est appliqué dans toutes les universités, permettrait de définir précisément les **attendus des différents stages hospitaliers**, en cohérence avec les **objectifs pédagogiques fixés**. Il est donc essentiel de demander la mise en œuvre systématique de cet arrêté dans toutes les universités afin de garantir l'harmonisation et la qualité de la formation.

⁹² Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie

c. Positions de l'ANEPF concernant les tâches et missions de l'externe en pharmacie

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- L'application du Collège d'enseignement pharmaceutique hospitalier et sa déclinaison en feuilles de route spécifiques à chaque service avec des missions précises et quantifiables afin de permettre un suivi par l'étudiant et par le maître de stage ;
- La mise en place d'un accueil personnalisé pour chaque étudiant, afin de lui faire découvrir le service ainsi que les différentes missions auxquelles il peut participer ;
- La mise en place de questionnaire d'évaluation du stage, rempli par l'étudiant afin d'évaluer la satisfaction et les acquis permis par ce stage ;
- Le développement des offres de stages en secteurs de gestion du circuit des produits de santé tels que les dispositifs médicaux, l'achat, l'approvisionnement, les appels d'offres, les essais cliniques, ainsi que dans les secteurs de soins, comme la pharmacie clinique, la gestion des traitements et la pharmacovigilance (CRPV).



d. L'interprofessionnalité : un atout majeur du stage hospitalier

L'interprofessionnalité apparaît comme **un des atouts majeurs** du stage hospitalo-universitaire de **cinquième année**, avec **92,08%** des étudiants ayant eu l'opportunité **de travailler avec d'autres professionnels de la santé**. Ce chiffre appuie sur **l'importance du travail en équipe et de la collaboration entre les différentes disciplines** dans la prise en charge des patients.

Cette interaction avec d'autres soignants permet aux étudiants de **découvrir de nouvelles perspectives**, de **mieux comprendre les rôles et missions de chacun** et de **déconstruire certains préjugés**. Travailler au sein d'une équipe pluriprofessionnelle favorise l'apprentissage de la coordination des soins, essentiel pour assurer une **prise en charge de qualité et efficace des patients**.

Néanmoins, bien que ces résultats soient encourageants, il est possible **d'aller plus loin** en renforçant l'intégration d'expériences pluriprofessionnelles. Le développement de **cas pratiques partagés et de projets communs** entre les différentes filières de santé permettra de mieux préparer les étudiants à **collaborer efficacement**.

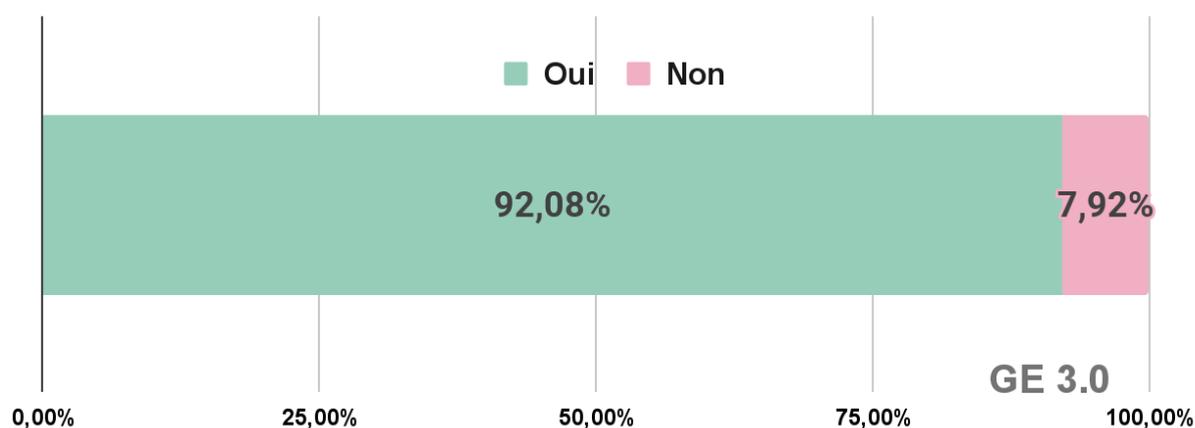


Figure 134. Proportion d'étudiants ayant travaillé avec d'autres parcours que la pharmacie ou d'autres professions de santé durant leur stage hospitalo-universitaire de 5ème année. 808 répondants (En %) GE 3.0 2024

e. Vers un accès plus équitable et ouvert aux terrains de stages hospitaliers en pharmacie

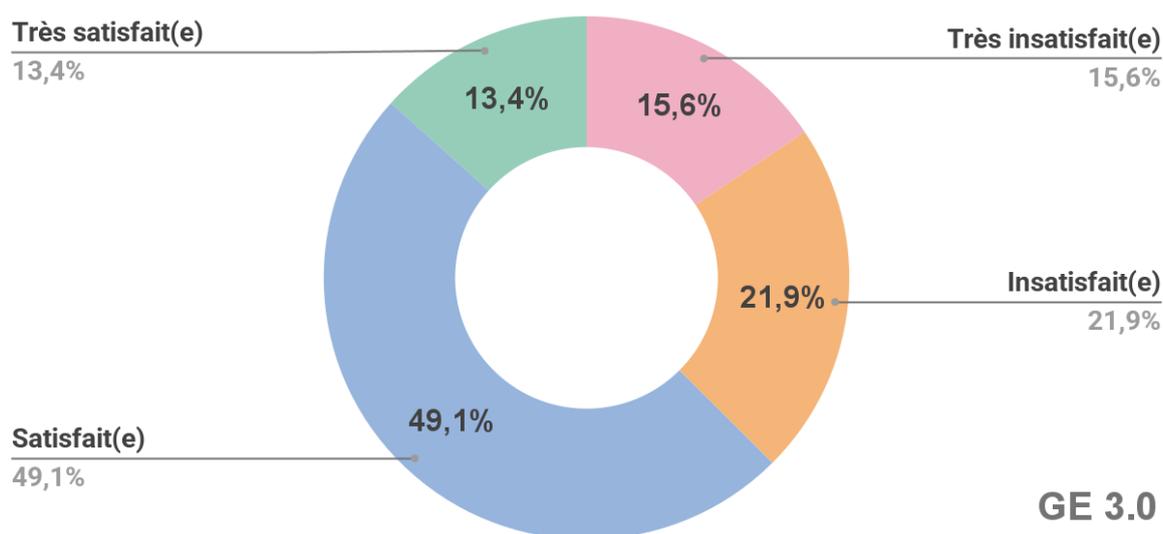


Figure 135. Satisfaction des étudiants en pharmacie concernant la méthode de sélection des stages hospitaliers par les étudiants en pharmacie ayant réalisé le stage hospitalier. 808 répondants. (En %) GE 3.0 2024

D'après les **808 étudiants en pharmacie interrogés**, le niveau de satisfaction des modalités de sélection des stages hospitaliers est globalement positif, bien que des marges d'amélioration subsistent. **62,50% des répondants se déclarent satisfaits ou très satisfaits** de la méthode de sélection des stages hospitaliers. Ce résultat suggère que, malgré les disparités entre les UFR et départements, la majorité des étudiants considèrent leur système actuel comme fonctionnel.

Toutefois, **37,50% des étudiants expriment un avis négatif** sur ce mode de sélection. Ce taux d'insatisfaction traduit des frustrations liées à certains critères de sélection, qui varient d'une UFR et département à l'autre et reposent parfois sur des méthodes contestées, comme le classement au mérite ou le tirage au sort. Ces disparités peuvent engendrer un sentiment d'injustice et limiter l'accès à certains terrains de stage plébiscités par l'étudiant. Le processus de sélection doit garantir **équité et transparence** pour répondre aux attentes des étudiants. Actuellement, **certaines méthodes de sélection** rendent l'accès à certains stages plus **compétitif ou aléatoire** selon le système utilisé.

Une autre problématique soulevée concerne la **possibilité pour les étudiants en pharmacie d'effectuer des stages inter-CHU, en CH périphériques ainsi que dans les**

Outre-Mer, comme cela existe déjà pour les étudiants en médecine. Actuellement, cette mobilité reste **complexe et rare**, limitant ainsi les opportunités d'expérience dans des structures hospitalières variées et dans des territoires où les besoins en pharmaciens sont pourtant réels.

Encourager la **mobilité inter-CHU** permettrait aux étudiants de diversifier leur formation, d'accéder à des spécialités hospitalières spécifiques et de découvrir différentes organisations de soins. De même, faciliter la possibilité d'effectuer **une partie du stage hospitalier en Outre-Mer** représenterait un atout majeur, en offrant une expérience unique dans des territoires où les problématiques de santé peuvent être différentes.

- f. Positions de l'ANEPF favorisant l'interprofessionnalité et une sélection équitable

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- L'harmonisation et l'actualisation de la prise de fonction hospitalière et sa mise en place avant l'entrée dans les différents terrains de stages ;
- La mise en place de cours mutualisés dans le cadre du stage hospitalo-universitaire ;
- Le renforcement de l'interprofessionnalité au sein du stage hospitalier en permettant aux étudiants des différentes filières de santé d'avoir des projets communs durant ce stage ;
- La possibilité pour les étudiants des différentes filières de réaliser leur année hospitalo-universitaire dans au moins deux terrains de stages différents ;
- L'attribution des terrains de stage grâce à une plateforme permettant aux étudiants de classer les terrains en fonction de leurs préférences ;
- L'ouverture des sites inter-CHU et des CH périphériques dans le cadre du stage hospitalo-universitaire (associée à la mise en place de moyens financiers et logistiques pour les étudiants) ;
- L'accessibilité des territoires ultramarins dans le cadre du stage hospitalo-universitaire.



B. Calendrier du stage hospitalo-universitaire de 5ème année

a. Un stage intervenant trop tard dans le cadre des études de pharmacie

GE 3.0

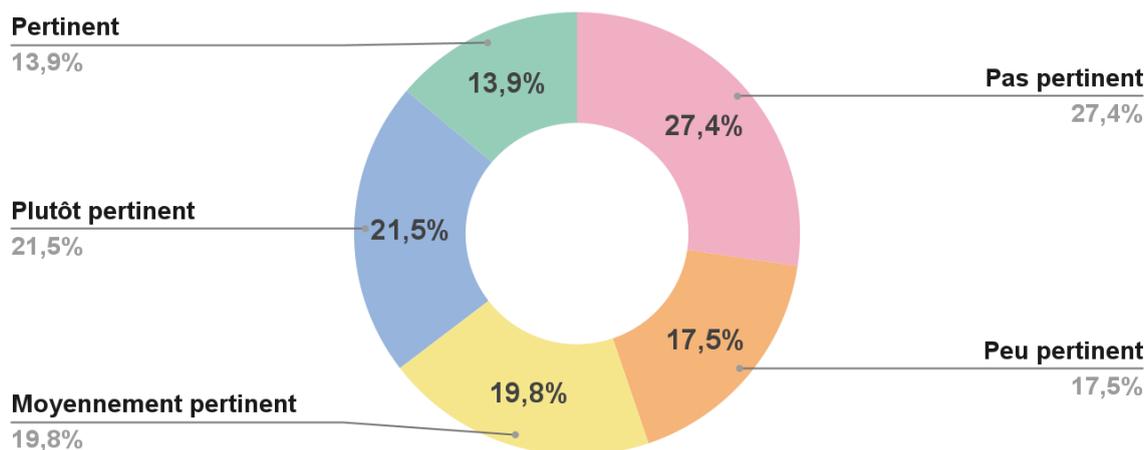


Figure 136. Satisfaction de la temporalité du stage hospitalier obligatoire de 5ème année pour les étudiants en pharmacie l'ayant réalisé. 808 répondants (En %) GE 3.0 2024

Un **manque d'adéquation** entre la temporalité du stage hospitalier obligatoire en cinquième année et les attentes des étudiants est observé. Seuls **13,90%** des répondants considèrent la temporalité de ce stage comme **pertinente** et **21,50%** la jugent **plutôt pertinente**. À l'inverse, **44,9%** des étudiants estiment la temporalité inadaptée et **19,80%** des étudiants expriment un avis mitigé, traduisant une certaine indécision quant à la réelle valeur ajoutée de ce stage à ce moment du cursus. Ces résultats pourraient justifier une réflexion sur une meilleure intégration dans le parcours académique.

La principale critique formulée par les étudiants concerne l'arrivée **tardive du stage hospitalier** par rapport à l'organisation du cursus universitaire. En effet, à ce stade de la formation, **le choix de parcours a déjà été effectué en quatrième année**, rendant ce stage hospitalier moins utile pour l'orientation des étudiants. **Le manque d'accès à ce secteur en amont** est un point récurrent dans les retours des étudiants. Certains découvrent tardivement une réalité hospitalière qui ne correspond pas à leurs attentes ou inversement. Il serait donc pertinent de favoriser une immersion plus précoce aux différentes pratiques hospitalières afin d'**offrir une vision plus éclairée avant le choix de parcours**.

De plus, **une hétérogénéité** dans la durée et la temporalité des stages hospitaliers selon les UFR et départements est observée. Certaines universités, comme Bordeaux, Nantes, Poitiers, Rennes, Strasbourg, Toulouse et Tours débutent l'externat **en septembre**,

tandis que d'autres le démarrent en janvier. Cette différence crée un **déséquilibre dans la préparation au concours national de l'internat**, qui a lieu en décembre pour tous les étudiants. Cette disparité dans l'organisation entraîne une **inégalité des chances** et une pression supplémentaire pour les étudiants en pharmacie issus des UFR et départements où l'externat commence plus tôt.

b. Témoignages des étudiants concernant leur stage hospitalier de cinquième année

C'est dommage d'avoir dû attendre la 5^e année alors que nous sommes déjà répartis dans nos filières. Qui plus est, dans ma filière, ce stage a lieu après le concours. Nous passons donc un concours sans avoir jamais mis les pieds à l'hôpital (officiellement).

Interne - Paris Cité

C'est enfin le moment où l'on peut commencer à se positionner en tant que pharmacien, car on a acquis le socle général des connaissances et que l'on peut travailler sur tous les sujets. Ces stages m'ont permis de collaborer avec des médecins et de comprendre leur logique.

Étudiant en 6^{ème} année - Limoges

Avoir validé 4 années d'études pour coller des étiquettes sur des cartons ne m'a pas permis de progresser dans mes études. Il serait par exemple beaucoup plus intéressant pour le parcours industrie de rendre possible dans chaque UFR de réaliser ce stage (au moins une partie) à

l'étranger pour progresser en anglais.

Étudiante en 6^{ème} année - Paris Cité

Je trouve ça dommage de réaliser ce stage après le choix des spécialisations, j'ai plusieurs amis qui ont repassé leur cinquième année afin de pouvoir se réorienter en internat ayant aimé le monde hospitalo-universitaire.

Étudiante en 5^{ème} année - Paris Cité

On est jeté dans un environnement où on ne sert à rien, où on ne nous considère pas du tout mais on arrive quand même à se plaindre de nous, c'est tout à fait incroyable. Aucune reconnaissance rien du tout et payé une misère.

Étudiante en 6^{ème} année - Reims

Stage utile. Certes les officinaux ne se destinent pas à l'hôpital. Mais moi j'ai beaucoup aimé mes stages. J'ai appris des choses qui me sont utiles à l'officine, déjà comment fonctionne l'hôpital et la manière de travailler. Et ensuite les connaissances, par exemple, voir des protocoles de soin par des spécialistes nous permet mieux de comprendre des ordonnances de sorties d'hôpital que l'on peut voir en officine. Étudiante en 6^{ème} année - Dijon

c. Un stage hospitalier pour beaucoup d'étudiants trop long

L'évaluation de la durée du stage hospitalier obligatoire en cinquième année met en évidence **une augmentation de l'insatisfaction** des étudiants entre le Grand Entretien 2.0 et le Grand Entretien 3.0. En 2018, **45,70%** des étudiants considéraient le stage comme **trop long à beaucoup trop long**. En 2024, ce chiffre atteint **65,90%**, confirmant une remise en question persistante de la pertinence de sa durée. Si **32,70% des étudiants jugent la durée correcte**, seuls **0,90%** estiment le stage trop court. Ce chiffre particulièrement bas montre que la question de la prolongation de ce stage ne se pose pas : c'est davantage sa répartition et son organisation qui doivent être repensées.

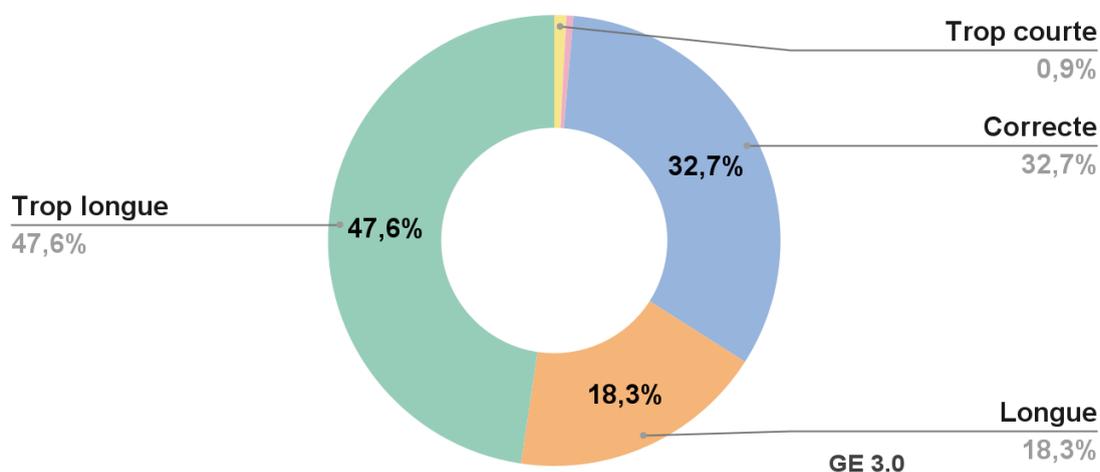


Figure 137. Évaluation de la durée du stage obligatoire hospitalier de 5ème année par les étudiants en pharmacie l'ayant réalisé. 808 répondants (En %) GE 3.0 2024

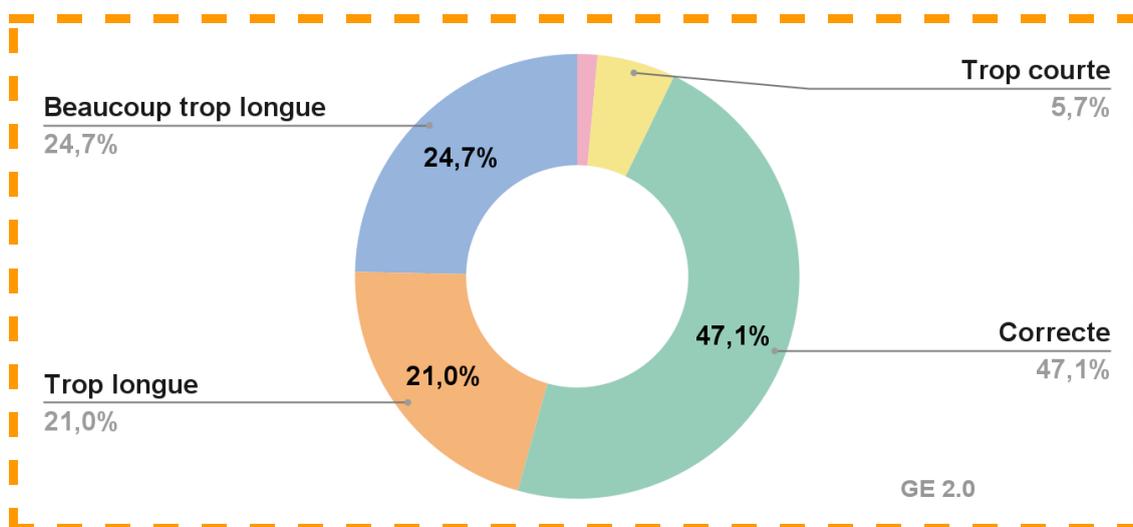


Figure 138. Évaluation de la durée du stage obligatoire hospitalier de 5ème année par les étudiants en pharmacie l'ayant réalisé. 2589 répondants (En %) GE 2.0 2018

d. Un lien direct entre l'insatisfaction et les tâches confiées

L'un des facteurs expliquant ce mécontentement réside dans la **diversité des expériences de stage selon les terrains hospitaliers**. Certains étudiants bénéficient de missions enrichissantes qui leur permettent de développer des compétences cliniques, tandis que d'autres se voient uniquement confier des tâches répétitives et peu formatrices ne répondant pas aux prérogatives du stage hospitalo-universitaire. Cette disparité engendre un **sentiment de perte de temps** pour ceux qui ne sont pas pleinement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et alimente la **perception que la durée du stage est excessive**.

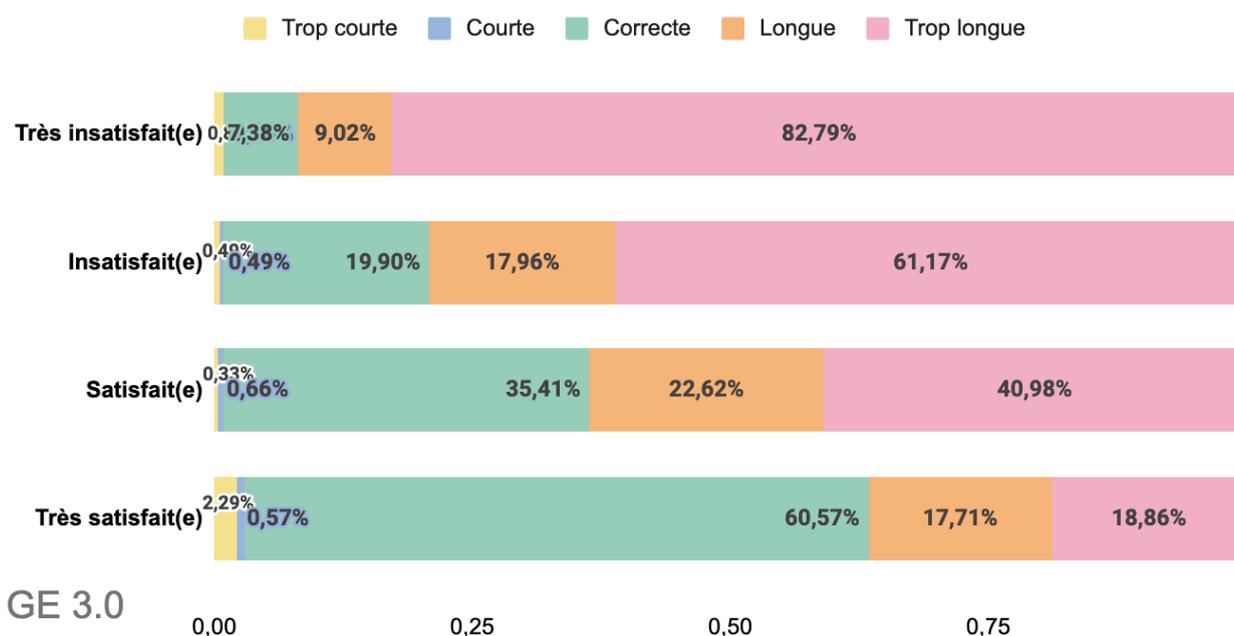


Figure 139. Satisfaction de la durée de leur stage de 5ème année hospitalo-universitaire en fonction de la satisfaction des tâches et missions réalisées pendant ce stage pour les étudiants en pharmacie l'ayant réalisé. 808 répondants (En %) GE 3.0 2024

Par ailleurs, selon la UFR et département et le CHU, la répartition du temps de stage varie :

- Certains étudiants réalisent leur externat **tous les matins sur une année complète**,
- D'autres alternent **périodes de stage à temps plein et périodes de cours**,
- D'autres encore sont confrontés à des terrains de stage éloignés de leur lieu de vie, générant **des contraintes logistiques et financières supplémentaires**.

Ces différences de modalités peuvent impacter **la charge de travail perçue et l'équilibre entre la formation académique et les périodes de stage**.

Dans les faits, l'**externat en pharmacie** joue un rôle essentiel dans la formation des futurs pharmaciens, quel que soit leur secteur d'exercice. Il permet d'acquérir des compétences en analyse thérapeutique, en gestion des interactions médicamenteuses et en coordination des soins entre l'hôpital et la ville. Cependant, **sa durée actuelle ne garantit pas systématiquement une expérience formatrice homogène**, ce qui nourrit la perception d'un stage parfois inutilement long. Une **réflexion sur une réorganisation plus cohérente de l'externat**, avec une durée ajustée, un meilleur encadrement et une exposition plus précoce aux réalités hospitalières doit être engagée.

e. Témoignages des étudiants en pharmacie concernant la durée de leur stage hospitalier

Faire un an de stage hospitalier en continu, c'est très long ! Il serait plus intéressant de faire six mois en 4^e année et six mois en 5^e année, par exemple. J'ai eu de bons stages, donc j'ai un avis très positif sur ces stages hospitaliers, sauf qu'en 5^e année, c'est trop tard ! Plus on commence tôt, plus c'est motivant et mieux on apprend !

Étudiante en 5^e année - Bordeaux

J'ai passé trois mois à ne rien faire. Mes missions se limitaient à réceptionner les commandes et retirer les produits périmés, soit de la simple gestion de stock en cinquième année de pharmacie. Sans parler de la rémunération, qui m'a mise dans une situation délicate.

Étudiante en 6^e année - Nantes

J'avais, sur une journée de 7 heures, 1 heure de travail et 6 heures d'attente. La radiopharmacie était mieux : j'étais responsable des contrôles qualité, ce qui est plutôt bien pour un pharmacien en industrie. Néanmoins, mes tâches étaient très limitées et j'avais aussi un nombre conséquent d'heures d'attente.

Étudiante en 6^e année - Strasbourg

La plupart des postes 5AHU n'ont pas de tâches définies, ce qui entraîne de l'ennui ou de l'absentéisme chez de nombreux étudiants. De plus, les missions ne sont pas forcément adaptées aux intérêts des étudiants en termes de filière.

Étudiante en 5^e année - Lyon

f. Positions de l'ANEPF concernant le calendrier du stage hospitalo-universitaire

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- La mise en place d'un comité de suivi entre les élus UFR, la direction des affaires médicales, l'UFR de pharmacie et les maîtres de stage afin d'optimiser le calendrier de la 5HU ;
- Une harmonisation des périodes de stage hospitalo-universitaire, en particulier pour le parcours internat, afin de permettre une période de révision équitable entre chaque UFR de pharmacie ;
- Une ouverture de la réflexion concernant une fragmentation des stages de la cinquième année hospitalo-universitaire sur l'entièreté du second cycle ;
- Avec l'ensemble des acteurs du stage hospitalo-universitaire, la réflexion d'une optimisation du temps attribué au stage hospitalo-universitaire pour les parcours officine et industrie afin de favoriser les stages spécifiques des parcours ;
- L'ajustement de l'indemnité de transport pour les étudiants effectuant leur stage sur des CH délocalisés ;
- La prise en compte des besoins financiers des étudiants dans le calendrier, notamment en aménageant des périodes, lors du stage hospitalo-universitaire, pendant l'été pour permettre des emplois saisonniers.



C. L'encadrement et l'évaluation des étudiants en pharmacie durant leur stage hospitalier

a. Le maître de stage garant de la découverte du monde hospitalier de l'étudiant

L'encadrement par le maître de stage est un élément central de l'expérience des étudiants en stage hospitalier. Un suivi structuré et pédagogique permet aux étudiants d'acquérir des compétences essentielles et de mieux appréhender leur rôle dans l'environnement hospitalier. Toutefois, l'analyse des résultats de l'enquête révèle **des disparités dans la qualité de cet encadrement**, impactant directement la perception du stage par les étudiants.

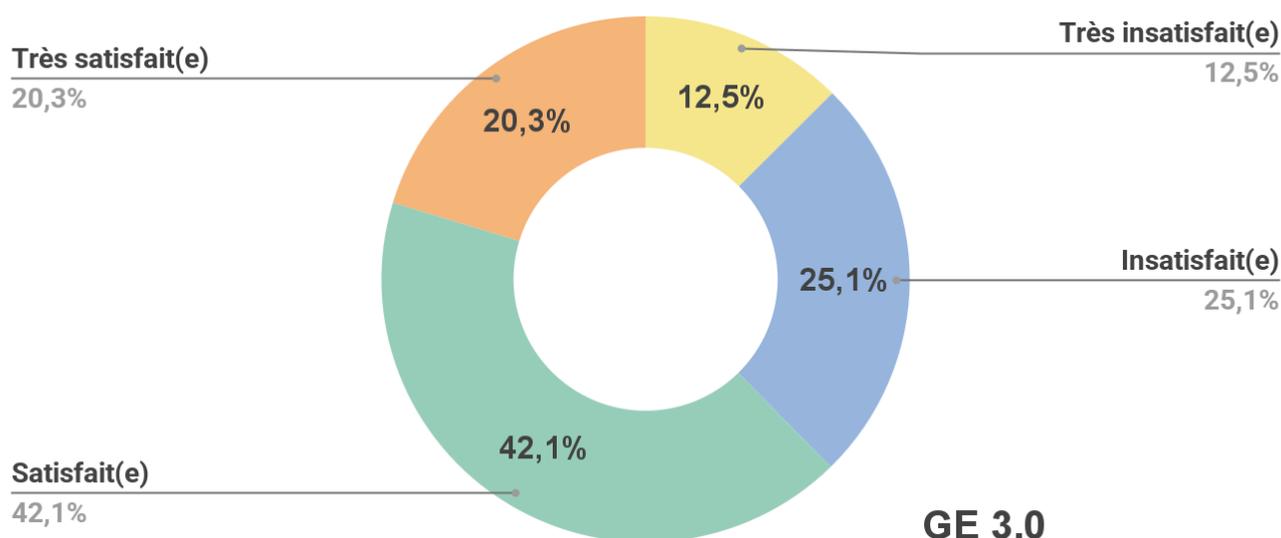


Figure 140. Satisfaction des étudiants en pharmacie sur l'encadrement et le suivi du maître de stage sur le stage obligatoire hospitalier. 808 répondants (En %) GE 3.0 2024

En 2024, **62,40%** des étudiants se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur encadrement. La majorité des étudiants bénéficient d'un suivi adapté. À l'inverse, **37,60%** des étudiants expriment un avis négatif sur l'encadrement reçu lors de leur stage hospitalier. Une lacune persiste dans l'accompagnement pédagogique au sein des établissements hospitaliers.

Une des raisons majeures de cette insatisfaction réside dans le **manque de formation pédagogique et de disponibilité des maîtres de stage**. Les étudiants en pharmacie sont souvent supervisés par des praticiens hospitaliers **n'ayant pas toujours reçu de formation spécifique à l'encadrement**. Cette situation entraîne **des différences**

importantes dans la manière dont les étudiants sont accompagnés : certains bénéficient d'un suivi régulier et structuré, tandis que d'autres sont livrés à eux-mêmes sans directives claires.

De plus, **un manque d'informations sur les missions attendues** est souvent rapporté par les étudiants, créant une incertitude quant aux compétences à acquérir durant le stage. Cette absence de cadrage peut **limiter la montée en compétences des étudiants et affecter leur engagement**, notamment lorsqu'ils se retrouvent cantonnés à des tâches répétitives et peu valorisantes.

b. Évaluation du stage hospitalier : identifier la montée en compétences de l'étudiant en pharmacie

La satisfaction de l'évaluation de l'acquisition de nouvelles compétences par l'externe en pharmacie dans le cadre de la 5AHU reste mitigée. Lors du Grand Entretien 2.0 de 2018, **57,52%** des étudiants s'estimaient **satisfaits des méthodes d'évaluation**. Une amélioration de celle-ci peut être notée puisqu'en 2024, **55,1%** des répondants se disent **satisfaits** et **16,6%** sont même **très satisfaits de leur évaluation**. Cependant, près d'un étudiant sur quatre reste insatisfait ou très insatisfait.

Cela résulte principalement d'une **hétérogénéité des méthodes d'évaluation** selon les universités ainsi que d'un manque de clarté sur les compétences attendues à l'issue de ce stage. Là encore, il serait intéressant de développer un portfolio de suivi pour l'étudiant, ce qui permet de clarifier les missions et les compétences à acquérir. L'ANEPF demande également une **harmonisation de l'évaluation des étudiants centrée sur l'acquisition de compétences en pharmacie clinique**.

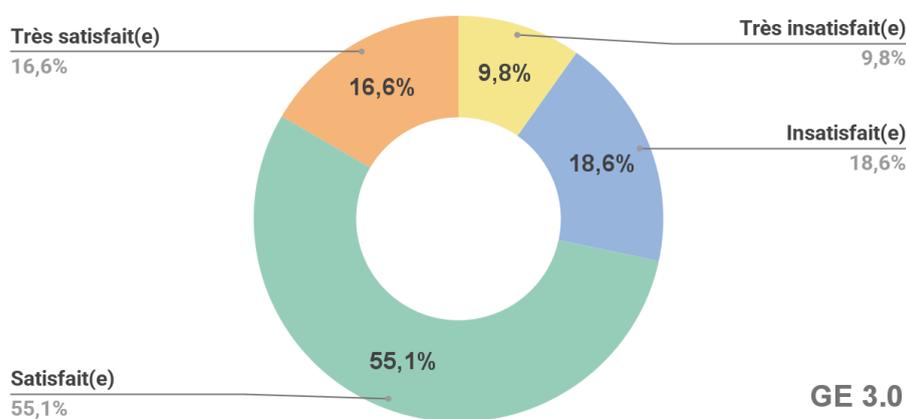


Figure 141. Satisfaction des méthodes d'évaluation du stage obligatoire hospitalier de 5ème année par les étudiants en pharmacie l'ayant réalisé. 808 répondants (En %) GE 3.0 2024

c. Témoignages concernant l'encadrement de l'externe

Aucun pharmacien dans les deux services ! Des responsabilités bien trop grandes pour les besoins du service. Aucune prise en compte sur l'aspect financier pour le stage en temps partiel l'été. Aucune pharmacie veut prendre un étudiant en mi temps (perte d'argent) et refus du CHU de prendre en plein temps (manque de personne fin juillet pour la formation de 1 journée)

Étudiante en 5ème année - Angers

Ce stage ne correspondait pas du tout à ce que je veux faire plus tard. J'ai été très mal encadrée par ma maître de stage qui n'était pas compétente dans son domaine et les missions qui m'étaient confiées n'étaient pas intéressantes. J'ai travaillé sur une base de données et c'était très répétitif. J'ai détesté ce stage et j'ai eu l'impression de perdre mon temps pendant 5 mois. J'aurais bien aimé être dans plusieurs services différents pour découvrir d'autres domaines.

Étudiante en 5ème année - Montpellier

Dans certains stages personne ne s'occupe de nous, nous parle ou nous donne de mission. Dans d'autres, nous devons faire le ménage ... souvent pas de lien avec l'officine. Ce stage vient trop tard nous avons déjà choisi notre filière quel est l'intérêt de nous faire découvrir les métiers de l'internat une fois notre choix de filière fait ?

Étudiante en 5ème année - Nantes

Dans certains stages cliniques : impression de déranger, de servir à rien, de gêner, pas de vrais tâches données et pas assez formé pour accompagner correctement.

Étudiant en 5ème année - Limoges

Durant le stage de pharmacologie clinique je n'ai vu ma maître de stage que 2h en 2 mois et elle est partie en vacances sans me prévenir alors que je n'avais plus rien à faire. De plus, elle n'était pas au courant de mon arrivée et n'était même pas en France à ce moment.

Étudiante 6ème année - Rennes

d. Positions de l'ANEPF concernant l'évaluation et l'encadrement du stage hospitalier

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- La mise en place d'un praticien hospitalier référent pour un groupe d'une dizaine d'étudiants, afin de leur permettre de bénéficier de rendez-vous réguliers et d'assurer un suivi de stage optimal ;
- Une validation des stages par l'évaluation d'une analyse de dossier patient lors d'une présentation orale, permettant de vérifier l'acquisition et la maîtrise des compétences en pharmacie clinique ;
- La présence obligatoire d'un pharmacien dans le service où l'étudiant effectue son stage.



XXIV. Stage industriel

Le parcours industriel est marqué par la réalisation d'un **stage en établissement pharmaceutique ou dans un établissement industriel ou commercial dont les activités sont susceptibles de concourir à la formation du pharmacien**. En fonction de la UFR et département, ce stage se déroule en **4ème ou 5ème année de pharmacie**.⁹³ Il permet une immersion dans le monde industriel et une réelle application pratique de ce parcours. Il représente pour la plupart des étudiants une **première expérience professionnelle** dans ce milieu.

A. Organisation et contenu du stage industriel

a. Structures d'accueil du stage industriel

Plus d'un étudiant sur deux effectue son stage industriel en **multinationale (39,8%)** ou en **petite et moyenne entreprise (PME)/Start-up (22,0%)**.

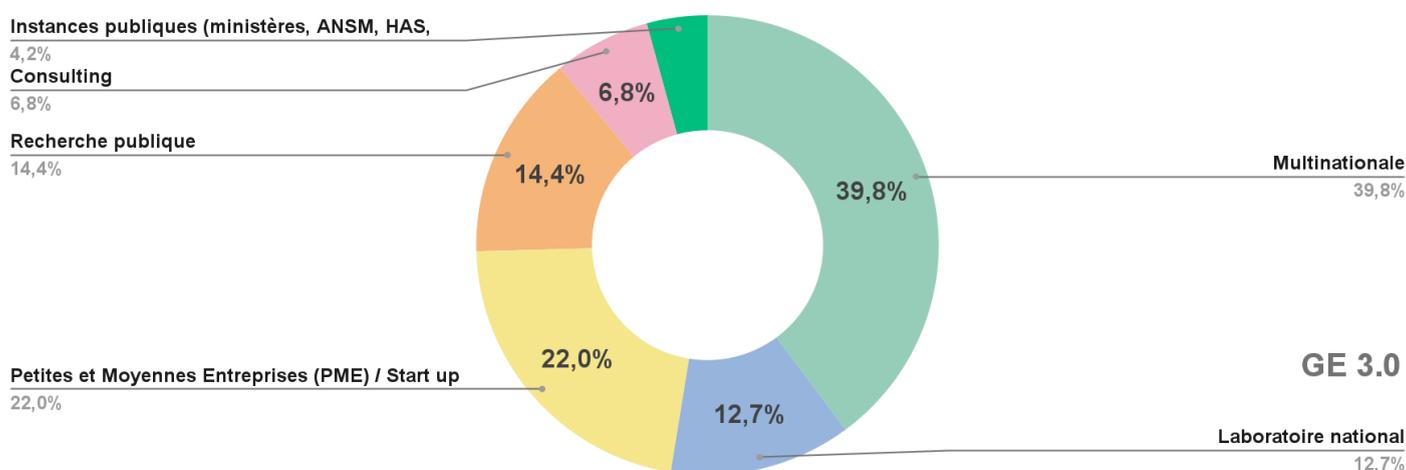


Figure 142. Structure d'accueil du stage en milieu industriel pour les étudiants en pharmacie ayant choisi le parcours industrie. 118 répondants (En %) GE 3.0 2024

La nette prédominance des multinationales dans l'accueil des stagiaires met en lumière le poids des grands groupes dans la structuration du parcours industriel des étudiants en pharmacie. Cette tendance pourrait poser la question de la diversité des expériences proposées et de **l'accès à des environnements plus variés**. En parallèle, la place des PME/start-ups témoigne d'un **dynamisme entrepreneurial** qui pourrait être renforcé par

⁹³ Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie - Légifrance (septembre 2019)

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

des **dispositifs incitatifs** pour encourager à la fois, davantage les étudiants à explorer ces structures et les entreprises à accueillir en ouvrant des terrains de stage.

L'intérêt limité pour les stages dans les instances publiques (**4,20%**) et de consulting (**6,80%**) met en lumière une possible **méconnaissance des opportunités professionnelles** offertes dans ces domaines. Une réflexion pourrait être engagée sur la sensibilisation des étudiants à ces débouchés, en intégrant davantage de formations spécifiques ou en **renforçant la visibilité des acteurs institutionnels** auprès des étudiants en pharmacie.

Enfin, la présence de la **recherche publique (14,40%)** parmi les principales structures d'accueil reste encourageante, bien que perfectible. Une politique de **valorisation des carrières académiques** et une sécurisation des financements pour ces structures pourraient contribuer à une attractivité en faveur de ce secteur, stratégique pour l'innovation pharmaceutique.

b. Tâches et missions effectuées durant le stage industriel

Concernant la satisfaction des tâches et missions confiées, les résultats montrent un contentement global très élevé.

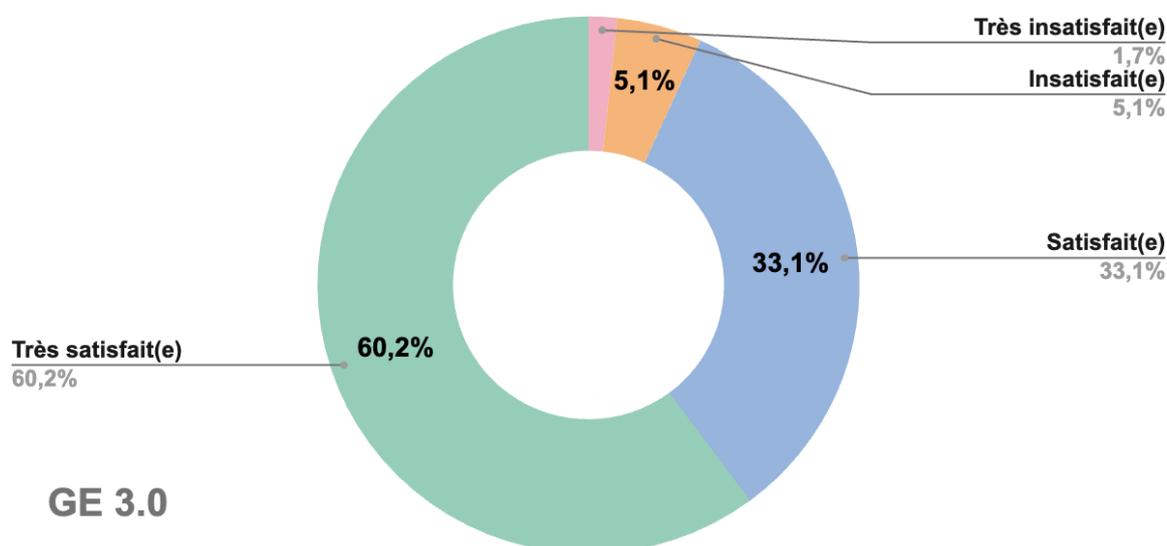


Figure 143. Satisfaction sur les tâches et missions accordées durant le stage en milieu industriel par les étudiants en parcours industriel l'ayant réalisé. 118 répondants (En %) GE 3.0 2024

En effet, **plus de 90%** des étudiants ayant réalisé leur stage industriel sont **très satisfaits** ou **satisfaits** des missions effectuées durant ce dernier. Ce constat témoigne de la

qualité des stages industriels en pharmacie et de leur capacité à offrir aux étudiants des responsabilités à la hauteur de leurs attentes et de leur formation.

À l'inverse, une minorité d'étudiants exprime une insatisfaction : **6,80%** des répondants se déclarent **insatisfaits** ou **très insatisfaits**. Bien que marginale, cette proportion interroge sur les éventuelles disparités entre les stages proposés. Dans la partie expression libre, les étudiants mettent en avant des encadrements flous, un surplus de tâches avec celles de la UFR et département, un dysfonctionnement dans l'entreprise et un choix de stage hors de leur domaine de prédilection, souvent justifié par une méconnaissance des débouchés avant cette première expérience.

Ces résultats démontrent que le stage industriel constitue une opportunité pour les étudiants en pharmacie **d'approfondir leurs compétences** et **d'acquérir une expérience professionnelle précieuse**. La diversité des missions semble être un facteur clé de satisfaction, permettant aux étudiants d'appréhender le domaine industriel sous différents aspects et de **mieux définir leur projet professionnel**. Toutefois, il serait pertinent d'analyser plus en détail les causes d'insatisfaction exprimées, afin d'optimiser encore davantage l'expérience des futurs stagiaires et de garantir une adéquation maximale entre formation universitaire et besoins du secteur industriel.

c. Témoignages des étudiants concernant leur stage industriel

Ce stage est essentiel au cursus industriel, car il permet d'avoir une première expérience dans ce domaine. Par contre, il aurait été intéressant de pouvoir en réaliser au moins un de plus afin de découvrir plusieurs domaines.

Étudiante en 6ème année - Toulouse

Après cinq ans d'études, j'ai enfin pu aller en entreprise pour découvrir et appliquer ce que j'avais envie de faire plus tard. J'ai pu affiner mon projet professionnel par la suite.

Étudiante en 6ème année - Strasbourg

Il permet de commencer la professionnalisation en douceur et de mieux appréhender le métier de pharmacien.

Étudiante en 6ème année - Tours

Ça m'a permis d'avoir un vrai projet de recherche sur cinq mois, de comprendre comment allait se dessiner ma sixième année industrie et de confirmer mon envie de faire de la recherche.

Étudiante en 6ème année - Paris Cité

Très intéressant, car c'est exactement ce que je souhaite faire dans ma vie professionnelle future. J'ai pu être très autonome, ce qui me prépare à ma thèse.

Étudiante en 6ème année - Rennes

Cette étape permet de connaître les bases de l'un des domaines pharmaceutiques. C'est souvent le domaine dans lequel nous exerçons notre master et donc notre spécialisation au sein de l'industrie pharmaceutique.

Étudiante en 6ème année - Tours

d. Témoignages des étudiants sur la recherche du stage industriel

Découverte de la recherche fondamentale, enfin avec un encadrement et un terrain de stage incroyables. Cependant, stage excessivement compliqué à trouver, faute d'expérience et d'accompagnement de la part de nos enseignants à la fac.

Étudiant industriel à Reims

Néanmoins, aucune aide de la part de la fac pour faciliter les démarches et la recherche de stage, aucun accompagnement.

Étudiante de 5ème année - Strasbourg

e. Positions de l'ANEPF sur l'organisation et le contenu du stage industriel

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- La mise en place d'un contrat pédagogique entre étudiant et professeur, visant à favoriser un réel accompagnement dans l'identification du domaine d'activité souhaité par l'étudiant, dans la recherche et le suivi de stage pour chaque étudiant du parcours ;
- La mise en place dans chaque UFR de pharmacie d'outils informatifs (guides d'aide à la recherche de stage, référentiels des entreprises industrielles de la région, ressources d'aides pour les outils d'insertion professionnelle...) visant à guider et accompagner les étudiants dans leur recherche de stage ;
- La mise en place d'enseignements alloués à l'accompagnement étudiant notamment en vue de donner les ressources nécessaires à leur insertion professionnelle.
- La mise en place d'aides financières pour les étudiants précaires ayant choisi de réaliser leur stage industriel dans une autre ville



B. Calendrier du stage industriel

a. Durée du stage en milieu industriel

Les résultats montrent une perception globalement positive de cette durée, avec **68,6% des étudiants** jugeant celle-ci correcte. Cependant, près d'un tiers des répondants expriment un besoin d'adaptation : **15,3% estiment leur stage court** et **14,4% le jugent même trop court**. À l'inverse, seuls **1,7%** des étudiants jugent leur stage trop long, ce qui démontre que l'extension de la durée ne semble pas être un problème majeur.

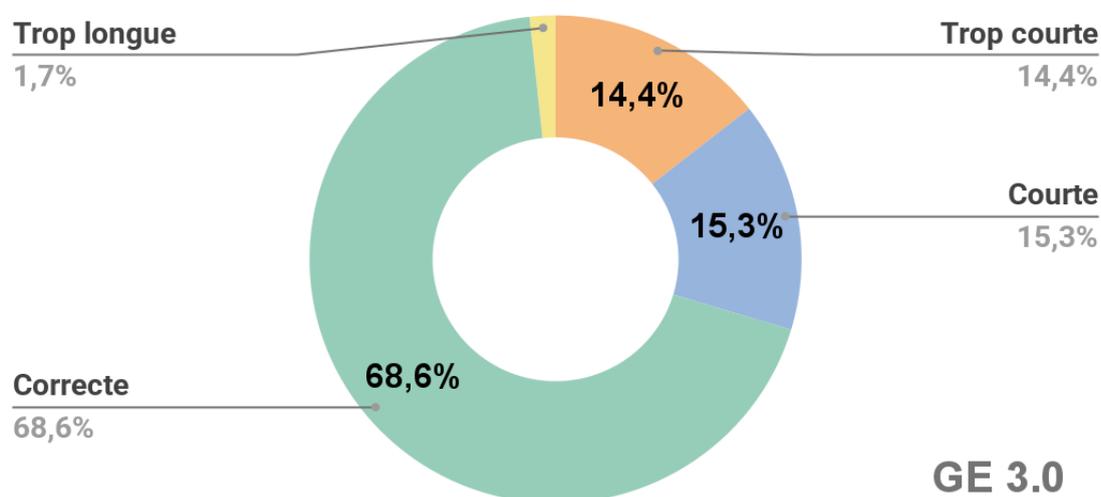


Figure 144 Satisfaction de la durée du stage industriel par les étudiants en pharmacie en parcours industrie l'ayant réalisé. 118 répondants (En %) GE 3.0 2024

Ces disparités trouvent leur origine dans **l'absence d'uniformisation** de la durée du stage entre les différentes UFR et départements, dont certaines limitent cette expérience à **trois mois maximum** quand d'autres permettent la réalisation d'un stage de **six mois**. Ce manque d'harmonisation entraîne une **inégalité entre les étudiants** dans leur recherche de terrains de stage, pouvant influencer directement leur compétitivité sur le marché du travail. Ces résultats ouvrent une réflexion sur la mise en place d'une **durée de stage harmonisée au niveau national**, afin de garantir à tous les étudiants une expérience de stage équivalente et compétitive.



b. Temporalité du stage en milieu industriel

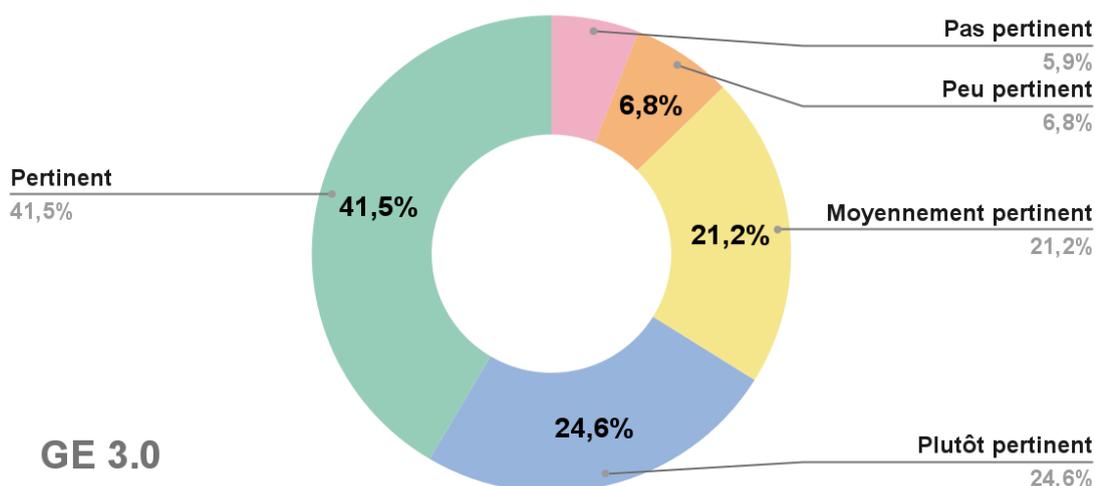


Figure 145. Satisfaction de la temporalité du stage en milieu industriel pour les étudiants en pharmacie ayant choisi le parcours industrie l'ayant réalisé. 118 répondants (En %) GE 3.0 2024

Concernant la temporalité du stage industriel, les étudiants sont majoritairement satisfaits, mais pas unanimes. En effet, **66,10%** des étudiants considèrent que le moment où intervient ce stage dans leur cursus est **pertinent ou plutôt pertinent**, tandis que **21,20%** le **jugent moyennement pertinent**. Toutefois, une proportion non négligeable de **12,70%** des répondants estime que cette **temporalité est peu voire pas du tout adaptée**.

Cette disparité peut s'expliquer par **l'organisation propre à chaque UFR et département**, puisque les modalités du stage industriel ne sont pas uniformisées à l'échelle nationale. Ce constat encourage une volonté d'**uniformisation de la durée**, vers une durée de stage de 6 mois pour chaque étudiant. Cette proposition s'inscrit dans une volonté d'offrir à chacun, le même niveau de chance sur l'accès aux stages et dans l'apprentissage et la montée en compétences. Par ailleurs, ce stage représente souvent **la première immersion en milieu industriel pour les étudiants**, ce qui soulève la question de son positionnement dans le cursus. Plusieurs étudiants regrettent que cette expérience arrive tardivement, après leur choix de parcours, ce qui limite les opportunités de réorientation ou d'adaptation de leur projet professionnel.

Pour répondre à cette insatisfaction, une solution envisageable serait d'introduire **des stages de découverte plus précocement dans la formation**, permettant aux étudiants d'explorer plus tôt le parcours industriel. Cela leur offrirait une **vision plus complète des**

débouchés possibles et faciliterait un **choix de spécialisation plus éclairé**. Une meilleure articulation entre les différentes expériences professionnelles intégrées au cursus pourrait ainsi renforcer la cohérence du parcours.

Ce questionnement concerne tout particulièrement le **stage d'application** réalisé en DFGSP3 / DFASP1 par chaque étudiant. Ce dernier est cadré par l'Arrêté du 8 avril 2013⁹⁴ qui définit dans l'article 8, les stages possibles au cours du cursus dont le stage d'application, de la sorte : "un stage d'application obligatoire en **officine** ou dans un **service hospitalier** [...] ayant pour objectif la mise en pratique d'**enseignements thématiques**. Sa durée est d'**une semaine minimum** en fonction de la durée du stage d'application effectué au cours des semestres cinq et six du diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques".

Au regard de cet arrêté, nous proposons d'ouvrir la possibilité de réaliser ce stage au sein d'un **établissement pharmaceutique, industriel ou commercial** dont les activités concourent à la **formation du pharmacien**, pour chaque étudiant au cours de la DFGSP3 et/ou DFASP1. Ce stage répondrait aux mêmes objectifs, que sont la mise en pratique d'**enseignements thématiques**. L'inscription de ce nouveau terrain de stage permettrait la mise en avant d'une filière aux débouchés multiples et dont sa méconnaissance impacte lourdement l'orientation des étudiants.

⁹⁴ Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie - Article 8 (Novembre 2018)

c. Témoignages concernant le calendrier du stage industriel

Belle façon de confirmer son projet professionnel, dommage de ne pas pouvoir le faire avant.

Étudiante en 6ème année - Grenoble

Très important, premier vrai pied en entreprise. Dommage que cela soit court dans ma UFR et département (4 mois) et que cela n'arrive qu'en 5ème année, et pas plus tôt.

Étudiant en 6ème année - Bordeaux

Un stage équivalent mais plus court devrait remplacer les stages de 3 et 4ème année car se réorienter aussi tard n'est pas facile

Étudiant en 6ème année - Strasbourg

Après 5 ans d'études, j'ai enfin pu aller en entreprise pour découvrir et appliquer ce que j'avais envie de faire plus tard. J'ai pu affiner mon projet professionnel par la suite.

Étudiante en 6ème année - Strasbourg

Ce stage a été réalisé en quatrième année (cursus industrie, UFR et département de Grenoble). Je trouve que le fait de le faire en quatrième année est optimal en termes de temporalité et permet de se faire un avis tôt (avant les candidatures aux masters) sur le domaine industriel qui nous intéresse, plutôt que de se retrouver bloqué en master dans un domaine qui, au final, ne nous plaît pas tant.

Étudiant en 6ème année - Grenoble

Le stage en industrie arrive tard dans le cursus. Il faut savoir bien à l'avance ce que l'on veut faire et se projeter sans connaître le milieu vers lequel on se dirige. Cependant, il intervient à la fin de la cinquième année, après avoir acquis des connaissances, des compétences et l'expérience des autres stages (et d'éventuels boulots en extra). On arrive donc avec un certain bagage, ce qui permet de prendre confiance en soi et de ne pas être totalement perdu ni incompetent en arrivant sur le terrain. Au-delà de cela, on apprend énormément sur le terrain et ce stage est décisif pour la fin des études et le début de la carrière.

d. Positions de l'ANEPF concernant le calendrier du stage industriel

L'ANEPF demande :

- D'ouvrir la possibilité de faire un stage d'au minimum une semaine, dans un établissement pharmaceutique, industriel ou commercial dont les activités concourent à la formation du pharmacien, pour chaque étudiant au cours de la DFGSP3 et/ou DFASP1 ;
- L'uniformisation nationale des durées de stage industriel sur une durée de 6 mois, permettant ainsi à chaque étudiant de bénéficier des mêmes chances dans la recherche de stage et dans l'expérience professionnelle.

Le Grand Entretien 3.0



C. L'encadrement et l'évaluation des étudiants en pharmacie durant leur stage en milieu industriel

a. Le maître de stage pilier de la montée en compétences de l'étudiant

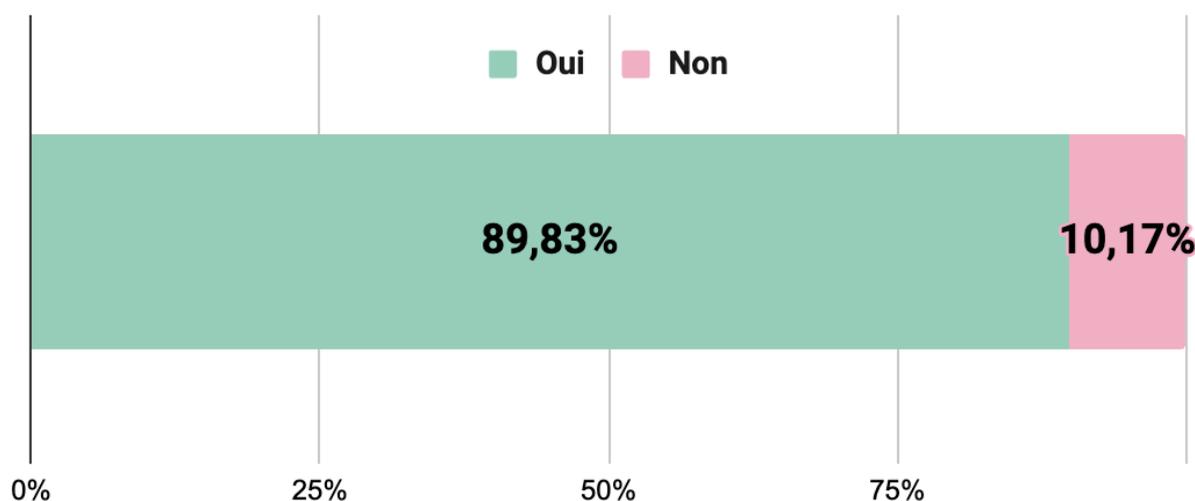


Figure 146. Satisfaction des étudiants en pharmacie sur l'encadrement et le suivi du maître de stage durant le stage dans le milieu industriel. 118 répondants (En %) GE 3.0 2024

L'accompagnement par le maître de stage est un élément clé du développement des compétences de l'étudiant lors de son immersion en milieu industriel. Les résultats révèlent un niveau de **satisfaction élevé** : **89,83%** des étudiants se déclarent satisfaits de l'encadrement et du suivi des encadrants. Cet enthousiasme témoigne d'un investissement majeur des maîtres de stage dans l'accompagnement pédagogique, favorisant l'intégration et la montée en compétences des stagiaires.

Néanmoins, **10,17%** des étudiants expriment un mécontentement quant à l'encadrement reçu. Ce constat interroge sur **l'hétérogénéité des pratiques d'accompagnement** et soulève la question du rôle des UFR et départements dans le suivi de ces stages. L'absence ou l'insuffisance de contrôle académique peut conduire à des disparités dans la qualité du stage industriel, compromettant l'objectif de cette immersion professionnelle.

Une discussion, entre les différentes parties prenantes, sur les dispositifs de suivi doit être effectuée ainsi que l'établissement de critères clairs garantissant un accompagnement de qualité pour tous.



b. Évaluation du stage industriel : identifier la montée en compétences de l'étudiant en industrie

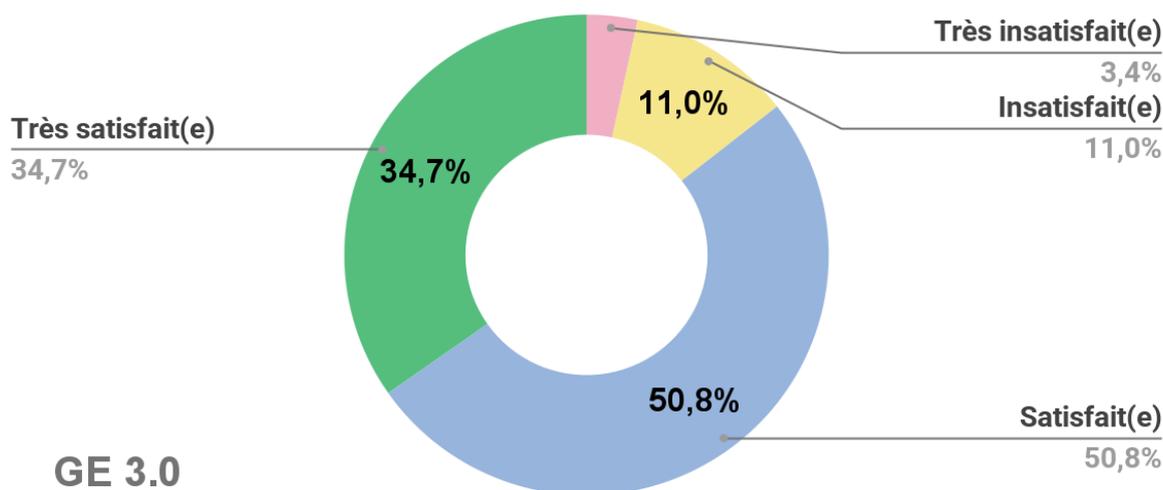


Figure 147. Satisfaction de l'évaluation du stage industriel par les étudiants en pharmacie l'ayant réalisé. 118 répondants (En %) GE 3.0 2024

Le stage industriel constitue une véritable **expérience enrichissante** pour les étudiants soucieux de se **spécialiser** dans le parcours associé. La mise en pratique des notions théoriques, la découverte du secteur ainsi que l'apprentissage de **compétences techniques** font la force de ce stage. Près de **50,80%** des étudiants interrogés s'estiment **satisfaits** dans leur montée en compétences et plus de **34,70%** des étudiants s'estiment **très satisfaits**. Cette satisfaction quasi-générale souligne l'importance capitale de cette expérience professionnelle.

Cette mise en avant de l'importance des compétences résonne avec les demandes étudiantes retrouvées dans la Réforme de 3ème Cycle et qui comprennent notamment, pour le parcours industriel, la mise en place d'une **approche par compétences** de la spécialisation.

XXV. Stage de pratique professionnelle en officine de sixième année

Le stage de pratique professionnelle en officine marque la fin du cursus des étudiants en parcours officine. D'une durée de **six mois à temps plein**, il peut être scindé en deux périodes de trois mois, permettant ainsi une immersion dans divers environnements (rural, urbain, territoires fragiles, outre-mer). Ce stage vise à doter les futurs pharmaciens des compétences essentielles à leur entrée dans la vie professionnelle. Les modalités de ce stage sont cadrées par l'article 19 de l'arrêté du 8 Avril 2013 relatif au **régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie**⁹⁵.

D'après les résultats du Grand Entretien 3.0, le stage de sixième année officine est celui qui génère **le plus haut taux de satisfaction** parmi les étudiants.

A. Contenu du stage de sixième année d'officine

a. L'étudiant de 6ème année d'officine : des compétences reconnues

En 2024, **89,19%** des étudiants se déclarent **satisfaits à très satisfaits** des missions qui leur ont été accordées, contre **83,10%** en 2018. Cette progression de la satisfaction peut traduire une meilleure adéquation entre les attentes des étudiants et les responsabilités qui leur sont confiées en officine.

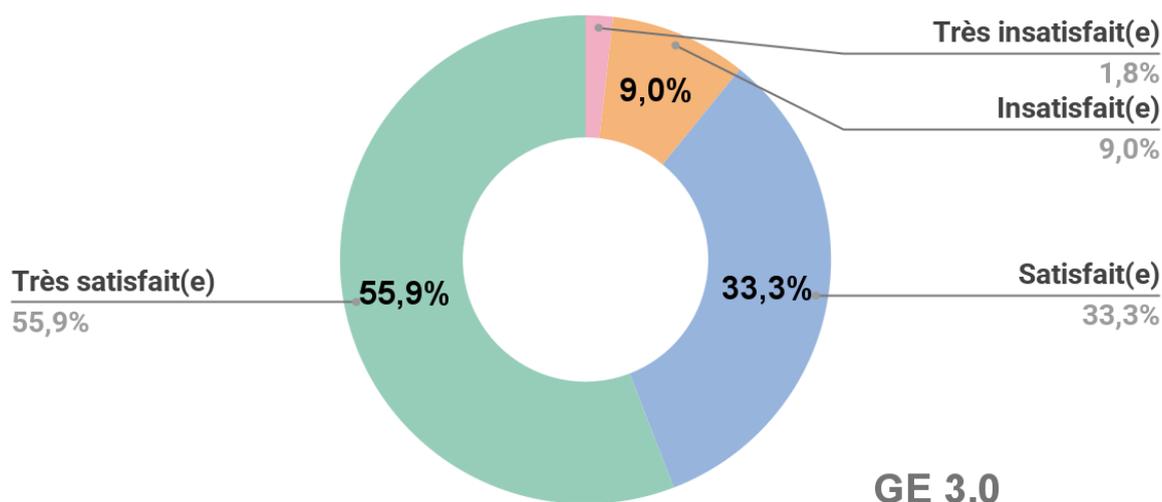


Figure 148. Satisfaction sur les tâches et missions accordées durant le stage officinal de 6ème année par les étudiants en parcours officine l'ayant réalisé. 111 répondants (En %) GE 3.0 2024

⁹⁵ Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie - Légifrance (septembre 2019)

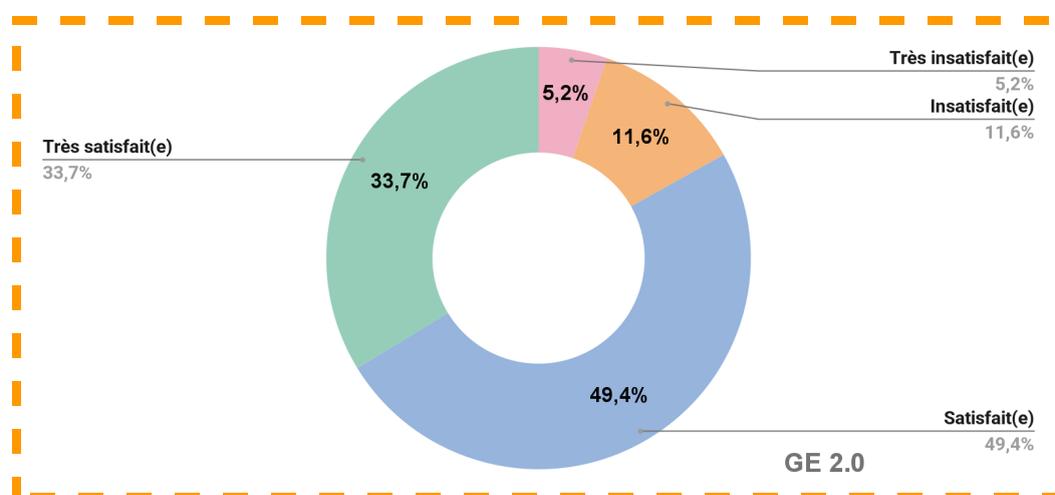


Figure 149. Satisfaction sur les tâches et missions accordées durant le stage officinal de 6ème année par les étudiants en parcours officine l'ayant réalisé. 344 répondants (En %) GE 2.0 2018

Parallèlement, **l'insatisfaction, bien que minoritaire, diminue**, passant de **16,80%** en 2018 à **10,81%** en 2024. Cette diminution peut s'expliquer par une **meilleure intégration des étudiants dans l'équipe officinale**, avec des **missions plus variées et adaptées à l'évolution du rôle du pharmacien**. Ces dernières années, le champ de compétences du pharmacien s'est élargi avec la vaccination et le développement des entretiens pharmaceutiques. Son **rôle dans l'accompagnement thérapeutique** a également été renforcé, notamment par l'extension des compétences de délivrance, incluant de nouvelles missions comme les TROD cystites et angines.

Toutefois, certains étudiants expriment encore **des frustrations** quant au manque de responsabilités confiées, regrettant une redondance avec les tâches effectuées lors des stages précédents ou des emplois étudiants. Cette problématique soulève la nécessité d'une **adaptation continue de la formation et des missions proposées** en stage pour refléter au mieux les évolutions du métier. Afin de repenser l'organisation du dernier cycle d'études pour l'adapter aux nouveaux enjeux de la profession, il est essentiel d'intégrer de manière optimale un **nouveau référentiel de compétences**. Ce dernier serait élaboré en concertation avec le conférence des doyens, le CPCMS, l'ANEPF ainsi que la DGOS et la DGESIP, permettant d'assurer une **meilleure articulation entre la théorie et la pratique**. Actuellement seuls **8,94%** des étudiants en parcours officine estiment que leur formation les prépare totalement à leur exercice professionnel (figure 65bis).

Dans ce contexte, la **réforme du troisième cycle** apparaît comme un **levier essentiel** pour **renforcer la montée en compétences** des étudiants et garantir une transition fluide vers l'exercice officinal.

b. Témoignages concernant le stage de sixième année

Stage très bien : on est en contact permanent avec les patients et les professionnels de santé avec qui on travaillera plus tard. Il s'agit de la réalité du terrain et des véritables problématiques quotidiennes. L'utilisation des connaissances et des notions vues en cours est bien plus pertinente que face à une copie ou lors d'un jeu de rôle avec un autre étudiant.

Étudiante en 6ème année - Caen

J'ai demandé plusieurs fois de participer à des rendez-vous avec des laboratoires ou des représentants, mais je n'ai toujours pas pu.

Étudiante en 6ème année - Nantes

Cette étape est très importante et représente un véritable enjeu. Il doit nous permettre d'acquérir de l'expérience et de prendre confiance en nous avant d'être diplômés, de nous retrouver potentiellement seuls pharmaciens en officine, et d'apprendre à gérer et à prendre des décisions.

Étudiante en 6ème année - Dijon

Chaque officine est différente, l'aspect gestion n'est pas assez abordé.

Étudiante en 6ème année - Limoges

Au fur et à mesure du stage, mes missions ont évolué. Au début, je faisais beaucoup de comptoir, ce qui demande toute notre concentration toute la journée et est donc très éprouvant. Puis, j'ai eu l'occasion de créer des fiches pratiques, de travailler sur la qualité et de réaliser du double-contrôle d'ordonnances.

Étudiante en 6ème année - Dijon

B. Organisation et calendrier du stage officinal de sixième année

a. Temporalité du stage officinal

Ce stage intervient dans la majeure partie des cas entre janvier et juin, précédé d'une période de cours de 4 mois où l'étudiant suit diverses matières permettant la prise en charge générale telles que l'oncologie, l'optimisation de la prise en charge pharmaceutique ambulatoire ou divers enseignements pratiques. Les résultats du Grand Entretien 3.0 montrent que **64,86% des étudiants en sixième année considèrent cette temporalité comme pertinente**, tandis que **24,32%** la jugent plutôt pertinente ce qui traduit une majorité d'avis positifs. Toutefois, **9,01%** des répondants expriment une **satisfaction modérée**, **0,9%** peu pertinent et **0,9%** jugent le **positionnement du stage non pertinent**.

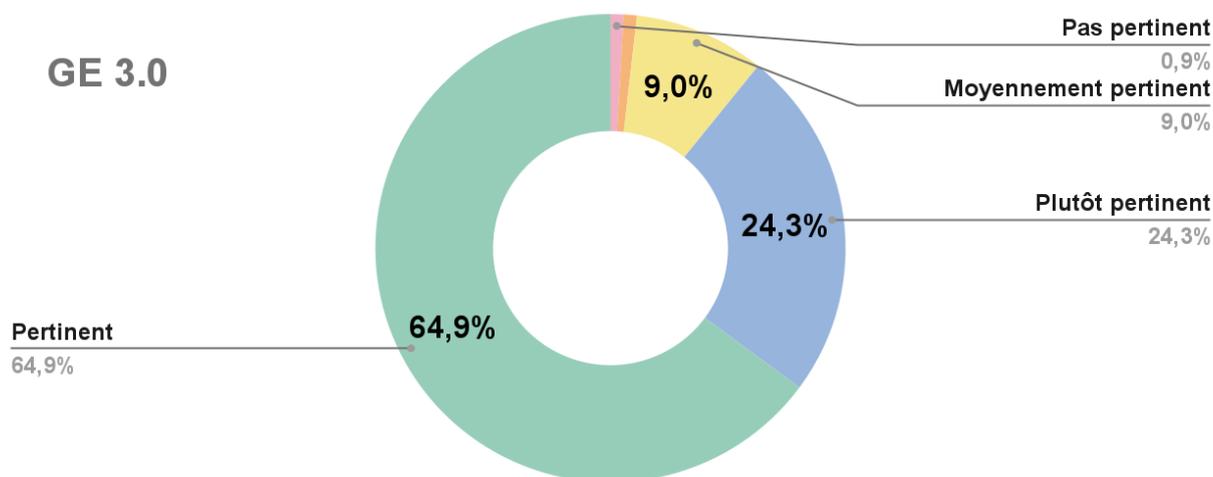


Figure 150. Satisfaction de la temporalité du stage officinal pour les étudiants en pharmacie de 6ème année l'ayant réalisé. 111 répondants (En %) GE 3.0 2024

Le Grand Entretien 2.0 faisait déjà apparaître des critiques sur la temporalité du stage officinal : **15% des étudiants le jugeaient trop tard, et 8,90% beaucoup trop tard**. Ce constat demeure d'actualité dans les données récentes du Grand Entretien 3.0, où près de **10,8% des répondants manifestent un mécontentement lié au placement du stage**. À l'inverse, la critique d'un stade positionné "trop tôt" restait marginal (**0,5%** en 2018), ce qui tend à confirmer que la problématique essentielle réside dans un **démarrage jugé tardif plutôt qu'anticipé**.

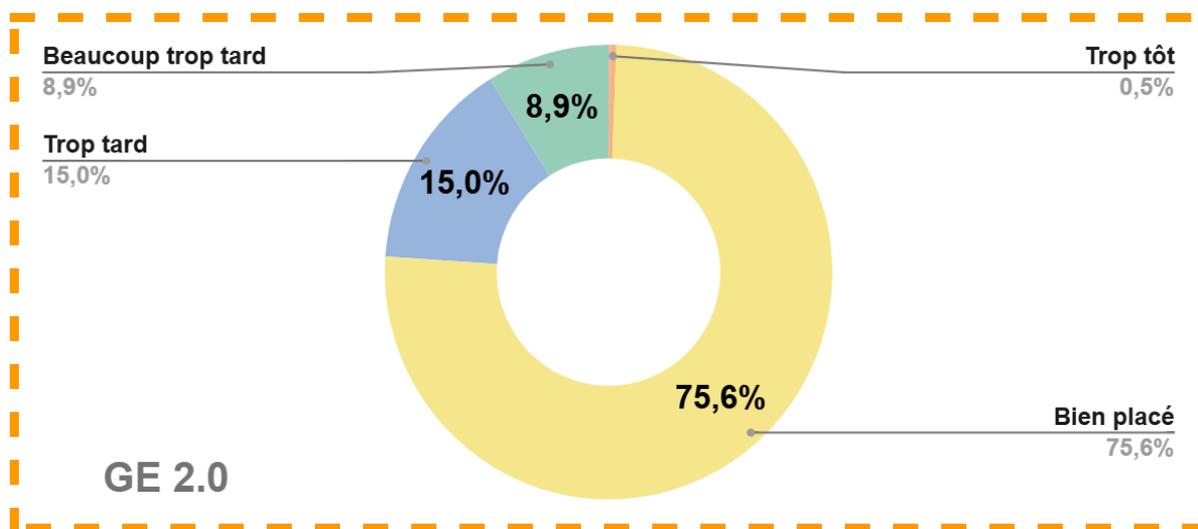


Figure 151. Satisfaction de la temporalité du stage officinal pour l'ensemble des étudiants en pharmacie dans leur choix de parcours ou ayant une idée de leur parcours souhaité. 1980 répondants (En %) GE 2.0 2018

Si la temporalité actuelle du stage officinal satisfait encore une majorité d'étudiants, l'évolution des attentes et les critiques persistantes sur un **positionnement tardif** nécessitent une réflexion approfondie. Le recul de la satisfaction par rapport aux données de 2018 doit être pris en compte dans l'évolution du cursus.

b. Durée du stage officinal de 6ème année

La durée actuelle du stage officinal de sixième année est **globalement bien perçue** par les étudiants en pharmacie. Selon les résultats du Grand Entretien 3.0, **76,60%** des répondants considèrent cette durée comme **correcte**, **9,90%** la jugent **trop courte** et **1,80%** **beaucoup trop courte**. À l'inverse, **11,70%** des étudiants trouvent sa durée **longue ou trop longue**.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

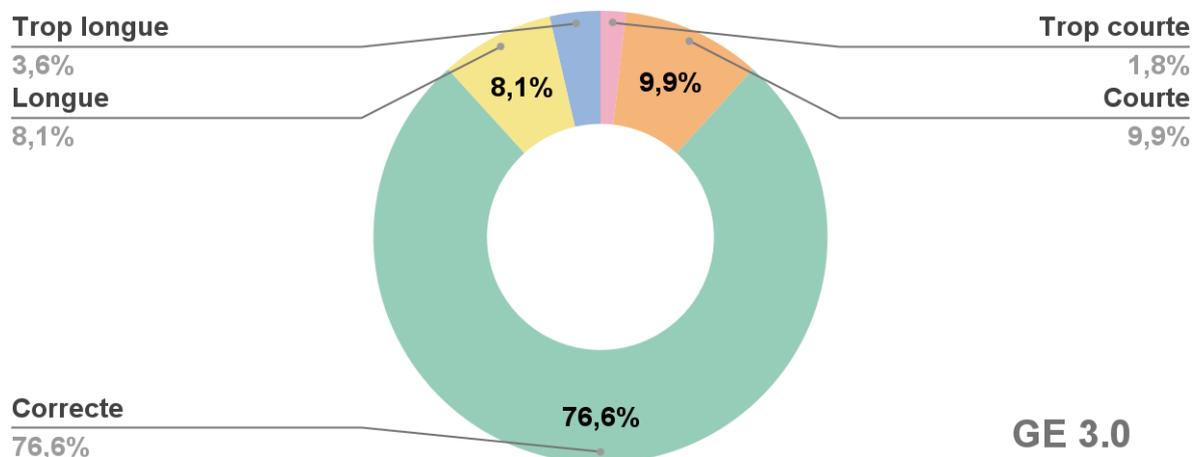


Figure 152. Satisfaction de la durée du stage officinal par les étudiants en pharmacie en 6ème année officine l'ayant réalisé. 111 répondants (En %) GE 3.0 2024

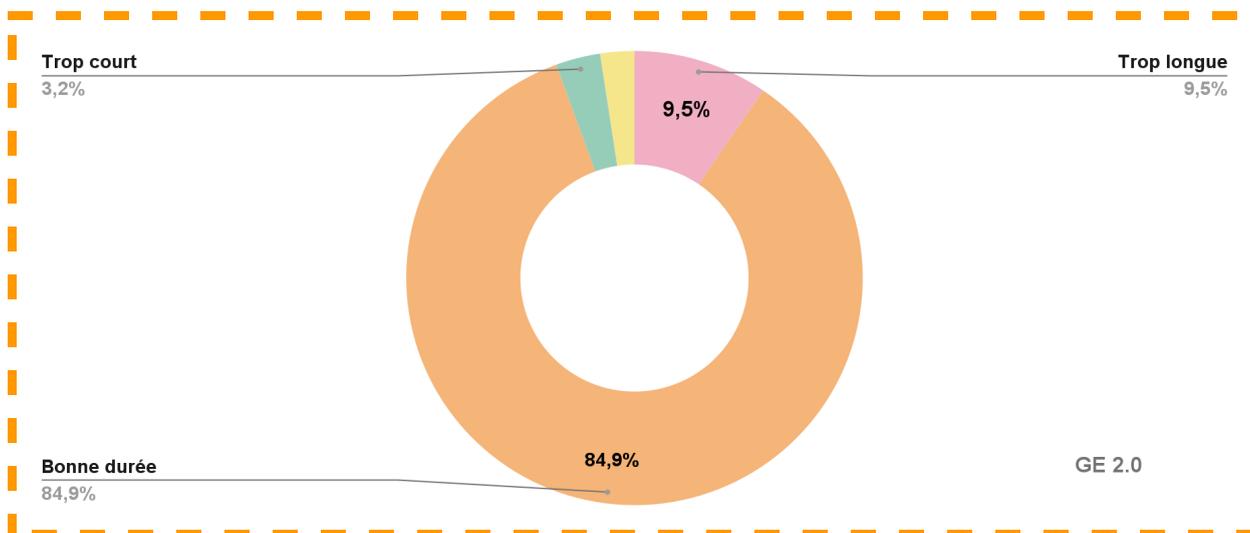


Figure 153. Satisfaction de la durée du stage officinal pour l'ensemble des étudiants en pharmacie dans leur choix de parcours ou ayant une idée de leur parcours souhaité. 3637 répondants (En %) GE 2.0 2018

Malgré que la durée actuelle du stage officinal qui satisfait encore une majorité d'étudiants, la baisse de satisfaction par rapport aux résultats de 2018 souligne la nécessité d'une **évolution du stage**.

Cette volonté s'intègre dans le cadre de la réforme du troisième cycle des études pharmaceutiques plaidée depuis plusieurs années par la profession et les acteurs académiques.⁹⁶

Il est nécessaire de **repenser l'articulation entre enseignements académiques et formation pratique**. La séparation stricte entre cours et stage dans l'organisation actuelle peut être un **frein à la consolidation des compétences**. L'instauration d'un **continuum pédagogique** entre périodes de formation théorique et immersion en officine permet une **meilleure assimilation des connaissances** et une plus grande pertinence dans l'application sur le terrain de stage.

Ce continuum pédagogique permet :

- Une **meilleure montée en compétences** des étudiants, avec un approfondissement des missions qui leur sont confiées ;
- Une **intégration plus progressive et efficace** dans l'équipe officinale, leur permettant de **s'approprier pleinement leur rôle** de futurs professionnels de santé ;
- Une **valorisation du statut de l'étudiant** en sixième année, qui pourrait se voir confier **davantage de responsabilités** et être **mieux préparé à son exercice futur**.

Cette période de pratique professionnelle serait donc allongée permettant de répondre à la demande des étudiants qui jugent que 6 mois ne suffisent pas à assurer une transition optimale entre la formation académique et la réalité du métier.

Concernant les étudiants estimant le stage trop long, ces données sont à mettre en parallèle avec les frustrations exprimées par les étudiants quant aux tâches effectuées. La mise en place d'un référentiel de compétences lors de ce stage participerait à résoudre ces problématiques.

C. L'accompagnement des étudiants : élément déterminant d'épanouissement

a. Satisfaction des étudiants concernant l'accompagnement et le suivi du maître de stage

L'objectif du stage officinal est de permettre à l'étudiant de **développer son autonomie sous supervision**, en assumant progressivement des missions en lien avec ses

⁹⁶ Communiqué de Presse R3C - ANEPF - Novembre 2023

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

compétences. L'encadrement dispensé lors de ce stage est alors déterminant pour atteindre cet objectif.

D'après les résultats, **81,90%** des étudiants en sixième année se déclarent **satisfaits ou très satisfaits** mais **18%** considèrent qu'il n'est **pas à la hauteur de leurs attentes**.

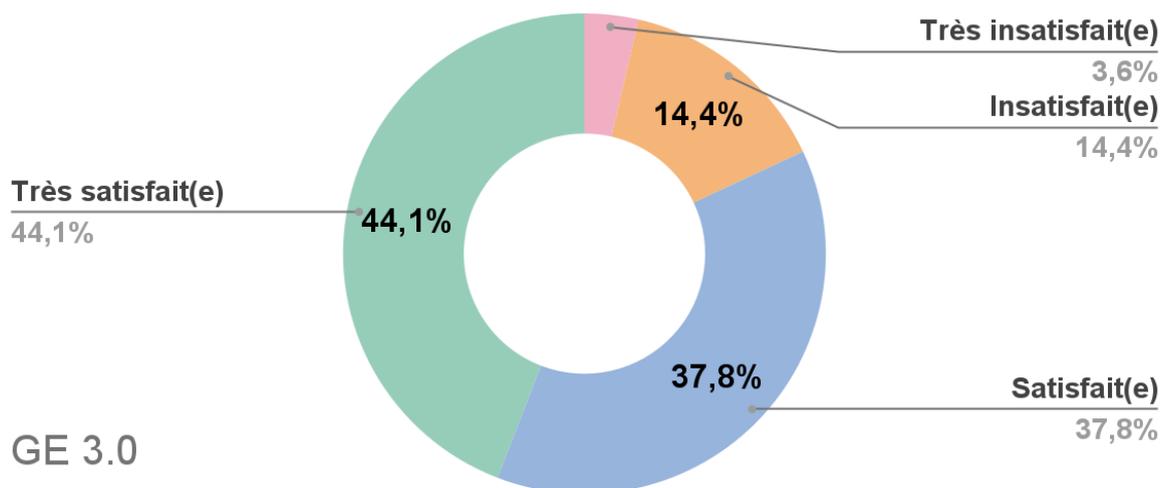


Figure 154. Satisfaction des étudiants en pharmacie sur l'encadrement et le suivi du maître de stage durant le stage officinal. 111 répondants (En %) GE 3.0 2024

Ces chiffres sont en cohérence avec ceux relevés lors du Grand Entretien 2.0 en 2018, où la satisfaction globale atteignait **80,30%**, traduisant une stabilité dans l'évaluation de l'encadrement. Toutefois, la persistance d'un taux d'insatisfaction souligne l'existence de disparités dans la qualité de l'accompagnement en stage.

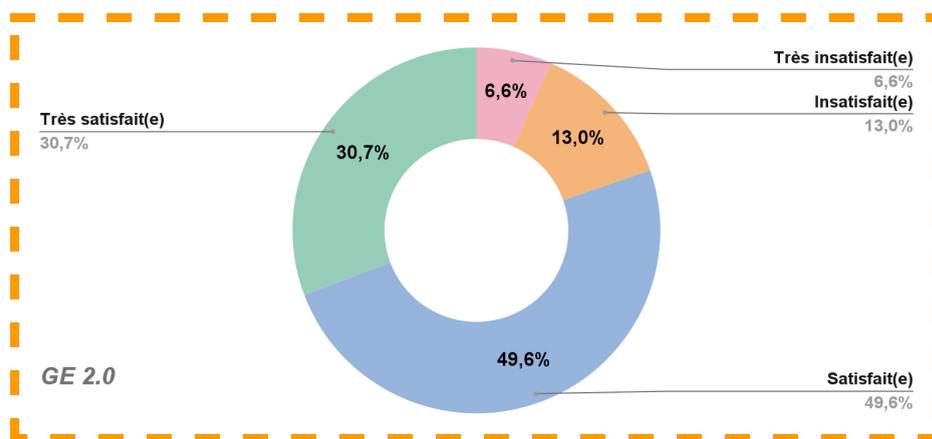


Figure 155. Satisfaction des étudiants en pharmacie sur l'encadrement et le suivi du maître de stage durant le stage officinal. 350 répondants (En %) GE 2.0 2018

Il apparaît nécessaire de renforcer le rôle des maîtres de stage en **encourageant la mise en place d'un suivi plus structuré** et en favorisant des échanges réguliers avec les étudiants. Leur **statut doit également être valorisé** en leur donnant les moyens d'assumer pleinement leur mission pédagogique et en **reconnaissant leur engagement** dans la formation. Dans le cadre de la réforme du troisième cycle pharmaceutique, l'ANEPF et l'ensemble de la profession plaident pour la **création d'un statut de maître de stage universitaire pour les titulaires et adjoints**. Cette mesure permet de diversifier les profils des maîtres de stage tout en améliorant l'encadrement et le suivi de l'étudiant en sixième année. De plus, ce statut permet aux pharmaciens d'avoir la possibilité de dispenser des enseignements à la UFR et département, assurant ainsi une **meilleure continuité entre les cours et les stages**.

Si la satisfaction globale concernant l'encadrement en stage reste élevée et stable depuis 2018, une marge de progression demeure pour **garantir un apprentissage optimal à tous les étudiants**. L'hétérogénéité des expériences souligne la nécessité d'un cadre plus structuré et d'un **accompagnement plus homogène**. Le renforcement du rôle pédagogique des maîtres de stage et l'amélioration du suivi des étudiants constituent des leviers essentiels pour optimiser l'expérience du stage officinal et garantir une montée en compétences progressive et efficace des futurs pharmaciens.

b. Satisfaction des méthodes d'évaluation pendant le stage

Concernant les méthodes d'évaluation, **76,60%** des étudiants en sixième année se déclarent **satisfaits ou très satisfaits des méthodes d'évaluation** employées durant leur stage officinal. Cependant, **23,40%** expriment une **insatisfaction**, dont **6,30% de très insatisfaits**, ce qui met en lumière des disparités dans les critères et les outils d'évaluation utilisés selon les UFR et départements.

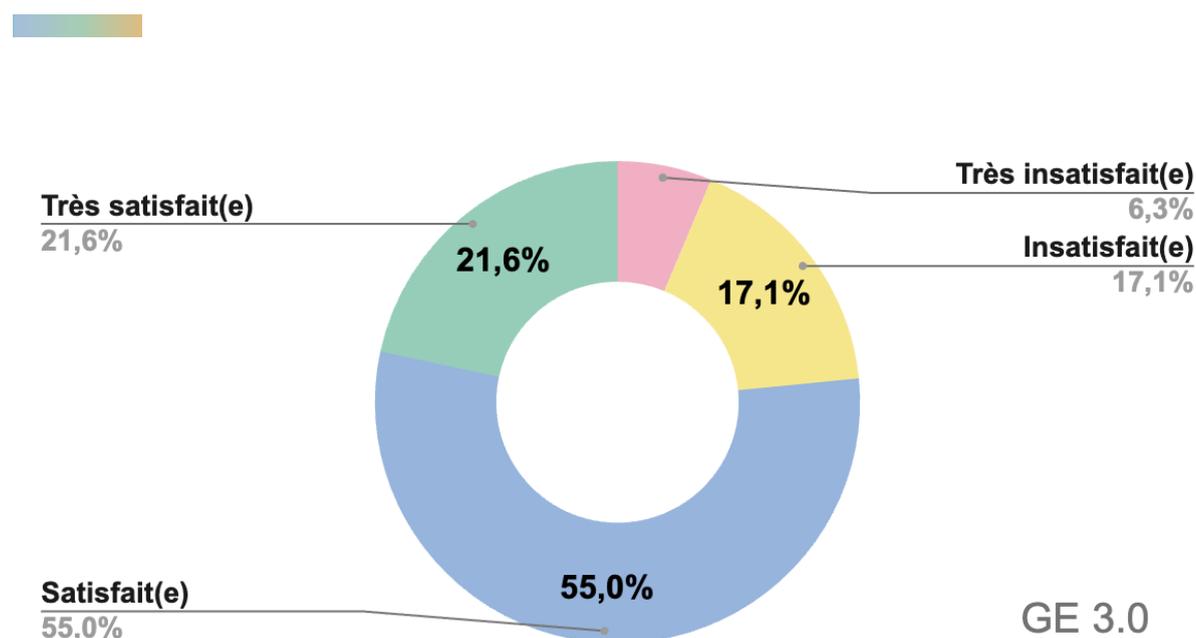


Figure 156. Satisfaction des méthodes d'évaluations durant le stage officinal. 111 répondants (En %) GE 3.0

Ces écarts s'expliquent en grande partie par **l'absence de cadre national harmonisé**, chaque université applique ses propres critères et modes d'évaluation. Cette hétérogénéité a un **impact direct sur l'unicité du diplôme**, ce qui peut créer des **inégalités dans la reconnaissance des compétences** des étudiants selon leur UFR et département d'origine.

Dans le cadre de la réforme du troisième cycle, la validation du **DES (Diplôme d'Études Spécialisées)** repose sur la réalisation d'un mémoire, en complément de la **thèse d'exercice** nécessaire pour l'obtention du titre de docteur en pharmacie. Il est primordial de donner la possibilité que le mémoire puisse faire office de thèse pour l'étudiant.

À cela s'ajoute une **diversité d'approches pédagogiques** selon les UFR et départements. Certaines universités ont **intégré des innovations pédagogiques** telles que la réalisation d'un mémoire en santé publique, en lien avec le stage, le commentaire d'ordonnance et les EPOS permettant une approche plus pratique. Ces initiatives montrent qu'il est possible de **structurer davantage l'évaluation** en lien avec les compétences attendues en officine.

Face à ces constats, il apparaît nécessaire d'engager une **réflexion sur l'évaluation du stage officinal** afin de garantir une meilleure équité entre les étudiants et une validation plus cohérente des compétences professionnelles.

c. Réforme du 3ème cycle : enjeux et adaptation pour les territoires éloignés

L'organisation de la réforme du troisième cycle doit prendre en compte la situation des étudiants dont le lieu de stage est éloigné de leur UFR et département. L'exigence de retours fréquents à l'université représente une contrainte lourde, tant sur le plan logistique que financier, complexifiant la possibilité de suivre une alternance efficace.

Afin d'assurer une équité entre les étudiants, une adaptation des enseignements est nécessaire, notamment en sixième année. Cela pourrait passer par une **dématérialisation partielle des cours**, limitant les déplacements et notamment les frais liés au logement. Cette problématique est d'autant plus cruciale pour les étudiants ultramarins ou souhaitant réaliser leur stage en outre-mers. L'enquête réalisée lors du mandat 2023-2024 révèle que **92,73% des étudiants ultramarins souhaitent effectuer leur stage dans leur territoire d'origine**, et que **69,42 % des étudiants non ultramarins se montrent également intéressés par des stages en outre-mer**.

Cependant, les opportunités restent limitées, principalement en raison de **l'absence de formations disponibles sur place** et d'un encadrement insuffisant. Cette restriction, appliquée par certaines UFR et départements, est regrettable d'autant plus que ces territoires font face tout comme la métropole à **une pénurie de professionnels de santé**. Encourager les stages en outre-mer pourrait répondre à un double enjeu : **offrir aux étudiants une expérience diversifiée et renforcer les effectifs pharmaceutiques dans ces zones sous-dotées**.

Par ailleurs, la question de la rémunération et des indemnités de stage doit être intégrée à cette réflexion. La mise en place **d'aides financières comme l'indemnité forfaitaire de logement et l'indemnité forfaitaire d'hébergement** sont essentielles pour garantir une **accessibilité équitable à ces stages**, en particulier pour les étudiants contraints de financer un logement éloigné de leur lieu de formation.

En conclusion, la réforme du troisième cycle doit anticiper ces disparités territoriales et proposer des solutions adaptées. Une meilleure répartition des stages, une digitalisation ciblée des enseignements et une revalorisation des aides financières sont des leviers essentiels pour assurer une formation équitable et répondre aux enjeux de démographie pharmaceutique dans les territoires en tension.

d. Positions de l'ANEPF concernant le stage de 6ème année officine

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- Une formation de 2 semestres conforme au format de diplôme d'études spécialisées (DES) basée sur une approche par compétences ;
- La création du statut de maître de stage universitaire ;
- Un nouveau statut de droit public permettant l'accès aux différentes indemnités et à la revalorisation de la rémunération, tout en conservant l'accès à des droits fondamentaux des étudiants ;
- La mise en place d'une enveloppe annuelle de 11 250 euros nets répartis différemment selon la durée du stage comme acté dans les discussions sur la réforme du 3ème cycle avec les organismes de tutelle ;
- Un accès à l'indemnité forfaitaire de transport de 130 euros brut/mois pour permettre aux étudiants de se déplacer dans les territoires fragiles ;
- Un accès à l'indemnité forfaitaire d'hébergement de 300 euros brut/mois pour permettre aux étudiants d'envisager sereinement d'effectuer leur stage en territoire fragile ;
- L'instauration du principe du second DES pour permettre l'évolution des carrières ainsi qu'un accès aux dispositifs des années recherche et Formation Spécialisée Transversale (FST) innovation et recherche ;
- Que le mémoire nécessaire à la validation du DES fasse office de thèse tout en maintenant le titre de Docteur obtenu par la validation du diplôme d'Etat ;
- La mise en place d'enseignements à distance pour les étudiants dont un stage en DROM-COM ou éloigné de leur établissement de formation (hors académie) entre dans le projet professionnel et/ou contexte familial ;

ANEPF

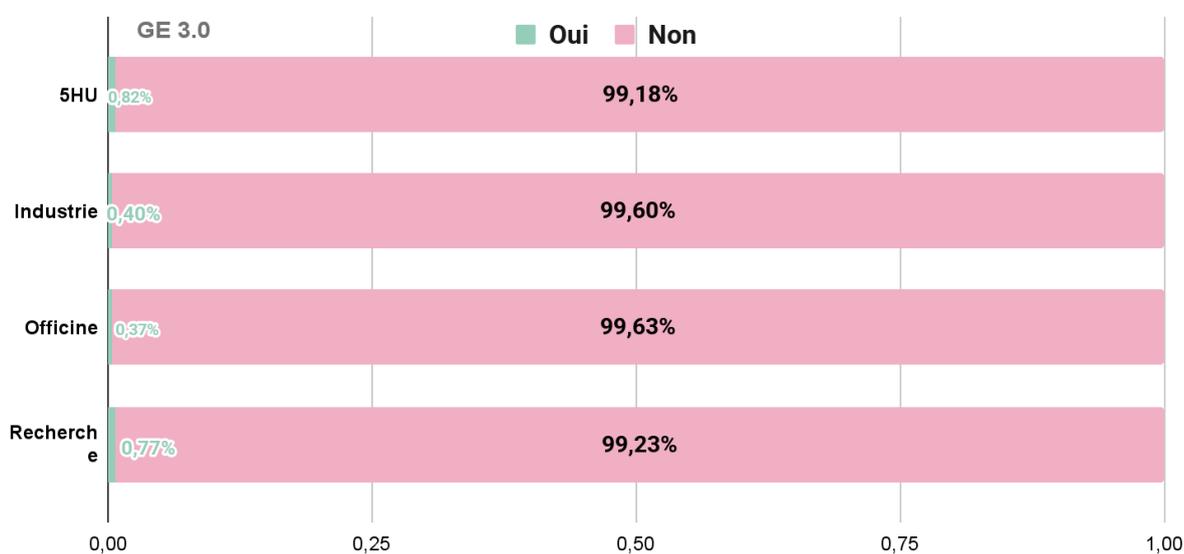


XXVI. Stages internationaux

En France, les étudiants en filières médicales, paramédicales et pharmaceutiques représentent près de 12% de la population étudiante. Pourtant, seuls **2% de ceux ayant effectué une mobilité internationale proviennent d'une filière de santé**⁹⁷, illustrant un potentiel encore largement inexploité.

Or, les stages à l'étranger offrent aux futurs pharmaciens une **opportunité précieuse d'élargir leurs perspectives** tant professionnelles que personnelles. Ces expériences leur permettent d'enrichir leurs connaissances en découvrant des approches variées de prise en charge des patients, tout en développant leurs compétences linguistiques, interculturelles et professionnelles. En observant et en participant à des systèmes de santé différents, ils ont l'occasion **d'acquérir de nouvelles pratiques et d'explorer des innovations** qu'ils pourront intégrer dans leur future carrière, que ce soit en officine, dans l'industrie, la recherche ou en milieu hospitalier.

A. Des stages trop peu fréquentés



Titre 156. Répartition des stages ayant été réalisés à l'étranger pour les étudiants en pharmacie 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Parmi les étudiants en pharmacie, seulement **0,82%** ont effectué un **stage hospitalo-universitaire** à l'étranger, **0,40%** un **stage en industrie**, **0,37%** un stage en officine

⁹⁷ Renforcer la mobilité internationale des étudiants en santé pour répondre aux évolutions de notre système de santé - ANEPF - (Janvier 2023)

et **0,77%** des étudiants un stage en recherche. Ces très faibles pourcentages limitent le partage de compétences et freinent le développement de futurs pharmaciens capables de s'inspirer des différents systèmes de santé à travers le monde pour tirer parti des points forts de chaque modèle international.

B. Les obstacles aux stages internationaux : témoignages d'étudiants

Cette partie repose sur une **question ouverte** où les étudiants ont pu exprimer librement les **raisons qui les ont empêchés de réaliser un stage à l'étranger**. Par conséquent, il ne s'agit pas de données chiffrées précises, mais d'une analyse qualitative des difficultés les plus fréquemment mentionnées. Les témoignages révèlent plusieurs obstacles récurrents qui compliquent, voire empêchent, la mobilité internationale des étudiants pour leurs stages. Bien que certains indiquent un manque d'envie, la majorité pointe des difficultés financières, un manque d'information et des barrières administratives importantes.

Les difficultés financières sont de loin la première raison évoquée, avec 46 mentions dans les témoignages. De nombreux étudiants soulignent le **coût élevé des stages à l'étranger**, le **manque de bourses accessibles** et l'impossibilité de financer un séjour à l'international en plus de leur logement en France. Pour certains, la nécessité de **travailler durant l'été pour subvenir à leurs besoins** constitue un obstacle supplémentaire, rendant un départ compliqué, voire impossible.

Coût financier, difficulté à trouver du temps pendant les études pour les démarches, nécessite de garder un job étudiant à côté de mes études donc impossibilité de partir.

Étudiante en 4ème année - Clermont-Ferrand

Le **manque d'information** est une autre problématique majeure. Plusieurs étudiants indiquent **ne pas avoir été informés des opportunités existantes**, des démarches à suivre ou des aides disponibles. Cette méconnaissance empêche certains de se projeter dans une mobilité internationale et révèle **une communication institutionnelle insuffisante** sur ces dispositifs.

Les difficultés administratives sont un frein fréquemment citées. La **procédure d'obtention d'un visa**, la **reconnaissance des stages** par leur formation et les **accords entre universités** sont autant de barrières qui rendent ces expériences difficiles à organiser.

Aucun accompagnement, pas de service international à la fac, il faut faire les procédures seul et on n'est pas sûr que ça marche. Ça a toujours été présenté comme inaccessible.

Étudiant en 4ème année - Toulouse

Manque d'information, aucun accompagnement. C'était déjà la guerre pour partir en Erasmus, je me suis évitée une deuxième fois ce genre de problèmes.

Étudiante en 5ème année - Paris Saclay

L'organisation des études et le calendrier universitaire constituent également un problème. Certains étudiants déclarent **ne pas pouvoir se libérer** en raison de leurs obligations académiques, comme les **stages obligatoires en France**, les **examens** ou une **incompatibilité entre les dates des stages internationaux et leur cursus**.

Obligation de se rendre à l'IAE d'Amiens pour la journée de « pré-rentree », qui avait lieu pendant le stage de 5e année en industrie. Impossible d'y déroger (on avait essayé de négocier, mais ils sont intransigeants sur notre présence à cette journée). Je n'avais pas les moyens de faire un aller-retour depuis l'étranger juste pour une journée.

Étudiante en 6ème année - Amiens

Enfin, quelques étudiants ont mentionné des **raisons personnelles ou des engagements** (comme un job étudiant, des responsabilités familiales ou des contraintes logistiques) les empêchant de partir à l'étranger.

Ces témoignages illustrent clairement que la mobilité internationale des étudiants concernant les stages est encore entravée par de nombreux obstacles structurels. Pour favoriser ces expériences, il apparaît **nécessaire de renforcer l'accompagnement institutionnel, d'améliorer la communication sur les opportunités** et d'adapter les dispositifs existants aux réalités étudiantes.

C. Positions de l'ANEPF concernant les stages internationaux

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- Un meilleur accompagnement des étudiants intéressés par la mobilité en désignant un référent dédié à la mobilité dans chaque UFR de pharmacie ;
- La mise à disposition dans toutes les UFR de pharmacie de documents d'informations expliquant les modalités de départs, les destinations possibles et la personne référente au sein de l'équipe pédagogique ;
- Une flexibilité des impératifs académiques et administratifs permettant aux étudiants de concilier un stage à l'étranger et leur cursus ;
- La simplification des démarches administratives pour partir à l'étranger, notamment en ce qui concerne les visas, la reconnaissance des stages ou encore les accords entre les universités ;
- L'abaissement de la durée conditionnant l'accès aux aides à la mobilité à deux semaines ;
- Le développement de processus d'échange de logement entre étudiants.



XXVII. Stage facultatifs : un enjeu dans le parcours de l'étudiant en pharmacie

Les stages facultatifs offrent aux étudiants la possibilité d'explorer des domaines qui les intéressent au-delà des stages obligatoires imposés par l'université. Ils constituent une occasion précieuse d'acquérir une expérience pratique, d'affiner leurs choix d'orientation et de renforcer leurs compétences professionnelles. Cependant, leur mise en place peut s'avérer complexe, notamment en raison des difficultés à trouver un terrain de stage adapté aux attentes des étudiants ou compatible avec les contraintes académiques.

Comme l'illustre la figure 56, **72,69% des étudiants souhaitent une augmentation du nombre de stages par rapport aux autres enseignements**, soulignant ainsi l'importance des stages facultatifs pour compléter leur formation.

A. Réalisation d'un stage facultatif

a. Répartition de la volonté des stages facultatifs

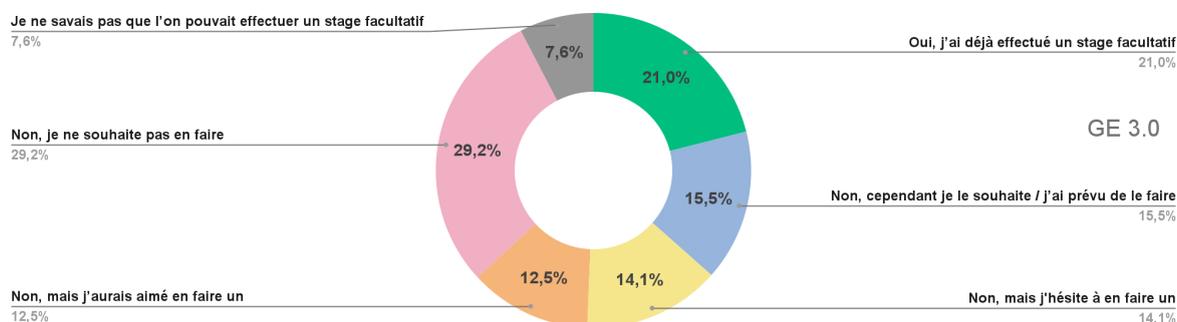


Figure 157. Répartition des étudiants en pharmacie ayant réalisé ou souhaitant réaliser un stage facultatif. 3786 répondants (En %)

L'analyse du graphique révèle une **disparité** entre la volonté de réaliser un stage facultatif et leur concrétisation. Seuls **21%** des étudiants déclarent avoir déjà effectué un stage facultatif, tandis que **15,50% souhaitent en faire un**, et **14,10% hésitent encore à franchir le pas**. À l'inverse, **29,20%** des étudiants affirment **ne pas être intéressés par cette démarche**.

Ces chiffres illustrent, en majorité, un **intérêt pour les stages facultatifs**, qui sont perçus généralement comme un levier important pour **l'orientation professionnelle**. En permettant aux étudiants de tester concrètement une spécialité ou un secteur d'activité avant de s'y engager pleinement, ces expériences jouent un rôle clé dans la construction de leur parcours. **L'acquisition d'une expérience pratique** est également une motivation forte,

les stages étant souvent considérés comme un moyen de **compléter les enseignements théoriques** jugés parfois insuffisants (cf. partie X).

Toutefois, l'écart entre l'intention et la réalisation de ces stages soulève plusieurs interrogations. Le regret exprimé par **12,50% des étudiants** suggère l'existence de **freins structurels** qui empêchent leur concrétisation, qu'il s'agisse de **contraintes administratives, d'un manque de communication sur les opportunités disponibles ou encore d'un accès limité aux terrains de stage.**

De plus, pour les étudiants souhaitant **poursuivre en master ou s'orienter vers un diplôme inter-universitaire (DIU)**, le stage facultatif constitue une **étape préparatoire essentielle**, leur offrant une première immersion dans le domaine visé et augmentant leur attractivité auprès des formations plus sélectives.

Ces constats renforcent la nécessité d'un **meilleur accompagnement académique**, afin de faciliter l'accès aux stages facultatifs et de lever les barrières freinant leur réalisation. La mise en place d'**informations claires, de partenariats avec des structures d'accueil pour les stagiaires et d'un cadre plus flexible** permettrait de répondre à une demande croissante.

b. Témoignages concernant les stages facultatifs

Ayant vraiment compris la diversité des métiers de l'industrie pharmaceutique en 4ème année, j'ai réalisé 2 stages afin d'être sûr que le domaine qui m'intéressait le plus me correspondait. Je n'avais que très peu conscience de la possibilité de réaliser un stage en industrie pharmaceutique ou en instance auparavant, et surtout je connaissais peu les acteurs. J'aurais bien aimé les inclure dans mon cursus et pouvoir me reposer un peu en été, mais j'ai préféré rogner de mon temps libre afin de connaître la voie dans laquelle je voulais m'engager.

Étudiante en 5ème année - Paris Cité

J'ai fait ce stage pour m'assurer de mon orientation en 4ème année.

Étudiante en 4ème année - Rennes

J'ai fait un stage facultatif, car sinon je n'avais pas de stage à l'hôpital avant la 5ème année.

Interne - Marseille

Je le fais en parallèle de mes études. J'aurais aimé que ce soit accessible à tous les étudiants et intégré à notre formation.

Étudiante en 4ème année - Paris Cité

c. Les terrains de stages facultatifs : une diversité d'aspirations chez les étudiants

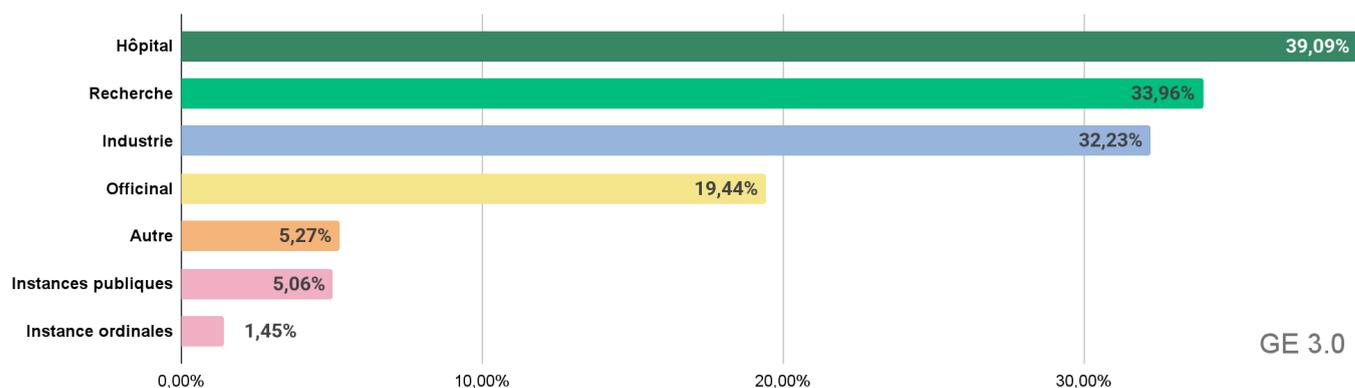


Figure 158. Terrains de stages souhaités par les étudiants en pharmacie ayant réalisé ou souhaitant réaliser un stage facultatif. 1384 répondants (En %) GE 3.0

L'analyse des terrains de stages souhaités par les étudiants en pharmacie met en évidence des tendances claires quant à leurs attentes en matière d'expérience professionnelle. **L'hôpital se démarque nettement comme le domaine le plus plébiscité (39,09%), suivi de près par la recherche (33,96%) et l'industrie (32,23%).** L'intérêt marqué pour ces secteurs souligne le besoin de mieux comprendre ces milieux, souvent perçus comme moins accessibles en début de cursus, faute de stage dans ces derniers.

L'officine, pourtant un débouché majeur de la filière, n'arrive qu'en **quatrième position (19,44%),** traduisant peut-être un moindre besoin d'exploration, ce secteur étant déjà largement intégré dans le cursus obligatoire. À l'inverse, l'attrait pour les stages en **instances publiques (5,06%) et ordinales (1,45%) reste marginal,** ce qui peut s'expliquer par un manque de visibilité de ces structures ou une moindre correspondance avec les attentes professionnelles des étudiants.

Ces résultats confirment que les étudiants recherchent avant tout des **expériences complémentaires à leur formation** et souhaitent diversifier leurs compétences au-delà du cadre académique. Ils soulignent aussi la nécessité de **faciliter l'accès aux stages hospitaliers, industriels et en recherche,** afin de mieux préparer les étudiants aux spécialisations et aux choix d'orientation en fin de cursus.

Ces constats devraient encourager les UFR et départements à renforcer les partenariats avec ces secteurs et à **adapter leur offre de stages aux attentes des étudiants,**

afin de mieux les accompagner dans leur projet professionnel et de lever les obstacles qui limitent aujourd'hui ces expériences enrichissantes.

d. Témoignages concernant les terrains de stages souhaités par les étudiants

Il n'y a aucun stage de découverte des métiers de l'industrie pendant notre parcours avant le choix de filière, alors qu'il existe une multitude de débouchés possibles. Il me semble indispensable de pouvoir découvrir ces métiers avant de s'engager à l'aveugle dans une spécialisation en 6e année, lors du choix du master.

Étudiante en 4ème année - Toulouse

Pas de stages à l'hôpital en début de cursus, donc manque de visibilité sur le rôle du pharmacien hospitalier.

Interne - Paris Cité

Découverte de toutes les filières de la pharmacie car la UFR et département ne propose pas de stages en dehors de l'officine (sauf cas exceptionnel) avant la 5 AHU.

Étudiante en 5ème année - Nantes

e. Les raisons de ne pas avoir pu en réaliser

Concernant les raisons ayant empêché les étudiants de réaliser un stage facultatif, **deux principaux obstacles structurels ressortent**. En premier lieu, **le manque de temps ou d'organisation est cité par 78,86% des répondants**, confirmant une difficulté majeure à intégrer ces stages dans un cursus déjà dense. Ce constat interroge sur la flexibilité du calendrier universitaire et la place accordée aux expériences pratiques en dehors des stages obligatoires.

Le second frein majeur réside dans le **manque d'informations et de communication (51,59%)**, traduisant une carence dans la transmission des opportunités de stage, des démarches à suivre ou des dispositifs d'accompagnement existants. Ce déficit d'information **limite considérablement l'accès aux stages** et contribue à creuser un fossé entre la volonté des étudiants et la réalité de leur mise en place.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

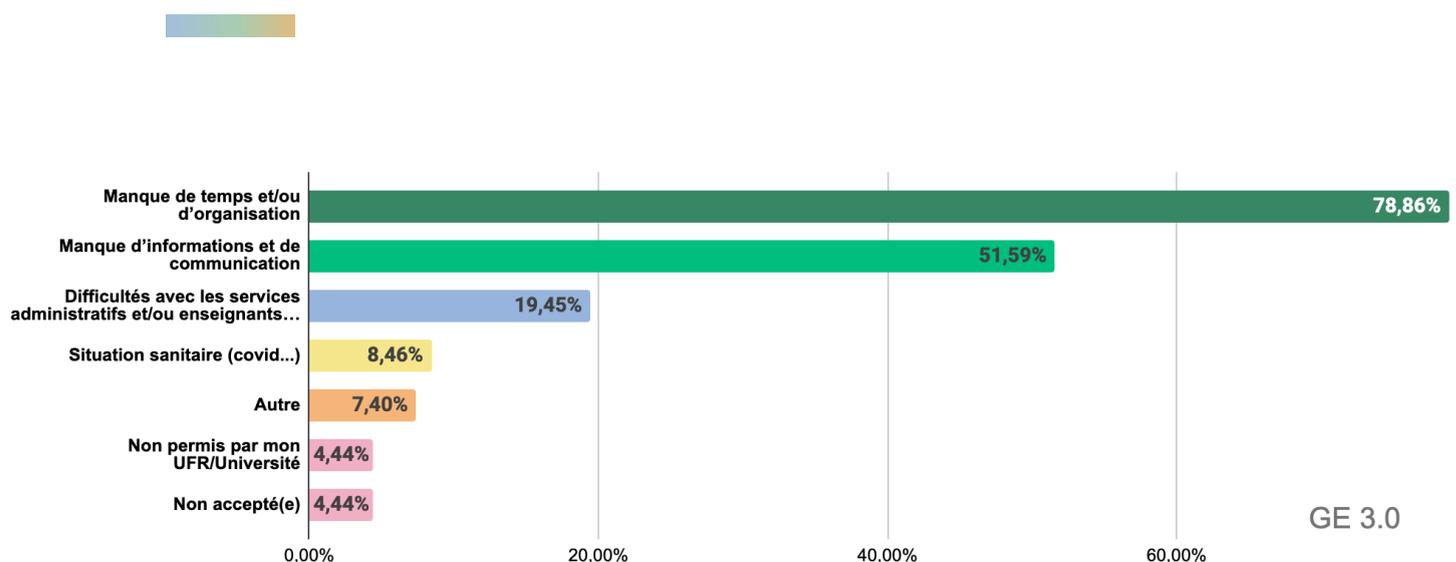


Figure 159. Raisons pour lesquelles l'étudiant n'a pas pu réaliser de stage facultatif parmi les étudiants qui n'en ont pas réalisé mais qui auraient aimé en faire un. 473 répondants (En %) GE 3.0

Par ailleurs, **19,45%** des répondants mentionnent des **difficultés avec les services administratifs ou les enseignants**, soulignant des blocages institutionnels qui entravent ces initiatives. Ces obstacles peuvent inclure des démarches bureaucratiques lourdes, un manque de reconnaissance des stages facultatifs ou des freins imposés par certaines UFR et départements.

D'autres raisons plus ponctuelles sont également évoquées, comme l'impact de la **situation sanitaire (8,46%)**, des **restrictions imposées par les UFR ou universités (4,44%)**, ou encore des refus de candidatures pour certains stages (**4,44%**).

Ces données confirment que, malgré un intérêt marqué pour les stages facultatifs, leur accès reste limité par des facteurs structurels et organisationnels. Face à ce constat, **un effort d'aménagement du cursus, une meilleure diffusion des informations et un allègement des démarches administratives** apparaissent comme des leviers essentiels pour faciliter l'engagement des étudiants dans ces expériences formatrices.

Aucun temps disponible dans l'emploi du temps dans l'année et besoin de gagner de l'argent l'été.

Étudiante en 5ème année - Caen

Ça devrait être obligatoire de faire un ou deux stages pendant les cours, dans chaque filière, pour nous permettre de découvrir les métiers. D'une part, cela offrirait une première immersion professionnelle, et d'autre part, cela éviterait de limiter l'expérience à l'officine pour ceux qui souhaitent s'orienter vers l'industrie.

f. Positions de l'ANEPF concernant stages facultatifs

L'ANEPF demande :

- Un accès favorisé à des stages facultatifs dans des milieux d'exercices atypiques de la pharmacie (humanitaire, pompier, militaire, toxicologie...);
- La facilitation des procédures administratives de demande de stages entre l'université, l'étudiant et le professionnel.

**Le Grand
Entretien 3.0**



XXVIII. Service Sanitaire

Mis en place en 2018, le **service sanitaire des étudiants en santé (SSES)** vise à sensibiliser les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention en santé publique. Il mobilise les étudiants des filières MMOPK (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie) ainsi que les étudiants en sciences infirmières pour concevoir et réaliser des actions de prévention primaire auprès de populations spécifiques⁹⁸. Ce programme inédit en Europe s'inscrit dans les prérogatives du pharmacien en soulignant son rôle clé dans la prévention et l'éducation à la santé.

L'**interprofessionnalité** est un enjeu central du SSES, permettant aux étudiants des différentes filières de partager leurs approches en matière de prévention. Les fédérations étudiantes, notamment **l'ANEMF, la FNESI et l'ANEPF**, ont d'ailleurs publié en 2024 une contribution commune sur la prévention primaire⁹⁹, mettant en avant son importance pour le système de santé.

Le ministère de la Santé définit plusieurs objectifs pour le service sanitaire : initier les étudiants aux enjeux de prévention, leur apprendre à mener des actions auprès de tous les publics et à intégrer durablement ces pratiques dans leur exercice professionnel. Ces interventions couvrent des thématiques variées telles que la vaccination, la santé mentale, l'addiction, l'alimentation ou encore le bon usage des médicaments.

Le **Grand Entretien 2.0** ne disposant pas de données antérieures sur le ressenti des étudiants, le **Grand Entretien 3.0** constitue une première occasion d'évaluer six années de mise en œuvre du SSES. Ce bilan permettra d'identifier les forces et les axes d'amélioration de ce programme afin de mieux répondre aux attentes des étudiants et aux enjeux de santé publique.

Parmi les étudiants interrogés, **684** ont réalisé le service sanitaire.

A. Le service sanitaire : un apprentissage entre théorie imparfaite et pratique prometteuse

a. Une satisfaction étudiante contrastée du volet théorique

Les retours des étudiants sur la formation théorique du service sanitaire sont contrastés. Seuls **10,10% des répondants** se déclarent **très satisfaits**, et **36,60% satisfaits**.

⁹⁸ Arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé

⁹⁹ Contribution prévention primaire - ANEPF (2024)

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

En revanche, plus d'un étudiant sur deux (**53,30%**) expriment une **insatisfaction** plus ou moins marquée.

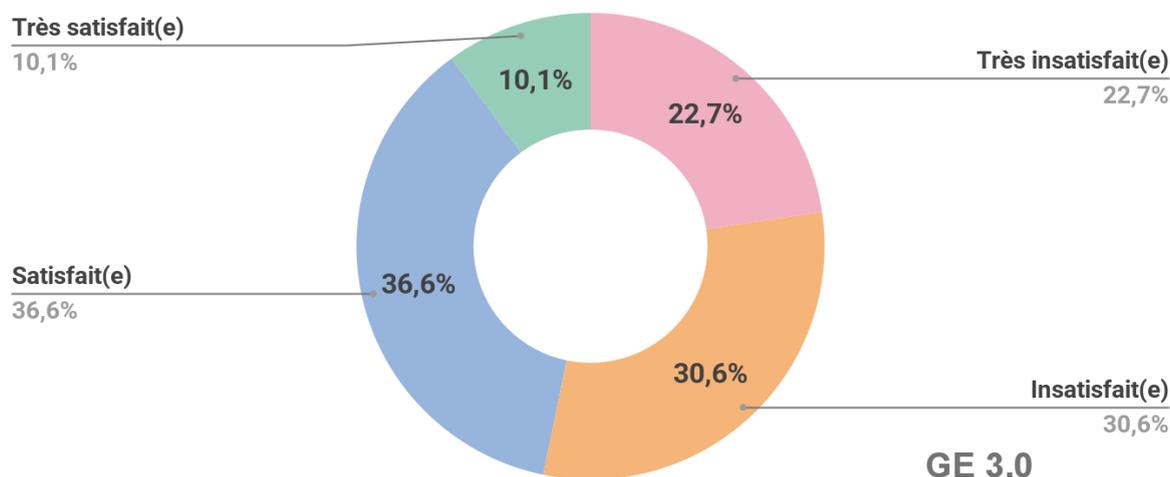


Figure 160. Satisfaction concernant la partie théorique du service sanitaire par les étudiants en pharmacie l'ayant réalisé. 631 répondants (En %) GE 3.0 2024 - Question non obligatoire

Cette division des opinions peut s'expliquer par plusieurs facteurs. **Tout d'abord, la disparité des enseignements selon les UFR et départements** est un élément clé. Le service sanitaire peut prendre différentes formes : **e-learning, travaux dirigés (TD), cours magistraux (CM) ou encore ateliers pratiques** sur des thématiques spécifiques. Cette hétérogénéité crée des écarts dans la qualité perçue de la formation, certains étudiants bénéficiant d'un encadrement plus structuré et interactif, tandis que d'autres doivent se contenter de formats plus passifs et théoriques.

Par ailleurs, la **difficulté d'identification de ces enseignements** peut également biaiser les réponses. Une partie de la formation théorique étant intégrée à des **unités d'enseignement existantes**, certains étudiants peuvent avoir du mal à distinguer les contenus spécifiquement liés au service sanitaire, ce qui peut influencer sur leur perception globale et leur satisfaction.

Enfin, **l'intérêt perçu de cette formation théorique** peut être remis en question en fonction des attentes des étudiants. Si l'objectif est de leur donner les compétences nécessaires à la réalisation d'actes de **prévention primaire** et de **promotion de la santé**, la manière dont ces notions sont transmises joue un rôle déterminant. Une formation trop abstraite ou déconnectée des réalités du terrain risque de perdre en efficacité et de générer de la frustration chez les étudiants.

Ces résultats soulignent **la nécessité d'harmoniser et d'améliorer l'enseignement théorique du service sanitaire**.

b. Témoignages des étudiants sur la partie théorique du service sanitaire

La fac ne nous aide pas vraiment pour le préparer, on a aucune partie théorique, c'est aux étudiants de se débrouiller (après ça a un côté sympa d'être autonome mais pour aiguiller ça peut être pas mal d'avoir un meilleur encadrement).

Étudiante en 6ème année - Paris Cité

L'organisation générale de la partie théorique laisse à désirer, personne ne savait quoi que ce soit, chaque intervenant nous donnait des dates différentes

Étudiant en pharmacie - Amiens

Partie théorique intéressante mais assez longue et parfois les thèmes abordés étaient trop techniques, limite des cours magistraux.

Étudiante en 6ème année - Dijon

c. L'apprentissage par la pratique dans le service sanitaire : une réussite partielle

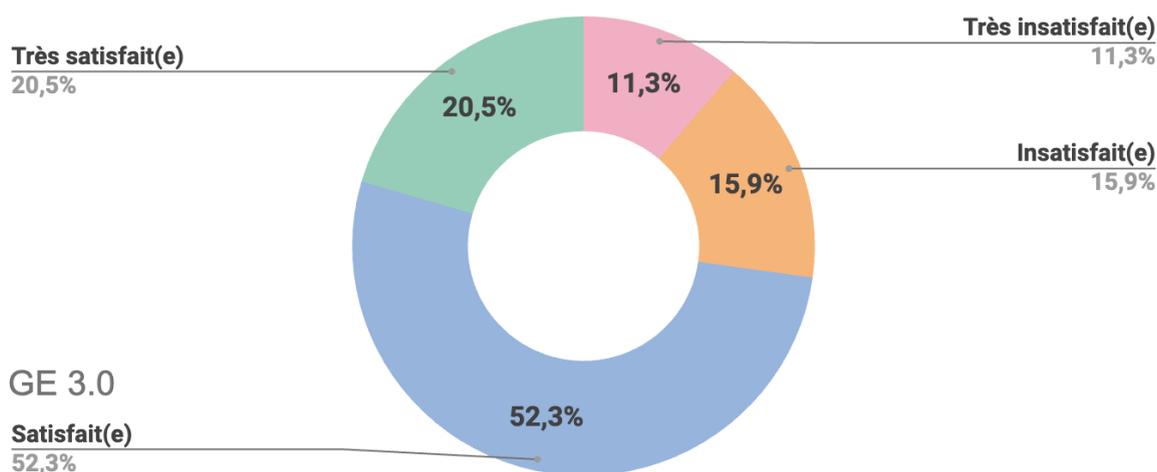


Figure 161. Satisfaction concernant la partie pratique du service sanitaire par les étudiants en pharmacie l'ayant réalisé. 684 répondants (En %) GE 3.0 2024

L'analyse de la **partie pratique du service sanitaire** révèle un niveau de satisfaction globalement positif, mais avec des marges d'amélioration. **52,30% des étudiants se déclarent satisfaits et 20,50% très satisfaits**, portant le taux de satisfaction à **72,80%**. Malgré tout, **27,20%** des étudiants expriment **une insatisfaction**.

Ce bilan favorable montre que **la mise en œuvre concrète des actions de prévention est globalement bien perçue** par les étudiants en pharmacie. L'implication sur le terrain, la dimension interprofessionnelle et la possibilité d'adapter leur projet à un public spécifique constituent des éléments appréciés. Cependant, plusieurs obstacles viennent limiter l'expérience des étudiants et nuire à leur engagement.

1. Des difficultés organisationnelles impactant la mise en place des projets

L'un des **freins majeurs identifiés** concerne la **temporalité du service sanitaire**, qui coïncide souvent avec le **stage hospitalo-universitaire des étudiants en pharmacie**. Cette simultanéité **alourdit considérablement la charge de travail**, rendant la gestion des deux engagements particulièrement complexe. Une **réflexion sur la planification du service sanitaire** est donc nécessaire pour éviter que cette contrainte ne nuise à l'investissement des étudiants et à la qualité des projets réalisés.

Un autre problème récurrent concerne **les incompatibilités d'emplois du temps**, qui compliquent les travaux entre les groupes d'étudiants de filières différentes. Dans certains cas, **les étudiants ne parviennent même pas à se rencontrer**, les obligeant à réaliser l'ensemble du travail préparatoire de manière individuelle. Or, **le travail en équipe et l'échange interprofessionnel sont censés être des piliers du service sanitaire**. Cette difficulté logistique réduit donc l'impact du programme et limite l'expérience d'apprentissage.

2. Un décalage entre les filières qui nuit à l'interprofessionnalité

Le service sanitaire ne se déroule **pas à la même période selon les filières de santé**, ce qui peut générer un **décalage dans les niveaux d'expérience et de maturité des étudiants**. Pour les étudiants en pharmacie, il est placé en **cinquième année**, alors qu'il intervient en **troisième année pour les étudiants en médecine, en quatrième année pour ceux en maïeutique et odontologie, et dès la deuxième année pour les étudiants en sciences infirmières et kinésithérapie**.

Ce **décalage crée une hétérogénéité** dans les groupes, certains étudiants étant plus avancés dans leur formation et leur compréhension des enjeux de santé publique que d'autres. Cela peut entraîner une **répartition inégale des responsabilités** et limiter l'intérêt

pédagogique du travail interprofessionnel. Il apparaît donc pertinent de **réfléchir à une harmonisation de la temporalité du service sanitaire** entre les différentes filières de santé afin d'améliorer l'équilibre des groupes et de garantir une meilleure coopération.

B. L'interprofessionnalité dans le service sanitaire : une mise en œuvre encore incomplète

L'un des objectifs fondamentaux du service sanitaire est de favoriser l'**interprofessionnalité** entre les étudiants des différentes filières de santé. La prévention étant un enjeu partagé, la collaboration entre futurs professionnels de la santé permet d'améliorer la compréhension mutuelle des rôles de chacun et d'optimiser l'impact des actions menées sur le terrain. Cependant, l'analyse des données révèle une **mise en œuvre encore partielle et inégale** de ce principe au sein des formations.

Le **Grand Entretien 3.0** indique que **65,90% des étudiants** en pharmacie ayant réalisé le service sanitaire ont bénéficié d'une formation théorique en interprofessionnalité, tandis que **34,10% n'ont pas eu cette opportunité**. Ce chiffre, bien que minoritaire, souligne une **hétérogénéité dans l'application du programme** selon les territoires et les établissements.

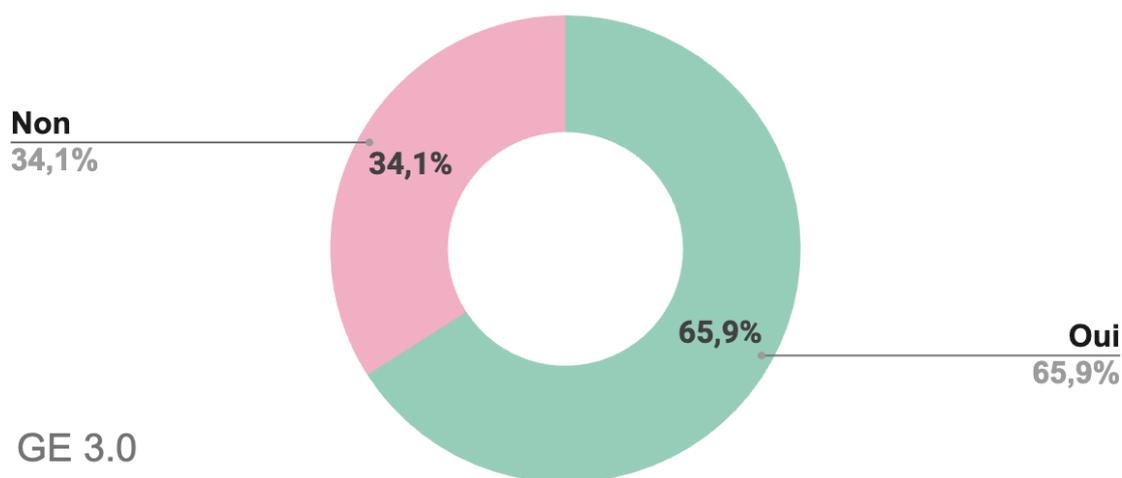


Figure 162. Proportion de partie théorique s'étant déroulée en interprofessionnalité pour les étudiants ayant réalisé le service sanitaire. 684 répondants (En %) GE 3.0 2024

Concernant le volet pratique, **69,30%** des étudiants en pharmacie **ont réalisé leur action de prévention en interprofessionnalité**, ce qui signifie que près d'un **tiers des étudiants** n'ont **pas bénéficié** de cette approche collaborative. Pourtant, la mise en œuvre interdisciplinaire du service sanitaire est **théoriquement obligatoire**, ce qui souligne une nouvelle fois un **manque d'uniformité dans son application** selon les établissements.

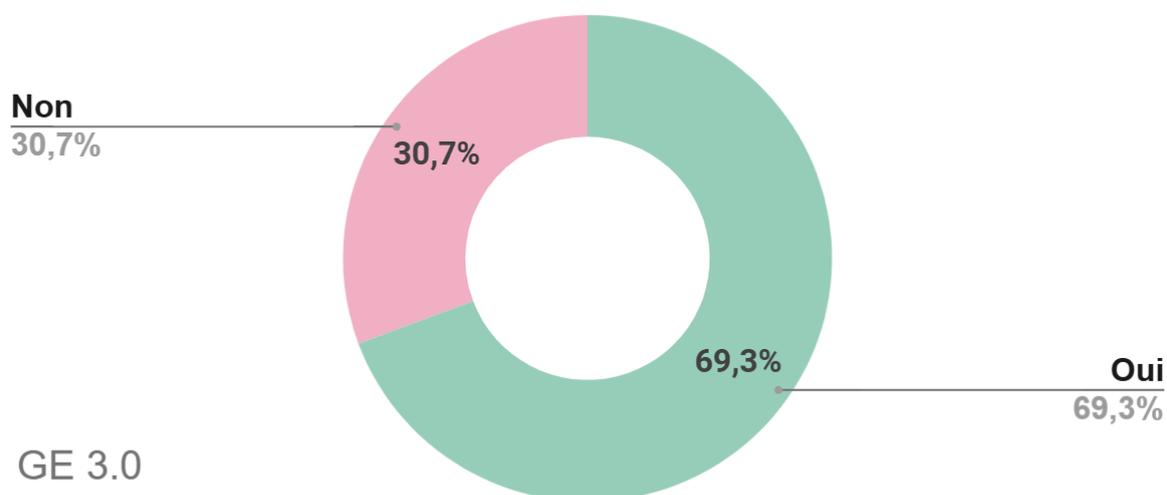


Figure 163. Proportion de partie pratique s'étant déroulée en interprofessionnalité pour les étudiants ayant réalisé le service sanitaire. 684 répondants (En %) GE 3.0 2024

Il est préoccupant de constater que **certaines universités ne mettent pas en place d'enseignements coordonnés entre les différentes filières de santé**. Ce constat est d'autant plus regrettable que l'interprofessionnalité est reconnue comme un levier essentiel pour une meilleure prise en charge des patients et une coopération renforcée dans le cadre des soins.

Ces résultats mettent en lumière la **nécessité d'un cadrage national plus strict** afin d'assurer une **homogénéité dans l'application du service sanitaire** sur l'ensemble du territoire. L'absence d'un enseignement coordonné dans certaines villes pénalise les étudiants en les privant d'une expérience pourtant essentielle à leur future pratique professionnelle. L'interprofessionnalité étant **un pilier fondamental du service sanitaire**, il apparaît **nécessaire de garantir son application systématique** à l'échelle nationale.

Totalement incohérent de le faire en 5eme année, avec tout ce qu'on a à faire.

Étudiante en 5ème année - Grenoble

Ça arrive largement trop tard dans nos études. En 5ème année on a vraiment autre chose à faire.

Étudiante en 5ème année - Toulouse

L'hôpital étant en sous-effectif, je l'ai réalisé à l'hôpital car je ne pouvais pas poser les jours de préparation pour le service sanitaire.

Étudiante en 5ème année - Paris Cité

Domage que ça arrive si tard... En 5A on doit faire le stage hospitalier + le service sanitaire c'est galère.

Étudiante en 5ème année - Lille

Arrive beaucoup trop tard dans nos études par rapport à nos confrères MMOKSI.

Étudiante en 5ème année - Lyon

Arrive beaucoup trop tard dans nos études, écart en interdisciplinarité (médecin, kine, sage femme en 1er année, sage gamme en 2 eme et nous en 5eme)

Étudiant en 6ème année - Rouen 10007

Trop d'écart d'année entre les filières (5A pour les pharma, 2 ou 3A pour les autres)

Étudiant en 6ème année - Toulouse 5945

Complicé de travailler avec des étudiants en 1ère ou 2ème année d'études de santé quand on est en 5.

Étudiant en 6ème année - Grenoble 3490

Je trouve ça un peu dommage qu'on le fasse en 5ème année contre 2ème année pour les autres filières, cela crée un décalage. Étudiant en 6ème année - Grenoble 1663

Il intervient trop tard dans notre formation, le gap de connaissance avec les autres filières est trop grand.

Étudiant en 5ème année - Rouen 8928

Effectuer son service sanitaire en 5ème année de pharmacie avec des étudiants en médecine de 2ème année, on va être pro de santé dans un an du côté pharmacie, ils sont sortis du lycée il y a un an... Autant dire qu'il y a une énorme différence de mentalité et de connaissances concernant la santé.

Étudiant en 4ème année - Nantes 7214

C. Le service sanitaire : un apprentissage entre théorie imparfaite et pratique prometteuse

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- La réalisation de la préparation aux actions, les actions elles-mêmes et la formation communément avec les différentes formations de santé ;
- L'effectivité des comités régionaux du SSES et l'inclusion de représentants étudiants.



D. Les thématiques du service sanitaire : un socle essentiel à structurer et diversifier

Les thématiques abordées dans le cadre du **service sanitaire des étudiants en santé** suscitent un avis globalement positif, bien que certains aspects méritent d'être optimisés. Une majorité d'étudiants en pharmacie considère que les sujets traités sont à la fois **variés et pertinents (61,55%)**, tandis que **20,61% regrettent un manque de diversité** malgré l'intérêt des thématiques proposées. À l'inverse, **17,84% des répondants jugent que les thématiques abordées manquent de pertinence**, qu'elles soient restreintes (**5,56%**) ou variées (**12,28%**).

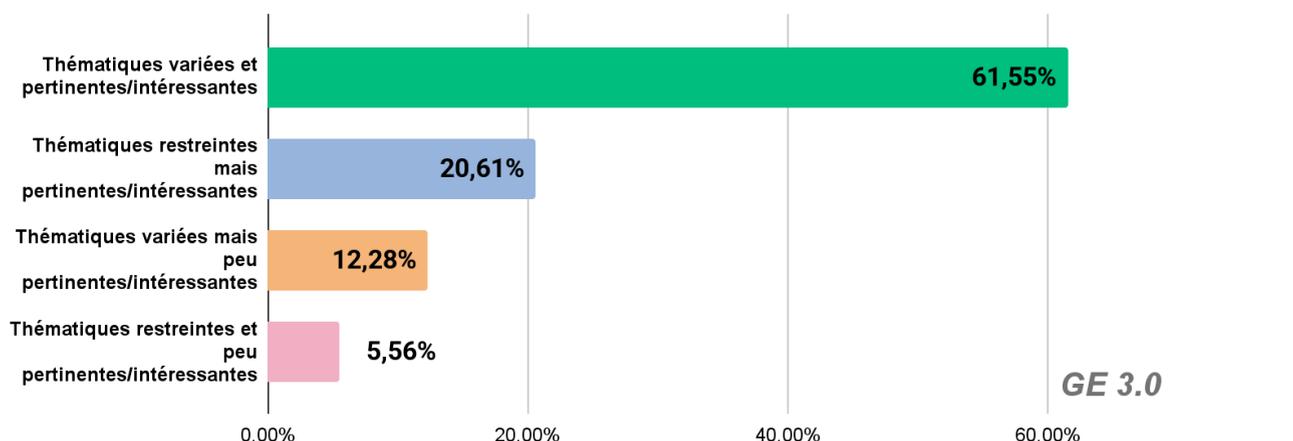


Figure 164. Satisfaction des thématiques abordées pendant le service sanitaire par les étudiants en pharmacie l'ayant réalisé. 684 répondants (En %) GE 3.0 2024

Ces résultats montrent que **les thématiques du service sanitaire répondent en grande partie aux attentes des étudiants**, mais qu'il existe une demande pour un **élargissement des sujets traités** et une meilleure adéquation avec les besoins des publics ciblés.

Le **panel de thématiques actuellement couvert par le service sanitaire** inclut des sujets clés en santé publique, tels que la **nutrition, la santé sexuelle, l'addiction, la vaccination, la prévention des infections et l'antibiorésistance, l'hygiène bucco-dentaire, la santé mentale et la prévention du suicide ou encore les gestes d'urgence**. Cependant, plusieurs axes d'amélioration émergent de ces résultats :

- Une formation plus approfondie et homogène pourrait renforcer leur légitimité et leur impact lors des actions de terrain, en effet certains étudiants estiment que le SSES **manque de formation complète et exhaustive** : certains étudiants ne se sentent pas

pleinement compétents pour intervenir sur certaines thématiques, soulignant des lacunes dans la préparation théorique.

- **Une meilleure adaptation des thématiques aux contextes locaux** : actuellement, les étudiants n'ont pas toujours la possibilité de choisir ou d'adapter les sujets qu'ils doivent traiter. Or, une **meilleure collaboration entre les établissements accueillant les actions de prévention et les étudiants** permettrait de **répondre aux besoins spécifiques des populations locales** tout en valorisant l'implication des futurs professionnels de santé.
- **Une diversification des thématiques pour répondre aux attentes des étudiants** : certains sujets, bien que fondamentaux, pourraient être complétés par des problématiques émergentes en santé publique (impact des écrans sur la santé mentale, santé environnementale, prévention des risques liés aux nouvelles substances psychoactives, etc.).

E. Positions de l'ANEPF concernant la partie pratique du service sanitaire

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- La mise en place d'une plateforme numérique où l'étudiant pourrait choisir sa thématique parmi une base de données existante ;
- L'engagement d'une réflexion quant à la mise en place du service sanitaire avant la 5ème année.



Conclusion : Enseignement supérieur et professionnalisation des études de pharmacie

Le Grand Entretien 3.0 permet de dresser un état des lieux détaillé du ressenti des étudiants en pharmacie vis-à-vis de leur formation. Si l'épanouissement dans les études semble progresser depuis les éditions précédentes, les réponses recueillies mettent en lumière des **attentes fortes** quant à **l'organisation du cursus, l'adéquation entre enseignements et réalité professionnelle, ainsi que l'accès aux stages.**

L'un des constats majeurs du *Grand Entretien 3.0* est la **persistance d'un problème de visibilité et d'information sur les différents parcours professionnels en pharmacie.** Déjà soulevé dans le *Grand Entretien 2.0*, ce sujet reste central, malgré la mise en place de dispositifs censés améliorer l'orientation des étudiants dès la première année.

La réforme PASS/LAS, qui devait résoudre ces problématiques, n'a pas produit les effets escomptés. **Les étudiants de première année restent insuffisamment informés sur les débouchés de la filière pharmacie,** et cette formation souffre toujours d'un manque de visibilité auprès des lycéens. Cette méconnaissance pèse sur certains parcours qui demeurent largement sous-représentés dans l'imaginaire collectif, où la pharmacie est encore souvent réduite à l'exercice officinal.

Depuis plusieurs années, l'ANEPF et les associations étudiantes mènent des actions pour améliorer cette situation, via des campagnes d'information sur les réseaux sociaux, des interventions dans les lycées et la participation à des salons d'orientation. Toutefois, **ces efforts doivent être amplifiés et soutenus par les institutions.** Des initiatives comme *Bouge Ta Pharma*¹⁰⁰ ou la campagne de l'Ordre des Pharmaciens ont permis d'avancer sur cette question, mais une **stratégie nationale ambitieuse** reste nécessaire pour **valoriser l'ensemble des métiers du pharmacien.**

Néanmoins, dès l'intégration dans les études de pharmacie, une évolution positive du **sentiment d'épanouissement** est notable, atteignant **84,44% d'étudiants se déclarant plutôt ou absolument satisfaits.** Ce chiffre, en hausse depuis 2014, illustre les avancées en matière de pédagogie, d'intégration de nouvelles méthodes d'enseignement et d'un accompagnement des étudiants. Toutefois, **15,56% reste insatisfait,** soulignant la nécessité de poursuivre les réformes et d'adapter encore davantage le cadre des études aux attentes des futurs pharmaciens.

¹⁰⁰ Campagne Bouge Ta Pharma

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

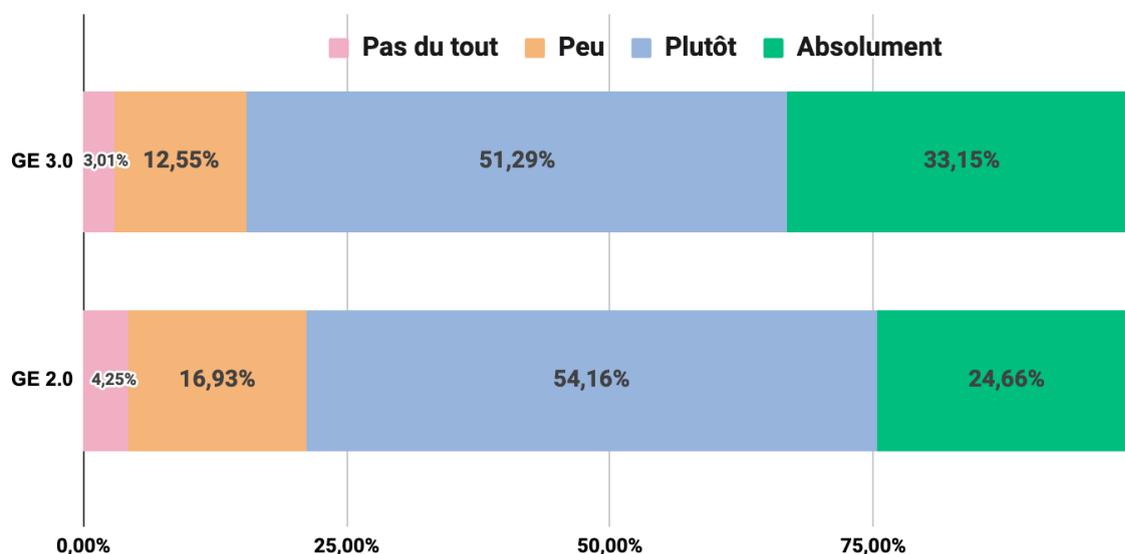


Figure 165. Épanouissement des étudiants en pharmacie dans leurs études. 2024 : 3786 répondants / 2018 : 4802 répondants (En %) GE 3.0

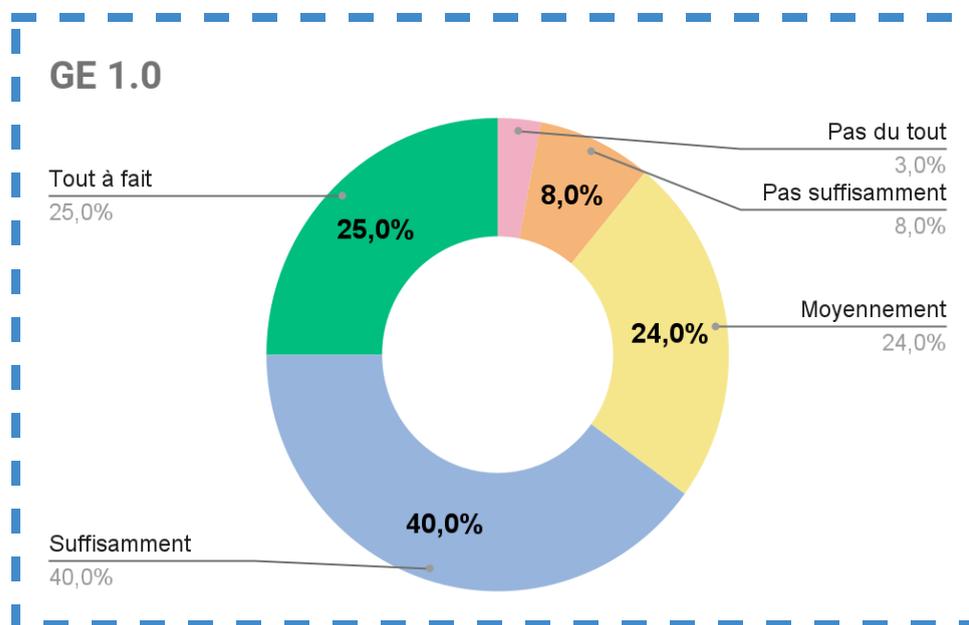


Figure 166. Épanouissement des étudiants en pharmacie dans leurs études en 2014. 3256 répondants (En %) GE 1.0 2014

Si l'organisation générale du cursus est jugée **très satisfaisante ou satisfaisante** par **71,60%** des étudiants, des **critiques persistent** concernant la **charge de travail**, la **répartition des enseignements** et les **formats pédagogiques**.

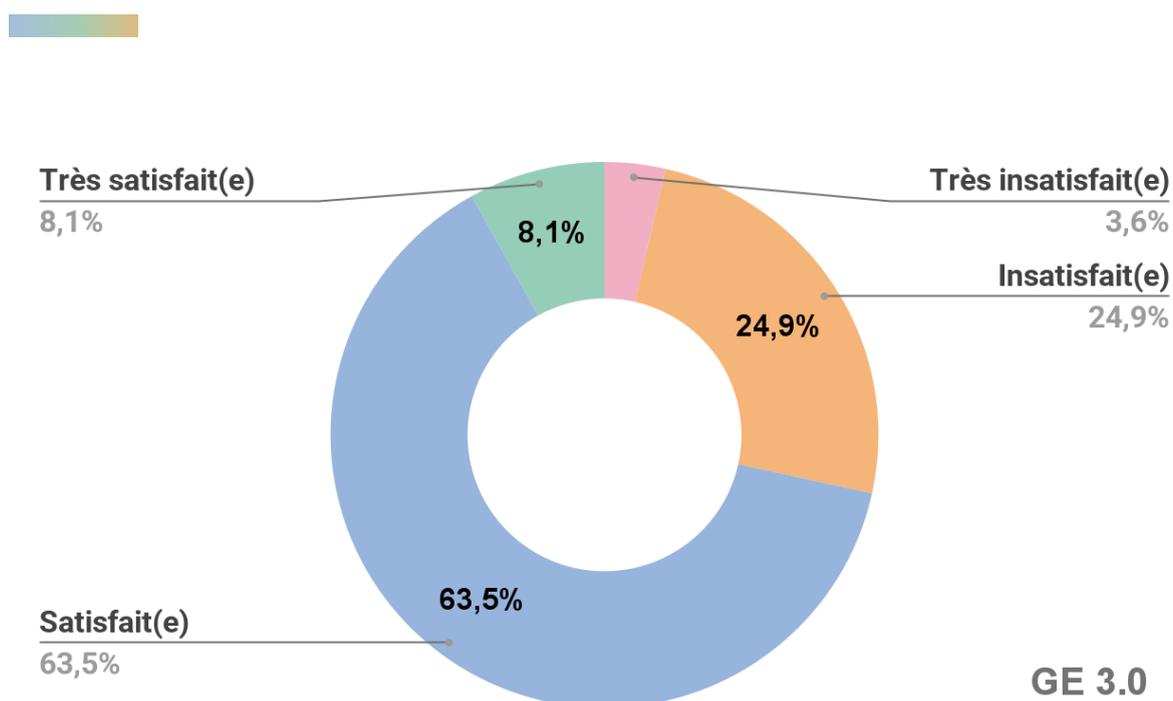


Figure 167. Satisfaction sur l'organisation des études pharmaceutiques par les étudiants en pharmacie. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

D'une part, les étudiants réclament une **meilleure structuration de leur formation**, avec des **méthodes pédagogiques plus adaptées** aux réalités du métier de pharmacien. L'absentéisme en cours magistral reste un problème persistant, motivé par un **besoin de temps pour le travail personnel, les engagements associatifs ou les emplois étudiants**. Cette situation appelle une **refonte des formats d'enseignement**, en privilégiant des approches interactives, des mises en situation pratique, des simulations et un contrôle continu.

D'autre part, la question des stages apparaît comme un élément central des préoccupations étudiantes. Le lien entre la formation universitaire et la réalité du métier de pharmacien reste un enjeu majeur. Les étudiants expriment une forte volonté d'accéder à **davantage de stages, notamment dans des secteurs autres que l'officine**. Le Grand Entretien 3.0 révèle ainsi que **les terrains de stage les plus demandés sont l'hôpital (39,09%), la recherche (33,96%) et l'industrie (32,23%) pour des stages hors cursus universitaire**. Cependant, le cadre institutionnel et les offres actuelles ne permettent pas toujours d'accéder à ces opportunités, et les étudiants se heurtent à des obstacles multiples : manque de terrains de stage, contraintes administratives et absence de communication claire sur les opportunités existantes. Ce constat appelle à une **réforme de la place du stage dans la formation**, afin d'offrir aux étudiants un apprentissage plus concret et mieux adapté à leurs aspirations.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Les débats sur la durée des études en pharmacie restent ouverts. Le graphique montre que **76,47%** des étudiants **ne souhaitent pas de modification de la durée actuelle** du cursus.

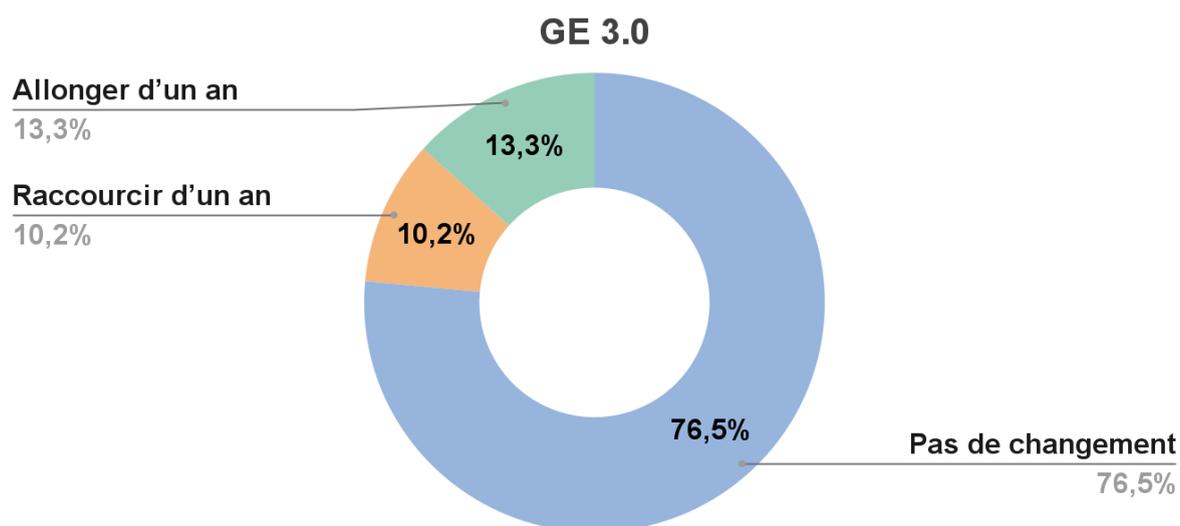


Figure 168. Volonté des étudiants concernant la durée des études pharmaceutiques. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Pourtant, l'évolution croissante de la complexité des enjeux de santé et la diversification des métiers pharmaceutiques **imposent une réflexion sur le contenu et l'organisation de la formation**. Plutôt qu'une simple modification de la durée des études, c'est une **adaptation des enseignements et une meilleure intégration** des expériences pratiques qui semblent attendues par les étudiants.

Perspectives et recommandations

Les résultats du *Grand Entretien 3.0* confirment l'urgence de réformer certains aspects des études de pharmacie pour mieux répondre aux attentes des étudiants et aux besoins du secteur. Parmi les pistes d'amélioration, plusieurs axes doivent être explorés :

- **Un renforcement de l'information et de l'orientation**, notamment en première année, pour mieux faire connaître les différentes voies professionnelles et éviter les choix par défaut.
- **Une diversification et une meilleure intégration des stages** dans le parcours académique, pour assurer une formation plus professionnalisante et adaptée aux réalités du marché du travail.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

- **Une évolution des formats pédagogiques**, avec une meilleure articulation entre théorie et pratique, et un accompagnement renforcé pour tous étudiants sans distinction de parcours.

L'enseignement supérieur en pharmacie doit ainsi évoluer vers un modèle plus flexible, professionnalisant et mieux adapté aux enjeux actuels de la santé et du médicament. Il appartient désormais aux acteurs académiques et institutionnels de se saisir de ces problématiques et d'y répondre par des réformes ambitieuses et concertées.

AXE 2 : Affaires Sociales

Précarité, logements, transports, vie universitaire, santé des étudiants, handicap, discriminations, VSS

Introduction du volet affaires sociales

Les études de pharmacie s'inscrivent dans un **parcours long et exigeant**, au sein duquel les réalités économiques et sociales des étudiants jouent un rôle central. La précarité touche une partie des étudiants et impacte directement **leur réussite académique et leur bien-être**. Le coût de la rentrée universitaire, qui a atteint **3 095,28€** en 2024, ne représente qu'une fraction des charges auxquelles les étudiants doivent faire face tout au long de l'année : logement, alimentation, transports, fournitures pédagogiques, mais aussi soins de santé et accès aux services essentiels.

Face à ces enjeux, les aides sociales et les dispositifs de soutien ne sont pas toujours suffisants ou adaptés aux spécificités des étudiants en pharmacie. Le système de bourses, les aides au logement ou encore les mesures de soutien psychologique peinent à répondre aux **besoins réels**, laissant une partie des étudiants en situation de **vulnérabilité**. Par ailleurs, l'emploi étudiant, bien que parfois perçu comme une opportunité d'autonomie et d'expérience, devient souvent une contrainte supplémentaire, rendant plus difficile la **conciliation entre exigences académiques et obligations financières**.

Dans ce contexte, il est essentiel de mieux comprendre les réalités sociales des étudiants en pharmacie. Ce rapport explore plusieurs axes : la précarité étudiante, la vie universitaire, l'état de santé des étudiants, les conditions d'études des étudiants en situation de handicap, les violences sexistes et sexuelles et les discriminations. Il met également en lumière les actions des associations étudiantes et les revendications portées pour améliorer les conditions de vie universitaire.

Le **Grand Entretien 3.0** ne se limite pas à dresser un état des lieux, il a pour ambition d'identifier des **leviers d'action** et de proposer des **solutions concrètes** pour garantir à chaque étudiant un cadre de vie et d'apprentissage plus juste et plus serein. Ce travail servira de base aux échanges avec les acteurs universitaires et institutionnels afin d'agir efficacement contre la précarité.

L'objectif : garantir à chaque étudiant les conditions nécessaires pour débiter et poursuivre son parcours universitaire, et ainsi assurer une égalité des chances pour leur réussite académique.

I. Précarité étudiante : toujours une réalité pour une partie des étudiants en pharmacie

« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. »

Définition extraite du Rapport sur la précarité sociale publié par le Conseil économique et social (CES) en 1987

La précarité étudiante ne doit plus être banalisée et ignorée.

La **précarité étudiante** est une problématique grandissante qui touche bien plus de jeunes qu'on ne l'imagine. Ces dernières années, plusieurs enquêtes ont mis en lumière l'ampleur de ce phénomène. Une étude menée par la FAGE **en 2023** au sein des bénéficiaires des AGORAé (épiceries solidaires à destination des étudiants) révèle que pour **62% d'entre eux, sauter un ou plusieurs repas par semaine est une habitude**¹⁰¹. Les étudiants en pharmacie ne font pas exception.

Depuis sa création, l'**ANEPF** s'engage activement pour défendre les étudiants face à ces difficultés. Chaque année, un **Dossier sur le Coût de la Rentrée**¹⁰² est publié et met en évidence l'évolution des dépenses liées aux études. En 2024, le coût moyen d'une rentrée universitaire en pharmacie a atteint **3 095,28 euros**, soit **une augmentation de 2,72%** par rapport à l'année précédente. En outre, cette précarité étudiante ne se limite pas aux seuls frais de rentrée. Elle s'étend tout au long de l'année, affectant directement l'accès aux ressources essentielles telles que l'alimentation, l'eau, l'électricité, les transports, les fournitures universitaires ou encore les besoins liés à la santé et au bien-être des étudiants.

Afin d'approfondir ces constats, l'ANEPF a mené du 17 novembre 2024 au 16 janvier 2025 une **enquête spécifique** sur la précarité¹⁰³. En recueillant **1 158 réponses d'étudiants en pharmacie** issus des 24 UFR et départements, cette enquête a permis d'apporter plus de précisions sur leurs conditions de vie et d'études. Cependant, les résultats doivent être interprétés avec prudence, car l'enquête a pu attirer davantage d'étudiants en situation de précarité. À l'inverse, ceux n'étant pas confrontés à des difficultés financières sont

¹⁰¹ Baromètre de la précarité étudiante - FAGE (2023)

¹⁰² Dossier de presse Coût de la rentrée - ANEPF (2024)

¹⁰³ Rapport précarité : conditions de vie des étudiants en pharmacie - ANEPF (2025)

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

généralement moins enclins à répondre à ce type de questionnaire. Cela pourrait expliquer d'éventuelles variations entre les chiffres récoltés par le **Grand Entretien 3.0** et ceux de cette enquête.

Cette partie du **Grand Entretien 3.0** est dédiée à l'analyse des **difficultés financières ponctuelles ou persistantes** et leurs impacts sur le parcours universitaire des étudiants.

A. État des lieux de la précarité étudiante

L'analyse du ressenti du niveau de vie des étudiants en pharmacie met en lumière une réalité contrastée. Si une majorité (**60,99%**) des répondants déclare avoir un **niveau de vie confortable à très confortable**, **un tiers** des étudiants (**33,10%**) indiquent que leurs moyens financiers leur **permettent tout juste de couvrir leurs besoins essentiels**. Cette proportion soulève des inquiétudes, notamment lorsqu'on la met en regard des chiffres du **rapport précarité de l'ANEPF (2025)**, qui révèle que **51,5% des étudiants ont déjà renoncé à des dépenses de première nécessité** (alimentation, chauffage, produits d'hygiène, etc.) pour des raisons financières.

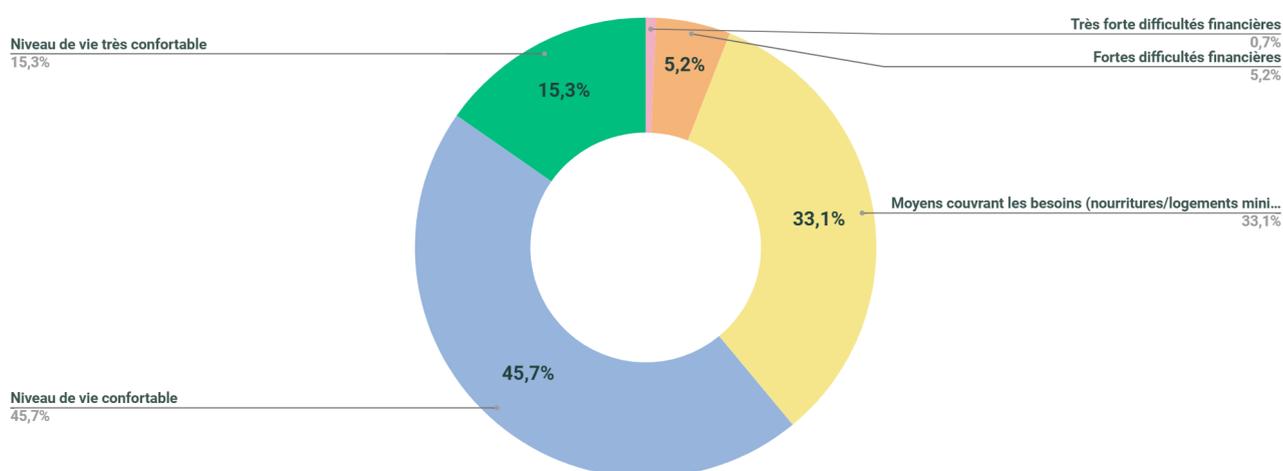


Figure 169. Ressenti du niveau de vie des étudiants en pharmacie. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Les situations les plus préoccupantes concernent les **5,20%** d'étudiants en fortes difficultés financières. Ce chiffre peut paraître minime, mais il reflète une partie d'étudiants en situation critique, souvent contraints à des choix difficiles. Selon **l'enquête précarité 2025**, **59,8%** des étudiants ont dû **adapter leurs habitudes alimentaires pour des raisons financières**, et **un étudiant sur deux (48,7%)** a déjà été **contraint de sauter un repas**. Ces comportements reflètent un stress financier important impactant directement le bien-être et la santé des étudiants.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Une autre observation préoccupante rapportée par l'**enquête précarité de 2025** porte sur le recours fréquent au découvert bancaire : **39,3%** des étudiants en pharmacie indiquent avoir déjà **été à découvert** et **33,6%** d'entre eux déclarent que cela **se produit chaque mois**. Ces chiffres traduisent une instabilité financière préoccupante, où de nombreux étudiants peinent à gérer leurs dépenses mensuelles, rendant toute dépense imprévue difficile à assumer.

L'**enquête précarité** met également en avant les conséquences à long terme de ces difficultés financières : **7,3%** des étudiants en pharmacie ont **envisagé abandonner leurs études** pour des raisons économiques, et **35,0%** affirment qu'ils **y réfléchiraient sans l'aide financière de leurs proches**. Ces données mettent en évidence l'impact des contraintes économiques sur le parcours académique des futurs pharmaciens et sur l'aggravation des inégalités d'accès aux études.

Cette analyse permet de mettre en avant une réalité contrastée. Si une majorité d'étudiants n'est pas en situation de précarité, une part doit composer avec des **contraintes financières importantes**, engendrant des **conséquences directes sur leur bien-être et leur réussite universitaire**. Il est donc crucial que des mesures concrètes soient mises en place pour garantir **la réussite des études de pharmacie, indépendamment des ressources économiques des étudiants**.

Difficultés à payer mon loyer ainsi que les charges qui vont avec. Mais également l'essence qui permet de faire des allers-retours entre mon stage hospitalo-universitaire à Nîmes et mon domicile à Montpellier. Ces difficultés m'empêchent également de sortir simplement au cinéma ou faire une activité extra scolaire pour me changer les idées.

Étudiante en 5ème année - Montpellier - Rapport Précarité 2025

a. Témoignages étudiants concernant la précarité empêchant de réaliser des stages facultatifs

Manque d'argent, je préfère utiliser ce temps pour travailler et gagner de l'argent.

Étudiant en 4ème année - Bordeaux

Aucun temps disponible dans l'emploi du temps dans l'année et besoin de gagner de l'argent l'été.

Étudiante en 5ème année - Caen

Juste manque d'argent pour financer mes études.

Étudiant en 4ème année - Strasbourg

Argent++++ j'ai besoin de travailler en parallèle, je ne peux pas me permettre de faire des stages malheureusement.

Étudiant en 5ème année - Nantes

B. Sources financières des étudiants en pharmacie

Les revenus des étudiants en pharmacie sont essentiels pour leur permettre de subvenir à leurs besoins fondamentaux. En 2024, **84,23%** des étudiants déclarent bénéficier d'une **aide financière de leur entourage**, une proportion nettement supérieure à la moyenne nationale. En effet, d'après l'**Observatoire national de la Vie Etudiante (OVE)**, **72,80%** des étudiants français reçoivent une aide familiale, avec un montant moyen de **532 euros** par mois.¹⁰⁴ Ce chiffre peut alerter sur une potentielle dépendance vis à vis du soutien familial, source de pression supplémentaire pour l'étudiant, notamment s'il sait que cet effort pèse lourdement sur le budget familial. En outre, tous les étudiants en pharmacie n'ont pas un soutien familial équivalent, ce qui renforce les inégalités d'accès aux études pour ceux issus de milieux modestes.

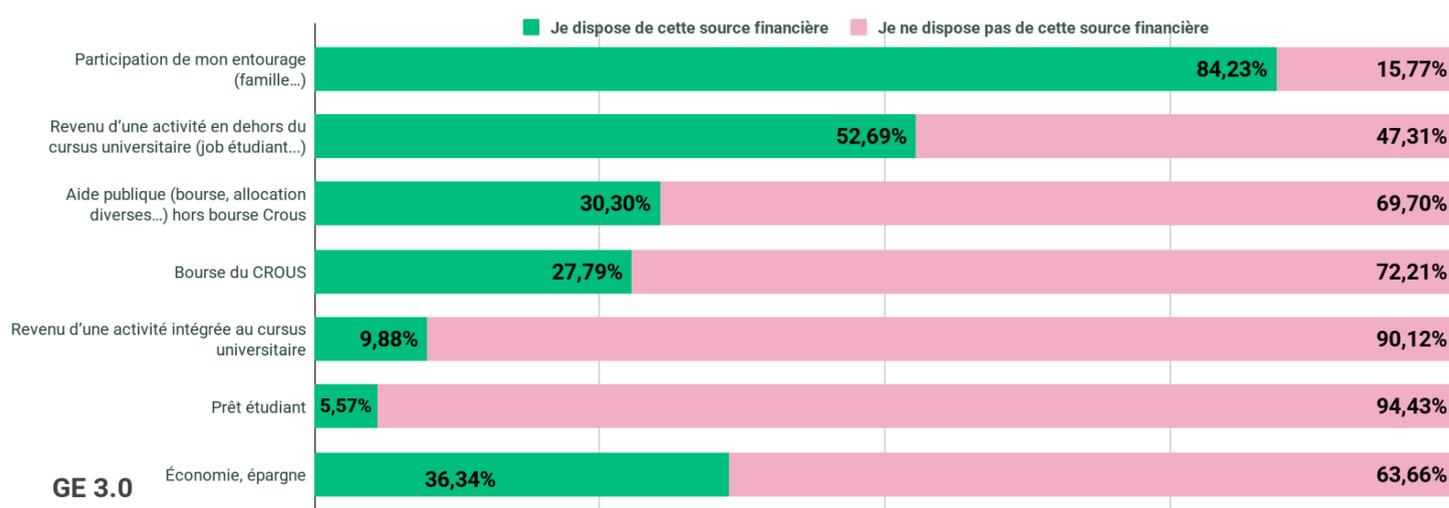


Figure 170. Sources financières des étudiants en pharmacie. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Ce fort soutien familial peut s'expliquer par le coût élevé des études de pharmacie, incluant les frais de scolarité ou encore le matériel pédagogique spécifique. Ces frais s'ajoutent à un coût de la rentrée croissant qui a atteint **3 095,28€** pour la rentrée 2024¹⁰⁵.

Parallèlement, **plus de la moitié des étudiants en pharmacie (52,69%) exercent, de façon régulière, une activité rémunérée en parallèle de leurs études**. Le recours à une activité rémunérée peut être motivé par la nécessité de subvenir aux besoins quotidiens pour ceux ne disposant pas d'aides suffisantes, mais aussi afin de **réduire la dépendance financière familiale**. En outre, certains étudiants sont contraints de travailler pour

¹⁰⁴ Enquête sur les conditions de vie des étudiant.e.s - OVE

¹⁰⁵ Dossier de presse Coût de la rentrée - ANEPF (2024)

rembourser leur prêt étudiant, ce dernier leur ayant été nécessaire pour accéder aux études de pharmacie. Il est essentiel de considérer l'impact potentiel sur la réussite académique, car la conciliation entre travail et études peut entraîner **une surcharge de travail et de stress, affectant ainsi la réussite universitaire**, comme en témoigne **17,60%** des étudiants en pharmacie déclarant que les activités rémunérées extra-universitaires sont un facteur les ayant conduit au redoublement.

À propos des aides publiques, **30,30%** des étudiants ont recours à des dispositifs publics, tels que les **Aides Personnalisées au Logement (APL)**, qui allègent partiellement le poids financier lié au logement. Concernant les **bourses du Crous**, **27,79%** des étudiants en pharmacie en bénéficient. À l'échelle nationale, **36,30%**¹⁰⁶ des étudiants ont perçu **des bourses du Crous pour l'année universitaire 2022-2023**. Cette différence suggère que les critères d'éligibilité aux bourses **ne correspondent pas toujours à la réalité financière** des étudiants en pharmacie. Il est donc crucial de réévaluer ces critères pour garantir un soutien adapté à ceux qui en ont le plus besoin.

En conclusion, les sources de financement des étudiants en pharmacie mettent en évidence une **dépendance accrue au soutien familial et une implication dans des activités rémunérées**. Ces éléments soulignent la nécessité d'une réflexion approfondie sur les politiques de soutien financier aux étudiants, afin de **promouvoir une plus grande équité et de favoriser la réussite académique**.

C. Étudier et travailler, la double casquette des étudiants en pharmacie

a. Un recours massif à l'emploi étudiant

Les données du **Grand Entretien 3.0** révèlent que **69,62% des étudiants en pharmacie** ont exercé une activité rémunérée au cours de l'année 2024, alors qu'ils étaient **66,28%** en 2018 (GE 2.0). Cette légère hausse suggère que les étudiants doivent toujours travailler pour subvenir à leurs besoins.

¹⁰⁶Bouge ton CROUS, La consultation étudiante - FAGE (2024)

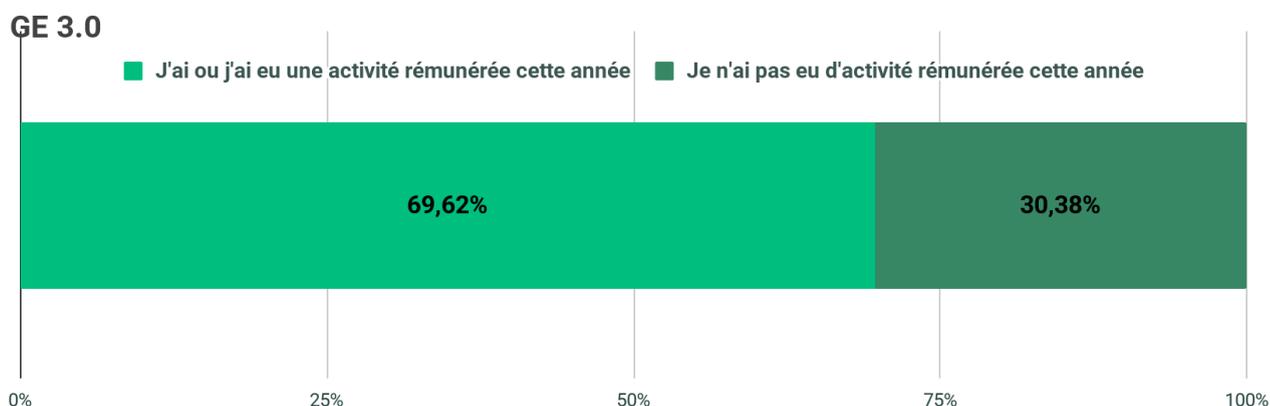


Figure 171. Proportion d'étudiants en pharmacie ayant travaillé cette année. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Cette proportion souligne l'importance du travail étudiant au sein de la filière pharmaceutique, nécessitant une analyse approfondie des motivations et des conséquences de cette double activité.

b. Temporalité du travail étudiant : un impact sur la vie académique

L'activité professionnelle des étudiants en pharmacie se répartit de manière variée au cours de l'année. Une majorité d'entre eux (**76,37%**) travaille **durant les vacances d'été**, souvent pour appréhender les dépenses qu'ils devront affronter durant l'année scolaire suivante. **70,33%** des étudiants **travaillent le week-end**, confirmant la volonté de concilier travail et études en limitant l'impact sur les heures de cours.

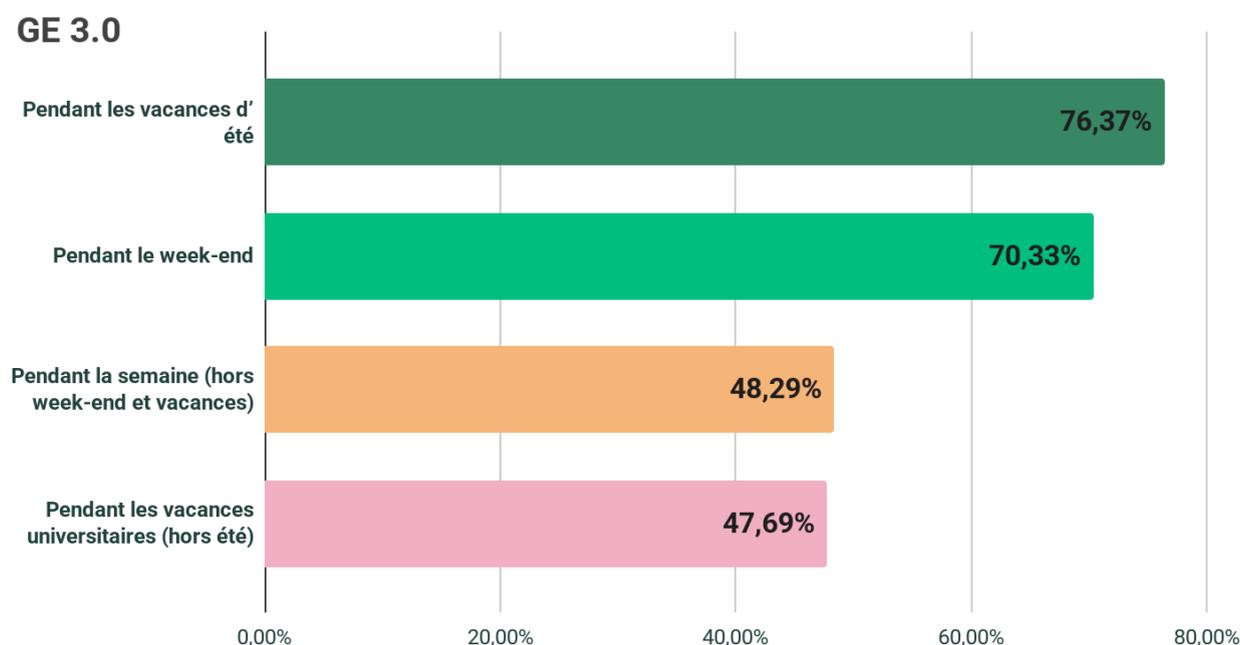


Figure 172. Période consacrée à des activités rémunérées chez les étudiants en pharmacie qui ont travaillé cette année. 2636 répondants (En %) GE 3.0 2024

Cependant, **près de la moitié des étudiants ayant travaillé cette année (48,29%)** déclarent le faire **en semaine**, une tendance en nette progression (**une augmentation de 9,55 points** depuis le **Grand Entretien 2.0 de 2018**). Cette donnée met en évidence une réalité préoccupante et en constante augmentation : de nombreux étudiants doivent **cumuler emploi et cours en semaine**, ce qui peut affecter leur concentration, leur disponibilité pour les enseignements universitaires et, in fine, leur réussite académique.

D'après l'OVE¹⁰⁷ en 2023, **44%** des étudiants en France **travaillent durant l'année universitaire**. Ce chiffre est inférieur à celui observé chez les étudiants en pharmacie, confirmant une **spécificité propre à cette filière**, possiblement liée à l'accès facilité à l'emploi en officine.

c. Pourquoi les étudiants travaillent-ils ?

Les motivations des étudiants pour occuper un emploi sont diverses et dépassent le seul cadre financier : **72,91%** cherchent à **améliorer leur niveau de vie**, tandis que **63,05%** souhaitent **acquérir une expérience professionnelle en lien avec leur futur métier**. L'**indépendance financière** est également un facteur clé pour **60,47%** des répondants, et **42,53%** travaillent pour financer leurs études.

¹⁰⁷Résultats de l'enquête nationale Conditions de vie des étudiants - OVE (2023)

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

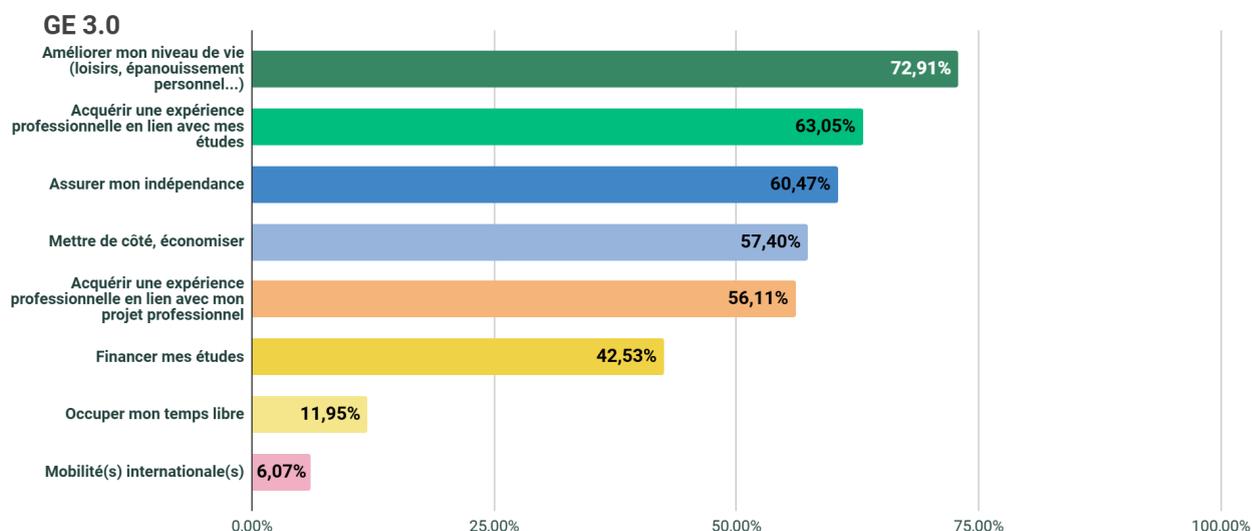


Figure 173. Raisons pour lesquelles les étudiants ont une activité rémunérée hors vacances universitaires. 3127 répondants (En %) GE 3.0 2024

L'évolution de ces motivations par rapport aux éditions précédentes du **Grand Entretien** révèle une croissance marquée du **besoin d'expérience professionnelle** : la recherche d'un emploi en lien avec le cursus est passée de **50,68% en 2018 à 63,05%** en 2024 soit une **augmentation de 12,37%**. Cette tendance rejoint les constats posés dans le volet enseignement supérieur, où **88,20%** (figure 63) des étudiants en pharmacie estiment que, leur formation **ne les prépare pas totalement à leur exercice professionnel**. La réforme du 3ème cycle que l'ANEPF défend depuis 9 ans, s'inscrit totalement dans une démarche de formation, de développement des compétences nécessaires à l'exercice du pharmacien d'officine ou en industrie. La mise en place d'une approche par compétence devra par la suite s'étendre sur l'ensemble des études de pharmacie.

D'après l'**OVE 2023**¹⁰⁸, les étudiants français déclarent en moyenne consacrer **onze heures par semaine** à leur emploi. Cette charge horaire est **similaire** à celle des étudiants en pharmacie, bien que **9,08% travaillent trois jours ou plus par semaine**, une intensité qui peut nuire à leur engagement académique.

d. Le travail en officine : une opportunité largement saisie

Dès la troisième année, après validation du stage d'initiation de deuxième année, les étudiants en pharmacie bénéficient d'une opportunité de travailler en **officine**¹⁰⁹. En effet,

¹⁰⁸Repères - Observatoire National de la Vie Étudiante (2023)

¹⁰⁹Legifrance - Article L4241-10 - Code de la santé publique

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

79,29% des étudiants y sont salariés. Ce taux dépasse largement les **10% d'étudiants français ayant un emploi en lien avec leur formation**¹¹⁰, illustrant une spécificité forte de la filière pharmaceutique.

Cependant, **8,56%** des étudiants travaillent dans le commerce ou la restauration, **6,73%** comme baby-sitters ou aides à la personne et **3,94%** dispensent des cours particuliers, ces activités permettent des horaires en soirée ou de nuit, parfois les seuls créneaux disponibles dans les journées bien remplies des étudiants.

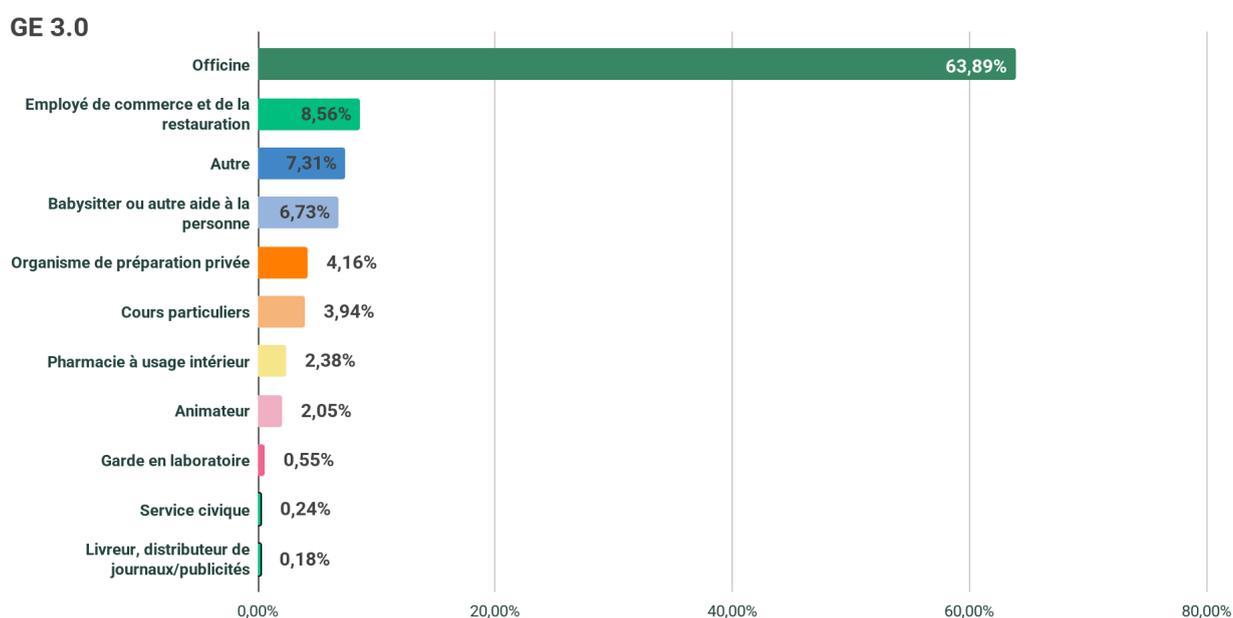


Figure 174 : Lieux dans lesquelles les étudiants ont une activité rémunérée hors vacances universitaires. 3271 répondants (En %) GE 3.0 2024

e. Un engagement hebdomadaire variable mais parfois contraignant

Le volume horaire consacré à l'emploi étudiant est un facteur clé dans l'équilibre entre études et emploi. **31,86%** des étudiants travaillent **une journée complète par semaine**, et **14,49%** **une journée et demie**. **4,66%** travaillent **plus de trois jours par semaine**, un volume qui peut poser un risque pour la réussite académique. Cependant, pour certains étudiants, notamment les redoublants, l'engagement dans un emploi est moins problématique, leur emploi du temps étant moins chargé.

¹¹⁰Repères - Observatoire National de la Vie Étudiante (2023)

GE 3.0

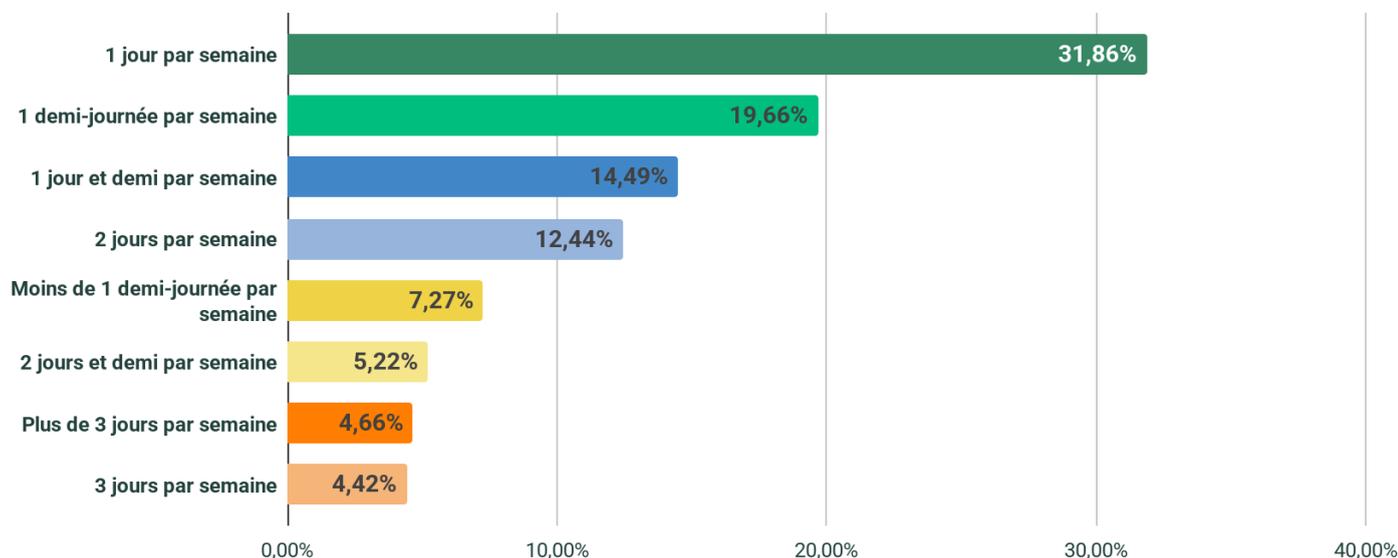


Figure 175. Temps par semaine consacré à l'activité rémunérée par les étudiants en pharmacie qui ont déclaré avoir travaillé cette année. 2147 répondants (En %) GE 3.0 2024

L'accumulation d'heures de travail impacte directement la disponibilité des étudiants pour leurs cours. L'**absentéisme lié au travail** est une réalité pour **31,36%** (figure 53) des étudiants, ce qui pourrait compromettre leur progression dans le cursus et leur performance aux examens. À ce sujet, le **Repère 2023 de l'OVE** met en évidence **une corrélation directe entre le travail étudiant et une réussite académique diminuée**, avec **36%** des étudiants salariés indiquant **des difficultés à suivre le rythme universitaire**¹¹¹.

f. Pourquoi certains étudiants ne travaillent-ils pas ?

Si **30,38%** des étudiants en pharmacie n'ont **pas d'emploi étudiant**, ce choix est souvent contraint. En effet, **44,87%** déclarent **ne pas avoir le temps de cumuler un emploi avec leurs études**, et **8,17%** affirment **ne pas avoir trouvé d'emploi**. Ces chiffres illustrent que l'emploi étudiant est **souvent une nécessité plutôt qu'un choix**, et que ceux qui ne travaillent pas ne sont pas nécessairement en situation financière confortable.

Parmi les **30,38%** des étudiants qui n'ont pas d'emploi durant l'année universitaire, **52,09%** **préfèrent se consacrer entièrement à leurs études** et ne pas travailler, ce qui montre une volonté de privilégier la réussite académique lorsqu'ils en ont la possibilité. Pour **20,61%**

¹¹¹Repères - Observatoire National de la Vie Étudiante (2023)

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

des étudiants, les ressources financières disponibles leur permettent de ne pas travailler, mais ce chiffre reste minoritaire.

GE 3.0

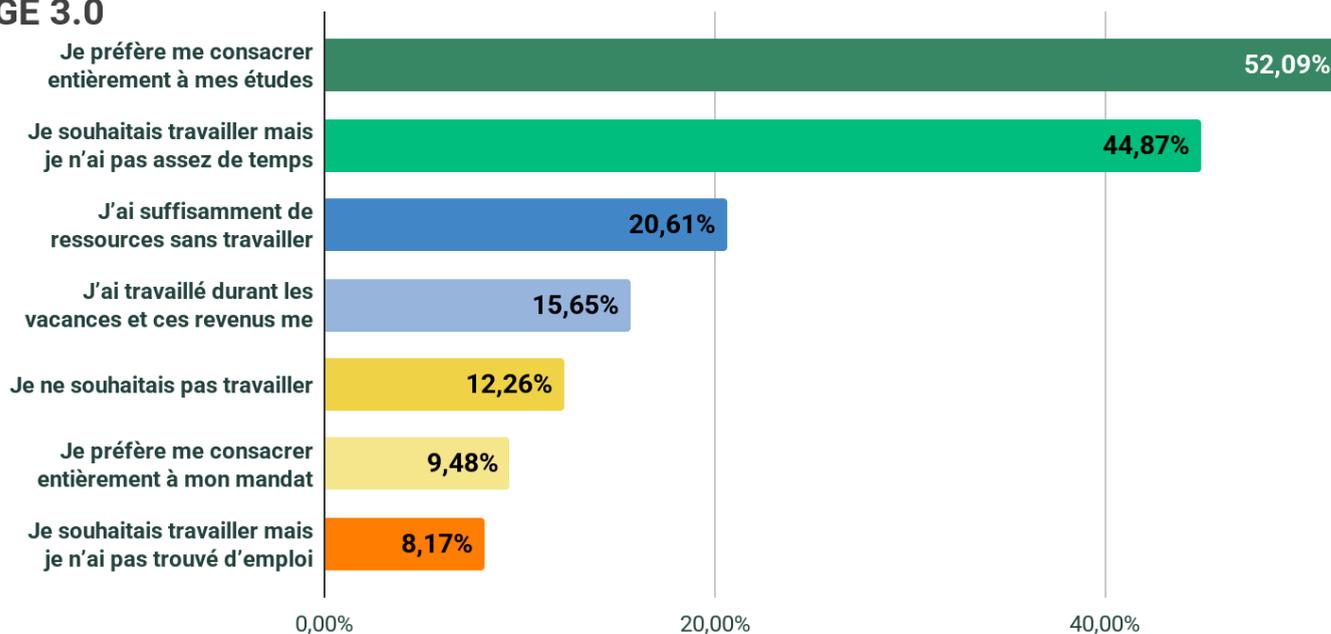


Figure 176. Raisons pour lesquelles les étudiants n'ont pas d'activité rémunérée en dehors des vacances universitaires. 1150 répondants (En %) GE 3.0 2024

g. Enjeux de l'emploi étudiants

L'analyse du travail étudiant en pharmacie met en évidence une forte **occurrence de l'emploi étudiant**, bien supérieure à la moyenne nationale.

L'**augmentation du travail en semaine** pose un enjeu important en matière de réussite académique, notamment en raison de son impact sur **l'absentéisme et la concentration en cours**. De même, **la difficulté à concilier études et travail** conduit certains étudiants à renoncer à une activité rémunérée, malgré un besoin économique réel.

Des solutions pourraient inclure **une révision des critères d'attribution des bourses**, **une meilleure reconnaissance du statut d'étudiant-salarié**, et un **encadrement des emplois en officine** pour garantir une meilleure conciliation entre formation et travail.

D. Le Dossier Social Etudiant : un rempart à la précarité étudiante

a. Accès aux bourses du Crous : une couverture partielle des étudiants en pharmacie

Les bourses sur critères sociaux, attribuées par le Crous, constituent un **levier essentiel de soutien financier** pour de nombreux étudiants.

Les étudiants boursiers bénéficient d'une aide financière mensuelle basée sur des critères sociaux. Elles incluent également une exonération des frais de scolarité et de la **Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC)**, un accès prioritaire aux logements universitaires, ainsi que des tarifs réduits pour la restauration universitaire, notamment avec le ticket RU à 1 €¹¹².

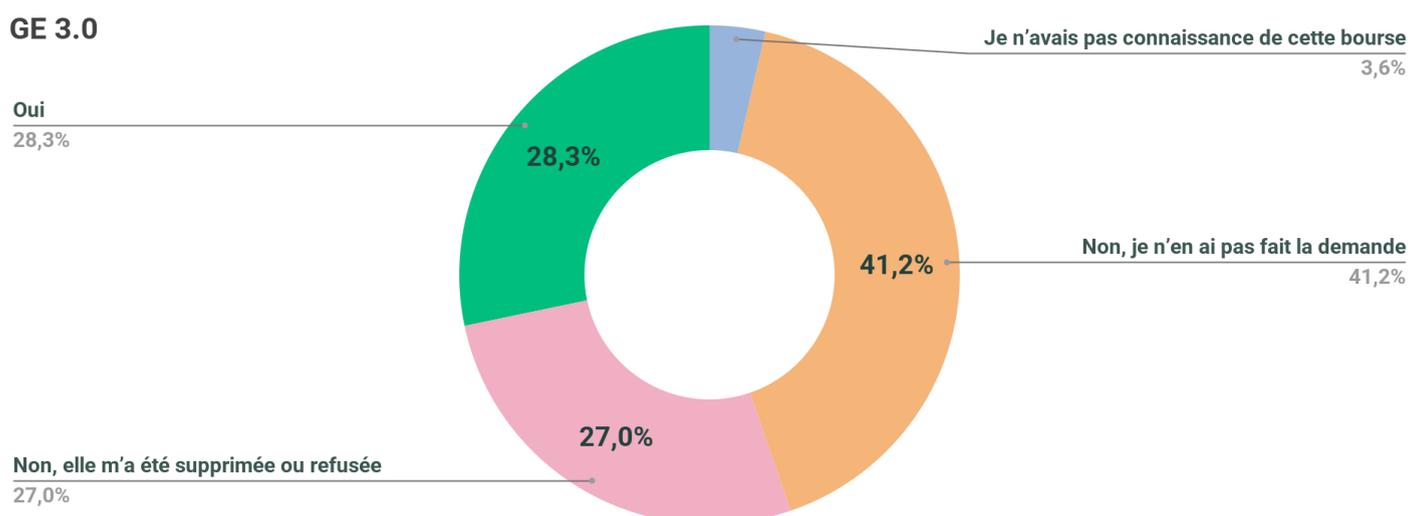


Figure 177. Proportion d'étudiants en pharmacie ayant reçu des bourses Crous. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Pourtant, seuls **27,79%** des étudiants en pharmacie déclarent **en bénéficiaire**, un chiffre nettement inférieur à la moyenne nationale des étudiants du supérieur, estimée à **40,30%** selon les données du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'année universitaire 2023-2024¹¹³. Cette différence peut s'expliquer d'une part dans le fait que **41,15%** des étudiants **n'ont pas fait de demande de bourse**. Ceci peut être attribué à plusieurs facteurs : des critères d'éligibilité perçus comme trop restrictifs, un manque d'informations sur les démarches à entreprendre, une méconnaissance des aides existantes ou encore de la banalisation de la précarité comme étape normale de la vie

¹¹²Avantages et obligations des boursiers - etudiant.gouv.fr (2022)

¹¹³Les boursiers sur critères sociaux en 2023-2024 - MESRI (2024)

étudiante. Cette différence interroge aussi sur les critères d'attribution et sur l'adéquation des bourses avec la réalité économique des étudiants en pharmacie.

Par ailleurs, **26,97%** des répondants indiquent que **leur demande de bourse a été refusée ou que leur bourse a été supprimée**. Ce taux, proche de celui observé dans le **Grand Entretien 2.0 (26,30%)**, illustre la **persistance des difficultés d'accès aux aides financières**.

3,59% des étudiants déclarent d'ailleurs **ne pas avoir connaissance de l'existence même des bourses Crous**, révélant un déficit d'information qui mérite une attention particulière.

Concernant les bourses, il est important de mettre en avant la situation des étudiants ultramarins vis-à-vis de ces demandes. En effet, d'après **l'enquête outre-mer¹¹⁴** réalisée en 2024, **32,73%** des étudiants venant des différents territoires d'outre-mer avaient rencontré des difficultés pour demander les bourses.

b. Des critères d'attribution déconnectés de la réalité des étudiants en pharmacie

Si certains étudiants, bien que soutenus par leurs parents, ne remplissent pas les critères d'éligibilité aux bourses, cela ne signifie pas pour autant qu'ils échappent à la précarité étudiante, dont les effets continuent de se manifester.

L'**analyse du ressenti des étudiants non boursiers ayant connaissance des bourses** indique que **26,52%** d'entre eux estiment pourtant avoir besoin d'une bourse pour poursuivre leurs études dans des conditions correctes. Parmi les témoignages des étudiants, certains disent avoir été **découragés** par les démarches administratives ou par le manque de connaissances concernant les modalités d'accessibilité aux bourses, ce qui les a empêchés d'en bénéficier malgré le sentiment d'en avoir besoin. D'autres étudiants bien qu'ayant effectué les démarches pour obtenir ces bourses, n'ont pas pu en bénéficier, malgré des ressources manifestement insuffisantes.

¹¹⁴ Rapport d'enquête outre-mer - ANEPF (juillet 2024)

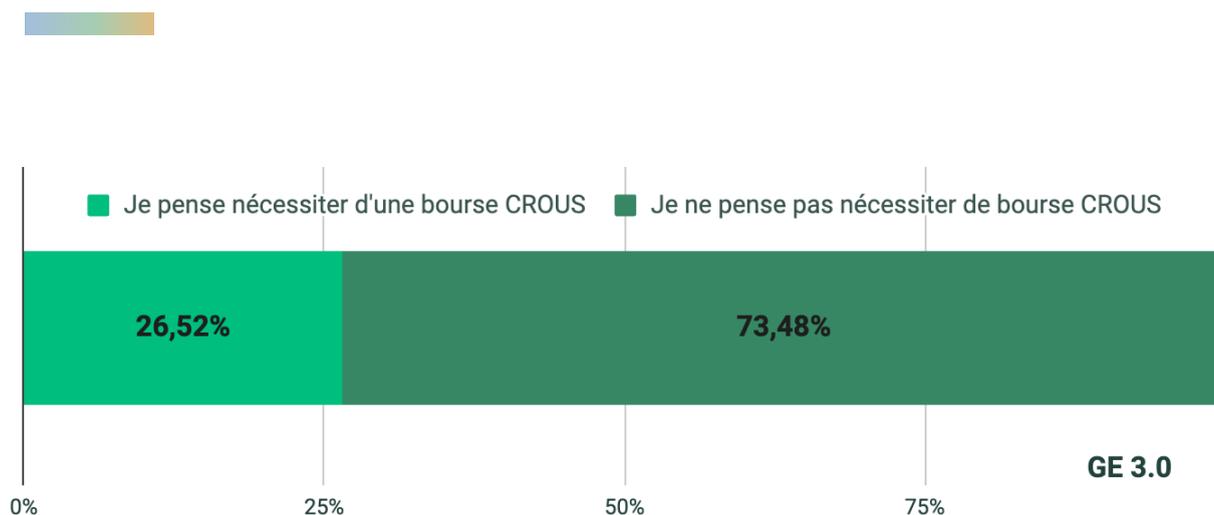


Figure 178. Estimation des étudiants en pharmacie pensant avoir besoin d'une bourse parmi les étudiants non boursiers. 2579 répondants (En %) GE 3.0 2024

À l'instar des chiffres du **Grand Entretien 3.0**, nous pouvons mettre en parallèle les données recueillies lors de l'**enquête outre-mer** dans laquelle **47,22%** des étudiants ultramarins ayant rencontré des difficultés dans leurs demandes de bourses les attribuent à **des problèmes de critères d'attribution**. En effet, la situation des étudiants ultramarins doit être prise en compte, notamment en raison de l'éloignement de leur territoire.

C'est à partir de ce constat que l'ANEPF, en collaboration avec la FAGE, plaide pour une **refonte du système des bourses** afin de mieux prendre en compte les réalités économiques des étudiants. Actuellement, les critères actuels ne prennent pas en compte les charges réelles des étudiants (loyer, alimentation, frais de transport, matériel pédagogique). Par ailleurs, la prise en compte des revenus familiaux ne reflète pas toujours la réalité des aides financières effectivement perçues par l'étudiant, certaines familles n'étant pas en mesure d'apporter le soutien attendu, ou ne souhaitant pas l'apporter.

Une meilleure information sur les dispositifs existants, ainsi qu'un meilleur accompagnement dans le dépôt des dossiers, sont également essentiels pour s'assurer que tous les étudiants éligibles puissent faire une demande et bénéficier de ce soutien indispensable.

c. Répartition des étudiants en pharmacie selon les échelons des bourses

Les montants annuels des bourses pour l'année universitaire 2024-2025 varient selon l'échelon attribué¹¹⁵. Les bourses du Crous sont réparties en plusieurs échelons allant de **0 bis** (seuil minimal) à **7** (seuil maximal), correspondant à des montants annuels de **1 454€** à **6**

¹¹⁵ Barème Bourses - MESR (2024)

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

335€ pour l'année universitaire 2024-2025¹¹⁶. Ces montants peuvent être majorés si la bourse est maintenue pendant les grandes vacances, atteignant alors jusqu'à **7 602 €** par an. L'analyse de la répartition des étudiants en pharmacie montre une **forte concentration des bénéficiaires sur les échelons les plus bas**.

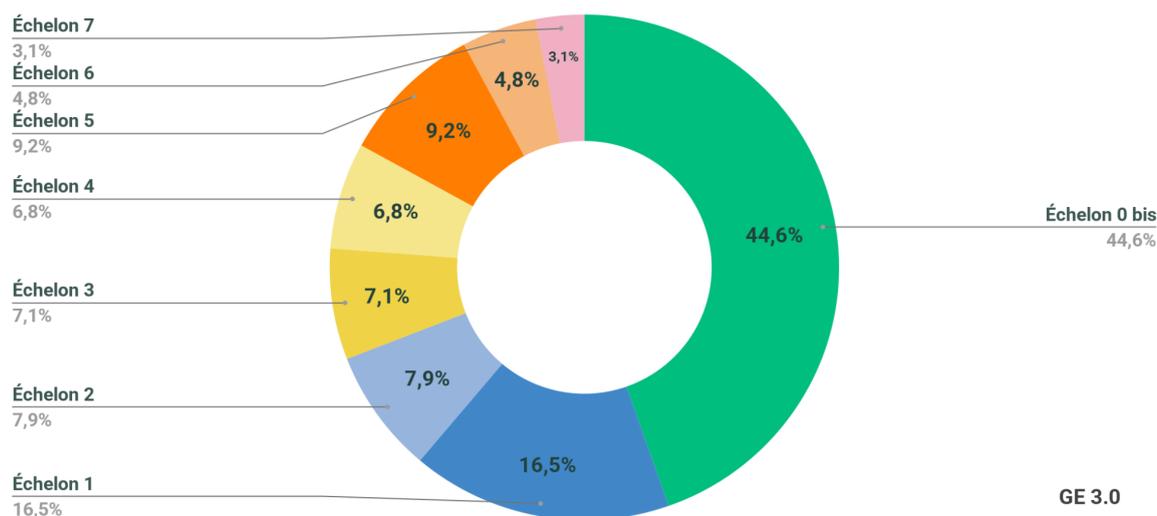


Figure 179. Proportion des différents échelons de bourse Crous attribués aux étudiants en pharmacie boursiers. 1071 répondants (En %) GE 3.0 2024

- **44,63%** des étudiants boursiers sont classés à l'**échelon 0 bis**, qui correspond à l'aide la plus petite.
- **16,53%** des étudiants sont à l'**échelon 1**, bénéficiant d'une aide modeste, insuffisante pour couvrir leurs besoins essentiels.
- À l'inverse, les échelons les plus élevés (**6 et 7**) sont **très peu représentés**, ils ne concernent que **4,76%** et **3,08%** des étudiants boursiers.

Les étudiants en pharmacie sont davantage concentrés sur les **échelons faibles et intermédiaires**, avec **une proportion plus importante d'étudiants à l'échelon 0 bis**. Cette situation est à la fois positive puisqu'une faible proportion d'étudiants sur les échelons élevés signifie en apparence qu'il y a une faible proportion d'étudiants en grande difficulté. Cependant cette répartition met en lumière les limites des critères actuels d'attribution des bourses, qui semblent principalement basés sur la situation sociale parentale. De plus, une difficulté particulière est constatée pour les étudiants à obtenir des aides financières significatives, malgré des frais de vie souvent élevés et un cursus exigeant.

¹¹⁶ Montant de la bourse du CROUS 2024-2025 - Aide-sociale.fr

Cette situation soulève plusieurs problématiques :

- **Une couverture insuffisante des besoins des étudiants** : les aides allouées aux étudiants en pharmacie sont souvent limitées à des montants faibles, ce qui ne leur permet pas de faire face aux dépenses courantes.
- **Une absence de prise en compte des coûts spécifiques des études de santé** : le cursus pharmaceutique implique souvent des frais supplémentaires (livres, stages non rémunérés, déplacements), qui ne sont pas toujours pris en charge par le système actuel.
- **L'exclusion d'une partie des étudiants en difficulté** : bien que certains étudiants en pharmacie ne bénéficient pas de bourse, ils rencontrent néanmoins des difficultés financières qui devraient être mieux prises en compte dans l'attribution des aides.

E. Les aides externes : des services à démocratiser

a. Un accès limité aux aides d'urgence et un manque d'information préoccupant

Les aides d'urgence constituent un levier essentiel pour les étudiants en difficulté financière. Pourtant, les données issues du **Grand Entretien 3.0** révèlent que **74,30%** des étudiants en pharmacie déclarent ne pas en avoir besoin. Ce chiffre pourrait, à première vue, traduire une situation financière globalement stable pour la majorité des étudiants. Toutefois, un autre élément du graphique vient relativiser cette interprétation : **28,26%** des étudiants déclarent **ne pas connaître l'existence de ces aides**. Ce manque d'information est préoccupant car il empêche des étudiants, potentiellement en difficulté, d'accéder aux dispositifs qui pourraient les soutenir.

La part d'étudiants affirmant ne pas avoir besoin de ces aides doit également être interprétée avec prudence, puisque certains d'entre eux pourraient simplement penser ne pas y avoir droit. De plus, un sentiment d'illégitimité ou la volonté de laisser ces aides à ceux qu'ils estiment en avoir davantage besoin peuvent dissuader certains étudiants d'entamer des démarches, malgré des difficultés financières bien réelles.

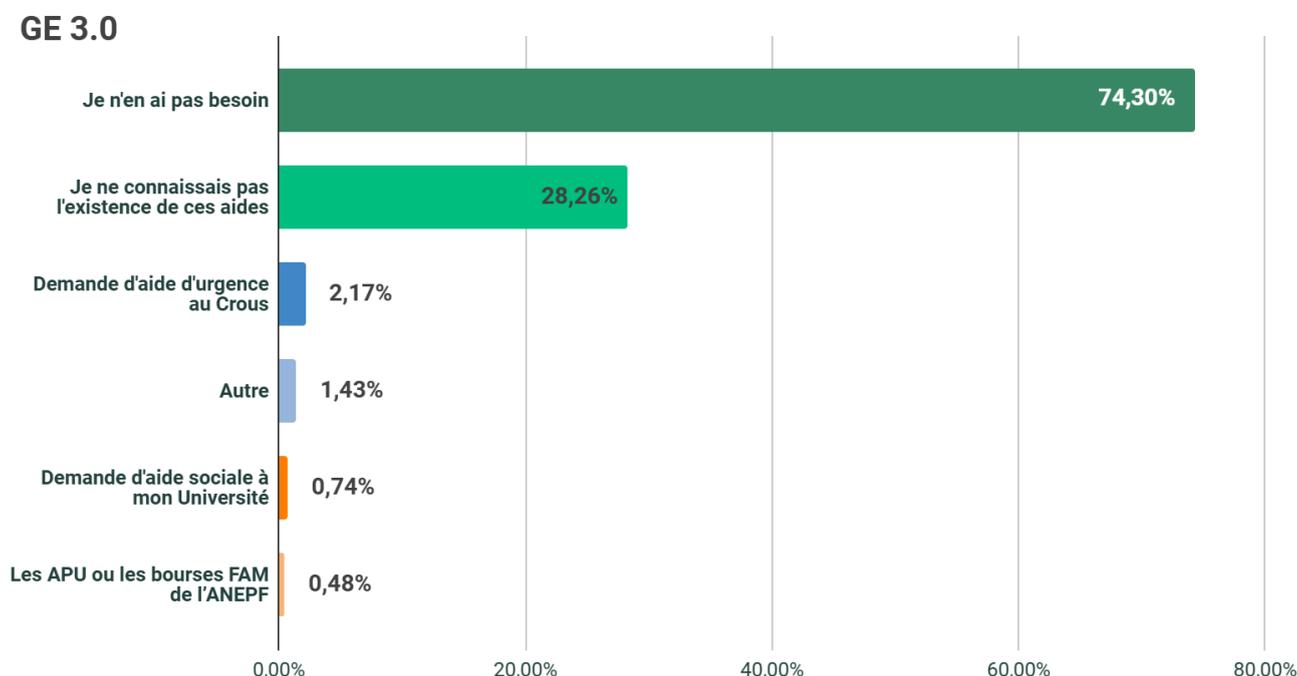


Figure 180. Proportion d'étudiants utilisant les aides d'urgence pendant l'année. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Ce constat est d'autant plus problématique que **52,3%** des étudiants en pharmacie ont déjà dû renoncer à des achats ou à des services essentiels pour des raisons financières (logement, alimentation, soins), d'après le **rapport précarité de 2025**¹¹⁷. Cette situation soulève un enjeu majeur : la nécessité d'améliorer la communication sur les dispositifs d'aides existants, notamment via les universités et les services du Crous.

b. Un besoin de renforcement des dispositifs d'accompagnement

Dans cette partie, les étudiants ne pouvaient cocher qu'une seule proposition de réponse, soit une seule aide. Les chiffres ne sont donc pas représentatifs des étudiants ayant fait des demandes pour plusieurs de ces dispositifs d'aide.

Parmi les étudiants ayant eu recours à une aide financière d'urgence, **45,05%** ont sollicité une aide du Crous. Ce chiffre confirme la place centrale de cet organisme dans le soutien financier des étudiants, mais il met aussi en lumière un biais dans la connaissance des aides disponibles. En effet, les autres dispositifs sont nettement moins mobilisés : seulement **15,38%** des bénéficiaires ont sollicité une aide sociale auprès de leur université, et à peine **9,89%** ont eu recours aux aides proposées par l'ANEPEF (bourses FAM en 2022, aides ponctuelles d'urgence).

¹¹⁷Rapport précarité : conditions de vie des étudiants en pharmacie - ANEPEF (2025)

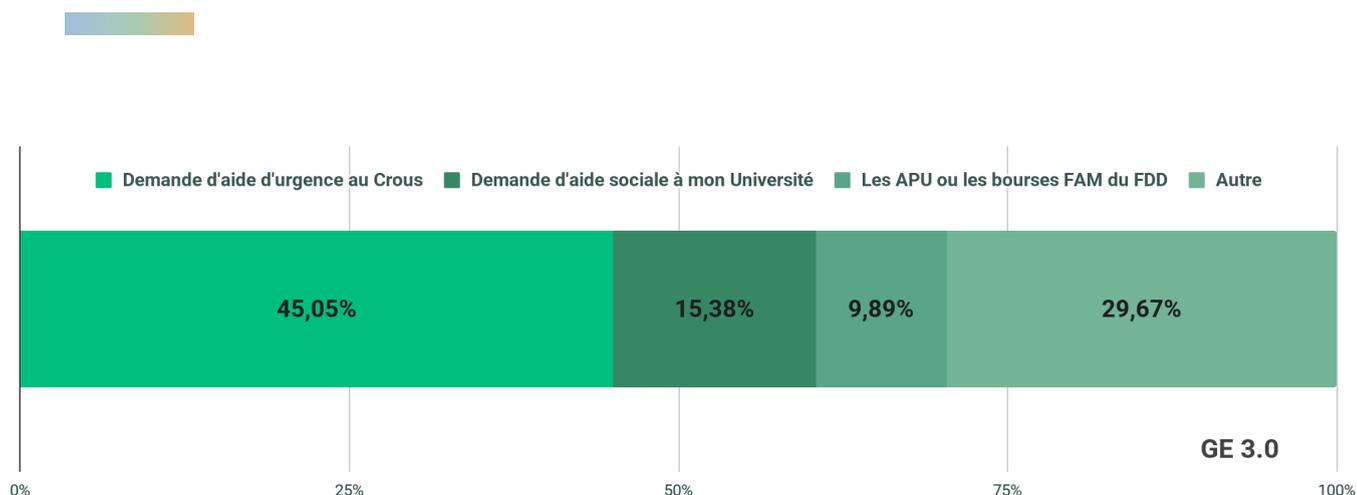


Figure 181. Proportion d'étudiants utilisant les aides d'urgence pendant l'année. 182 répondants (En %) GE 3.0 2024

Enfin, **29,67%** des étudiants ayant sollicité une aide d'urgence déclarent avoir utilisé un autre type d'aide. Cette catégorie inclut potentiellement des **aides issues de fondations, d'associations caritatives** ou **d'initiatives locales**, ce qui témoigne de la diversité des solutions mises en place pour pallier la précarité étudiante. Toutefois, l'absence de centralisation des informations et d'accessibilité des dossiers rend l'accès à ces dispositifs complexe.

Ce déséquilibre dans la répartition des demandes montre que les étudiants sont davantage informés sur les dispositifs du Crous que sur ceux proposés par d'autres acteurs. Une meilleure mise en visibilité de ces aides, notamment par le biais des services sociaux des universités et des associations étudiantes, pourrait permettre à un plus grand nombre d'étudiants d'y accéder. Cependant ce déséquilibre est à nuancer, certaines structures comme l'ANEPF fournit un plus petit nombre d'aides ponctuelles que le Crous, ne permettant donc pas de toucher autant d'étudiants, et réduisant donc son recours.

L'enquête **Consultation Crous 2024**¹¹⁸ menée par la FAGE souligne d'ailleurs l'importance de simplifier et de rendre plus accessibles ces démarches pour les étudiants. Une plateforme unique recensant l'ensemble des aides disponibles, accessibles depuis les services universitaires et les sites du Crous, pourrait constituer une solution efficace pour remédier à cette problématique.

F. Les réponses des associations étudiantes : vers une action collective contre la précarité

L'analyse des données précédentes met en évidence des lacunes préoccupantes dans l'accès aux aides financières et dans l'information qui les entourent. Ces insuffisances

¹¹⁸Bouge ton CROUS, La consultation étudiante - FAGE (2024)

renforcent la précarité des étudiants en pharmacie, qui doivent souvent jongler entre leurs **études exigeantes** et des **contraintes financières lourdes**. Face à ce constat, plusieurs acteurs associatifs, dont l'ANEPF et la FAGE, se mobilisent pour pallier ces insuffisances et proposer des solutions structurelles adaptées aux réalités étudiantes.

a. Le Fonds de Dotation : une réponse ponctuelle mais nécessaire

Le **Fonds de Dotation de l'ANEPF** est un organisme de mécénat destiné à répondre à la situation de précarité dans laquelle se retrouvent les étudiants en pharmacie. En effet, via la récolte de dons ponctuels, ce Fonds permet **d'attribuer aux étudiants en pharmacie des aides financières ponctuelles d'urgence**. Ce sont ainsi 40 étudiants qui ont pu bénéficier de 350 euros d'aides l'été 2024, et 100 étudiants qui ont pu recevoir 100 à 300 euros en septembre 2024, grâce à cet organisme.

Toutefois, le **FDD n'a pas vocation à constituer une solution à long terme** : son objectif est de répondre aux situations d'urgence, sans pour autant combler les lacunes structurelles du système d'aides sociales pour les étudiants en pharmacie. Son existence souligne l'absence de solutions pérennes adaptées aux réalités économiques des étudiants et la nécessité d'une refonte globale du modèle de soutien financier.

b. Une réforme des bourses devenue indispensable

Depuis plusieurs années, la **FAGE** milite pour une réforme en profondeur du système des bourses¹¹⁹. L'un des principaux problèmes du dispositif actuel est son mode d'attribution basé sur les revenus parentaux, un critère souvent inadapté à la réalité des étudiants. **De nombreux jeunes ne peuvent pas compter sur le soutien financier de leur famille**, ce qui les place dans une situation de vulnérabilité accrue. Face à cette iniquité, la FAGE et ses associations défendent **un système de bourses véritablement émancipateur**, qui garantit à chaque étudiant les moyens de poursuivre ses études indépendamment de sa situation familiale.

c. Un appel à une mobilisation commune

Si le **Fonds de Dotation** de l'ANEPF et les revendications de la FAGE constituent des réponses importantes, elles ne suffisent pas à résoudre la précarité qui touche de nombreux étudiants en pharmacie. **L'enjeu est désormais d'obtenir des engagements concrets des pouvoirs publics** pour revoir le système d'aides et garantir à chaque étudiant des conditions d'études décentes et sereines. La précarité étudiante ne peut plus être un sujet secondaire : elle est au cœur des préoccupations et doit faire l'objet d'actions concrètes et ambitieuses.

¹¹⁹ Contribution réforme des bourses sur critères sociaux - FAGE

G. Positions de l'ANEPF concernant la précarité étudiante et l'accès aux aides

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- A long terme, un accès universel aux bourses basé sur les besoins sociaux réels de chaque étudiant, en s'émancipant de la situation familiale et en se basant au contexte économique et géographique de chaque territoire ;
 - A court terme, le retour à un calcul des bourses à n-1 par rapport au revenu des parents
- Une revalorisation du montant des bourses, avec une réévaluation annuelle calquée sur l'inflation qui permettrait de réellement répondre à la problématique de la précarité étudiante ;
- L'ouverture des bourses sur critères sociaux aux doctorants grâce à la prise en compte du diplôme national de doctorat dans la liste des diplômes des ayants droits ;
- La linéarisation du calcul des bourses, afin que les étudiants boursiers ne perdent pas un échelon entier pour une différence de revenu minime ;
- L'allongement du versement des bourses sur 12 mois au lieu de 10 afin de permettre aux étudiants de payer plus facilement leur loyer l'été ;
- La suppression de l'indexation sur l'inflation de la CVEC, ainsi que la fixation annuelle du montant de la CVEC par arrêté du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, suite à un vote en conseil d'administration du Cnous ;
- Un cadre national renforcé de l'utilisation de la CVEC, une transparence de l'utilisation et du reversement de la CVEC aux étudiants et établissements ;
- La proposition par les Crous, d'emplois étudiants adaptés au rythme d'études et aux conditions de vie des étudiants afin de ne pas les mettre en difficulté ;
- La démocratisation du Régime Spécial d'Études (RSE) et l'instauration d'un suivi des étudiants dans les UFR de pharmacie pour repérer et accompagner les étudiants contraints de se salarier ;
- Davantage de soutien des Crous aux projets promoteurs d'une vie étudiante responsable, solidaire et épanouissante ;



L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- L'amélioration de la communication par les universités de toutes les aides financières disponibles pour l'étudiant ;
- Le renforcement du dispositif d'assistants sociaux au sein du CROUS afin d'accompagner les étudiants dans leur démarches ;
- La diffusion par les UFR et départements de pharmacie, du Fonds De Dotation mis en place par l'ANEPF ;



II. Logements et transports: entre contraintes économiques et éloignement des campus

A. Modalités de transports des étudiants en pharmacie

Pour cette partie, il est important de noter que les chiffres suivants sont susceptibles d'évoluer chaque année dépendamment des travaux et déménagements de locaux de l'UFR de pharmacie.

a. Des trajets quotidiens qui impactent le rythme de vie des étudiants

L'analyse des temps de trajet des étudiants en pharmacie met en évidence des disparités importantes selon leur lieu de résidence. Une part importante des étudiants (**36,69%**) met entre **15 et 30 minutes** pour se rendre en cours, et **35,71%** effectuent un trajet **inférieur à 15 minutes**. Toutefois, **27,60%** des étudiants ont un temps de trajet **supérieur à 30 minutes**, et parmi eux, **5,36%** passent **plus d'une heure** sur le trajet quotidien vers leur UFR et département.

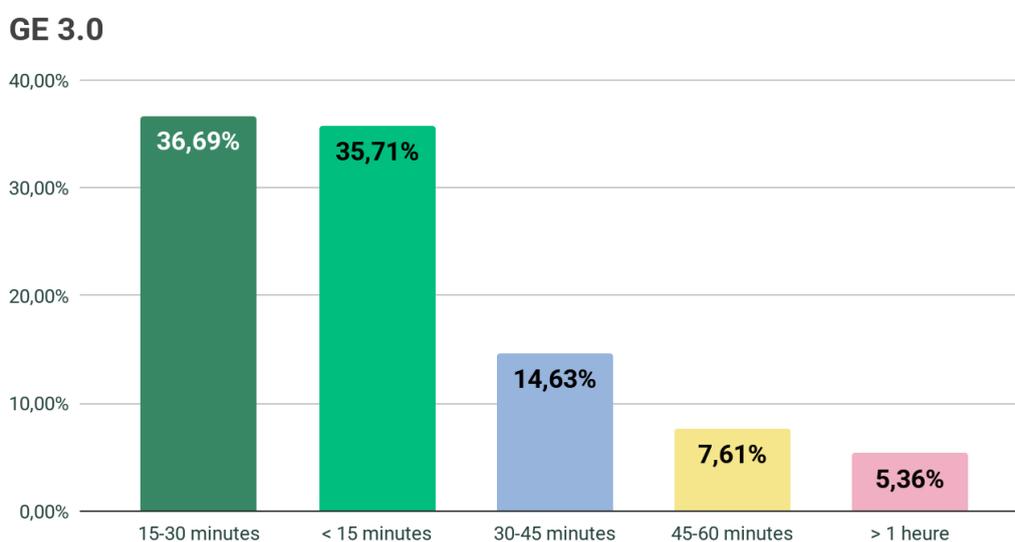


Figure 182. Temps de trajet moyen par étudiant en pharmacie entre leur lieu de vie et la UFR et département. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Ces chiffres sont préoccupants, car un **trajet long empiète sur le temps de travail personnel et sur les activités extra-scolaires** des étudiants. Les étudiants contraints de passer une heure ou plus dans les transports perdent un temps précieux qui pourrait être consacré aux révisions, à des activités physiques ou à des engagements étudiants. De plus, cette situation peut **accentuer la fatigue et le stress**, réduisant ainsi la concentration et la

réussite universitaire. Enfin, les étudiants ne résidant pas dans un logement proche de leur lieu de formation doivent donc engager des **frais supplémentaires** pour se déplacer.

Une enquête récente de l'OVE¹²⁰ corrobore cette réalité en soulignant que les temps de trajet trop longs constituent un facteur d'inégalité pour les étudiants. En effet, près d'**un étudiant sur trois** en France, déclare que **la distance** entre son domicile et son lieu d'études **impacte son organisation quotidienne**. Ce constat souligne l'importance d'une réflexion sur la proximité des logements étudiants et l'accessibilité des UFR et départements.

b. Une implantation universitaire parfois inadaptée

L'un des facteurs expliquant ces disparités de trajet est **l'implantation géographique** des UFR et départements de pharmacie. Contrairement à d'autres établissements d'enseignement supérieur situés en centre-ville ou dans des campus accessibles, certaines UFR et départements de pharmacie sont éloignées des pôles universitaires principaux. Cette situation complique les déplacements des étudiants, notamment pour ceux résidant loin ou ne disposant pas d'un logement étudiant à proximité.

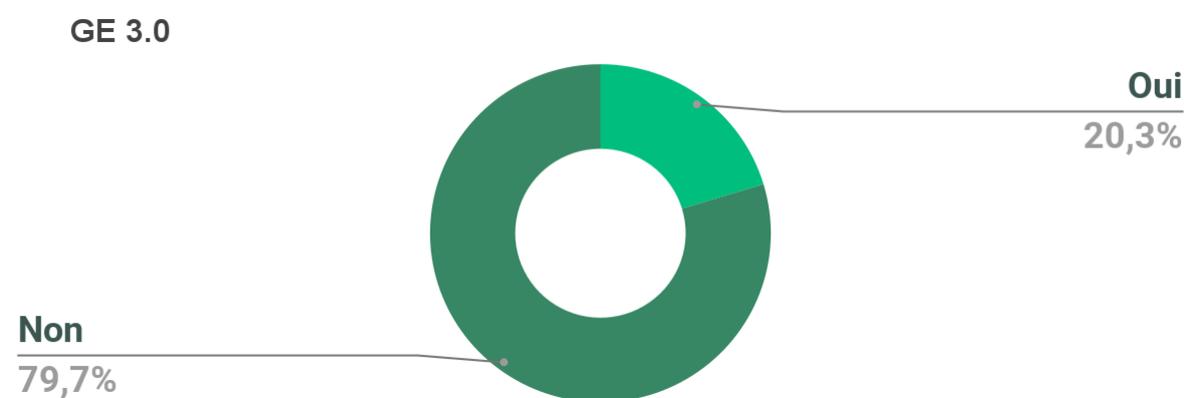


Figure 183. Proportion des étudiants devant réaliser des trajets inter-sites (sites éloignés l'un de l'autre d'au moins **quinze minutes** de marche à pied). 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Les trajets inter-sites imposés aux étudiants pour accéder à divers services (cours, bibliothèque, restauration universitaire) constituent également un enjeu. Selon les données du **Grand Entretien 3.0**, **20,31%** des étudiants doivent effectuer des **trajets inter-campus** toutes les semaines, parfois au détriment de leur pause déjeuner ou de leur organisation académique. Lorsque les infrastructures universitaires (restaurants Crous, bibliothèques, laboratoires) sont dispersées, cela allonge le temps de trajet et **complique l'accès aux services essentiels**.

¹²⁰ Repères nationaux de l'OVE

En comparaison avec d'autres filières, les étudiants en pharmacie semblent particulièrement affectés par ces contraintes de déplacement. Une consultation menée par la FAGE en 2024¹²¹ sur les conditions de vie étudiante a révélé que les étudiants en santé sont parmi ceux qui subissent le plus ces temps de trajet allongés en raison de la structure de leurs formations.

c. Le lien entre type de logement et temps de trajet

Le type de logement influence également les temps de trajet des étudiants. Parmi ceux **résidant en logements universitaires du Crous**, **56,64%** bénéficient d'un trajet **inférieur à 15 minutes**, tandis que ceux **vivant chez un proche** (parents, famille, amis) sont beaucoup plus exposés aux longs trajets : **63,35%** d'entre eux mettent **plus de 30 minutes** pour atteindre leur UFR et département, et **13,92%** doivent parcourir **plus d'une heure**.

Ce constat met en évidence la nécessité de renforcer **l'offre de logements étudiants** à proximité des UFR et départements de pharmacie. Si les résidences universitaires permettent de limiter les temps de trajet et d'améliorer la qualité de vie étudiante, elles sont souvent **insuffisantes en nombre**, obligeant de nombreux étudiants à habiter loin de leur lieu d'étude.

Le **rapport de la Cour des Comptes de 2022**¹²² souligne que l'accès au logement étudiant reste un **défi majeur**, en particulier dans les grandes villes où la demande dépasse largement l'offre. Une augmentation de l'offre de logements à loyers modérés à proximité des UFR et départements permettrait ainsi de **réduire les inégalités** en matière de transport et d'améliorer le quotidien des étudiants en pharmacie.

¹²¹Bouge ton CROUS, La consultation étudiante - FAGE (2024)

¹²²Le soutien de l'Etat à la vie étudiante - Cour des Comptes (2022)

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024



GE 3.0

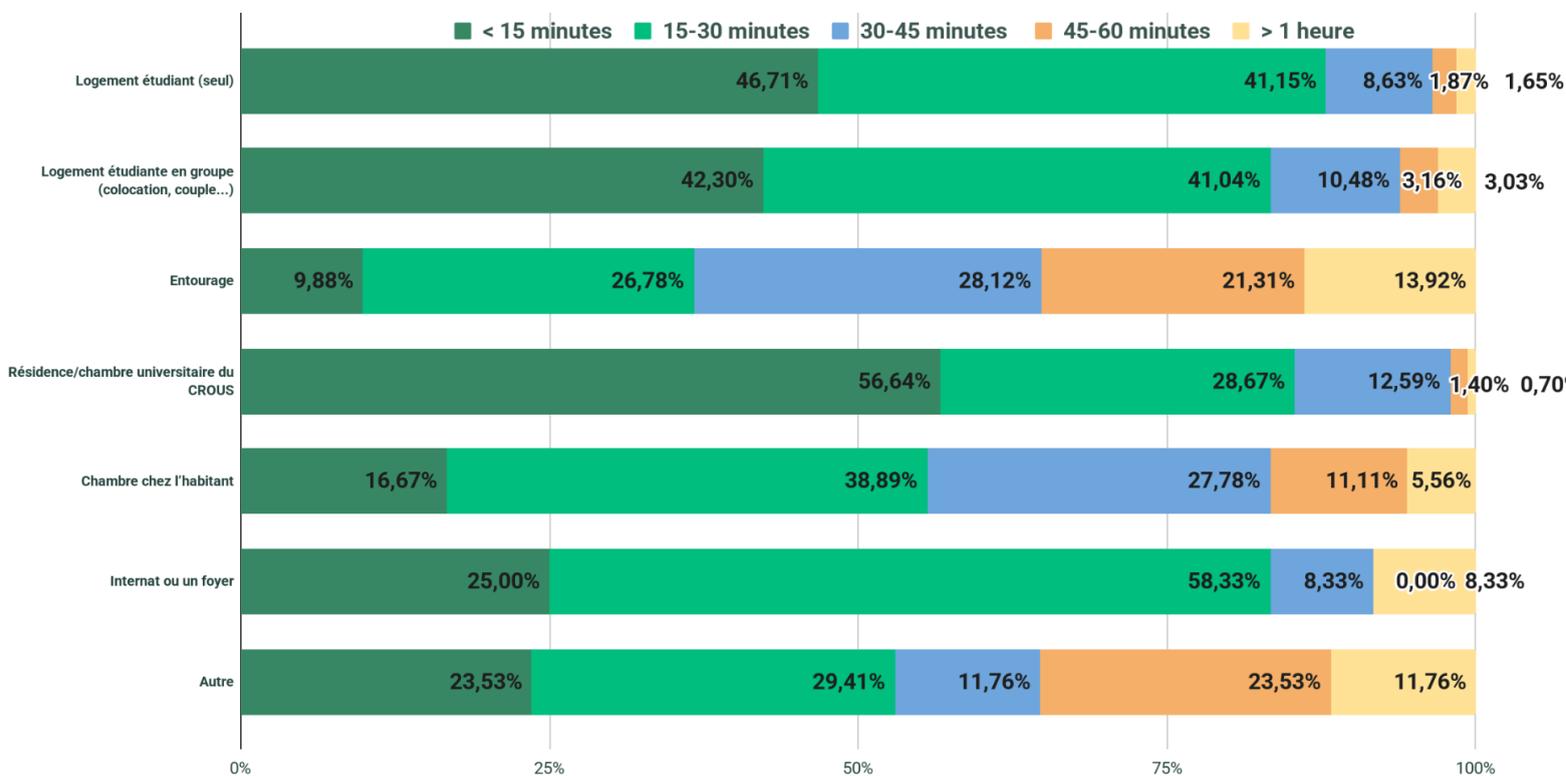


Figure 184. Temps de trajet moyen par étudiant en pharmacie entre leur lieu de vie et la UFR et département. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

En conclusion, **l'implantation des UFR et départements et les conditions de transport** des étudiants en pharmacie influencent directement leur qualité de vie et leur réussite académique. Une réflexion approfondie, par les pouvoirs publics, sur ces enjeux est indispensable pour garantir une meilleure équité entre les étudiants, indépendamment de leur lieu de résidence.

d. Positions de l'ANEPF concernant les transports

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- L'optimisation de l'emploi du temps, dans le cas de déplacements inter-sites, afin que l'étudiant puisse s'organiser et ne soit pas lésé ;
- Un travail en collaboration entre les universités et les agglomérations pour mettre en place des systèmes d'aide financières aux transports pour les étudiants ;
- La prise en compte lors de la réalisation des emploi du temps, des temps de déplacement effectif intra-site et inter-site dans le cadre des restaurations au Crous ;
- À court terme : Une répartition des bourses Crous basée sur un temps de trajet en transport en commun, en fonction du type de transport et du coût et non une distance kilométrique ;
- À long terme : La gratuité des transports en commun pour les étudiants, afin de leur permettre à tous l'accès à leurs enseignements.



B. Le logement des étudiants en pharmacie : entre autonomie et précarité

a. Typologie des logements occupés par les étudiants en pharmacie

L'accès au logement constitue une problématique majeure pour de nombreux étudiants en pharmacie. En plus du nombre de places limitées, les loyers des logements Crous, **gelés depuis 2020** ont subi l'inflation, puisque une **augmentation de 3,5%** des prix a eu lieu en 2024.

Selon les données du **Grand Entretien 3.0**, la majorité des étudiants (**67,46%**) vivent en **logement indépendant**, que ce soit **seuls** à **46,54%** ou en **colocation** pour **20,92%**. Ce chiffre est en progression depuis le **Grand Entretien 1.0**, où seulement **32%** vivent en **logement individuel** témoignant d'une évolution des modes de vie et d'une probable difficulté à rester dans le logement familial tout au long des études.

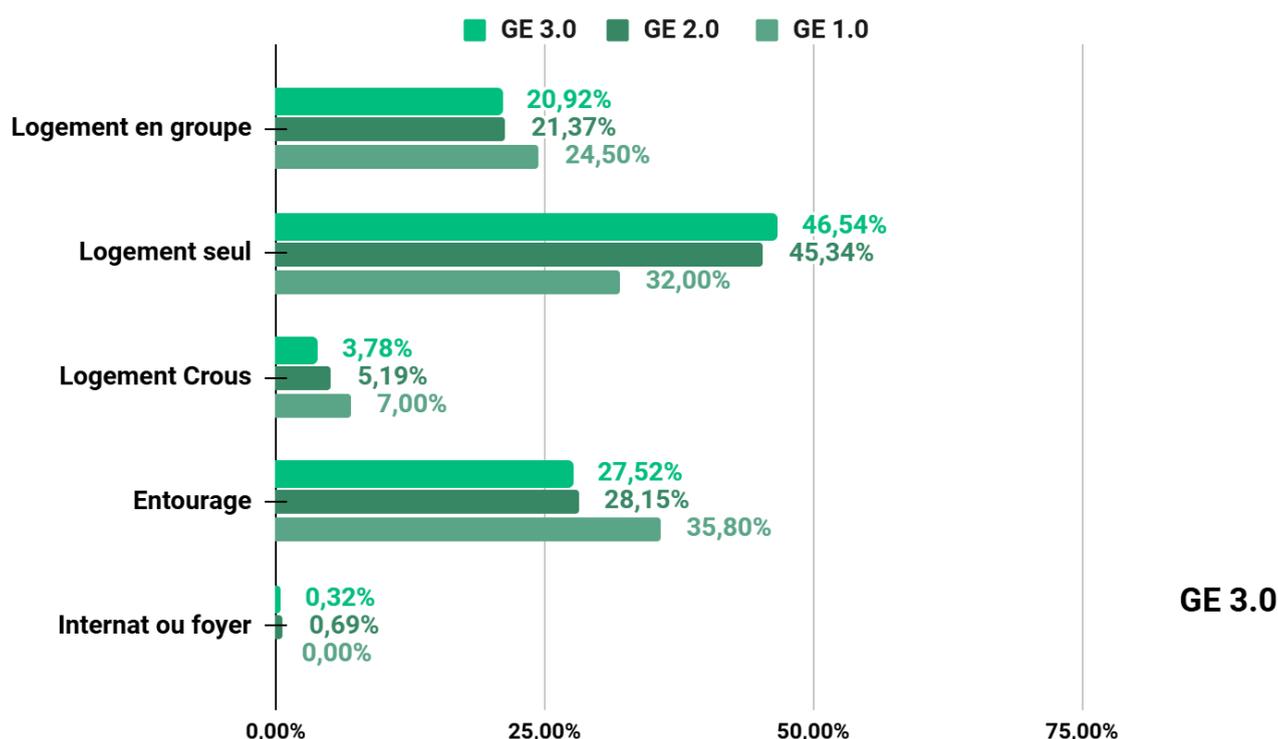


Figure 185. Lieu de résidence des étudiants en pharmacie en comparaison aux deux précédents Grands Entretiens. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024 | 2177 répondants (En %) GE 2.0 2018 | 3256 répondants (En %) GE 1.0 2014

À l'inverse, la proportion d'étudiants vivant **chez leurs parents** ou **leurs proches** a diminué en dix ans, passant de **35,80%** à **27,52%** soit une **baisse de 8,28 points**. Cette baisse peut être interprétée comme une nécessité pour ces étudiants de se rapprocher de leur UFR et département, souvent éloignée du domicile familial, ou encore d'acquiescer une

certaine autonomie. Cette situation est encore plus marquée pour les étudiants ultramarins qui font face à un éloignement mais également à un changement du cadre de vie. Cette contrainte géographique entraîne des dépenses supplémentaires en logement et en transport. Cependant, seulement **3,78%** des étudiants en pharmacie parviennent à obtenir une **place en résidence universitaire Crous**, un chiffre bien inférieur à la moyenne nationale de **11%**¹²³ relevé par l'OVE en 2013.

Cette disparité interroge sur la capacité du réseau Crous à répondre aux besoins spécifiques des étudiants en pharmacie, dont le cursus long et exigeant nécessiterait un **accès facile aux logements abordables et proches des centres universitaires**.

b. Un logement de plus en plus difficile à trouver

L'accès à un logement représente un défi majeur pour **27,11%** des étudiants en pharmacie, qui déclarent avoir rencontré des **difficultés dans leur recherche**. Ce chiffre est préoccupant, surtout en comparaison avec l'enquête OVE 2023, qui rapporte que seulement **11%** des étudiants en général rencontrent des obstacles similaires.

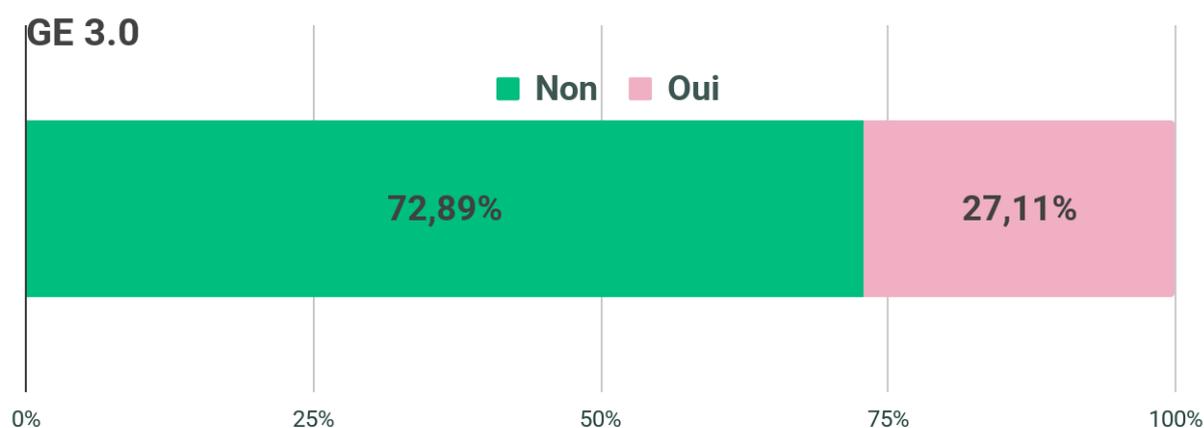


Figure 186. Proportion d'étudiants ayant rencontré des difficultés à trouver un logement parmi les étudiants en pharmacie concernés. 2704 répondants. (En %) GE 3.0 2024

Les causes de ces difficultés sont multiples. La première raison évoquée est le **coût trop élevé des loyers**, un problème signalé par **74,62%** des étudiants. Ce chiffre met en évidence la précarité croissante qui touche les étudiants en pharmacie, qui doivent jongler entre un budget restreint et des loyers en constante augmentation.

De plus, **54,98%** des étudiants soulignent la difficulté de trouver un **logement à proximité de leur lieu d'études**, un facteur clé pour limiter les temps de trajet et améliorer leurs conditions d'apprentissage. Cette problématique est encore plus marquée dans

¹²³Repères - OVE (2023)

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

certaines villes où les UFR et départements sont excentrés, et où par conséquent l'offre de logements accessibles à prix modéré est faible.

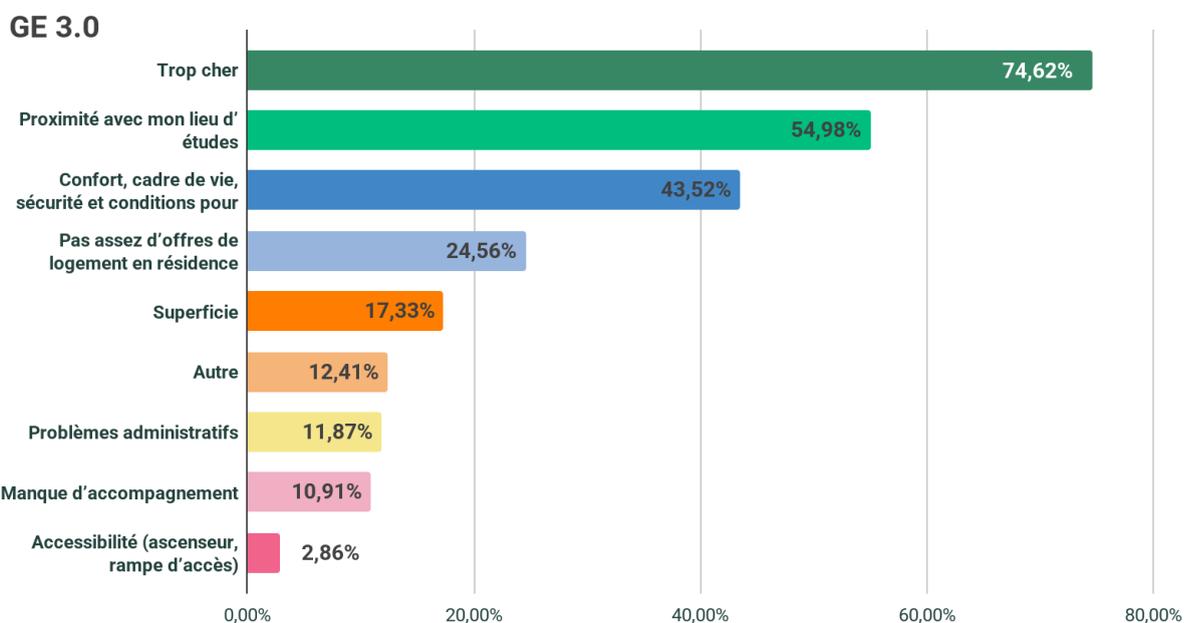


Figure 187. Difficultés rencontrées par les étudiants pour trouver un logement. 733 répondants. (En %) GE 3.0 2024

Par ailleurs, **24,56%** des étudiants déplorent le **manque d'offres en résidence universitaires**, ce qui les contraint à se tourner vers le marché privé, souvent plus onéreux. Ces chiffres corroborent ceux relevés en 2018 dans le **Grand Entretien 2.0**, où **17,26%** des étudiants mentionnaient déjà une difficulté d'accès aux logements Crous. En six ans, cette proportion **a augmenté de 7,3 points**, mettant l'accent sur l'urgence d'une **expansion du parc de logements étudiants subventionnés**.

c. Témoignages concernant la difficulté pour trouver un logement

Pas beaucoup d'offres sur Nantes, c'est un marché très serré, tout part très vite. J'ai fini par trouver car je connaissais quelqu'un qui rendait son appart sinon j'aurais galéré, ou dû payer super cher d'agence immobilière.

Étudiante en 4ème année - Nantes

Complicé de se loger pour un étudiant. Les propriétaires n'entretiennent pas leurs appartements car ils savent qu'ils vont trouver preneur.

Étudiante en 2ème année - Angers

Racisme et discrimination.

Étudiante en 2ème année - Tours

Résultats de PASS en première année pour les oraux trop tard (mi juillet) donc il n'y a plus de logements.

Étudiante en 2ème année - Rennes

Les appartements abordables étaient souvent insalubres et en colocation (je précise bien ET) le meilleur que j'ai pu trouver et où j'ai été accepté au bout de 3 mois de recherche. J'ai pas de chauffage dedans mais le plafond ne tombe pas en lambeaux donc chill.

Étudiant en 4ème année - Lyon

Je cherchais un logement proche de la UFR et département de pharma parce qu'avant j'habitais dans un appartement à côté de la fac de médecine (PACES), mais les deux sont éloignées de + de 40 min en bus ce qui est infernal tous les matins. Donc en fin de 2A j'ai décidé de trouver un logement proche de ma fac de pharma, mais vu que je suis étrangère et que mes parents ne sont pas avec moi physiquement, quand je faisais les visites seules les proprio ne me prenaient pas au sérieux alors que j'avais un dossier complet, je n'ai JAMAIS eu de problème de loyer, attestation de l'ancien proprio, le garant visale (qu'aucun proprio n'accepte bizarrement alors que c'est littéralement garanti par l'état ?), et bien sûr un vrai garant avec un vrai salaire stable et ses fiches de paie... bref tout quoi, bah j'ai fait 20 appartements...

Étudiante en 4ème année - Tours

d. L'accès à une garantie locative : un frein supplémentaire

Outre la difficulté de trouver un logement, les étudiants doivent également surmonter l'obstacle de la **garantie locative**, une exigence courante des bailleurs qui constitue un **frein majeur** à l'accès au logement.

GE 3.0

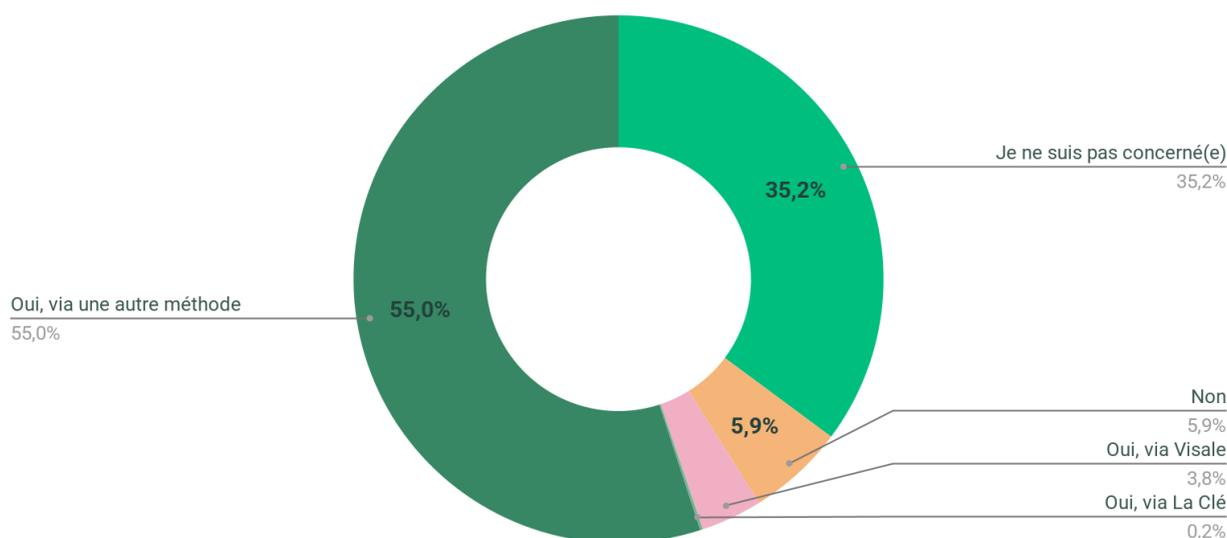


Figure 188. Étudiants ayant trouvé une caution pour leur logement. 3786 répondants. (En %) GE 3.0 2024

Selon le **Grand Entretien 3.0**, **54,99%** des étudiants ont dû **faire appel à une garantie** extérieure, souvent celle de leurs proches. Cependant, **5,92%** des étudiants **n'ont pas pu obtenir de caution ou de garantie**, ce qui peut être un facteur d'exclusion du marché locatif.

Des dispositifs existants, comme la garantie **Visale**, proposés par **Action Logement**, permettent aux étudiants sans garant de **sécuriser leur emplacement**¹²⁴. Pourtant, seuls **3,75%** des étudiants en pharmacie ont eu recours à ce dispositif. Cette faible utilisation peut s'expliquer par un manque d'information.

Ces éléments démontrent que le logement reste un enjeu central dans la **qualité de vie** des étudiants en pharmacie. Loin d'être une simple question de confort, il conditionne leur réussite académique, leur santé et leur bien-être quotidien. Une action concertée entre les pouvoirs publics, les universités et les organismes étudiants est essentielle pour **améliorer durablement l'accès au logement étudiant**.

¹²⁴ Garantie Visale par Action Logement

e. Positions de l'ANEPF concernant le logement des étudiants

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- L'amélioration de la communication autour des dispositifs VISALE ;
- Un travail sur des conventions territoriales spécifiques entre les Crous et Action Logement pour faciliter l'accès aux résidences universitaires des Crous;
- Des chambres universitaires ou autres logements accessibles aux alternants et étudiants réalisant un stage ;
- Une rénovation des logements Crous avec un entretien fréquent des résidences.



III. Vie universitaire

L'université est bien **plus qu'un lieu d'apprentissage** ; elle constitue un véritable écosystème dédié à l'accompagnement des étudiants. En complément des enseignements, elle propose une large gamme de **services** : accès aux soins, soutien social, activités sportives, culturelles et associatives. Ces dispositifs ont pour objectif **d'améliorer le quotidien** des étudiants et de favoriser leur épanouissement personnel et professionnel. Toutefois, des **disparités** existent entre les universités, influençant la qualité de vie et les opportunités des étudiants.

A. Les restaurants universitaires : un accès inégal et des fréquentations variées

L'accès à une alimentation équilibrée et abordable est un enjeu central pour les étudiants et leur santé, notamment dans un contexte de précarité croissante. Les **services de restauration universitaire** jouent un rôle clé dans cette mission, mais leur **fréquentation** varie considérablement selon les habitudes et les contraintes des étudiants. L'analyse des données du **Grand Entretien 3.0** met en évidence des tendances contrastées et des obstacles divers.

GE 3.0

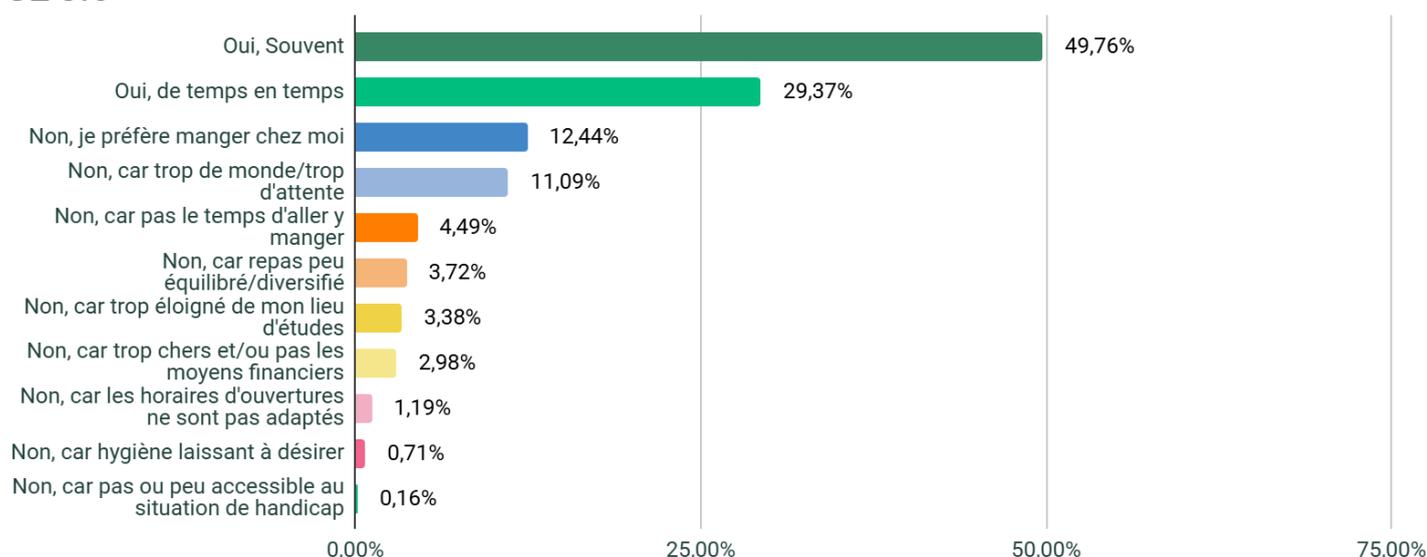


Figure 189. Utilisation des services de restauration universitaire. 3786 répondants. (En %) GE 3.0 2024

a. Une fréquentation importante mais inégale

Près de **49,76%** des étudiants en pharmacie déclarent **fréquenter régulièrement** les restaurants universitaires, tandis que **29,37%** y mangent **occasionnellement**. Ces chiffres montrent que la majorité des étudiants utilisent ces services, mais **pas systématiquement**. Près **d'un étudiant sur cinq choisit de ne pas y aller du tout**.

L'un des principaux motifs d'évitement concerne **la préférence pour des repas préparés chez soi**, citée par **12,44%** des étudiants. **L'affluence** et le **temps d'attente jugés trop longs** constituent également un frein important pour **11,09%** des répondants, ce qui souligne une problématique **d'accessibilité** liée à **l'organisation des pauses** et aux **infrastructures mises en place**.

b. Une accessibilité entravée par des contraintes logistiques et financières

D'autres facteurs, bien que moins souvent mentionnés, jouent un rôle dans la non-fréquentation des restaurants universitaires. Parmi les répondants, **3,38%** indiquent que ces services sont **trop éloignés de leur lieu d'étude**, ce qui pose la question du maillage territorial des infrastructures de restauration. Le **manque de temps** pour s'y rendre est aussi un frein pour **4,49%** des étudiants, illustrant des **emplois du temps parfois trop contraignants** pour permettre un accès serein à ces services.

Les considérations financières ne sont pas à négliger : **2,98%** des étudiants estiment que les **repas sont trop chers** ou qu'ils n'ont pas les moyens de s'y restaurer. Bien que ce chiffre puisse suggérer une minorité d'étudiants concernés, il soulève néanmoins des interrogations notamment au regard des données du **Grand entretien 3.0** où **26,52%** des étudiants non boursiers (figure 177) estiment avoir besoin d'une aide financière supplémentaire. Actuellement le **prix d'un repas au Crous est de 3,30€ pour un étudiant non boursier** et de **1€ pour un étudiant boursier**. Bien que les repas à 1€ soient **accessibles sous conditions aux étudiants non boursiers**, cette possibilité reste **méconnue** ou peu demandée, souvent par manque d'information ou par crainte de stigmatisation.

c. Vers une meilleure adaptation de l'offre de restauration universitaire

L'amélioration des services de restauration universitaire passe par une meilleure **adaptation aux besoins** des étudiants. Parmi les critiques soulevées, **3,72%** des étudiants jugent que les repas ne sont **pas suffisamment équilibrés ou diversifiés**. Un menu plus varié, intégrant davantage d'options adaptées aux **régimes alimentaires spécifiques** (végétarien,

sans gluten, etc.) permettrait de mieux répondre aux attentes des étudiants. Une plus grande diversité et une meilleure qualité des offres végétariennes est par ailleurs nécessaire pour **diminuer l'impact carbone** des restaurants universitaires. Cette transition vers des menus sans viandes a déjà été testée avec succès sans aucune baisse de qualité nutritionnelle ni d'appréciation des étudiants¹²⁵. Améliorer la **qualité et la quantité nutritionnelle** des repas et assurer une plus grande **transparence** sur leurs **compositions et leurs provenances** pourrait encourager une fréquentation plus régulière des restaurants universitaires. L'intégration de produits locaux, biologiques et l'optimisation des portions pour **limiter le gaspillage** alimentaire contribuerait à rendre ces services plus **attractifs** et **adaptés** aux attentes des étudiants. Des consultations régulières avec les étudiants sous forme de sondages ou de groupes de discussion permettront d'identifier plus précisément leurs besoins en matière de restauration. Cette approche favoriserait un meilleur engagement des étudiants et garantirait une évolution continue de l'offre. Les **élus Crous** sont les intermédiaires idéaux pour faire le lien et organiser les sondages.

Le manque de temps entre les cours et la distance entre les lieux d'études et les points de restauration entraînent également la nécessité de réorganiser les pauses pour permettre aux étudiants d'accéder aux repas sans précipitation. Il pourrait être pertinent **d'étendre les horaires d'ouverture**, **d'augmenter la capacité des restaurants universitaires** et de développer des alternatives, comme la mise en place de **points de distribution de repas à emporter** ou la diversification des espaces de restauration à proximité des campus. Ces mesures permettraient d'améliorer l'accessibilité des services de restauration et d'adapter l'offre aux contraintes des étudiants en pharmacie, dont les journées peuvent être particulièrement chargées.

Enfin, une sensibilisation plus large aux dispositifs d'aides disponibles, notamment **l'accès aux repas à 1€ pour les étudiants non boursiers en difficulté**, pourrait être un levier pour lutter contre la précarité alimentaire. Cette information pourrait être **d'avantage relayée** via les services du Crous, les universités et UFR ainsi que par les associations étudiantes, afin de toucher un maximum d'étudiants. Une simplification des démarches d'accès à cette aide, ainsi qu'une meilleure communication sur les conditions d'éligibilité garantiraient aux étudiants qui en ont besoin d'en bénéficier plus facilement. Cela contribuerait à réduire le renoncement aux repas pour des raisons financières.

¹²⁵ Davantage de plats végétariens au menu : une expérience réussie en restauration universitaire (INRAE)

d. Positions de l'ANEPF concernant les restaurants universitaires

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- Que des services du Crous, en particulier des antennes dédiées à la restauration, soient développés à proximité de l'ensemble du campus santé ;
- La généralisation des conventionnements entre les établissements de rattachements mais aussi les prestataires extérieurs (les établissements de santé supports des IFSI) et les Crous permettant l'instauration de tarifs étudiants aux cafétérias de ces établissements dans les villes accueillant des étudiants au sein de leur CHU et autres établissements de rattachement ;
- Que les Crous puissent aligner les horaires d'ouverture des restaurants universitaires aux horaires des bibliothèques universitaires dans les villes relevant de ce besoin ;
- La garantie de formules à 1€ dans l'ensemble des points de restauration du Crous avec un accès à des formules diversifiées, complètes et équilibrées, répondant à l'ensemble des régimes alimentaires ;
- La transparence des critères d'acceptation au repas à 1€ ;
- Le gel du prix du ticket des Restaurants Universitaires ;
- Des communications par les Crous et universités dès la rentrée universitaire sur les AGORAé et épiceries solidaires disponibles sur le territoire pour les étudiants ;
- L'application de la stratégie de transition écologique du réseau Crous¹²⁶ passant notamment la proposition de menus végétariens dans les restaurants universitaires tout en garantissant leur qualité et diversité.



¹²⁶ Stratégie de transition écologique des Crous

B. Vie universitaire et représentation : les défis pour une meilleure intégration

Dans cette partie, il est essentiel de considérer un biais potentiel dans ces résultats. Les étudiants en dehors des réseaux associatifs (ANEPF, associations représentatives) sont moins enclins à répondre à ce type d'enquête, ce qui pourrait fausser la perception générale de l'engagement et de l'intégration. Il est donc possible que les chiffres entraînent une surreprésentation des étudiants impliqués dans la vie associative et une sous-représentation de ceux qui se tiennent à l'écart des instances étudiantes.

a. Une forte implication dans la vie associative

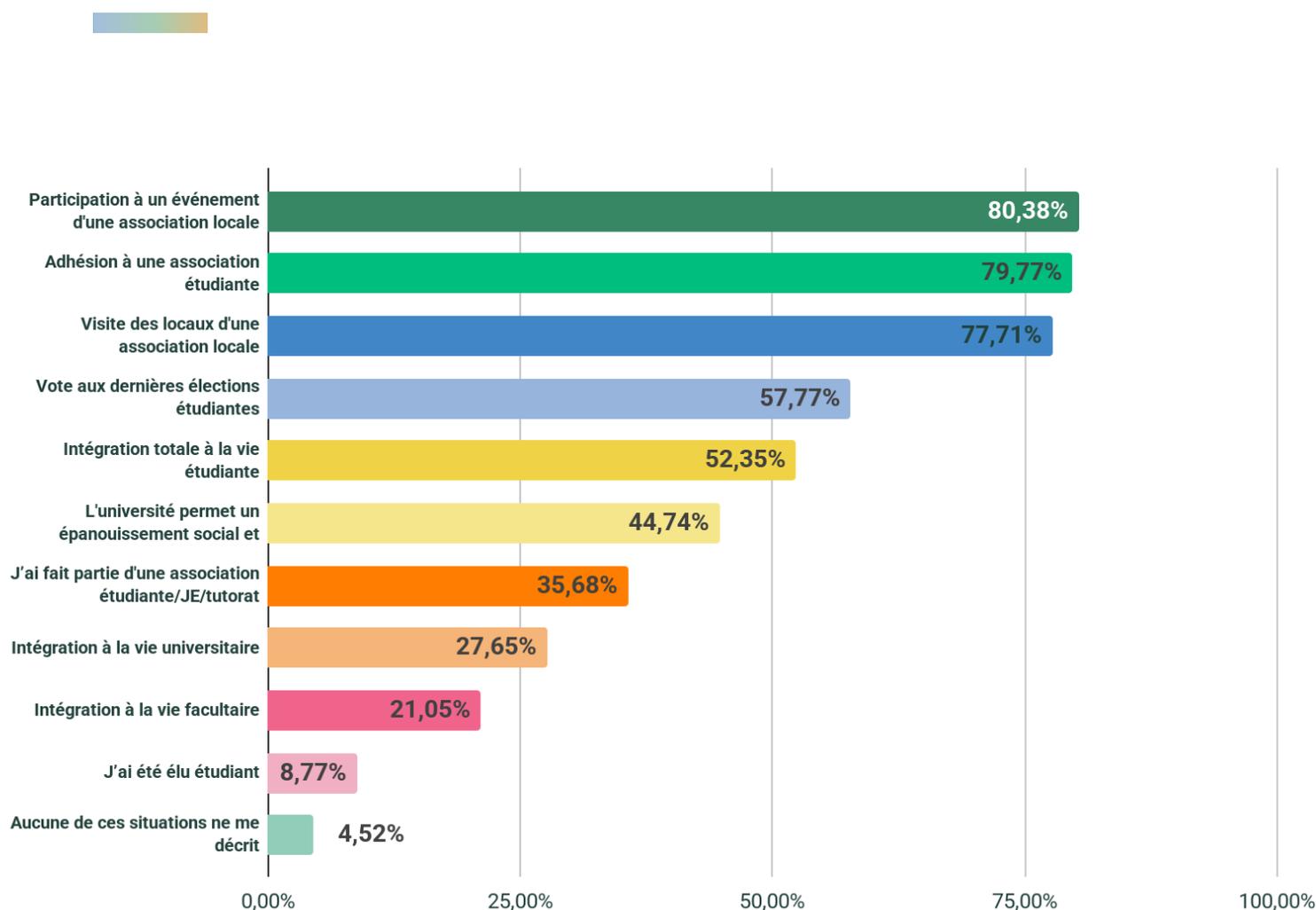
Les résultats montrent un taux d'engagement élevé des étudiants en pharmacie dans les activités associatives. **80,38%** d'entre eux déclarent avoir **participé à un événement organisé par une association locale** et **79,77%** sont **adhérents à une association étudiante**. En complément, **77,71%** des étudiants **ont déjà fréquenté les locaux d'une association locale**, démontrant un intérêt manifesté pour les services offerts par ces structures (reprographie, activités, distribution de panier repas...). Ces chiffres soulignent **l'importance** des associations étudiantes dans la structuration de la vie universitaire et l'intégration des étudiants par la réalisation d'**événements de cohésion**, d'**aide de pairs à pairs**, de **temps de débats** ou encore de **projets de santé publique ou environnementale**.

Parallèlement **57,77%** des étudiants déclarent **avoir voté aux dernières élections étudiantes**. Il est possible qu'une partie des étudiants qui s'investissent associativement souhaite également jouer un rôle dans la représentation de leur UFR et département et de leur université. Ainsi, les associations étudiantes occupent une place importante dans l'implication des étudiants sur le campus. Il est donc essentiel de soutenir leurs développements car elles permettent aux étudiants de s'impliquer pleinement dans leur parcours universitaire et de se sentir concernés.

L'engagement des étudiants ne se limite pas à la participation à des événements associatifs. Plus d'**un** étudiant sur **trois (35,68%)** a été impliqué dans une **association étudiante**, un **tutorat** ou une **junior entreprise**, il s'agit pour cette dernière d'une association étudiante qui réalise des missions pour des entreprises, permettant aux étudiants de gagner en expérience professionnelle¹²⁷. Ceci témoigne, d'une part, de la volonté des étudiants de développer des **compétences supplémentaires** en parallèle de leur formation académique. Mais ceci est également une clé essentielle pour la **défense des intérêts des étudiants** et le **développement de la vie universitaire**.

¹²⁷ Junior entreprises

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024



GE 3.0

Figure 189. Participation des étudiants aux actions universitaires 3786 répondants. (En %) GE 3.0 2024

b. Un sentiment d'intégration contrasté

L'enquête révèle que seuls **52,35%** des étudiants se considèrent **pleinement intégrés** dans la vie étudiante. Cette disparité est encore plus marquée lorsqu'on distingue l'intégration au sein de la UFR et département et celle à l'échelle de l'université. En effet, seuls **21,05%** des étudiants estiment être **bien intégrés à la vie de la UFR et département**, tandis que **27,65%** se sentent **intégrés dans la vie universitaire** au sens large. Cette distinction met en évidence un enjeu majeur : les initiatives associatives facilitent l'intégration, mais elles ne suffisent pas toujours à combler les **lacunes institutionnelles** en matière d'accompagnement des étudiants.

Comme explicité dans la partie handicap du **Grand Entretien**, **80,66%** des étudiants en situation de handicap ont participé aux événements mis en place par les associations

locales. Cela met en lumière le fait que les associations étudiantes organisent des événements inclusifs permettant de réduire le sentiment d'isolement auquel peuvent être confrontés ces personnes.

De plus, l'université est perçue comme un **espace de développement personnel et social** par **44,74%** des étudiants. Ce chiffre souligne que, malgré certaines difficultés d'intégration, de nombreux étudiants profitent des avantages offerts par l'université en termes d'épanouissement. Il reste cependant nécessaire de **renforcer les dispositifs favorisant une meilleure inclusion**, notamment pour les étudiants qui se sentent **en marge** du système universitaire.

c. Satisfaction et perception de la représentation étudiante

L'enquête interroge également les étudiants sur leur perception de leurs représentants nationaux et locaux. **Les associations locales (associations représentatives)** bénéficient d'une **reconnaissance particulièrement forte**, avec **82,78%** des étudiants se déclarant **satisfaits ou très satisfaits** de leur action. L'ANEPF, en tant que structure nationale, affiche également un **fort taux de satisfaction à 82,12%**, illustrant son rôle central dans la défense des étudiants en pharmacie. À l'inverse, les **fédérations représentatives de territoire** sont moins identifiées par les étudiants, avec un taux de satisfaction plus faible à **28,47%**, indiquant un manque de visibilité de ces structures, qui traitent de thématiques locales, et souvent moins en lien direct avec les spécificités des études de pharmacie.

Les élus étudiants au sein des instances universitaires (UFR, Crous, CFVU, CA) suscitent une appréciation plus contrastée : **55,13%** des étudiants se disent **globalement satisfaits de leur représentation locale**. Cette situation souligne un besoin de renforcement de la communication entre les étudiants et leurs élus.

Le **Crous**, pourtant **acteur clé** de la vie universitaire, obtient un taux de satisfaction mitigé : **39,25%** des étudiants sont satisfaits ou très satisfaits de ses services, mais près de **46,86%** expriment un avis négatif, notamment sur la communication et l'accessibilité des informations.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

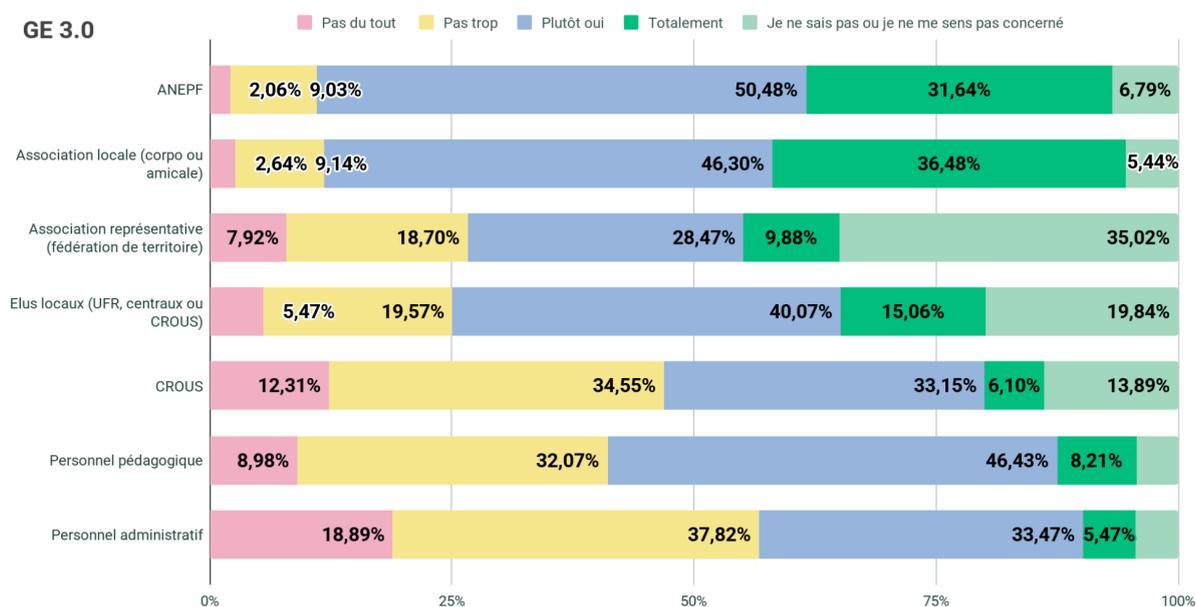


Figure 190. Satisfaction quant à la représentation et l'information des étudiants. 3786 répondants. (En %) GE 3.0 2024

Les étudiants ont également évalué leur niveau de satisfaction à l'égard du **personnel pédagogique** et du **personnel administratif**. Concernant le personnel pédagogique, **54,64%** des étudiants se disent **satisfaits** ou **totalelement satisfaits** (respectivement **46,43%** et **8,21%**). Cependant, **32,07%** restent **réservés**, soulignant un besoin **d'amélioration des interactions** entre les enseignants et les étudiants. Côté personnel administratif, une **satisfaction plus faible** est retrouvée avec **33,47%** d'étudiants **plutôt satisfaits** et seulement **5,47%** d'étudiants **totalelement satisfaits**.

Ces données mettent en avant la nécessité **d'améliorer la communication entre les étudiants et leurs représentants institutionnels**, ainsi que le rôle clé des associations étudiantes dans l'accompagnement de la vie universitaire. L'engagement associatif apparaît comme un **levier fort d'intégration et de représentation** des étudiants, tandis que les instances universitaires et le CROUS doivent **renforcer la visibilité de leurs actions**. Enfin, une meilleure interaction entre les étudiants et les services pédagogiques et administratifs pourrait contribuer à un environnement universitaire répondant aux attentes des étudiants.

d. Vers une meilleure représentation et communication

L'implication des étudiants en pharmacie dans la vie universitaire est globalement forte, avec une dynamique associative particulièrement marquée. Cependant, des disparités subsistent en matière d'intégration et de représentation.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Il semble nécessaire d'améliorer la communication des dispositifs existants et d'encourager davantage les étudiants à s'investir dans les instances de représentation. Plusieurs axes d'amélioration peuvent être envisagés :

- **Sensibiliser les étudiants aux enjeux électoraux et au rôle des représentants étudiants**, notamment via des campagnes de communication en début d'année universitaire ;
- **Renforcer l'accessibilité des services du CROUS**, en améliorant leur communication et en proposant des outils plus intuitifs pour informer les étudiants sur leurs droits et aides disponibles ;
- **Faciliter la reconnaissance de l'engagement associatif** en valorisant l'expérience acquise à travers ces engagements dans les parcours académiques (unités d'enseignement dédiées, reconnaissance par les universités...).

Ces résultats démontrent l'importance de continuer à renforcer la visibilité et l'accessibilité des dispositifs d'engagement étudiant, tout en travaillant sur une meilleure communication entre associations étudiantes et instances, pour inclure tous les étudiants, y compris ceux qui ne participent pas activement à la vie associative et plus largement universitaire.

e. Positions de l'ANEPF concernant la vie universitaire

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- La mise en avant par les UFR et départements des initiatives étudiantes menées par les associations étudiantes ;
- L'accompagnement des élus étudiants par les universités pour augmenter leur visibilité auprès des étudiants ;
- La mise en place de locaux convenables et gratuits par les UFR et départements, pour les associations ;
- La valorisation de l'engagement étudiant, par la mise en place d'UE Libre d'Engagement étudiant.



C. Occupation des étudiants pendant leur temps libre : entre contraintes et équilibre

a. Un temps limité pour les loisirs

Cette partie révèle que la majorité des étudiants en pharmacie consacrent peu de temps à leurs loisirs. En effet, **39,17%** y consacrent entre **1 et 2 heures par jour**, tandis que **22,72%** y allouent entre **2 et 3 heures**. Cependant, près d'un étudiant sur cinq (**19,57%**) passe **moins d'une heure par jour** consacrée à un loisir, un chiffre qui témoigne d'un déséquilibre important entre études et temps personnel.

GE 3.0

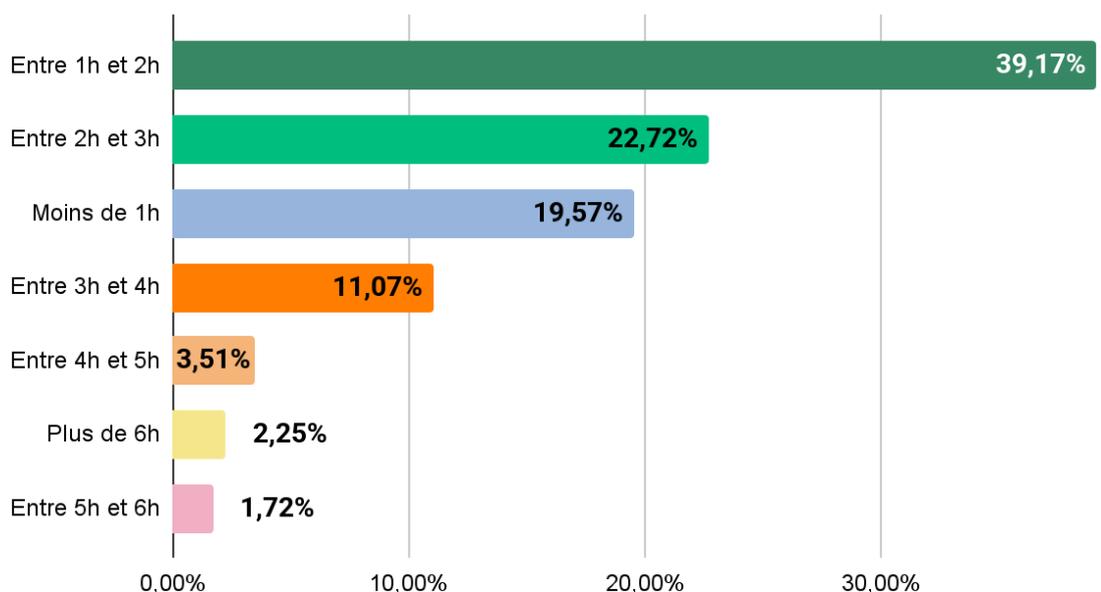


Figure 191. Représentation du temps consacré par les étudiants aux loisirs. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Cette limitation du temps libre peut s'expliquer par plusieurs facteurs : des emplois du temps chargés, des périodes de stage contraignantes, la nécessité d'un emploi étudiant pour subvenir à ses besoins ou encore des temps de transport trop longs. Le stress lié aux études peut également créer un sentiment de culpabilité limitant le temps personnel que s'accordent les étudiants. Face à cette réalité, des initiatives visant à promouvoir un **meilleur équilibre entre vie académique et personnelle** apparaissent essentielles. L'organisation d'activités culturelles et récréatives accessibles sur les campus, ainsi que des ateliers de gestion du temps et du stress, pourraient être des leviers pour **mieux intégrer les loisirs** au sein du quotidien des étudiants.

b. Une pratique sportive en progression, mais des obstacles persistants

La pratique sportive est un élément clé du bien-être étudiant. En 2024, **34,36% des étudiants en pharmacie** déclarent pratiquer un sport **plusieurs fois par semaine**, **23,98%** s'adonnent à une activité physique **une fois par semaine**, et **4,78%** s'entraînent **quotidiennement**. Dans le même temps, **18,20%** des étudiants n'exercent **aucune activité physique**.

GE 3.0

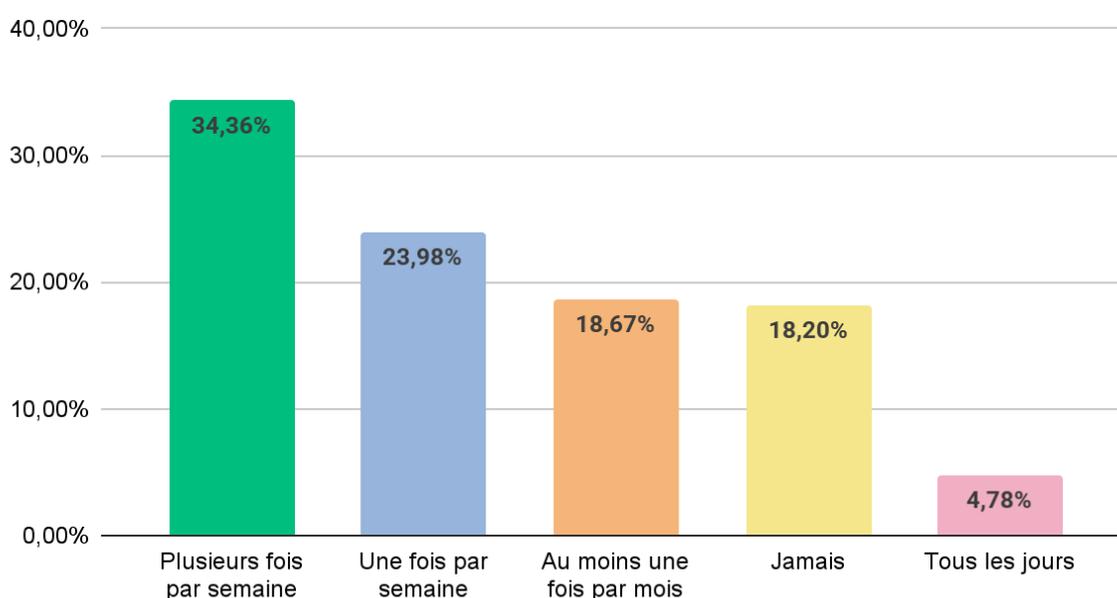


Figure 191. Représentation du temps consacré à la pratique d'une activité sportive par les étudiants en 2024. 3786 répondants. (En %) GE 3.0 2024

L'évolution des pratiques sportives reste encourageante : **63,12%** des étudiants en pharmacie pratiquent une activité physique **au moins une fois par semaine**, contre **58,97%** en **2018**. De plus, la pratique quotidienne est restée stable passant de **2,43%** en **2018** à **4,78%** en **2024**. Ces tendances montrent que les étudiants restent **conscients** de l'importance du sport pour la santé et le bien-être.

Cependant, selon l'**enquête de l'ANEPF sur le sport dans les études**¹²⁸ **pharmaceutiques**, publiée en février **2024**, **60,8%** des étudiants ont dû **arrêter leur activité sportive** en raison de leurs études. Elle avait pu mettre en lumière plusieurs facteurs limitant l'accès au sport :

¹²⁸ Rapport d'enquête "Le sport dans nos études" - ANEPF (2024)

- **Le manque de temps** : la charge de travail universitaire, les périodes de stage et les emplois étudiant rendent difficile la conciliation entre études et activité physique.
- **Le coût** : bien que des services comme le **SUAPS** offrent des solutions abordables, **une majorité d'étudiants pratiquent leur activité physique de manière indépendante**, dans des clubs privés ou en extérieur, engendrant des coûts supplémentaires. De plus, les UFR de santé étant souvent excentrées des autres campus (proche des CHU), les SUAPS sont éloignés des UFR et départements de pharmacie.
- **Un manque de valorisation du sport** : les étudiants dénoncent une absence de promotion de la pratique sportive dans leur formation. Contrairement à d'autres disciplines, peu de UFR et départements de pharmacie intègrent le sport dans les unités d'enseignement.

De plus, **75% des étudiants** estiment que **le sport n'est pas suffisamment mis en avant** dans leur cursus¹²⁹, alors même que la filière pharmacie est tournée vers la **santé publique et la promotion de l'activité physique**. Ce paradoxe illustre un besoin urgent d'adaptation des rythmes académiques pour permettre aux étudiants d'intégrer le sport dans leur quotidien.

¹²⁹Rapport d'enquête "Le sport dans nos études" - ANEPF (2024)

c. Témoignages d'étudiants issu de l'enquête « le sport dans nos études

En période d'examen je ne prends pas le temps, et si j'ai eu cours toute la journée je n'ai plus l'énergie.

Étudiant en pharmacie

Tout mon temps consacré aux études.

Étudiant en pharmacie

La fin des cours obligatoires est beaucoup trop tard (15j avant les partiels). Les TP/TD mange un temps monstre pour pas grande chose empêche de pouvoir joindre fac révision et sport.

Étudiant en pharmacie

Pas de temps, notamment quand on doit rédiger des comptes rendus ou réviser des partiels.

Étudiant en pharmacie

Des cours trop denses, trouver le juste milieu avec la vie sociale et si on est dans des assos c'est assez complexe.

Étudiant en pharmacie

Pas assez de temps pour des activités extra-académiques, ce qui entraîne du stress et de la fatigue accumulée.

Étudiant en pharmacie

J'avais l'impression de perdre du temps de travail.

Étudiant en pharmacie

J'ai dû réduire mes allers à la salle de sport parce que ça me prenait trop de temps surtout sur la période novembre (j'ai pas arrêté dcp mais réduit).

Étudiant en pharmacie

Pas assez de temps ni de milieu agréable pour la pratiquer.

Étudiant en pharmacie

d. Positions de l'ANEPF concernant la pratique sportive et les loisirs

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- La création d'une Unité d'Enseignement Libre de Choix sportive dans les UFR et départements n'en bénéficiant pas ;
- L'augmentation du nombre de places disponibles dans les UELC sportives déjà existantes dans les UFR et départements ;
- La valorisation de la pratique sportive, notamment en récompensant les UELC sport en ECTS au même titre que les autres UELC, en bonifiant le système de notation ;
- Davantage de promotion du SUAPS ;
- L'accompagnement et la valorisation des associations sportives dans leur développement ;
- La gratuité des SUAPS ;
- L'amélioration des équipements universitaires du SUAPS ;
- L'adaptation des horaires des SUAPS pour permettre aux étudiants ayant des cours en fin de journée, de pouvoir pratiquer un sport universitaire ;
- La mise en place de SUAPS dans les zones universitaires délocalisées.



D. Accès aux services universitaires : une utilisation inégale selon les besoins des étudiants

a. Une fréquentation contrastée des infrastructures universitaires

Une disparité importante dans l'utilisation des services proposés par les universités est remarquée. En effet, **46,01%** des étudiants en pharmacie déclarent **ne jamais utiliser les infrastructures sportives universitaires**, un chiffre stable par rapport à **2018 (47,69%)**. Cette faible utilisation peut être liée à plusieurs facteurs cités auparavant : **manque d'information sur ces infrastructures ou incompatibilité des horaires avec les emplois du temps chargés**.

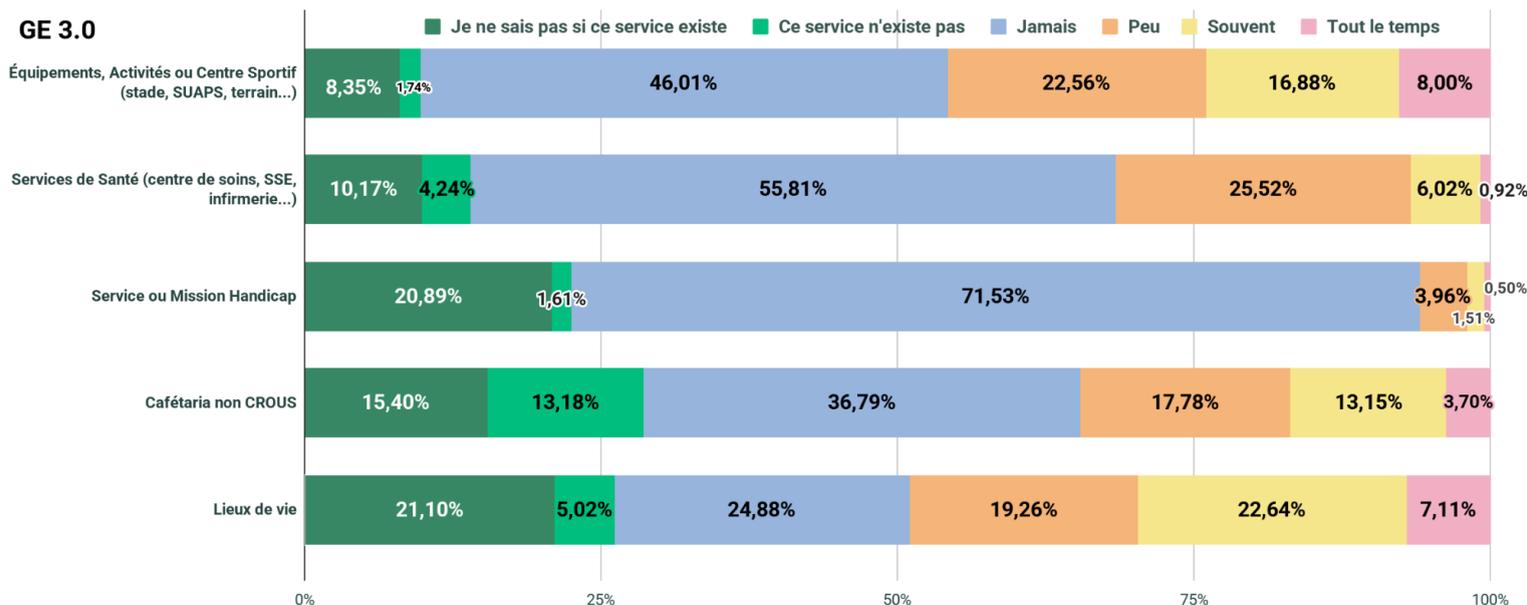


Figure 192. Utilisations des services/équipements proposés par l'université. 3786 répondants. (En %) GE 3.0 2024

Concernant les **services de santé étudiants**, seulement **32,46%** des étudiants ont déjà eu recours à ces structures, alors que **55,81%** ne les ont jamais utilisés. Cette tendance est **en baisse de 6,05 points** par rapport à **2018**, où **38,51%** des étudiants y avaient eu accès. Cela interroge sur l'accessibilité, la visibilité de ces services et la réticence possible des étudiants à les utiliser.

D'autres services restent largement sous-utilisés. **36,79%** des étudiants ne fréquentent jamais les cafétérias non-CROUS, et **15,40%** ignorent leur existence. Tout comme les autres services, les **lieux de vie universitaire**, conçus pour lutter contre

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

l'isolement social, sont également peu connus : **21,10%** des étudiants en **ignorent l'existence** et **24,88%** **ne les utilisent jamais**.

Ces résultats soulignent la nécessité d'améliorer la communication autour des services proposés par les universités, mais aussi de les adapter davantage aux besoins des étudiants, notamment en matière d'accessibilité, d'information et d'aménagement.

b. Des services culturels et espaces de travail encore sous-exploités

Les **bibliothèques universitaires** apparaissent comme les infrastructures les **plus fréquentées** : **61,43%** des étudiants en pharmacie les utilisent **souvent ou tout le temps**, et **91,78%** y ont déjà **eu recours au moins une fois**. Ce taux est supérieur à la moyenne étudiante nationale, où **71%** des étudiants ont déjà eu recours, au moins une fois à une bibliothèque universitaire selon l'**OVE¹³⁰**. Cette forte fréquentation s'explique par les exigences du cursus pharmaceutique, qui nécessite un cadre de travail adapté aux révisions et aux travaux de recherche.

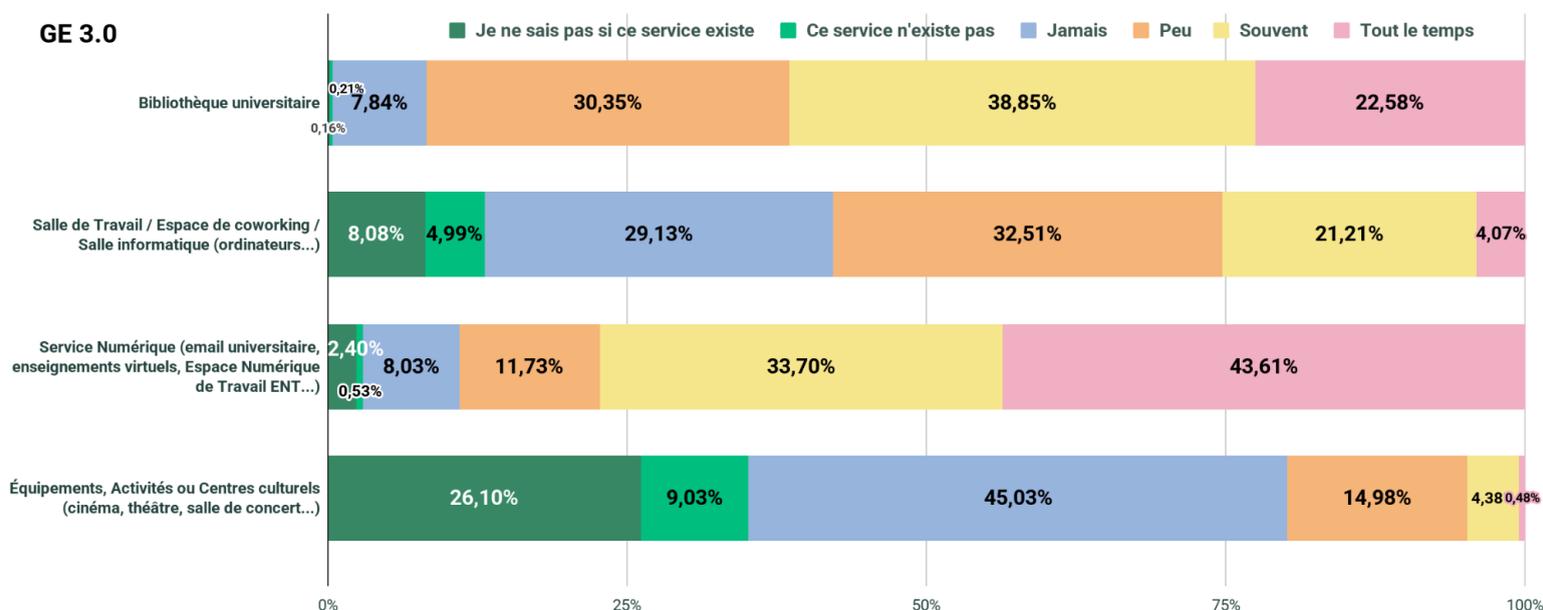


Figure 193. Utilisations des services/équipements proposés par l'université. 3786 répondants. (En %) GE 3.0 2024

Les **structures culturelles** (expositions, centres culturels, ateliers artistiques) restent relativement peu fréquentées : **19,84%** des étudiants en pharmacie en profitent. Cependant, près d'**un** étudiant sur **deux** (**45,03%**) n'y a **jamais** recours, un chiffre **en forte hausse** (**19,55**

¹³⁰L'enquête nationale Conditions de vie des étudiants - OVE (2023)

points) par rapport à **2018 (25,48%)**. Ce constat reflète un **manque d'accessibilité ou de communication** sur ces offres, ou encore des priorités différentes pour les étudiants en santé, souvent pris par la charge de travail académique.

Certaines universités mettent en place des dispositifs afin de répondre à ces problématiques. Par exemple, le **Passeport Culturel Étudiant** est un dispositif mis en place par certaines universités et collectivités locales pour favoriser l'accès des étudiants à la culture à moindre coût. Il prend généralement la forme d'une carte ou d'un chéquier offrant des réductions, des places gratuites ou des avantages pour des événements culturels (cinéma, théâtre, musées, concerts, expositions, etc.). Le Passeport culturel de l'Université de Tours permet par exemple, via ses 74 partenaires (cinéma, visite de châteaux, musées, etc.), une offre diversifiée d'événements culturels pour les étudiants en pharmacie de Tours, pour seulement huit euros.

L'objectif est d'encourager les étudiants à découvrir et à profiter de l'offre culturelle locale malgré leurs contraintes budgétaires. Les conditions d'obtention et les avantages varient selon les établissements et les régions.

D'autres lieux, comme les **espaces de travail**, montrent une fréquentation plus modérée : **32,51%** des étudiants les utilisent **souvent** et **21,21% tout le temps**. Ces infrastructures jouent un rôle clé dans l'**accompagnement pédagogique** et le **développement des étudiants** au sein des universités.

c. Positions de l'ANEPF concernant les services universitaires

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- Des conventions entre les Crous et les collectivités territoriales afin de mettre en place des actions culturelles sur les territoires délocalisés ;
- Aux Crous d'aligner leurs offres culturelles et de renforcer leurs visibilité afin que tous les étudiants du territoire bénéficient des mêmes offres ;
- Des campagnes de communication auprès des étudiants et des étudiantes sur les actions culturelles proposées par le Crous ;
- Extension du PASS Sport à l'entièreté des étudiants ;
- Extension du PASS culture à l'entièreté des étudiants ;
- La proposition d'horaires de sports adaptés aux emplois du temps de tous les étudiants de l'université ;
- La rénovation des infrastructures sportives ;
- **La gratuité du Passeport Culturel Etudiant au sein de l'ensemble des universités, permettant aux étudiants d'avoir accès à des activités culturelles tout au long de l'année.**



IV. Santé des étudiants en Pharmacie

La santé, selon la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), ne se résume pas à l'absence de maladie ou d'infirmité, mais correspond à **un état complet de bien-être physique, mental et social**.¹³¹ Cette approche holistique de la santé souligne l'importance d'une prise en charge globale, où toutes les dimensions de la santé interagissent entre elles. Chez les étudiants en pharmacie, cette interconnexion est particulièrement marquée, tant leur parcours est exigeant, rythmé par des études longues, une charge de travail intense et des périodes de stage pouvant générer du stress et de la fatigue.

Dans ce contexte, l'évaluation de la santé des étudiants en pharmacie est primordiale pour comprendre les défis auxquels ils font face. Outre les contraintes académiques, ces étudiants sont confrontés à des enjeux spécifiques tels que des difficultés financières pouvant impacter leur accès aux soins et leur qualité de vie. Ces facteurs combinés peuvent **fragiliser leur équilibre et nuire à leur épanouissement personnel et professionnel**.

A. États des lieux de la santé des étudiants en pharmacie

a. Auto-évaluation de leur santé

L'auto-évaluation de leur propre santé par les étudiants en pharmacie révèle des indicateurs préoccupants. **Près d'un quart** des répondants (**24,96%**) se déclarent **insatisfaits à très insatisfaits** de leur état de santé, signalant une santé dégradée au sein des étudiants. Par ailleurs, **34,87%** adoptent une position **neutre**, n'exprimant ni satisfaction ni insatisfaction, tandis que **40,1%** se disent **satisfaits ou très satisfaits** de leur état de santé.

Cette stabilité dans la perception négative de leur santé, enregistrée depuis 2014, souligne l'absence d'amélioration malgré les initiatives existantes. En 2014, 2018 et 2024, environ **1 étudiant sur 4** se déclare **peu ou pas satisfait de son état de santé**.

¹³¹Définition mondiale de la santé - OMS (1946)

GE 3.0

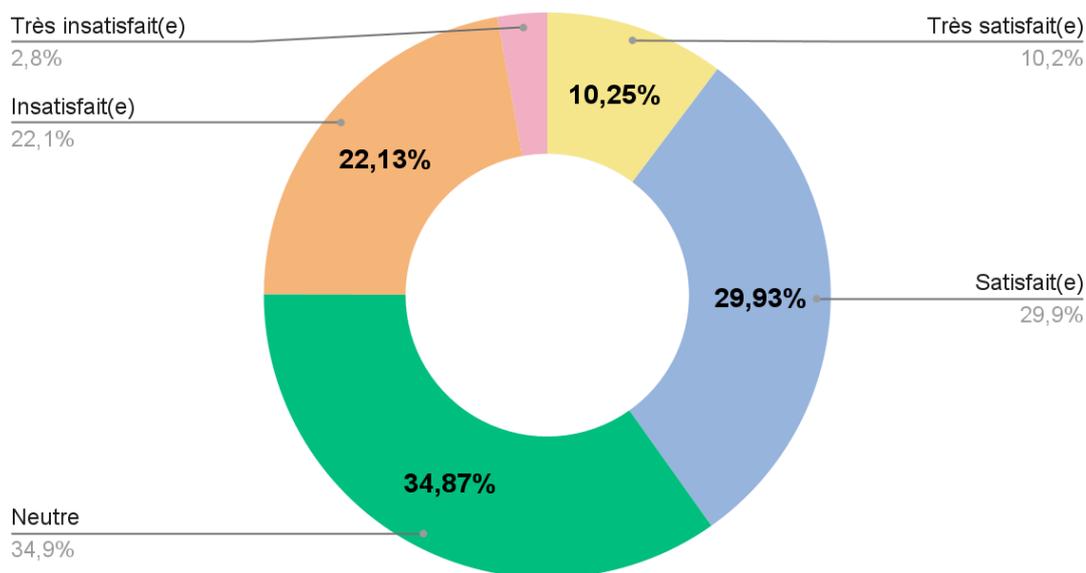


Figure 194. Représentation de l'état de santé perçue par les étudiants. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

b. Une majorité d'étudiants confrontés à des problèmes de santé

Les étudiants en pharmacie sont soumis à une forte pression académique, couplée à leurs problématiques personnelles. L'impact de cette charge mentale et physique se manifeste par des symptômes multiples, traduisant une **dégradation préoccupante de leur état de santé général**.

En 2024, **68,09%** des étudiants en pharmacie ont déjà rencontré un problème de santé depuis leur entrée en études, et **50,92%** d'entre eux ont été touchés au cours du dernier semestre. Ces chiffres témoignent de l'état de santé des étudiants qui nécessitent une prise en charge et un accompagnement. Que ce soit pour des symptômes bénins ou des atteintes plus graves.

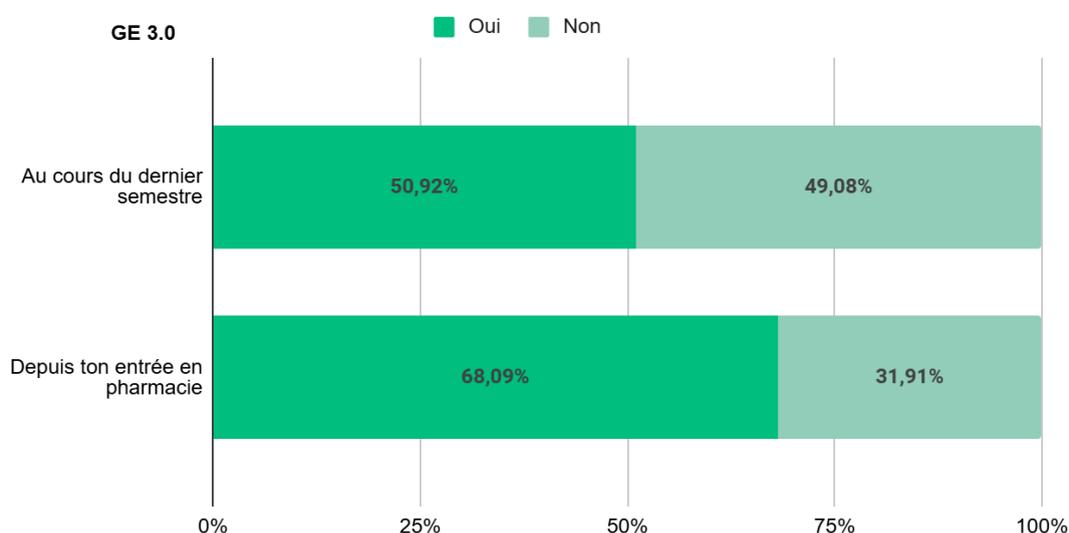


Figure 195. Proportion d'étudiants ayant rencontré un problème de santé. 3786 votants (En %) GE 3.0 2024

B. La santé mentale des étudiants en pharmacie : un équilibre difficile à maintenir

En Octobre 2024, le gouvernement de Michel Barnier annonçait la **santé mentale** comme **grande cause nationale de l'année 2025**. Quatre grands objectifs ont alors été identifiés :

- La **déstigmatisation** des troubles psychiques et mentaux ;
- Le **développement de la prévention** et du **repérage précoce** ;
- L'**amélioration de l'accès au soin** ;
- L'**accompagnement des personnes concernées**.

En effet, depuis la sortie de la crise COVID, la santé mentale des jeunes est alarmante. En 2021, **46%** des étudiants en pharmacie considéraient que leur santé mentale était "plutôt mauvaise à mauvaise"¹³². Suite à ce contexte épidémique, le **suicide** était, en 2024, la **2e cause de décès** chez les 18-25 ans. L'OVE, dans son rapport, indiquait que **36%** des étudiants avaient **ressenti de la détresse psychologique** (44% chez les femmes et 26% chez les hommes).

Les résultats du **Grand Entretien 3.0** montrent une montée en puissance des troubles psychologiques : **38,01%** des étudiants déclarent **souffrir de stress** lors du dernier semestre précédant l'enquête: soit de septembre 2023 à décembre 2023. Ce chiffre est en

¹³² Dossier de Presse-Enquête Bien-être 2021

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

augmentation de 3,8 points par rapport à 2018 (34,03%). Cet état anxieux s'accompagne d'un taux important de **problèmes de sommeil (28,13%)**, de **maux de tête chroniques (21,79%)** et d'un **épuisement marqué (27,97%)**. Ces données traduisent une **charge de travail excessive** résultant des exigences académiques et professionnelles ainsi qu'un **manque de temps de récupération**, qui pèse sur les étudiants.

De plus, d'après l'enquête, la **dépression** toucherait **plus d'un étudiant sur dix**, une donnée préoccupante qui souligne un manque de prise en charge et de dispositifs adaptés au sein des UFR et départements de pharmacie. En 2021, **60,1%** des étudiants ne savent pas qu'ils peuvent avoir accès à un psychologue ou sophrologue¹³³ au sein de leur université. Ce qui traduit un manque de communication et d'information sur les services mis à disposition.

Enfin, **11,17%** des étudiants déclarent ressentir **un sentiment d'isolement ou de solitude**, une donnée en hausse par rapport aux **8,70%** enregistrés en 2018. Cette **perte de lien social** est un facteur aggravant du mal-être étudiant et souligne la nécessité d'un accompagnement psychologique renforcé.

¹³³ Contribution élection présidentielle - ANEPF (2022)

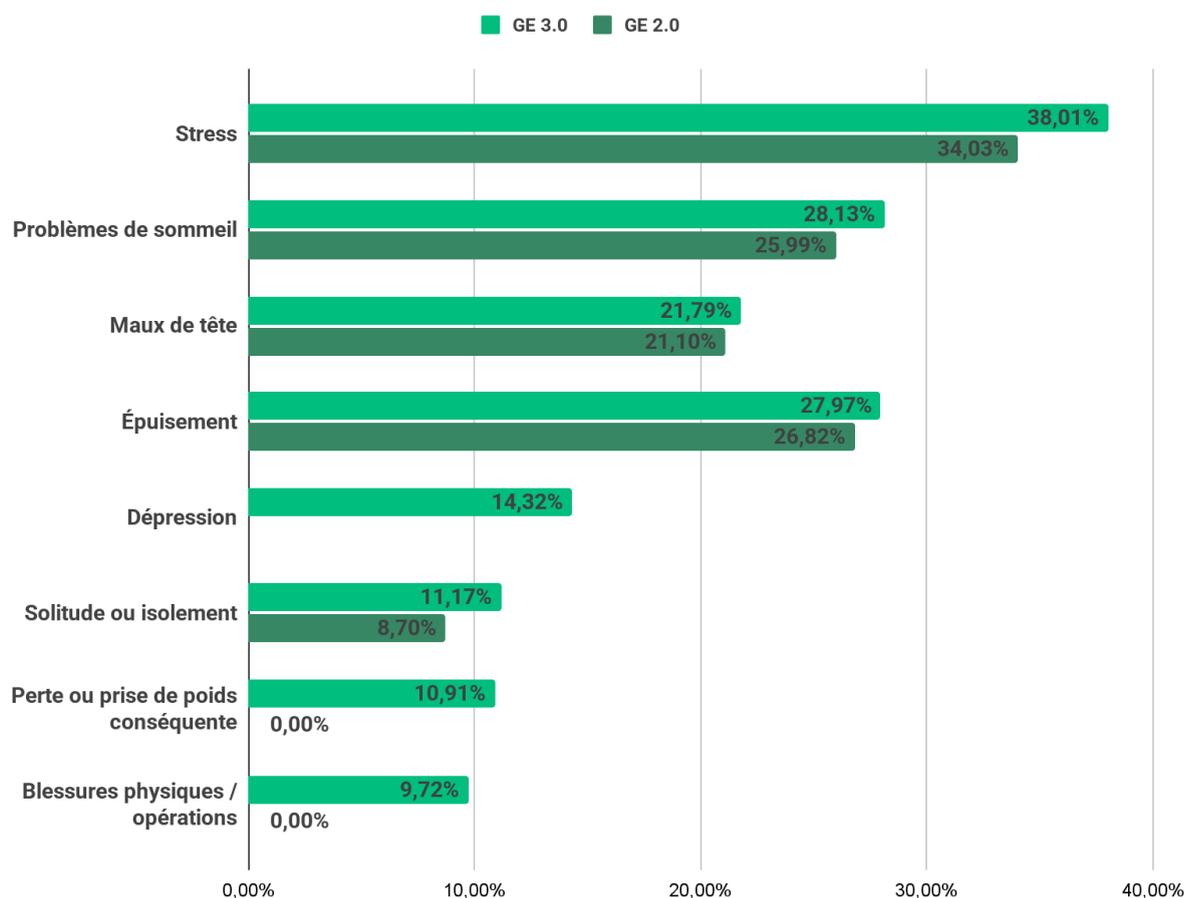


Figure 196. Comparaison des problèmes de santé des étudiants en cours d'études. GE 2.0 : 4802 répondants 2018 | GE 3.0 : 3786 répondants (En %) 2024

a. Une détresse psychologique omniprésente

Les résultats précédents révèlent une détresse majoritairement psychologique. Bien que l'épuisement puisse toucher à la fois le corps et l'esprit, il apparaît que les étudiants sont particulièrement affectés par le stress et les troubles du sommeil, des signes évidents de souffrance psychologique.

Dans cette partie, des corrélations entre les résultats des figures 197 et 198 sur les consommations de substance et d'autres données du **Grand Entretien** permettront de mettre en évidence d'autres problèmes rencontrés par les étudiants sur un plan académique, de précarité étudiante et d'habitudes de consommation.

Parmi les étudiants estimant avoir un état de santé "normal", "satisfaisante" et "très satisfaisante":

- **28,44%** estiment avoir eu du stress ;
- **19,57%** estiment avoir des troubles du sommeil ;
- **6,23%** estiment avoir une dépression.

Ces chiffres révèlent que les étudiants **dissocient** leur santé générale des enjeux de santé mentale. Il est préoccupant de constater qu'ils sous-estiment l'impact de leur mal-être, rendant essentielle une sensibilisation à cette problématique.

Ces données seront complétées par une **enquête santé mentale**, en 2025, plus **précise** qui pourra faire un état des lieux de la santé mentale des étudiants en pharmacie.

b. Impact académique sur la santé mentale

Les études de pharmacie représentent, **pendant au moins 6 ans**, une part importante de la vie des étudiants. La pression académique, qu'elle mène à la **réussite** ou à **l'échec**, contribue à la formation des étudiants. Toutefois, sa répétition peut avoir un impact significatif sur leur santé mentale.

Les étudiants se sentant **peu ou pas du tout épanouis dans leurs études**, ressentent **19,71 points de plus** de **stress** et **20,48 points de plus** de **dépression** par rapport à la moyenne des étudiants en pharmacie.

Pour rappel, **17,40%** des étudiants ont déjà redoublé au moins une année de pharmacie. Parmi ces étudiants, **15,78%** ressentent maintenant de l'isolement et **25,34%** sont en dépression. Le redoublement ne semble pas provoquer une isolation plus importante chez les étudiants. Ce chiffre met en valeur le fait que la **convivialité et l'esprit d'entraide** des étudiants entre les différentes promotions est bonne.

Cependant, le nombre d'étudiants en **dépression** chez les **doublants** est **11,02 points supérieurs** à la **population globale** des étudiants en pharmacie. Un échec ne doit pas devenir une source d'angoisse, l'université doit réussir à accompagner ces étudiants, dans le bien-être et la bienveillance, vers leur diplôme.

c. Impact de la précarité sur la santé mentale

Les problèmes financiers peuvent peser lourd dans la tête des étudiants, pour rappel, **39,01%** des étudiants ont **des moyens couvrant uniquement leurs besoins ou des problèmes financiers**. Au sein de ces étudiants précaires, **44,62%** sont **stressés** et **15,37%** ressentent de **l'isolement**.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Les étudiants sont plus stressés de **6,61 points** lorsqu'ils sont dans une **situation financière difficile** allant à **plus 22,70 points** en **situation financière très difficile**.

Le **renoncement au soin** peut aussi majorer les symptômes de mal-être. Comme il est indiqué plus loin dans ce rapport, **28,82%** des étudiants ont déjà renoncé à se faire soigner. Parmi ces étudiants, **53,98%** sont **stressés** et **25,66%** sont en **dépression**.

d. Impact des problèmes de santé sur les habitudes de consommation

Ce zoom met en évidence des **comportements compensatoires** face notamment au **stress**, à **l'épuisement** et à des problèmes de sommeil. Ces comportements peuvent mettre en jeu l'usage à outrance de produits tels que les **médicaments**, les **substances psychotropes**, la consommation excessive de **nourriture ou de café**, ou une dépendance à **l'exercice physique** ayant des effets néfastes sur leur santé.

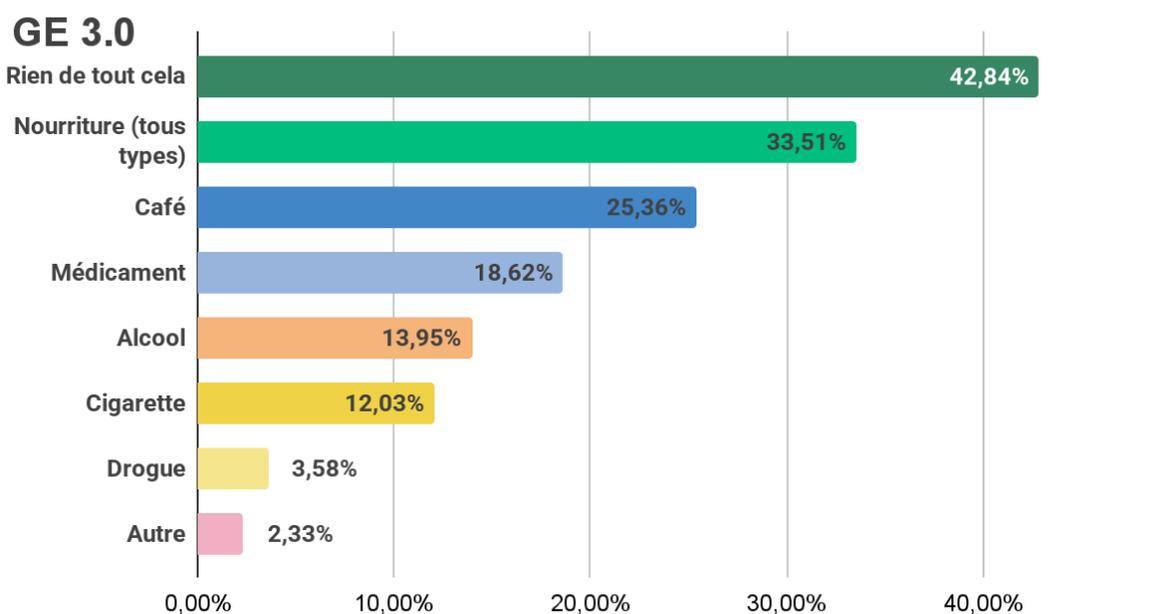


Figure 197. Substances surconsommées suite aux problèmes de santé des étudiants. 2935 répondants. (En %). GE 3.0 2024

Une alimentation et une consommation de stimulants en hausse

La **nourriture** apparaît comme la principale réponse aux problèmes de santé pour **33,51%** des étudiants, qui **augmentent leur consommation alimentaire en quête de réconfort**. De même, la consommation de **café** est en forte hausse : **25,36%** des étudiants déclarent en consommer davantage, certainement pour tenir le rythme de certaines périodes universitaires comme faire face aux **périodes d'examens**.

i. Une prise de médicaments et de substances à surveiller

Près d'un étudiant sur cinq (18,62%) a indiqué avoir augmenté sa consommation de médicaments. Ces prises concernent principalement des anxiolytiques, des antidouleurs ou des somnifères, souvent utilisés pour gérer l'anxiété, les troubles du sommeil et la fatigue chronique.

L'alcool, quant à lui, revient chez près d'un étudiant sur sept (13,95%), utilisé pour évacuer la pression dans un contexte de détente par exemple. Cette donnée fait écho aux résultats de l'enquête Addictions¹³⁴ recueillis par l'ANEPF, qui souligne que près de 35,44% des étudiants en pharmacie estiment avoir une **consommation d'alcool plus fréquente** lors de période de stress académique. De plus, environ 1 étudiant sur 8 consomme de l'alcool pour **faire face à ses émotions**, d'après cette même enquête. La **cigarette** est également concernée, avec 12,03% des étudiants qui déclarent une **augmentation de leur consommation**, ce qui illustre que le tabac est perçu alors comme un anxiolytique dans un contexte de mal-être.

ii. Un recours aux drogues et substances dopantes préoccupantes

Bien que minoritaire, la **consommation de drogues** concerne 3,58% des étudiants, une donnée qui reste alarmante. Cette consommation peut inclure des produits tels que le **cannabis** ou des **stimulants illicites**, visant à pallier la fatigue ou à améliorer la concentration.

¹³⁴ Enquête Addiction - ANEPF (2024)

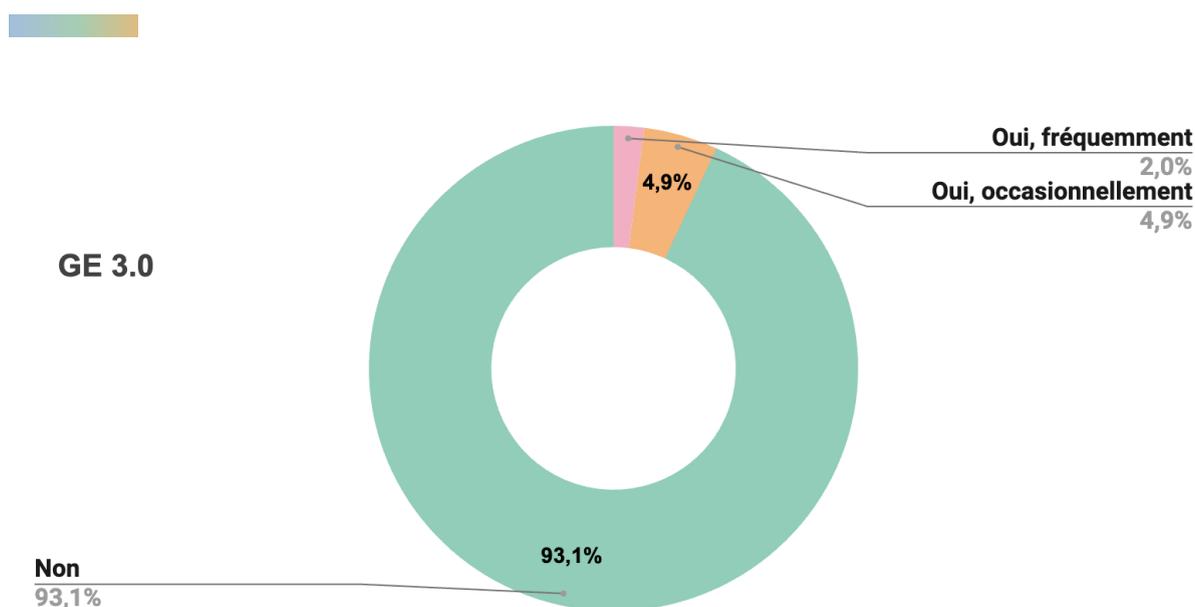


Figure 198. Proportion d'étudiants consommant des produits dopants à l'approche des examens. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

Plus inquiétant encore, une minorité d'étudiants (**6,92%**) admettent avoir recours à des **substances dopantes** ou stimulantes à l'approche des examens. Ces produits incluent les boissons ou produits énergisants, les amphétamines, la cortisone, les anxiolytiques ou encore la ritaline. Ces chiffres restent relativement bas, mais ils présentent néanmoins la question du recours à des **stratégies chimiques** lors de **passage d'examens**. L'utilisation de ces substances peut induire des risques à long terme, notamment en raison des effets secondaires ou des phénomènes d'accoutumance. La **prévention** autour des risques liés à ces produits et la sensibilisation à des alternatives plus saines doivent être renforcées pour **limiter ces pratiques**.

iii. Une prise de conscience nécessaire pour limiter ces comportements

Si **42,84%** des étudiants déclarent ne pas utiliser ces substances en réponse à leurs problèmes de santé, les résultats montrent néanmoins une part non négligeable de comportements à risque. Les données mettent en avant la nécessité d'une meilleure **sensibilisation à la gestion du stress** et au **bien-être mental des étudiants**. Des actions de prévention renforcées, en collaboration avec les Services de Santé Étudiants, les associations étudiantes et les enseignants, pourraient aider à **encadrer ces pratiques** et à proposer des **alternatives plus saines**. L'accompagnement des étudiants en pharmacie, soumis à une pression académique intense, apparaît plus que jamais comme un enjeu central de la réussite universitaire.

e. Témoignages d'étudiants

J'ai commencé à faire beaucoup plus de sport, jusqu'à la douleur physique.

Étudiant en 2ème année - Bordeaux

J'ai développé de l'hyperphagie que j'ai compensée par de l'activité sportive.

Étudiante en 6ème année - Montpellier

Stress provoqué par la quantité de cours, perte de poids continue depuis le PASS (j'ai commencé mes études supérieures à 53 kg j'en fais 45 actuellement).

Étudiante en 4ème année - Tours

C. L'impact des études sur la santé physique

Si la santé mentale constitue un enjeu majeur, **les étudiants en pharmacie souffrent également de problèmes de santé physique pouvant être liés aux conditions de leurs études** (manque de temps, d'argent...). L'enquête révèle que **10,91%** d'entre eux ont connu **une perte ou une prise de poids conséquente**, un facteur qui peut être lié à une alimentation déséquilibrée, au stress ou au manque de temps pour prendre des repas équilibrés. Ce phénomène est inquiétant et à surveiller, car il se traduit par une **dérégulation du mode de vie**. Le **repérage** de ces étudiants est nécessaire pour les accompagner dans une prise en charge pluridisciplinaire à la fois entre l'université et les centres de santé universitaire.

D. Renoncement aux soins : un accès à la santé encore limité pour les étudiants en pharmacie

L'accès aux soins constitue une problématique majeure pour les étudiants en pharmacie, malgré leur formation dans le domaine de la santé. En 2024, **28,82%** des étudiants déclarent avoir déjà **renoncé aux soins**, un chiffre **en hausse de 5,37 points** par rapport à 2018 (**23,45%**).

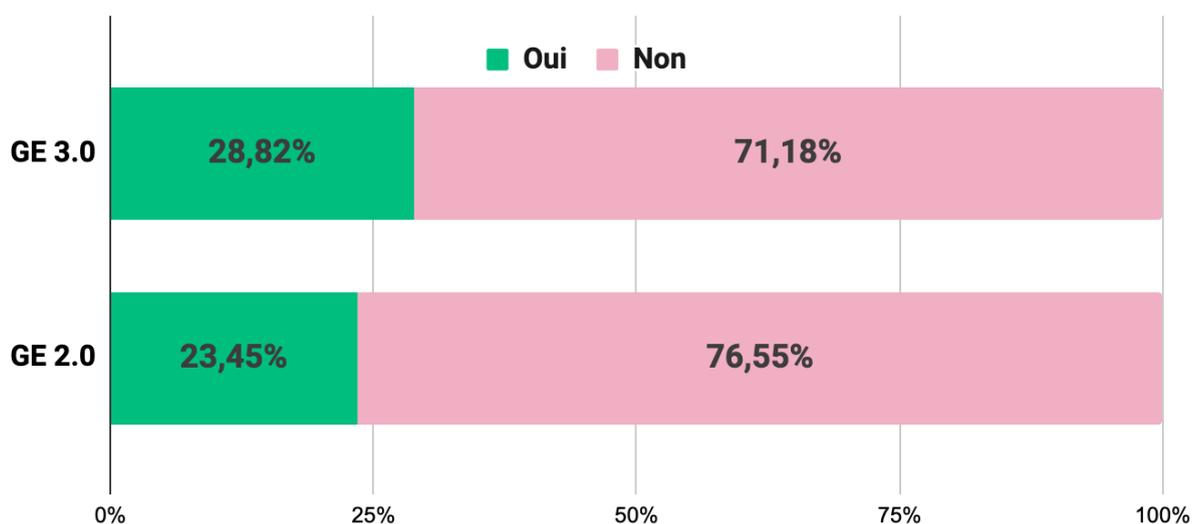


Figure 199. Proportion des étudiants en pharmacie ayant déjà renoncé aux soins. GE 3.0 : 3786 répondants 2024 | GE 2.0 : 4802 répondants (En %) 2018

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Ce phénomène, bien que préoccupant, n'est pas isolé : selon l'OVE, environ **un étudiant sur trois** déclarent avoir renoncé au moins une fois à des examens ou soins médicaux au cours de l'année¹³⁵.

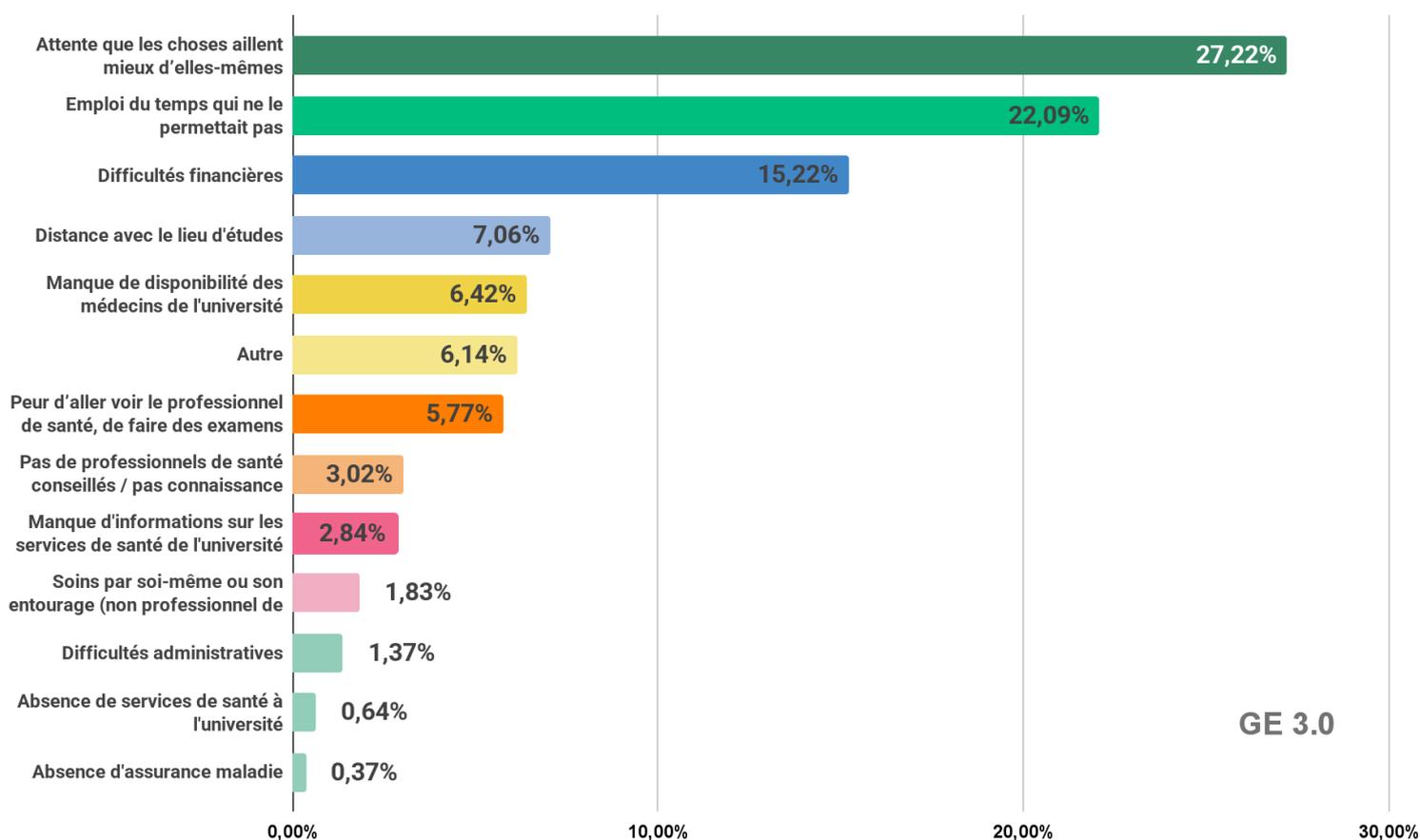


Figure 200. Raisons pour lesquelles les étudiants en pharmacie ont renoncé aux soins. GE 3.0 : 1091 répondants (En %) 2024

a. Des causes multiples de renoncement aux soins

Les raisons qui expliquent ce phénomène sont diverses et ne se limitent pas aux aspects financiers. Selon les données du **Grand Entretien 3.0**, **27,22% des étudiants ayant renoncé aux soins** expliquent leur décision par une **attente d'amélioration spontanée de leur état de santé**, tandis que **22,09%** mentionnent un **emploi du temps trop chargé** qui ne leur permettait pas de consulter un professionnel de santé. Ces contraintes temporelles interrogent l'organisation des enseignements, notamment l'amplitude horaire, et la nécessité pour **69,62 %** (figure 171) des étudiants de travailler en parallèle de leurs études. Ces

¹³⁵Résultats de l'enquête nationale Conditions de vie des étudiants - OVE (2023)

questions d'emploi du temps peuvent expliquer la difficulté de se rendre à des consultations médicales.

Les **difficultés financières** restent néanmoins un obstacle majeur, avec **15,22% des répondants** citant ce facteur comme principale raison de leur renoncement aux soins. Ce constat est en cohérence avec **l'étude menée par la DREES** qui met en évidence le lien direct entre précarité étudiante et accès limité aux soins¹³⁶.

b. L'éloignement géographique et la saturation des professionnels de santé : des obstacles supplémentaires

Outre les considérations financières et temporelles, **l'éloignement du lieu de soins** est une barrière pour **7,06%** des étudiants, en particulier pour ceux qui **étudient loin de leur ville d'origine**. En effet, les étudiants sont souvent rattachés à des médecins traitants familiaux, qu'ils gardent après leur emménagement dans leur ville d'étude. Ce phénomène est d'autant plus visible dans les zones où les professionnels de santé sont en nombre insuffisant ou ne prennent plus de nouveaux patients, comme le souligne une **étude de la DREES**¹³⁷.

Par ailleurs, le manque de **disponibilité des médecins universitaires** est également un frein pour **6,42%** des étudiants, illustrant un besoin d'amélioration des services de santé proposés par les universités, pour réussir à toucher ses étudiants dans le besoin. Ce constat rejoint les conclusions d'une analyse à partir de **l'étude i-Share**¹³⁸ **sur le renoncement aux soins**, qui met en avant un manque de visibilité et d'accessibilité des services médicaux pour les étudiants.

c. Un manque d'information sur les dispositifs de santé universitaire

Enfin, certains étudiants renoncent aux soins faute d'informations sur les services existants. En 2024, **2,84%** des étudiants déclarent **ne pas connaître les dispositifs de santé de leur université**, tandis que **3,02%** évoquent **l'absence de professionnels de santé conseillés ou connus**. Ces données soulignent l'importance de renforcer la communication autour des services de santé universitaire et de sensibiliser les étudiants aux ressources disponibles.

¹³⁶ Prendre soin de sa santé pendant les études - DREES (2024)

¹³⁷ Renoncement aux soins : la faible densité médicale est un facteur aggravant pour les personnes pauvres - DREES (2021)

¹³⁸ Les déterminants du renoncement aux soins pour raisons financières des étudiants - Mathieu Castry, Jérôme Wittwer, Ilaria Montagni, Christophe Tzourio (2019)

d. Positions de l'ANEPF sur l'accès aux soins des étudiants en pharmacie

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- Une évaluation régulière des dispositifs existants, menant à une réflexion sur les pistes d'amélioration pour répondre au mieux aux besoins des étudiants ;
- Une formation continue des équipes pédagogiques et administratives aux risques psycho-sociaux, à leur repérage, à l'accompagnement des étudiants en difficulté ;
- Que la formation Premiers Secours en Santé Mentale soient intégrée au sein des études de pharmacie et dispensée le plus tôt possible ;
- La mise en avant, via des campagnes de sensibilisation, des aides disponibles liées à la santé, qu'elle soit physique mentale ou sociale ;
- Une coopération active entre les organismes d'aides psychologiques et les Crous ;
- L'instauration d'un fléchage uniforme et équitable des fonds issus de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) entre les universités ;
- L'augmentation du nombre de médecins présents dans les SSE ou proposer une liste de médecins généralistes conventionnés secteur 1 partenaires de l'université.



V. Protection sociale et santé universitaire : quelle prise en charge pour les étudiants ?

A. Le Service de Santé Étudiant (SSE)

Le **Service de Santé Étudiante (SSE)**¹³⁹ est une structure essentielle au sein des établissements d'enseignement supérieur en France. Il a pour mission de **promouvoir la santé des étudiants** en offrant des services de prévention, d'accès aux soins de premier recours et de veille sanitaire. Les SSE proposent notamment des **consultations médicales**, un soutien psychologique, des actions de sensibilisation et des programmes de dépistage, contribuant ainsi au bien-être global des étudiants **tout au long de leur parcours universitaire**.

a. Analyse de l'utilisation du Service de Santé Étudiante

Selon les données (*figure 192*), **55,81%** des étudiants n'ont **jamais recours au Service de Santé Étudiante**. Ce chiffre interroge sur les raisons de cette non-utilisation. Plusieurs facteurs peuvent être envisagés, tels qu'une **méconnaissance des services** offerts, une perception d'autosuffisance en matière de santé, ou encore des obstacles d'ordre logistique ou administratif. Cette situation est d'autant plus alarmante que, comme évoqué dans la partie précédente, **28,82%** des étudiants déclarent avoir **déjà renoncé aux soins**, suggérant que le non-recours au SSE pourrait être à la fois une conséquence et un facteur aggravant des inégalités d'accès à la santé au sein de l'université. Cette situation peut entraîner une **dégradation de l'état de santé** des étudiants concernés. Il peut malgré tout être lié aux étudiants qui retournent au domicile familial, et en profitent pour voir leur médecin traitant.

b. Pistes d'amélioration

Le faible taux de recours au SSE, combiné au renoncement aux soins pour des motifs financiers, indique une nécessité d'**améliorer l'accessibilité et la visibilité** des services de santé destinés aux étudiants. Il est donc impératif de mettre en place des mesures pour soutenir financièrement les étudiants en difficulté, afin qu'ils puissent bénéficier des soins dont ils ont besoin **sans contrainte budgétaire**.

Cela pourrait inclure l'élargissement de l'offre des actes de soin du SSE remboursés par la sécurité sociale, la **diffusion des mutuelles étudiantes** abordables ou encore l'octroi d'**aides spécifiques** pour les dépenses de santé. Pour garantir la santé des étudiants, il est crucial de renforcer la communication autour des prestations offertes par les SSE,

¹³⁹ Réforme des services de santé étudiante - MESR (2023)

d'améliorer leur **accessibilité** et de lutter contre la précarité qui entrave l'accès aux soins. Une approche globale, alliant sensibilisation et un soutien financier, est nécessaire pour répondre aux besoins de la population étudiante.

B. Couverture sociale des étudiants en pharmacie : Sécurité sociale et complémentaire santé

a. Un rattachement quasi généralisé à la Sécurité sociale

Depuis la **loi Orientation et Réussite des Étudiants¹⁴⁰ (ORE) en 2018**, les étudiants sont désormais **affiliés au régime obligatoire**. Cette réforme a permis de simplifier leur couverture sociale, d'éliminer les démarches supplémentaires et de garantir une couverture sociale à tous.

D'après les données du **Grand Entretien 3.0**, **96,14%** des étudiants en pharmacie déclarent être affiliés à la Sécurité sociale¹⁴¹. Ce chiffre témoigne d'une **couverture quasi généralisée**, bien que **3,86%** des étudiants ne **bénéficient pas de ce régime**. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation : les erreurs administratives ou bien les étudiants dans une situation spécifique, notamment pour les étudiants internationaux qui peuvent opter pour des assurances privées ou qui n'ont pas connaissance des démarches pour en bénéficier.

L'enjeu de l'accès à la protection sociale ne se limite pas à l'affiliation : il implique également la **compréhension des droits et démarches administratives**. Certaines difficultés sont rapportées, notamment concernant des **retards de remboursement** ou des **complications liées aux changements de caisse** lors d'un déménagement.

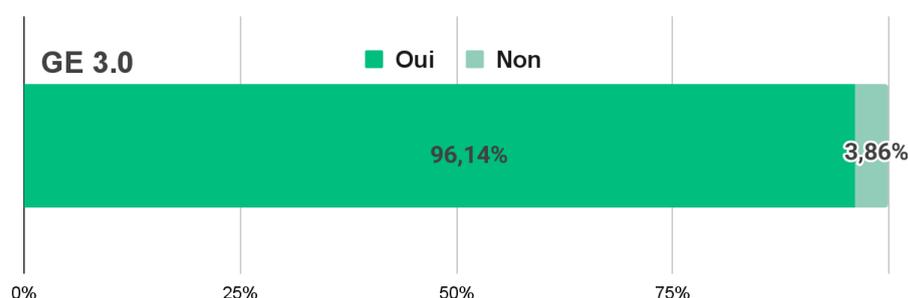


Figure 201. Proportion d'étudiants bénéficiant de la Sécurité sociale, 3786 Répondants (En %). GE 3.0 2024

¹⁴⁰ Loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (2028)

¹⁴¹ L'Assurance Maladie

b. Une large couverture via une complémentaire santé, mais des inégalités subsistantes

Au-delà de la Sécurité sociale, les étudiants peuvent bénéficier d'une **complémentaire santé, d'une mutuelle ou d'une assurance privée** pour couvrir les frais non remboursés (dépassements d'honoraires, soins dentaires, optiques, etc.).

GE 3.0

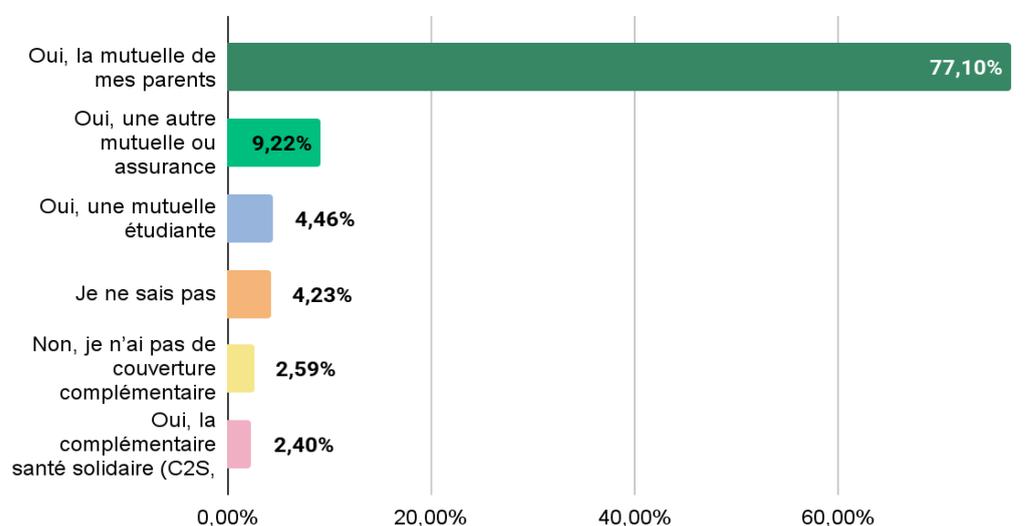


Figure 202. Complémentaires santé dont bénéficient ou non les étudiants, 3786 Répondants (En %). GE 3.0 2024

En 2024, **77,10%** des étudiants en pharmacie sont **couverts par la mutuelle de leurs parents**, un chiffre **en hausse de 8,52 points** par rapport à 2018 (GE 2.0), où ils étaient **68,58%**. Ce maintien dans le foyer familial s'explique par le fait que l'avance des frais se fait souvent par les parents, mais aussi par la complexité du choix d'une mutuelle individuelle pour des étudiants déjà confrontés à des budgets serrés.

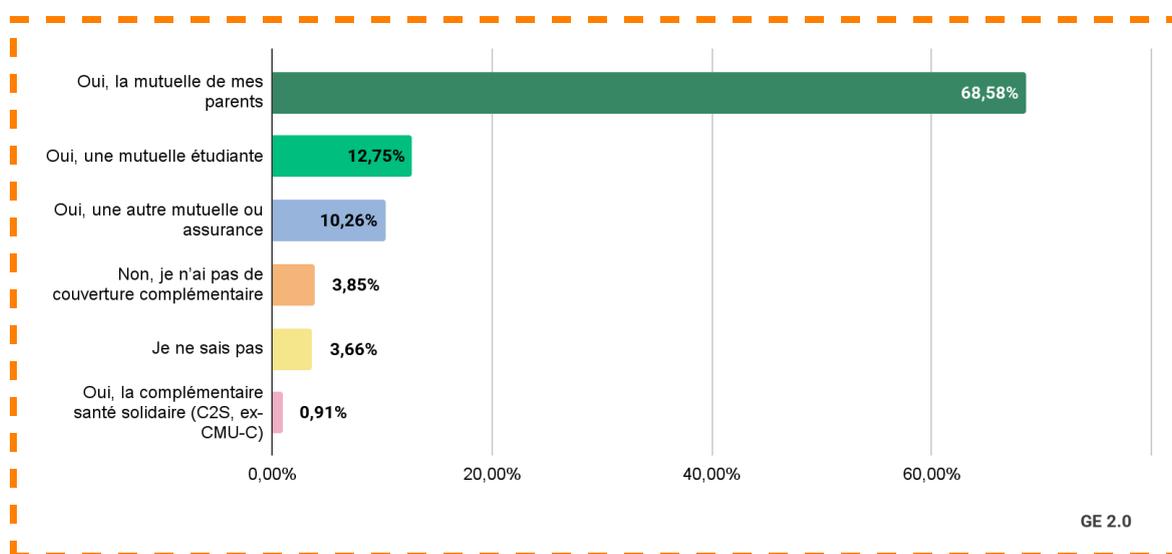


Figure 203. Couvertures complémentaires santé dont bénéficient ou pas les étudiants, 4802 Répondants (En %) GE 2.0 2018

D'autres solutions existent :

- **9,22%** des étudiants souscrivent à une **autre mutuelle ou assurance indépendante**, pouvant provenir de leur emploi étudiant ;
- **4,46%** sont affiliés à une **mutuelle étudiante**, un chiffre en nette baisse (**moins 8,29 points**) par rapport à 2018 (**12,75%**), ce qui traduit l'abandon progressif des anciennes mutuelles étudiantes depuis la réforme du régime étudiant ;
- **2,40%** bénéficient de la **Complémentaire Santé Solidaire (C2S)**, contre seulement **0,91%** en 2018. Mise en place en 2019, par la fusion de l'ancienne Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU) et de l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS), la simplification des démarches peut expliquer cette augmentation¹⁴².

En parallèle, **2,59%** des étudiants en pharmacie déclarent **ne pas avoir de complémentaires santé**, ce qui les expose à des **restes à charge élevés** en cas de soins importants. De plus, **4,23%** des étudiants déclarent **ignorer s'ils bénéficient d'une couverture complémentaire**, un chiffre non négligeable qui **souligne un manque d'information, de temps ou d'accompagnement** dans la gestion administrative de leur protection sociale, pouvant entraîner un renoncement aux soins et des soucis financiers par la suite.

¹⁴² Rapport Annuel C2S - Assurance Maladie (2023)



c. Une satisfaction majoritairement positive, mais des axes d'amélioration identifiés

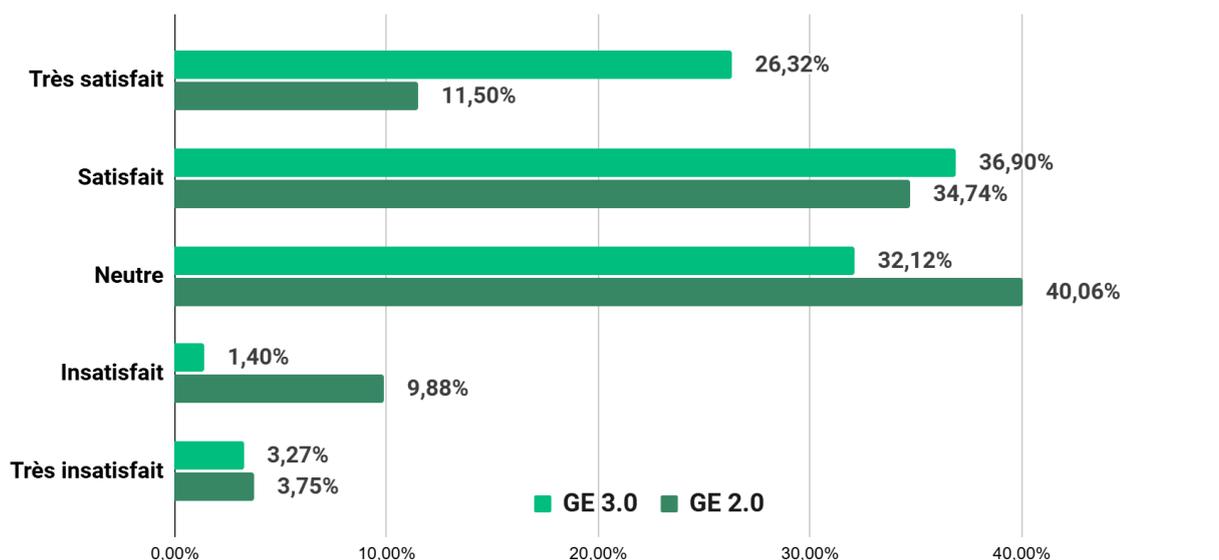


Figure 204. Satisfaction des étudiants en pharmacie concernant leur régime de Sécurité sociale, GE 3.0 3786 répondants 2024 | GE 2.0 4802 répondants (en %) 2018

La satisfaction des étudiants en pharmacie vis-à-vis de la **Sécurité sociale** est globalement **bonne**, puisque **63,22%** des répondants se déclarent **satisfaits** ou **très satisfaits** de leur régime, traduisant une **perception positive du système** mis en place depuis la loi ORE.

En revanche, **7,94%** des étudiants expriment une **insatisfaction**, un chiffre certes minoritaire mais qui mérite d'être analysé. Parmi eux, **3,27%** se déclarent très insatisfaits, souvent en raison de délais de remboursement jugés trop longs ou d'un manque de communication et d'accompagnement administratif.

Cette analyse met en évidence que, malgré une bonne couverture des étudiants en pharmacie via la Sécurité sociale et les complémentaires santé, certaines fractures persistent. L'augmentation des étudiants ne sachant pas s'ils ont une mutuelle révèle un manque de sensibilisation aux dispositifs existants et à leur importance pour l'accès aux soins.

d. Témoignages d'étudiants rencontrant des difficultés avec la sécurité sociale

La sécurité sociale ne rembourse quasiment plus les frais médicaux type lunettes/lentilles ou encore la pose d'un stérilet. Sur 180€ de pose seulement 15€ ont été remboursés.

Étudiant en 4ème année - Angers

On souhaite me couper mes droits suite à mon ERASMUS au Canada.

Étudiant en 4ème année - Lille

Le transfert du lieu de CPAM entre Paris et Toulouse est long et je ne peux pas faire ma carte Vitale pour l'instant, les remboursements sont longs également.

Étudiant en 2ème année - Toulouse

La sécurité sociale ne rembourse qu'un faible pourcentage de choses indispensables pour un étudiant : lunettes, lentille, kiné... .

Étudiant en 4ème année - Angers

Très mal organisé, il demande beaucoup de choses pour un étudiant comme les impôts sachant qu'on doit attendre avril pour déclarer donc je suis sans complémentaire.

Étudiant en 2ème année - Amiens

C. Positions de l'ANEPF sur les services de santé

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

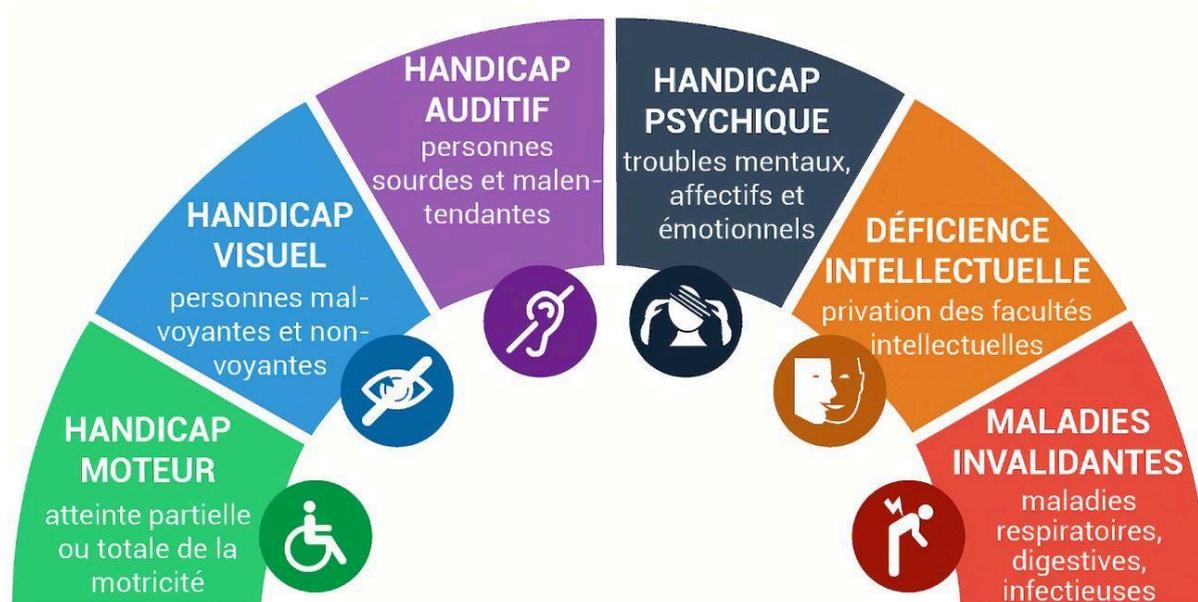
- Un renforcement de l'accès aux Services de Santé Étudiante (SSE) pour garantir une prise en charge globale et adaptée des besoins de santé des étudiants. Cela inclut :
 - Une meilleure disponibilité des consultations en médecine générale, en gynécologie/maïeutique, odontologie, psychiatrie et en psychologie, avec des délais d'attente réduits ;
 - Une collaboration accrue entre les professionnels de santé (médecins, sages-femmes, psychologues) au sein des SSE pour assurer une coordination des soins ;
 - La mise à disposition d'outils de prévention (préservatifs, protections pour verre anti-drogue, bouchons d'oreille, brochures d'information...) ;
 - Une amélioration de la visibilité des services proposés par les SSE via une communication claire et accessible, en mettant en avant la gratuité de ces services ;
 - La proposition à chaque rentrée d'une prise de rendez-vous pour chaque étudiant auprès d'un professionnel de santé du SSE, par exemple via la boîte mail universitaire des étudiants, afin d'inciter les étudiants en pharmacie à prendre soin de leur santé ;
 - Une localisation des SSE proche des lieux d'étude ou le développement de consultations mobiles et téléconsultations par le SSE pour pallier aux contraintes géographiques ;
- Le respect d'une formation de minimum quinze à vingt heures des Étudiants Relais Santé assurée par le Service de Santé Étudiant (SSE) et ses partenaires, ainsi que leur suivi tout au long du contrat.
- Un meilleur accompagnement par l'université dans les démarches administratives liées à la Sécurité sociale, pour simplifier l'accès aux droits pour tous les usagers ;
- L'accompagnement, par l'université, des étudiants internationaux lors de leur inscription pour les démarches administratives liées à leur couverture santé.

VI. Étudiants en situation de handicap

Au cœur des valeurs de l'ANEPF, l'**inclusion** et l'**égalité des chances** sont des piliers essentiels pour garantir l'**épanouissement** et la **réussite** des étudiants. Aborder la thématique du handicap dans le cadre du **Grand Entretien 3.0** s'inscrit dans cette démarche, en mettant en lumière les besoins spécifiques et les actions nécessaires pour favoriser une pleine inclusion des étudiants concernés.

La **loi du 11 février 2005**¹⁴³ pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap propose une définition qui englobe les différentes situations de handicap : « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

Cette définition souligne l'importance de prendre en compte **l'ensemble des dimensions du handicap**, qu'elles soient visibles ou invisibles, dans nos réflexions et nos actions. En s'appuyant sur cette approche, nous souhaitons identifier les leviers permettant de rendre les études de pharmacie et les lieux de stage **accessibles et inclusifs** pour toutes et tous.



Source : poilitiquehandicap.fr

¹⁴³ Article L114 du Code de l'action sociale et des familles (2005)

A. L'inclusivité des études de pharmacie : un défi qui reste à relever

Parmi les principaux défis des personnes en situation de handicap (PSH), l'inclusion dans l'enseignement supérieur reste la problématique majeure. En 2023, sur les 270 000 étudiants inscrits dans les filières de santé et paramédicales, seulement **3 755 se déclarent en situation de handicap**, soit **1,39%** du total¹⁴⁴. Ce chiffre interpelle lorsqu'on le compare à la proportion de PSH dans la population générale : selon l'Insee, **12 millions de personnes**, soit entre **15%** et **20%** des Français, se trouvent en situation de handicap. Cette sous-représentation illustre l'urgence pour la société de se saisir des enjeux relatifs à l'inclusion des PSH, notamment dans les études de santé.

L'ANEPF, en collaboration avec neuf autres fédérations étudiantes de filières médicales et paramédicales ainsi que la fédération 100% Handinamique, a mené une **enquête en 2023 auprès des étudiants en santé en situation de handicap**¹⁴⁵. Cette étude a mis en lumière les obstacles majeurs auxquels ces étudiants sont confrontés, en particulier en matière d'accessibilité des formations et de déroulement de leur cursus universitaire.

a. Proportion des différents types de handicap au sein des études de pharmacie

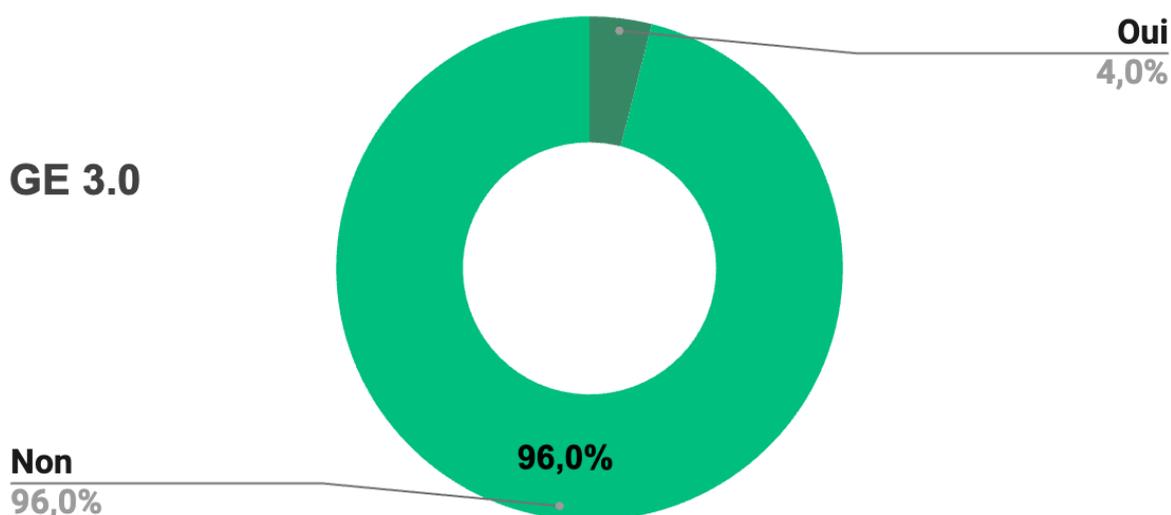


Figure 205. Proportion des étudiants en pharmacie se déclarant en situation de handicap, 3786 répondants (En %). GE 3.0 2024

¹⁴⁴ Etat de l'enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France 2023 - MESR (2024)

¹⁴⁵ Contribution "Parcours des étudiants et étudiantes en situation de handicap dans les études de santé" - 100% handinamique, ANEMF, ANEP, ANEPF, ANESF, FNEK, FNEO, FNESI, UNAAE, UNECD (2023)

Parmi les répondants au **Grand Entretien 3.0**, **150** étudiants, soit **3,96%** se sont déclarés en **situation de handicap**. En 2018, c'était **137** étudiants (**2,86%**) recensés à l'occasion du **Grand Entretien 2.0**. Ces résultats doivent toutefois être interprétés avec prudence, car plusieurs facteurs peuvent conduire à une sous-estimation de la représentation des étudiants en situation de handicap.

D'une part, certains ne se reconnaissent pas dans la définition administrative ou médicale du handicap, en particulier lorsque leur situation est invisible ou perçue comme temporaire. D'autre part, le handicap reste un sujet tabou, ce qui peut inciter certains étudiants à ne pas le mentionner, même dans un cadre anonyme.

Parmi les étudiants en pharmacie en situation de handicap, **40,67%** déclarent être atteints d'une **maladie chronique** et **29,33%** de **troubles de la santé mentale**. Ces handicaps représentent des sources de stress supplémentaires, qui viennent s'ajouter à la pression déjà importante des études. De plus, ils nécessitent des temps de soin souvent difficiles à concilier avec les contraintes des enseignements et des stages.

Par ailleurs, **13,33%** des étudiants concernés souffrent de **troubles de l'apprentissage**, tandis que **17,33%** signalent des **troubles de l'attention**. Ces situations peuvent nécessiter davantage de temps de réflexion et appellent des **aménagements spécifiques**, que ce soit dans l'organisation des emplois du temps, le déroulement des examens ou encore l'adaptation des stages, afin de leur permettre d'étudier dans des conditions optimales.

Enfin, les étudiants en **situation de handicap moteur**, qui représentent **10,00%** des étudiants en pharmacie atteints de handicap, font face à des défis particuliers. Ils peuvent rencontrer des obstacles liés à l'accessibilité des **locaux universitaires** (notamment en travaux pratiques) ou des lieux de stages, rendant leur parcours complexe sans des aménagements adaptés.

Je ne pensais pas pouvoir réussir à faire autant de TP avec mon handicap physique.

Étudiante en 5ème année - Nantes

b. Handicap et études de pharmacie : un frein vers le diplôme

Parmi les étudiants en pharmacie en situation de handicap, **73,99%** estiment que leur **handicap constitue un obstacle moyen à important** dans le déroulement de leurs études, contre **36,77%** en 2018 (GE 2.0) soit une **augmentation de 37,22 points**. De surcroît, **11,33%** d'entre eux déclarent même que leur **handicap constitue un obstacle total**. Cette hausse significative met en évidence un manque d'inclusivité dans les études de pharmacie.

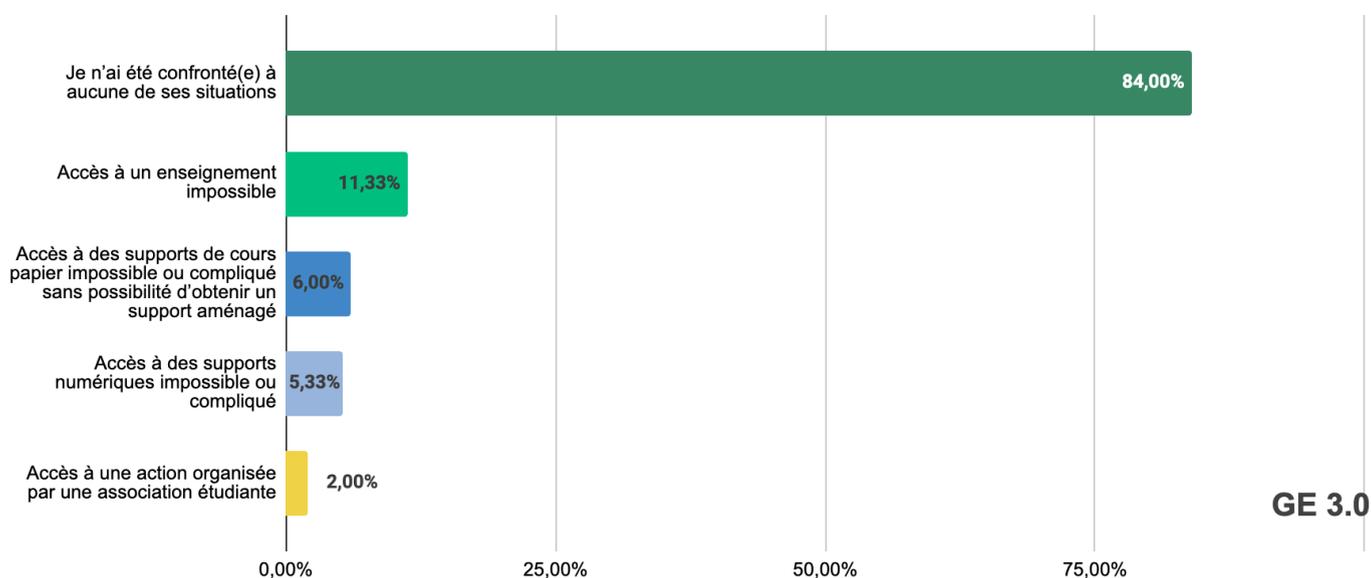


Figure 206. Situations auxquelles ont été confrontés les étudiants en pharmacie en situation de handicap pendant leur parcours universitaire, 150 Répondants (En %). GE 3.0 2024

11,33% des étudiants déclarent avoir déjà été **dans l'impossibilité d'accéder à un enseignement**. Cela illustre l'importance de rendre l'ensemble des enseignements accessibles et inclusifs au sein des études de pharmacie. Les démarches administratives complexes et chronophages nécessaires pour obtenir ces aménagements constituent un obstacle supplémentaire. Il est indispensable de **simplifier ces démarches**, **d'améliorer la communication sur les droits des étudiants en situation de handicap** et de **renforcer les dispositifs inclusifs**.

Les associations étudiantes du réseau de l'ANEFP s'engagent depuis plusieurs années à rendre leurs événements et actions **accessibles aux PSH**. De réelles avancées ont été faites dans ce domaine bien que **2,00%** des répondants déclarent **avoir rencontré des difficultés pour y accéder**. Cependant, ce chiffre est à interpréter avec prudence, car il est

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

possible que les étudiants en situation de handicap se rendent peu à ces événements par rapport au reste des étudiants. Afin d'y remédier, l'ANEFP continuera d'œuvrer pour rendre ses événements de plus en plus inclusifs.

c. Étudiants en situation de handicap : manque de considération et défis structurels

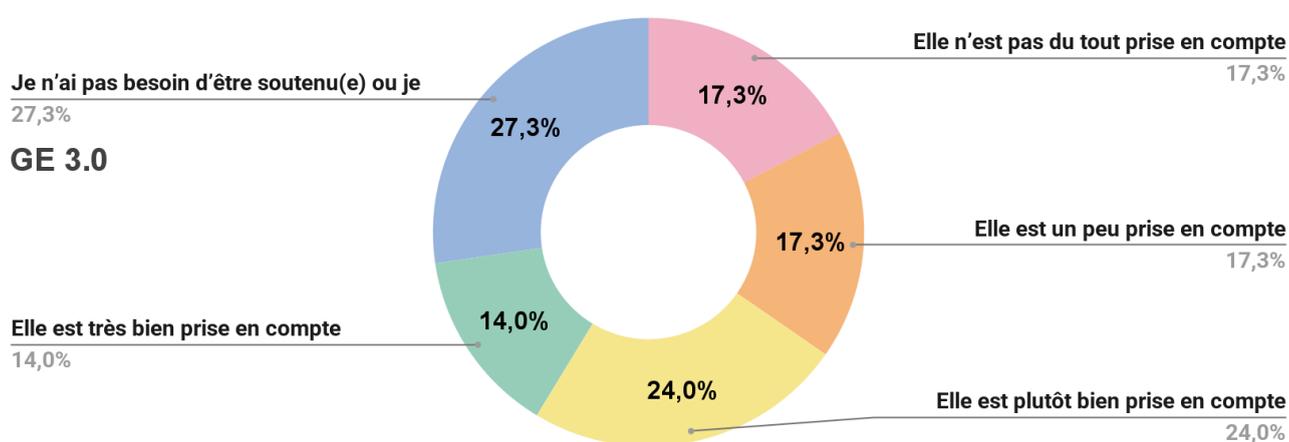


Figure 207. Prise en charge des étudiants en situation de handicap, par les organismes compétents, 150 répondants (En %), GE 3.0 2024

Seulement **38,00%** des étudiants en situation de handicap estiment que **leur prise en charge** par les organismes compétents dans le cadre de leurs études est **"très bien" ou "plutôt bien" assurée**, un chiffre inquiétant qui montre que les dispositifs actuels restent insuffisants.

Par ailleurs, **34,66%** des étudiants jugent cette **prise en charge** comme **"peu" ou "pas du tout" adaptée**, un pourcentage presque identique à celui de 2018 (**36,77%**), soulignant qu'une large part des étudiants ne se sent pas soutenue de manière adéquate.

De plus, **27,33%** affirment **ne pas avoir besoin de soutien**. Ce chiffre est à considérer avec précaution, en effet une part des étudiants en situation de handicap pourraient être réticents à l'idée de demander de l'aide, par peur d'être stigmatisés.

d. La Mission Handicap : un dispositif nécessaire mais parfois méconnu

La Mission Handicap est un service présent dans **tout établissement d'enseignement supérieur** pour accompagner les étudiants en situation de handicap pendant leur formation. Elle a notamment pour missions¹⁴⁶ de :

¹⁴⁶ Circulaire du 10 juillet 2024 sur les droits des étudiants en situation de handicap - MESR (2024)

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

- Répondre aux questions des étudiants ;
- Repérer les besoins des étudiants en situation de handicap ;
- Vérifier que les aménagements pédagogiques¹⁴⁷ et des examens¹⁴⁸ conviennent aux étudiants ;
- Trouver des solutions quand les étudiants en ont besoin ;
- Faire le lien avec le médecin choisi par la CDAPH.

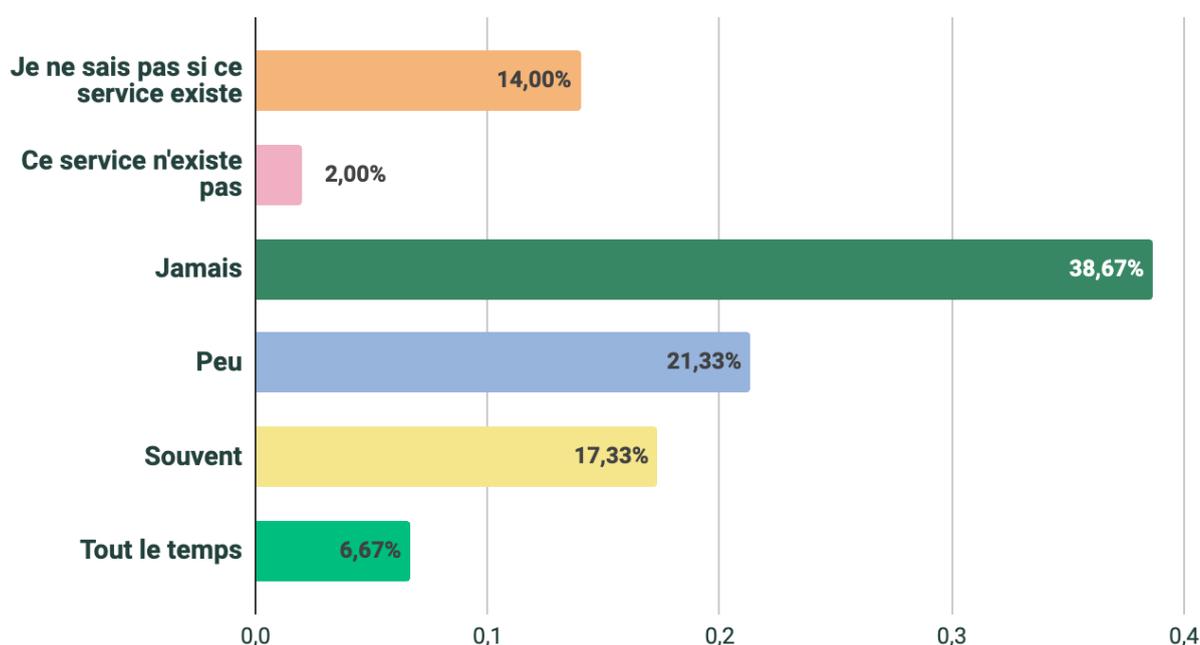


Figure 208. Proportion d'utilisation du Service de la Mission Handicap par les étudiants en pharmacie en situation de handicap. 150 répondants (En %) GE 3.0 2024

Parmi les **150** étudiants en situation de handicap qui ont répondu au **Grand Entretien 3.0**, **38,67%** n'ont **jamais sollicité la Mission Handicap** de leur université, **24%** d'entre eux **la sollicitent souvent ou très souvent** et **21,33%** **la sollicitent peu**. Les résultats du **Grand entretien 3.0** montrent que le dispositif est majoritairement connu des étudiants concernés tandis que **14%** **ne savent pas si ce service existe**. Cela traduit un manque de visibilité et de communication de ce service auprès des étudiants, notamment à l'entrée dans l'enseignement supérieur lors des candidatures ParcoursUp et des inscriptions.

¹⁴⁷ Article 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master (2019)

¹⁴⁸ Article L112-4 du Code de l'éducation (2021)

Par ailleurs, l'enquête réalisée en 2023 auprès des étudiants en santé en situation de handicap¹⁴⁹ avait mis en lumière plusieurs problématiques, notamment des **délais d'attente** souvent très longs pour **obtenir des rendez-vous** ou encore la **localisation éloignée** de ces services par rapport aux établissements de formation. Cela représente une contrainte majeure, susceptible d'entraîner des abandons lors du processus de demande d'aménagement, d'autant plus que la plupart des étudiants nécessitent plusieurs rendez-vous tout au long de l'année.

¹⁴⁹ Contribution "Parcours des étudiants et étudiantes en situation de handicap dans les études de santé" - 100% handinamique, ANEMF, ANEP, ANEPF, ANESF, FNEK, FNEO, FNESI, UNAAE, UNECD (2023)

e. Positions de l'ANEPF sur l'inclusion des étudiants en situation de handicap

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- La mise en avant sur les réseaux sociaux, sur le site internet de l'établissement et directement dans ses locaux, des aménagements et dispositifs existants pour les étudiants en situation de handicap (ESH) ;
- Un renouvellement automatique des demandes d'aménagements sans nécessité de rendez-vous préalable avec le médecin du SSE en cas de situation stable ;
- La mise en place d'un cadrage national pour les aménagements avec une harmonisation des documents requis, sans examens complémentaires si l'ESH présente des attestations de son médecin, pour l'obtention d'aménagements ;
- Dans le cadre d'un rejet d'aménagement d'études, de stages ou d'examens, le respect de l'obligation d'adresser aux candidats les délais et voies de recours leur permettant de contester cette décision, en leur exposant les raisons du refus ;
- La mise en place de documents et/ou d'entretiens afin d'échanger les informations entre les établissements de formation et les terrains de stage concernant les aménagements ;
- La mise en place d'un accès au suivi de la procédure de demande d'aménagement afin de garantir une procédure transparente ;
- Une uniformisation nationale de dépôts de demandes MDPH, via l'intermédiaire d'une plateforme unique, avec une réduction des délais ;
- Une communication entre les SSE, les Service Handicap (SH) et l'établissement de formation, afin d'optimiser la coordination des différents acteurs et actrices impliqués dans le processus d'accompagnement des ESH ;
- Un respect, par tous les établissements de formation, de l'arrêté du 20 avril 2017 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public lors de leur construction et des installations ouvertes au public lors de leur aménagement ;
- L'utilisation d'interfaces numériques accessibles et lisibles pour tous les ESH par les établissements de formation:
- Une formation obligatoire des référents handicap, des enseignants, du personnel administratif, des élus, comprenant, entre autres, un apport de connaissances générales et spécifiques des différents handicaps et de leurs prises en charge, ainsi qu'une partie sur la lutte contre les discriminations
- Le développement de modules transversaux intégrant l'accompagnement des personnes en situation de handicap, afin d'assurer une meilleure prise en charge de ces derniers dans leurs parcours de soin.

VII. Violences Sexistes et Sexuelles et Discriminations

Les thématiques abordées dans cette section traitent de sujets sensibles, susceptibles de heurter certaines personnes en raison de leur gravité et de leur dimension profondément personnelle.

Les discriminations, qu'elles soient fondées sur le **genre**, l'**orientation sexuelle**, l'**origine ethnique** ou toute autre **caractéristique personnelle**, ainsi que les **violences sexistes et sexuelles**, qu'elles soient **verbales**, **psychologiques** ou **physiques**, sont des réalités qui marquent **durablement** la vie des victimes. Ces expériences, souvent passées sous silence, doivent permettre une prise de conscience collective pour mieux les prévenir, accompagner celles et ceux qui en sont victimes, et engager des actions concrètes en faveur d'un environnement plus sûr et respectueux.

Dans cette enquête, **84,89%** des répondants **ont accepté de s'exprimer sur ces questions**. Ce chiffre, bien que significatif, met en lumière **la difficulté persistante à évoquer ces sujets**, encore entourés de **tabous** et d'appréhensions.

L'analyse des résultats souligne la nécessité de favoriser un climat de confiance et de sécurité permettant à chacun de témoigner sans crainte. Lutter contre les violences et discriminations passe par **la libération de la parole**, **la sensibilisation** et **la mise en place de dispositifs de prévention** efficaces au sein des structures étudiantes.

A. La discrimination

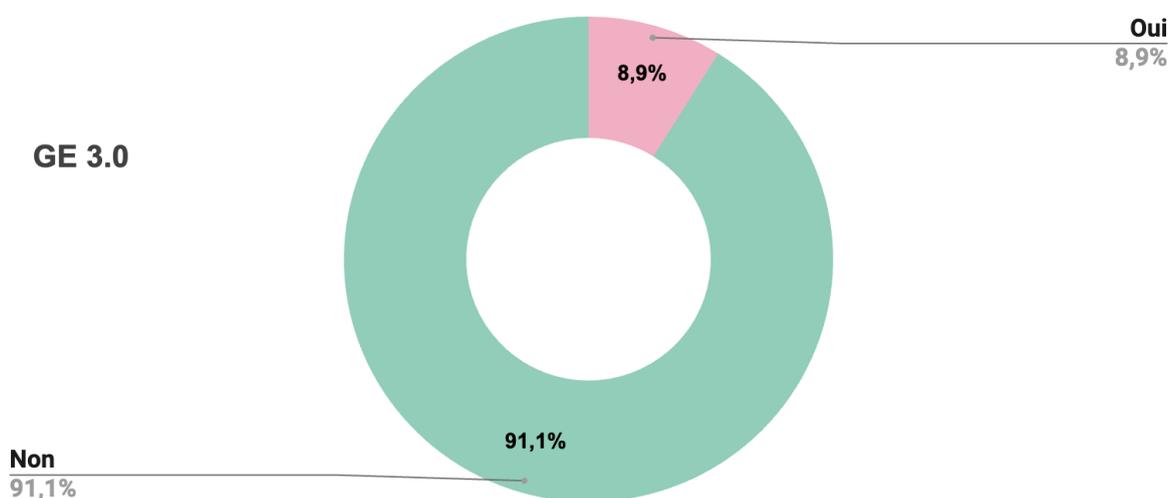


Figure 209. Pourcentage d'étudiants ayant été victime de discrimination, 3214 répondants (en %) GE 3.0 2024

D'après le **Grand Entretien 3.0**, **275 des 3214 étudiants sondés déclarent avoir été victimes de discriminations, soit plus d'une personne sur douze**. Ce chiffre représente une sombre réalité subie par les étudiants en pharmacie, d'autant plus dans un cadre universitaire censé garantir l'égalité des chances et l'inclusion.

En France, la **discrimination est un délit** qui consiste à traiter une personne sur la base d'un critère interdit par la loi. Actuellement, **26¹⁵⁰ critères de discrimination** sont reconnus. Ces discriminations peuvent se manifester sous différentes formes, qu'il s'agisse de **remarques déplacées, d'inégalités de traitement, d'exclusion sociale ou encore de harcèlement**. Dans le cadre universitaire, elles peuvent impacter **l'orientation, la réussite académique, l'accès aux opportunités professionnelles** et même la **santé mentale des étudiants** concernés.

D'après une enquête de l'**OVE¹⁵¹**, les discriminations liées à **l'origine**, au **sexe** ou à **l'identité de genre** et **la couleur de peau** sont parmi les plus signalées en milieu universitaire. Le **Rapport annuel d'activité de la Défense des droits¹⁵²** (2023) met également en lumière les difficultés rencontrées par les étudiants en situation de handicap, où **21%¹⁵³** des réclamations reçues en matière de discrimination sont liées au handicap.

¹⁵⁰ Les 26 critères de discriminations - Themis (2024)

¹⁵¹ Repères - OVE (2023)

¹⁵² Rapport annuel d'activités - Le Défenseur des Droits (2023)

¹⁵³ Rapport annuel d'activités - Le Défenseur des Droits (2023)

Les témoignages recueillis dans cette enquête illustrent la diversité des situations vécues par les étudiants victimes de discriminations. **Derrière chaque chiffre, il y a une histoire, une réalité qui affecte directement le parcours et le bien-être des étudiants.** Ces récits permettent de **briser le silence, de sensibiliser et de rappeler l'importance de garantir un environnement d'étude inclusif, respectueux et équitable pour tous.**

a. Témoignages d'étudiants victimes de discriminations

Discrimination verbale récurrente lors de ma grossesse, de la part de professeurs, du doyen, mais aussi de certains élèves. La UFR et département a été maltraitante lors de ma grossesse ainsi qu'en post-partum.

Étudiante en 5ème année

Vu que je suis étrangère voilée, j'ai eu du mal à trouver des stages en officine. Je finissais toujours dans les quartiers des migrants, alors que j'habite à côté de la fac et donc ça le fait entre 45 et 1h du trajet pour y aller en transport en commun

Étudiante en 5ème année

Ce semestre un professeur en amphi à demandé "à partir de quand une fille est vieille ? 36/38ans hein" pour nous expliquer que notre réserve ovarienne s'épuisait à partir de cet âge, puis pour nous expliquer la ménopause "bon y'a des sautes d'humeurs mais on n'a pas attendu la ménopause pour les voir"...

Étudiante en 4ème année

Biphobie dans le sens où beaucoup d'étudiants en vrai ne connaissent pas la bisexualité en dehors de leur fantasme donc cela amène à des questions très personnelles chaque semaine parfois de personnes que je connais très peu personnellement.

Étudiante en 4ème année

Étant l'une des plus âgées de ma promotion, le sentiment de ne pas m'intégrer au groupe peut être difficile surtout avec des remarques du genre "tu ne comprends pas cette expression parce que ce n'est pas de ton âge", "ah oui non c'est vrai que toi tu ne peux pas à cause des enfants". Je vis bien ma situation mais des personnes plus fragiles pourraient la vivre difficilement et le choix de reprendre des études passé 30 ans n'est pas évident !

Étudiante en 4ème année

« De toute manière, les filles peuvent pas compter, elles vont rester à la cuisine » de la part d'un prof

Étudiante en 4ème année

Raciste car je suis asiatique ce sont surtout des remarques ou mimiques mais je sais me défendre pas de problème surtout c'est plus embêtant quand j'en autre personne asiatique que moi ne sais pas gérer

Étudiante en 3ème année

Responsable de l'entretien du concours de LAS qui me demande comment je vais m'occuper de mes futurs enfants alors que je viens de lui présenter mon projet d'être urgentiste (question déplacée et pas dans le propos)

Étudiante en 2ème année

Étant malentendante, j'ai déjà reçu plusieurs remarques et sentiments de jugement de la part de maîtres de stage.

Étudiante en 3ème année

Menace et moqueries dues à l'implication dans la corporation étudiante.

Étudiante en 3ème année

Obligation de retirer mon voile au cours d'un TP sans raison valable.

Étudiante en 4ème année

Je suis dyslexique et un enseignant s'est ouvertement moqué de mon handicap devant tout mon groupe durant un travail dirigé.

Étudiante en 4ème année

Messages à caractère discriminant de la part d'étudiants pendant les TP ("Les arabes/noirs veulent que la CAF"), et ce, sans aucun contexte et de leur plein gré, ils pensaient sans doute amuser la galerie.

Étudiante en 4ème année

J'ai été victime de propos raciste, misogyne. De plus, j'ai été agressée verbalement. La fac n'a rien fait.

Étudiante en 4ème année

« C'est normal si elle est chiante, c'est une femme » remarque d'une enseignante.

Étudiant en 4ème année

Ces témoignages révèlent une réalité préoccupante : les discriminations restent une réalité pour **une partie des étudiants en pharmacie**, alors que l'environnement universitaire devrait être fondé sur le respect, l'égalité et l'inclusion. Qu'elles soient d'ordre verbal, institutionnel ou systémique, ces discriminations **nuisent au bien-être des victimes** et peuvent impacter durablement la vie de l'étudiant.

Face à ces constats, il est essentiel de **renforcer les initiatives** de sensibilisation et de prévention, afin de **lutter efficacement** contre ces injustices. Cela implique non seulement une meilleure information sur les recours existants, mais aussi la mise en place de dispositifs concrets permettant de signaler et de sanctionner ces comportements.

b. Positions de l'ANEPF sur la lutte contre les discriminations

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- La fermeture des terrains de stage et le retrait de l'agrément de maître de stage des professionnels et professionnelles concernés, en cas de discrimination dénoncée par l'étudiant ;
- La mise en place de campagnes de sensibilisation accessibles sur les discriminations ;
- La mise en place dans toutes les universités d'une commission en charge du bien-être des étudiants
- L'inclusion de la thématique de lutte contre les discriminations au sein des commissions en charge du bien-être étudiant;
- La mise en place de formations sur la lutte contre les discriminations pour les personnes faisant partie de ces commissions et pour les membres des conseils disciplinaires ;
- La mise en place d'une formation obligatoire sur la lutte contre les discriminations à destination des maîtres de stage, conditionnant l'accès à ce statut ;
- La création d'une charte nationale de lutte contre les discriminations engageant le personnel universitaire et les maîtres de stage à lutter activement contre toutes les formes de discrimination au sein de l'UFR de pharmacie et en stages ;
- Le développement de modules transversaux intégrant la lutte contre les discriminations ;
- La diversification des patients présentés dans les cas cliniques exposés dans les cours afin de lutter contre les discriminations dans le monde de la santé ;
- La formation des étudiants sur la communication soignant-patient;
- L'accompagnement, par le service juridique de l'université, des étudiants remontant des cas de discrimination.



B. Les Violences Sexistes et Sexuelles : une réalité à combattre

Depuis 2017 et le mouvement **#MeToo** de plus en plus de témoignages concernant des Violences Sexistes et Sexuelles se sont fait entendre. À la rentrée 2021, le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation a publié son **plan d'action national de lutte contre les violences sexistes et sexuelles**¹⁵⁴. Ce plan, synonyme de la volonté du gouvernement d'appliquer son "**engagement total, tolérance zéro**", s'articule sur quatre axes dont la mise en place est prévue sur quatre ans.

Le lundi 20 janvier 2025, Yannick Neuder, Ministre de la Santé et de l'accès aux soins, présenta son **plan d'action pour en finir avec l'inacceptable**¹⁵⁵. Ainsi, le plan d'actions dévoilé par le ministre comprend des mesures concrètes pour objectiver et suivre les situations de violence sexiste et sexuelle ; lever les freins au signalement ; renforcer l'efficacité des procédures ; et Sensibiliser massivement à la lutte et à la prévention contre les VSS.

Depuis plusieurs années, la prise de conscience portée par les **initiatives** des associations de lutte contre les violences et les fédérations étudiantes **ont su amener les pouvoirs publics à agir**. Malheureusement, force est de constater que quatre ans après le lancement du plan national d'action par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, les violences sexistes et sexuelles font encore partie du quotidien des étudiants en pharmacie. Les mesures de sensibilisation et de prévention doivent continuer à faire partie du quotidien.

La honte doit changer de camp.

a. Définition et cadre légal des violences sexistes et sexuelles

Avant d'analyser les données recueillies, il est essentiel de **préciser les différentes formes de violences sexistes et sexuelles** afin d'éviter toute ambiguïté et de mieux comprendre l'ampleur du phénomène.

- **Outrage sexiste** : toute parole ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste portant atteinte à la dignité d'une personne ou créant un environnement intimidant, hostile ou offensant¹⁵⁶.

¹⁵⁴ Plan national d'action contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche

¹⁵⁵ Violences sexistes et sexuelles en santé (VSS) - Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles

¹⁵⁶ Article 222-33-1-1 - Code pénal - Légifrance

- **Agissement sexiste** : tout comportement lié au sexe d'une personne ayant pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement dégradant et humiliant¹⁵⁷.
- **Harcèlement sexuel** : propos ou comportements à connotation sexuelle répétés créant un climat intimidant, humiliant ou offensant (Article 222-33 du Code pénal).
- **Agression sexuelle** : toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise¹⁵⁸.
- **Viol** : tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, imposé par la violence, la contrainte, la menace ou la surprise (Article 222-23 du Code pénal)¹⁵⁹.

Bien que la notion de **consentement** soit centrale dans ces définitions, elle n'est pas précisée dans le Code pénal. Elle peut néanmoins être comprise comme « *L'acquiescement donné à un projet ; la décision de ne pas s'y opposer* », selon le Dictionnaire Larousse .

b. Un enjeu reconnu et intégré dans les enquêtes de l'ANEFP

Consciente de l'ampleur du problème révélé par l'enquête de 2022, l'ANEFP s'est engagée à intensifier ses actions contre les violences sexistes et sexuelles ces dernières années. Toutefois, il est important de noter que l'échantillon de **2 103 répondants** de 2022 et celui du **Grand Entretien 3.0** ne sont pas strictement comparables.

Le titre de l'enquête dédiée aux VSS constitue en lui-même un biais : une personne ayant subi des violences sera plus susceptible d'y répondre qu'une personne qui ne s'estime pas concernée.

c. Des chiffres qui révèlent un phénomène préoccupant

L'analyse des données met en évidence une réalité persistante et alarmante. Les violences sexistes et sexuelles ne sont pas des faits isolés et concernent un **nombre significatif d'étudiants en pharmacie** .

- **740 étudiants** déclarent avoir été victimes de **remarques sexistes**. Ces propos, souvent banalisés, participent à la construction d'un environnement hostile et peuvent constituer une première étape vers des formes de harcèlement plus graves.
- **399 étudiants** rapportent avoir subi des **gestes inappropriés**, incluant des contacts physiques non désirés. Ces comportements traduisent une absence de respect des limites et génèrent un climat d'insécurité pour les victimes.

¹⁵⁷ Article 8 - LOI n° 2021-1774 du 24 décembre 2021 visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle (1) - Légifrance

¹⁵⁸ Article 222-22 - Code pénal - Légifrance

¹⁵⁹ Article 222-23 - Code pénal - Légifrance

- **137 étudiants** ont signalé avoir été victimes **d'agressions sexuelles**, soulignant la persistance d'actes d'abus de pouvoir et d'intimidation dans le cadre des études et des stages.
- **43 étudiants** déclarent avoir été victimes de **viol**, un chiffre qui représente 43 vies profondément marquées par un traumatisme grave et dont les répercussions peuvent être durables.

Chaque cas de violence doit être pris au sérieux, non seulement pour apporter un soutien aux victimes, mais aussi pour mettre en place des mesures de prévention efficaces et des sanctions adaptées contre les auteurs de ces actes.

d. Des conséquences lourdes pour les victimes

Les violences sexistes et sexuelles ont un **impact direct sur le bien-être et la réussite académique des étudiants**. Les victimes peuvent **souffrir de troubles psychologiques, psychiatriques, d'un sentiment d'insécurité, voire d'un isolement social**. Dans certains cas, ces violences peuvent conduire à l'abandon des études, faute de soutien adapté.

Or, si des dispositifs d'écoute et de signalisation existent dans certaines universités, leur efficacité est souvent remise en question. La peur des représailles et le manque de suivi dissuadent nombre de victimes de porter plainte ou de demander de l'aide. Trop souvent, les étudiants concernés se retrouvent **seuls** face à leur traumatisme, sans véritable accompagnement.

e. Un phénomène largement répandu au sein des études de pharmacie

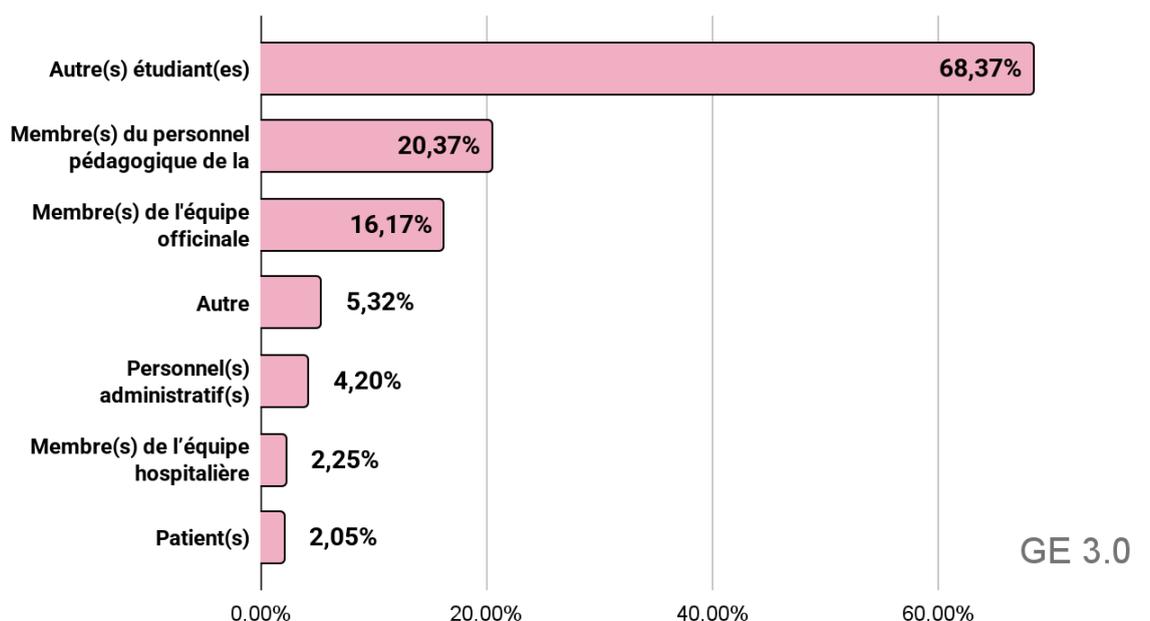


Figure 210. Auteurs des événements dont les étudiants ont été victimes par les étudiants qui ont été victimes de violences et ayant bien voulu répondre à la question. 934 (En %) GE 3.0 2024

L'analyse des données met en évidence une prévalence des violences sexistes et sexuelles dans le cadre des études de pharmacie. En 2024, **71,52%** des agressions déclarées **sont commises par d'autres étudiants**, ce qui montre que ces violences ne sont pas le fait d'individus isolés, mais relevant d'un problème plus large, nécessitant une action collective. Ce chiffre met en exergue l'importance d'un changement profond des comportements et d'une sensibilisation accrue avant l'entrée et pendant l'université.

Toutefois, ces violences ne se limitent pas aux interactions entre étudiants : **21,31%** des violences rapportées sont le fait de **membres du personnel pédagogique**, mettant en lumière des dynamiques **d'abus de pouvoir** au sein même des institutions universitaires. Le 20 janvier 2025, le Ministre de la Santé et de l'Accès aux soins Yannick Neuder annonça un plan d'actions **pour en finir avec l'inacceptable**¹⁶⁰. Parmi ses propositions, la mesure n°8 ayant pour but de **sensibiliser** les étudiants en santé et les professionnels de santé à la prévention et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles présente un **spectre d'action insuffisamment exhaustif**. Il est essentiel d'intégrer les membres du personnel

¹⁶⁰ Violences sexistes et sexuelles en santé (VSS) - Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles

pédagogique dans cette action de sensibilisation afin de **prévenir** et de lutter **contre** les violences sexistes et sexuelles du **corps enseignant et administratif**.

De plus, **16,92%** des violences sont **attribuées aux membres de l'équipe officinale**, ce qui soulève des questions sur les conditions de stage et l'environnement professionnel des étudiants en pharmacie.

f. Des violences présentes dans tous les milieux d'apprentissage

Si la majorité des violences recensées proviennent de pairs ou d'enseignants, d'autres figures d'autorité ou de l'entourage professionnel sont également impliquées. Même si minoritaire, **4,39%** des cas concernent le **personnel administratif**, tandis que **3,53%** des victimes désignent **leur maître de stage** comme auteur des violences.

Un autre élément préoccupant concerne **les violences commises par des patients**. **2,14%** des violences rapportées ont été perpétrées par des **patients**, un chiffre qui témoigne de la vulnérabilité des étudiants lorsqu'ils effectuent leurs stages en officine ou à l'hôpital. Face à ces comportements, les étudiants peuvent se retrouver **isolés, sans moyens de signalement clairs ou d'accompagnement efficaces**.

g. Une réponse institutionnelle encore insuffisante

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu étudiant ne peut se limiter à des campagnes de sensibilisation ponctuelles. Une action structurelle est nécessaire, avec des **mesures concrètes via la formation, l'optimisation de cellule d'écoute, ou même un renforcement des sanctions** à l'encontre des auteurs de violences. Il est aujourd'hui essentiel qu'une victime n'ait pas à subir la proximité avec son agresseur, et pour cela que les délais d'action soient courts.

Les résultats de cette enquête révèlent une réalité indéniable : les violences sexistes et sexuelles en études de pharmacie constituent encore **un problème d'actualité qui nécessite une réponse immédiate et efficace**. Il est impératif de garantir un cadre d'étude sécurisé et respectueux pour tous, en mettant fin à l'impunité et en instaurant une véritable culture de prévention et de protection des étudiants.

h. Positions de l'ANEPF dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

L'ANEPF demande :

Le Grand Entretien 3.0

- Un renforcement des sanctions à l'encontre des auteurs de violences avec une application immédiate de celle-ci dans le cadre universitaire;
- La fermeture des terrains de stage et le retrait de l'agrément de maître de stage des professionnels concernés, en cas de violence sexiste et sexuelle avérée ou de suspicions.
- La mise en place de cellules d'écoute et d'accompagnement spécifiquement dédiées aux victimes de violences sexistes et sexuelles, permettant un suivi personnalisé et confidentiel au sein des universités et qui offrirait un accompagnement juridique gratuit ;
- La mise en place obligatoire, dès la semaine de rentrée, de formations de sensibilisation aux VSS pour les étudiants, et le personnel universitaire ;
- La mise en place de dispositifs d'aide psychologique pour le suivi des étudiants victimes de violences sexuelles et sexistes ;
- Le développement des campagnes d'informations et de sensibilisation sur la lutte contre les discriminations, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, sur la santé mentale ou encore l'accessibilité pour toutes et tous, notamment dans les résidences étudiantes et les lieux de restauration du Crous ;
- L'intégration de la notion de consentement dans les définitions pénales des différents types de violences sexistes et sexuelles ;
- L'intégration de la mention du personnel pédagogique et du corps enseignant dans la mesure 8 du plan d'action du MSP.



Conclusion : Affaires Sociales et enjeux des études de pharmacie

L'épanouissement des étudiants en pharmacie est un indicateur clé de leur bien-être global et de leur réussite universitaire. **Une grande majorité se déclare plutôt ou absolument épanoui (83,71%)**, ce chiffre est révélateur d'un contexte universitaire globalement satisfaisant. Toutefois, nous ne pouvons pas oublier qu'**un étudiant en pharmacie sur six (16,30%) exprime un mal-être dans sa vie étudiante**. Les difficultés économiques, la charge de travail et le manque de reconnaissance de leurs problématiques impactent notamment leur qualité de vie.

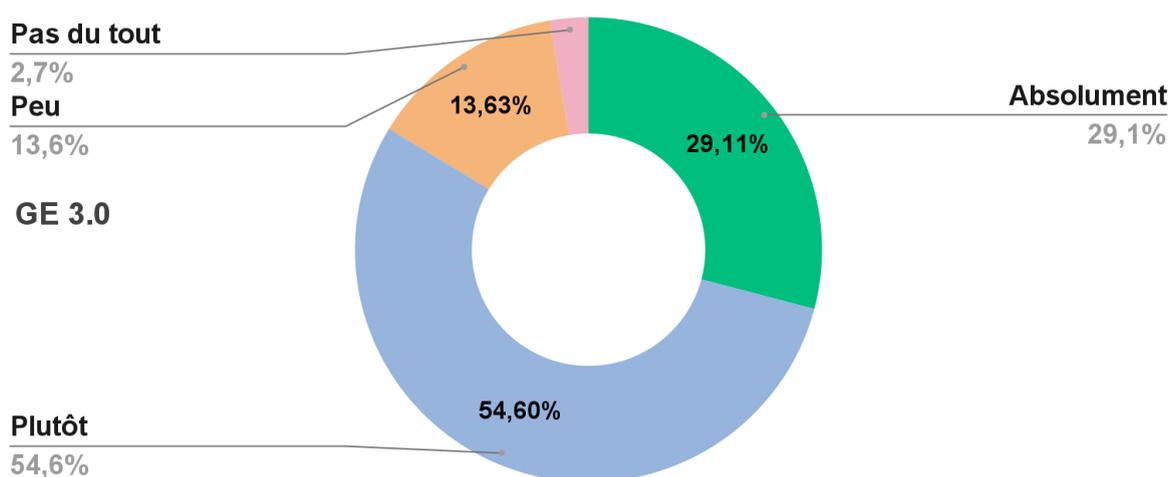


Figure 211. Épanouissement des étudiants en pharmacie dans leur vie étudiante. 3786 répondants (En %) GE 3.0 2024

L'analyse de ces données révèle un contraste frappant avec les résultats de l'OVE, qui indique que **25% des étudiants en France déclarent des difficultés économiques majeures**¹⁶¹, une situation en aggravation depuis la crise sanitaire. De plus, **près de 45% des étudiants travaillent en parallèle de leurs études**, mais ce chiffre atteint **69,60% pour les étudiants en pharmacie**, illustrant un recours bien plus massif au travail étudiant dans cette filière. Cette surcharge de responsabilité entre études et emploi rémunéré peut constituer un frein à l'épanouissement et à la réussite universitaire.

L'impact de cette précarité se manifeste également sur les **conditions de logement et de transport**. L'implantation géographique des UFR et départements et la difficulté d'accès aux logements universitaires contraignent une grande partie des étudiants à vivre

¹⁶¹ Repères - OVE (2023)

éloignés de leur lieu d'étude, allongeant leurs déplacements quotidiens et réduisant leur stress. **Un étudiant sur trois estime que son temps de trajet nuit à son organisation et à son équilibre de vie.**

Par ailleurs, **seulement 28,30% des étudiants en pharmacie bénéficient d'une bourse**, contre plus de **40% en moyenne à échelle nationale**. Alors que **33,10%** indiquent que **leurs moyens financiers leur permettent tout juste de couvrir leurs besoins essentiels** et que plus d'un étudiant sur deux travaille en parallèle de ses études, une inadéquation des critères d'attribution aux réalités économiques de ces étudiants est soulevée.

Un étudiant ne doit pas être soumis à travailler pour étudier

Le **renoncement aux soins** pour raisons financières concerne plus de **15% des étudiants en pharmacie**, qui ne sont pourtant pas épargnés de problèmes de santé physique, mental ou social.

Les **problématiques de santé mentale** apparaissent également comme un enjeu majeur. Une part importante des étudiants en pharmacie déclare rencontrer des épisodes de stress ou d'anxiété liés à la pression académique, une instabilité financière, ou une organisation de son emploi du temps éprouvante. La santé mentale fait partie intégrante de la vie des étudiants et ainsi de leur épanouissement. En déclarant la santé mentale comme grande cause de santé nationale, Michel Barnier, ancien Premier Ministre avait mobilisé l'ensemble des acteurs pour répondre aux besoins de la population. Suite à son enquête Bien Être de 2019¹⁶², et le rapport Pronostic Mental en Danger¹⁶³ aux côtés des autres fédérations d'étudiants en santé, l'ANEPF souhaite établir un état des lieux plus exhaustif de la santé mentale des étudiants en pharmacie en ouvrant son Enquête Santé Mentale de 2025 le 9 février 2025.

L'absence de dispositifs de soutien suffisants, ou leur faible visibilité, renforce ce sentiment d'isolement et de détresse.

Face à ces constats, l'**ANEPF appelle à des réformes structurelles** pour améliorer les conditions de vie des étudiants en pharmacie. Parmi les mesures prioritaires, elle défend :

- **Un accès facilité aux aides d'urgence et aux dispositifs de santé mentale** pour lutter contre le manque d'accès aux soins et la détresse psychologique.

¹⁶² Dossier enquête bien être.pdf

¹⁶³ Rapport Santé Mentale - Décembre 2020.pdf

- **Une amélioration des conditions de logement et de transport**, avec une offre renforcée de logements étudiant à loyers modérés et une meilleure prise en charge des coûts de mobilité.
- **Favoriser l'inclusivité de nos études** en luttant contre la discrimination et en s'adaptant aux besoins spécifiques de chaque étudiant en situation de handicap.
- **Une revalorisation et une adaptation du système de bourses** pour mieux prendre en compte les spécificités de chaque étudiant.

L'épanouissement des étudiants ne peut être dissocié d'une réflexion plus large sur la précarité et l'organisation des études en pharmacie. Investir dans une **vie étudiante dynamique, inclusive et accessible**, c'est garantir un parcours académique plus serein et donner aux futurs pharmaciens les moyens de s'engager pleinement dans leur formation et dans leur avenir professionnel. L'heure est à une **mobilisation collective** des institutions, des universités et des pouvoirs publics pour faire de la réussite et du bien-être des étudiants une priorité.

Conclusion du Grand Entretien 3.0

Cette enquête, s'appuyant sur 3 786 répondants, ce rapport est avant tout la parole des étudiants en pharmacie, concrétisée au travers de chiffres et de témoignages marquants. Le Grand Entretien met en lumière différentes inquiétudes, volontées, des étudiants en pharmacie pour l'avenir de leur formation et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Ce rapport réalisé par l'ANEPF se veut **résolument objectif**, espérant qu'il sera un outil pour les **prochains bureaux de l'ANEPF** mais également pour l'ensemble de nos collaborateurs au quotidien : **Conférence Des Doyens, le Collège Pharmaciens Conseillers Maître de Stages, Ordre des pharmaciens, représentants professionnels et Organismes tutelles**.

Des solutions existent et doivent être mises en œuvre stratégiquement, en s'appuyant sur les **associations étudiantes**, la **profession** et les **UFR de pharmacie**. L'ANEPF appelle à une **mobilisation collective** pour renforcer ces dynamiques, intégrer les avis des étudiants et mettre en place des réformes structurelles afin d'améliorer l'information, l'accessibilité et les conditions de formation des futurs pharmaciens.

L'ensemble des données par ville seront transmises aux représentants étudiants locaux ainsi qu'aux doyens et enseignants plus largement, afin de faire du Grand Entretien une ressource pour tous. Les données déclinées par villes permettront au niveau de chaque territoire, de cibler les priorités des étudiants.

L'ANEPF reste disponible aux discussions et à l'initiation ou la continuité de travaux, afin de pouvoir collaborer avec l'ensemble des acteurs jouant un rôle clef dans la vie des étudiants en pharmacie.

Quelles études de pharmacie dans 10 ans ?

En se projetant dans 10 ans, les études de pharmacie seraient devenues un véritable modèle au sein des formations en santé, reconnues par tous pour leur excellence et leur capacité à favoriser l'épanouissement des étudiants. Le cursus s'imposerait comme une référence, s'adaptant aux enjeux de santé publique et répondant aux évolutions de la profession.

L'orientation progressive, pensée dès le secondaire, offrirait aux futurs étudiants une meilleure compréhension des métiers de la pharmacie et de leurs multiples débouchés. Ils pourraient ainsi découvrir la diversité du monde pharmaceutique, que ce soit l'officine, l'industrie, la biologie, l'hôpital ou encore la recherche, favorisant la curiosité de chacun et poussant à une réflexion et une ouverture d'esprit sur le rôle du pharmacien.

La formation pharmaceutique serait entièrement repensée autour d'une **approche par compétences**, garantissant un **apprentissage progressif et concret du métier de pharmacien**. Tout étudiant pourrait construire ainsi son parcours, développant ses **compétences** et son expertise au fil du cursus lui permettant d'aborder sereinement son avenir professionnel.

Les thématiques abordées seraient variées, en réponse à un système de santé en constante évolution. Les échanges entre étudiants et enseignants seraient interactifs, favorisant le partage de connaissances et l'épanouissement de l'étudiant. L'apprentissage serait également centré autour de compétences communes partagées par l'ensemble des filières de santé, favorisant le rapprochement entre les professionnels de santé.

Ainsi, dans 10 ans, les études de pharmacie ne seraient plus seulement une formation, mais un véritable tremplin vers un avenir choisi, un parcours stimulant et enrichissant qui préparerait les étudiants à devenir des acteurs majeurs du système de santé.

Rapport du Grand Entretien 3.0 : conditions de vie et d'études en 2024

Les études de pharmacie seraient **accessibles à tous**, avec un **système de bourses et d'aides financières adapté aux réalités économiques des étudiants**. La filière serait également plus **inclusive**, avec des dispositifs spécifiques pour soutenir les étudiants en situation de handicap et garantir une pleine égalité d'accès aux études de pharmacie.

Des équipes dédiées, comprenant des **psychologues** et des **conseillers**, offriraient un accompagnement régulier pour lutter contre le stress, l'anxiété et les effets de la pression académique. Les étudiants en pharmacie bénéficieraient d'un accès simplifié et direct aux Services de Santé Étudiante (SSE) et de l'ensemble des outils de prévention.

L'objectif est clair : bâtir un environnement d'études plus inclusif, plus équitable et mieux adapté aux réalités professionnelles d'aujourd'hui et de demain. L'ANEPF continuera de s'impliquer pleinement pour ses étudiants, défendant leurs intérêts et leur vision de la pharmacie.

Accompagner aujourd'hui les pharmaciens de demain

Remerciements

Merci aux 3786 étudiants en pharmacie ayant répondu à cette enquête, permettant une fois de plus de montrer la capacité qu'a l'ANEPF à mobiliser les étudiants en pharmacie.

Merci aux trois bureaux nationaux qui ont participé à la rédaction de l'enquête du Grand Entretien 3.0. Merci au bureau national du mandat 2023-2024, son conseil d'administration, ses élus étudiants et à l'ensemble des personnes ayant contribué à la diffusion de ce questionnaire.

Merci aux enseignants et aux doyens qui ont diffusé cette enquête auprès des facultés.

Merci à Grégory Émery, Directeur général de la Direction Générale de la Santé de nous avoir gracieusement prêté la salle Laroque du Ministère de la santé et de l'Accès aux soins.

Merci au bureau national 2024-2025 pour la rédaction de cette enquête. Un remerciement spécifique à Lysa Da Silva - Présidente 2023-2024 et Adrien Cazes - Vice-Président en charge de l'Enseignement Supérieur 2020-2021, pour leur conseils avisés, leur soutien inébranlable, et leur qualité rédactionnelle dans les dernières semaines.

Merci au conseil d'administration 2024-2025, au élus étudiants et à l'ensemble des étudiants ayant été présents aux groupes de travail en distanciel et ayant fait des retours sur les documents. Cet engagement nous fait vivre, poursuivons le.

Contact

MASSERON Valentin

Porte-parole

presse@anepf.org | 06 58 01 35 51

RAKOTONDRAINY Ilan

Président

presidence@anepf.org | 06 85 40 91 31

REVELLE Théo

Vice-président en charge de l'Enseignement Supérieur

enseignement.sup@anepf.org | 06 58 06 78 32

TARRILLON CLÉMENCE

Vice-présidente en charge des Affaires Sociales

affaires.socials@anepf.org | 06 28 54 55 89

MERCIER Benjamin

Vice-Président en charge de l'Accompagnement des Élus

suivi.elus@anepf.org | 07 69 24 37 99